Université Bordeaux Montaigne
École Doctorale Montaigne Humanité (ED480)

Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication
Laboratoire MICA (UR 4426)

Femmes reporters de guerre en Afrique subsaharienne : Une anti féminisation des reportages en zones de conflit au Tchad et au Cameroun ?

Présentée et soutenue publiquement le 29 Août 2023
par

Djamila DJAMALLADINE

Sous la direction de M. le Professeur

Étienne DAMOME

Membres du jury :

Monsieur Henri ASSOGBA, Professeur, Université Laval Québec

Madame Marie-Christine LIPANI, Maitresse de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Madame Séverine EQOUY-HUTIN, Professeure, Université Franche Comté

Monsieur Thomas ATENGA, Professeur, Université de Douala, Cameroun

Madame Viviane ALBENGA, Maitresse de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Madame Sylvie LAVAL, Maitresse de conférences, Université Toulouse Capitole

RÉSUMÉ

L'objectif de cette recherche est de contribuer à une plus grande représentation des approches de « genre » en articulation avec les sciences de l'information et de la communication, nécessaires pour observer les mutations, les avancées ou les retards au sein de la pratique des métiers du journalisme. Cette recherche vise en amont à comprendre les enjeux qui influencent la pratique du métier du reportage de guerre au féminin dans des pays dans lesquels les modèles médiatiques et journalistiques diffèrent des modèles occidentaux, et dans lesquels il persiste des violences sociopolitiques depuis de longues années. D'un point de vue scientifique, en s'appuyant sur les études de genre, l'enjeu est de mettre l'accent sur l'imbrication du genre avec d'autres rapports sociaux dans ce contexte particulier.

La problématique de la recherche, se résume en un questionnement sur les facteurs qui freinent l'engament et/ou l'évolution des femmes dans le journalisme de guerre au Tchad et au Cameroun. Par le biais d'une démarche qualitative/interprétative, pour comprendre les significations que les individus donnent à leurs expériences, 47 journalistes hommes et femmes ont participé à cette recherche. Les échanges mettent en relief différents axes d'études des univers journalistiques ainsi que divers facteurs susceptibles d'influencer l'avancée des femmes dans le journalisme de guerre, étant un ancien bastion masculin. Les résultats des analyses de discours ont permis de déceler une diversité de facteurs prenant ainsi plusieurs formes. Leurs pertinences, résident dans la manière avec laquelle ils façonnent les uns et les autres dans les sociétés et dans le journalisme. Cette recherche permet alors d'élargir des recherches en sciences de l'information et de la communication, en relation avec les études de genre, dans des univers dans lesquels le métier de journalisme possède des codes à part entière.

Mots-clés : études de genre, journalisme, femme, guerre, reportage, sciences, information, communication, médias, Afrique, zones de conflit.

SUMMARY

The aim of this research is to contribute to a greater representation of “gender” approaches in conjunction with information and communication sciences, which are needed to observe changes, advance or delays in the practice of journalism. This research aims at an upstream understanding of the issues that influence the practice of women’s war reporting in countries where media and journalistic models differ from those of the West, and where social-political violence has persisted for many years. From a scientific point of view, based on gender studies, the challenge is to focus on the intertwining of gender whit other social relationships in this particular context.

The problem of the research is summarized in a questioning of the factors that hinder the engagement and/or evolution of women in war journalism in Chad and Cameroon. Through a qualitative/interpretative approach, 47 male and female journalists took part in this highlight different areas of study of journalistic worlds as well as various factors that may influence the advancement of women in war journalism, a former male bastion. The results of the discourse analyses revealed a variety of factors taking various forms. Their relevance lies in the way they shape each other in societies and journalism. This research makes it possible to broaden research in information and communication science, in relation to gender studies, in universes in which the profession of journalism has its own codes.

Keywords : gender studies, journalism, women, war, reportage, science, information, communication, media, Africa, conflict zones.

REMERCIEMENTS

La gratitude est le secret de la vie. L'essentiel est de remercier pour tout. Celui qui a appris cela sait ce que vivre signifie. Il a pénétré le profond mystère de la vie.

Albert Schweitzer

Je tiens à remercier Monsieur Étienne Damome, Professeur à l'Université Bordeaux Montaigne, qui m'a encadré tout au long de cette thèse et qui m'a fait partager ses brillantes intuitions. Qu'il soit également remercié pour sa gentillesse, sa disponibilité permanente ainsi que pour les nombreux encouragements qu'il m'a prodigués.

Je remercie également le personnel de l'École Doctorale Montaigne Humanités et du Service de Documentation de l'Université Bordeaux Montaigne, pour leur disponibilité et leur efficacité sans faille.

J'exprime toute ma gratitude à l'ensemble des membres de mon jury : Messieurs Henri ASSOGBA, Thomas ATENGA, et Mesdames Marie-Christine LIPANI, Viviane ALBENGA, Sylvie LAVAL, Séverine EQOUY-HUTIN.

Je remercie toutes les personnes formidables que j'ai eu la chance de rencontrer durant la réalisation de cette thèse. Les doctorants et doctorantes qui ont été des piliers, des soutiens, des amis(e)s, qui n'ont eu de cesse de me rappeler que le combat doit continuer. Ainsi que toutes les merveilleuses personnes extérieures à l'université, que j'ai eu la chance de rencontrer en entamant cette thèse.

J'adresse également mes remerciements à tous les journalistes interviewés au Tchad et au Cameroun qui ont bien voulu me faire part de leurs histoires, de leurs aventures, leurs rêves, leurs révoltes et leurs espoirs. Sans oublier le Ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement de la république du Tchad, pour sa disponibilité et son témoignage en toute transparence.

Enfin, les mots les plus simples étant les plus forts, j'adresse toute mon affection à ma famille. Mon père et ma mère sans qui je n'aurai jamais pu mener ce long projet à terme. Mes frères et sœurs qui m'ont toujours épaulé, écouté et encouragé.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ 2
SUMMARY 3
REMERCIEMENTS 4
SOMMAIRE 5
NOTES LIMINAIRES 6
LISTE DES ABREVIATIONS 7
INTRODUCTION GÉNÉRALE 8
PARTIE I : CADRES THÉORIQUES 19
CHAPITRE 1 : QUESTIONNER LE GENRE DANS LES MÉDIAS EN AFRIQUE 21
CHAPITRE 2 : LES FEMMES DANS LE JOURNALISME DE GUERRE 62
CHAPITRE 3 : GENDER STUDIES 92
PARTIE II : CADRES CONTEXTUELS ET MÉTHODOLOGIQUES 131
CHAPITRE 4 : CONTEXTES DE L'ÉTUDE 133
CHAPITRE 5 : JOURNALISME AU TCHAD ET AU CAMEROUN 167
CHAPITRE 6 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 184
PARTIE III : APPROCHE EMPIRIQUE 211
CHAPITRE 7 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE AU TCHAD ET AU CAMEROUN 214
CHAPITRE 8 : FEMMES JOURNALISTES AU TCHAD ET AU CAMEROUN : ENTRE CROYANCES ET PRÉJUGÉS. 244
CHAPITRE 9 : JOURNALISME AU TCHAD ET AU CAMEROUN : ENTRE CONTRAINTES ET DISCRIMINATIONS 283
CHAPITRE 10 :DISCUSSIONS DES RÉSULTATS 329
CONCLUSION GÉNÉRALE 377
ANNEXES 391
Bibliographie 396
Tables des annexes 411
Table des caricatures 411
Table des cartes 411
Table des graphiques 411
Tables des illustrations 411
Table des schémas 411
Tables des tableaux 412
Table des photographies 413
Tables des matières 413

NOTES LIMINAIRES

1- Certains mots ou phrases de la thèse sont en gras pour diverses raisons. Quelques fois, pour énumérer ou lister des éléments afin de les différencier du reste du texte, et d'autres fois, afin de souligner l'importance du propos ou du termes, dans la recherche. Dans le premier cas, ces mots sont parfois accompagnés de puces.

2- Les verbatims ou citations de plus de quatre lignes sont en retraits.

3- Les articles sont cités uniquement avec les noms des auteurs et autrices ainsi que les années de publication, tandis que les ouvrages comportent en plus des noms et années, les pages d'où sont tirées les citations (normes APA).

LISTE DES ABREVIATIONS

GMMP : The Global Media Monitoring Project

BNF: Botswana National Front

CNN : Cables News Network

SFCG : Search For Common Ground

CPJ : Committee To Project Journalists

BET : Borkou-Ennedi-Tibesti

GUNT : Gouvernement de l'Union National de Transition

SCNC : Southern Cameroon National Council

RSF : Reporters Sans Frontières

FCFA : Franc des Colonies Françaises d'Afrique

RFI : Radio France Internationale

FARDC : Forces Armées de la République Démocratique du Congo

SIC : Sciences de l'Information et de la Communication

INA : Institut National de l'Audiovisuel

CSA : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

ARCOM : l'Autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle et Numérique

GIJ : Institut Ghanéen du Journalisme

NFB : National Film Board

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Nous, les femmes, nous sommes la moitié du ciel et même un peu plus (…). Nous voulons être la moitié de tout, pas vos moitiés, la moitié de tout. Et surtout, être la moitié partout où se trouvent les décisions. Le monde qui vient devra s'habituer partout à la présence de nos filles, de vos filles.

Christiane Taubira

Lorsque l'on inscrit, sur la barre de recherche Google, « femmes reporters de guerre », nous avons une pluralité de résultats qui s'offrent à nous. Plusieurs profils se dressent, allant d'Alice Schalek (1874-1956), Gerda Taro (1910-1937) à (plus récemment), Véronique de Viguerie ou encore Anne Nivat. La plupart de ces femmes ont un point en commun. Elles appartiennent à l'Occident et bien d'autres figures appartenant à d'autres continents. Par contre, lorsque l'on inscrit « femmes reporters de guerre en Afrique, ou africaines », nous n'obtenons aucun résultat. Les mêmes profils réapparaissent. Nous avions alors établi un premier constat. Il n'existe peut-être pas de femmes africaines reporters de guerre. Dans le cas où elles existeraient, il n'est pas suffisamment fait mention de leurs travaux pour que ces dernières se voient présentées au même titre que leurs consœurs européennes par exemple, dans l'univers d'internet. Même remarque au sujet des figures masculines européennes du reportage de guerre, qui sont véritablement nombreuses. Si l'on pousse la recherche un peu plus, quelques journalistes hommes africains ont couvert certains conflits dans leurs pays. Mais ils ne portent pas les titres de « reporters de guerre » sur internet. C'est tout un paradoxe qui donne matière à être questionné et étudié plus en profondeur. Aussi, ne pouvant effectuer cette recherche sur la totalité des pays d'Afrique subsaharienne, il fallut faire un choix de pays. Ou plutôt deux choix. Le Tchad et le Cameroun.

C'est ainsi que notre enquête s'est mise en marche. Un intérêt particulier pour les photographes de guerre, ayant pris naissance lors d'un cours de photographie durant les années précédentes, et une passion pour le métier de journalisme, ont abouti à des questionnements sur certaines irrégularités dans la profession. Notamment, pourquoi cette absence de figures africaines dans le journalisme de guerre ? Précisément en Afrique subsaharienne. Mais pour répondre à cette question, un long processus de recherche commence alors à se dessiner. Le point de départ de cette recherche réside ainsi dans le domaine du journalisme et des médias.

- **Rattachement à quel domaine à l'intérieur de la discipline ?**

Au sein de la discipline des SIC se trouve la branche du journalisme et des médias. La recherche est alors axée sur le métier de journaliste. Quelques clarifications sur l'activité sont de nécessaires :

> « Le journalisme pourrait se définir ainsi : activité qu'exercent régulièrement des femmes et des hommes rémunérés pour chercher, trouver, travailler et diffuser des informations fiables et vérifiables en direction de lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, par des canaux appartenant à un ensemble de sociétés dites « de presse ». La presse n'étant pas une activité règlementée, on peut y inclure tout citoyen à partir du moment où, détenteur d'une information, il la diffuserait, sur n'importe quel support. Ainsi, une information qui enrichit le débat démocratique trouve-t-elle sa place dans le journalisme, qui consiste à divulguer au public des nouvelles « d'intérêt public ». On est ici dans l'esprit très libéral fondateur de la première loi sur la presse de 1881 » (Villepreux, 2021).

Il s'agit ainsi de la branche qui touche directement notre sujet de recherche, car avant de remettre en question l'absence des femmes dans un secteur du journalisme, il faudrait, en amont, étudier les pratiques journalistiques du contexte ciblé. Et avant d'étudier ces pratiques et ces organisations journalistiques, il faudrait d'abord étudier les sociétés de manière plus globale. Ces sociétés possèdent-elles des codes particuliers ? Sinon en avoir un aperçu assez clair. Parce que tous ces éléments forment un ensemble, un tout. Ainsi, notons que les recherches sur le journalisme et les médias permettent de déterminer les processus professionnels et communicationnels qui façonnent les représentations partagées.

Il existe plusieurs questions faisant l'objet de recherches dans cette branche. Par exemple, la médiatisation des violences faites aux femmes, les journalistes et les fake news, les liens entre médias et publicité, ou encore (et c'est là qu'intervient notre thématique) la place des femmes dans les rédactions. Une dimension qui semble tristement coutumière, car traitée trop souvent. Pourquoi peu ou pas de femmes dans tel ou tel domaine journalistique ? Cela reviendrait ainsi à se pencher sur des questions telles que les dynamiques de spécialisation, les enjeux organisationnels, ou encore les dynamiques de féminisation du journalisme, dans les terrains concernés.

- **Définition du champ de recherche dans lequel la thématique se situe**

Notre recherche se situe dans les « études de genre ». Elle vient croiser les questions de genre avec des problématiques professionnelles afin de mettre en évidence des pratiques dans lesquelles persistent des stéréotypes, ainsi que leur intériorisation avec des approches diversifiées. Quelques chercheuses ont souligné le fait que les travaux portant sur le genre sont le plus souvent, des travaux dirigés par des femmes portant sur des femmes, ou encore des travaux portant sur les femmes en occultant alors la dimension du genre. Laissant ainsi penser que parler de genre reviendrait à ne parler que des femmes. Ces remarques conduisent alors à une exclusion des hommes dans les recherches sur le genre. Ce qui est indubitablement contreproductif. Un autre élément important à soulever est le caractère binaire, donc essentialiste des relations sociales que ces recherches mettent en exergue. Le risque étant alors de normaliser les perceptions binaires de sexes qui pourtant, doivent être déconstruire. Même si nos terrains de recherche, ne sont guère favorables à une telle déconstruction.

Notons enfin, que se questionner sur la production journalistique selon une approche genrée, requiert un minimum de connaissances d'une pluralité d'univers scientifiques. Notamment, les *gender studies*, qui nous servent de soubassement ici, ou la sociologie du journalisme. Les champs de recherches sur les femmes, ou sur le genre, contribuent à produire des lectures plus complexes des mécanismes de pouvoir du monde social.

Il existe également une pensée véhiculée dans la recherche, selon laquelle ces études contribueraient à enfermer les femmes dans des **statuts de victimes**. La question est souvent évoquée par quelques chercheur.es. Par exemple, Barton et Théofilakis (2015). Nous pensons que c'est là un élément qu'il convient de déconstruire. Et ce, en produisant des études contraires aux représentations binaires des « femmes victimes » et des « hommes coupables ou tortionnaires ». Il ne s'agit donc pas d'une analyse manichéenne. Il est important, à notre sens, de pouvoir mettre en exergue la complexité des mécanismes relationnels et de pouvoir par le biais d'une approche théorique adéquate à cette entreprise.

Cette thèse porte ainsi un projet plus important que les objectifs qui seront présentés dans le premier chapitre. En effet, il s'agit également d'une tentative de pallier le regard colonial porté sur les femmes d'Afrique noire. Les multiples croyances et stéréotypes qui font de la femme noire d'Afrique, l'éternelle victime. Celle qui porte le statut de victime, telle une couronne. Celle qui ne revendique pas assez ses droits. Celle qui embrasse la domination et l'intègre sans dire un mot. En effet, la colonisation a répandu une conception binaire du monde, soutenue par

le genre et que l'on peut observer dans plusieurs pays d'Afrique noire. Cette colonisation induit naturellement, comme cela a toujours été le cas, la manifestation d'une domination masculine. Et la femme noire africaine, moins active dans les actions féministes (mais tout de même présente), est caricaturée comme une éternelle soumise, toujours en situation de demande. Pour pallier ces imaginaires, il faudrait alors plus parler des femmes noires d'Afrique, en se séparant des constructions historiques qui lui collent à la peau. Il faudrait d'autant plus que les intellectuelles et intellectuels africain.es se saisissent davantage de ce sujet, et lui fasse bénéficier d'un traitement ou d'une analyse digne de ce nom.

> « Le sujet femme noire est aujourd'hui encore représenté à travers le prisme d'un être colonisé et primitif. Selon cette représentation, ce sujet est pris comme négligeable objet anthropologique ou sociologique subissant des indignités sur lesquelles il n'a pas prise. Le rapport du sujet femme noire à lui-même et au monde serait insuffisant et devrait être immanquablement transformé pour atteindre un niveau de développement personnel, intellectuel et économique prédéfini et à même de lui procurer l'accès au statut et au rang de femme moderne, digne et valable. Sous le regard colonial qui la présente au monde, ce sujet apparait pitoyable, apathique, précaire et nécessiteux de tous les besoins » (Vété-Congolo & Berthelot-Raffard, 2021).

Il ne s'agit pas d'aborder le sujet de femme noire d'Afrique subsaharienne en faisant fi des constructions sociales, des rapports de dominations, ou des stéréotypes réels. Il s'agit au contraire d'aborder ce sujet, en essayant de le regarder autrement. Il faudrait, à partir d'un domaine d'exercice précis, adopter une approche ou un regard, multiaxiale afin d'éviter de renforcer encore et toujours, les idées reçues qui entourent le sujet de femme noire d'Afrique. C'est à l'instar de Vété-Congolo et Bertholot-Raffard (2021), pallier une « injustice épistémologique et herméneutique ».

> « Ce prisme colonial est si ancré dans les esprits que, dans le registre des études féministes, qui se veulent pourtant ouvertes et libératrices, ce sont souvent des chercheuses et des chercheurs dont les herméneutiques sont extérieures aux espaces dits « noirs » qui pensent et élaborent des savoirs dont la publication et la dissémination massive propagent et maintiennent le regard souligné plus haut […]. La colonialité du pouvoir (Quijano 2007) et du savoir - ainsi que celle du genre (Lugones 2008) dans la production scientifique sur les femmes noires- ne tient pas systématiquement compte des

complexités constitutives des réalités vécues et des positionnements observés par ces femmes » (Vété-Congolo & Berthelot-Raffard, 2021).

Ainsi, il ne nous semble pas nécessaire de partir du principe que les unes et les uns ont des situations et des statuts prédéterminés, sinon la recherche se verrait biaisée par des idées reçues. Alors, questionner la place des femmes africaines dans un secteur médiatique, revient à questionner également la place des hommes. S'il est question d'une domination, pour justifier une carence de femmes dans le journalisme de guerre, il serait intéressant d'observer, d'étudier, comment celle-ci se met ou s'est mise en place ou encore pourquoi persiste-t-elle ? Nous pouvons donc affirmer qu'étudier un univers journalistique sous l'angle du genre permet de saisir la manière dont les sociétés façonnent le genre dans les médias et signifient les rapports de pouvoir et de domination.

- **Raisons du choix du sujet de recherche**

Évoquer la pratique du reportage de guerre au Tchad et au Cameroun, pourrait paraître quelque peu (incohérent). De fait, la pratique, du moins avec cette terminologie en particulier, semble plus qu'impopulaire dans ces pays. Il convient certainement de parler de journalisme de guerre parce qu'il existe tout de même des conflits de diverses natures et des journalistes qui tentent de couvrir ces conflits à leur manière. Par ailleurs, questionner le rôle des femmes de ces pays dans cette pratique, va bien au-delà de l'incohérence et tend davantage à se rapprocher d'un phénomène chimérique.

Ainsi, nous nous intéressons au Tchad et au Cameroun car il s'agit de pays dans lesquels les modèles médiatiques et journalistiques diffèrent des modèles occidentaux. Il est donc question d'une prolongation ou d'une transposition des recherches menées en amont sur cette thématique (en Europe ou sur d'autres continents), dans des pays d'Afrique. En effet, ces pays connaissent des violences socio- politiques depuis de longues années (conflits armés, guerres civiles, terrorismes). Il est donc possible de parler d'une observation du genre dans les relations de travail à partir d'un autre point de vue et dans un contexte possédant différentes réalités sociales. De manière pragmatique, il est question de saisir les enjeux (codes sociaux, valeurs, cultures professionnelles, stéréotypes de genre…) qui influencent la pratique du métier de journaliste de guerre au féminin en Afrique. La nécessité de cette recherche, réside alors, dans sa nature distanciée de la recherche elle-même. Autrement dit, il s'agit d'une question peu ou pas assez abordée. Comment expliquer que le cas de ces femmes journalistes africaines,

notamment en relation avec le journalisme de guerre, soit mis de côté, tel un terreau infertile maintenue à l'écart de la réflexion ?

- **Explicitation de ce que ce sujet implique en termes de recherche**

Ce sujet vient alors, en quelque sorte, mettre en exergue **la transversalité et la pluralité des rapports de genre** (construction des représentations genrées, rapports de pouvoir et de domination, processus d'invisibilisation genrée, constantes négociations, et modalités de ces négociations, etc.,) dans les trajectoires professionnelles, et ce, par le biais de la communication et des études de genre. Il vient souligner les différents enjeux de genre auxquels les femmes sont confrontées dans l'univers professionnel.

Ce sujet a également l'ambition de revaloriser l'importance de l'association genre et communication, à travers la complexité des données pouvant découler de cette approche. Il propose ainsi une mini grille d'analyse sur la construction des rapports genrés dans le monde du travail et dans un secteur, qui potentiellement, pourrait être confisqué par la gent masculine.

De plus, existe-t-il des *habitus*[1] qui tendent à maintenir les individus dans des rôles de genre, dans les trajectoires professionnelles ? *Habitus* qui expliqueraient cette possible « absence des femmes » dans le journalisme de guerre. Ainsi, à l'instar d'Isabelle Gavillet, dont la perspective sur le genre et la communication, est présentée par Fleury et Walter (2009), il s'agirait de se départir d'une posture constructiviste et naturalisante, autant que faire se peut.

> « Si les années 2000 semblent marquées par une agitation autour du genre, elles sont aussi marquées par un autre débat : celui concernant cette posture théorique qu'est le constructivisme. Enfin, estimant que la plupart des travaux sur le genre en sic sont empreints d'une subjectivité propre à l'identité de sexe - notamment- du chercheur, elle

[1] « Le concept d'habitus est utilisé par Pierre Bourdieu pour rendre compte de l'ajustement qui s'opère le plus souvent « spontanément », c'est-à-dire sans calcul ni intention expresse, entre les contraintes qui s'imposent objectivement aux agents, et leurs espérances ou aspirations subjectives. Il s'agit d'expliquer « cette sorte de soumission immédiate à l'ordre qui incline à faire de nécessitée vertu, c'est-à-dire à refuser le refusé et à vouloir l'inévitable », à percevoir le monde social et ses hiérarchies comme allant de soi.[…]. L'habitus est un ensemble de dispositions durables, acquises, qui consiste en catégories d'appréciation et de jugement et engendre des pratiques sociales ajustées aux positions sociales. Acquis au cours de la prime éducation et des premières expériences sociales, il reflète aussi la trajectoire et les expériences ultérieures : l'habitus résulte d'une incorporation progressive des structures sociales » (Wagner, 2012).

s'autorise à afficher un point de vue personnel, expliquant qu'elle n'est pas artisane du repli féministe et que, selon elle, réduire le genre au sexe signifie renaturaliser la femme et en faire une victime de son sexe biologique » (Fleury & Walter, 2009).

Il s'agirait ainsi de contribuer à valoriser l'essence complexe du genre, son caractère heuristique, d'autant plus :

« Qu'il s'agisse de centrer les études sur un objet particulier ou d'en élargir les présupposés et applications, tous les chercheurs partagent l'idée que formuler un problème de recherche et le mettre en œuvre prend sens et corps dans un contexte fait de luttes particulières où la question des identités (sexuelles notamment), celle du et des pouvoir(s)- pas seulement entre les sexes-ou encore celle de la légitimation de soi sont déterminantes » (Fleury & Walter, 2009).

- **Principales difficultés prévisibles**

L'une des premières difficultés, seraient certainement, le manque de documentations, abordant d'une part, les questions d'organisations des pratiques journalistiques (répartition des tâches et des fonctions) dans les pays de recherches, et d'autre part, de la documentation directement liée à la pratique des métiers du journalisme. Ce qui permettrait d'allier les données recueillies, aux différentes documentations. Une recherche documentaire est réalisée en amont, avant la phase de collectes de données. Si cette recherche ne permet pas d'obtenir ces informations, nous espérons pallier la situation par le contact établi avec les enquêté.es. Il s'agit donc de la crainte d'un manque de ressources documentaire.

Une autre difficulté réside dans l'organisation spatiotemporelle des terrains de recherches. Il s'agit des entretiens et des structures vers lesquelles se tourner. Le temps prédéterminé pour les recherches de terrains, permettra-t-il d'obtenir les réponses nécessaires ?

En ce qui concerne les entretiens précisément, nous savons qu'il est parfois difficile de tirer des conclusions générales, mais cela n'est pas impossible. C'est un exercice qui nécessite du temps. D'autant plus qu'il faudrait parvenir à établir un climat pouvant permettre à l'interviewé.e de répondre de façon transparente. Parce que le matériau recueilli dépend des connaissances des personnes sélectionnées, et de leur volonté de se livrer. Nous craignons également que le nombre d'entretiens ne permette d'établir des constats irréfutables d'autant plus, lorsque l'objectif est d'interroger les perceptions individuelles. Mais une fois encore, l'entreprise n'est pas impossible.

Aussi, étant donné que nous envisageons de réaliser un focus group, la crainte qui se dessine, est de faire face à un groupe peu coopératif. Des personnes ayant des réserves, des peurs d'aborder tel ou tel aspect du sujet de recherche.

Ce qui représenterait un gros frein pour la collecte des données. Puisque ces réunions sont supposées être riches en termes d'idées, d'expériences, de vécus, ou encore de suggestions.

Une autre possible difficulté, et non des moindres, concerne la question de la consistance. Cette difficulté n'est pas directement rattachée au processus de collecte ou de traitement de données. Elle est inhérente au/ à la candidat.e au doctorat.

Nous parlons de consistance dans la manipulation des théories, ainsi que dans celle de leur application aux données de la recherche. Il s'agit d'un élément particulièrement difficile à mettre en place et à maintenir tout au long de l'écriture. Des facteurs externes peuvent parfois interférer, ainsi que la crainte de n'avoir pu dire les choses de la bonne manière.

- **Aperçu du plan**

Cette recherche se décline essentiellement par une approche qualitative. C'est-à-dire qu'elle s'intéresse aux phénomènes de l'expérience humaine et à la manière de les interpréter. L'on va ainsi mettre la focale sur une analyse en profondeur du vécu des acteurs et actrices, afin de faire remonter les différentes problématiques rencontrées. Il s'agit d'employer des méthodes favorisant véritablement l'ouverture des protagonistes sur ce qu'ils et elles vivent. Adopter une posture transparente pour ces protagonistes, permettra de mettre le doigt sur les réalités intrinsèques subjectivement vécues.

Cette thèse est ainsi composée de 10 chapitres. Dans la première partie de cette thèse, qui est notre approche théorique, le premier chapitre présente notre problématique, notre hypothèse, les sous-hypothèses, ainsi que les objectifs de recherches. Il permet d'expliquer la manière dont notre raisonnement s'est dessiné. C'est un chapitre qui contextualise le sujet de recherche, et qui s'ancre sur les questions de genre. Il constitue, alors, la colonne vertébrale de la recherche. Le point à partir duquel, s'élabore la recherche, et indique la direction que l'on va suivre, en fonction de quelques données de la littérature scientifique. Le second chapitre présente une vue d'ensemble sur les travaux axés sur la question du journalisme de guerre de manière générale d'une part, et du journalisme de guerre au féminin d'autre part. En effet, le sujet « genre et guerre », indépendamment du domaine dans lequel nous l'interrogeons, suscite beaucoup d'interrogation, car il s'agit d'un lieu d'exacerbation des rapports de pouvoir.

Prendre ce sujet, notamment dans le journalisme, et le transposer dans un contexte différent, ou inhabituel représente ainsi un défi particulier. De plus, tout ce qui se rapporte à la guerre est traditionnellement perçu comme masculin. Ainsi, questionner le rôle des femmes ou l'absence des femmes dans le journalisme de guerre, permet de braquer les projecteurs sur ces dernières, afin de déconstruire les croyances autour de la guerre comme essentiellement « masculin ». Il s'agit de rendre réel et visible, ce que font les femmes ou ce que peuvent faire les femmes dans un tel contexte. Une manière d'élargir la question de la guerre à un spectre plus large, touchant aussi bien les hommes que les femmes. Le troisième chapitre permet d'expliquer les approches théoriques envisagées, et de passer au crible les usages qu'en fait le champ professionnel étudié. Autrement dit, une présentation des directions à emprunter. Elle pose les bases de la recherche. Elle annonce la couleur et les formes de l'analyse et de la recherche.

La deuxième partie constituant les cadres contextuels et méthodologiques, mêle les présentations des terrains, présentation du métier de journaliste dans les pays concernés, en mettant en lumière l'angle qui nous intéresse, et les méthodes envisagées pour la collecte et le traitement des données. Ains, le premier chapitre de cette partie permet d'effectuer une présentation de ces pays qui va être décortiquée sous plusieurs axes essentiels à la compréhension des contextes.

Nous pensons, en effet, qu'il est important que le lecteur ou la lectrice se familiarise avec des pays qu'il ou elle ne connait pas. Qu'il ou elle puisse se faire une idée du fonctionnement ou des histoires des sociétés ainsi que des crises actuelles, de leurs débuts, leurs évolutions, et les situations conflictuelles actualisées. Alors, nous mettrons en exergue les cultures, les pratiques, les dimensions ethnographiques et les différents conflits, afin de mieux comprendre ce à quoi sont confronté les professionnel.le.s de l'information. Le second chapitre campe les univers médiatiques, toujours dans l'angle de la gestion des conflits. Mais avant cela, nous passons en revue les conditions de travail des journalistes dans les deux pays. Cela est nécessaire pour mesurer la capacité des journalistes à pratiquer du journalisme de guerre. La grande question de la liberté d'expression y est ainsi évoquée. Le troisième chapitre présente de manière détaillée nos méthodes de collectes et de traitement des données. Elle s'attèle à mettre en lumière la manière dont la démarche s'est opérationnalisée de manière progressive.

La troisième partie présente dans le premier chapitre, les résultats après transcriptions et traitement des données ainsi que les directions que prennent ces résultats par rapport aux individus. Elle présente la manière dont les différentes questions sont expliquées, comprises,

et traduites par les individus. Qu'il s'agisse de grands groupes hommes/femmes, ou encore des petits groupes à l'intérieur des grands groupes. Donc entre les hommes ou entre les femmes. Il fait ressortir les convergences et les divergences afin de rendre la présentation plus dynamique, et afin de mieux retranscrire la réalité des faits. Le second chapitre présente une première interprétation de ces résultats. Cette première interprétation gravite uniquement autour des différentes sous-hypothèses prédéfinies et tend à démontrer leur congruence dans le contexte d'étude. Le troisième chapitre fonctionne un peu comme une prolongation ou un complément du chapitre précédent. Il s'agit d'une seconde interprétation, abordée cette fois, sous l'angle des pratiques journalistiques de manière générale, ainsi que sur la pratique du journalisme de guerre en particulier, tout en restant ancré dans les situations des femmes. C'est un complément qui apporte de nouvelles précisions, de nouvelles pistes à suivre, ou de nouveaux éléments de réponse. Autrement dit, une autre traduction des propos des uns et des unes par rapport au sujet de recherche. Pour finir, le quatrième chapitre portera sur la discussion des résultats, et viendra proposer une approche scientifique. Autrement dit, il s'agit d'une mise en perspective des résultats de l'enquête avec une théorie émanant des gender studies, mobilisées comme cadre de lecture du sujet. C'est donc la traduction scientifique des résultats.

Enfin, la conclusion générale rappelle les points importants de la recherche et propose une discussion de ses apports, du point de vue de l'objet étudié, du point de vue méthodologique, du point de vue théorique, et envisage une perspective à donner à cette recherche.

PARTIE I : CADRES THÉORIQUES

Cette première partie de notre thèse constitue notre cadre théorique. Il est composé de trois chapitres. Le premier chapitre vient marquer les premières orientations de notre recherche, portant sur les femmes dans le reportage de guerre. Il présente dans un premier temps, quelques données sur le genre, dans les contextes qui nous intéressent. Nous y déterminons ensuite notre problématique, notre hypothèse, nos sous-hypothèses, et nos objectifs de recherche, mettant en exergue notre positionnement théorique ou notre point de vue, ainsi qu'une définition détaillée des concepts employés pour formuler ces derniers.

Le second chapitre vient mettre en lumière la typologie de travaux existants sur le journalisme de guerre, et sur le rapport entre les femmes et le journalisme de guerre. Il est ainsi divisé en deux parties : la première partie est axée sur les travaux portant d'une part sur la pratique du reportage de guerre, sur les prémisses du reportage de guerre, ainsi que sur les formes du reportage de guerre. Autrement dit, les différentes manières de le pratiquer. La seconde partie présente le rapport femme et le journalisme de guerre. Notamment, la féminisation de ce type de journalisme, étant un ancien bastion masculin, les difficultés rencontrées par les femmes dans ce métier, ainsi que d'autres formes d'expériences féminines en zones de conflits.

Le troisième chapitre présente notre cadre théorique sous le prisme des études de genre. Nous y définissons le concept de genre, les champs des recherches sur le genre, l'histoire des études de genre, ces variables, ses apports, l'importance de ce champ disciplinaire dans les sciences de l'information et la communication, ainsi que les différentes théories déployées pour l'analyse de nos données de recherches. En somme, c'est un chapitre qui vient situer notre recherche dans un champ théorique déterminé. Ainsi il présente de manière détaillée, nos perspectives d'analyses, ainsi que les concepts fondamentaux qui vont servir de bases analytiques.

Ainsi, ces trois chapitres permettent de présenter ce qui nous intéresse dans cette recherche, ainsi que la manière dont nous allons l'appréhender. Autrement dit, l'axe sous lequel nous allons observer nos données de terrains, les interpréter, puis les analyser.

CHAPITRE 1 : QUESTIONNER LE GENRE DANS LES MÉDIAS EN AFRIQUE

L'objectif fondamental de ce chapitre est de déterminer les principaux points repères de la recherche, ou encore les premiers éléments d'orientation de celle-ci, d'un point de vue théorique. Ainsi, la première section s'attèle à brosser quelques données sur la situation des femmes en Afrique subsaharienne, sous plusieurs axes différents. Elle questionne la situation des femmes dans le domaine du journalisme, le féminisme, ou encore dans le monde du travail plus généralement.

Nous allons également nous pencher sur les paramètres de l'évolution des femmes dans le journalisme de manière plus générale, les rôles qu'elles tiennent dans les médias. Il serait également intéressant de tenter d'observer les modalités des relations de travail entre les hommes et les femmes journalistes, et déterminer l'influence des différents contextes sociaux sur les pratiques journalistiques. Ces données permettent de justifier et de fonder l'hypothèse et les objectifs de la recherche.

La démarche permet également de saisir les différents mécanismes de la féminisation du journalisme de guerre en Afrique. Étant donné qu'il est question d'un contexte différent, d'enjeux différents, et de pratiques professionnelles et relationnelles « supposément » différentes. En effet, il semble que le journalisme en Afrique possède de toute évidence, ses propres codes et modalités. Même si les femmes journalistes semblent rencontrer des problématiques similaires à d'autres femmes, dans d'autres continents.

La seconde partie présente la problématique, l'hypothèse, les sous-hypothèses et les objectifs de la recherche. Les différentes sous-hypothèses, émanant de l'hypothèse, sont déterminées sur la base de quelques données de la littérature scientifique. Elles soulignent les différents signes observables, permettant de valider ou au contraire, d'invalider les sous-hypothèses.

La troisième partie consiste en une définition des concepts clés de la recherche. Il s'agit des principaux termes employés pour formuler la question de recherche ainsi que l'hypothèse suggérée. Ces concepts sont définis à l'aide d'autres concepts scientifiques, afin de rendre le propos plus intelligible.

1.1 Le genre en Afrique subsaharienne

Cette section brosse un peu la littérature scientifique sur le genre en Afrique subsaharienne, afin de tenter d'avoir un premier aperçu de la situation des femmes, tant dans le cadre du travail de manière générale, que sur les questions de sexes, genre et sociétés, et féminisme en Afrique. Sans omettre la question des médias et genres.

1.1.1 Genre, société et féminisme en Afrique subsaharienne

Le féminisme africain est un féminisme qui se veut résolument ancré dans les environnements sociaux des femmes africaines. Autrement dit, il s'agit d'un féminisme qui tend à redéfinir les cultures, ainsi que leurs impacts sur les femmes dans les différentes sociétés afin d'améliorer la situation des femmes. Quelques autrices se sont penchées sur cette question. Notamment, Nnaemeka (2008) qui propose une critique du caractère homogénéisé du féminisme occidental et afro-américain, en proposant des alternatives plus en prise avec les réalités africaines. Elle propose ainsi, « d'examiner la manière dont les voix minoritaires de la femme de couleur dans les années 1970, la femme du Tiers-Monde dans les années 1980, et l'Africaine dans les années 1990 ont forcé le féminisme à élargir ses perspectives » (Nnaemeka, 2008). C'est dans la même lancée que Tuzyline Allan, une universitaire américaine qui a pu observer la manière dont le concept de « *womanisme* » (théorisation axée sur les expériences et l'histoire des femmes noires) a permis de mettre en lumière l'existence de « l'Autre », et questionner l'essence des autres féminismes non occidentaux. En effet, la seconde vague du mouvement féministe états-unien, majoritairement dominée par les femmes blanches, ayant pourtant intégré toutes les femmes dans les revendications féministes, a fini par se démanteler au début des années 1970. En raison d'une révolte des femmes noires, latines et mexicaines étant soumises à diverses formes de marginalisation dans le mouvement féministe.

> « Le féminisme noir mené par des féministes antiracistes (Audre Lorde, Barbara Smith, bell hooks, et Angela Davis), s'est attaqué tant au sexisme en vigueur au sein du Mouvemant de Libéralisation Noire qu'à la discrimination raciale et sociale du Mouvement des femmes. Ces féministes ont insisté sur le fait que, pour comprendre l'oppression des femmes noires dans sa globalité, la race et la classe sociale devaient être prises en considération » (Nnaemeka, 2008).

C'est ainsi qu'un « modèle d'emboitement » fut mis en place par l'initiative de Patricia Hill Collins, et donc la mise en place de nouveaux paradigmes. Alice Walker fut à l'origine de l'introduction du terme de « Womanisme » ou encore de « Womanish » dans le lexique

féministe, traduisant une forme de quête de connaissance. Le concept est alors valorisé par les féministes africaines. Chandra Talpade Mohanty, souligne l'existence de trois modèles de théorisation du féminisme : le féminisme de « tourisme », le féminisme d'« exploration », dans une approche culturelle relativiste, ainsi que le féminisme de « solidarité » consacrée aux études comparatives du féminisme. Elle précise la nécessité et l'importance du troisième modèle du fait de son caractère plus globalisant. Et Zillah Eisenstein dénonce le fait que le féminisme soit toujours perçu comme un produit de l'occident, et souligne ainsi que dès lors qu'on lutte au péril de sa vie pour la condition féminine, l'on est considérée comme telle et de ce fait, le concept ne peut être tout à fait défini comme appartenant à qui que ce soit.

> « L'histoire de l'Afrique atteste que les femmes ont joué un rôle majeur dans la société ; elles ont activement pris part aux luttes de libéralisation et aux mouvements pour le changement social. La plupart d'entre elles ne se sont jamais réclamées du féminisme ; ce n'était pas nécessaire. Elles ne parlaient pas anglais et auraient eu bien des difficultés à articuler leur cause dans cette langue » (Nnaemeka, 2008).

Durant les années 1990, les féministes africaines se font davantage entendre. Elles ont souhaité véhiculer le message selon lequel, le féminisme pourrait être ajusté à leurs contextes. Sur la base de leurs expériences. En niant l'approche homogène du féminisme et en plaidant pour une prise en compte de la pluralité des féminismes africain. Il s'agissait alors d'une part de déconstruire cette image « stéréotypée » de la femme africaine dans les discours féministes occidentaux, et d'autre part, de mettre en place des outils analytiques adéquats pour chaque culture.

Selon Nnaemeka (2008) l'Afrique porte en lui un esprit féministe depuis la nuit des temps, et il se distingue du féminisme occidental sur plusieurs points : « féminisme radical, maternité, langue, sexualité, priorité, séparatisme de genre, et universalisme » (Nnaemeka, 2008). Le féminisme africain, proche du féminisme libéral, prône l'amélioration d'une structure sociale, en la « modifiant ». Par exemple, au sujet de la maternité : « il ne rejette ni ne dénonce la maternité. Il ne repousse pas non plus l'approche maternelle comme étant non-féministe. Le féminisme africain procède par la négociation et le compromis » (Nnaemeka, 2008).

Illustration N° 1 : Masque de ventre, bois, perles et pigments, H. : 58cm



Source : (Nnaemeka, 2008)

Les féministes africaines tentent ainsi de définir des outils adaptés à leurs environnements culturels et proposent ainsi une variété de structures. Par exemple, Susan Arndt, à l'instar de Marry Kolawale, démontre qu'en Afrique, les féministes sont les reflets des différents aspects de la vie. Qu'il s'agisse de culture, d'économie, ou religion, ou simplement, d'entreprendre « la patriarchie » autrement. Un autre concept proposé par Morala Orgundipe-Leslie, le *« Stiwanism »* (transformation sociale incluant les femmes d'Afrique), tend à prendre en compte les problématiques rencontrées par les femmes africaines, par le biais de stratégies propres à leurs cultures. Nnaemeka (2008) propose ainsi un « *négoféminisme* » comme moyen de mieux appréhender et discuter des expériences des femmes africaines.

> « Le *négoféminisme*, qui signifie féminisme de négociation et féminise « sans égo », est basé sur la réalité africaine. Il est fondé sur des impératifs culturels et s'adapte à la constante instabilité des contextes locaux et globaux. Car malgré la diversité du continent africain, il existe des valeurs communes constituant des principes fondateurs sur lesquels pourrait s'appuyer la formulation d'une approche féministe locale. Le *négoféminisme* est un principe de négociation, de concessions mutuelles, de compromis et d'équilibre. Ici, le terme « négociation » prend le double sens de « concessions mutuelles et d'échange » et de « débrouillage et contournement. Le féminisme africain procède par négociation et compromis. Il consiste à savoir quand, ou comment contourner les mines du patriarcat » (Nnaemeka, 2008).

Damamme (2006) évoque les perspectives sur le genre et les sciences sociales en Afrique, dans un ouvrage produit par trois chercheuses africaines de renom, Ayesha Mei-Tje Imam, Amina Mama, et Fatou Sow. Des perspectives axées sur les rapports sociaux de sexes, et sur un renouvèlement du concept de genre. « La majorité des contributions retracent l'histoire, dans le contexte africain, des sciences sociales fondées sur l'androcentrisme et un fort ethnocentrisme, souvent empreint de racisme. Le faible intérêt porté à la question des femmes et plus généralement aux rapports sociaux de sexe dans les recherches africaines est aussi rapporté de manière forte » (Damamme, 2006). Ainsi, plusieurs auteurs et autrices proposent des moyens d'améliorer la situation des femmes dans différents domaines.

Notamment, Paul Tiyambe Zeleza qui parle de la place des femmes dans les ouvrages historiques, en expliquant que celles-ci sont généralement évoquées dans des rapports de genre statistiques, généralement en tant que victimes, ou même en second plan. La sociologue Fatou Sow, présente une rétrospective des trajectoires des chercheuses africaines s'étant penchées sur les questions des femmes ou du genre. Elle met également en exergue les résistances auxquelles elles se sont heurtées et en particulier, celles venant de leurs collègues masculins. Diane Elson, propose, quant à elle, des stratégies pour améliorer la recherche économique en Afrique, tant sur un plan néolibéral, structuraliste, ou lié à la théorie de la dépendance. Souad Triki, un économiste tunisien, développe le concept de « paradoxe de la marginalisation » pour dénoncer les conditions de travail des femmes rurales de son pays. Eboe Hutchful, se positionne en faveur de l'intégration du genre dans les études marxistes en Afrique. Charmaine Pereira, chercheuse nigériane en psychologie, explique la manière dont le racisme et le sexisme ont été associés afin « d'appréhender un esprit africain », réifié en figure de « l'autre » et objet de recherche scientifique à des fins de domination » (Damamme, 2006). Et Rudo B. Gaidzanwa, sociologue au Zimbabwe et militante des droits des femmes, se penche sur la question de l'accès des femmes à l'université et dans les carrières académiques.

> « Une des critiques récurrentes adressées aux sciences sociales dans leur approche des sociétés africaines concerne le caractère « occidental » de leurs paradigmes, paradigmes souvent repris sans recul par nombre de chercheur.e.s du continent africain. En appelant à la rupture avec ces visions dépassées, les auteur.e.s évoquent l'intérêt de s'appuyer également sur les critiques de ces mêmes disciplines pratiquées d'ores et déjà dans les pays occidentaux. Dans cette perspective, le genre est utilisé comme révélateur de la pertinence de renouveler les études sur l'Afrique » (Damamme, 2006).

En sommes, les inégalités de genre sont également envisagées sous le prisme des politiques publiques des pays. « Fatou Sow évoque ainsi la place marginale des femmes dans la gestion de l'environnement, une de ses spécialités de recherche avec les femmes rurales et les questions de développement, comme illustration du déni de leur contribution économique et sociale au développement de leur pays » (Damamme, 2006). N'Diri Thérèse Assié-Lumumba, une historienne et sociologue ivoirienne, dresse un panorama de l'histoire de l'éducation en Afrique, en mettant en lumière les formes d'éducations avant la colonisation, ainsi que les changements induits par les systèmes coloniaux et les manifestations actuelles de continuité des postures sexistes. Sans omettre Marjorie Mbinlinyi et Dzodzi Tsikata, des professeures qui proposent respectivement de mettre la focale sur le rôle des institutions financières internationales dans le processus de réforme agraire en Tanzanie, et une analyse de la question de l'État comme acteur de la politique de genre au Ghana ou encore, Ngo Nlend (2020) qui s'est penchée sur le développement des études de genre dans l'espace universitaire camerounais, en questionnant la difficulté de la mise en place d'un champ épistémologique axé sur le genre, notamment en filière historique, « en lien avec les discours dominants sur les rapports de sexe, intériorisés par les hommes et les femmes, ainsi que leurs effets sur la construction d'un savoir sur le genre » (Ngo Nlend, 2020).

Selon l'autrice, après l'indépendance au Cameroun, quelques recherches sur la catégorie femme voient le jour, dans le but de **décoloniser l'image de la femme africaine dépeinte dans la littérature coloniale**. Durant les années 1990, des efforts sont fournis dans le domaine des sciences humaines et sociales, juridique et politique, afin de mettre en lumière, les constructions de genre dans l'espace public au Cameroun. Par contre, en histoire, la question du genre se manifeste tardivement. « Si cette réticence des études historiques envers le genre est parfois expliquée par des chercheurs de cette discipline par leur méfiance vis-à-vis d'une proposition conceptuelle perçue comme exogène et servant à promouvoir l'hégémonie épistémologique occidentale, d'autres facteurs doivent créditer pour cette situation » (Ngo Nlend, 2020). Par exemple, l'émergence de la nouvelle historiographie africaine, avec le souci de restituer à l'Afrique son passé occulté par l'historiographie ethnocentrique occidentale. Mais cette entreprise peine à s'opérationnaliser, et ce, même avec un cadre théorique d'analyse axé sur le passé endogène de l'Afrique. Selon l'autrice, cette approche pourrait constituer un mode d'enrichissement pour la discipline de l'histoire, ainsi que celle des femmes en particulier.

« Aujourd'hui encore, en contexte camerounais, les discours féminins ou féminisants doivent composer d'une part, avec la suprématie académique masculine et d'autre part, l'incapacité des chercheures à assumer le caractère polémique et anticonformiste du concept de féminisme. Mais surtout, la faible institutionnalisation et féminisation des études de genre continuent de grever les chances des études historiques de faire l'expérience de tous les bienfaits heuristiques de l'insertion de la dimension genre. si, dans son ensemble, la communauté des historiens camerounais s'est ouverte à l'histoire des femmes il y a bien des décennies, les mentalités demeurent particulièrement rétives aux analyses de genre, perçues comme émasculantes » (Ngo Nlend, 2020).

1.1.2 Genre et travail en Afrique subsaharienne

« Les Africaines sont ancrées dans la production sans être pour autant sur le « marché du travail ». Dans les faits, il y a peu de femmes « inactives ». Même dans les sociétés qui imposent la réclusion aux épouses, elles exercent diverses activités pour se procurer quelques moyens de subsistance. Travailler et très durement, c'est le lot de presque toutes les femmes, et ce, dès l'enfance. Pourtant, leur implication sur le marché du travail est difficile à apprécier, car les données statistiques sur l'emploi ne sont pas toujours disponibles, et quand il y en a, elles sont de piètres reflets de l'activité » (Locoh, 2013).

En prenant le cas du secteur de l'agriculture par exemple, Locoh (2013) présente quelques données chiffrées du bureau international du travail en 2011. Les femmes les plus actives travailleraient dans l'agriculture, et seulement un quart, dans les services (23 %). 7 % de femmes travaillent dans le secteur des industries, et un peu plus de 10 % des hommes sont passés de l'agriculture au secteur secondaire. En ce qui concerne les femmes, seulement 5 % se sont déplacées de l'agriculture aux services. Elles demeurent très minoritaires dans le secteur secondaire, soit 7 % de femmes et 20 % d'hommes.

Graphique N° 1 : Hommes et femmes en activité par secteurs (%). Évolution de 2000 à 2010. Afrique subsaharienne.

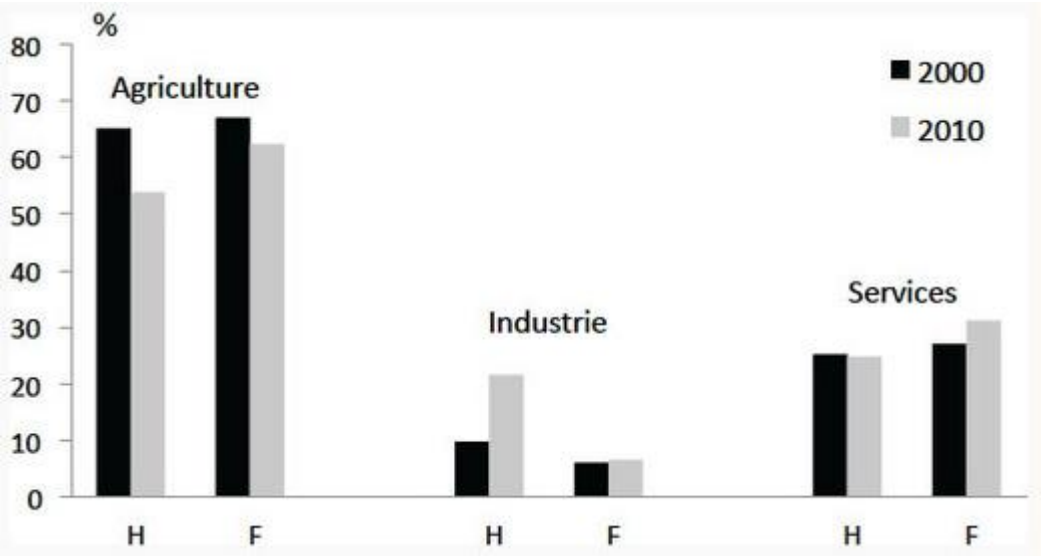

Source : (Locoh, 2013).

De manière plus générale, les filles sont très vite mises au travail domestique à leur retour de l'école. La plupart des femmes sont « inextricablement » vouées depuis l'enfance, aux tâches domestiques, qu'elles soient productives ou économiques.

« Les frontières d'âges ne limitent la participation au marché du travail que pour une petite fraction de la population, celle qui a accès à des emplois du secteur moderne salarié » (Locho, 2013). Le secteur de l'agriculture demeure celui dans lequel, les femmes sont le plus défavorisées. Si l'on souhaite aborder la question du marché du travail sous le prisme du genre, selon Locoh (2013) l'on pourrait se confronter à de nombreux obstacles. Notamment, le fait de ne pouvoir obtenir des données générales, au regard de la diversité des situations. En effet, les statistiques sont incomplètes et ne disent pas grand-chose sur certaines réalités. De même, il est difficile de déterminer les situations relatives à l'emploi, sous-emploi, chômage, et inactivités. En plus de cela, la plupart des femmes africaines font face à des inégalités persistantes.

Dans la même lancée, au sujet de l'activité économique des femmes, Charmes (2005) souligne un paradoxe assez troublant. Il explique en effet que la contribution de la femme africaine dans l'activité économique est assez importante, mais tout aussi grandement « sous-estimée ».

Il explique cet état des faits par trois raisons : leurs activités sont généralement sous-valorisées, un temps de travail multiple, dans le sens d'une pluriactivité non prise en compte, et une sous-valorisation également de leurs activités économiques marchandes. Par conséquent, elles apparaissent comme moins productives.

Ekamena Nsama (2014) se penche sur la question de l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Cameroun, en mettant en lumière les mécanismes de déploiements de ces écarts de salaire. Son analyse démontre, dans un premier temps, qu'il existe une discrimination et une ségrégation professionnelle à l'encontre des femmes. Ces dernières sont en effet, majoritairement dans des entreprises collectives et informelles, tandis que les hommes sont plus dans les entreprises privées et les hautes responsabilités de l'État. Ils perçoivent ainsi un salaire plus important.

Toutefois, il existe des secteurs, où les hommes sont des travailleurs indépendants, et dans lesquels ces derniers subissent une « ségrégation occupationnelle », et ceux qui sont des employés qualifiés sont discriminés. L'analyse montre enfin que cet écart salarial est « en majeure partie la conséquence de la structure du marché, et est lié à la position différente occupée par les hommes et les femmes sur ce marché » (Ekamena Ntsama, 2014).

Elle suggère ainsi, que quelques mesures soient prises, notamment, une amélioration des politiques du marché du travail, ainsi que de la promotion de l'emploi féminin dans des secteurs non agricoles au Cameroun, ou encore la multiplication des emplois productifs, et création de possibilités d'emploi pouvant leur permettre d'investir des emplois plus qualifiés.

1.1.3 Genre et médias en Afrique subsaharienne

« La femme en général et en particulier celles qui exercent un métier à caractère professionnel comme le journalisme sont très souvent victimes de ce qu'elles sont : femmes » (Bagare, 2019). Ce dernier étudie le rôle de la place de la femme dans trois quotidiens du Burkina Fasso et le résultat est sans appel. Les femmes font face à une multitude de discriminations institutionnelles. Il réalise dans un premier temps une approche statistique de la division sexuelle du travail dans les organes de presse quotidienne. En effet, malgré une montée fulgurante des femmes dans ce secteur dans toutes les régions du monde, il s'avère que dans certaines régions d'Afrique, ces effectifs stagnent.

Les causes peuvent aller des modalités de recrutement, ou encore des formations en journalisme, des stéréotypes de genre, ou des pesanteurs sociales. Bagare (2019) note que **le contexte socio-culturel ne favorise pas les femmes en Afrique subsaharienne.** Il affirme ainsi que les chiffres démontrent une position plus confortable des hommes dans les rédactions. Le même constat au sujet des stéréotypes de genre dans les médias est évoqué par Jamaneh (2014) dans son analyse des journaux en Éthiopie.

Graphique N° 2 : Les hommes et les femmes journalistes selon trois quotidiens au Burkina Fasso

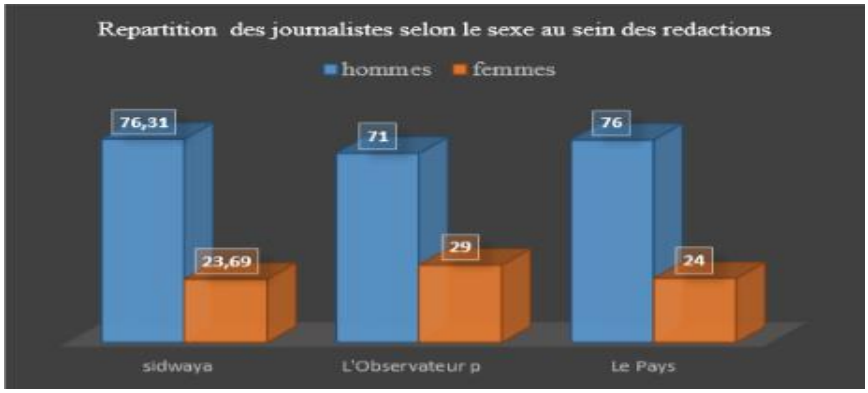

Source : (Bagare, 2019)

> « Les résultats de l'étude rapportent sans ambages le rôle important du sexe des employés dans l'attribution des tâches au sein des organes de presse au Burkina Faso. Que cela porte sur les effectifs des postes dévolus aux femmes ou de la place qu'elles occupent dans l'organigramme (Hiérarchie), le constat est le même dans le fond tant au niveau de la presse privée que gouvernemental » (Bagare, 2019).

Ainsi, en ce qui concerne les thématiques, on peut observer que les femmes sont toujours plus nombreuses dans des sujets à caractères sociaux, tandis que l'on retrouve les hommes dans les sujets plus « scientifiques ». La politique, l'économie ou encore le sport demeurent en majorité des secteurs masculins.

Graphique N° 3 : Répartition des thématiques en fonction des journalistes et en fonction des sexes

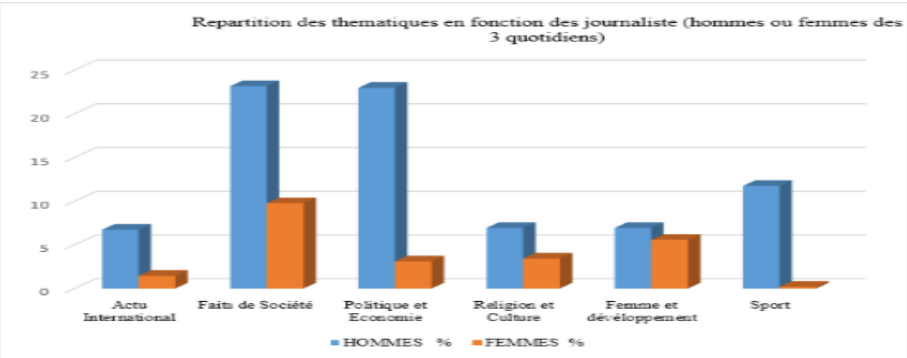

Source : (Bagare, 2019)

D'autres recherches se sont penchées sur le cas des femmes dans les médias africains, notamment Boateng (2017) au sujet de la disparité entre les sexes dans l'enseignement en journalisme au Ghana. Il analyse 16 années de données d'inscription extraites de l'unité des affaires académiques de l'institut ghanéen de journalisme (GIJ). Il note une féminisation importante du champ du journalisme, qui s'accompagne cependant de disparités genrées. Phénomène qui pourrait commencer d'après l'auteur, durant la scolarisation, au moment du choix des filières, où les filles vont s'orienter vers l'éducation, la santé, l'art, lettres, etc., ou encore, Gadzekpo (2009) qui souligne le manque de bourses d'études féministes sur les médias en Afrique, dans le cadre de la question de la transformation des médias, en proposant ainsi une réévaluation féministe des médias africains, ainsi qu'un programme de recherche pour les féministes africanistes. L'objectif étant de mieux outiller les médias et la recherche, sur le genre.

Pour le cas des femmes et des médias au Kenya, Okono (2013) note entre autres : que le statut professionnel des femmes journalistes stagne, que le sexe féminin « est un capital négatif au travail » sauf dans des cas exceptionnels, le phénomène de plafond de verre persiste, ainsi que celui du recrutement de « poupées Barbie » (pour signifier l'objectivation des femmes au moment de l'embauche, et la beauté devient ainsi un facteur d'embauche plus important), un manque d'information en ce qui concerne les politiques institutionnelles appliquées aux cas de harcèlement sexuel par exemple, un traitement différencié, des disparités entre le nombre de femmes diplômées en études de médias et celles travaillants dans les médias.

1.2 Problématisation, hypothèse, sous-hypothèses et objectifs

Cette section présente dans les premiers temps, la problématique de la recherche qui s'est formée à partir des premières pistes de recherches ainsi que l'hypothèse envisagée, qui constitue la possible réponse à la question de recherche. Il s'agira, en effet, de la piste la plus plausible à emprunter vis-à-vis de notre sujet de recherche. Nous présenterons également les différentes sous-hypothèses, constituées à partir de notre hypothèse. Ces sous-hypothèses sont présentées à l'aide de divers concepts, permettant de mieux saisir notre positionnement. Elle présente pour finir, les objectifs de la recherche, et met en lumière les lignes d'analyse qui vont permettre de traiter le sujet choisi.

1.2.1 La problématique

Notre sujet de recherche vient s'inscrire dans la lignée des travaux axés d'une part, sur les **questions de genre**, étant donné que nous nous penchons sur le cas des femmes journalistes, et d'autre part, sur la question de **la féminisation des professions.** Et en particulier, ceux qui sont axés sur la féminisation des professions dites « masculines ». Les bastions masculins.

> « Les mécanismes de l'entrée des femmes dans les anciens « bastions masculins » sont complexes et demandes à être chaque fois saisis au regard des enjeux propres à tel ou tel groupe professionnel, dans tel ou tel contexte sociohistorique. La féminisation n'intervient jamais dans un contexte stable et s'articule toujours à d'autres phénomènes de changement, notamment sur le plan de la démographie professionnelle, à travers des crises de recrutements ou des luttes autour de la délimitation des frontières entre groupes professionnels » (Le Feuvre & Guillaume, 2007).

Plusieurs travaux soulèvent, de manière plus générale, cette question, en mettant en exergue, les difficultés rencontrées par les femmes lorsqu'elles accèdent à une profession typifiée masculine. Notamment, Gouyon et al., (2016), au sujet de la lente féminisation des professions culturelles, Le Feuvre (2001), au sujet de la féminisation des professions médicales, Achin (2005), au sujet de la représentation du métier de député, Jobard et De Maillard (2015), avec la question de la profession policière, ou encore Darley et Gauthier (2014), avec la féminisation des commissariats français.

> « La féminisation d'un métier ou d'une profession désigne généralement la croissance du nombre de femmes dans une activité identifiée comme masculine, au vu de l'hégémonie des personnels masculins en son sein et/ou des « qualités » socialement

jugées nécessaires pour l'exercer. Au-delà du constat statistique, les analyses sociologiques mettent toutes en avant la dimension dynamique du phénomène : la féminisation doit être considérée avant tout comme un processus, dont il s'agit de percer la logique, les modalités et les effets » (Malochet, 2007).

De manière générale, selon Macholet (2007), trois usages peuvent être observés dans la littérature. La féminisation peut être appréhendée comme un moyen d'instaurer une égalité de genre, une « dynamique d'égalisation ». Elle peut être appréhendée comme une « inversion quantitative », lorsque l'on constate une féminisation fulgurante d'une profession, délaissée par les hommes, ou encore comme un moyen de reconstruire la frontière entre les métiers masculins et féminins, en renversant la hiérarchie.

« Elle renvoie alors à l'ouverture discrète vers des femmes qui, progressivement, contribuent à transformer les représentations et les comportements masculins » (Le Feuvre, 2007).

Le Feuvre et Guillaume (2007) notent une typologie de discours « profanes » mettant en exergue les différents paramètres de processus de féminisation des bastions masculins. Ils en identifient ainsi quatre. Dans un premier temps, ils soulignent qu'il est question d'approches essentialistes, qu'ils dénomment **« féminitude »** tendant à attribuer aux femmes des qualités « naturelles » féminines, d'autant plus que leurs arrivées sont très souvent justifiées par des « besoins » des institutions en matière de ressources humaines.

« Il consiste à mobiliser les mêmes principes de différenciation des catégories de sexes, mais pour montrer que la « valeur » attachée aux spécificités féminines est potentiellement variable dans le temps. Ainsi, tout en restant « ce qu'elles ont toujours été », les femmes peuvent espérer intégrer quelques riches professionnels spécifiques, mais modifier pour autant l'éthos professionnel dominant, qui continue de valoriser les hommes et le masculin » (Le Feuvre & Guillaume, 2007).

Un second discours, la **« virilitude »,** justifie l'entrée des femmes dans les professions dites masculines, par une possible socialisation « à l'envers », faisant d'elles des cas particuliers ou exceptionnels. D'autant plus qu'elles sont généralement peu nombreuses. Le troisième discours repose sur **« l'immuabilité totale de la « domination masculine »** comme système social ». (Le Feuvre & Guillaume, 2007) suggérant ainsi que les femmes intègrent des professions qui sont en voies de dévalorisation ou qui sont les plus dévalorisées.

« De ce point de vue, on suppose que les principes de différenciation et de hiérarchisation des catégories de sexe perdurent à l'identique et que l'entrée des femmes dans les anciens bastions masculins constitue un leurre en matière d'avancement de l'égalité des chances » (Le Feuvre & Guillaume, 2007).

Et le quatrième discours, appelé **« dépassement du genre »,** relève de « la reconfiguration potentielle des fondements matériels et idéels du système sexe/genre ». (Le Feuvre & Guillaume, 2007). Il tient compte du caractère social du rapport social de sexe, en examinant en détail les modalités du processus de féminisation afin de comprendre à quels niveaux ils viennent justifier les postures de différenciation/ hiérarchisation des catégories de sexe ou encore à les dépasser.

Dans le contexte journalistique, cela nous renvoie à la question du processus de professionnalisation du genre en journalisme. Erik Neveu (2000) explique qu'il existe une sous-représentation des femmes dans certains secteurs médiatiques qui pourrait avoir plusieurs impacts sur la carrière de ces dernières. Cette place minorée des femmes dans les contenus ou les entreprises médiatiques fait l'objet d'enquêtes depuis la nuit des temps, car cela renvoie au problème de l'égalité hommes/femmes au sein des médias.

La littérature scientifique révèle que dans les médias, on retrouve davantage les femmes dans des domaines dits « féminins ». De manière plus générale. Cela pose la question de savoir si les médias sont sexués. Et s'il s'agit de la raison pour laquelle les femmes sont moins présentes dans des domaines tels que le sport, ou (dans le cas qui nous intéresse : le domaine du journalisme de guerre). Nous savons ainsi que la question de l'égalité hommes et femmes dans les pratiques journalistiques est encore très présente dans la littérature, et est étudiée de manière dialogique, avec les questions d'assignations genrées et de répartitions sexuées des fonctions hiérarchiques, ou de clivages hommes/femmes. Plusieurs travaux font état de cette situation, notamment, Damian-Gaillard et al. (2021), Eveno (2003), Harvey (2014), ou encore Grossetête (2016), Damian-Gaillard et al. (2009), et Lipani (2018). Partant de ce postulat, la question de recherche précisément posée est donc de savoir : **quels sont les facteurs qui limitent l'engagement ou la progression des femmes dans le journalisme de guerre en Afrique subsaharienne, et précisément au Tchad et au Cameroun ?** Il faudrait ainsi mettre le doigt sur ce qui freine véritablement ce processus. Pourquoi un tel ralentissement surtout dans les sociétés d'Afrique subsaharienne.

Il faut rappeler que parler de l'évolution des femmes dans le reportage de guerre revient également à se poser des questions sur la féminisation du journalisme en Afrique. Nous partons du principe que la paupérisation des données dans la littérature scientifique, au sujet des femmes journalistes africaines dans le journalisme de guerre, pourrait traduire une faible activité féminine de ce côté, voire une activité inexistante.

1.2.2 Hypothèse

Nous allons établir notre hypothèse, sur la base de données générales, sur la situation des femmes journalistes en Afrique. Prenons le cas du secteur de la politique, un secteur qui comporte socialement, les mêmes substances que celles du journalisme de guerre. Au sujet de la représentation des femmes dans les médias et écarts entre les genres en Afrique, le monitorage des médias en Afrique et Gender Links de 2021, note que dans la couverture médiatique politique par exemple, domaine généralement et majoritairement assiégé par les hommes, il existe une inégalité de genre exacerbée qui traduit une inégalité des effectifs dans les rédactions également.

Le document présente ainsi un graphique du GMMP (Global Monitoring Project) de 2015, mettant en exergue la répartition des femmes journalistes par rubriques. Ces données soulignent que les femmes journalistes sont plus nombreuses dans la rubrique science et santé (47 %), et moins présentes dans la rubrique politique et gouvernement (30 %).

Graphique N° 4 : Femmes reporters et journalistes par rubriques en Afrique – GMMP 2015

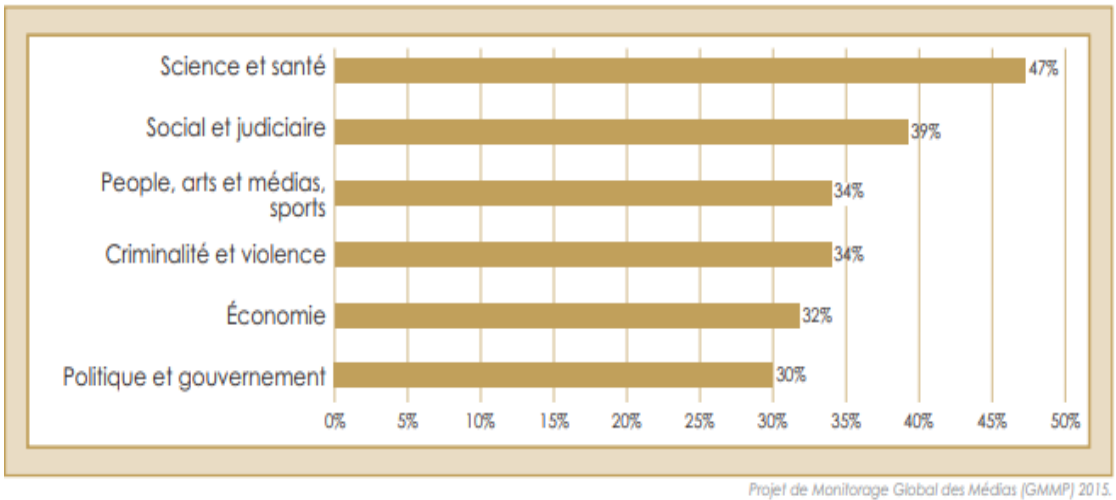

Source : (*Baromètre africain*, 2021)

De plus, il semble que de manière générale :

> « Les femmes qui intègrent la politique posent problème aux médias d'information grand public. Car elles représentent un défi pour l'autorité masculine. Elles défient également les classifications faciles. De ce fait, l'examen minutieux du travail des femmes en société est étroitement lié à leurs rôles traditionnellement définis en tant que « femmes ». Leurs images cadrent bien avec les perceptions culturelles, qui ont cours sur les femmes. Ces images contribuent à maintenir la structure patriarcale en véhiculant des images restreintes et limitées des femmes » (*Baromètre africain*, 2021).

Le rapport présente, en guise d'exemple, la caricature d'une vice-présidente du Front national du Botswana (BNF), après sa défaite aux élections pour être présidente du parti.

Caricature N° 1 : La vice-présidente Dr Katheleen Letshabo



Source : (*Baromètre africain*, 2021)

Cette image, tend à lui confisquer sa féminité, véhiculant ainsi l'idée selon laquelle, elle se serait aventurée dans un domaine qui ne lui appartient pas. Un autre graphique du GMMP met en lumière le fait que durant les 15 dernières années (en tenant compte de l'année de publication du rapport), le pourcentage de femmes journalistes en Afrique rapportant des informations est en évolution, passant de 24 % à 35 %. Une tendance qui semble positive, mais qui est encore loin de traduire une parité.

Graphique N° 5 : Femmes reporters et journalistes en Afrique dans le GMMP de 2015

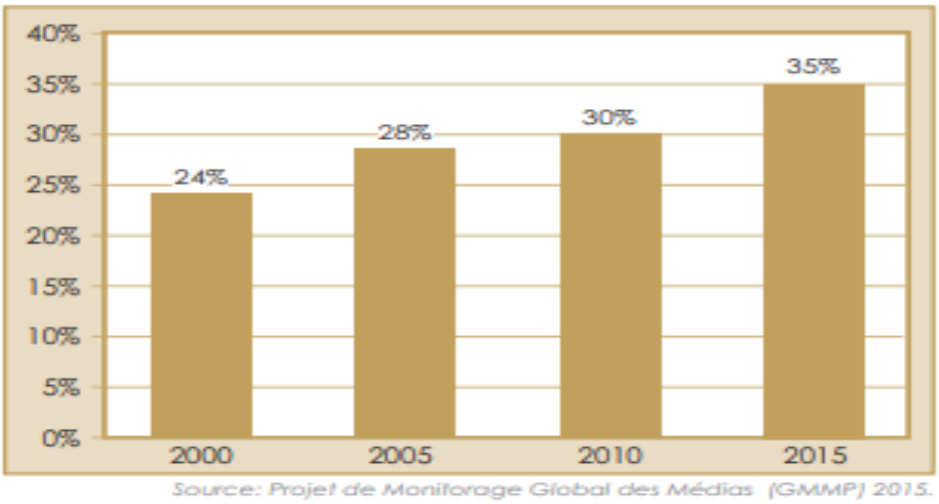

Source : (*Baromètre africain*, 2021)

De manière plus générale, d'après les données du rapport du GMMP de 2020, dans certains pays d'Afrique, il existe un écart plus important de la couverture de l'actualité politique entre les sexes.

Tableau N° 1 : Les femmes journalistes par grands thèmes, et par région, 2020

	Afrique	Asie	Caraïbes	Europe	Amérique latine	Middle East	Amérique du Nord	Pacifique
Politique et gouvernement	21%	34%	55%	37%	40%	50%	43%	52%
Économie	34%	42%	41%	43%	43%	40%	30%	49%
Science et santé	43%	50%	56%	48%	48%	50%	50%	63%
Social et juridique	38%	45%	54%	44%	42%	53%	46%	55%
Criminalité et violence	28%	38%	41%	31%	34%	25%	31%	51%
Genre et connexes	65%	16%	33%	55%	38%	.	100%	0%
Célébrités, arts et médias, Sports	42%	41%	61%	41%	34%	45%	50%	24%
MOYENNE RÉGIONALE	**32%**	**41%**	**50%**	**41%**	**41%**	**46%**	**43%**	**48%**

Source : (*GMMP-2020*).

Selon le rapport du GMMP de 2020, lorsque l'on étudie de près les sous-thèmes des grands thèmes composés, l'on note très clairement que même si les journalistes femmes abordent plus de sujets diversifiés qu'au cours des années précédentes, il existe toujours une certaine ségrégation horizontale dans ces sujets, de manière à ce qu'elles soient plus susceptibles d'écrire sur des sujets qui intéressent traditionnellement davantage les femmes.

Nous pouvons ainsi apporter une réponse hypothétique à notre problématique. La sous-représentation des femmes dans les médias a fait l'objet de plusieurs travaux de recherches. Une sous-représentation qui tendrait à nier les capacités féminines à exercer dans certains domaines journalistiques. Nous pouvons alors supposer que la place minorée des femmes dans certaines professions dites « masculines », notamment au Tchad et au Cameroun, pourrait être le résultat d'une **sous-valorisation de ces dernières ou de leurs compétences, ou d'une sous-représentation de ces dernières**. Dans le contexte médiatique, nous parlons du secteur du *Hard news*. Domaine dans lequel nous retrouvons également le journalisme de guerre.

1.2.3 Les sous-hypothèses

Cette hypothèse pouvant être justifiée de plusieurs manières, il nous semble alors adéquat de proposer quelques sous-hypothèses, afin d'essayer d'esquisser les possibles manières par lesquelles pourrait se traduire cette sous-représentation ou sous-valorisation des femmes journalistes au Tchad et au Cameroun.

- **Le contexte socioculturel**

Nous voulons questionner une pratique professionnelle qui est socialement perçue comme intrinsèquement masculine. Parce que cette pratique porte en elle, toutes les caractéristiques habituellement définies comme masculines. Nous n'écartons pas alors la possibilité qu'il puisse exister quelques interférences entre les rôles qui sont attribués aux femmes dans les sociétés et ce à quoi elles pourraient aspirer professionnellement. Au sujet du rôle des femmes dans le développement en Afrique, par exemple, Bugain (2005) écrit :

> « Le régime patriarcal accentue la hiérarchisation sociale, et réagence la division sexuelle du travail ; les inégalités matérielles et socio-culturelles s'aiguisent. Les femmes passent progressivement d'un rôle social global à un rôle partiel et plus marginal. Ce processus implique des transformations au niveau de la socialisation qui renforcent la structure sociétale inégalitaire. Au cours du temps, la femme commence à jouer un rôle plus effacé » (Bugain, 2005).

Ainsi, nous partons du principe que les inégalités culturelles pourraient participer en une exclusion des femmes de certaines pratiques pouvant être perçues comme essentiellement masculines. Il faut savoir que dans la plupart des sociétés africaines, la famille joue un rôle très important. Il s'agit du soubassement de l'inculcation des valeurs féminines et masculines, permettant ainsi de déterminer les rôles des uns et des unes dans la société.

> « L'éducation de la femme l'oriente davantage dans la sphère domestique et privée en la préparant avant tout au mariage. Toute autre activité qu'elle peut entreprendre est périphérique. Malgré le fait que la famille puisse généralement contribuer à atomiser la conscience sociale des femmes par une éducation sexiste, leur insertion constante dans l'entité familiale et clanique les prédispose à la participation à la vie associative » (Bugain, 2005).

Partant du postulat que la femme africaine puisse entretenir des rapports très étroits avec le socle familial et les valeurs fortement essentialistes qui lui sont transmises, il est donc probable que le contexte culturel puisse représenter un obstacle dans le type d'activité que nous soumettons à une recherche ici. Cette éducation « sexiste » ne pourrait que les orienter dans les différents choix de carrières. Cela peut également expliquer le fait que les femmes journalistes en Afrique soient peu présentes dans le domaine de la politique par exemple.

- **Le syndrome d'imposture**

Cadoche et De Montarlot (2020) expliquent que le syndrome d'imposture, est un manque de confiance en soi, généralement manifesté par les femmes et de plusieurs manières. Il existerait plusieurs raisons permettant de justifier ce syndrome chez les femmes. Notamment, des raisons historiques, sociétales, et familiales.

Concernant **les raisons historiques**, elles affirment que longtemps, sous le joug du patriarcat, les femmes ont été élevées dans la fragilité. Ce phénomène serait donc, en grande partie, un produit de siècles, de domination masculine. Il semble que, contrairement aux hommes qui depuis l'Antiquité écrivent leurs prouesses afin de demeurer dans l'histoire, les femmes, quant à elles, ont toujours demeuré dans l'ombre. « Mères silencieuses, ménagères de l'invisible, elles s'effacent sur le grand théâtre de la mémoire ». (Cadoche et De Montarlot, 2020, p. 57). C'est ce qui expliquerait qu'aujourd'hui, elles ont des difficultés à se mettre au-devant de la scène.

Les raisons sociétales, quant à elles, s'expliquent par les nombreuses injonctions véhiculées par la société. Notamment les injonctions autour du corps (les exigences de perfections, de performances, de normes de beautés) les injonctions autour de la beauté (un déséquilibre entre les normes de beauté imposées aux hommes et aux femmes, surtout en fonction de leurs âges) et les injonctions amoureuses (la question de l'image idéale du couple et de la famille qui pèsent davantage sur les femmes). Et **les raisons familiales** se réfèrent à certains facteurs, comme l'attente parentale par rapport aux filles, qui diffère souvent des attentes envers les garçons. « La norme culturelle des genres tend à encourager les petites filles à s'occuper des autres, les incitant parfois à faire passer les besoins des autres avant les leurs, ce qui plus tard se traduira par une hésitation à dire non ou à se cantonner dans un rôle de soutien, à la deuxième place » (Cadoche et De Montarlot, 2020, p. 86). Les autrices dressent également une typologie du syndrome d'imposture afin d'identifier leurs manifestations chez les femmes.

La perfectionniste : Les psychologues parlent d'exigences élevées ou de standards élevés. Une impression de ne jamais être à la hauteur, et penser que ce n'est jamais assez. Qu'il s'agisse du domaine professionnel ou d'autres aspects de la vie. Cela peut se manifester par une surcharge de travail, réticence à se lancer dans de nouveaux projets par peur de l'échec, sévérité vis-à-vis de soi-même, autocritique cinglante. Vouloir se surpasser pour prouver sa légitimité.

L'experte : Une injonction à tout connaître. Avant de se lancer dans une entreprise, l'experte voudrait avoir une vue d'ensemble complète et maîtriser son sujet, devenant ainsi « l'éternelle étudiante de sa vie ». Cela peut être un frein considérable pour s'engager dans un nouveau travail ou prendre de nouvelles responsabilités.

L'indépendante : L'indépendante s'assigne une tâche et veut la mener jusqu'au bout. Travailleuse, solitaire et minutieuse, elle pense qu'elle doit tout maitriser toute seule. Le fait de demander de l'aide est un aveu de faiblesse. Un échec insurmontable.

La surdouée : Pour la surdouée, la compétence se mesure en termes d'efficacité et de rapidité. « Lutter pour maîtriser un sujet ou une compétence, ne pas être capable de réussir dès le premier essai, cela équivaut à une situation d'échec et de honte » (Cadoche et De Montarlot, 2020, p. 106). Elle se dit alors qu'elle n'est pas assez bien si elle doit fournir le moindre effort, elle doit réussir du premier coup, sinon elle se voit comme inefficace.

La superwoman : « On pourrait comparer la superwoman à la déité indienne Shiva, dotée de quatre bras et d'un troisième œil, capable d'organiser le monde. » (Cadoche et De Montarlot, 2020, p. 107). Elle mesure sa compétence au nombre de rôles qu'elle arrive à endosser remarquablement. Faillir à un seul de ces rôles équivaut une fois de plus à un sentiment de honte parce qu'elle devrait pouvoir tout gérer. Elle a des caractéristiques qui se rapprochent du perfectionnisme, mais elle « démultiplie » ces exigences et déploie ses rôles à plusieurs pôles.

La dévouée : Il s'agit ici de femmes qui manifestent une attitude de dévotion allant parfois jusqu'au « sacrifice et à la victimisation. L'écoute de soi est reléguée au second plan, la peur de décevoir devient envahissante » (Cadoche et De Montarlot, 2020, p. 109). Elle décide de rester en arrière-plan, non pas par manque de capacités, mais à cause du frein social.

La fausse confiante : « Sous une apparente luminosité, la « fausse confiante » cache une face plus sombre et un manque fondamental d'acceptation de soi. Étaler une confiance débordante, montrer au reste du monde que l'on peut faire trois fois plus que les autres, afficher […]. Tout cela n'est pas forcément le reflet d'une bonne estime de soi » (Cadoche et de De Montarlot, 2020, p. 113).

Toutes ces définitions de manifestations du syndrome d'imposture vont nous permettre de déterminer si les femmes de nos terrains de recherche pourraient être sous l'influence de ce syndrome. De même, si certaines de ces femmes hésitent à intégrer certains secteurs du métier de journaliste, car elles seraient ensevelies dans les lianes du syndrome d'imposture.

Dans le cadre d'un projet montréalais, réalisé entre 2016 et 2019, appelé « Défis 100 jours l'effet A » et permettant de mettre en valeur le talent de professionnelles, des femmes ont eu l'opportunité de travailler sur leur confiance en elles et leur pouvoir d'influence. Ziani et al. (2020) ont pu relever que le syndrome d'imposture est un enchevêtrement d'une pluralité de sentiments. Et ces sentiments induisent ainsi des comportements nocifs ayant un impact sur ces femmes ainsi que sur l'organisation pour laquelle elles travaillent.

> « Parmi les comportements nuisibles répertoriés, on remarque que les femmes se déprécient volontairement ou s'abstiennent souvent de parler lorsqu'elles devraient pourtant s'exprimer. Elles en font parfois trop pour compenser une lacune illusoire ou, à l'inverse, s'avouent vaincues avant d'avoir entrepris un projet. D'autres comportements sont orientés vers autrui. Par exemple, certaines femmes tentent de dissiper leur malaise en recherchant l'approbation de leurs collègues et de leurs supérieurs ou en attribuant le

mérite à quelqu'un d'autre lorsqu'on les félicite pour leur bon travail » (Ziani et al., 2020).

Les auteurs présentent ainsi une illustration de la conceptualisation du syndrome de l'imposteur chez les femmes créées à partir des témoignages de femmes ayant participé au « Défi 100 jours l'effet A ».

Illustration N° 2 : Conceptualisation du syndrome d'imposture chez les femmes



Source : (Ziani et al., 2020).

- **Les stéréotypes de genre**

Les stéréotypes de genre sont des représentations verbales ou non verbales péjoratives, qui ont pour vocation à associer des rôles, des comportements, ou des caractéristiques réducteurs aux différents sexes, sans tenir compte de leur individualité.

Il est donc question d'une naturalisation stéréotypée des comportements de genre.

> « Il déclenche une double démarche par laquelle on réduit l'identité de femme et l'identité homme à un certain nombre de rôles, de comportements, de caractéristiques, d'attributs tout en imposant aux individus d'être un homme ou une femme en cadrant à ces seuls rôles, comportements, caractéristiques, etc. On retrouve ainsi des qualités « féminines » de bienveillance, d'attention à l'autre, orienté sur le relationnel » (Debray et al., 2017).

Selon Debray et al. (2017), il existe des études dans divers domaines faisant état des difficultés que rencontrent les femmes dans l'univers professionnel, alimenté par des questions d'égalité professionnelle. Notamment, dans les critères de recrutement et de salaire, les promotions et l'évolution professionnelle (le plafond de verre), ainsi que les postes proposés et les niveaux de qualification chez les femmes et les hommes. Ces stéréotypes résultent souvent de la société, des représentations sociales en fonction des époques, les tendances, ainsi que la culture. « L'étude de genre s'est intéressée à l'ensemble des traits comportementaux et des conventions sociales, de notre éducation, de notre vie familiale, de nos traditions. Les stéréotypes alimentent nos interprétations qui nous conduisent à « catégoriser » les personnes en fonction du genre, de l'origine raciale, de l'âge ou du groupe social » (Debray, et al., 2017).

Selon Doutre (2012) les stéréotypes peuvent entrainer des préjugés négatifs de type ambivalents. Elle parle ainsi de sexisme hostile et de sexisme bienveillant.

> « Le premier correspond à la conception traditionnelle du sexisme, une attitude négative fortement agressive vis-à-vis des femmes, alors que le second est un ensemble d'attitudes affectives intercorrélées vis-à-vis de celles-ci. Ce sexisme bienveillant est appuyé sur les stéréotypes de genre et amène les hommes à considérer que les femmes sont fragiles et sensibles, elles sont peureuses et ont besoin des hommes pour les protéger. Alors que le sexisme hostile se développe lorsque les femmes sont en compétition avec les hommes et deviennent menaçantes pour leurs statuts » (Doutre, 2012).

Ainsi, dans le monde professionnel, ces stéréotypes conduisent à une hiérarchisation entre les individus. Les femmes bénéficiant alors, dans plusieurs cas, d'une position jugée moins importante que leurs confrères.

> « Ces idées préconçues peuvent empêcher les femmes et les hommes d'accéder à des activités ou des métiers qui correspondent à leurs réelles aspirations. En effet, par souci

de conformité à leur identité de genre, les individus peuvent s'autocensurer en renonçant à tel ou tel poste. En outre, les pratiques discriminatoires, directes ou indirectes, de la part de certains employeurs expliquent également les inégalités professionnelles dont la non-mixité des métiers ou les écarts de salaires persistent. Ces pratiques sont largement fondées sur les stéréotypes sexistes » (Debray, et al., 2017).

Il est alors envisageable que ces préjugés puissent avoir un impact sur les trajectoires professionnelles féminines, dans la pratique du journalisme. De ce point de vue, les domaines du *hard news*, peuvent représenter des forteresses quasiment inaccessibles pour les femmes.

- **La genrification des professions**

La genrification des professions, telle que nous l'employons ici, fait référence à la division sexuelle du travail[2]. Précisément au **principe de séparation**, selon lequel, il existerait des travaux de femmes et des travaux d'hommes. En d'autres termes, des métiers genrés ou de ségrégation genrée dans le monde professionnel. Si l'on part du principe qu'il pourrait exister des stéréotypes de genre, permettant d'attribuer aux uns et aux unes des rôles de genre, il est également possible qu'il existe une perception collective genrée des métiers ou de certaines pratiques professionnelles. Il pourrait s'agir d'un moyen de compréhension des déterminants du partage des tâches dans les médias. Ainsi, cela concerne essentiellement le travail.

« La ségrégation que l'on observe entre les hommes et les femmes sur le marché du travail est l'aboutissement d'un processus long. Elle commence en effet dès la petite enfance, s'enracine sur les bancs de l'école, du lycée et de l'université pour se cristalliser à l'arrivée sur le marché, moment où les individus choisissent et sont choisis par les employeurs. La ségrégation professionnelle est donc le fruit, longuement muri, d'une construction sociale qui inclut, mais dépasse largement le phénomène, plus ponctuel, de discrimination sur le marché du travail au sens où l'entendent les juristes et les économistes » (Couppié & Epiphane, 2006).

[2] « La division sexuelle du travail est la forme de division sociale découlant des rapports sociaux de sexe ; cette forme est modulée historiquement et socialement. Elle a pour caractéristique l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.) » (Kergoat, 2017).

Il s'agit alors de l'intégration de l'idée selon laquelle, les hommes et les femmes ne peuvent effectuer le même genre de tâches. À la différence du stéréotype de genre, il ne s'agirait pas forcément de discriminations (même si cela peut conduire à diverses formes de discrimination), mais cela relève davantage des croyances.

Une personne peut considérer comme anormal le fait qu'une femme soit militaire par exemple ou qu'un homme soit danseur (danse classique en particulier) ou même maquilleur.

Cela peut être vu comme un non-respect des codes de la société ou encore comme contraire aux croyances d'un point de vue culturel. Et c'est de cette manière qu'on en vient aux pratiques discriminatoires. Cette ségrégation, dans le sens de séparation, commence alors par une ségrégation éducative. Moment où nous apprenons les rôles que nous sommes prédestinés à jouer dans la société.

Il existe de nombreux travaux en sociologie du genre et du travail qui ont démontré que l'évolution de la scolarité des femmes induit une féminisation des métiers dits féminins, et beaucoup moins diversifiés que les métiers masculins. Cette division sociale du travail maintient encore les femmes dans des activités pouvant être pratiquées de manière contingente et qui socialisent les qualités provenant traditionnellement de la sphère domestique.

S'il est vrai qu'il existe une antiféminisation du reportage de guerre en Afrique, alors ce phénomène pourrait s'expliquer à travers ce biais. Ces constructions qui font que les uns et les unes se pensent intrinsèquement conçus pour accomplir telle ou telle tâche professionnelle.

1.2.4 Les objectifs

Notre objectif principal est de tenter de déterminer s'il existe une antiféminisation dans les pratiques journalistiques au Tchad et au Cameroun. Une forme d'invisibilisation qui justifierait donc la difficulté pour ces femmes, d'accéder à la pratique du journalisme de guerre. Nous allons ainsi, procéder étape par étape en partant des généralités, pour revenir progressivement à la question de recherche. Il est nécessaire avant tout de déterminer un certain nombre d'informations et de les soumettre à une analyse pour établir des résultats concrets. En effet, nous ne pouvons situer la recherche, uniquement en questionnant un pan de la profession du journalisme, au féminin dans deux terrains nationaux distincts. Ainsi, il semble nécessaire, dans un premier temps, de questionner la pratique du journalisme dans les pays de recherches.

Cela passe par les processus de professionnalisation, les processus de féminisation des pratiques journalistiques. Peut-on parler de réparations genrées des spécialités journalistiques, de distribution sexuée des fonctions hiérarchiques, de représentation des unes et des autres dans les contenus journalistiques ? Il faudrait tenter de déterminer si les journalismes pratiqués au Tchad et au Cameroun possèdent des codes, ou des schémas particuliers, pouvant s'avérer désavantageux pour les femmes. Quels sont les habitudes journalistiques, ou les *habitus* des journalistes.

Il sera par la suite question d'établir un état des lieux de la pratique du reportage de guerre dans ces deux pays. Est-ce que le reportage de guerre s'inscrit ou pourrait s'inscrire dans le journalisme en Afrique ? Comment est-il appréhendé/pratiqué ? Quelles sont les modalités de la couverture de conflits armés au Tchad et au Cameroun ? Quelles sont les différentes conceptions de cette pratique ? Est-ce que cette question ne devrait pas se poser dans ces contextes particuliers ? En somme, s'agit-il d'un questionnement qui arrive de manière prématurée ou inadaptée ?

Il s'agira enfin de déterminer, dans un contexte particulier, les différentes articulations des pratiques journalistiques tournant en particulier autour des femmes. Même si la situation des hommes journalistes n'est sans doute pas à occulter dans cette recherche. Existe-t-il des figures africaines féminines du reportage de guerre ? La recherche documentaire scientifique et médiatique ne fournissant pas assez d'éléments sur cette question, il est nécessaire de se rapprocher des terrains afin de questionner les différents acteurs des médias. Là encore, il est question de tenter de déterminer si la question peut être posée dans ces contextes en particulier.

Étant donné que nous nous questionnons sur une possible antiféminisation des reportages de guerre au Tchad et au Cameroun, nous voulons **comprendre les causes ainsi que les articulations de cette antiféminisation**. Autrement dit, il s'agit de tenter de déterminer un ou plusieurs faits, comme produisant un autre fait (qui constituerait cette invisibilisation féminine dans le journalisme de guerre au Tchad et au Cameroun). Il faudrait alors identifier les faits qu'il conviendrait de mettre en relation. Si tant est qu'il soit possible de parler d'une antiféminisation.

En effet, il est possible que le matériau récolté traduise une invisibilisation féminine dans certaines pratiques journalistiques. Ainsi, il s'agira d'aller creuser du côté des différents facteurs qui participent à cette invisibilisation.

S'agirait-il alors de facteurs plutôt endogènes ou de facteurs exogènes ? Il est également possible que la pratique soit peu connue et cela pourrait constituer également une cause.

Les objectifs de cette recherche sont ainsi classifiés à la manière d'une pyramide inversée (non pas dans un sens journalistique, qui implique d'aller droit au but), mais il s'agit plutôt de partir du général, au particulier sur différents niveaux.

Obtenir des données **sur le journalisme de manière générale**, obtenir des données sur les **pratiques journalistiques**, obtenir des données sur les **pratiques journalistiques au féminin,** et enfin, obtenir des données sur la **pratique du journalisme de guerre** (de manière générale) et mettre la focale sur **le cas des femmes** vis-à-vis de ce journalisme en particulier.

1.3 Quelques concepts fondamentaux

Nous allons définir ici tous les mots-clés qui constituent des éléments importants à vérifier dans cette recherche. Il s'agit des différents aspects sur lesquels nous allons nous centrer pour vérifier nos sous-hypothèses. Quelques concepts sont employés afin de proposer des définitions plus intelligibles. Il s'agit également de mots que l'on retrouve dans la formulation de notre hypothèse, ainsi que celle de notre problématique.

1.3.1 Anti-féminisation

Nous avions précédemment parlé de féminisation des professions. Ce qui implique une arrivée des femmes dans une profession, et dans la plupart des cas, l'on fait référence à une profession majoritairement exercée par les hommes. Ainsi, *à contrario*, l'antiféminisation, implique de prime abord, une exclusion de la catégorie « femmes » dans ce même type de profession. L'antiféminisation se réfère ainsi, à diverses formes de mécanismes mis en place (par les hommes, par les dirigeants d'entreprises, ou encore par la société plus largement), afin d'empêcher les femmes d'accéder à un certain type de métiers. C'est un mécanisme qui peut être mis en place par le biais de croyances conduisant à une genrification des professions par exemple. Alors, l'on peut parler d'antiféminisation, lorsque l'on croit que l'entrée des femmes dans un métier pourrait conduire **à une dévalorisation de ce métier**. Il s'agit alors d'un positionnement idéologique qui traduit une volonté de maintenir les femmes dans certains carcans. Cette antiféminisation induit très souvent une mise en corrélation entre « féminisation » et « dévalorisation », comme un pléonasme qui à lui seul, permet de justifier des cas de baisse de prestiges de certains métiers. L'on va alors attribuer cette malheureuse situation à la présence ou au travail des femmes. Il ne s'agit alors ni plus ni moins que de la

manifestation collective d'une inquiétude de la perte du statut d'un métier. Les femmes seraient alors comme des bombes à retardement, qui de toute manière vont faire voler en éclat le métier dans lequel elles entrent ou souhaitent entrer. Et ce, parce qu'elles sont des femmes, « travaillant comme des femmes ». Donc « supposément » moins bien qu'un homme. Nous concevons cette idéologie comme un accident de la pensée, qui se veut dangereusement et particulièrement discriminante pour la gent féminine. Cette croyance de la louve dans la bergerie qui vient mettre à mal l'écosystème professionnel établi, tend à déchoir les capacités professionnelles féminines avant même que ces dernières aient pu démontrer leurs performances.

> « La féminisation d'une profession s'accompagne souvent d'une interrogation ou d'un soupçon sur la dégradation de l'image de la profession, sur une perte potentielle de prestige de l'activité ou du métier. Une profession qui se féminise n'est-elle pas une profession qui se dévalorise (d'où l'accès des femmes comme conséquences) ? Et, en retournant la question : une profession ne se dévalorise-t-elle pas parce qu'elle se féminise (où la cause réside dans l'arrivée des femmes) ? » (Ravet, 2003).

Si la pratique du journalisme de guerre est effective au Tchad et au Cameroun, alors il est possible que l'accès des femmes soit ralenti du premier point de vue évoqué par Ravet (2003). Notamment sur le fait qu'il puisse y avoir des craintes quant à leur intégration dans ce type de journalisme, ce qui conduirait alors à une dévalorisation de la pratique. Dans ce cas-là, la réponse consiste à instaurer une série d'obstacles de manière consciente (ou pas). Parce qu'il est possible que les intentions ne soient finalement pas essentiellement mauvaises, d'où le terme de « croyances ». Mais plutôt résultantes d'une intégration des normes et des pratiques de genres. Mais elles peuvent être conscientes dans le sens où l'on pense profondément qu'un travail d'homme a plus de valeur qu'un travail de femme dans certaines circonstances, pour certaines pratiques, alors nous n'avons pas besoin que les femmes viennent faire étalage de leurs attributs jugés peu pertinents. Ce serait alors dans ce cas, un positionnement individuel, n'émanant d'aucune forme de croyances. En clair, une forme de « misogynie ». Dans le cas où cette antiféminisation est largement manifestée par la gent masculine bien entendu. Ce serait, dans ce cas, ce que Le Feuvre et Guillaume (2007) ont appelé « la féminitude ». Or, un tel positionnement ne pourrait être que contreproductif.

> « Même si les femmes sont souvent identifiées comme les éléments moteurs d'une redéfinition des critères de l'excellence professionnelle, il s'agit de comprendre en quoi leur présence de plus en plus massive est susceptible de modifier le consensus qui règne quant aux comportements attendus dans ces métiers. Dans certains cas, la féminisation déclenche une remise en question des pratiques, les hommes rejetant aussi certaines pratiques professionnelles instaurées comme « spécifiquement masculines » par leurs prédécesseurs » (Le Feuvre & Guillaume, 2007).

Et l'antiféminisation, de même que la genrification des professions, peut conduire à diverses formes de discriminations à l'encontre des hommes comme des femmes. Notamment à une ségrégation genrée horizontale, renvoyant les uns et les unes à des pratiques désignées masculines et féminines.

1.3.2 La notion d'engagement

La notion d'engagement tient une place importante dans les débats sociologiques. En effet, les sociologues l'emploient comme un moyen d'étudier les comportements individuels et collectifs. Ils l'utilisent comme un concept permettant de décrire des formes d'action caractéristiques de certains groupes, et également dans l'analyse d'une pluralité de phénomènes, notamment le pouvoir, la religion, dans les professions, etc.

Le concept d'engagement a pu se déployer dans divers champs. Selon De Ketele (2013), les premières contributions étaient axées dans le domaine de la psychologie sociale avec la théorie de l'engagement (*the pshychogy of commitment*), elles ont ensuite été élaborées sous l'angle de conduites sociales. Des chercheurs anglo-saxons l'ont ensuite employé dans le champ sur les études portant sur les organisations (*organizational commitment*). Dans la même lancée, des chercheurs francophones parleront *d'engagement organisationnel* ou de *comportement organisationnel*. Mais le concept est davantage utilisé dans le cadre du développement professionnel, ou de la professionnalisation. Quelques chercheurs parleront d'engagement en formation et d'autres, parlerons plutôt d'engagement professionnel.

Pour pouvoir définir ce que nous entendons par engagement, nous allons nous référer au modèle de Meyer et Allen (1991). Selon Paillé (2005), ces derniers définissent l'engagement comme « une force qui lie une personne à une cible et privilégie la cible organisationnelle ».

Ce modèle d'engagement s'articule sur la base des trois composantes suivantes :

L'engagement continu ou calculé : C'est un engagement fondé sur le calcul des coûts perçus que devrait supporter le salarié s'il décidait de démissionner. Dans ce cas de figure, l'engagement n'apparait que dès lors que le salarié éprouve le sentiment d'avoir effectué divers investissements dans son lieu de travail, qui seraient perdus s'il partait.

L'engagement normatif : Il se réfère à l'idée que le salarié se sente forcé d'adopter un comportement loyal envers son organisation, en adhérant à différentes normes. Meyer et Allen (1991) parlent d'un « processus de socialisation et d'internalisation des pressions normatives exercées sur l'individu lorsqu'il entre dans l'organisation ». Un principe de réciprocité envers l'organisation lorsque le travailleur se sent gratifié par cette dernière.

L'engagement affectif : Dans ce cas, l'attachement à l'organisation dans laquelle l'on travaille se manifeste par un désir d'en partager les objectifs et les valeurs au détriment de considérations ou d'intérêts plus personnels. Il s'agit du plus haut niveau d'engagement professionnel, car il est en lien direct avec **l'attachement émotionnel des individus envers leur métier**. Encore appelé engagement du cœur, l'individu est passionné par son métier et comprend ce qu'on attend de lui vis-à-vis des missions qui lui sont confiées. Il/elle, travaille alors par choix et souhaite évoluer dans le même sens.

Nous faisons alors allusion à **l'engagement professionnel affectif** dans notre problématique lorsque nous évoquons la notion d'engagement. Un désir motivé, non pas obligatoirement par la passion à proprement parlé, mais au moins par une envie de découvrir ou de pratiquer ce métier de reporter de guerre. Il s'agit de l'engagement d'un journaliste sur un théâtre de guerre, vu comme une forme de volontariat. Vouloir partir à la découverte d'un nouvel univers, d'un nouveau champ journalistique parce qu'il y aurait l'amour du métier et quelque part, la curiosité. Un engagement qui se rapporte donc au choix personnel du journaliste et non un engagement dans le sens du « militantisme » ou qui obéirait à des instructions émanant de l'entreprise médiatique.

La question qui se pose alors est de savoir si ce choix, cette envie, pourrait être entravé par un ou plusieurs facteurs. Il peut s'agir de manière plus générale d'insuffisance des ressources, de conflits interpersonnels, contrainte de temps, incapacité à équilibrer vie professionnelle et vie personnelle, manque de soutien organisationnel, ou contraintes organisationnelles, etc.

> « L'engagement professionnel relève d'un ensemble de dynamique de comportements en interaction et non simplement d'un ensemble de perceptions sur les dimensions bien

connues de la motivation professionnelle (la valeur accordée à la profession, le sentiment d'auto-efficacité, l'attente de résultats et de bénéfices dans l'exercice du métier) ; des relations étroites et non une dissociation s'établissent entre comportements d'engagement envers la profession et la construction identitaire du professionnel (identité professionnelle et personnelle), comme le montrent de nombreux travaux » (De Ketele, 2013).

Ainsi, les dynamiques de l'engagement professionnel et de l'identité professionnelle sont fluctuantes. Il est possible de s'engager d'un côté, mais pas de l'autre.

Tout comme il est possible de se désengager durant certaines phases d'un cycle professionnel. Il s'agit de deux postures qui interagissent de manière étroite et qui sont parfois liées à des comportements de « reconnaissance » qui sont manifestés dans le lieu de travail et à leur perception par le professionnel. Il conviendrait toutefois de faire la différence entre engagement professionnel et motivation personnelle.

« On relève encore peu d'études empiriques qui portent réellement sur l'engagement professionnel, contrairement à celles portant sur la motivation professionnelle. Ceci tient au fait que la motivation professionnelle peut assez facilement être abordée à l'aide de questionnaires puisqu'il s'agit de perceptions, alors que l'engagement relève des comportements : des études ont montré que les comportements auto rapportés par questionnaire correspondent très peu souvent aux comportements réels » (De Ketele, 2013).

1.3.3 La notion de facteur

Il est question ici, des différents facteurs qu'ils soient **endogènes ou exogènes**, pouvant expliquer la question que nous soulevons. Celle de l'antiféminisation du journalisme de guerre au Tchad et au Cameroun. L'on peut également parler de causes institutionnelles, ou de causes individuelles.

Les facteurs endogènes ou individuels émanent directement des personnes concernées, il s'agit de différentes attitudes, de comportements, de choix qui ne sont pas directement influencés par l'institution au sein de laquelle l'on exerce. Ils sont inhérents aux individus eux-mêmes. Par exemple, le syndrome d'imposture, ou encore la question de l'autoaffectation des femmes.

Certes, des éléments induits par les différents contextes sociaux, mais ils sont qualifiés de facteurs internes, lorsque l'individu lui-même qui ralentit sa propre trajectoire professionnelle. Il est également possible de parler de facteurs psychosociaux en milieu de travail, qui est un aspect non physique du milieu de travail qui se développe en fonction de la culture, des politiques, des attentes et de l'attitude sociale adoptée par le milieu professionnel.

Les facteurs exogènes ou institutionnels, **ou organisationnels,** émanent directement des différentes institutions de travail. Des obstacles ou des difficultés que les femmes peuvent rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions. Ces obstacles peuvent être de diverses natures et peuvent se traduire de diverses manières. Mais toutes se manifestent dans le lieu de travail. De même, une défaillance au niveau de l'organisation du travail peut influencer, de façon négative, les trajectoires professionnelles. Les modalités d'organisation des pratiques journalistiques peuvent ainsi avoir un impact sur les conditions de travail des uns et des unes, si elles ne sont pas bien établies.

Cette recherche de facteurs s'inscrit dans une approche plus **structuraliste**. Il s'agit de mettre en lumière les structures ou les formes qui attribuent à un phénomène sa configuration, une analyse de « l'architecture sociale », ou une description du « sens de la réalité des faits ». En partant du principe que la société constitue, une structure, de même que les institutions professionnelles. De ce fait, il conviendrait de mettre à jour l'ordre qui sous-tend les faits, ainsi que leurs variations.

> « De nombreux objets traités par les sciences humaines ont en effet le statut logique d'un ensemble de composantes interdépendantes qu'il s'agit d'étudier comme tel. Une personnalité, un marché économique, l'ensemble des lois et institutions d'une société, une langue sont en ce sens des exemples de systèmes. Comme on le sait depuis Montesquieu en sociologie, les lois ont un esprit commun ; en d'autres termes, elles s'impliquent réciproquement les unes aux autres. Ce qu'on peut encore exprimer en disant qu'elles constituent des systèmes. Il en va de même en linguistique. On sait depuis Saussure que les éléments d'une langue ne peuvent être analysés qu'en tenant compte du rôle de la fonction réciproque qu'ils exercent les uns par rapport aux autres » (Boudon, 1971).

Si les femmes sont peu nombreuses dans le journalisme de guerre, et que ce journalisme est effectivement pratiqué, alors il s'agirait de tenter de comprendre les mécanismes qui sous-tendent cette absence des femmes en prenant en compte des normes et structures sociales au sein desquelles elles évoluent.

1.3.4 Évolution ou progression

Il est ici question d'une **évolution verticale professionnelle**. Du point de vue des fonctions hiérarchiques donc. Le métier de reporter de guerre est un métier dit noble, particulièrement gratifiant pour celles et ceux qui s'y intéressent, et surtout, un métier louable au regard des risques encourus par les journalistes pour relater et filmer une information fiable, sensible et importante. Il existe de plus en plus de femmes exerçant ce métier dans plusieurs pays occidentaux. Et lorsque l'on se lance dans cette aventure exaltante (et à juste titre), le sentiment de gravir les échelons, et de se faire une renommée, s'imposent naturellement. Ainsi, il va sans dire que le jeu, aussi dangereux soit-il, et à plusieurs points de vue, en vaut immanquablement la chandelle. Et nous voilà à présent dotés d'un statut coruscant.

Dans ce contexte, comment parler d'évolution, sans parler de **« plafond de verre »** ? Car il est question de cela. Si les femmes journalistes de ces pays n'évoluent pas dans ce pan du journalisme (en supposant qu'elles le souhaitent), et bien il serait peut-être adéquat d'envisager que ces dernières se heurtent probablement à un plafond de verre. Voire, un plafond de verre blindé. Un concept généralement défini comme étant un ensemble de barrières visibles et invisibles qui empêchent les femmes d'accéder au sommet des hiérarchies professionnelles (et organisationnelles). Mais comment explique-t-on le plafond de verre ?

> « Pour justifier et pour expliquer le phénomène du plafond de verre, on a souvent invoqué l'hypothèse d'un « retard historique » : les femmes ayant eu l'accès plus tardivement que les hommes à l'éducation et aux diplômes, il était normal qu'elles soient plus rares au sommet des hiérarchies professionnelles et organisationnelles, ce retard devant être comblé progressivement par l'investissement des jeunes filles dans la sphère éducative et par l'accès croissant à des dispositions de cadres et de professions supérieures qui en résulterait » (Laufer, 2004).

L'argument du retard historique des femmes nous semble comporter une plus importante perméabilité dans les contextes qui nous intéresse.

Toutefois, selon Laufer (2004), cette argumentation est insuffisante, au regard du nombre croissant de femmes surdiplômées et surqualifiées et qui, pourtant, peinent à accéder à ces postes importants. Ce qui invalide ainsi l'hypothèse du retard tardif en tant que principale cause du plafond de verre. Du moins, en ce qui concerne la France. Le cas des pays d'Afrique ciblés reste encore à être vérifié. De même, l'hypothèse de l'absence des femmes dans les secteurs que l'on appelle les « viviers », constituant également une justification du plafond de verre, n'est pas valable non plus, parce que selon Laufer (2004) dans le cas des universités, les femmes sont très nombreuses dans ces secteurs, et pourtant elles ne bénéficient pas d'une évolution verticale importante. Elle propose ainsi cinq processus, potentiellement responsables de cette situation féminine désavantageuse, dans des organisations sexuées, chapeautées par des normes dominantes masculines. Au sujet **des organisations sexuées**, il existerait des recherches n'ayant pu déterminer des facteurs conduisant à un traitement différentiel des sexes dans les organisations.

> « Permanence d'une gestion sexuée des compétences et des carrières, trajectoires masculines et féminines différenciées en fonction de représentations quant aux « aptitudes », « contraintes » et « aspirations » des femmes au regard de ces mêmes trajectoires, cultures et pratiques organisationnelles « masculines » alimentant des stéréotypes tenaces quant aux postes, aux recours, et aux comportements, alloués aux femmes. Des stratégies masculines visant à différencier leurs pratiques professionnelles de celles des femmes et à leur dénier pouvoir et autorité, capacités à la mobilité professionnelle et à la disponibilité » (Laufer, 2004).

Ensuite, au sujet de **la masculinité des normes organisationnelles**, elle explique qu'il existe une neutralité organisationnelle qui se veut neutre, mais qui pourtant est illusoire, car en réalité, elle se base sur des normes et des règles qui sont historiquement reproduites sur des modèles masculins.

> « C'est le cas à l'université du modèle idéal d'enseignant-chercheur dont le mérite est évalué à partir de critères tels que le nombre et le rythme de publication, la vitesse de carrière ou la capacité de mobilité, des critères qui peuvent contribuer à exclure les femmes qui ne s'y conforment pas strictement, compte tenu par exemple d'interruption de carrières dues aux congés de maternité » (Laufer, 2004).

Elle évoque ensuite **la masculinité du pouvoir organisationnel, et des modèles managériaux**, ayant ainsi assuré la prévalence du pouvoir masculin. Un pouvoir jugé « légitime » étant donné qu'il implique des « finalités universelles » telles que la circulation de l'argent, le progrès technique, ou encore l'évolution de la science. Le plafond de verre, étant justifié dans ce cas par l'existence de processus informels qui impliquent dans les organisations, une introduction dans la sphère de direction. Ce qui, de ce fait, s'avère désavantageux pour les femmes. Dans ce cas-là, le caractère masculin du pouvoir organisationnel est soutenu par le fait que les hommes seraient plus aptes à posséder des aptitudes pour « manager ». Ce qui n'est pas tout à fait le cas, étant donné que les femmes également pourraient posséder ces mêmes caractéristiques requises.

L'autrice parle ensuite de **la place des femmes dans les réseaux professionnels**. Étant donné que la participation au secteur du pouvoir organisationnel repose sur l'appartenance à des réseaux.

> « La relative absence des femmes des réseaux professionnels constitue l'une des causes de la difficulté des femmes à franchir le plafond de verre. En effet, dans le cas des grandes entreprises, l'appartenance à un ou à plusieurs réseaux à une incidence directe sur la capacité à se rendre visible et à obtenir ici l'une des explications de la faible présence des femmes dans les instances de pouvoir des organisations, que ce soit dans les entreprises ou à l'université » (Laufer, 2004).

Et enfin, elle questionne la possibilité d'**un pouvoir plus féminin**. En effet, au regard des différents mécanismes du plafond de verre, l'autrice s'interroge sur l'évolution des formes de pouvoir dans les organisations et sur le rôle que jouent les femmes dans ces évolutions. Il existe une opposition entre un management direct et hiérarchique et un management participatif et coopératif qui serait également opposé à un management « masculin », caractérisé par les qualificatifs tels que l'agressivité ou la compétition, et inversement un management « féminin » qui comporte ainsi les caractéristiques généralement associées aux femmes telles que l'écoute, la participation, la négociation, etc.

> « On peut craindre qu'une telle argumentation ne fasse qu'exprimer et peut-être renforcer les stéréotypes traditionnels à propos des femmes et des hommes ; elle a néanmoins l'intérêt à conduire à la question de savoir si, en accédant plus nombreuses à des positions de responsabilité et de pouvoir, les femmes seraient en mesure de

transformer le style de management et les formes d'exercice du pouvoir ou si au contraire, elles ne peuvent que s'inscrire dans le maintien de normes masculines « dominantes ». Cette question n'apparait pas en l'état actuel des choses pouvoir faire l'objet d'une réponse simple » (Laufer, 2004).

Quelques recherches ont ainsi souligné que ces attitudes participatives, coopératrices et négociatrices peuvent être associées aux femmes, tandis que d'autres mettent en exergue le fait que souvent, les femmes qui parviennent à évoluer considérablement dans les hiérarchies sont susceptibles d'adopter des comportements généralement associés aux hommes. Cappellin (2010) propose une illustration du plafond de verre, encore appelé par la métaphore de « *glass walls* », parois de verre ou « *parede de vidro* ».

Illustration N° 3 : Schématisation du plafond de verre

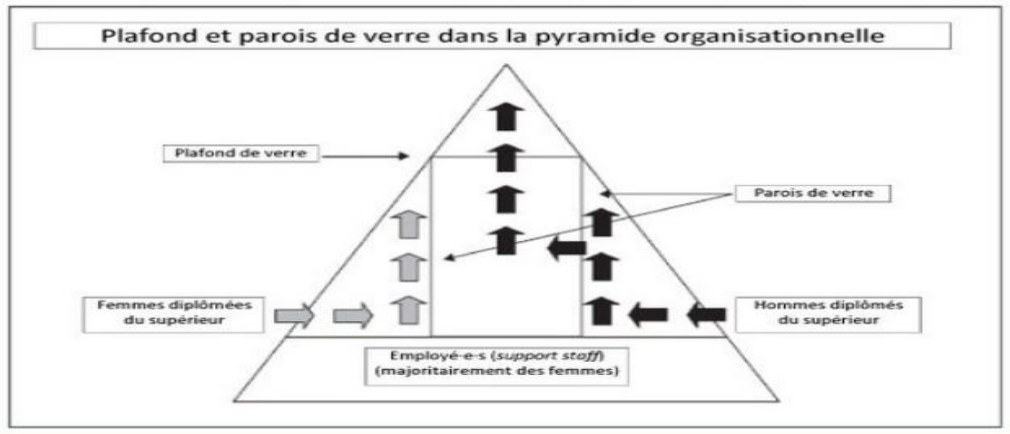

Source : (Cappellin, 2010).

1.3.5 Sous-valorisation

La sous-valorisation est employée ici, en termes de **reconnaissance professionnelle**. Ou, devrait-on plutôt dire, de quête de reconnaissance professionnelle. Lorsque l'on effectue un travail et que nous ne sommes pas reconnues à notre juste valeur, ou lorsque notre travail est simplement **évalué en dessous de sa valeur réelle**. L'on pourrait ainsi parler d'une **sous-évaluation du travail des femmes**. Cela peut s'opérer de diverses manières. Lorsque les compétences sont ignorées au profit des travaux masculins par exemple, alors que ces compétences sont réelles, lorsque les employeurs ne valorisent pas le travail effectué par les femmes, et *à contrario*, une fois encore, ils valorisent plutôt ceux des hommes, ou lorsque ces derniers manifestent clairement une confiance plus importante envers la gent masculine.

Sans oublier le fait que les comportements discriminatoires ou sexistes peuvent également contribuer à cette sous-valorisation. Comportements qui peuvent se manifester, notamment par l'emploi de qualificatifs réductionnistes envers les femmes. Cette question rejoint celle du principe de hiérarchie du travail. Un travail d'homme aurait donc plus de valeur que celui d'une femme.

Ce qui nous renvoie ici à la question de **la valence différentielle des sexes**. Et pour comprendre cette valence différentielle des sexes, remontons aux origines. Même si les origines que nous évoquons ici ne sont pas tout à fait les mêmes selon que l'on se trouve en Afrique ou en Occident. Mais elles sont tout de même connectées. D'une certaine manière. Selon Héritier (2012) l'observation de la différence des sexes serait au fondement de toute pensée, tant traditionnelle que scientifique.

> « La réflexion des hommes, dès l'émergence de la pensée, n'a pu porter que sur ce qui leur était donné à observer de plus proche : le corps et le milieu dans lequel il est plongé. Le corps humain, lieu d'observation de constante place des organes, fonctions élémentaires, humeurs, présente un trait remarquable, et certainement scandaleux, qui est la différence sexuée et le rôle différent des sexes dans la reproduction » (Héritier, 2012, p. 19-20).

Ce que Héritier (2012) décrit comme un « butoir ultime de la pensée », s'avère redoutable pour les femmes, du fait de son caractère oppositionnel conceptuel. Il est à l'origine de l'introduction d'un rapport de différenciation opposant toujours deux valeurs, qui se voient tranchées dans les paramètres de classement des hommes et des femmes.

« Cette valence différentielle exprime un rapport conceptuel orienté, sinon toujours hiérarchique, entre le masculin et le féminin, traduisible en termes de poids, de temporalité (antérieur/postérieur), de valeur » (Héritier, 2012, p. 24). Il s'agit alors d'un rapport conceptuel, qui serait inscrit dans la structure profonde de la société. De ce point de vue, l'on va naturellement placer le masculin au-dessus du féminin (hiérarchiquement parlant surtout), et l'on va attribuer plus d'importance à ce que l'homme fait. Étant donné que la femme ne peut s'acquitter du même type de tâche que l'homme. Si l'on part du principe qu'à l'heure actuelle, les sociétés africaines sont (du moins pour celles qui nous intéressent), des sociétés fortement androcentriques, ce n'est pas prendre un risque que de suggérer que ces sociétés soient façonnées sous ce prisme de la valence différentielle des sexes.

Et donc de ce fait, dans le monde professionnel, il existerait plus de chance que le travail d'un homme soit surévalué et à l'inverse, que le travail d'une femme soit sous-évalué. Le calcul parait clair. Si dans la société les individus sont fondés à penser que le masculin est plus important que le féminin, alors, naturellement, dans quelque travail que ce soit, il en sera de même. Il s'agit encore là d'un canal qui conduit directement dans les méandres du syndrome d'imposture et de ses diverses extensions.

1.3.6 Sous-représentation

La sous-représentation est employée ici, pour signifier une **sous-représentation féminine « quantitative »**. Lorsque les femmes sont moins sollicitées que les hommes, ou lorsque leurs travaux sont moins représentés. Il ne s'agit pas ici d'une déconsidération, mais plutôt d'une **invisibilisation** (quoique… déconsidération et invisibilisation peuvent constituer les deux faces d'une médaille). Un voile invisible recouvre alors les travaux effectués par les femmes dans certaines catégories que l'on souhaite réserver pour les hommes et dévoile au contraire, ceux des hommes. À titre d'exemple (et parce que nous n'avons pu obtenir des données statistiques pour le cas des médias africains), nous présentons quelques graphiques provenant d'un rapport établi par le Conseil National de l'Audiovisuel en France, sur la représentation des femmes dans les médias audiovisuels pendant l'épidémie de Covid-19 de mars à mai 2020. Au sujet des types de sujets traités, d'après ce rapport, les femmes ont été plus présentes dans les sujets typifiés féminins tels que la santé, la société, l'éducation, et donc moins présentes sur des sujets se rapportant à l'économie, le sport ou même la technologie. Un constat déjà effectué en 2014, en ce qui concerne le sport sur la présence des femmes dans les éditions d'information réalisée par l'INA pour le compte du CSA.

Graphique N° 6 : Typologie de sujets et part de femmes et d'hommes journalistes selon les sujets traités.

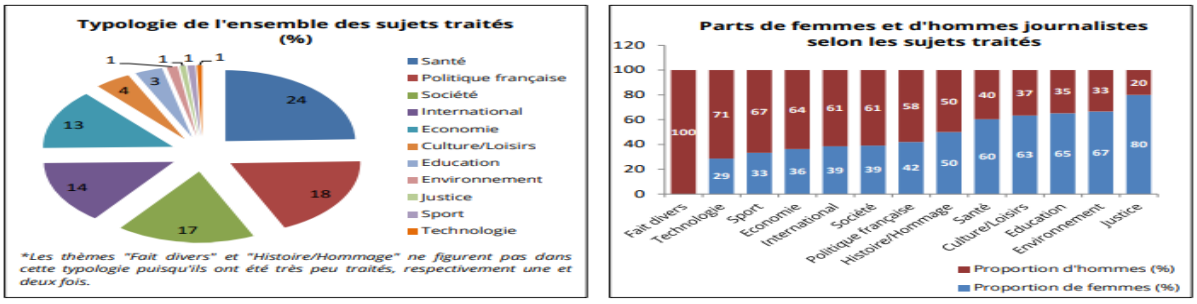

Source : (*Conseil Supérieur de l'Audiovisuel*, 2020).

De même, Arcom, le régulateur de communication audiovisuelle et numérique, publie en 2023 un rapport sur la représentation des femmes à la télévision et à la radio. Selon les données présentées dans le rapport, les femmes seraient sous-représentées dans les programmes comme le sport (20 %), alors qu'elles sont représentées à hauteur de 49 % dans les programmes de types « information, autres émissions », et 47 % pour les divertissements, jeux, et magazines.

Graphique N° 7 : Taux de présence et temps de parole des femmes par genres de programmes

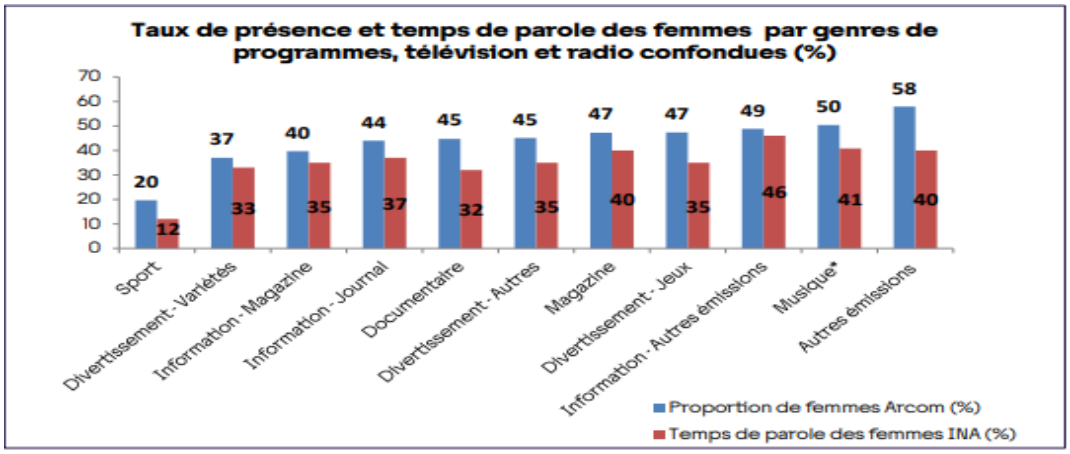

Source : (*Arcom Régulateur de la communication audiovisuelle et numérique*, 2023).

Il se pourrait alors que les travaux féminins dans le journalisme de guerre ne sont pas assez mis en valeur, ou alors que les femmes sont moins sollicitées que les hommes pour un tel exercice. Dans ce cas, il serait alors bien question d'une sous-représentation des femmes dans le journalisme de guerre en particulier.

1.3.7 La question de compétence

Le terme de compétence est adopté ici, dans le cadre de l'univers professionnel. Elle se rapporte aux paramètres d'embauches, de distribution des tâches. Ce terme se rapproche aussi souvent de la « **qualification** », que l'on attribue à une personne suivant des règles émanant de l'entreprise. Dans la plupart des cas, on se réfère aux diplômes obtenus après formation, pour évaluer une compétence. Ce qui permet d'accéder à un poste de travail correspondant à ce que l'on a appris à faire. Nous supposons ainsi que la compétence, telle que nous la concevons ici, pourrait être soumise à diverses normes d'évaluations, et qu'elle pourrait être jugée de façon aléatoire ou inégalitaire.

Selon Coulet (2011) dans ce cas de figure, il est possible de raisonner en matière de niveaux ou de champs de compétences différents dont certains peuvent juger satisfaisant et pas d'autres selon les critères que l'on retient.

Ainsi, est-il possible que le contexte social, ou même le genre puissent faire partie de ces niveaux en question ? Dans ce cas-là, le résultat en serait que la compétence serait évaluée sans tenir compte des capacités, de la performance, ou de l'organisation de l'activité en question. Est-ce que cette « performance » est évaluée en dessous de sa valeur intrinsèque ?

> « Cela revient à ne parler de compétence que dans le cas où un jugement social ou une reconnaissance par autrui peut intervenir pour décider si le sujet mérite ou non d'être considéré comme compétent dans sa confrontation à la tâche. Autrement dit, ce qui ferait la compétence serait moins de l'ordre de l'organisation de l'activité du sujet que de l'évaluation sociale qui en est faite, en référence à une norme fonctionnant de façon binaire (compétent/non compétent), au regard de la performance » (Coulet, 2011).

Selon Coulet (2011) il existe un point de vue « innéiste » qui conçoit la compétence comme une disposition naturelle, étant justifié par la division sexuelle du travail. Ce point de vue tend à décrédibiliser toutes formes de compétences déployées. Il existe d'autres définitions de la compétence qui seraient envisagées par une approche « empiriste et béhavioriste », tendant à réduire la compétence à ce que l'on peut observer, donc uniquement la performance que l'on a l'occasion de déployer. Notre compétence est alors déterminée en fonction des tâches qui nous sont familières. Il s'agit des deux types de perceptions que nous questionnons ici. À côté de cela, il existe des approches « constructivistes et cognitivistes », mais ces dernières sont peu explicites sur les processus mis en place pour produire une performance. Ainsi, pour caractériser la compétence, il faudrait mettre à jour les processus organisateurs de l'activité.

Synthèse

Ce chapitre a permis de présenter les principaux axes de la recherche. La problématique (qui tourne autour de la notion de féminisation des professions socialement décrites comme masculines) de notre recherche consiste à tenter de déterminer les facteurs qui freinent ou bloquent l'engagement ou la progression des femmes dans la pratique du journalisme de guerre au Tchad et au Cameroun. Rappelons aussi que notre hypothèse consiste en la possibilité d'une sous-représentation des femmes, ou une sous-valorisation des compétences féminines dans des pratiques journalistiques généralement typifiées « masculines ». Les sous-hypothèses (syndromes d'imposture, genrification des professions, stéréotypes de genre, contextes socioculturels) que nous avons déterminées vont nous permettre de corroborer ou de réfuter notre positionnement initial. Les données présentées dans la première section permettent de justifier le choix de l'hypothèse et des sous-hypothèses. Ces dernières traduisent en effet, que les femmes sont très actives dans le domaine journalistique en Afrique subsaharienne, et que cette partie du monde et ce secteur en particulier, pourraient ne pas échapper à diverses formes de clivages hommes et femmes, de stéréotypes de genres, ou de pratiques journalistiques genrées. Ce qui se rapporte aux questions de ségrégations horizontales et verticales ou même de discriminations.

CHAPITRE 2 : LES FEMMES DANS LE JOURNALISME DE GUERRE

L'objectif de ce chapitre est de présenter quelques travaux existants sur la place des femmes dans le journalisme de guerre. Mais avant d'y arriver, nous présentons de manière synthétique, les données de la littérature scientifique en relation avec le métier de reporter de guerre de manière plus générale. Il propose ainsi un raisonnement direct, et les références présentées ont été sélectionnées en fonction des problématiques traitées, ainsi que des points en communs permettant de les mettre en relation.

« Très tôt, le genre du reportage de guerre a fasciné, tant sa pratique par les reporter.es que le récit qu'il fait des affrontements meurtriers. Il présente un statut particulier du point de vue du journalisme et de son étude. Sur le plan des représentations et des imaginaires, le genre est majeur. Il occupe une place à part et est très valorisé » (Martinez et al., 2022).

Ainsi, la première partie présente des données générales sur le reportage de guerre. En plus d'une présentation du métier, il tend également à mettre en exergue ses enjeux. Cela passe ainsi, par la question des prémisses du journalisme de guerre, à la question fondamentale des médias et de la guerre, du rapport des journalistes avec la guerre, à la question des différentes formes du métier. Un métier qui attise la curiosité autant qu'il attise les convoitises. Il soulève également des questions, qui sont traitées de diverses manières. Cela peut passer par le biais du cinéma, ou encore par les récits de ces soldat.es du quatrième pouvoir, qui sont à la fois des auteurs et autrices, des guerriers et guerrières, des aventuriers et aventurières, étant armé d'un appareil photo et d'une caméra pour raconter le genre d'histoire capable de provoquer une anxiété généralisée. Le genre d'histoire, qu'il faut manipuler avec minutie. Le genre d'histoire que l'on peut raconter après avoir pris le risque de ne plus pouvoir le faire. De ne jamais avoir la chance de le faire. Maitres et maitresses des mots, fins observateurs et observatrices, qui sont donc ces journalistes qui semblent si impliqués dans leur métier, qu'ils en oublient de vivre ?

La seconde partie campe sur le cas des femmes. Les parcours des figures emblématiques du journalisme de guerre permettent de comprendre ce par quoi elles sont passées afin de mettre en exergue, les points qu'elles ont en commun. Nous abordons également la question de la féminisation du journalisme de guerre, afin de passer au crible les données permettant de déterminer les paramètres de cette féminisation d'un ancien bastion masculin. Nous évoquons également les difficultés rencontrées par les femmes dans le métier de journaliste de guerre.

Qu'il s'agisse de reporters de guerre du passé ou de celles du présent. Et pour finir, nous abordons la question des perspectives féminines dans la guerre.

2.1 Journalisme de guerre : Généralités

La photographie nous fait toucher du doigt la réalité même. Cette vérité se révèle encore plus sensible quand ce sont des photographes de guerre qui pressent le déclencheur.

Olivier Cariguel

Cette partie aborde la question de la pratique du journalisme de guerre, sous différents axes. Nous essayons de présenter le métier, dans un premier temps, quelques phases de son évolution, et ce, parfois au travers de quelques figures emblématiques du journalisme de guerre. Nous présentons également ce rapport entre médias et guerre, les formes de journalismes de guerre, ainsi que les journalistes reporters de guerre.

2.1.1 Les prémices du journalisme de guerre

« Ancrée dans la grande tradition du journalisme d'aventure et croisant celle de l'écrivain-voyageur, la figure du correspondant de guerre plonge ses racines aux origines de la presse. Elle s'autonomise et s'impose dans l'entre-deux-guerres dans le sillage des ombres portées du premier conflit mondial, puis lorsque font rage les guerres d'Éthiopie et d'Espagne » (Mattiato et al., 2021). Le journalisme de guerre a précisément vu le jour, au moment de la guerre de Crimée, entre 1854 et 1856. Il est ainsi impossible d'évoquer ces débuts de narrations guerrières, sans évoquer les prouesses d'une figure emblématique de ce journalisme. « On se rappelle qu'elle fut déclenchée par le fait que la Russie entendait affirmer sa domination sur le Moyen-Orient aux dépens de l'Empire ottoman, ce qui provoqua une intervention militaire de l'Angleterre et de la France » (Alexandre, 2019). C'est l'Anglais Roger Fenton, qui, à la demande du Prince Albert, se rendit à Crimée afin de capturer les tout premiers clichés de guerre, et ce, dans le souci de redorer le blason de la couronne anglaise. Il prit au total 360 clichés, qu'il rapporta par la suite à Londres. Cependant, pour des raisons éthiques, ces clichés conservent tout de même une certaine distance avec les réalités de la guerre. Il en sera de même pour les autres photographes de la guerre de Crimée. Selon Jestin (2020) l'époque prospère du journalisme de guerre a lieu en Europe occidentale durant les années 1970.

« Alors que la photographie tire des progrès techniques pour s'imposer progressivement à la fin du XIXe siècle dans les journaux et auprès de l'opinion publique européenne, le photoreportage ne prend véritablement forme que dans l'entre-deux-guerres.

Le concept du reportage photographique révolutionne alors l'information » (Jestin, 2020). À partir de ce moment, les images se rapprochent de plus en plus de la réalité. Mais cette transparence, dans les images de guerres, connait une montée fulgurante grâce aux contributions de l'illustre Robert Capa. « Les clichés de Capa paraissent alors dans tous les grands magazines européens, contribuant à forger un univers commun de représentations de cette guerre » (Jestin, 2020). Pour information, selon Bouveresse (2016), Capa est le fondateur de la célèbre agence de photo *Magnum Photos*, créée en 1947 à Paris et New York. Henri Cartier, dont l'œuvre est tout aussi remarquable, contribue à la création de l'agence. « Institution mythique du monde de la photographie, elle est associée à la tradition du journalisme engagé, incarné par son fondateur Robert Capa » (Bouveresse, 2016). D'autres auteurs attestent de la création de cette agence, par Capa, Cartier-Bresson, ou Seymour. Tel que Didier (2015) ou Amar (1996) par exemple. Ce dernier citant un quatrième membre comme créateur, du nom de George Rodger. L'agence regroupe quelques grands photographes du monde. Voici une des photos iconiques, réalisée par le photographe Marc Riboud.

Photographie N° 1 : Manifestation contre la guerre du Vietnam, Washington DC, 1967



Source : (Palieraki, 2013).

Ou encore, ces photos de Robert Capa.

Photographie N° 2 : Première vague du débarquement des troupes américaines



Source : (*reporters*, s. d.).

Photographie N° 3 : Réfugiés espagnols conduits vers un camp entre Argelès-sur-Mer et le Barcarès, mars 1939.



Source : (Alexandre, 2019).

Selon Aubert (2015) les années 1970 connaissent une réactualisation de diverses agences de photos en France. Les plus importantes étant Gamma (1966), Sygma, et Sipa (1973).

Nous en profitons pour évoquer l'affaire de la valise mexicaine. En effet, selon Sicard (2015), l'on parle d'une valise contenant des photos, perdue dans un premier temps, puis retrouvée plus tard. Mais l'histoire est un peu plus complexe.

> « La valise mexicaine n'est pas une valise et n'est pas mexicaine. Constituée de trois boîtes contenant quatre-mille-cent négatifs issus des prises de vue de quatre photographes (Capa, Chim, Taro, Stein) de 1936 à 1939, elle tire son nom d'une autre découverte : celle, réalisée en 1979 au sein du ministère suédois des Affaires étrangères, d'une véritable valise - la valise suédoise - contenant des photographies de Capa, Chim, et Taro. L'adjectif « mexicaine »vient du lieu (Mexico) où furent redécouverts en 2007 les quatre-mille-cinq-cents négatifs » (Sicard, 2015).

Pour revenir à l'évolution de la photographie de guerre, selon Alexandre (2019), cette dernière devient de plus en plus transparente durant la guerre du Vietnam (1955-1975) et du Biafra (1967-1970).

> « Durant ces conflits, les reporters de guerre, avec le soutien des magazines pour lesquels ils travaillaient, ont clairement manifesté la volonté de rendre visibles, dans l'opinion internationale, les aspect terribles de la civilisation dite « moderne », de mettre sous les yeux des lecteurs les conséquences humaines de guerres menées au nom d'intérêts. Mais le reporter était alors perçu dans le public de manière ambivalente : d'un côté, il était considéré comme un aventurier qui, sans scrupules, fait usage de tous les moyens pour prendre ses photos ; de l'autre côté, il apparaissait comme un héros qui met sa vie en jeu pour informer le monde » (Alexandre, 2019).

Le voile de la censure commence alors à se dessiner dès 1991, après le « traumatisme » engendré par les images de la guerre d'Algérie et celle du Vietnam. Moment où le photojournalisme de guerre était « considéré comme un facteur qui peut venir troubler les calculs des dirigeants, et le reporter comme un ennemi. C'est pourquoi les autorités militaires, en Irak, en Afghanistan et dans d'autres États belligérants (les USA, la Grande-Bretagne), essayèrent d'empêcher les photographes et journalistes de la télévision de faire leur travail » (Alexandre, 2019). Il existerait également, selon Alexandre (2019) une « généalogie du visuel », qui s'accompagne de progrès de la photographie. Elle se caractérise par le biais de quelques outils, tels que des appareils portables comme le Leica et le Kodak. « On observe des lignes de continuité dans l'histoire des motifs de la photographie de guerre, mais l'évolution

des techniques et du matériel de combat a fait apparaître des motifs nouveaux, notamment au moment de la Première Guerre mondiale » (Alexande, 2019). En ce qui concerne le fait de filmer la guerre même, les photographes ont dû effectuer quelques ajustements, car il était très compliqué d'obtenir des images fixes dans leur ensemble, provenant d'objets en mouvements.

2.1.2 Médias et guerres

Les médias ont toujours entretenu des relations assez tumultueuses avec les guerres. Au sujet de la manière de filmer la guerre, de ce que peuvent ou ne peuvent filmer les journalistes durant les guerres, ou encore au sujet du contrôle des médias en temps de guerre, et par extension, du contrôle de l'information. Quelques travaux braquent les projecteurs sur la manière dont les journalistes travaillent en temps de conflits, tandis que d'autres se penchent davantage sur la difficulté à le faire. La littérature scientifique s'est ainsi largement penchée sur cette question. Le journalisme de guerre est de ce fait, un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt pour les chercheurs en sciences sociales. Nous observons ainsi que les questions de **propagandes**, de **censure**, ou **d'embarquement des journalistes** par les militaires sont très présentes, ainsi que celles se rapportant aux **outils et aux modalités de traitement des informations** en temps de conflits.

Tumber et Palmer (2004) se penchent sur la question des médias ainsi que sur les différents modes ou moyens de production de l'information, en particulier durant la seconde guerre du Golfe. Ils proposent ainsi une analyse des dispositifs ayant permis aux médias d'accéder au conflit ainsi que, sur la manière dont ce conflit a été couvert, de manière plus générale suivant son évolution. Ils parlent, entre autres, du déroulement du phénomène des journalistes embarqués ou encore, de la sécurité des journalistes. Ils notent, notamment, que l'embarquement des journalistes avec les militaires constitue l'un des aspects les plus importants au niveau de la communication durant la seconde guerre du Golfe. Cette question du rapport médias/militaires est également évoquée par Sylvester (2005), alimentée par des témoignages de journalistes tels que Bob Schieffer ou Byron Pitts de la C.B.S. George (2006) et Sullivan (2005) évoquent la question du rôle des journalistes en temps de guerre, ainsi que les risques que prennent ces derniers. La grande question de la censure est également abordée, ainsi que la manière dont ce métier a pu se transformer depuis la guerre civile. De Franco (2012) propose un ouvrage axé sur le pouvoir des médias dans le contexte du conflit du Kosovo et la guerre en Afghanistan. La question du pouvoir des médias est abordée sous plusieurs prismes notamment sur les instruments, le processus de traitement ou de manipulation de

l'information, ou encore les médias sur l'agenda. Elle décrit, par exemple, l'impact du reportage d'Al-Jazzera sur les autorités américaines.

Dans la même lancée, Allan et Zelizer (2004) évoquent la question des responsabilités des journalistes durant les conflits, avec les corps armés, et mettent ainsi à jour les mécanismes défaillants en cas de conflits en prenant comme base, le conflit en Irak. Les auteurs questionnent ainsi la « culture visuelle » en temps de conflits ainsi que les questions de propagandes et de censure qui font finalement partie intégrante des processus de traitement des informations durant les guerres. La question de la propagande en temps de conflits est également évoquée par Connelly et Welch (2005). Il s'agirait, selon les auteurs, d'un outil de guerre fondamental en temps de guerre, et qui connait son apogée durant le 20e siècle. Moment où les avancées technologiques ont contribué à renforcer la propagande et la censure.

Au sujet du conflit irakien, Belkaid et al. (2017) proposent également une analyse du rôle des médias durant ce conflit au travers de divers acteurs. Ainsi que Bizimana (2014) en dirigeant son analyse sur le fonctionnement du dispositif de contrôle de l'information durant la guerre en Irak. Un ouvrage mêlant les points de vue de journalistes et de militaires. Sans omettre Cooke (2007) qui évoque également la question des reportages en temps de guerre, durant la « Révolution américaine » en Irak. Il explique les machinations du gouvernent en tant qu'outils de répression des opinions contraires, ainsi que la manière avec laquelle la presse s'est attelée à contrecarrer ces obstructions.

Zhang (2022) propose une analyse des discours médiatiques et politiques dans le processus de conflit et de paix. Plusieurs cas y sont décryptés, notamment les USA, le Nigéria, l'Irak, la Lybie, et la Corée par le biais de divers supports informationnels. La focale est mise sur la question de la possibilité d'un journalisme de paix (nous en reparlerons dans le cadre des formes de journalismes) durant les conflits. La Brosse et Brautovi (2017) se penchent sur le cas des attentats de Dubrovnik en 1991, et la reconnaissance de la Croatie. Dans un premier temps, les auteurs proposent une analyse des conséquences de l'attaque de Dubrovnik, ainsi que les mesures prises par le gouvernement de la Croatie. Ils évoquent également les rôles qu'ont joués les journalistes dans la couverture du siège de Dubrovnik, mettant notamment en

lumière la question de la distance du journaliste, selon le lieu où il se trouve. Ainsi qu'une analyse de la question de la propagande[3] en temps de conflit une fois encore.

Mercier (2005) soulève la même question de propagande, mais en lien avec d'autres modalités. Il propose, en effet, de s'interroger sur les liens entre guerres et médias. Plus précisément la façon dont ces derniers sont engagés dans les conflits soit comme cible (la guerre faite aux médias), soit comme auxiliaires (la guerre grâce aux médias). Il parvient ainsi à établir quatre éléments majeurs qui participent à donner un autre visage à la guerre. Ces éléments se caractérisent en premier lieu par la question de l'émergence de l'image qui est manifestement synonyme de manipulation. Cet outil a permis aux militaires de réaliser des mises en scène d'opérations. Ils avaient alors le contrôle de ce qui pouvait se laisser voir ou non. Il est possible d'après l'auteur d'utiliser ses qualités « esthétisantes » pour manipuler l'information, donc transformer la réalité. Un autre élément est celui de l'émergence des technologies de communication en direct, qui viennent questionner la neutralité journalistique par rapport au contenu diffusé, qui est susceptible de favoriser leur instrumentalisation. On peut citer l'émergence de la radio ou du cinéma pour **assurer une propagande** de masse durant la Seconde Guerre mondiale, ou l'utilisation de moyens vidéos qui facilitent le déploiement de nombre de journalistes internationaux envoyés sur le théâtre des opérations. Il évoque également la question de la pression médiatique et celle de la mondialisation de l'information qui ont modifié la façon dont les autorités politico-militaires gèrent la propagande, et enfin la question du discrédit qui pèse sur la censure, permettant ainsi aux autorités de développer des moyens de contrôler les journalistes. Beurier (2005) propose, quant à lui, une étude de la couverture de la Grande Guerre par un périodique : *Le Miroir*. Il se divise en trois parties. Informer sur la guerre (1914-1915), raconter la guerre et la question de la photographie comme langage spécifique : 1916. « La Première Guerre mondiale apparait comme un vaste laboratoire pour un périodique illustré comme *Le Miroir »*. En effet, elle représente un contexte de production des images tout à fait particulier, puisque les soldats sont les reporters du conflit qu'ils vivent au quotidien. « Grâce à ses documents de première main, l'hebdomadaire tente de pratiquer une autre forme de reportage, qui le fait entrer de plain-pied dans le monde de la communication moderne » (Beurrier, 2005).

[3] Augé (2007) défini la propagande comme « une stratégie de communication de masse ayant pour objectifs l'influence de l'opinion et des actions d'individus ou de groupes au moyen d'informations partiales ».

En ce qui concerne la dimension « informer sur la guerre », l'auteur soulève la problématique selon laquelle photographier, à ce moment-là, ne concerne plus les professionnels, ni même les spécialistes, et sa pratique se diffuse parmi les soldats, jusqu'au front. En conséquence, il s'est établi un service photographique de l'armée. L'auteur parle des conséquences de cette intrusion de la photographie au sein des forces armées, telle que la différence dans le rendu photographique d'images de guerre selon le point de vue des acteurs.

Dans le volet « raconter la guerre », l'auteur met en exergue le fait qu'au fil des années, les clichés en provenance du front se sont multipliés, et l'hebdomadaire *Miroir* parvient à mieux renseigner sur la vie des soldats, mais ce procédé permet surtout d'introduire un autre type de reportage, destiné à recréer « l'illusion de la vie ». D'un côté, les soldats s'attèlent à enregistrer les différents aspects du conflit et les photographes officiels se centrent sur un secteur en saisissant les aspects reflétant véritablement les faits. Et il évoque également la question de la photographie comme langage spécifique. Il semble qu'en 1916, filmer en temps réel devient un objectif fondamental. Dans la même lancée, Gatien (2009) parle de l'interaction entre les journalistes et les militaires en prenant l'exemple de la communication au sein de l'armée française au moment de la première guerre du Golfe. Période durant laquelle journalistes et militaires deviennent « associés rivaux ». Il s'agit de relations qui diffèrent selon la spécialisation des journalistes. « Si les journalistes reporters de guerre en particulier lorsqu'ils sont «*embedded*» semblent directement tributaires des informations que leur délivre l'armée, l'idée d'une subordination des journalistes aux sources est à relativiser » (Gatien, 2009).

Boulanger (2014) parvient, à l'instar de Mercier (2005), à établir un classement sur plusieurs niveaux, l'état de la communication entre médias et conflits armés. Il développe alors trois niveaux distincts.

« Le premier niveau renvoie à la place fondamentale des médias dans tous les conflits contemporains, de plus en plus internes et violents, dont l'intensité se ressent dans l'opinion publique par les images » (Boulanger, 2014). En effet, il fait référence à ce que Mercier (1993) qualifie de processus complexe de « transfiguration de la violence martiale » qui s'est imposé durant la guerre froide pour ne pas heurter l'opinion publique. Un processus « d'euphémisation, d'adoucissement de la guerre » provoquant plus de magnétisme que d'horreur. Il parle d'une « esthétisation des combats ». Il se crée alors une distanciation qui relève de mises en scène « théâtrales » de guerres. Une mise en scène qui induit plus de dégâts matériels que des morts.

La capacité à contrôler ces mécanismes de communication s'est mondialisée. D'autres niveaux concernent le traitement de conflits, suivant la forme de ces derniers, ainsi que la question de la communication militaire.

> « Dans une situation de guerres entre les États, les médias tiennent toujours un rôle fondamental de soutien patriotique et d'organe central de propagande durant les guerres mondiales ou dans les guerres régionales comme celle du Cachemire en 1999 [...]. Les médias militaires connaissent, depuis les années 2000, une transformation sans précédent. Savoir communiquer est la base même de tout conflit, car celui-ci est par essence un acte de communication. Les armées modernes redécouvrent ce principe ancien et prépondérant dans des conflits devenus internes » (Boulanger, 2014).

Selon Vincent Desportes, le véritable rôle de la guerre consiste à communiquer vers un point adverse. Ainsi, son but principal ne serait plus la contrainte par la force, mais par la communication.

2.1.3 Les formes du journalisme de guerre

Nous abordons ici les différentes manières de relater des informations de guerre. Nous sommes ainsi parvenus à classifier les différents modes de transmission de ces informations, en trois grandes catégories. Dans un premier temps, l'on peut parler d'un **journalisme narratif** ou « l'art de raconter ». « Le journalisme narratif engendre des récits hybrides à la croisée du journalisme et de la littérature, et s'inscrit dans la filiation du grand reportage francophone et du narrative journalism américain » (Eyriès, 2018). C'est-à-dire que les récits de guerre ne vont plus être soumis à certaines limites imposées par le journalisme classique. Le journaliste a beaucoup de liberté et d'espace pour raconter son expérience, son histoire, ses aventures, etc. L'on peut également parler de **« mémoires »** de journalistes.

> « Le récit, dans le cadre du journalisme narratif, utilise des techniques issues de la littérature pour se faire l'écho d'une histoire factuelle dans laquelle des personnages se déplacent, vivent, pensent, parlent et interagissent dans un cadre spatial et temporel clairement déterminé. La mise en récit est orientée par une volonté manifeste de capter et stimuler l'intérêt de ces lecteurs, avec pour but de leur offrir une compréhension plus profonde du réel dans lequel ils vivent » (Eyriès, 2018).

Nous imaginons en effet qu' un journaliste qui va couvrir un conflit, qui risque sa vie, ne peut se satisfaire d'un article ou d'un reportage publié, ne comportant alors que quelques éléments factuels se référant aux 5W. Les données les plus importantes y sont relatées. Mais il manque quelque chose. Il manque l'Histoire.

Non pas l'histoire journalistique des faits en tant que telle, mais l'histoire de celui ou celle qui se donne pour mission de raconter « cette histoire », aussi sanglante et obscure qu'elle puisse être. L'on se demande souvent qui sont celles et ceux qui risquent leurs vies de cette manière, pourquoi est-ce qu'ils et elles font cela ? Qu'est-ce qui les motive ? Comment le vivent-ils ? Que ressentent-ils ? Qu'implique véritablement le métier de reporter de guerre ? **Les mémoires** se donnent ainsi pour mission de répondre à quelques-unes de ces questions. De cette manière, l'on parvient à comprendre les motivations du journaliste, son parcours, et plus encore, l'histoire est plus complète. Et parfois, c'est le journaliste lui-même qui écrit son histoire. C'est par exemple le cas du récit collectif de Allémonière et al. (2019) qui décrivent tour à tour leur métier, et leurs expériences dans différentes régions du monde. Ainsi, naturellement, les récits sont toujours situés. Une expérience, dans une zone de conflit. Elles y relatent la manière dont elles affrontent la mort, le danger, et parallèlement, la passion, le sentiment de faire quelque chose d'important. C'est montrer ce que l'on ne peut voir, de plus près, ou de très près. Ils et elles montrent « un autre visage de la guerre ». C'est également le cas de Lupis (2021) qui raconte avec une grande transparence, pas moins de 20 conflits dans différentes régions. « Pour un journaliste, la guerre exerce un attrait irrésistible, inutile de le nier. Mais cela n'a rien à voir avec le comportement de chacal dont on accuse fréquemment la profession. Témoigner d'une guerre, d'une tragédie parfois lointaine et qui, sans notre travail, serait immédiatement oubliée » (Lupis & Rosenberger, 2021). De même, Manoukian (2013) relatant ses périples dans la jungle du Guatemala, dans les ruines de Sarajevo.

> « De tous les métiers, j'ai choisi le journalisme. De tous les journalismes, j'ai choisi celui des conflits. On m'a souvent demandé pourquoi. La réponse s'est imposée à moi au fil des mots et des images, dirigeant ma main à leur gré, au rebours de mes intentions. Je voulais raconter vingt années de soubresauts du monde. Au fond, j'ai aussi raconté les miens. Chaque charnier, chaque réfugié, chaque héros, chaque bourreau m'a renvoyé au destin de ma famille, à celui des Arméniens. C'est le manque de contours de ma propre histoire qui m'a incité à dessiner celle des autres. On ne fait jamais rien au hasard » (Manoukian, 2013).

Ce défi de faire face à la guerre est également raconté par Marchand (2019), et l'œuvre dispose également d'une adaptation cinématographique, titrée comme l'ouvrage *Sympathie pour le diable*. « Le spectacle est écœurant et fantastique. Accroupi à quelques centimètres de la marée silencieuse et fourmillante, abasourdi par ce déferlement d'activité, d'ardeur, de mouvement, d'excitation, d'appétit vorace, je reste là, dans l'obscurité et captivé par ces morts qui rétrécissent au milieu d'un hymne à la vie dont ils sont exclus et dont pourtant ils sont la cause » (Marchand, 2019). Dans la même lancée, Marthoz (2018) raconte le métier de reporter de guerre et explique « comment dire l'horreur » ou comment lutter contre la censure pour dire les faits tels qu'ils se sont produits. « Qui sont ces personnages qui, lorsque le canon tonne, saisissent leur *grab bag*, comme on dit à CNN, et foncent vers là où ça explose ? Certains, au sein des forces armées, en particulier les conscrits, n'en finissent pas de s'étonner de la présence de ces reporters dans un enfer dont ils voudraient, eux, s'échapper » (Marthoz, 2018). De même pour Meyer (2021) qui permet de mieux saisir les enjeux et les évolutions du journalisme de guerre, bien qu'il ne s'agisse pas ici, d'un « mémoire ». Tétu (2018) explique également comment Ruellan et Le Cam (2017) tentent à travers une enquête basée sur des autobiographies de journalistes, de déterminer « l'attachement » des journalistes à leur métier. Ils se sont alors penchés sur deux catégories antinomiques de journalistes. Les présentateurs de télévision assez éloignés du terrain, et les reporters de guerre qui sont à l'inverse en permanence sur les terrains « chauds ». La question de l'autobiographie permet d'accéder à la représentation de soi et de sa propre identité, reliée à une trajectoire professionnelle. Il peut aussi s'agir de récits traduisant une certaine rationalité. Notons que malgré leurs caractères personnels, ces récits sont davantage employés comme des histoires professionnelles. C'est que l'on peut aussi voir dans les écrits de Jentile (2001), Nivat (2000), ou encore Laroche-Joubert (2019).

Et puis, l'on a également ceux et celles qui se donnent pour mission de rendre hommage à ces journalistes qui ont couvert des conflits. Notamment Glucksmann et al. (2007) proposant un hommage à Anna Politkovskaia, une journaliste militante russe, connue pour ses enquêtes sur la violation des droits de l'Homme en Tchétchénie et ses critiques à l'encontre de Poutine. Cette dernière avait été retrouvée morte dans l'ascenseur de son immeuble en octobre 2006. Assouline (1990) rend hommage à l'illustre Albert Londres. Il raconte l'histoire de celui qui sera une référence du journalisme d'investigation et qui a attribué son nom au prix récompensant chaque année en France, les meilleurs reportages.

Furneaux (1994) et Palmer (2005) racontent l'histoire de William Howard Russel, un correspondant privilégié de la presse britannique des années 1850-80. Palmer (2005) raconte parallèlement l'évolution du statut de « correspondant de guerre ». Certains travaux le présentent comme étant le tout premier correspondant de guerre, tandis que d'autres désignent plutôt Roger Fenton.

Jaulmes (2021) rend justement hommage à ces grands noms du journalisme de guerre, tel que Roger Fenton, Albert Londres, Joseph Kessel, ou encore Robert Capa et Gerda Taro. Il propose, ainsi, une « histoire des correspondants de guerre ». Et L'histoire tragique de Gerda Taro, reconnue comme étant la toute première femme reporter de guerre, est racontée par Maspero (2016). « Ombre parmi les ombres, Gerda Taro a subi le plus cruel destin que puissent connaître les ombres : celui de ne même pas être sa propre ombre, mais celle d'un autre » (Maspero, 2006, p. 16).

Missoum (2015) se penche sur l'histoire du grand reporter Karim Baïla, préfacé par David Brunat. Ce dernier ayant couvert les régions les plus périlleuses du monde. « Intrépide et doux, compatissant, mais intransigeant, empathique et solitaire, culoté et respectueux, drôle et grave, patient et passionné : tel est Karim Baïla. Tel il apparait ici sous la plume alerte et fascinée de Luc Missoum. La vie et l'œuvre de Baïla offrent une magnifique matière au biographe » (Missoum, 2015). Sans omettre Pattier (2019) racontant les prouesses du reporter de guerre canadien, Marcel Ouimet. Ce dernier ayant conservé des traces de ses différentes aventures.

La seconde catégorie concerne, **la guerre racontée sous forme de BD**. S'agit-il d'une tentative d'euphémisation des horreurs de la guerre ? S'agit-il de raconter l'obscure dans une forme plus esthétisée ? Est-ce une sorte de couverture ? Une manière de dire : « C'est la guerre, mais vous pouvez prendre du plaisir en la lisant » ? Nous nous posons ces questions, car nous nous sommes effectivement penchés sur les différentes manières de parler de la guerre. Qu'il s'agisse d'un reportage, d'un mémoire, d'un écrit scientifique, ou encore d'une BD ou d'un roman graphique. « La bande dessinée de reportage occupe une place croissante dans le paysage éditorial et médiatique depuis la fin des années 2000 […]. Réfléchir à la façon dont des reportages en bande dessinée traitent de conflits par ailleurs largement couverts par d'autres médias permet d'analyser quelles images sont produites par ce genre encore émergent » (Raux, 2019). Selon Raux (2019) cette approche de la guerre offre une plus grande liberté dans le récit.

« La forte réflexivité affirmée par les auteurs apporte des clarifications, en intégrant aux reportages le récit de leur élaboration et la représentation du reporter dont la subjectivité est souvent soulignée. Le caractère séquentiel des images prémunit également contre la production d'images brutes décontextualisées : l'ancrage des images les plus fortes dans une séquence accompagne le lecteur dans leur découverte et en éclaire le contexte. Par ces diverses formes de médiatisation des images, la bande dessinée de reportage se constitue dans le corpus étudié comme une source d'information critique qui, outre l'éclairage qu'elle apporte sur le conflit traité, interroge la fabrique des images médiatiques et met explicitement en cause la prétendue objectivité des médias dominants » (Raux, 2019).

L'on peut citer, à titre d'exemple, l'œuvre de Saint-Exupérit (2014), une BD reportage sur le génocide des Tutsis du Rwanda. L'ouvrage est alimenté par des séquences narratives informatives sur la rencontre des journalistes avec les militaires.

Illustration N° 4 : Passage de *La fantaisie des dieux.*



Source : (Hippolyte & Saint-Exupéry, 2014).

Ou encore Zerocalcare et Brune (2019), relatant les conflits au Rojava.

Illustration N° 5 : Extrait de *Kobané Calling*



Source : (Zerocalcare & Seban, 2019).

Ou même Joe et al. (2004) proposant une narration en BD de la situation des habitants de Gorazde. Les auteurs font directement parler les habitants.

Illustration N° 6 : Extrait de *Gorazde 1* : La guerre en Bosnie orientale, 1993-1995



Source : (*Le_Mode_dans_la_BD-H_Raux*- s. d.)

La troisième catégorie concerne, l'ensemble des travaux axés sur la notion de **« journalisme sensible au conflit » ou de « journalisme de paix »**. Il s'agit d'un type de journalisme qui veille à ce que les journalistes ne contribuent pas involontairement aux conflits. Et qu'ils contribuent au contraire, à renforcer les possibilités de paix. Divers moyens d'instauration d'une approche plus pacifique des conflits donc. Gerogios et al. (2002) proposent ainsi une description des principes et des stratégies d'intervention du *Search for Common Ground* (SFCG). Valorisant un usage plus « éthique » des médias afin d'éviter de sombrer dans du journalisme de haine. De même Relijk et al. (2004) notent la prise en compte des efforts des institutions médiatiques pour œuvrer pour la résolution des conflits. Mais ils précisent tout de même que les journalistes à eux seuls ne peuvent mettre fin à une guerre, même si leur rôle est essentiel dans un processus de paix. Il faudrait, toutefois, un environnement règlementaire adéquat afin de préserver cette paix sur le long terme. Pour Spurk (2002) au contraire, les journalistes professionnels ne devraient pas trop s'impliquer dans la gestion des conflits. Cela éviterait d'influencer les populations, car en intervenant ils peuvent prendre indirectement un parti. Parce que l'objectivité est à manipuler avec prudence, et plus encore en période de conflits. Il serait alors d'avis que l'ingérence des journalistes dans les affaires conflictuelles peut apaiser les tensions, certes, mais elle peut également susciter plus de haine. Allen et Seaton (1999) évoquent la propension des journalistes à vouloir à tout prix montrer des images chocs des conflits. Il s'agit d'un journalisme dit « superficiel » tendant à présenter les conflits comme des problèmes « ethniques ». Cette approche résulte de la lecture foncièrement « ethnique » des évènements yougoslaves, produite par des journalistes et analystes durant les années 1990. Howard (2003) propose un manuel permettant de faciliter le travail des reporters de guerre. Son format est précis et concis. Permettant ainsi aux reporters de se documenter rapidement s'ils sont amenés à le faire avant ou pendant un conflit. Il analyse les causes de différentes guerres, et donne une grille d'analyse au journaliste afin de mieux comprendre le fonctionnement d'une guerre ainsi que les outils et les méthodes d'approches. Il propose ainsi des méthodes adaptées pour un « journalisme sensible au conflit ». Dans la même lancée, Lynch et McGoldrick (2000) proposent une série de techniques journalistiques à adopter pour exercer un journalisme de « paix ». Cela va de l'usage de l'emploi de termes adéquats, afin d'éviter ceux qui engendrent davantage la haine, de la manière de citer les sources, de la manière d'éviter de s'appesantir sur les questions les plus sensibles, à la prise en compte des possibles effets de la guerre sur les populations. Les auteurs valorisent ainsi le fait de donner la parole aux différents protagonistes.

2.2 Les femmes et le journalisme de guerre

Nous approchons à présent, de manière progressive, notre sujet de recherche. Cette section présente, dans un premier temps, quelques données de la littérature scientifique sur des femmes reporters de guerre. Le but étant de comprendre ce qui les lie les unes aux autres dans ce métier. Cette section aborde ensuite la question de l'évolution des femmes dans le journalisme de guerre. Est-ce qu'il existe des modalités de leur entrée dans cette profession ? Nous évoquons ensuite la question des difficultés rencontrées par les femmes dans ce métier, afin de mieux appréhender les données de la recherche, et pour finir, nous aborderons la question des perspectives féminines dans le journalisme de guerre.

2.2.1 Quelques figures emblématiques du reportage de guerre

« La vogue du reportage de guerre au féminin fut moins soudaine que celle des aviatrices dont la renommée est liée à l'invention technique et à l'engouement populaire qu'il suscita. Le destin des nations et de leurs conflits est plus sinueux, plus perlé » (Ruellan, 2018, p. 150). À travers la lecture transversale de 15 portraits de femmes reporters de guerres, Ruellan (2018) parvient à établir trois époques, correspondant à trois différents groupes de femmes, ayant fait leur entrée dans le reportage de guerre. Le premier groupe correspond à « celles qui ont connu la guerre et qui ont été les actrices ». Il s'agit du groupe qui nous intéresse le plus dans cette partie, mais il nous semble tout de même important de présenter les trois groupes. Ainsi, il s'agit de femmes pour qui la guerre s'était imposée. Elles ont ainsi dû l'affronter en subissant ses affres. Emprisonnements, tortures, cavale, violes, etc. La plupart de ces femmes se sont impliquées dans la guerre, par engagement militant. Notamment, Andrée viollis, Madelaine Riffaud, Brigitte Friang, Lee Miller ou encore Gerda Taro. Cette dernière ayant fait du journalisme « une arme ». Ces femmes ont souffert.

> « Notamment d'être femmes et pour cette raison écartées de la majorité et des possibilités de se réaliser en tant qu'individu libre, et elles ont trouvé dans la guerre un apaisement de cette douleur, sans doute confusément ressentie, d'être dominé par un ordre social. Elles ont souffert de la guerre, et s'y engager volontairement a été une façon d'échapper à la soumission, et de trouver des occasions, de relations plus égalitaires avec les hommes » (Ruellan, 2018, p. 146).

Le second groupe concerne celles « qui n'ont pas connu la guerre, ou peu ». Notamment, Oriana Fallaci, Hugette Debaisieux, ou encore Laurence Déonna.

D'après Ruellan (2018), ces femmes ont pour point en commun, **le féminisme**.

> « Ces femmes ne sont pas nées féministes évidemment. Elles ont été éduquées à une époque et dans des milieux où la ségrégation genrée était un donné immuable. Il fallut qu'elles fassent leur place dans un journalisme où le machisme était la règle, elles ont été reléguées à des tâches administratives ou de support, jusqu'à ce que leur engagement tenace les conduise à des positions de reportères » (Ruellan, 2018, p. 147).

Ruellan (2018) présente ce groupe comme étant celui « des véritables pionnières ». Définissant les précédentes comme des « exploratrices ».

> « Les exploratrices découvraient tout, et à leurs frais. Elles se mettaient elles-mêmes dans la condition des éprouvées, des exclues, des fuyardes, des réfugiées. Le groupe qui suit, les pionnières, n'avait pas ce ressort de la fuite, cette énergie de l'invention, il a dû se convaincre de défricher, de construire, de rester, de tenir la saison, de planter à nouveau à la suivante. Leur voyage était sans retour, elles étaient des immigrantes dont l'espoir, et peut-être la seule issue, était de réussir » (Ruellan, 2018, p. 148).

Et le dernier groupe concerne « celles qui n'ont pas connu l'errance ni les années de l'effervescence pré et post soixante-huit des pionnières » et précise que ces dernières sont de plus en plus jeunes (Ruellan, 2018, p. 148). Il cite notamment, Isabelle Ellsen, Manon Querouil ou Véronique de Viguerie. Reflétant la tendance actuelle des femmes reporters de guerre.

> « Les femmes se lancent, pigistes, dans une première expérience de guerre entre vingt et trente ans, alors que leurs aînés ont généralement attendu d'être dans la trentaine et pouvaient être salariées. Le journalisme est aussi plus souvent leur premier métier. La raison de se rendre sur un terrain de guerre est de se faire une place, de construire une carrière, bien que cet objectif soit plus facile à énoncer après coup qu'au départ de la trajectoire. Et pas forcément facile à révéler » (Ruellan, 2018, p. 148).

D'après l'auteur, cette génération tient un discours moins ancré dans le politique. N'envisageant pas forcément le journalisme comme un outil révolutionnaire, mais elles n'en sont pas moins des féministes. L'égalité genrée leur apparait comme une évidence. Comme quelque chose que l'on ne doit plus questionner. Elles le font si elles en ont envie et de manière assez spontanée. Il ne reste plus qu'à surmonter les épreuves de la guerre. Et à remporter la palme d'or. Ruellan (2018) dit de cette génération qu'elle « fait de son genre, un moyen, de travail, qui le met au jour et le revendique » (Ruellan, 2018, p. 148).

L'auteur précise cependant qu'il existe d'autres analyses que l'on peut extirper des témoignages relevant de leur socialisation, notamment le fait de se demander si ces femmes avaient été des « garçons manqué » ou « si elles ont remplacé un fils disparu » ou attendu.

> « Beaucoup d'entre-elles ont évoqué un tempérament jugé par leurs proches comme celui d'un garçon au corps de fille. J'insiste ici sur le fait que c'était le regard que l'on portait sur leur comportement, pas ce qu'elles étaient. Toutes celles qu'on a affublées de ce qualificatif de « garçon manqué », comme Laurence Déonna, Brigitte Friang, Xuang Phuong, Cathérine Jentile, Véronique de Viguérie, sont des personnalités très féminines d'aspects et d'attitudes » (Ruellan, 2018, p. 149).

Ce caractère militant souligné par Ruellan (2018), chez les femmes journalistes et pionnières, notamment celles de la seconde vague, est également évoqué par Boussahba-Bravard et al. (2014). Ils évoquent notamment le parcours d'Olympe Audourad, journaliste, féministe et voyageuse. Ou encore, Zancarni-Fournel (2008), retraçant le parcours d'Andrée Viollis, (bien que faisant davantage partie de la première vague), en soulignant également son caractère d'engagement et de voyageuse.

> « Dans un article sur « les femmes et le reportage », publié en 1993, Andrée Viollis distingue le statut de journaliste, oiseau de passage, de celui de voyageuse qui peut s'immerger plus longuement dans une société pour mieux en comprendre les ressorts. Très réactive à l'irruption d'évènements imprévisibles, la reporter sait prendre des risques, que ce soit lors d'un tremblement de terre ou d'une expédition armée. Ses interviews de puissants, ses récits qui recréent une atmosphère humée sur place, sa plume élégante construisent sa réputation » (Zancarini-Fournel, 2008).

De même Boutot (2009) qui souligne l'engagement de Lee Miller. Notamment au moment de seconde guerre mondiale, moment où elle obtient son accréditation de l'US Army, et engagé par l'édition britannique de *Vogue*, *Brogue* en tant que correspondante de guerre.

> « Cet engagement marque un véritable aboutissement pour Lee Miller sur le plan aussi bien artistique que professionnel et personnel. Seule femme photo-reporter présente dans les zones de combats, elle se retrouve confrontée à des atrocités, difficilement supportables sur lesquelles elle porte un regard brutal tout en conservant une empreinte incontestablement surréaliste.

> Des destructions du Blitz, à la libération de Paris, en passant par les charniers des camps de concentration de Dachau et Buchenwald, Lee Miller se retrouve loin des sphères de la mondanité parisienne ou new-yorkaise et se lance à corps perdu dans le dévoilement de la banalité du mal. Dans des images qui sont parfois à la limite du soutenable, elle se concentre sur les bourreaux, dont elle « immortalise » les cadavres, plutôt que sur les victimes, et entend dénoncer la barbarie de la mentalité nazie » (Boutot, 2009).

Et Denoyelle (2006) disant à propos de Gerda Taro que « sa légende s'est forgée dans les pans d'un lyrisme militant où la tragédie individuelle se mêle au naufrage collectif. Figure mythique certes, mais dont le mystère a été entretenu au détriment de la reconnaissance du travail d'une femme libre » (Denoyelle, 2006). Mugillan (2019) relate également le parcours exceptionnel d'une autre figure du reportage de guerre. Martha Gelhorn, qui se revendiquait comme citoyenne du monde. L'on retrouve les mêmes appétences pour le voyage et pour la défense d'une « cause ».

> « Elle commence sa carrière de journaliste sur des théâtres étrangers, notamment dans la guerre civile espagnole, où elle défendit passionnément *la cause* de la République. Ses articles dans le *Collier's* et ailleurs mettaient l'accent sur les conditions de vie dramatiques infligées par le conflit aux civiles et se centraient non pas sur les combats, mais sur la lutte pour la survie qui était le lot des habitants ordinaires de Madrid et de Barcelone. Cette expérience se répercuta sur tout son travail ultérieur, puisqu'elle devient correspondante de guerre et fut envoyé sur le terrain pour écrire sur tous les principaux conflits du XXe siècle. Les destinations de ses voyages sont clairement choisies en fonction des théâtres de la guerre, son message étant qu'il n'y a pas de limite à leurs horreurs et que pourtant celles-ci restent étrangement mal documentées du point de vue des victimes » (Mulligan, 2019).

En somme, ces figures emblématiques du reportage ou du photoreportage de guerre, se rejoignaient dans ce métier par un **besoin assez important de s'émanciper d'une ère terriblement oppressante** pour les femmes, par **le goût de l'aventure**, et plus encore, par le besoin **d'utiliser le journalisme comme une arme de guerre à part entière**, capable de redresser les tords, à elle seule. Ce n'est donc pas extrapolé que de suggérer que pour ces femmes, le journalisme de guerre, était bien plus que ce qu'il paraissait être. Le journalisme de guerre était la voix des sans voix. Il était le reflet des sociétés, il était une arme de dénonciation massive des injustices.

À travers le journalisme de guerre, elles avaient, semble-t-il, une véritable raison d'exister. Elles étaient plus libres. Du moins, par le simple fait de pratiquer un tel métier, car lorsque l'on creuse plus profondément, elles n'avaient jamais véritablement eu de place.

> « Le journalisme de guerre a pu leur sembler le moyen d'échapper aux assignations. Dans les médias, l'exclusion des femmes des spécialités régaliennes du journalisme (politique, justice, étranger, sport, guerre) et la division sexuée des rubriques (« La chronique et LE reportage », Thérenty, 2009) procédaient et s'accompagnaient d'un sexisme ordinaire, quotidien, naturalisé » (Ruellan, 2018, p. 166).

2.2.2 Les modalités de féminisation du journalisme de guerre

D'après Ruellan (2018), au sujet de la situation actuelle en France, il semble que les effectifs sont plus ou moins équitables. Il existe une certaine mixité, qu'il qualifie tout de même d'« appréciation lacunaire ». Et ce, pour la simple raison qu'il existe des reporters de guerre qui sont pigistes. Alors ces derniers ne sont pas rattachés à une entreprise de presse en particulier. Et le nombre de celles et ceux qui sont habituellement envoyés en zones de conflits évolue de manière ponctuelle. Il s'agit généralement de journalistes qui tentent de se faire un nom dans le métier au travers de leurs exploits.

> « C'est un phénomène que l'on observe dans l'histoire du journalisme de conflit depuis la guerre d'Espagne où convergèrent de nombreux jeunes étrangers. Des générations de reporters se sont ainsi constituées autour de la même expérience de l'évènement et de sa couverture médiatique, au Vietnam, en Irlande, au Liban, en Irak, au Rwanda, en Bosnie, en Lybie, en Syrie, et récemment durant la guerre contre l'État islamique » (Ruellan, 2018, p. 153).

L'une des raisons principales pour laquelle il est très difficile de saisir la parité des effectifs dans cette pratique, du moins pour le cas de France évoquée ici, réside selon l'auteur, dans le fait que la catégorie « reporter de guerre » ne constitue pas tout à fait une pratique stable à réaliser en continu. Il évoque des « séquences d'activités ». Une activité à laquelle l'on s'adonne de manière périodique. Comme des morceaux de vies des journalistes. Cela peut alors être vu comme un rite de passage, un moyen de laisser une trace, un moyen de se faire connaître en tant que journaliste. Ou simplement une activité que l'on peut pratiquer « par plaisir ».

Ainsi, pour tenter de cerner la mixisation des effectifs, Ruellan (2018) propose quelques approches : premièrement il serait possible de **prendre en compte le nombre de décès en mission.**

En se référant à l'organisation Reporters sans frontières. D'après les données exposées, en 2015 par exemple, sur cent journalistes tués dans le monde, il n'y avait que deux femmes. En 2014 également, six femmes ont été tuées sur soixante-six journalistes, et en 2013, trois femmes sur soixante-et-onze. Cependant, Denis Ruellan (2016) juge que cette approche est trompeuse, car il faudrait prendre en compte les circonstances de ces « décès » qui peuvent être perturbés par d'autres facteurs (pays, population, disparitions, etc.). Deuxièmement, il est possible de se baser sur **les pratiques différenciées selon les genres en reportage de guerre.** Les effets seraient alors que les femmes sont moins exposées que les hommes et par conséquent, on peut justifier la mortalité moindre. Pour finir**, il propose de se référer au concours d'excellence du journalisme**, le prix Albert Londres qui récompense chaque année les journalistes français. Il note alors (Gatien, 2011) que les femmes ont été moins nombreuses à postuler (21 %) et à être primées (15,7 %). Ce qui expliquerait que la féminisation du reportage de guerre est récente, que les femmes se seraient privées pendant longtemps d'y participer, et que le jury est particulièrement masculin. Il suggère ainsi de « problématiser l'objet de recherche ».

> « Si l'on ne peut déceler la fréquence, si les femmes apparaissent peu dans les statistiques de mortalité alors qu'elles sont bien sûr le terrain, cela pourrait-il donner à penser à des pratiques différentes des femmes et des hommes en reportage de guerre, ou qu'elles seraient considérées différemment, ce qui aurait pour effet une moindre exposition au danger, ou une moindre agressivité à leur égard ? Peut-on envisager que les femmes et les hommes journalistes ne soient pas perçus de la même façon par les acteurs de guerres (les soldats, les gradés, les milices, les militants, les familles, les civiles), de telle sorte qu'ils ne soient pas exposés de la même manière aux risques ? » (Ruellan, 2018, p. 156-157).

Notons que Ruellan (2016) souligne une certaine **« résistance du masculin »** dans ce secteur journalistique et explique également que les femmes sont généralement plus nombreuses à sortir de la profession assez vite, d'autant plus qu'elles sont généralement présentes dans les fonctions « différemment visibles et prisées ».

« Moins en télévision qu'en presse magazine, plus souvent secrétaire de rédaction que reportère. Ainsi, elles n'occupaient, en 1999, que 25 % des emplois de grand-reporter, 13 % de reporter d'image de télévision, 11 % de photoreporter. Rarement primées, moins nombreuses dans certains emplois. Cette résistance du masculin s'exerce dans des secteurs qui font désormais figure de bastions après avoir largement contribué à l'identité professionnelle du journalisme [Plaçais, 2006]. Depuis plus d'un siècle et demi, la figure du reporter (notamment à l'étranger) a construit celle du métier et de la profession, elle est un récit partagé, aujourd'hui encore » (Ruellan, 2016).

Char (2020) évoque également ces questions dans une enquête dans laquelle il questionne **la présence croissante des femmes dans la couverture médiatique des conflits** en réalisant des entretiens qualitatifs avec des journalistes à Beyrouth ou des journalistes couvrant ou ayant couvert les conflits du Moyen-Orient. Il évoque ainsi une montée des correspondantes de guerre assez patente au Proche et Moyen-Orient.

Le positionnement de Ruellan (2018) au sujet des données de décès permettant de mesurer les effectifs, semble au contraire, constituer une donnée importante pour Char (2020). « Ces dernières années, plus de la moitié des journalistes décédés dans le monde ont péri dans cette région stratégique et sur les 606 reports morts « au combat » depuis 2009, 43 étaient des femmes, rappelle le Committee to Project Journalim (CPJ) de New York » (Char, 2020). L'évolution des femmes dans les pays arabes semble effective. Mais comment expliquer cela ?

Selon l'auteur, une journaliste lui aurait confié que l'évolution des femmes dans le journalisme de guerre dans la région s'est opérée au moment de **l'enlèvement des journalistes hommes** durant la guerre civile libanaise (1975-1990). Une autre lui confia que cela résulte plutôt d'une **désertion masculine de la profession**. Ces derniers étant assignés aux directions des rédactions. Et une autre se demande si la féminisation du journalisme ne traduit pas plutôt, une **« paupérisation » de la profession. Ou une « dévalorisation du quatrième pouvoir ».** D'après Char (2020), même si l'on peut parler d'une féminisation fulgurante, il n'est toujours pas possible de parler d'une parité dans les effectifs. Qu'il s'agisse de l'Occident ou du Moyen-Orient d'ailleurs.

« En occident, la féminisation des rédactions, tous supports médiatiques confondus, est indéniable depuis une vingtaine d'années. Cette féminisation, qui n'est synonyme ni d'égalité ni de parité, se fait ressentir dans la correspondance de guerre, milieu longtemps

hostile envers les femmes. Comme d'ailleurs dans l'exercice du journalisme sportif. Dans les deux domaines, les journalistes femmes doivent souvent (à différents degrés) justifier de leurs compétences professionnelles vis-à-vis de leurs confrères masculins et de leurs sources » (Char, 2020).

Finalement, Char (2020) affirme que les transformations et les restructurations du journalisme, tendent à fragiliser la profession et cela conduit à une précarisation de cette profession, qui connait une baisse de popularité en Europe. L'auteur se demande ainsi si la paupérisation du métier de reporter de guerre, serait lié à ce « délassement du quatrième pouvoir ». Cependant, pour le cas du Moyen-Orient, la question de l'apport des femmes dans le journalisme de guerre n'est pas à questionner. Elles entrent dans la profession et font leurs preuves. « La direction des médias a bien compris que se priver des femmes dans le monde arabo-musulman c'est se priver de 50 % des informations. Il y a là une plus-value pour les médias en pleine crise identitaire et financière » (Char, 2020).

2.2.3 Les difficultés rencontrées par les femmes dans la pratique du journalisme de guerre

D'après les données de la littérature, la principale difficulté que les femmes rencontrent dans ce métier est ce que Ruellan (2018) nomme la « masculinité du mythe » ou la question du héros qui meurt sur un champ de guerre. Héros du quatrième pouvoir ou héros de guerre, il n'y a pas de très grande différence en fin de compte. En effet, cela pourrait être le point à partir duquel, pourraient jaillir plusieurs autres formes de difficultés.

> « La figure héroïque du reporter, emblème de toute une profession, s'est établie alors que les femmes étaient presque exclues du journalisme, et particulièrement du reportage de guerre. Quelques figures exceptionnelles confirment la règle, la loi de l'oubli des femmes contre laquelle Laurence Déonna tente de lutter en écrivant inlassablement ses mémoires » (Ruellan, 2018, p. 159).

Il prend notamment l'exemple de Gerda Taro, oublié pendant longtemps au profit de son compagnon Robert Capa. Ou encore, Andrée Viollis, elle aussi, évanouie dans les esprits, et pourtant, sa renommée pouvait largement égaler celle d'Albert Londres. D'après Ruellan (2018), ce mythe peut être observé sous différents prismes. Notamment, celui des valeurs soutenues par ce mythe, valorisant des attributions généralement imputées à une « conception hégémonique de la masculinité », sous le prisme de la question de l'objectivité constamment

questionnée lorsque les femmes sont présentes dans des métiers typifiés masculins, et il peut se voir également à travers le cinéma, où les figures du reportage de guerre, ont pendant longtemps été masculines, ou encore à travers « l'importance des évènements liés aux prises d'otage et au retour des dépouilles des reporters » (Ruellan, 2018, p. 161). En somme, c'est un mythe qui tire sa puissance dans la question de la dangerosité de la profession. « Le mythe se nourrit de la dangerosité qui, pour être bien réelle, n'en est pas si exceptionnelle. Elle est pourtant très médiatique. Les images de guerre prises par des photoreporters et les trajectoires des individus alimentent longtemps un marché du livre, du film de fiction, de l'exposition, du festival » (Ruellan, 2018, p. 162).

À partir de là, l'on peut voir apparaitre, dans plusieurs travaux, des difficultés qui semblent constantes pour les femmes journalistes de guerre. La principale étant la question des stéréotypes de genre, induisant des comportements discriminants. Nous sommes, en effet, fondés à penser que de tels agissements ne sont que le résultat d'un long processus d'intégration et de renforcement de ce mythe de la masculinité du reporter. La guerre est alors représentée comme étant, un domaine foncièrement masculin. Et lorsque les femmes arrivent, elles se voient confrontées à différentes formes d'obstacles. « Selon une reportère, la discrimination n'est pas sur le terrain, mais dans l'entreprise, là où agissent encore des chefs aux représentations stéréotypées » (Ruellan, 2018, p. 174). Char (2020) et Ruellan (2018), ont expliqué que les femmes sont généralement affublées de remarques tendant à leur faire comprendre que ce qu'elles font ou entreprennent de faire, est tout simplement hors normes.

> « Quand les reportères s'illustrent dans ce qui est encore une forteresse, exclusivité du masculin, la guerre, un qualificatif minoratif est souvent accolé à leur description (Gerda Taro, la « *pequena rubia* », Madeleine Riffaud, la « petite », la « frêle » Brigitte Friang, Chatherine Leroy le « petit bout'chou »), façon de souligner que si elles brillent avec un tel handicap de départ alors que les hommes doivent faire appel à tant de virilité, c'est en raison de capacités personnelles tout à fait exceptionnelles, donc non communes à toutes les femmes » (Ruellan, 2018, p. 160).

Char (2020) quant à lui, explique que les femmes lui ont confié qu'elles sont souvent les cibles de diverses remarques sexistes et discriminantes. Il semble que le spectre du passé, revienne de temps à autre, perturber les trajectoires féminines.

« Si la correspondante de guerre est un phénomène aussi ancien que le journalisme, il y a encore quelques années, elle était considérée comme une anomalie, une sorte d'extraterrestre » (Char, 2020). Lorsque l'on parle de stéréotypes de genre, certaines questions pointent le bout de leur nez. Notamment, celle du **harcèlement sexuel, des agressions sexuelles, ou de diverses autres formes de discriminations** à l'encontre des femmes dans ce secteur. Lachover (2005), évoque cette question, au sujet de la relation genrée et sexuée entre les sources masculines et les femmes journalistes en Israël. Cette dernière explique ainsi que ces femmes subissent souvent du harcèlement sexuel, et qu'il s'agirait d'un moyen pour les hommes, de contrôler les femmes, car ils voudraient éviter qu'elles s'éloignent de leurs rôles au sein des institutions. De même, Prieto (2017) affirme :

> « Il est probablement plus difficile de se forger une place dans cette branche du journalisme lorsqu'on est une femme parce que nous sommes préjugées avant même de commencer. On nous perçoit comme faibles, émotionnelles, vulnérables et, grosso modo, peureuses […]. Mais, même si cela me blesse, la différence est souvent là. Dans les commentaires, dans les salaires, dans l'évaluation, dans la réponse des lecteurs. Dans la société qui s'entête à continuer de discriminer sa propre moitié » (Prieto, 2017).

Les mêmes questions sont soulevées par Bora Uzima (2013), au sujet des femmes journalistes dans un contexte de conflit.

> « Parlant de la résolution des conflits ; malgré son dévouement, son apport combien louable et la volonté clairement exprimée de servir parfois dans un contexte de guerre, la journaliste femme est exposée à des risques énormes liés aux conflits armés. D'où, sa situation nécessite qu'on lui accorde une attention particulière. Comme pour toute autre personne vivant en région de conflit, en l'occurrence l'est de la RD Congo, la femme est victime de viols, de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle, de plusieurs sortes d'humiliation et parfois d'exécution sommaire » (Bora Uzima, 2013).

De plus, ce dernier explique que dans certaines régions d'Afrique, et dans les pays musulmans, les femmes sont véritablement sujettes à des agressions et à une dévalorisation exacerbée.

> « Les coutumes et les traditions donnent à la femme un statut de demi-homme ou encore d'homme-objet. C'est ainsi qu'on y enregistre un taux élevé de cas de discrimination, de harcèlement et de viol des femmes. L'exemple le plus récent est le cas déplorable enregistré en Égypte avec les journalistes Caroline Sinz et Mona Eltahawy qui ont été

agressées sexuellement, alors qu'elles faisaient la couverture des manifestations du soutien au référendum constitutionnel contesté par l'opposition » (Bora Uzima, 2013).

Le cas soulevé par l'auteur est d'autant plus intéressant, car il concerne des femmes journalistes, donc non désignées comme des reporters de guerre, et il s'agit d'un pays d'Afrique centrale. De plus, l'auteur incorpore la situation socioculturelle, pour expliquer pourquoi la femme journaliste aurait plus de difficulté qu'un homme à couvrir les conflits.

« La femme journaliste n'a pas beaucoup de chance d'exercer librement son métier dans une zone en conflit au même titre que l'homme, tout simplement parce que la culture et la perception que notre société se fait d'elle ne la favorisent pas. Le conflit semble radicaliser davantage le sentiment discriminatoire, d'exploitation et de chosification de la femme » (Bora Uzima, 2013). Dans la même lancée, Lonsdale (2017) en proposant une analyse sur les femmes journalistes de l'entre-deux-guerres, affirme : « Les femmes journalistes de l'entre-deux-guerres travaillant pour la presse grand public étaient un groupe marginalisé et exploité, et même les plus performantes d'entre elles étaient confrontées à des stéréotypes sexistes, tant sur le lieu de travail que dans les articles qu'elles étaient chargées d'écrire » (Lonsdale, 2017).

Dans une critique du livre de Carolyn M Edy, *La correspondante de guerre, l'armée américaine et la presse : 1846-1947*, Lonsdale (2019) explique la manière avec laquelle d'une part, il y avait une forte demande de correspondantes de guerre, et d'autre part, le bureau de presse militaire des États-Unis remettait toujours en question, les rôles de genre traditionnels.

> « Cette attitude ambivalente et hostile envers les femmes a entrainé un processus d'accréditation beaucoup plus strict pour les femmes à partir du début de 1944, les femmes se voyant spécifiquement refuser l'accès et l'équipement dont elles avaient bénéficié en 1942 et 1943. Si les femmes devaient travailler au-delà du QG militaire, elles devaient être des « travailleuses et ingénieuses » et trouver de nouvelles façons de contourner les directives erronées en utilisant le charme et subterfuge pour arriver là où elles avaient besoin d'aller » (Lonsdale, 2019).

Cette question, liée à l'usage des charmes pour obtenir ce que l'on souhaite dans un contexte de conflit, est également abordée par Bora Uzima (2013). En effet, ce dernier a expliqué que « Certaines femmes journalistes professionnelles ou stagiaires s'offrent soit volontairement, soit de façon contraignante en holocauste sexuel, d'abord pour leurs confrères mieux rémunérés, mieux positionnés, ou alors « plus expérimentés », ensuite pour leurs sources

d'information, etc. » (Bora Uzima (2013). De notre point de vue, au regard des explications de l'auteur, le fait de s'offrir de façon « volontaire » constitue tout de même une contrainte. Parce qu'elles ont pensé qu'elles avaient besoin de passer par là pour obtenir ce qu'elles veulent dans un contexte culturel discriminatoire. Il va de soi qu'aucune femme ne pourrait volontairement penser à « s'offrir » dans un contexte dans lequel ce n'est pas une nécessité. Il y a donc derrière ce geste une contrainte, même si cela semble « volontaire ». D'autant plus que l'auteur emploie les termes « holocauste sexuel ». Comment cela pourrait-il être volontaire ? Quoi qu'il en soit, l'on comprend que parfois, les femmes n'ont d'autres choix que d'employer des moyens peu conventionnels (et c'est le moins que l'on puisse dire), afin d'arriver à leurs fins. Et il semble que plus encore, dans un contexte de couverture de conflits armés, leur place et leurs évolutions semblent manifestement menacées. Une menace qui prend des formes différentes, suivant les pays, et les contextes.

De manière plus générale, les questions des assignations genrées et des stéréotypes de genre semblent prendre beaucoup de place dans le métier de journaliste, et en particulier dans celui du journalisme de guerre.

« Le reportage de guerre que racontent les femmes a ceci de constant qu'il apparait comme un espace de liberté par rapport au genre. Pas d'affranchissement : de liberté. Par rapport à des stéréotypes qui, dans les entreprises médiatiques et le monde social du journalisme, structurent encore les représentations et les discours » (Ruellan, 2018, p. 240).

2.2.4 Les perspectives féminines dans la guerre

Selon Ruellan (2021) les conceptions très conservatrices et machistes de la guerre sont « quasiment » réduites à néant au moment de la guerre du Vietnam. Il s'agissait, en effet, d'une période qui laissait transparaitre un renouveau du métier, et une émancipation féminine.

« Des journalistes femmes, pour la première fois dans l'histoire des médias, ont couvert la guerre jusque dans les combats, et pas seulement. Leur présence signifia autant qu'elle rendit possible une nouvelle manière de faire du journalisme, plus en profondeur, plus diversifiée, plus anglée, plus magazine » (Ruellan, 2021). Selon l'auteur, l'apport des femmes dans la guerre était au demeurant justifié par un besoin de filmer la « dimension humaine » de la guerre. Seul (2019) explique également que les femmes ont souvent été sollicitées pour couvrir la guerre, suivant « l'angle de la femme ».

La demande a été explicitement formulée à quelques femmes. Les femmes ont longtemps travaillé en tant que freelances. Après les revendications féministes au sujet du déséquilibre hommes/femmes dans les rédactions, la situation s'est un peu améliorée. De plus, la difficulté d'accès à certaines informations ne pouvait être écartée que par l'apport des femmes.

« C'est donc une raison commerciale qui explique leurs choix de sujet. Les reporters femmes devaient se battre dans un univers très concurrentiel dans lequel les hommes ne les aidaient pas particulièrement. Ils exploitaient de la même manière le filon de l'« intérêt humain », qui a finalement créé une manière nouvelle de parler de la guerre » (Ruellan, 2021).

De même, cette information est également évoquée par Seul (2019). « Le but des reportages du point de vue des femmes pour les éditeurs des journaux ainsi que pour les femmes journalistes était souvent commercial ; il attirait davantage de lectrices et offrait de nouvelles possibilités publicitaires » (Seul, 2019). Cette dernière souligne également à quel point cette perspective féminine de la guerre, posait problème pour les femmes, qui luttent encore pour s'en départir.

> « De nombreuses femmes journalistes n'appréciaient pas que leurs écrits de guerre soient réduits à « l'angle de la femme », car elles se sentaient dégradées à rendre compte de la périphérie de la guerre. Lorsque les femmes osaient faire des reportages sur la guerre des hommes, elles étaient souvent critiquées et ridiculisées. Peggy Hull, qui publie une série d'articles en 1917 dans l'édition parisienne de Chicago Tribune, se heurte à l'hostilité farouche de ses collègues masculins qui lui reprochaient sa présence près du front » (Seul, 2019).

Ainsi, il s'agissait de traiter de sujets en rapport avec la guerre, mais sous des angles plus humains. Tendant à rapprocher davantage les lecteurs, des informations de guerre. « Les victimes civiles, la santé des soldats, le réconfort après la bataille, la tout loin des batailles, à l'écart du front, espace réservé aux hommes. Une répartition qui reproduisait la place des femmes dans la société : le foyer, la protection, la reproduction, les trois k (en allemand) : *Kuche, Kirche, Kinder* (cuisine, église, enfant) » (Ruellan, 2021).

Alors, contrairement à ce que l'on peut penser, si l'apport des femmes a été véritablement bénéfique, ce n'est pas en raison de leur supposée sensibilité, mais davantage, parce que ces dernières pouvaient regarder la guerre de plus près.

Elles pouvaient voir et entendre ce qui n'était pas à la portée des hommes. De plus, selon Ruellan (2021), les femmes disposaient de meilleures dispositions intellectuelles. « À métier identique, les femmes commençaient à être mieux formées que les hommes. Déjà, on constatait que dans le journalisme en France, les jeunes journalistes femmes étaient plus diplômées que les hommes. Et cette tendance n'a eu de cesse de se généraliser et de s'accroitre » (Ruellan, 2021). Il semble, toutefois, que le genre s'immisce toujours dans cette question. Non pas dans le fait que les hommes et les femmes auraient des manières différentes de filmer la guerre, mais plutôt dans le fait que ce rapport à la guerre peut être influencé par le genre. Autrement dit, si les femmes parviennent à accéder à plus d'informations sur un terrain de guerre, c'est bien parce que ce sont des femmes. Et que leur genre parvient toujours à trouver un moyen d'avoir un impact sur les trajectoires féminines. Ainsi, leur genre devient un outil de travail. En réalité, à l'heure actuelle, la capacité à filmer la dimension humaine de la guerre dépend à présent des journalistes, indépendamment de leur genre. La guerre humanitaire ne peut plus être associée au féminin. Ce qui rend de ce fait, la question des perspectives féminines de la guerre, essentialisante.

Synthèse

« Prétendre accorder une attention prioritaire aux reporters femmes, c'est contribuer à rétablir un équilibre et profiter de l'espace pour découvrir et analyser qui elles étaient et sont, comment elles ont agi, avec quelles intentions et ressources, et avec quels succès » (Ruellan, 2018). Ces propos résument au mieux les intentions qui accompagnent cette revue de littérature. La littérature scientifique nous a permis de comprendre la profession. Nous savons qu'il s'agit d'un métier fortement empreint d'une forte masculinité hégémonique. Mais nous savons également qu'à l'heure actuelle, les femmes ne le considèrent plus comme un monde inaccessible. Du moins, en ce qui concerne l'Occident. Les modalités d'implication des femmes dans ce métier sont diverses et multiples, mais elles sont pour la plupart, convergentes. Dans le sens de la quête d'un statut professionnel plus valorisant et plus valorisé. Nous savons également qu'elles sont toujours confrontées à diverses difficultés, une fois qu'elles accèdent à ce métier. La différence la plus importante avec les femmes journalistes de guerre d'antan réside dans le fait que les femmes journalistes de guerre, de nos jours, peuvent choisir de détourner le regard de ces obstacles. Elles peuvent briser les barrières du genre, et pratiquer ce métier à leur guise.

CHAPITRE 3 : GENDER STUDIES

L'objectif fondamental de ce chapitre est de présenter notre positionnement théorique, établi à partir des études de genre, ou *Gender Studies*. En effet, les études de genre offrent des outils permettant de discuter des relations hommes et femmes dans divers contextes. C'est un champ de recherche qui regroupe des travaux se donnant pour mission de mettre à jour la transversalité du genre, et la manière dont il compose avec d'autres rapports.

Les études de genre offrent une large ouverture des champs de savoir ainsi qu'une rupture épistémologique dans plusieurs disciplines. Elles fournissent des approches méthodologiques, conceptuelles, et épistémologiques permettant de questionner la situation des femmes dans n'importe quel contexte d'étude. Il ne s'agit pas uniquement d'un questionnement de la science en tant qu'objet de discrimination, mais davantage, d'une contribution à une transformation de l'évolution scientifique. Elles recouvrent donc un vaste domaine de la théorie critique.

Le genre peut ainsi, être envisagé de plusieurs manières : comme un rapport de pouvoir (les rapports de genre sont souvent hiérarchisés), comme un processus relationnel (les études de genre s'intéressent autant au féminin qu'au masculin), comme une construction sociale (mise en lumière des visions essentialistes des sexes), et imbriquée avec plusieurs autres rapports de pouvoir (les catégories de genre peuvent être traversées par plusieurs clivages, notamment la race, l'âge, la classe, la sexualité, etc.).

Alors, adopter une perspective de genre, c'est également tenter de déterminer laquelle de ces catégories influence le plus les uns et les autres, par rapport à notre question de recherche. C'est tenter de comprendre, jusqu'à quel point, les individus s'ajustent à des catégories de pensée ayant un impact sur leurs trajectoires.

Ainsi, dans ce chapitre, nous présentons dans un premier temps, une définition du concept de genre, ces variables, ainsi que ces domaines d'application. Nous présenterons ensuite quelques apports des études de genre, notamment dans les travaux féminins, et de manière plus générale, l'apport des études de genre dans le domaine des Sciences de l'information et de la Communication. Et nous clôturerons ce chapitre, par une présentation des différentes approches et théories du genre à mobiliser pour cette recherche.

3.1 Définition du genre

Le concept de genre désigne des processus sociaux, culturels, historiques, et psychiques (Lépinard et Lieber, 2020), qui façonnent les identités sexuées et sexuelles. La notion de genre permet de mettre à jour les paramètres établissant des différences entre les identités et les mécanismes de rapports de pouvoir qui maintiennent ces identités.

3.1.1 Différentes variables du concept de genre

Pour Lachenal (2016), en France, on parle d'« études de genre », ou encore « études sur le genre » ou « études genre », ou encore en anglais, « *Gender Studies* ». Ces expressions se réfèrent à un champ de recherche universitaire qui a connu ses prémisses aux États-Unis dans les années 1970, dans la mouvance des revendications politiques, et féministes. Il s'est par la suite développé dans les universités du monde entier, mais conserve parfois une essence « militante ». En France, son institutionnalisation commence à se déployer au début des années 2000.

> « L'expression « études de genre » s'organise autour de deux termes. Le mot « études » renvoie à un champ dans lequel sont posées des questions et menées des recherches. Il s'agit d'un espace de théorisation dans lequel des savoirs issus de différentes disciplines scientifiques dialoguent autour d'une problématique commune. Les études de genre réunissent ainsi des chercheuses et des chercheurs travaillant dans des domaines aussi variés que la littérature, la linguistique, la biologie, l'architecture, l'anthropologie, le droit, la géographie, la philosophie, l'histoire, la psychanalyse » (Lachenal, 2016).

Toutes ces recherches ont une démarche scientifique commune permettant une possibilité de positionnements divergents fondés sur le concept de « genre » pour interroger leurs objets d'études. Le « genre » a été pensé à l'origine comme un outil servant le projet politique et scientifique, un outil de dénaturalisation des genres et permettant d'analyser les rapports de domination genrés, mais les recherches qui le concernent peuvent user d'une pluralité de directions.

> « Le mot « genre », comme outil d'analyse et champ d'études, s'emploie au singulier. Au pluriel, il renvoie à un autre sens, lié à la grammaire et au fait de distribuer les mots selon un genre masculin, féminin ou, pour nombre de langues autres que le français, neutre. Les deux acceptions, scientifique et grammaticale, ont tout de même des points communs

puisque le genre en grammaire renvoie à « un système de distinctions socialement sanctionnées plutôt qu'à une description objective de traits inhérents » (Lachenal, 2016).

Selon Revillard et Verdalle (2006), le genre comme construction sociale de la différence des sexes se présente sous plusieurs dimensions :

- **Une dimension matérielle :** Elle peut être observée à travers les comportements, des statuts différenciés selon le sexe, et un partage inégal des ressources et des espaces sociaux en fonction du genre. L'ensemble des travaux qui sont penchés sur la place des hommes et des femmes dans la société sont étudiés sous ce prisme.
- **Une dimension symbolique** : Le genre renvoie ici aux significations et aux valeurs socialement rattachées au masculin et au féminin (Bourdieu, 1998, Héritier, 1996/2012). Ces significations relèvent de l'organisation de la vie sociale. De ce point de vue, le genre fonctionne comme un outil structurel d'organisation de la société, et peut être désintégré de la question de la place des femmes et des hommes.
- **Un processus relationnel :** Le genre, envisagé comme rapport social, instaure lui-même une différenciation et un rapport de pouvoir. L'on parle alors de hiérarchie et de normes. « Il existe d'une part un rapport de pouvoir inégalitaire entre hommes et femmes, et une supériorité sociale des significations et valeurs associées au masculin et celles associées aux féminins » (Revillard & de Verdalle, 2006).

D'après Elsa Dorlin (2008), les théories féministes ne se limitent pas à délimitation théorique et pratique entre ce qui serait « naturel et structurel ou social, entre le sexe, le genre et les sexualités, « mais aux principes, aux postulats ou aux implications, idéologiques, politiques, épistémologiques de cette délimitation » (Dorlin, 2008). Les analyses féministes mettent ainsi à jour le caractère hiérarchique du genre.

Selon Bourcier (2012), « on continue de penser le genre en termes de sexe : l'envisager comme une dichotomie sociale déterminée par une dichotomie naturelle. En somme, le genre serait un contenu et le sexe un contenant. L'indépendance des genres par rapport aux sexes devrait déboucher sur la question de l'indépendance du genre par rapport au sexe. Pourquoi le sexe donnerait-il lieu à une classification quelconque ? » (Bourcier, 2012).

Bereni et al. (2020), expliquent que le terme « genre » est parfois employé comme un gage de respectabilité scientifique, visant à se démarquer d'approches disqualifiées, car considérées comme « militantes ». Le terme genre a également été associé à des perspectives postmodernes

axées sur des dimensions symboliques du social, par des oppositions aux approches plus matérialistes, émanant de la pensée marxiste ayant influencé les premiers travaux féministes.

Lépinard et Lieber (2020) affirment également qu'il est possible de conceptualiser le genre de plusieurs façons différentes, car il façonne aussi bien « l'économie, les corps, les identités, le biologique que le social ». Chaque théorisation du genre propose de manière implicite ou explicite « une conception de l'identité, du sujet, du pouvoir, des rapports sociaux et de leurs possibles transformations ». D'après les autrices, chaque façon de conceptualiser le genre met en lumière des dimensions précises de la vie. Qu'il s'agisse d'interactions ou de représentations sociales.

3.1.2 Petite histoire des études de genre

Berger (2008) propose un petit retour historique sur les études de genre, qui sera résumé ici en fonction de quelques dates clés. Le processus s'enclenche au moment où Hélène Cixous crée en 1973 à Vincennes le *Centre de recherches en études féminines*, suivi d'un doctorat pluridisciplinaire en « études féminines » l'année suivante. En 2008, le Centre est renommé *Centre d'études féminines et d'études de genre*, et propose un master et un doctorat pluridisciplinaire en « études féminines et de genre ». Ce Centre de recherche en études féminines est le plus moderne de tous les premiers programmes universitaires aux États-Unis à l'étude de questions féminines et/ou féministes. Ceux-ci ont vu le jour au début des années soixante-dix sous le nom de *Women's Studies*. Le but consistait en l'ouverture d'un champ d'études mis sur pied par les femmes et pour les femmes. La création de ce centre s'inscrit dans un double contexte : l'émergence des « mouvements de femmes » au début des années soixante-dix, et un profond renouvèlement du paysage épistémologique des sciences humaines et sociales qui favorisèrent à Vincennes l'émergence de disciplines, ou de champs de recherches nouveaux. En nommant le Centre de recherches « études féminines », H. Cixous voulait faire apparaitre et reconnaître à la fois le point de vue et le continent « femme » minorisée, voire exclue ou effacée du champ de la pensée et du savoir traditionnellement conçu comme « neutre » par ses arpenteurs masculins. Le choix de « féminin » plutôt que « femme » signalait aussi que les « études féminines » ne se voulaient pas uniquement, des études de femmes sur les femmes. Il s'agissait de véhiculer le message selon lequel, le féminin, « s'il désigne la place de l'autre méconnu(e) ou secondarisé(e) par les schémas dominants, n'est pas l'apanage des femmes » (Berger, 2008).

Freud était l'un des premiers à avoir théorisé la distinction entre le sexe anatomique et le genre (féminin et masculin) d'un individu, mais c'est l'essor de la théorie féministe dans le monde anglo-américain entre 1970 et 1990 qui a provoqué la transformation d'un mot du lexique anglais, *gender*, initialement emprunté au français, *genre* et réservé jusque-là à un usage « taxinomique » dans le domaine de la grammaire, en un important levier conceptuel. Il faut noter que la notion de « genre » dans le monde anglo-saxon a permis de mettre en lumière le caractère socialement construit et la vulnérabilité historique et culturelle, des identités sexuelles. Elle a également donné lieu à d'innombrables variations théoriques, résultant de l'association de la théorie féministe et de ce qui était appelé la pensée française pendant cette période. Notamment avec « M. Foucault et la pensée de la sexualité comme phénomène historique et politique, ou J. Derrida et la déconstruction du dualisme sexuel ou du phallogocentrisme, J. Lacan et la conception de la différence sexuelle comme différence symbolique » (Berger, 2008).

Notons que la substitution progressive de la notion de « genre » à celle de « femme » comme objet « propre » de ce nouveau champ de recherche a pour objectif de pallier un problème politique : « l'hétérogénéité des positions, des identifications et des perspectives de tel ou tel groupe de femmes selon leur appartenance de classe, de race, de culture ou selon leur orientation sexuelle » (Berger, 2008). Ce qui a conduit à questionner la catégorie « femme », considérée comme illégitimement « totalisant » et « homogénéisant ». Dès lors, le « genre » conçu comme composante identitaire, et non comme fondement et totalité de l'expérience subjective et de l'assignation sociale, a permis de sortir de cette impasse, sans pour autant délaisser l'étude des paramètres de subjectivation de l'identité sociale ou encore les extensions de domination sexuées.

Par la suite, les programmes, départements et centres de recherche consacrés à ce domaine dans le monde anglo-saxon ont progressivement abandonné la dénomination simple de *Women's Studies* à partir de la fin des années quatre-vingt-dix. « Certains se sont appelés *Gender Studies*, d'autres *Transnational Feminist Studies*, ou encore *Feminist, Gender and Sexuality Studies*. Des programmes de *Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Studies* ou de *Queer Studie*s ont également vu le jour, en articulation avec des programmes d'origines féministe » (Berger, 2008). Des chercheurs et chercheuses dans les domaines du « genre » et de la « sexualité » s'inscrivent souvent à la fois dans les anciennes *Women's Studie*s et dans les nouvelles *Queer Studies.* L'évolution récente de l'usage du genre signifie que les *gender studies*, partagent une

histoire et une langue franco-anglo-américaines. Depuis quelques années, on peut noter l'accroissement de multiples perspectives théoriques et analytiques, qui permettent aux chercheurs et chercheuses de se confronter à une variété de discours et de positions. On assiste progressivement à la création de nouveaux programmes d'enseignement et aussi de nouveaux diplômes, notamment à l'université Paris 8, mais aussi à l'École en hautes études en sciences sociales, à Toulouse, Lyon, Bordeaux, etc.

> « La banalisation des études féministes, de genre et de sexualité, la reconnaissance de leur validité, voire de leur nécessité, ont eu un effet positif sur les relations collégiales entre hommes et femmes, mais aussi entre femmes et femmes au sein de l'institution universitaire américaine, qui est aussi le principal foyer de réflexions intellectuelles aux États-Unis. Même s'il y a toujours des résistances, une véritable culture égalitaire, sans contrainte ni affectation, s'est développée entre les membres de la communauté universitaire » (Berger, 2008).

Ce qui a eu des effets sur les règles de gouvernances, les procédures de recrutement, les contenus et les manières d'enseigner les cours. Aujourd'hui, les jeunes chercheurs et chercheuses français.es qui s'intéressent à cette thématique, d'autant plus qu'elle se trouve désintégrée du spectre du militantisme qui entravait alors la reconnaissance de leurs prédécesseurs.

3.1.3 Domaines d'application des études de genre

Il est question ici des différents champs de recherches des études de genre. À ce propos, Bereni et al. (2020) proposent une synthèse des différents domaines d'application des études de genre et de la manière dont elles s'organisent. Ils évoquent un « champ de recherche pluriel ». Depuis leur apparition, les études sur le genre sont pointées par leur multiplicité et par divers débats théoriques. « Les études de genre concernent des disciplines diverses des sciences humaines et sociales : art, lettres, droit, sociologie, anthropologie, histoire, philosophie, géographie, science politique, économie, psychologie… » (Bereni et al., 2020, p. 10). L'institutionnalisation de ces approches a pris deux directions à la fois différentes et complémentaires.

> « D'une part, elles ont connu un essor au sein des différentes disciplines. En France, c'est principalement par ce biais que les perspectives de genre se sont diffusées et en premier lieu dans certaines d'entre elles, plus ouvertes que d'autres aux approches critiques, dans le contexte français comme la sociologie, l'anthropologie, et l'histoire d'autre part, on vu

apparaître des départements, des équipes de recherches et des filières d'enseignement spécialisées sur ces questions, dans une approche interdisciplinaire» (Bereni et al., 2020, p. 11).

Selon les auteurs, ces deux modalités d'institutionnalisation ont souvent été présentées comme « les deux faces d'un dilemme stratégique » impliquant de choisir entre l'intégration du genre à l'intérieur des disciplines établies, et la constitution de départements spécialisés qui permettrait d'offrir « une chambre à soi » aux recherches sur le genre, mais qui exposerait cette fois à un risque de « ghettoïsation » (stigmatisation ou relâchement des acquis disciplinaires). Cependant, ces deux modalités d'institutionnalisation pouvant être envisagée ensemble et de façon complémentaires.

Un point important concerne les tensions existantes entre les approches envisageant **le genre comme structure ou institution**, et des perspectives axées sur les dynamiques identitaires et interactionnelles, qui constituent une ligne de clivage importante sur le champ des études sur le genre aujourd'hui, en particulier aux États-Unis.

Un autre clivage vient opposer des recherches axées sur la reproduction des rapports de genre dans le temps et sur « l'universalité de la domination masculine », par le biais de travaux plus dirigés vers les transformations, aux résistances des expériences du genre dans divers contextes sociohistoriques. Une divergence qui produit des différences de questionnements disciplinaires de niveau d'analyse ou de méthode :

> « En anthropologie, certaines études héritières du structuralisme ont mis en évidence le caractère universel et systémique de la domination masculine. En histoire, l'accent a été mis sur la variabilité contextuelle des rapports de genre, sur les résistances et retournements possibles. De nombreuses recherches en sociologie, inspirée des perspectives de l'interactionnisme symbolique, se sont intéressées aux mécanismes microsociaux par lesquelles le genre est « fait », et refait, en rendant visibles de possibles déplacements et résistances, alors que d'autres types d'analyses placent le regard sur les mécanismes structurels de reproduction de l'ordre du genre » (Bereni et al. 2020, p. 15).

Quoi qu'il en soit, ces travaux cherchent surtout à mettre en lumière les processus sociaux de reproduction et de reconfiguration du genre dans divers contextes.

La diversité d'analyses et de résistances qui gravitent autour des études de genre est le reflet de leur richesse, leur dynamisme et leur réflexivité critique. L'interdisciplinarité et la flexibilité des études de genre à des problématiques théoriques et politiques émanant de divers champs imbriqués sont plus adaptées que d'autres domaines de la connaissance, aux changements paradigmatiques.

3.2 Apport des études sur le genre

Selon Bereni et al., (2020), les études de genre ont permis un considérable apport de connaissances. Autrefois axées sur les expériences sociales des femmes, elles se sont étendues à des domaines qui étaient jusque-là peu visibles dans les sciences humaines et sociales. Ces recherches ont historiquement pu développer une dimension « compensatoire » dans des disciplines écrites au masculin-neutre. Il semble que l'histoire des femmes durant les années 1970 et 1980 s'est centrée sur la vie des femmes « ordinaires » ainsi que des femmes de pouvoir, alors effacées du Panthéon historique des « grands hommes ». Il faut également noter que les mouvements de femmes et féministes, longtemps effacés de l'histoire politique, ont été placés au centre d'une histoire de résistances collectives à l'ordre du genre.

3.2.1 L'émergence de nouveaux concepts

Le concept de genre possède cette faculté de pouvoir être mobilisé là où on ne l'attend pas, dans le but de mettre en exergue la dimension sexuée d'une pluralité d'objets qui apparaissent au premier abord comme neutres (Bereni et al., 2020). Il est appréhendé comme un outil de déconstruction des typologies d'analyses des disciplines de recherche.

> « En histoire, les analyses en termes de genre ont contesté la chronologie classique de la démocratisation, en soulignant l'exclusion constitutive des femmes et leur accès tardif à la citoyenneté politique. En philosophie politique, les perspectives de genre ont permis de critiquer les fondements **androcentrés** de notions canoniques comme le contrat social, la représentation, la démocratie et la justice. En science politique, les schémas classiques d'analyse du militantisme, de la légitimité politique, de la bureaucratie et des politiques publiques ont été bousculés par les recherches sur le genre. En sociologie, les études de genre ont remis en cause les conceptions traditionnelles du travail, de la famille ou encore des classes sociales » (Bereni et al. 2020, p. 19).

De plus, sur le plan épistémologique, les études de genre déploient véritablement toute leur richesse. En effet, elles viennent mettre en lumière le sexe du sujet de la connaissance, et mettent en exergue le caractère globalement androcentré des savoirs scientifiques.

Une perspective qui fait l'objet de nombreuses critiques, en dénonçant une approche « militante ». Cependant, il est question ici d'un savoir critique fondé (comme d'autres) sur la base des rapports de pouvoir (de classe, de race…). Les études de genre se positionnent du point de vue de l'objectivité scientifique reposant sur un travail réflexif incluant les positions sociales et politiques, et imbriquées à un ensemble de critères d'objectivation admissibles d'un point de vue scientifique. Notamment, la mise à distance du sens commun, explication des hypothèses et des méthodes, la cohérence, la démonstration, etc.

En termes de nouveaux concepts, nous pouvons évoquer des concepts qui partent essentiellement **du point de vue des femmes** comme le concept de ***Care*****,** qui désigne un ensemble d'approches théoriques, de la philosophie morale à la psychologie en passant par l'éthique et la théorie politique. Lépinard et Lieber (2020) expliquent qu'il s'agit d'un concept qui s'intéresse à la moralité propre aux pratiques qui sont socialement assignées aux femmes. Ces pratiques consistent à « prendre soin » de personnes dépendantes (enfants, personnes âgées, époux, partenaires, collègues, amis, famille…) et alors inculquées aux filles dès leur plus jeune âge pour repenser à la fois la conception de l'individu, celle de la morale, celle de la politique. L'approche du *Care*, déconstruit le « mythe de l'individu libéral » et rationnel insufflé par la philosophie des lumières.

> « Concevoir des individus non pas comme des êtres uniquement rationnels et indépendants les uns des autres, et de ce fait, vulnérables, a des implications morales, éthiques et politiques. Ainsi, les éthiques du *Care*, fondées sur les soucis des autres, invitent à repenser des notions fondamentales de la philosophie morale libérale telles que l'autonomie, la responsabilité ou la rationalité, et à réarticuler relationalité, dépendance et responsabilité éthique » (Lépinard et Lieber, 2020, p. 38).

Le *Care*, permet également la production d'une critique des politiques sociales et des modalités de prise en charge de la dépendance, étant dévalorisée socialement, économiquement et trop souvent attribuées aux femmes. Bien que de manière générale ce concept favorise plutôt quelque chose de positif, il n'en reste pas moins que ce travail, dit de *Care*, évolue souvent dans des environnements où il prend la forme d'exploitation.

Un travail pénible et sans engagement humanitaire tel que le laissent suggérer les interprétations normatives de ce concept. Nous pouvons évoquer d'autres concepts tels que ***le contrat social et le contrat sexuel.*** Notons que le fait de se positionner du point de vue des femmes en théorie politique a permis de mettre au jour un continent qui était dans l'ombre. Il s'agit de la place attribuée aux femmes dans le contrat social. Car longtemps invisibles comme sujets politiques et soumises à une relation inégalitaire dans la sphère publique et privée. « Le contrat sexuel, lui, est fondé sur l'inégalité, l'accès à la sexualité des femmes, même sous contrainte, et un contrat paternel qui place les femmes sous la tutelle des pères et des maris » (Lépinard et Lieber, 2020, p. 39). Selon Pateman (2010), le contrat sexuel serait fondé sur l'idée que les citoyens-frères qui y participent sont autonomes et repose également sur la séparation entre sphère privée et publique et l'assignation des femmes à la sphère privée, en sus de cela, la subordination des femmes permettant à chaque citoyen d'avoir autorité sur sa famille. Dans un tel contexte, saisir le point de vue des femmes est fondamental, car cela revient à soumettre à l'examen des questions de justices et de démocratie, la question de la famille et de la sphère privée. Les théoriciennes féministes dénaturalisent alors la frontière entre les deux sphères (privée et publique), qui sert à justifier les injustices émanant de la sphère privée.

Nous pouvons ajouter à ces concepts les notions de charge mentale, travail émotionnel, plafond de verre, violences sexuelles, travail reproductif, intersectionnalité, etc. En somme, nous pouvons dire que les études de genre ne sauraient donc être considérées comme un champ disciplinaire à part, car leurs apports doivent et peuvent être intégrés dans l'ensemble des disciplines généralistes. Elles mettent aussi en exergue des alternatives critiques d'une perspective partant des expériences des femmes afin de déployer de nouvelles perspectives, afin de mieux décrire les expériences des femmes, questions autrefois ignorées par les disciplines scientifiques.

3.2.2 Rupture épistémologique

Il faut noter, avant tout, que la dénaturalisation des identités sexuées constitue une rupture épistémologique majeure de diverses manières par les théories du genre esquissées dans différents domaines comme la sociologie, l'anthropologie, et la psychologie dès les années 1930. Lépinard et Lieber (2020) évoquent ainsi une rupture épistémologique sous le prisme des études de genre par le biais de deux axes. D'une part, **l'épistémologie du point de vue** (à partir de l'expérience vécue des groupes subalternes), et d'autre part, **les savoirs situés et l'objectivité scientifique**.

Concernant l'épistémologie du point de vue, les autrices évoquent, en premier lieu, **l'épistémologie féministe matérialiste**. Nancy Hartsock (1983) fut à l'origine de l'une des premières formulations théoriquement abouties. L'objectif était de proposer une épistémologie en vue du changement social soutenu par le féminisme, en empruntant à Marx l'idée que « l'expérience vécue et matérielle façonne un point de vue spécifique sur le monde et les relations sociales ». Une expérience caractérisée par des relations de domination. En l'occurrence, « le patriarcat et le capitalisme ». Relations qui induisent pour le groupe opprimé, une lutte, une quête de libération. On comprend ici que la question des rapports et de leur transformation est au cœur de l'épistémologie du point de vue.

Les autrices expliquent que Hartsock (1983), appréhende la division sexuelle du travail comme le rapport social central qui « structure des consciences différentes et antagoniques, pour les femmes et les hommes » (Lépinard et Lieber, 2020, p. 25). Car cette division sexuelle du travail, tel qu'elle est institutionnalisée, implique pour les femmes un engagement plus important dans les différents domaines de la vie (monde productif, charge mentale, reproduction).

Alors elles reproduiraient un travail plus quantitatif que les hommes, plus étendu et plus varié. Ce phénomène se réfère aux théorisations du *care,* car dans un tel contexte, la mentalité abstraite masculine dévalue les activités qui consistent à prendre soin des autres, en institutionnalisant leur marginalisation économique, et en mettant en œuvre la dégradation des corps et consciences des acteurs et actrices de ces tâches. Harstock (1983) évoque une inhumanité qui doit être mise en lumière avec la valorisation des activités féminines, à l'aide du féminisme qui doit transformer la société. Le but étant de supprimer les différences de genre institutionnalisées socialement sur le modèle de classes sociales.

Ensuite, dans la même lancée, les autrices évoquent **l'épistémologie du point de vue féministe noir** qui est également nourri par le féminisme matérialiste, et qui part du point de vue spécifique des femmes marginalisées par un autre rapport de pouvoir. Contrairement au corpus marxiste, une autre caractéristique du point vue, est initiée par Patricia Hill Collins (1989) qui a théorisé une *pensée féministe noire*, en partant d'une réflexion sur le lien entre identité, conscience et connaissance du monde. Pour ce faire, elle se base sur l'expérience, les récits et analyses des femmes afro-américaines.

Le but est de définir ce que peut être une pensée féministe noire, les points de vue des femmes noires, et la relation entre identités des femmes afro-américaines et cette pensée féministe noire. Selon Collins (1989), il existe un ensemble d'expériences sociales rattachées au racisme et au sexisme, qui façonnent le point de vue des femmes noires américaines comme point de vue « dans et en dehors du monde social ». Elle affirme que d'autres thématiques qui constituent l'expérience des femmes afro-américaines et qui s'articulent à la centralité de l'expérience de la lutte, comme l'imbrication des oppressions croisées (race, genre et classe), l'activisme des femmes noires, et la centralité des politiques ont pour but de contrôler la sexualité des femmes noires. Elle met cependant en exergue le fait que les réponses issues de ces thématiques par les femmes noires sont multiples et variées et dépendent de plusieurs facteurs (génération, sexualité, ethnicité, origine géographique, etc.). La race est donc une construction sociale variable, changeante et contextuelle. Elle précise également le caractère indissociable des expériences situées et conscience collective. Elle considère que l'expérience est inhérente à la conscience de soi, et le point de vue est immergé dans l'expérience quotidienne qui en résulte. Ainsi, à l'instar de Hartsock (1983), nous sommes dans un schéma dans lequel les groupes dominants construisent la réalité de manière à entraver l'émergence d'une conscience de soi chez les dominées. La pensée féministe noire est donc une lutte pour « l'auto-définition » qui doit être tirée dans une tradition de pensée et une conscience afro centrée, qui sont invisibilisées par la pensée blanche et eurocentrée.

Le second axe, portant sur les savoirs situés et l'objectivité scientifique, se divise également en deux parties : la critique féministe issue des *sciences and technology studies*, puis l'épistémologie du point de vue et critique de l'objectivité scientifique. Il faut noter avant tout que les épistémologies du point de vue ne concernent pas uniquement le lien entre expérience sociale et conscience de soi et du monde. Elles supposent également, selon Lépinard et Lieber (2020), que « tout savoir est situé ».

« Alors que l'épistémologie des sciences héritée des Lumières présuppose la possibilité d'un savoir objectif, énoncé par un observateur impartial, détaché de la réalité du monde, les épistémologies du point de vue affirment qu'un tel observateur n'existe pas, car le sujet qui produit la connaissance est immergé dans le monde social » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 31).

À ce sujet, Haraway (1985) élabore une critique radicale de l'épistémologie traditionnelle en remettant en question l'idée d'un lien causal entre identité et production de savoir.

Elle utilise alors la métaphore de la vision et de toutes ses composantes pour démontrer que nous connaissons le monde parce que nous le voyons et que toute vision découle d'un ensemble de techniques. Ce qui rend la vision forcément partielle, donc tout savoir est situé et partiel. Il s'agit d'une objectivité féministe, permettant de se questionner sur les raisons sociales de pouvoir, ou relations d'exploitation de la nature par lesquels nos yeux voient ce qu'ils voient aujourd'hui. Il faudrait donc assumer la subjectivité et la construction sociale de notre vision.

Concernant à présent l'épistémologie du point de vue et la critique de l'objectivité scientifique, Harding (1986), explique que l'idée d'un point de vue situé permet plus d'objectivité, en raison d'une « objectivité forte ». Elle part du principe qu'il n'est pas possible pour un chercheur de s'extraire de sa position sociale pour prendre un point de vue objectif de « nulle part ». Le risque est que ses préjugés et croyances soient transposés dans les résultats de sa recherche. Elle précise que les mouvements féministes permettent grandement de mettre en lumière ces biais certes, mais ils ne sont pas tout à fait suffisants en matière d'épistémologie permettant plus d'objectivité scientifique. Il faut quand même noter que c'est en partant de ces localisations sociales qu'il est possible de poser certaines questions. Alors « si toute localisation sociale limite la vision du monde et parallèlement la permet, il n'en reste pas moins que certaines visions permettent de poser des questions plus pertinentes et essentielles sur le monde, que celles posées par celles et ceux qui occupent des positions de privilège » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 34).

En conclusion, le sujet partisan de l'épistémologie du point de vue selon Harding (1989) est un sujet qui pratique une « réflexivité forte », car il s'agit d'un sujet collectif et hétérogène qui indique sa localisation sociale et qui reconnaît qu'il est « de même nature que l'objet qu'il étudie donc partit prenante du monde lui aussi » (Lépinard & Lieber, 2020, p. 35).

3.2.3 Un outil important dans les sciences de l'information et de la communication

Selon Julliard (2009) le concept de genre implique des analyses constructivistes des relations et processus sociaux. Mais elle affirme que le genre peut être employé de différentes manières, mais qui ne reflète pas toujours sa richesse heuristique. Jenson et Lépinard (2009), se sont interrogées sur les usages du terme genre en science politique et proposent trois directions possibles. Le genre comme **dimension sexuée de l'objet de recherche**, le genre comme **variable dans différentes analyses**, ou le genre comme **objet et concept**.

Julliard (2009) explique que les recherches traitant des « des femmes » ou prenant en compte le genre parce qu'il rend compte des effets des rapports de sexes sur les phénomènes étudiés concernent les deux premières catégories. Selon elle, c'est bien la troisième approche qui semble détenir la plus grande valeur heuristique, donc le genre comme objet et concept.

En ce qui concerne l'approche communicationnelle des études de genres, il s'avère que nombreux sont les travaux qui ont questionné la manière dont le genre est devenu une ressource politique, notamment en analysant les discours médiatiques et politiques. Par exemple, des chercheuses ont observé que le cadrage médiatique des municipales de 2001 sous le prisme de la première application de la loi sur la parité à une élection conduit à un retournement du stigmate : si l'appartenance au sexe féminin constitue toujours une marque en politique, celle-ci serait désormais valorisée. Cela aurait pour effet d'encourager les femmes politiques à s'enorgueillir de qualités qui leur sont « naturellement » reconnues. Elles se sont interrogées sur le fait que : les médias assignent les candidates aux rôles traditionnellement reconnus aux femmes, ou alors, leur offrent-ils la possibilité de faire de leur genre une ressource politique ?

Julliard (2008), questionne également la manière dont les médias et les femmes politiques « participent conjointement à la construction du genre en politique ». Dans ce cas de figure, la dimension communicationnelle des discours politiques est en partie soustraite par ces travaux qui sont axés sur le contexte politique et restent souvent marqués par une conception instrumentale des différents processus de médiatisation du politique.

Or, l'ancrage en SIC « rends toute recherche attentive à la dimension communicationnelle des processus de médiation du politique » (Julliard, 2009). Au sujet des bénéfices de l'intégration du genre en SIC, Julliard (2009) affirme que :

> « La multiplication des travaux qui contribuent à rendre les femmes visibles, à déciller le regard sur leur disqualification et à construire les catégories, réaffirment le rôle social des SIC. La transversalité du genre saisissable dans les discours et dans les pratiques révèle le bénéfice de l'interdisciplinarité, et de l'articulation des méthodologies de la sémiotique et de l'ethnosociologie » (Julliard, 2009).

Cependant, le genre, en plus de désigner un système normatif (objet de recherche), renvoie également à une manière de questionner (outils conceptuels).

Ainsi, les recherches sur le genre permettent de repasser au crible les modèles théoriques et d'actualiser les approches en associant cette nouvelle problématique à d'autres dans le but d'enrichir l'appréhension d'objets plus conventionnels ou d'en construire de nouveaux. Alors si le genre s'avère être un outil incontournable pour expliquer les questions liées aux rapports sociaux de sexe, il permet aussi de mettre en lumière la dimension genrée de ces phénomènes, autrefois considérés comme étant de moindre envergure. À partir du moment où l'on reconnaît que les rapports de sexe constituent le soubassement de la société, il faudrait admettre également qu'ils constituent tout processus de communication. Raison pour laquelle la mobilisation du prisme théorique du genre est essentielle. L'autrice précise également que :

> « L'originalité des SIC tient à leur manière de construire leurs objets en articulant les problématiques interscientifiques. En SIC comme pour les études de genre, il n'existe pas d'objet en soi, mais bien des manières de le constituer. Et la complexité de cette constitution dépend des approches adoptées et articulées. La vitalité des SIC tient à leur capacité à intégrer des paradigmes, des concepts, des problématiques, et des méthodes qui proviennent de disciplines voisines. L'enjeu que revêt l'articulation des approches genrée et communicationnelle est celui de la productivité de ce champ disciplinaire. Cette articulation doit permettre la production d'analyses interdisciplinaires réutilisables hors du champ des SIC » (Julliard, 2009).

En somme, le genre constitue un objet de recherche dans plusieurs champs disciplinaires. Et il faudrait l'appréhender comme outil conceptuel pour qu'il puisse être productif en termes de connaissances. S'il n'existe pas d'objets de recherche qui soit propre aux SIC, c'est leur approche qui les distinguent et qui articulent plusieurs perspectives pour la construction d'objets de recherches complexes. Faire cohabiter l'approche genrée et l'approche communicationnelle permet de déterminer par quels mécanismes les rapports sociaux façonnent les processus communicationnels et la manière dont ces processus viennent reconfigurer les rapports. Il est possible de dire que c'est là que réside la dimension épistémologique des SIC. Il existe une pluralité de dimensions impliquées dans les processus communicationnels, qui structurent les différents domaines de la vie, et qu'il faudrait ainsi prendre en compte.

Arifon et al., (2006) proposent également une théorisation sur le genre en Sciences de l'Information et Communication.

> « Les études de communication ont appris à penser le corps, les odeurs, les gestes, les sons, les images, les techniques, les représentations, les signes, mais, ni les sexes ni le genre qui sont au carrefour de ces différentes constructions. Penser l'articulation entre genre et communication c'est montrer que toute communication est sexuée et genrée ; que le masculin et le féminin créent des dispositifs particuliers de communication qui nervurent toute communication ; plus encore qu'ils constituent eux-mêmes des dispositifs de communication donc des modes physiques et symboliques d'interactions sociales. C'est aussi par conséquent montrer que communication et genre se construisent mutuellement, qu'ils s'articulent étroitement au sein d'un contrat communicationnel de genre » (Arifon et al., 2006).

Les Gender studies, contribuent ainsi à déconstruire les assignations essentialistes, notamment, « la normalisation des identités », « le réductionnisme binaire », « fatum biologique » faisant référence à la formule de freudienne : « L'anatomie, c'est le destin ». Elles agissent au niveau de l'organisation culturelle des relations sociales de genre, ainsi que sur la construction sociale de la différence des sexes. « C'est-à-dire sur les processus dynamiques qui se saisissent des hommes et du masculin autant que des femmes et du féminin. Ces études ont donc commencé par définir le genre comme ensemble construit des rôles et des responsabilités sociales assignées aux femmes et aux hommes à l'intérieur d'une culture à un moment précis de son histoire » (Arifon et al., 2006).

Des rôles qui sont définis par le biais de facteurs culturels, économiques, sociaux, politiques, et culturels, et surtout religieux. Sans omettre les facteurs liés aux normes intégrées, les lois, les stéréotypes individuels et institutionnels. Les comportements de genre suscitent l'intérêt de beaucoup de chercheurs et chercheuses alors, ils sont en perpétuel développement. Les auteurs relèvent également le caractère épistémologique « double » des études de genre. « En premier lieu, **il permet d'examiner de très près le travail de la *doxa*** entendue comme le pouvoir de re-naturalisation des normes. Foucault et Bourdieu, entre autres, nous ont familiarisés avec l'idée qu'il n'existe pas d'objets naturels, et donc pas de catégorie de sexe fondée sur la nature » (Arifon et al., 2006). La différence de genre ne relève donc pas d'un fait biologique, mais d'une construction sociale et culturelle historiquement déterminée.

Le genre pourrait donc se définir comme un sexe social, ou encore comme un rapport social de sexe. « Le deuxième intérêt épistémologique du genre concerne le fait qu'il *désigne un rapport*. Les catégories du féminin et du masculin se réfèrent à un ensemble de valeurs et de normes qui d'une part sont associées respectivement aux femmes et aux hommes, et d'autre part s'articulent étroitement les unes aux autres, se construisant, se validant et se légitimant mutuellement » (Arifon et al., 2006). Le fait de définir distinctement les genres en leur attribuant des rôles induit naturellement des comportements et des croyances et des pratiques différentes. Il s'agit donc d'un levier qui va permettre d'observer les mécanismes de ces définitions et représentations genrées afin de déterminer la manière dont la société se soutient du rapport hiérarchique établi entre les sexes. « Le genre renvoie donc au pouvoir qui circule entre les individus, entretenant des relations géométrisées par les rapports de sexes. Ce que le pouvoir trame dans le féminin et dans le masculin institue par ailleurs des modes spécifiques d'articulation des individus au collectif : l'appartenance obligée à l'une de ces catégories structure les subjectivités et surdétermine leur réflexivité » (Arifon et al., 2006).

Les SIC ont pendant longtemps sous-estimé l'apport des études de genre en ce qui concerne l'information et la communication. Or ces derniers constituent des processus et des dispositifs techniques et médiatiques façonnés par le genre. De manière à ce que les activités qu'elles recouvrent soient dirigées par les rapports sociaux de sexes et interprétées au sein d'un « sémiosis général » défini par eux. « Il s'agit donc de mettre en évidence le fait que la différence socialement construite des sexes et la hiérarchisation qu'elle instaure entre eux représentent le principal agent d'organisation de l'information et de la communication d'une part, et que toute situation d'information et de communication se réfère implicitement et explicitement au système de signification et d'interprétation que constitue le genre, d'autre part » (Arifon et al., 2006). Lorsque des acteurs sont en situation de communication, la production et la réception de sens impliquent une coopération prolongée dans laquelle les acteurs tiennent un rôle communicationnel qui leur a été assigné par le genre, avant tout autre critère organisateurs de l'échange.

> « Les processus de communication et d'information articulent des dispositifs sociotechniques chargés de « faire le genre », de le transmettre et de l'imposer à tous. La fabrique du genre est une fabrique de la socialisation et des socialités qui se nourrit des interactions sociales, et donc communicationnelles. L'information et la communication

« font le genre » au sens où elles ont la charge de prescrire celui-ci par le truchement des stratégies discursives qu'elles mettent en œuvre » (Arifon et al., 2006).

3.3 Les théories du genre à mobiliser

Cette section présente de manière progressive, notre approche théorique de la recherche. En effet, notre analyse sera axée dans les perspectives des travaux du sociologue Erving Goffman. Il s'agira ainsi de présenter dans un premier temps l'auteur, ainsi que quelques travaux par la suite, et notamment, ceux sur lesquels notre analyse sera basée. Précisons que pour obtenir des réponses au phénomène que nous questionnons, nous nous intéressons aux **interactions professionnelles**. En effet, nous sommes fondés à penser que c'est dans les interactions que se trouve la réponse à notre problématique. De fait, la microsociologie de Goffman semble offrir un terrain riche, en matière d'outils analytiques dans ce sens. Il sera question de décrypter les phénomènes par le biais de la **« métaphore théâtrale »** ou du « **cadre théâtral »** qui sera donc également présenté ici. Le positionnement théorique, mobilisé ici, se réfère alors à **l'approche dramaturgique** de Goffman.

3.3.1 Qui est Erving Goffman ?

Erving Goffman, encore appelé « le Woody Allen de la sociologie américaine » selon Winkin (2016), est né le 11 juin 1922 à Mannville, dans l'Alberta. Fils de juifs ukrainiens ayant immigré au Canada au début du XXe siècle. Ses parents, Max et Ann, sont nés en Russie. Goffman passe toute son enfance à Dauphin au nord de Winnipeg. L'une des premières colonies ukrainiennes du Manitoba. Max Goffman rencontre Ann Averback en 1916 au moment de son arrivée Winnipeg. Il a alors 28 ans et elle 18 ans. Leur mariage a lieu en 1918. De cette union, naissent ainsi Erving et Frances (1922 et 1919). Ils s'installent en 1926 à Dauphin. Goffman déménage en 1937 dans le quartier North End. Il entre en 1936 à *Saint John's Technical High School*. Une école progressiste. « À Saint John's, Goffman est, parait-il, le brillant mauvais élève. Ses copains l'appellent « Pooky » personne ne sait pourquoi. Il est tout petit, mais bien musclé. Il est très fort aux barres parallèles et au cheval-d'arçons. Il est également fou de chimie ; il s'est même bricolé un labo chez lui. Et le soir du bal de fin d'études, en mai 1939, il lance dans la salle des boules puantes, fabrication maison » (Winkin, 2016, p. 18).

Winkin (2016) évoque un « parallélisme facile » au sujet de la trajectoire de Goffman et de ses ambitions. Un adolescent caractériel, juif, fils d'immigré, provincial, et voulant, de surcroit, se lancer à la conquête du monde occidental.

Ce dernier entre ainsi à l'université en 1939 et étudie la chimie. À ce moment-là, il ne s'intéresse pas encore à la sociologie. En 1943, il se trouve au National Film Board (NFB) à Ottawa, dirigé par John Grierson. Plusieurs intellectuels passionnés par le cinéma s'y retrouvent pour parler de films ou comme l'affirme Winkin (2016), pour refaire le monde de l'après-guerre. C'est alors que Goffman découvre l'*illusio*.

> « Sans doute, avait-il déjà compris que sa survie à Ottawa, parmi tous les intellectuels, dépendait de ses capacités à donner le change. Mais à la visionneuse, la fabrication de la « réalité » apparait comme un fait objectif, tangible, décomposable en éléments de plus en plus petits. Les détails sont vrais, indiscutables, mais l'ensemble est arbitraire : on monte, on démonte et remonte les morceaux comme on veut. La vie sociale n'est donc pas tant un théâtre qu'un film au montage serré. Il lui faudra 30 ans pour exprimer cette idée : ce sera son magnum opus, *Frame Analysis* » (Winkin, 2016, p. 22).

Goffman intègre ensuite, en 1944, l'université de Toronto, la plus britannique des universités canadiennes. C'est là qu'est né son intérêt pour la sociologie. Grâce à deux professeurs et une jeune étudiante. La coordination des cours de sociologie est assurée par Charles William Morton Hart. Ce dernier ayant lui-même été formé par Radcliffe-Brown à Sydney. Son enseignement peu conventionnel suscite de l'inquiétude auprès de ses collègues, mais lui vaut l'admiration de Goffman. « Pour animer son cours, il retrousse de temps à autre sa robe, le rabat sur sa tête comme un photographe le ferait de son drap et, luciférien, l'ongle initiatique pointé, se dirige vers l'étudiant qu'il veut interroger. Goffman adore. » (Winkin, 2016, p. 24). « Tout est socialement déterminé ». Tel était le leitmotiv de C.W.M Hart. Le second enseignant, l'ayant inspiré, était Ray Birdwhistell. Ce dernier est également un enseignant « spectaculaire » et original. « Il livre un vrai show, dont le seul but est de faire comprendre que le social s'infiltre jusque dans les plus infimes actions de tous les jours. Les gestes sont donc redevables d'une analyse sociologique au même titre que les « institutions » et autres « faits sociaux ». (Winkin, 2016, p. 24).

Goffman rencontre également Elizabeth (Liz) Bott, étudiante en psychologie. Cette dernière s'intéresse aussi à la sociologie. Ils sont alors inséparables. Erving Goffman commence peu à peu à acquérir une certaine réputation. L'on dit de lui qu'il est un « génie étrange ». Il lit énormément. Et encore, le mot parait faible. Après sa licence en sociologie en juin 1945, il intègre l'université de Chicago (qui est avant tout une université de recherche, mettant l'accent

sur la maitrise et le doctorat), sous l'influence de Birdwhistell et de Liz Bott. **Commence alors l'apprentissage rationnel du métier**.

Durant ses études, Goffman lit à plusieurs reprises *Performance Change* et *A Grammar of Motives*. « Il y a sans doute découvert la notion de « perspectives par incongruité » et le modèle « dramatistique » des relations humaines (« les hommes incarnent des rôles ; ils en changent, ils y participent ») » (Winkin, 2016, p. 35). Dans le département de sociologie, Goffman se tourne vers Everett Hughes et Lloyd Warner. Hughes proposait une approche parfois surprenante, qui semblait souvent drôle. « Il y aura toujours, tant chez Hughes que chez ses étudiants, une trace d'esprit frondeur, quelque peu irrévérencieux, à l'égard des valeurs sociales établies. Mais ce n'est pas par simple goût de provocation. C'est en fait l'expression d'une attitude à l'égard du monde » (Winkin, 2016, p. 44). Cependant, en plus de constituer un outil épistémologique, l'humour sera aussi pour Hughes une arme de justice sociale.

« Il y a chez ce fils de pasteur méthodiste, une vision de la sociologie comme mode de transformation de la société en un monde plus juste. Son intérêt scientifique pour les marginaux, les « humbles concierges », se double d'une indignation morale qui s'exprime sous la forme d'un discours provocant le sourire et, au-delà, la réflexion » (Winkin, 2016, p. 46).

En ce qui concerne Warner, ce dernier fut le mentor de Goffman durant ses études tant sur le plan théorique que sur le plan méthodologique, et ce, jusqu'à sa thèse, « puis il se métamorphose… en Goffman et personne d'autre » (Winkin, 2016, p. 49). Ce fut également un mentor particulier. Son cours principal était un mélange d'anthropologie sociale anglaise, de théorie warnérienne des classes sociales et d'études de « communautés » (Winkin, 2016).

> « Sa phrase favorite qu'il prononce en craquant les doigts des deux mains jointes, paumes face à la classe, est très simple : « la société est un réseau d'interconnexions ». Mais ce qui est fondamental dans son enseignement, c'est la façon dont il intègre les données anthropologiques sur les aborigènes australiens, données sociologiques sur le système de « caste » du vieux Sud et données psychologiques d'orientation psychanalytique sur la personnalité des cols blancs de « Jonesvilles », Illinois » (Winkin, 2016, p. 50).

Warner incite Goffman à utiliser les études de Henry Murray, un psychologue jungien à l'origine du test d'aperception des thèmes (TAT) vers 1935, et qui tente d'en faire ressortir les variations culturelles et sociales des « déterminants de la personnalité », avec l'aide d'autres anthropologues.

L'année 1949 fut l'année de la thèse Goffman, ainsi que celle de son départ pour Édimbourg et les îles de Shetland. Ce dernier avait décidé que l'île de Unst, abritant les trois villages les plus isolés de Grande-Bretagne, serait son terrain de recherche pour sa thèse de doctorat.

Goffman a alors 27 ans à ce moment-là. Lorsqu'il arrive à Baltasound, la capitale de l'île la plus septentrionale des Shetlands. Il s'installe durant deux mois dans un hôtel tenu par la famille Tate. Il passait son temps à tenter de s'intégrer, de discuter et surtout écouter et observer. Sa thèse « se définit comme une « étude de l'interaction conversationnelle » : « Le but de la recherche est d'isoler et de fixer des pratiques régulières de ce que l'on appelle l'interaction face à face » (Winkin, 2016, p. 70). Selon Winkin (2016), Goffman possédait une vision d'une réalité *sui generis* de l'interaction. Cela pouvait se voir jusque dans sa manière de s'exprimer. Ce dernier envisage les interactions comme des systèmes autonomes, donc indépendants des individus qui, à leurs tours, viennent les actualiser.

> « En se donnant pour objet le langage tel qu'il se parle non le langage tel qu'il s'écrit c'est-à-dire le langage comme comportement et non comme produit, Goffman préfigure dans sa thèse le mouvement sociolinguistique qui émergera au début des années soixante (avec Gumperz, Hymes, etc.). Qu'il incorpore, dès 1950, de réaliser une « ethnographie de la parole » est d'autant plus étonnant que le courant dominant à l'époque est celui de la linguistique dite « descriptive » qui pose que « le texte signale sa propre structure », une position qui n'invite guère à se tourner du côté des locuteurs ou de la situation d'interlocution » (Winkin, 2016, p. 78-79).

Il sera ainsi le seul sociologue de sa génération à développer l'analyse du langage en actes. Toutefois, cette approche, axée sur le langage en actes, ne se lime pas qu'au langage. En effet, selon Winkin (2016), cette approche intègre également la question du comportement expressif. « Pour Goffman, les membres d'une société appliquent en quelque sorte la règle du « soi spontané ». Du coup, langage verbal et langage non verbal se retrouvent au sein d'une entité, la conduite communicative, et c'est ce qu'il va traiter » (Winkin, 2016, p. 80).

Winkin (2016) établit une comparaison entre Freud et Goffman en expliquant que selon leurs points de vue, tout fait sens : « gestes, regards, paroles, sens social ou sens psychique. Tout est toujours signe (chez Goffman) ou symptômes (chez Freud) » (Winkin, 2016, p. 83). Relevant ainsi une symétrie professionnelle, ainsi qu'une symétrie des trajectoires de vies.

Goffman quitte Baltasound en mai 1951 pour aller rédiger sa thèse à Paris. « Il adore la capitale française, dont il dira plus tard qu'elle est le seul coin où écrire » (Winkin, 2016, p. 96). Il retourne à Chicago en fin 51, début 52. Mais le monde qu'il a laissé derrière lui n'est plus le même. Le département est en pleine crise, et quelques-uns de ses professeurs ne sont plus là. En 1952 il épouse Angelica Schuyler Choate, encore appelée « Sky ». Elle est issue d'une grande famille qui compte un sénateur et un ambassadeur. Son père dirige le puissant *Boston Herald*. Elle étudie à l'université de Chicago et sa maitrise porte sur : « la personnalité des femmes de la classe supérieure ». Winkin (2016) s'interroge sur cette alliance qui semble comporter des liens avec l'enseignement hérité de Warner et le thème du mémoire de Goffman.

> « Ce n'est pas tant le fait qu'un fils d'immigré juif épouse la fille d'un bourgeois protestant qui surprend que le fait qu'un jeune sociologue passe aussi pleinement aux actes : il consacre ses premières années à observer et à classer les « symboles de statuts », les signes de classe et les modes de vie des intellectuelles bourgeoises, puis en épouse une, et pas la première venue. Comme si son œuvre programmait sa vie, comme si sa vie écrivait son œuvre » (Winkin, 2016, p. 97).

Goffman soutient sa thèse au printemps 1953 à l'Université de Chicago. La soutenance ne se déroule pas tout à fait dans le calme. En effet, ses deux mentors Warner et Hughes ne se retrouvent pas dans la thèse de Goffman. « L'un désirait lire la monographie d'une petite communauté, l'autre n'a pas encore compris où Goffman veut en venir, avec sa manière d'enfouir ses données sous une masse de notions générales. L'un et l'autre réfléchissent en termes de « relations sociales » ; Goffman ne cesse de parler de « communication » ». (Winkin, 2016, p. 100). Mais il est finalement adoubé docteur en sociologie. Goffman n'est pas directement devenu enseignant. Il décide d'aller vivre… « parmi les fous » de l'hôpital St Elizabeth de Washington D.C. C'est une époque durant laquelle il y a plus d'un million de malades hospitalisés aux États-Unis. L'institut national de santé mentale confie au sociologue John Clausen de constituer un « laboratoire d'études socio-environnementales » et d'engager des chercheurs. C'est alors que David Reisman lui parle de Goffman. Ce dernier est ensuite engagé par Clausen qui n'a pas hésité. Car séduit par l'idée d'une approche « de l'intérieur » de la vie asilaire, proposé par Goffman. « En clair, Goffman veut faire le fou » (Winkin, 2016, p. 101). En 1954, Goffman et Sky ainsi que Tom, leur fils, s'installent à Bethesda dans la banlieue de Washington, D.C.

Pendant deux mois, il vit dans un hôpital psychiatrique expérimental (à l'insu de son patron) et côtoie régulièrement les malades. En 1955 il intègre St Elizabeth, un grand hôpital psychiatrique contenant plus de sept-mille lits. Il en résultera, en 1961, l'ouvrage *Asiles*. Entretemps, il publie en 1956 la première version de *La présentation de soi*. « Un nouvel « échafaudage » conceptuel organise ce puzzle : c'est le fameux langage du théâtre (« mise en scène », « représentation », « rôle », etc.) qui rendra Goffman célèbre et lui vaudra l'appellation, commode pour les auteurs de manuels, de premier représentant de « l'analyse dramaturgique » » (Winkin, 2016, p. 106). En 1974, il publie *Frame Analysis*, qu'il préparait depuis dix ans. Un Goffman « scopophile » se lit très clairement à travers l'ouvrage *Gender Advertissements* publié en 1979. L'on retrouve également un Goffman « outragé » d'*Asiles*, ou de *Stigmate* qui laissent transparaitre une certaine colère. Ce dernier semble trouver un peu de paix dans *Forms of Talk* (1981). Il semble enfin heureux.

> « De fait, il l'est. Il a épousé depuis peu Gillian Sankoff, une linguiste de Montréal. En mai 1982, il donne en guise de préliminaires à son intervention au colloque « Quotidienneté et Historicité », organisé à l'université de Lyon-II, ce qui doit être la seule phrase personnelle de son œuvre : « En raison d'un évènement indépendant de ma volonté – la naissance de ma fille – je n'ai pas préparé de communication » » (Winkin, 2016, p. 113).

Il sera hospitalisé à la fin de l'été, et annulera son discours de président de *l'American Sociological Association* à San Francisco. Goffman meurt d'un cancer le 20 novembre 1982.

3.3.2 L'approche interactionniste

> « L'interactionnisme est une tradition de recherche initiée par l'École américaine de Chicago. Elle a irrigué la recherche française au travers de la démarche ethnographique qui se propose d'accéder aux actions et aux expériences subjectives des acteurs ordinaires en interaction grâce à l'observation et à l'entretien. Si un nombre croissant de sociologues de terrain y ont eu recours, la recherche biographique[4] qui définit l'enquête par la « muse

[4] « La recherche biographique analyse les processus conjoints d'individualisation et de socialisation qui sont constitutifs de la construction et du développement socio-individuel comme formes d'appropriation et de configuration biographique. C'est pour désigner ce processus d'appropriation/configuration par lequel l'individu produit, pour lui comme pour les autres, les manifestations, le sens, et la forme de son existence que la recherche biographique a recours au néologisme de biographisation » (Delory-Momberger, 2017).

en intrigue » du parcours dans le récit du sujet en situation et interaction ne pouvait que puiser dans cette tradition théorique et méthodologique » (Mabilon-Monfils, 2019).

Selon Mabilon-Monfils (2019), le courant interactionniste vient moderniser la tradition de Chicago, qui elle-même résulte de la philosophie américaine pragmatiste de Pierce, James et Dewey, qui est axée sur l'importance de l'expérience, du concret, du particulier et de l'échange comme moyen d'accéder au monde réel ainsi que sur la prise en compte de l'action.

> « Les courants théoriques de l'interactionnisme et de l'ethnométhodologie s'attachent à expliquer **la constitution et la permanence de l'ordre social**, auxquelles tout le monde participe. Les travaux qui s'inspirent de ces perspectives mettent ainsi l'accent sur **le rôle des interactions sociales, des institutions** et **des organisations dans la construction, la reproduction et la négociation des rapports de genre et d'un ordre social genré** » (Lépinard et Lieber, 2020, p. 59).

En effet, les chercheurs qui sont impliqués ou associés au courant d'interactionnisme partagent une matrice théorique et méthodologique commune, qui voit le jour à l'Université de Chicago. La tradition de Chicago offre des espaces disciplinaires et empiriques diversifiés. Ainsi, l'interactionnisme est caractérisé par son recours à l'enquête de terrain, et par une démarche et des méthodes d'investigation, contrairement aux approches quantitatives et fonctionnalistes dominantes.

> « Cette sociologie se situe dans une optique compréhensive et propose de restituer le sens que les sujets donnent à leurs pratiques par des observations in situ. Il ne s'agit de rien de moins que d'une nouvelle manière d'analyser le social, voire de le définir. Rompant avec l'approche béhavioriste réduite à des schèmes rigides de type stimulus-réponses, la démarche interactionniste pense l'interaction comme une signification partagée, vécue et interprétée » (Mabilon-Monfils, 2019).

C'est ce que laisse transparaître le concept d'interactionnisme symbolique forgé par H. Blumer. Contrairement au système fonctionnaliste, l'interactionnisme s'attèle à déterminer le sens des comportements, la diversité des pratiques, ainsi que les singularités qui façonnent les interactions.

« Des marges de flou, d'inventivité ou d'improvisation demeurent, qu'il s'agit de mettre à jour. Une société ne fonctionne pas sur le mode de l'intégration fonctionnelle des fonctionnalistes, mais sur le mode d'un **ordre négocié**. D'autant que tout sujet en interaction met en œuvre un jeu dramaturgique (Goffman) par l'actualisation de l'un ou l'autre de ses rôles sociaux mis en scène » (Mabilon-Monflis, 2019).

Les interactions sont ainsi produites sur la base d'un ordre « rituel », impliquant ainsi des « rites ». Ce qui importe ainsi avec l'interactionnisme, ce sont **les récits de vies**, **les expériences**, permettant ainsi de mieux cerner les réalités sociales.

« Dans la trame infinie des comportements de la vie quotidienne, les normes et les règles sont des indications suscitant une gamme d'attitudes différentes selon les acteurs et les circonstances. Le centre de gravité de l'analyse se transforme, ce ne sont plus les règles qu'il convient de décrire pour mieux déduire le comportement, mais l'inverse c'est l'usage que les individus font des règles qui permet de comprendre leur comportement. La socialisation amène l'acteur à acquérir un vaste vestiaire où endosser créativement un répertoire de rôles selon les circonstances. Les rôles ou les statuts laissent une appréciation de leur usage, ils révèlent de compétences typifiées, mais interprétatives et pragmatiques dans la nécessité de toujours apparaître lisibles et raisonnables pour les autres » (Le Breton, 2012).

Ainsi, selon Le Breton (2012), la réalité sociale est une permanente, construction sociale qui implique une réactualisation constante des règles, des normes et des structures. Il faudrait donc tenter de comprendre comment les acteurs arrivent à composer dans leurs contextes, plutôt que de les percevoir comme des « marionnettes ». Ainsi, se soumettre à une norme, consiste davantage, dans la capacité pour les acteurs, à « s'ajuster » à une norme générale et à un objet ou à un contexte. « Plutôt que de mettre à jour des règles régissant les conduites de manière extérieure aux individus, les interactionnistes mettent en évidence les ethno-méthodes à travers lesquelles ils les actualisent, la manière dont ils savent appliquer les procédures de sens commun *had hoc* » (Le Breton, 2012). Selon Le Breton (2012), Hugues suggère une perspective de l'organisation du travail qui s'inscrit à la croisée des dimensions subjectives et collectives. En plus de s'intéresser aux détails, il tient également compte de leur interdépendance à un vaste réseau d'influence sociale (urbanisation, division du travail, relation entre groupes sociaux ou ethniques).

« La microsociologie se conjugue chez lui à la volonté de retrouver les processus sociaux qui les conditionnent. Ce terme d'« interaction » rappelle que tout comportement renvoie à ceux des autres. Hugues suggère que la « société est interaction », insistant sur les processus qui la caractérisent » (Le Breton, 2012).

Erving Goffman est l'un des principaux sociologues interactionnistes. Il s'est intéressé à la manière dont le genre structure les **interactions sociales**. Son travail est centré sur « l'ordre de l'interaction » qu'il analyse à travers la métaphore théâtrale, celle du rite ou des cadres.

Il s'est donc attelé à déterminer un processus caractéristique des normes sociales d'une société donnée. Par exemple, en 1977, dans un article titré « la ritualisation de la féminité », il étudie la façon dont les identités sexuées sont représentées, la manière dont les femmes sont toujours représentées comme des enfants qui chercheraient la protection de l'homme. Il explique tout cela par un système de « classes de sexes », qui sont des constructions sociales entretenues par des manifestations « ritualisées » des différences entre les sexes. Pour lui, le sexe serait à la base **d'un code fondamental**, code au sein duquel se traduisent les interactions et les structures sociales. Un code qui tend à maintenir les conceptions que se font les individus de ce qui fonde leur nature humaine.

Lépinard et Lieber (2020) expliquent que le travail de Goffman consiste à saisir la manière dont l'organisation sociale révèle sans cesse les différences entre les sexes au détriment des similitudes. Il existerait une sorte de mise en scène, de théâtralisation d'une différence naturelle entre les sexes, qui serait engendrée par la production sociale du genre comme binarité, comme bicatégorisation fondamentale et hiérarchisée.

> « Pour lui, les interactions s'inscrivent dans des structures sociales qui les influencent et les façonnent. Goffman qualifie ce phénomène de « réflexivité institutionnelle », et le distingue des comportements de genre (*genderism*). Si les personnes de sexes masculin et féminin contribuent à réaffirmer la prévalence sociale de la différence de sexe en « mettant en scène » des « séquences d'autoconfirmation », ces comportements de genre sont eux-mêmes produits par un environnement en quelque sorte conçu pour mettre le genre en évocation » (Lépinard et Lieber, 2020, p. 63).

L'objectif d'une telle perspective est de permettre une vision dénaturalisante des identités sexuées et de mettre en lumière ce qui favorise la légitimation des normes sexuées.

L'important pour Goffman, au sujet de la situation des femmes, n'est pas de mettre à jour les répercussions de cet ordre sur une catégorie défavorisée (les femmes), mais plutôt de mettre à jour la manière dont les structures sociales normalisent et stabilisent la situation féminine, qui s'avère souvent désavantageuse. Il explique que le traitement irrégulier des hommes et des femmes est souvent soutenu par des croyances se référant aux différences de sexes (taille, rôle dans la reproduction…).

Cependant, il affirme que ces différences pourraient être moins significatives socialement. La solution serait « l'organisation ». Qui aura alors pour pouvoir d'amoindrir les conséquences sociales de ces faits. Parce que selon lui, les différences sexuées sont représentées comme les moteurs d'une organisation sociale naturelle et évidente. Raison pour laquelle il faudrait remettre en question la manière dont ces différences sont présentées comme responsables de nos arrangements sociaux, et la manière dont le fonctionnement des institutions sociales exacerbe l'acceptation de cet arrangement. Goffman (1977) évoque un jeu subtil qui permet aux hommes et aux femmes de confirmer leur appartenance de genre. « Un jeu au sein duquel chaque sexe devient un dispositif de formation pour l'autre sexe ». Selon Lépinard et Lieber (2020), la perspective interactionniste est indispensable, car elle permet de comprendre comment les normes de genre et de sexualité sont constamment « négociées et reformulées ou même contestées ». Nous nous situons donc, principalement, dans le courant interactionniste.

3.3.3 La cadre analyse d'Erving Goffman

La cadre analyse d'Erving Goffman permet de compartimenter ou de délimiter toute situation, dans différents registres adéquats. « Toute situation quotidienne est en quelque sorte un film dans un film, en ce sens que différentes réalités s'y mêlent. Chacun joue à y être lui-même, à y être présent, à en saisir le début et la fin. Tout y est illusion et réalité à la fois, à des degrés divers » (Winkin, 2016, p. 112). Cette section permet de préciser comment le matériau va être étudié de manière globale. Autrement dit, **il s'agit de déterminer comment les femmes et les hommes perçoivent leurs réalités, comment ils et elles la définissent dans un cadre d'activité bien déterminé ?** D'où la notion de « cadre-analyse ». Selon Heinich (2020), Goffman utilise ainsi deux notions fondamentales : celle de séquence d'activité (« *Strip of activity* »), et celle de cadre (« *frame* »). Le premier désigne tous les morceaux d'une activité, entrecoupé par des séquences d'évènements, réels ou fictifs, tels qu'ils sont vus par les différents protagonistes impliqués ou qui portent un intérêt.

Le second renvoie au fait que toute définition d'une situation se fonde selon des principes d'organisation qui schématisent les évènements à caractère social ainsi que l'engagement subjectif de ces évènements. Ainsi, à partir de ces notions fondamentales, Goffman définit les différents types de cadres.

Le cadre primaire. « Est primaire un cadre qui nous permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification » (Goffman, 1991, p. 30). Les cadres primaires diffèrent d'une part par leur degré de structuration, et d'autre part, par leur nature, selon qu'il s'agisse d'un **cadre social** ou d'un **cadre naturel**. « Les cadres sociaux ont pour particularité de comporter, d'une manière ou d'une autre, des règles, comme le montre bien le Code de la route » (Heinich, 2020, p. 36) ou encore un jeu de dames. Cependant, ces cadres primaires peuvent être soumis à diverses **transformations**, engendrés par les variations interprétatives de ces différents cadres. Et ces transformations peuvent s'opérer selon deux manières distinctes : **les modes** ou **modalisations** et **les fabrications**.

La modélisation constitue ainsi toute transformation perceptible de manière précise. « La modalisation est une perception qui ne se cache pas » (Goffman, 1991, p. 283). Tandis que la fabrication se réfère à l'inverse, à un type de transformation « qui se cache ». Il existe ainsi, selon Goffman, des fabrications « bénignes », donc ayant peu de répercussions sur les victimes, et des fabrications « abusives » qui s'avèrent plus impactant. La fabrication est définie comme un effort d'un ou de plusieurs individus, pour justement, construire une activité afin de manipuler la perception de l'autre, au sujet de l'activité en question.

> « S'ensuit une dichotomisation des agents entre, d'une part, les complices de la fabrication (« *collusive net* ») et, d'autre part, ses exclus ou ses victimes (« *excolluded* », « *contained* »). Il peut arriver cependant que complices et victimes ne fassent qu'un : c'est le cas de l'auto-illusion (« *self-deception* »), typiquement illustrée dans le domaine psychique et psychiatrique avec les rêves, les états dissociés, les psychoses, les symptômes hystériques, l'hypnotisme » (Heinich, 2020, p. 29).

Goffman présente également **le cadre théâtral** (qui sera développé dans la sous-section suivante), mais qui se présente comme un intermédiaire entre la modalisation et la fabrication.

> « Par opposition avec l'interaction ordinaire en situation réelle, l'interaction scénique est définie par : l'existence de limites spatiales (la scène) ; l'absence de plafond et de quatrième mur ; le fait que les acteurs ne se font pas face, mais regardent la salle ; que l'attention se porte sur une personne à la fois ; que les acteurs parlent à tour de rôle ; que l'information nécessaire à la compréhension est donnée au public de façon indirecte ; que le ton et le niveau d'élocution sont plus soutenus ; et enfin, qu'une sélection des éléments est opérée, de sorte que rien n'y est insignifiant » (Heinich, 2020, p. 30).

Après avoir établi le modèle de transformation des cadres primaires, en modalisation et en fabrication, Goffman propose des possibilités supplémentaires. Il évoque alors la ***re-transformation*** et la ***stratification***.

« Les retransformations sont des redoublements de la modélisation, ou encore des fabrications opérées sur des modes, etc. : telles diverses formes de répétitions ou de tromperies mutuelles ; telles également les formes standards de la manipulation, de l'infiltration ou du piège chers à la littérature d'espionnage » (Heinich, 2020, p. 30). De ce fait, une retransformation implique moins d'efforts à fournir qu'une transformation. Supposons ainsi que la pratique du métier de journalisme soit une transformation. Dans le sens d'une performance, qui implique des intentions et des actions humaines. Il y existe des pratiques, ne possédant cependant la même définition, selon que l'on est une femme ou un homme. Enfin, en théorie. Et que par la suite, au sein même de cette activité, il se joue des clivages hommes et femmes suivant certains codes organisationnels. Il est alors possible de parler dans ce cas-là, de re-transformation. Parce que l'activité journalistique n'est pas supposée être une activité genrée. Alors, il se pourrait que des efforts soient déployés, afin de retransformer cette activité. Cette dernière pourrait tout à fait être qualifiée de fabrication également. Parce que la fabrication permet d'instaurer une différence de points de vue entre une partie des personnes impliquées dans la situation, qui ne sont pas au fait de la transformation, et une partie des participants, qui sont souvent les instigateurs de cette fabrication. « Un projet diabolique, un complot, un plan perfide en arrivent, lorsqu'ils aboutissent, à dénaturer partiellement l'ordre du monde. Il faudrait donc dire qu'une séquence d'activité est doublement capable de dégrader le monde, de lui servir de modèle pour deux types de transformations : les modalisations et les fabrications » (Goffman, 1991, p. 93).

La notion de ***stratification*** quant à elle, intervient, parce que toute forme de transformation implique d'ajouter un élément supplémentaire.

> « Un cadre pouvant contenir plusieurs remodélisations, on considère que chaque transformation ajoute une *couche* ou une *strate* supplémentaire à l'activité. Celle-ci possède alors deux caractéristiques majeures. Elle se compose d'une strate profonde, laquelle absorbe par exemple ceux qui participent à une activité dramatique, et d'une strate externe, *la frange* du cadre en quelque sorte ; celle-ci indique indépendamment du degré de complexité de différentes strates, le statut de l'activité dans le monde réel » (Goffman, 1991, p. 91).

Ainsi, les possibles « ajustements » pouvant être au sein d'une rédaction par exemple, pourraient constituer une scène, dont les pièces représentées sont des remodélisations. Mais la frange ne laissera rien transparaitre. L'on n'y verra que des journalistes en train de faire leur travail de journalistes. Les différentes stratifications, pouvant être établies sur plusieurs niveaux, ne seront alors pas immédiatement perceptibles. « C'est ainsi que dans le scénario de fiction décrivant un jeu de poker, on aurait une triple stratification (modalisation par la fiction d'une modélisation par le jeu du cadre primaire qu'est l'interaction face à face) dans laquelle le mode « scénario de fiction » joue le rôle de « forme » organisant la lecture de la séquence » (Heinich, 2020, p. 31-32). Cette stratification permet ainsi d'introduire la notion de « structure ». Toute activité serait alors cadrée sur la base d'une structure précise.

> « Toute séquence d'activité est prise dans un cadre, vulnérable à des transformations et retransformations qui opèrent une stratification de la réalité, la forme du cadre ainsi produite étant accessible soit à tous les participants (dans le cas de modalisations, de type de jeu, fiction, représentation), soit à un individu ou à une partie, les autres n'ayant accès qu'au contenu du cadre et non pas à sa forme (dans le cas des fabrications sujettes à discréditions, entre les deux pôles de la psychiatrisation, lorsque trompeur et trompé ne font qu'un, et de la pénalisation, lorsque augmente la distance entre l'un et l'autre, avec entre les deux ces formes bénignes que constituent les blagues, les placébos ou l'observation participante) » (Heinich, 2020, p. 32-33).

À côté de cela, il existe également des activités *hors-cadres*, qui constituent des gestes de moindres importances auxquelles l'on ne prête généralement pas attention.

Quatre types d'attitudes sont possibles : les éliminer, les ignorer, les dissimuler, ou encore, les assumer. Goffman évoque des instruments permettant d'organiser l'ancrage de l'activité. Des marqueurs ou des parenthèses, qui peuvent être à la fois intérieures ou extérieures à l'activité « comme l'est le cadre d'un tableau par rapport au tableau lui-même » (Heinich, 2020, p. 34). Il existe alors des marqueurs temporels et des marqueurs spatiaux. « Là encore, la dramaturgie occidentale en fournit des exemples typiques avec l'ouverture et la fermeture du rideau de scène comme marqueurs temporels, et la scène elle-même comme marqueur spatial » (Heinich, 2020, p. 34). Il existe également des troubles ordinaires tels que le « discrédit » d'une fabrication, ou « erreurs de cadrages », pouvant « se produire en toute innocence, comme dans toutes les situations (tel, typiquement, l'apprentissage des langues étrangères) dont l'ambigüité est susceptible de se transformer en « croyance, non induite et erronée, quant à la façon dont il convient de cadrer les évènements qui se passe, l'individu se loge lui-même dans la certitude et éventuellement dans l'action sur la base de fausses prémisses : il « mécadre » les évènements » (Heinich, 2020, p. 35-36). L'on peut également citer la « rupture de cadre », faisant intervenir la notion d'engagement. Ainsi, une rupture de cadre peut constituer un « désengagement », ou un « débordement ». Donc d'une part, lorsque la définition de la situation ne correspond plus à nos attentes, et d'autre part, lorsque l'on évalue mal la situation. L'on dira alors de l'individu qu'il vit une « expérience négative ». Ainsi, la cadre analyse d'Erving Goffman permet de mettre à jour les structures sous-jacentes « d'organisations, de perceptions, et de catégorisation des actions humaines » (Heinich, 2020).

Heinich (2020) souligne cependant l'ambigüité et la singularité du travail de Goffman. Notamment, parce que d'une part, le sociologue s'inscrit dans un courant interactionniste, mais son travail, du moins d'un point de vue grammatical, le positionne davantage dans une inspiration plutôt structuraliste. Goffman a donc été la cible de plusieurs critiques à la sortie de son ouvrage *Les cadres de l'expérience* : « Ces débats ont ceci d'intéressant qu'ils reposent, plus ou moins explicitement, la question du choix théorique entre une perspective centrée sur les actions individuelles, dont l'interactionnisme est le meilleur représentant, et une perspective centrée sur les structures qui sous-tendent ces actions, le plus souvent, à l'insu des acteurs » (Heinich, 2020, p. 48). Ainsi, **notre analyse va se situer entre les deux courants, étant donné qu'elle comportera des données d'ordre structurel et interactionnel simultanément**.

Il s'agit alors, pour ce travail, globalement d'une démarche qui se réfère à une représentation des valeurs édictées dans un contexte social, culturel et journalistique particulier, par le biais de l'image ou du visuel ou encore de la visualisation. Les paroles, les récits, les points de vue, additionnés au langage non verbal, à la sémiotique, au sens des significations des réalités des acteurs et actrices, sont ensuite restitués, **en actes**. Que traduisent les différents récits ? Quelles formes peuvent prendre les représentations ? Comment parvenir à raconter ou à mettre en scène une histoire, qui est à la fois latente ou camouflée et manifeste ou patente. En clair, il faudrait pouvoir décrire objectivement ce qu'il est possible de percevoir et comprendre, le mettre en contexte, ou le cadrer, puis interpréter et analyser.

3.3.4 Le cadre théâtral

Le monde est en effet une scène, peuplée de pauvres acteurs qui s'agitent bel et bien pendant une heure et puis qu'on n'entend plus. Mais à quoi ressemble cette scène et que sont ces figures qui viennent la peupler ?

Erving Goffman (1991).

Les concepts les plus importants ici, évoqués par Goffman (1991), sont les « représentations », les « rôles » ainsi que l'espace « scénique ». Dans notre travail cet espace scénique se réfère au monde journalistique dans les deux pays, et aux contextes sociaux plus largement, parce que l'œuvre de Goffman se situe au niveau macroanalyse (l'ordre social) et au niveau microanalyse (l'interaction). **Nous proposerons, alors, une lecture « structuro-interactionniste »** de notre de recherche. Le cadre théâtral va ainsi nous permettre de mieux décrire les interactions professionnelles, en les mettant « en scène ».

« L'espace scénique où s'effectue une représentation et celui qui est réservé aux spectateurs sont en général deux territoires bien séparés. On estime en effet que le public n'a ni le droit ni le devoir de participer directement à l'action dramatique qui se déroule sur scène » (Goffman, 1991, p. 132). Selon Goffman (1991), dans le monde du travail de manière générale, les acteurs en représentations, ne se soucient pas beaucoup des éléments dramatiques de leurs tâches.

Ce qu'il qualifie donc de « représentations impures ». Selon Goffman (1991), il est nécessaire, dans une représentation, d'analyser minutieusement l'interaction entre les différents participants, d'autant plus que ces interactions peuvent s'appliquer à une multitude de phénomènes bien distincts. **De manière littérale**, « le théâtre semble être le lieu par excellence où s'opère la distinction fondamentale – tout du moins en Occident – entre le comédien ou

acteur individuel, d'une part, et le personnage ou le rôle qu'il incarne sur scène, d'autre part. Pour nous, rien de plus naturel que de dire que le comédien John Gielgud a joué le rôle d'Hamlet » (Goffman, 1991, p. 136).

Cela nous permet déjà de préciser que plus généralement, il existe des rôles réels, et des rôles qui sont mis en scène. Il arrive ainsi que l'on ait du mal à distinguer le rôle, du personnage. « La distinction entre le réel et le fictif se trouve ainsi brouillée par celle qu'on établit entre identité personnelle et qualité ou, au théâtre, entre rôle et talent. Il me semble préférable de ne parler de rôle que pour désigner une aptitude ou une fonction, quel que soit le cadre dans lequel il apparait » (Goffman, 1991, p. 137). Ainsi, peut-on dire que le terme de « personne » concerne les données biographiques, et le personnage, constitue la vision théâtrale qu'on lui attribue.

« Dans la vie quotidienne, notre attention porte plus sur le rôle de tel individu dans tel domaine - politique, domestique, etc.- que sur ce qu'il fait dans la vie en tant que sujet doté d'une biographie propre. Mais c'est précisément cette dimension, plus que les différents rôles d'un personnage, qui nous intéresse au théâtre » (Goffman, 1991, p. 137).

Ainsi, celui qui se présente sur une scène de représentation tient naturellement deux rôles. Il devient « autre que soi » et un personnage mis en scène. Goffman (1991), précise également que dans toute pièce de théâtre, il existe naturellement une fin. Un moment où les acteurs peuvent abandonner leurs rôles représentés. C'est le moment durant lequel toutes les illusions s'évanouissent, pour les acteurs comme pour les spectateurs. Le public. Dans notre cas, imaginons que ces spectateurs ne sont autres que l'entourage des acteurs et actrices qui s'adonnent à des représentations. Mais revenons à la question de la fin de représentation. « Si les habits des acteurs sont bien les costumes des personnages, ils sont portés maintenant avec distanciation, avec un chapeau ou une écharpe en moins, comme s'il fallait préciser que rien de réel ne doit être associé au déguisement » (Goffman, 1991, p. 139-140). La scène est ainsi un lieu qui est en perpétuelle vulnérabilité quant aux possibles et multiples transformations pouvant être effectuées. « Pensons à cette traditionnelle pièce du théâtre Kabuki, le Shibaraku, lorsqu'elle est pastichée par une imitatrice (une *omnagata*), qui revêt tout au long de la pièce un costume d'homme, mais qui redevient femme pour remercier son public » (Goffman, 1991, p. 140). Tout cela est sensé et parait logique.

Cependant, Goffman (1991) précise que « lorsque l'on cherche à voir plus clair dans ce qui se trame au cours d'une interaction et à l'intérieur d'une représentation, lorsque la fiction produit son propre univers, on ne peut guère compter sur ce type d'évidence. Le chercheur doit alors faire preuve d'une grande application dans son analyse » (Goffman, 1991, p. 140).

Le défi est donc de parvenir à comprendre ce qu'il se passe dans la mise en scène d'une pièce, ou de tout autre type de scénario. Les relations entre les individus, dans la vie quotidienne, sont faites de surprises et parfois de mystères. Elles ne sont pas aussi prévisibles que les phénomènes naturels. Il s'agit de tenter de voir plus clair, dans un « monde de faire-semblant », caractérisé par un scénario « sophistiqué » qui attribue aux acteurs une longueur d'avance sur le déroulement des faits.

> « Selon le moment, chaque participant se caractérise par une certaine orientation cognitive, une certaine perspective, un certain « horizon ». Ainsi, la victime d'un coup monté ne sait pas qu'elle va rencontrer une personne qui la persuadera qu'elles sont ensemble témoins d'un coup monté. Les manipulateurs sont en quelque sorte des démiurges : ils savent ce qu'est réellement leur identité personnelle et leur identité sociale et, sauf imprévu, comment les choses vont se passer pour eux et leur victime. Il reste qu'il y a sans doute des éléments de son identité que la dupe ne révèlera pas à l'équipe à laquelle elle croit appartenir » (Goffman, 1991, p. 141).

Ainsi, durant une représentation, tous les protagonistes (dramaturges, metteur en scène, souffleur, et comédiens) définissent leur situation de la même manière, car ils disposent des mêmes informations. Ils savent comment la représentation va se dérouler, et la manière dont elle sera clôturée. La pièce ou la scène est alors une forme de modalisation et le jeu, une forme de « faire-semblant ». Il est également possible de parler de « modalisation d'une fabrication ».

> « On pourrait dire qu'une mise en scène est une représentation bénigne à laquelle le public participe activement et dont le dénouement produit le même effet que celui d'un bon canular. Toutefois, alors qu'un canular consiste à contrefaire une activité réelle, la scène n'a pour matériaux que de simples modalisations : des imitations de drames humains ; à aucun moment le public ne croit qu'il a devant lui la réalité » (Goffman, 1991, p. 143).

Dans notre cas d'études, les interactions professionnelles, sont justement envisagées comme des représentations potentiellement fabriquées parce que de toute manière à partir du moment où l'on va travailler, sur notre lieu de travail, nous sommes « autre » que nous-mêmes. Nous enfilons des casquettes de journalistes. Nous ne sommes pas que des hommes ou des femmes. Nous remplissons des rôles. Nous performons. Et de la même manière, nous ne nous attendons pas à vivre une autre réalité que celle que nous vivons quotidiennement, précisément sur cette scène. Le but est donc de parvenir à « mettre à jour un ensemble de pratiques à l'œuvre dans la transformation d'une séquence d'activité ordinaire en séquence théâtralisée » (Goffman, 1991, p. 145). À partir du moment où l'on considère le monde journalistique comme une scène de théâtre afin de mieux décrypter le phénomène, les interactions en face-à-face, et les interactions sur scène, ne font donc qu'un. D'une certaine manière.

Ces interactions en face-à-face vont alors provenir d'une part, des récits ou témoignages des protagonistes dirigés vers le spectateur externe que nous sommes, mais elles proviendront également des récits de la nature des interactions, auxquels nous ne pouvons pas avoir assisté. Ces éléments d'observation de la vie quotidienne (dans le monde professionnel), vont ainsi permettre de compléter les témoignages, afin d'avoir un visuel plus large des pratiques à l'œuvre. Goffman (1991), propose ainsi quelques pratiques qui permettent de séparer l'interaction ordinaire en face-à-face de l'interaction sur scène. Premièrement, il évoque les **limites spatiales** :

> « (s'il existe beaucoup d'autres activités sociales se déroulant dans un espace bien délimité, il reste que ce qui se passe à l'extérieur n'est pas ressenti, comme au théâtre et sans doute dans tous les rituels, comme quelque chose d'une tout autre nature.) D'un autre côté, le dénouement d'une pièce peut se rencontrer dans la vie réelle, mais rarement son début. Lorsque le rideau se lève, en effet, les personnages sont déjà tout entiers dans la trame d'une histoire, ne se préoccupant nullement du fait qu'ils sont observés » (Goffman, 1991, p. 145).

Il évoque ainsi **l'exposition de la scène de théâtre**, permettant ainsi à un public de participer à ce qui se déroule : « l'espace scénique n'a pas de plafond et n'a que trois murs – convention tout à fait surprenante, quand on y songe. Le point surprenant n'est pas que les personnages s'exposent ainsi à un regard prolongé – après tout, il y a bien d'autres lieux où il en va de même – mais qu'ils ne cherchent nullement à s'en protéger » (Goffman, 1991, p. 146).

Ensuite, **les personnages ne sont généralement pas face à face**, lorsqu'ils se parlent. Ils orientent ainsi leurs discours vers un public. Dans notre cas de recherche, il est possible de considérer simplement les journalistes en représentation pour leur public, à travers les canaux habituels. Quatrième point, **l'attention du public est généralement portée sur un seul personnage**, tandis que les autres demeurent en arrière-plan « leurs actions mises en sourdine de façon à focaliser l'attention du public sur celui qui parle » (Goffman, 1991, p. 146). Cinquième point, **les personnages peuvent communiquer à tout moment**, mais en tenant compte des réactions des spectateurs tout de même. Ensuite, **la question de « compensation révélatrice »,** qui est un procédé de transcription utilisé dans le théâtre.

> « Essentielle pour compenser le déséquilibre entre ce que savent les personnages et ce que sait le spectateur, procédé qui est propre au monde du spectacle. Dans la vie courante, les locuteurs et auditeurs entretiennent conjointement la spontanéité de leur engagement en excluant de leur conversation tous les thèmes qu'ils jugent indésirables, tous ceux qui sont « sans intérêt ». En conséquence de quoi leur contribution se caractérise par un grand laconisme et les explications, dont le but n'est que de fournir à l'assistance une orientation, cognitive et adéquate, le plus souvent incomplète. Lorsqu'une nouvelle personne se joint à la conversation ou qu'un interactant montre qu'il ne suit plus, il peut se voir gratifier de quelques brefs commentaires qui lui permettront, estime-t-on, de comprendre la suite – geste qui se veut sans doute plus courtois qu'autre chose, mais qui permet au nouvel arrivant de se comporter comme s'il n'en était pas un » (Goffman, 1991, p. 147-148).

En ce qui concerne le théâtre, *a contrario*, les interactions sont conçues d'une part, de manière à atteindre un public bien plus large, et d'autre part, le message le plus important que l'on souhaite véhiculer arrive de manière indirecte au spectateur. Ce qui permet d'entretenir l'illusion chez le spectateur qu'il assiste à quelque chose de précieux, en quelque sorte (apartés, soliloques, longues tirades, confession, etc.,).

Goffman (1991), évoque ensuite la question de **la longueur et de l'emphase des phrases**. En effet, elles apparaissent plus importantes dans un théâtre que dans la vie ordinaire. Ce qui implique une élévation de voix, et une locution plus soignée, afin de s'assurer d'être entendue par toute l'assistance. « Cela s'explique également par le fait que les dramaturges sont des maîtres en matière d'expression, qu'ils disposent d'une culture impressionnante et de temps

pour ciseler des répliques savoureuses et inattendues que le locuteur ordinaire n'utilise que rarement » (Goffman, 1991, p. 149).

Enfin, **le contrôle de l'interaction**. Dans la vie ordinaire, lorsque deux personnes discutent, elles s'attèlent à éviter de compromettre leur relation. Les questions pouvant entrainer un conflit sont généralement écartées ainsi que les postures, disons péremptoires.

> « En conséquence de quoi, les personnes extérieures à la conversation se soucient en général peu de leur bavardage, estimant qu'il n'y a rien qu'elles ne sachent déjà, à moins que le comportement des deux interactants ne devienne bizarre, déplacé, ou vise manifestement à cacher quelque chose. Au théâtre, en revanche, ce bavardage anodin révèle le plus souvent une volonté de dissimuler certains faits de la plus haute importance, le présupposé étant que ce qui se produit n'est jamais gratuit ni insignifiant. Le public ne doit donc rien tenir pour négligeable et son attention n'a pas à être sélective : tout ce qui se passe sous ses yeux a de bonnes raisons d'être là » (Goffman, 1991, p. 149).

Ainsi, ces huit conventions de transcriptions traduisent que les interactions théâtrales sont différentes de leurs modèles dans la vie ordinaire. Goffman (1991), propose également une comparaison entre le cadre théâtral et celui du roman. « Théoriquement, il apparait possible de transformer une pièce en roman par l'application de la règle suivante : mettre par écrit tout ce que le public voit et entend » (Goffman, 1991, p. 156). Et c'est précisément ce que nous allons tenter d'établir. Transformer les récits en une pièce de théâtre qui comporte tous les paramètres qu'il convient de relever. C'est donc, s'engager dans une aventure structuraliste et interactionniste, avec une vision partielle des évènements, mais pas incomplète ni inaccessible. Parce que nous pouvons avoir les récits, quelques données non verbales, mais il nous manquera toujours la trame de la quotidienneté des individus. C'est ce qu'il faudrait obtenir.

Revenons à la question du roman. Selon Goffman (1991), le roman consiste en tirades récitées par des personnages et en une description de ce qui se passe sur scène et au-dehors de la scène. Mais il peut subsister une complication. C'est que la pièce de théâtre, à la différence d'un roman, permet des interprétations multiples de ce que voient les spectateurs. Ce n'est pas le cas pour le roman.

> « Lorsqu'au théâtre un personnage réagit à l'action d'un autre personnage, le sens qu'il donne à ce qu'il fait, la lecture de ses intentions est donnée au spectateur et est considérée par lui comme n'étant pas plus complète ou infaillible que celui d'un interactant

ordinaire. En revanche, les romanciers sont crédités d'un savoir-faire tel que le sens qu'ils donnent aux actions est sans appel. C'est là une règle essentielle dans ce jeu qu'est la lecture, qui fait que, même si l'on consacre le plus clair de son temps à étudier comment s'élabore progressivement la peinture d'un caractère, à aucun moment au cours de notre lecture on ne doutera de ce que l'auteur nous dépeint » (Goffman, 1991, p. 157).

Ainsi, Goffman (1991), développe véritablement tout ce qui constitue la métaphore théâtrale dans son ouvrage *La présentation de soi* (1956, 1973 pour la traduction). C'est là qu'il développe également la notion de « coulisses » qui vient compléter celle de la « scène ». Un ouvrage dans lequel à travers la métaphore théâtrale, il explore la manière dont les individus adoptent des expressions (langage verbal et non verbal), des rôles, des attitudes, des gestes, dans le but de contrôler les interactions. Et donc, de « maintenir les impressions ».

Il y développe également la notion de « décor », ou celle de « façade personnelle » ou encore la question de la « métaphore du jeu ». En somme, il parle du jeu des acteurs de la vie quotidienne. La question de la métaphore du jeu est davantage développée dans les ouvrages *Encounters* (1961), et *Strategic Interaction* (1986).

« Goffman s'inscrit dans un courant utilitariste, proche de la pensée économique, qui met l'accent sur l'individu en tant qu'il poursuit des intérêts et qu'il se comporte de manière rationnelle et calculatrice. Il s'intéresse particulièrement aux situations conflictuelles : confrontations armées, espionnage, mais il est d'avis **que le cadre qu'il développe vaut aussi pour les relations professionnelles**, dans lesquelles il existe généralement des différences d'intérêts entre les acteurs » (Nizet & Rigaux, 2014).

Synthèse

Nous avons pu établir, au fil de ces pages, que les études de genres peuvent prendre plusieurs formes et directions différentes. Le genre peut être appréhendé comme construction sociale, comme processus relationnel, comme rapport de pouvoir, ou encore imbriqué avec d'autres rapports de pouvoir. Nous avons pu fournir quelques manières de définir le concept de genre, son large domaine d'application, et les ruptures épistémologiques possibles à adopter avec les études de genre. Cela nous a permis de situer notre recherche dans les perspectives du sociologue Erving Goffman. Nous adoptons ainsi une approche structuro-interactionniste en mêlant alors, expériences professionnelles et sociales. En effet, si, comme nous l'avons suggéré, les femmes faisaient l'objet d'une expérience moins avantageuse que leurs confrères, il s'agirait alors de tenter de mettre à jour les principes d'organisation par lesquelles elles définissent leurs situations. Ces principes faisant référence aux « cadres » tels que le suggère Goffman. La métaphore théâtrale offre ainsi une diversité de concepts permettant de comprendre et de décrire au mieux la manière dont les individus entreprennent leurs propres expériences. Il est toutefois nécessaire, avec une approche du genre, de ne pas se limiter aux expériences féminines, mais de comprendre également les positionnements masculins. Sans quoi, il serait certainement plus compliqué d'établir une analyse plus ou moins complète.

PARTIE II : CADRES CONTEXTUELS ET MÉTHODOLOGIQUES

Cette partie constituant nos cadres contextuels et méthodologiques est composée de trois chapitres. Le premier chapitre a pour objectif de proposer une présentation des deux pays de recherche que sont le Tchad et le Cameroun. Il vise à présenter d'une part la dimension historique et culturelle des pays de recherches, et d'autre part, la dimension conflictuelle de ces pays. Dimension faisant partie de nos critères de sélections de ces pays d'Afrique. Nous évoquons les enjeux de ces conflits, ainsi que les causes. Cette contextualisation est d'autant plus nécessaire, car elle informe sur la nature des conflits que les journalistes doivent couvrir. Ce chapitre présente également une petite histoire des femmes d'Afrique subsaharienne. Une contextualisation qui permet de mieux appréhender leurs expériences dans le journalisme à l'heure actuelle.

Le deuxième chapitre fait ressortir les possibles défaillances contenues dans les pratiques journalistiques dans les deux pays. Cette approche permet alors de faire ressortir des facteurs qui seraient susceptibles de représenter des freins à l'évolution des femmes, s'il est bien question d'une antiféminisation des reportages en zones de conflit. Il met plus généralement en exergue les modalités de gestion des informations en situation de conflits par les journalistes.

Le troisième chapitre est notre cadre méthodologique. Il est question, ici, de présenter de quelle manière la recherche va être menée en amont, et présente ce qui a été fait après le terrain. La question de la recherche qualitative y est présentée. Allant de son importance dans les sciences sociales, et en particulier en sciences de l'information et de la communication, à ses différentes méthodes déployées. La méthode qualitative est parfois abordée comme une approche générale avec ses différentes perspectives théoriques, et elle permet également de décrire une diversité de méthodes qui permettent de répondre à un certain nombre de questions auxquelles l'on ne peut répondre en empruntant la voie de la recherche quantitative. Raison pour laquelle nous présenterons de manière détaillée comment notre travail va se déployer par le biais de cette approche. Ensuite, nous évoquerons naturellement la question de l'échantillonnage, ainsi que les éléments relatifs aux enquêté.es. Les dernières parties de ce chapitre seront axées sur les méthodes de collectes et de traitements des données, avec une explication, puis sur les outils utilisés.

CHAPITRE 4 : CONTEXTES DE L'ÉTUDE

L'objectif principal de ce chapitre est de présenter les situations socio-historiques de manière générale et celles des femmes d'Afrique subsaharienne en particulier, ainsi que les situations conflictuelles des pays de recherche, constituant le terreau de l'étude. Ainsi, au-delà d'une découverte géographique de terrain, ce chapitre fonctionne également comme un outil de compréhension du contexte dans lequel les journalistes travaillent. Il permet d'avoir un premier point de vue sur les mécanismes des conflits, les acteurs ou les facteurs qui sont impliqués dans ces conflits, et la manière dont ces acteurs agissent, ainsi que les conséquences de ces conflits.

Ainsi, la première partie présente le Tchad et le Cameroun. D'un point de vue, géopolitique, culturel, et historique. Les caractéristiques des populations, l'ordonnancement spécial y sont présentés, ou encore quelques informations permettant de présenter globalement la structuration des pays. Les questions de langues, de traditions, ou de religions y sont évoquées.

La seconde partie présente les conflits, ou la nature des conflits. Dans un premier temps, la question des conflits en Afrique de manière générale, ainsi que des conséquences de ces conflits sur le plan politique, économique, ou social. Dans un second temps, les différents conflits qui sévissent aujourd'hui encore, ou qui ont toujours des répercussions au Tchad et au Cameroun sont présentés. En effet, ce passage est nécessaire étant donné que l'on questionne la pratique du journalisme de guerre. De cette manière, nous mettons en exergue, la nature ou les dimensions des conflits que les journalistes doivent porter à leur public.

Enfin, la troisième partie comporte des données historiques, sur l'histoire des femmes d'Afrique subsaharienne, étant donné que les femmes sont au cœur de cette recherche. L'on se penche alors, sur les parcours féminins, en particulier dans l'axe de la scolarisation. Ce qui permet de mettre en lumière les différents obstacles qui se sont présentés sur leurs chemins. Cette contextualisation permet de voir par la suite, comment la situation des femmes opère dans le milieu du journalisme.

4.1 Présentation des pays de recherche

Cette section présente à présent, les deux pays de recherche, d'un point de vue **géopolitique**, **historique** et **culturel**. Cela permet d'une part de mieux connaitre ces pays, et d'autre part, de comprendre leurs enjeux, ainsi que leurs fonctionnements. Il permet également de mieux cerner les caractéristiques des populations, ainsi que l'organisation spatiale des phénomènes physiques ou humains.

En effet, les pays sélectionnés pour cette recherche sont, au regard des données présentes dans la littérature scientifique, très riches tant sur le plan humain que sur le plan naturel. La première sous-section présente le Cameroun et la suivante, le Tchad.

4.1.1 Présentation du Cameroun

Nous débuterons, pour les deux pays, par une présentation de la carte géographique ou carte schématique des populations.

Carte N° 1 : Carte du Cameroun

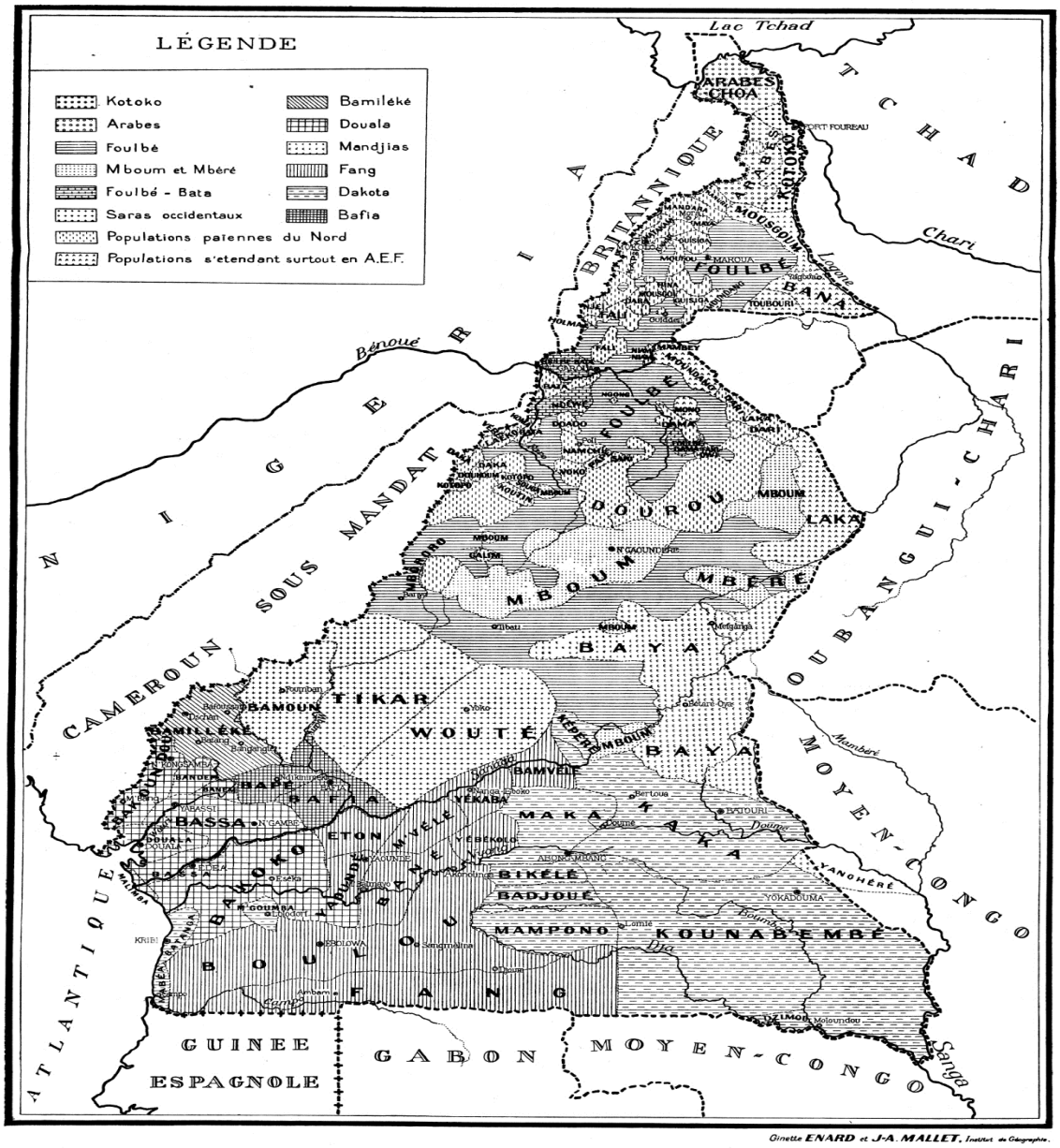

Source : (Deboudaud & Chombart de Lauwe, 1939).

« L'Afrique en miniature. C'est le cliché que les agences de tourisme camerounaises proposent pour leur pays. Un slogan qui ne se traduit pas nécessairement par une politique touristique très soutenue, mais qui correspond bien à la grande diversité de ce pays d'Afrique centrale : diversité culturelle, religieuse, linguistique, géographique et climatique » (Serra, 2009).

Selon Serra (2009), le Cameroun est un pays très riche. Cela peut se voir à travers ses forêts abondantes, un climat et des terres favorables aux cultures vivrières ou de rentes. Il existe peu de catastrophes naturelles telles que les ouragans ou les tremblements de terre à l'exception de celle du mont Cameroun, mais qui ne manifesterait sa présence que tous les 15 ans « environ ». Les pluies sont de temps à autre excessives et causent parfois des dégâts dans les habitations et autres équipements collectifs, qui ne sont plus réparés par les pouvoirs publics.

« Du Nord sahélien (aux confins du lac Tchad) à la grande forêt équatoriale du sud en passant par des massifs montagneux volcaniques à l'ouest (le mont Cameroun à plus de 4000 mètres) et dans l'Adamaoua, sans oublier ses magnifiques rivages bordés de cocotier et de mangroves, le Cameroun est effectivement un condensé géographique du continent noir » (Serra, 2009).

Le Cameroun est situé sur la charnière de l'Afrique équatoriale et de l'Afrique sahélienne. Il doit son nom aux « immenses bancs de crevettes » découverts par les capitaines portugais au XVe siècle à l'embouchure de la Sanaga et du Wouri qui se prolongent dans le golfe de Guinée près de la capitale économique du pays Douala. En 1885, durant le partage du continent en zones économiques européennes par Le congrès de Berlin, et c'est ainsi que cette région avait été mise sous la tutelle de l'Allemagne.

> « Le Cameroun allemand fut partagé entre l'Angleterre et la France après la défaite allemande de 1918. À L'indépendance, en 1961, les deux zones anglophones (à l'ouest) et francophones furent réunies. De 1958 à 1970, une terrible rébellion fit des milliers de morts dans le pays bamiléké qui voulait préserver son autonomie face à un pouvoir central dominé par les élites francophones du nord et du centre du pays. Pierre Messmer fut l'un des premiers gouverneurs français de ce territoire. L'armée française y a mené une répression sévère aussi bien interne que coloniale, que notre histoire nationale occulte largement et qui fit de très nombreuses victimes civiles » (Serra, 2009).

Le pays est structuré par quatre grandes zones de populations. Le centre et le sud forestiers, le littoral, l'ouest montagneux en grande partie peuplé par des anglophones, et le nord rural à dominante musulmane.

En ce qui concerne à présent la question de la culture, le Cameroun, serait reconnu comme un important foyer de l'art africain. Notamment, dans la région des Grassfields.

> « La région des hautes terres de l'Ouest Cameroun, dénommé « Grassland » (le pays des prairies), Grassfiels ou « savane » camerounaise, renfermant plus de 25 % de la population totale du Cameroun, occupée par l'homme de façon continue depuis plus de vingt millénaires, est l'un des plus grands foyers d'art et de culture de l'Afrique noire. Ses expositions artistiques sont célèbres et sa sculpture, une des plus belles de ce continent, est sans doute la plus rigoureuse de toute l'Afrique tribale » (Notué, 1993).

Le sud du Grassland correspond donc au pays bamiléké et est situé entre le 5e et 6e degré de latitude nord et ce dernier recouvre près de 7000 km^{2}. L'on distingue du nord au sud : le plateau du nord renfermant les chefferies les plus peuplées et plus productrices en termes d'art, la culture prédominante est le café arabica, le kola ou encore le tabac, et le plateau méridional s'étendant sur un socle.

En ce qui concerne les langues, selon Nganang (2004), il existe plus de 279 langues vivantes dont deux langues officielles l'anglais et le français, sans omettre le *Lingua franca* (le camfranglais). Ndibun Messina Ethe (2013), évoque plus récemment l'existence de près de 248 langues classées dans différents groupes (officielles, régional, secondes, et maternelles). En ce qui concerne **les langues officielles**, elles sont généralement adoptées par le système éducatif en Afrique subsaharienne. « C'est le cas au Gabon, au Tchad et au Cameroun, avec le français. Le Cameroun se singularise par son bilinguisme avec des sections qui offrent des enseignements dans lesdites langues, en tant que langues secondes, aussi bien dans les grandes écoles de formation que dans les écoles primaires et secondaires » (Ndibnu Messina Ethe, 2013).

Selon Kelman (2004) ce rapport étroit de la langue française avec l'Afrique francophone, est avant tout une conséquence de la colonisation, soutenue par l'argumentation phare de l'assimilation.

> « Le sauvage sera soumis à un parcours de la civilisation qui sera encadrée par *l'indigénat*- code social à l'usage exclusif des autochtones -, *l'assimilation*- étape de dégrossissage progressif pour atteindre enfin, pour les meilleures, le stade suprême de *l'évolué*- le blanc à la peau noire. Pour le noir, il ne s'agit pas d'une adhésion volontaire, mais d'une obligation qui sera appuyée par une politique de récompense pour les

meilleurs élèves, de blâme tonitruant pour les moins bons, et d'un lavage de cerveau pour tous » (Kelman, 2004).

Les langues régionales sont les langues ayant obtenu un statut officiel par le gouvernement. Il s'agit des langues de grandes communications dans le pays et dans certaines régions. Le « duala » par exemple dans la région du Littoral, le beti-fang dans les régions du Sud et du Centre, le fulfulde dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Il s'agit selon l'autrice de langues secondes depuis 2008, et ces dernières sont enseignées dans les établissements secondaires.

Les langues secondaires, quant à elles, sont employées quotidiennement dès l'âge de la scolarisation ou dans le commerce, ou encore pendant certains types de communications mêlant langues et cultures régionales différentes. « Elle est apprise à la suite de la langue première. Aussi, les créoles telles que le pidgin-english et le camfranglais sont considérées comme des langues secondes au même titre que le français et l'anglais en milieu monolingue rural » (Ndibnu Messina Ethe, 2013).

Enfin, les langues maternelles sont des langues naturellement inculquées aux enfants au sein des familles. Son utilisation se limite généralement au cercle familial et est employée comme un outil de transmission des différentes traditions dans les villages ou zones urbaines. C'est le cas du pidgin-english et du français qui sont devenus des langues maternelles, notamment de celles et ceux qui aspirent à des carrières dans l'enseignement. « Ils maitrisent partiellement leurs langues maternelles et les langues à enseigner. Les écoles de formation sont en principe chargées de renforcer les savoirs acquis en français, anglais, et langues régionales. Elles se doivent dès lors de fixer des objectifs susceptibles de combler les attentes des apprenants » (Ndibnu Messina Ethe, 2013). L'illustration suivante propose un aperçu des différents groupes de langues au Cameroun.

Illustration N° 7 : Différents groupes de langues au Cameroun



Source : (Ndibnu Messina Ethe, 2013).

Selon Serra (2009), l'on compterait plus de 200 ethnies au Cameroun. « L'appartenance ethnique, favorisée, accentuée par le colonisateur, est très présente dans la construction de l'identité de chacun. Les équilibres politiques des institutions des nouveaux États indépendants ont dû en tenir compte. Cependant, la distance avec l'instrumentalisation politique est ténue » (Serra, 2009). Nganang (2004), évoque l'existence de trois religions majoritaires. La religion chrétienne et ses diverses formes, la religion musulmane, ainsi que les différentes religions endogènes aux groupes qui les composent.

En termes de géopolitique, selon Nana Ngassam (2014), le Cameroun était autrefois considéré comme un « havre de paix ». La situation a beaucoup changé étant donné que ce caractère de prospérité a eu raison de lui. En effet, il semble **que sa dimension géopolitique** et stratégique le rend vulnérable à diverses menaces sur le pan sécuritaire.

> « L'insécurité transfrontalière progresse, faisant des victimes parmi les populations civiles. Elle résulte des mouvements de rébellions armés comme la Séléka, le Mouvement d'émancipation pour la delta du Niger (*Mouvement for the Emancipation Of the Niger Delta*, MEND), les *Bakassi Freedom Fighters* (BFF), le Front démocratique du peuple centrafricain d'Abdoulaye Miskine ou encore des forces armées centrafricaines en déroute, auxquels s'ajoutent des attaques des coupures de route, des organisations criminelles ou terroristes à l'image de Boko Haram qui, depuis un certain temps, écument le territoire camerounais. Le pays porte désormais l'estampille de « zone à risque » à l'image de l'océan de sable sahélien connu pour ses groupes terroristes et ses hordes de criminels qui ont fait de cet espace une zone de non-droit » (Nana Ngassam, 2014).

Selon l'auteur, cette insécurité frontalière s'inscrirait dans un ensemble de délits prenant diverses formes, et dont les conséquences peuvent s'étendre au-delà des frontières du pays. « Dans cet ensemble d'activités, la frontière sert de balancier entre l'État où est illicitement prélevée la ressource, souvent violemment, et celui où elle est stockée ou écoulée. Cette organisation spatiale confère aux activités concernées une porte internationale et favorise la connexion à des réseaux globaux de criminalité » (Nana Ngassam, 2014).

Cette instabilité frontalière du Cameroun résulterait d'un entrecroisement de multiples facteurs qui façonnent la structure de la société, ainsi que d'un passé « trouble », correspondant à des facteurs anciens donc. L'un de ces facteurs concerne la défaillance des États. « Pour de nombreux experts, les États postcoloniaux demeurent incapables de parachever leur autorité

sur leur territoire. Le grand ensemble constituant leur espace reste sous-administré et souffre d'une mauvaise gouvernance chronique hypothéquant leur avenir » (Nana Ngassam, 2014). Un autre facteur concerne l'exigence d'ingérence étrangère. « Le Cameroun, tout comme le reste des États de la sous-région de l'Afrique Centrale, est au cœur des rivalités et convoitises des puissances extérieures. Des acteurs multiples – États, entreprises multinationales, cartels divers sont attirés par cet espace de fragilité et s'insèrent avec leurs propres stratégies » (Nana Ngassam 2014). Et ces convoitises tendent à renforcer les diverses menaces pouvant alors déboucher sur des conflits de plus grandes ampleurs.

> « Le Cameroun, le Tchad, et la Centrafrique, qualifiés de « triangles de la mort », en opposition à l'autre triangle « de l'opulence » (Cameroun, Gabon et Guinée Équatoriale), voient se développer cette insécurité chronique. Cette zone est entourée de foyers de tensions de toutes natures, à savoir la partie Sud du Congo, le Tchad, la RCA, le Darfour, les Grands Lacs. Ce climat d'insécurité se généralise de jour en jour avec l'acuité de la menace terroriste » (Nana Ngassam, 2014).

Ainsi, selon l'auteur, le Cameroun serait en grande situation d'impuissance face aux multiples menaces « asymétriques » et notamment celle qui se rapporte à l'insécurité transfrontalière. Pour pouvoir s'extirper de cet engrenage d'insécurités, il se doit d'adopter une posture plus stratégique, et des moyens fonctionnels pour réagir face à ces diverses menaces. Des efforts doivent être fournis tant au niveau national, régional, qu'international tel que le conçoit la sécurité collective. « La concertation et la coopération sont donc indispensables pour la sécurité et le développement de cette sous-région d'Afrique centrale. Dans cette optique, l'intégration régionale, qui est encore un vœu pieux, pourrait contribuer à éradiquer ces menaces transnationales » (Nana Ngassam, 2014).

4.1.2 Présentation du Tchad

La carte suivante présente les différentes populations du Tchad. Notons avant que, selon Dumont (2007), la population tchadienne serait très inégalement répartie dans l'espace géographique national, en prenant en compte le fait que la répartition des populations s'effectue en fonction des différentes conditions climatiques. « Le Tchad se situe parmi les pays les moins avancés alors qu'il dispose de ressources et d'un potentiel important, mais ses ressources sont consumées par les multiples conflits. L'insuffisance ou l'échec du développement du Tchad peut être aussi mesuré par la longévité de la population » (Dumont, 2007).

Carte N° 2 : Carte du Tchad



Source : (Dumont, 2007).

> « Le Tchad se singularise d'abord par son positionnement géographique et sa grande superficie. Sa population se caractérise par un faible peuplement moyen, et, en ce début de XXIe siècle, par une forte croissance démographique dans un contexte de fécondité encore élevée, celle-ci étant en partie corrélée avec une forte mortalité infantile. Mais cette population présente de fortes différentes régionales de densité auxquelles s'ajoute une répartition en une multitude d'ethnies qui, depuis l'indépendance, rivalisent pour l'accès ou le maintien au pouvoir étatique plutôt que d'unir leurs forces en faveur du développement du pays » (Dumont, 2007).

Ainsi, le Tchad est un pays d'Afrique centrale. Au début du XXIe siècle, ces territoires sont des colonies françaises. Le Tchad accède à l'indépendance le 11 août 1960. Il s'agit du vingtième pays au monde par une superficie de 1 284 000 km^2 et le cinquième plus grand pays d'Afrique après le soudan, l'Algérie, le Congo-Kinshasa et la Libye. « Le Tchad est situé au cœur de l'Afrique, dans une zone qui partage l'Afrique arabe de l'Afrique noire. Il forme donc un large carrefour de civilisations entre l'Afrique septentrionale et l'Afrique subsaharienne » (Dumont, 2007).

Selon Dumont (2007), le clivage Nord/Sud serait l'une des principales particularités du Tchad. Il s'agit en effet de l'assemblage de deux ensembles géographiques possédant chacun des histoires et des trajectoires distinctes. Les populations du Nord étaient habitées par les grands sultanats, certainement en raison de leurs réussites de centralisation fiscale, tandis que les chefs du Sud rencontraient plusieurs difficultés. Ces populations du Nord ont pendant longtemps dominé le pays en pratiquant « une politique de razzia », et ce, au détriment du Sud, nommé à cet effet « le Dar al-Abid, le pays des esclaves ». Le Nord possédait en grande partie des populations nomades ou sédentaires (majoritairement islamisé) et le Sud moins dense sédentaire (animiste ou chrétien).

Il existe trois principales zones de peuplement possédant chacune, des climats différents. La moitié du Nord du pays est composée des régions du BET (Borkou, Ennedi-Tibesti) caractérisé par une faible pluviométrie. La seconde zone recouvre le centre du Tchad. Une zone sahélienne dotée d'une pluviométrie comprise entre 200 et 800 mm par an, les principales activités sont l'élevage et la culture vivrière telle que le mil pénicillaire et l'arachide. Et la zone soudanienne couvrant les régions du Mayo Kebbi, limitrophe du Cameroun, Logone Chari, Logone occidentale, la Tandjilé et le Moyen Chari, limitrophe de la RCA. Elle est caractérisée par une pluviométrie variante entre 800 et 1200 mm par an.

« Au total, la majeure partie de la population du Tchad est concentrée dans les zones fertiles, au sud des fleuves Logone et Chari, ainsi que dans les zones urbaines, où vivent 23 % des Tchadiens. Autrement dit, on constate une très forte concentration dans les régions méridionales, outre la capitale N'Djamena » (Dumont, 2007).

Passons à présent à la culture, avec les répartitions ethniques au Tchad, selon les régions.

Tableau N° 2 : Répartition ethnique selon les régions (partie 1)

Région géographique	Région administrative (nombre porté à 18 en 2002 et 22 en février 2008)	Chef-Lieu	Ethnie et autres pays de présence de cette ethnie	Autres ethnies
Centre	Batha	Ati	Arabe : SOUDAN.	Mesmédjé, Kouka, Bilala, Modogo, Bornou, Nowarma.
Nord	Borkou-Ennedi-Tibesti (divisée en trois régions en février 2008)	Faya	Toubou : LIBYE.	Anakaza, Doza, Kamatcha, Gaéda, Ougnaga, Mourdia, Bideyāt.
Centre-Est	Biltine ou Wadi Fira	Biltine	Zaghāwa : SOUDAN. Arabe : SOUDAN.	Mimi, Tama, Noworma.

Source : (Dumont, 2007).

Tableau N° 3 : Répartition ethnique selon les régions (partie 2)

Sud-Ouest	Chari-Baguirmi (y compris la nouvelle région de Hadjer-Malis dans sa partie septentrionale)	Massenya	Haoussa : CAMEROUN, NIGER, NIGERIA, RCA. Kotoko Arabe : CAMEROUN.	Baguirmi
Centre-Sud	Guera	Mongo	-	Dadjo Moubi Bideyo Djonkhor Kegna
Centre-Ouest	Kanem (y compris la nouvelle région de Barh El Gazel créée en 2008)	Mao	Arabe : LIBYE.	Kanembou Toundjour Noworma Kochorda
Centre-Ouest	Lac	Bol	Arabe : NIGER.	Boudouma
Sud-Ouest	Logone occidental	Moundou	Ngambaye : CAMEROUN.	
Sud-Ouest	Logone oriental	Doba	Mboum : CAMEROUN, RCA. Daba, Kaba, Pana :RCA.	
Sud-Ouest	Mayo-Kebbi (divisée en 2 régions administratives « Est » et « Ouest »)	Bongor	Kera, Massa, Moundang, Toupouri : CAMEROUN.	Moussey, Mongba Mouloui, Dari
Centre-Sud	Moyen-Chari (y compris la nouvelle région du Mandoul au Sud)	Sarh	Ngama Routo Sango RCA	Mbaye, Goulaye, Bedionde, Daye, Toumak, Nar, Noï, Sara, Madjingaye, Boua, Niellim, Tounia, Sara kaba, Démé, Banga, So, Souka, Dounjé, Tié, Sara goula.
Centre-Est	Ouaddaï (y compris la nouvelle région de Sila créée en 2008)	Abéché	Dadjo, Arabe, Masālīt : SOUDAN	Maba, Bakha, Assongor, Mararit
Sud-Est	Salamāt	Am-Timan	Salamāt Hémat SOUDAN	Rounga, Kadjaksé, Kibet, Mouro, Birguit, Dagal
Sud-Ouest	Tandjilé	Laï	-	Nanchéré, Kabalaye, Mesmé, Lélé, Soumraï Mouroum, Gabri, Kim

Source : (Dumont, 2007).

Tableau N° 4 : Répartition ethnique selon les régions (partie 3)

Région géographique	Région administrative (nombre porté à 18 en 2002 et 22 en février 2008)	Chef-Lieu	Ethnie et autres pays de présence de cette ethnie	Autres ethnies
Sud-Ouest	Ville de Ndjamena			Des dizaines d'ethnies différentes : Arabe, Ngambay, Hadjeraï, Daza, Bilala, Kanembou, Marb, Kanouri, Gore, Kouka, Toupouri, Shara, Barma…

Source : (Dumont, 2007).

Dumont (2007), précise également la variété linguistique du pays, mais affirme cependant, ne pas avoir déterminé le nombre exact de dialectes pour chaque groupe ethnique en raison justement de cette complexité de dialectes et de sous-dialectiques, inhérents à chaque groupe. Il affirme cependant :

> « Au français, seule langue officielle depuis les premières heures de la colonisation, s'est ajoutée l'arabe d'après la constitution de 1993, mais tous deux ont une faible audience parmi les populations. D'ailleurs, il est difficile pour ces populations de comprendre l'intérêt que présentent ces deux langues officielles si leur adoption implique d'abandonner leurs dialectes, généralement sans alphabet et sans audience en dehors de la région ou du village d'origine, mais qui font partie de leur identité. Cette diversité linguistique, caractéristique de la population tchadienne, conduit à dénombrer plus de 130 langues » (Dumont, 2007).

Notons cependant qu'en général, les Tchadiens parlent davantage l'arabe dialectal, notamment dans le Nord du pays. Le français est davantage employé dans le Sud, là où se trouvent les villes et les villages, comme langue seconde, parce que c'est la langue de travail du gouvernement et des affaires. En ce qui concerne la religion, Dumont (2007), affirme que les données chiffrées permettent de déterminer l'islam comme étant la religion de la moitié de la population, et la chrétienté est pratiquée par le tiers de la population. « Le reste relevant

notamment de religions animistes. Mais, en fait, les pratiques et croyances religieuses peuvent être diversifiées, marquées parfois sous le sceau d'un certain syncrétisme » (Dumont, 2007).

Au sujet de la géopolitique à présent, après l'indépendance du Tchad, le premier président du parti progressiste François Tombalbaye réinscrit le français en tant que langue officielle. Ce qui mène à une rivalité séculaire entre le Sud et le Nord. L'une sous l'emprise de la colonisation française, et l'autre, lieu d'exercice de l'administration militaire française durant la période coloniale. « Or, pendant cette période, les seuls tchadiens à avoir pu (et voulu) profiter de l'enseignement français et occuper des postes de responsabilité ont été ceux du Sud, francophiles et chrétiens. Les populations, en majorité chrétienne, du Sud ont profité de la présence française, car elles ont accueilli favorablement la scolarisation » (Dumont, 2007).

Ce qui n'était pas le cas pour les populations musulmanes. Ainsi, le Sud a pu bénéficier d'un développement plus conséquent. Cela conduisit l'ethnie Sara (chrétienne) à manifester sa domination sur l'administration et l'armée tchadienne. « Les musulmans du Nord, plus arabisés, jugent cette situation comme étant préjudiciable. Le président François Tombalbaye poursuit donc une politique plus favorable au Sud, où vivent des populations chrétiennes et animistes, qu'au Nord, de confession majoritairement musulmane » (Dumont, 2007). Cette situation conduit à une rébellion qui plonge le Tchad dans plusieurs conflits internes durant plusieurs années.

Les années 1970 marquent une nouvelle ère de guerre en raison de la découverte d'une importante réserve de pétrole. Cependant, avec l'instabilité politique du pays, les investisseurs étrangers sont contraints de suspendre leurs financements. Le président Tombalbaye meurt durant un coup d'État en 1975. Ce dernier est remplacé par Félix Malloum. En 1977, une offensive est lancée par les rebelles nordistes, l'armée tchadienne contrattaque à l'aide de la logistique française. Et l'année suivante, le français et l'arabe deviennent les langues officielles. En 1978, Hissène Habré devient Premier ministre, et en 1979, la guerre l'emporte sur le Sud. « Sous la pression de la France, des accords sont conclus à Kano, au Nigéria. Ils instituent un gouvernement d'Union National de Transition (GUNT), dirigé par Goukouni Weddei, comprenant onze organisations politico-militaire. La Lybie est tenue à l'écart de ces accords » (Dumont, 2007).

Après plusieurs années de guerres, les années 1980 deviennent encore plus violentes. Des querelles et de nombreuses accusations opposent Hissène Habré et Goukouni. Ce dernier étant

accusé d'entretenir des liens avec la Lybie. En 1981 Goukouni Weddei annonce la fusion du Tchad et de la Lybie, à la suite de laquelle une force d'interposition constituée au sommet panafricain de Nairobi avec le soutien de la France se met en place. En 1982, Hissène Habré devient le chef de l'État tchadien.

> « Donc, à compter de 1979, le Tchad est dirigé par des hommes du Nord : Goukounie Weddei (1979 – 1982), puis Hissène Habré (1982 – 1990), dont la dictature fait des milliers de victimes. Ces dirigeants ont conquis leur présidence par la force et exercé leurs prérogatives en s'appuyant sur leur ethnie d'origine, forcément très minoritaire dans leur pays. Dans cette même décennie 1980, le colonel Kadhafi, après avoir annexé la bande d'Aozou en 1973, en profite pour occuper le Nord du Tchad entre 1983 et 1987, même si les Forces armées françaises contiennent les Libyens en 1983 sur une « ligne rouge ». En 1989, un complot contre Hissène Habré est déjoué. L'un de ses principaux instigateurs est Idriss Déby, alors Conseiller militaire du Chef de l'État. Réfugié en Libye, il forme le Mouvement patriotique du Salut dont les troupes parviennent, après un an de harcèlement, à chasser Habré du pouvoir sans que la France intervienne » (Dumont, 2007).

L'auteur propose ainsi un calendrier de l'histoire politique du Tchad depuis l'indépendance, permettant d'avoir une vue d'ensemble sur la répartition des différents évènements.

Tableau N° 5 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 1)

1960 (11 août)	Proclamation de l'indépendance. François Tombalbaye, un Sara, est élu président de la République.
1962 (19 janvier)	Interdiction de tous les partis politiques, sauf le Parti progressiste tchadien (PPT).
1962 (16 avril)	Adoption de la nouvelle constitution.
1964	Les troupes françaises évacuent le Nord du Tchad, région du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti).
1965 (janvier)	Le Nord (région du BET), sous administration de l'armée française, passe sous administration tchadienne.
1966 (22 juin)	Création du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) par Ibrahima Abatcha au Soudan.
1968 (février)	Les Toubous entrent en rébellion. Première intervention militaire française contre les rebelles du Tibesti.
1969 (15 juin)	Réélection présidentielle de François Tombalbaye.
1969-1970	Multiplication des attaques rebelles dans le Nord. Intervention des troupes françaises.
1971 (27 août)	Tentative de coup d'État.
1971 (août)	En conséquence de l'échec du coup d'État, rupture des relations diplomatiques avec la Libye.
1972 (septembre)	Fin de l'intervention française.

Source : (Dumont, 2007).

Tableau N° 6 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 2)

1972 (décembre)	Réconciliation avec la Libye. Signature d'un accord de coopération.
1973	Occupation par l'armée libyenne de la bande d'Aozou, au nord, bande de terres de 104 000 km² au sud de la frontière tchado-libyenne, telle qu'elle a été fixée antérieurement par un accord de 1919.
1973	Découverte de pétrole dans la région de Doba, au sud du Tchad.
1974 (21 avril)	Prise d'otages (dont Françoise Claustre) par les rebelles Toubous (dont le chef est Hissène Habré).
1974 (15 juin)	Le Commandant Galopin, envoyé comme négociateur, est fait prisonnier en août par Habré et Goukouni qui exigent des livraisons d'armes de la France.
1975 (13 avril)	Nouveau Coup d'État militaire. Le président Tombalbaye est tué. Le général Félix Malloum, un Sara, libéré par les putschistes, devient président de la République.
1975 (avril)	Paiement par la France d'une partie de la rançon pour la libération de Mme Claustre.
1975 (4 avril)	Le commandant Galopin est exécuté.
1975 (27 octobre)	Dégagement militaire français exigé par le Tchad.
1976 (mars)	Détente entre la France et le Tchad. Accord de coopération militaire. Retour progressif des troupes françaises.
1977 (30 janvier)	Libération des époux Claustre après la médiation de la Libye.
1977 (juin)	Offensive du Frolinat dans le Nord. Aide logistique française à l'armée tchadienne.
1977 (juillet)	Différend frontalier entre le Tchad et la Libye.
1978 (17 février)	Prise de la ville de Faya-Largeau par le Frolinat.
1978 (27 mars)	Accord de cessez-le-feu entre le gouvernement tchadien et les rebelles du Frolinat.
1978 (avril)	Intervention militaire française.
1978 (29 août)	Hissène Habré est nommé Premier ministre, chargé de constituer un gouvernement d'union nationale, mais ne veut pas intégrer son armée (FAN), faction du Frolinat, dans l'armée nationale (ANT).
1979 (12 février)	Combats à N'Djamena entre les partisans du chef de l'État et ceux du Premier ministre. Accord de cessez-le-feu signé le 19 février. Les Toubou imposent leur pouvoir au sein de l'État tandis que les Sara ont perdu du terrain.
1979 (14 mars)	Conférence de réconciliation nationale. Accord de Kano (Nigeria). Goukouni Weddeï (chef d'une faction du Frolinat), musulman toubou, est nommé président du Conseil d'État provisoire (24 mars).
1979 (3/11 avril)	Deuxième conférence de réconciliation nationale à Kano.
1979 (29 avril)	Lol Mohamed Shawwa (Mouvement populaire de libération du Tchad, MPLT) devient chef de l'État et chef du gouvernement.

Source : (Dumont, 2007).

Tableau N° 7 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 3)

1979 (26/27 mai)	Troisième conférence de réconciliation nationale à Lagos en l'absence des délégués du gouvernement.
1979 (juin)	Offensive libyenne dans le Nord.
1979 (21 août)	Quatrième conférence de réconciliation nationale à Lagos. Accord signé par onze factions tchadiennes. Goukouni Weddeï devient président du Tchad. Abdelkader Kamougué, chef des forces armées tchadiennes, est nommé vice-président. Cet accord prévoit également le retrait des troupes françaises.
1979 (10 novembre)	Constitution du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT). Hissène Habré est nommé ministre de la Défense.
1979	Début d'une nouvelle période historique caractérisée par une nouvelle lutte armée, désormais entre les deux chefs de guerre nordistes, Goukouni Weddeï et Hissène Habré.
1980 (mars/avril)	Combats à N'Djamena entre les Forces armées du Nord (FAN) d'Hissène Habré et les Forces armées populaires (FAP) de Goukouni Weddeï. Guerre civile.
1980 (26 avril)	Hissène Habré est démis de ses fonctions de ministre de la Défense.
1980 (16 mai)	Fin du retrait des troupes françaises.
1980 (15 juin)	Accord entre la Libye et le Tchad.
1980 (nov./déc.)	Intervention militaire libyenne aux côtés des troupes de Goukouni Weddeï. Le 15 décembre, Hissène Habré est contraint d'évacuer N'Djamena et se réfugie au Cameroun.
1981 (janvier)	Projet de fusion entre la Libye et le Tchad. Condamnation de ce projet à la conférence de Lomé (14 janvier) par 12 chefs d'États africains.
1981 (novembre)	Retrait des forces libyennes. Arrivée des éléments de la Force interafricaine.
1981 (nov./déc.)	Reprise des combats dans l'Est du pays. Progression des FAN d'Hissène Habré.
1982 (9 mai)	Création d'un Conseil d'État. Nomination du colonel Kamougué à la présidence.
1982 (7 juin)	Les FAN s'emparent de N'Djamena. Goukouni Weddeï se réfugie au Cameroun. Hissène Habré devient chef de l'État.
1982 (21 octobre)	Investi président de la République, Hissène Habré constitue un gouvernement d'union.
1983 (5 février)	Réorganisation de l'administration territoriale.
1983 (24 juin)	Goukouni Weddeï, aidé par les troupes libyennes, reprend Faya-Largeau. Aide française logistique au gouvernement tchadien.
1983 (30 juillet)	Faya-Largeau est reconquise par les troupes gouvernementales. Bombardement de la ville par l'aviation libyenne.
1983 (août)	Aide logistique des États-Unis.
1983 (10 août)	Reprise de contrôle de Faya-Largeau par Goukouni Weddeï.

Source : (Dumont, 2007).

Tableau N° 8 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 4)

1983 (10 août)	La France intervient à nouveau pour contenir l'offensive, notamment libyenne, en direction de N'Djamena (opération Manta) : 314 parachutistes français sont envoyés à N'Djamena.
1983 (28 août)	8 avions de combat français viennent en soutien aux 3 000 soldats français.
1984 (24 juin)	Création par le Frolinat-FAN (Forces armées du Nord) de l'Union nationale pour l'indépendance et la révolution (UNIR), dont la présidence est confiée à Hissène Habré.
1984 (17 septembre)	Accord franco-libyen sur un retrait simultané du Tchad.
1984 (novembre)	Absence de retrait libyen.
1985 (septembre)	Renforcement militaire libyen dans le Nord.
1986 (10 février)	Offensive des troupes du GUNT, soutenu par la Libye, au sud du 16e parallèle contre les forces gouvernementales.
1986 (16 février)	Opération Épervier : dispositif militaire français de dissuasion à N'Djamena. Raid aérien contre l'aéroport de Ouadi-Doum. Appuyés par le dispositif aérien français Épervier, les troupes d'Hissène Habré reprennent le contrôle du Nord du pays, mais aucune paix durable ne s'installe.
1986 (octobre)	Rupture d'alliance entre Goukouni Weddeï et la Libye.
1986 (18 novembre)	Nomination d'Acheikh Ibn Omar, chef du Conseil démocratique de la révolution (CDR), à la présidence du GUNT, en remplacement de Goukouni Weddeï.
1986 (décembre)	Combats dans le Nord entre les partisans de Goukouni Weddeï, soutenus par les forces gouvernementales, et les forces libyennes.
1987 (8 août)	Reconquête de la bande d'Aouzou par l'armée tchadienne. Mais, le 29 août, la Libye en est de nouveau maîtresse.
1987 (11 septembre)	Cessez-le-feu accepté par le Tchad à la demande de l'Organisation de l'unité africaine.
1988 (5 octobre)	Reprise des relations diplomatiques entre le Tchad et la Libye.
1989 (2 avril)	Tentative de complot fomenté par Hassan Djamous, Idriss Déby et Ibrahim Mahamat Itno.
1989 (31 août)	Accord cadre tchado-libyen qui prévoit un règlement pacifique du contentieux territorial.
1989 (10 décembre)	Adoption par référendum de la nouvelle Constitution.
1990 (8 juillet)	Elections législatives.
	Nouvelle période d'une opposition armée venue du Ouaddaï, avec, à sa tête, Idriss Déby, qui avait dirigé l'offensive des troupes d'Hissène Habré contre les Libyens.
1990 (10 novembre)	Combats à la frontière tchado-soudanaise entre les forces armées nationales tchadiennes (FANT) et les partisans d'Idriss Déby, du Mouvement patriotique du salut (MPS).

Source : (Dumont, 2007).

Tableau N° 9 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 5)

1990 (1er décembre)	Idriss Déby, soutenu notamment par les guerriers zāghawa, s'empare de N'Djamena. Hissène Habré se réfugie au Cameroun, puis au Sénégal.
1990 (4 décembre)	Idriss Déby est nommé par le MPS chef d'État et chef du gouvernement.
1991 (2 mars)	Adoption d'une charte nationale. Idriss Déby est nommé président de la République. Jean Alingué Bawoyeu est Premier ministre. La France apporte son soutien au nouveau chef de l'État. Mais le pays reste divisé entre des factions armées qui, selon les circonstances, trouvent un appui dans l'un ou l'autre des États voisins.
1991 (13 octobre)	Tentative de coup d'État de Maldoum Bada Abbas, ministre de l'Intérieur.
1991(déc.)-1992 (janv.)	Offensive des partisans d'Hissène Habré dans la région du Lac Tchad à partir de bases de repli situées au Niger.
1992 (10 mars)	Légalisation de deux partis d'opposition.
1992 (20 mai)	Nomination d'un nouveau Premier ministre : Joseph Yodoyman.
1992 (24 juin)	Signature d'un accord de paix entre le gouvernement tchadien et le Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD). Cet accord est rompu en août.
1993	Pour tenter de résorber l'anarchie et la décomposition de l'État, ouverture de la conférence nationale de réconciliation. Adoption de la Charte de transition. Un sudiste, Fidèle Moungar, issu du Frolinat, est nommé Premier ministre. Lol Mahamat Choua est élu président du Conseil supérieur de la transition (CST).
1993 (16 octobre)	Signature d'un accord entre le gouvernement tchadien et le dissident Abbas Koty, chef du Comité national de redressement du Tchad (CNRT). Accusé de complot, il est tué lors de son arrestation (22 octobre).
1993 (28 octobre)	Le Conseil supérieur de la transition CST écarte le gouvernement de Lol Mahamat Choua. Delwa Kassire Koumakoye devient Premier ministre.
1994 (23 janvier)	Le Front national du Tchad (FNT) attaque Abéché.
1994 (3 février)	La Cour internationale de justice de La Haye reconnaît les droits du Tchad sur la bande d'Aouzou. Les troupes libyennes se retirent officiellement (mai).
1994 (juillet)	Attaque dans le Sud par des éléments du Comité de sursaut national pour la paix et la démocratie (CSNPD), dirigé par Moïse Kette. Le 10 août, le CSNPD renonce à la lutte armée.
1995 (30 mars)	Prorogation pour un an de la période transitoire.
1995 (10 avril)	Démission du Premier ministre Delwa Kassire Koumakoye. Djimasta Koibla est désigné à sa place.
1996 (31 mars)	Référendum constitutionnel. Adoption (8 avril) d'une nouvelle constitution.
1996 (19 avril)	Djimasta Koibla est reconduit comme Premier ministre.

Source : (Dumont, 2007).

Tableau N° 10 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 6)

1996 (juin-juillet)	Elections présidentielles remportées par Idriss Déby (11 juillet).
1996 (12 août)	Formation du nouveau gouvernement comprenant plusieurs membres de l'opposition.
1996 (24 août)	Regroupement de 30 partis politiques en un Front républicain soutenant le président.
1997 (janv.-fév.)	Élections législatives. Le MPS, parti du président, obtient 63 sièges sur 125 (21 mars).
1997 (16 mai)	Nassour Ouaïdou est nommé Premier ministre. Formation d'un gouvernement d'ouverture.
1997 (14 août)	Accord de paix entre l'État et l'aile militaire du Frolinat (Forces armées populaires).
1997 (8 octobre)	Accord de fin de la lutte armée et d'amnistie, à N'Djamena, entre le gouvernement et 4 mouvements politiques autorisés à se constituer en partis.
1997 (30 octobre)	Affrontements entre les troupes gouvernementales et les Forces armées pour la République fédérale (FARF).
1998 (6 mai)	Accord de paix signé entre le gouvernement et les FARF.
1998 (septembre)	Décision du maintien du dispositif français « Épervier ».
1998 (septembre)	Le Tchad apporte son soutien militaire à Laurent-Désiré Kabila en République démocratique du Congo (ex-Zaïre).
1999 (31 décembre)	En contrepartie de l'apport financier et de la caution de la Banque mondiale permettant la construction d'un oléoduc, une loi tchadienne décide la répartition des revenus attendus du pétrole, soit : 80 % des revenus pétroliers doivent être affectés dans le budget de l'État aux secteurs de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de l'eau et aux infrastructures ; 10 % doivent être placés à l'étranger pour les générations futures ; 5 % sont destinés au développement local des régions pétrolières ; et les 5 % restant doivent être attribués au gouvernement tchadien. Mais cette loi semble avoir fait long feu.
2000 (25 janvier)	Des associations de défense des droits de l'homme portent plainte à Dakar (Sénégal) contre Hissène Habré pour « crimes contre l'humanité ». Le 4 juillet 2000, annulation des poursuites par la Cour d'appel.
2000 (7 février)	Attaque de rebelles dans le Tibesti.
2000 (2 mars)	Combats entre les forces tchadiennes et la rébellion dans le Tibesti.
2000 (18 mai)	Un chef rebelle renonce à la guerre dans le Sud tchadien.
2000 (25 juillet)	Création d'une Commission électorale nationale indépendante (CENI) en vue des élections de 2001.
2000 (9 septembre)	Négociations de paix en Syrie entre Idriss Deby et les rebelles du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT).
Mai 2001	Idriss Deby est réélu président pour 5 ans, mais les élections sont contestées.

Source : (Dumont, 2007).

Tableau N° 11 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 7)

2003	Fin de la construction d'un oléoduc de Doba au port de Kribi, au Cameroun.
Juillet 2003	Début de l'exploitation du pétrole.
2005 (juin)	Idriss Deby fait modifier la Constitution pour supprimer la limitation de la présidence à deux mandats.
2006 (mai)	Idriss Deby est réélu président de la République.
2008	Nouvelle bataille de N'Djamena avec l'attaque de rebelles appuyés par le Soudan
2008 (4 février)	La France obtient du Conseil de sécurité de l'ONU le feu vert pour une éventuelle intervention militaire au Tchad, par l'adoption d'une déclaration condamnant les attaques des rebelles contre le régime du président Idriss Déby et demandant « aux États-membres d'apporter l'appui demandé par le gouvernement tchadien ». Le texte, sans être la résolution que souhaitait à l'origine Paris, est considéré comme une base juridique suffisante pour une action militaire éventuelle de la France. Pendant ce temps, le colonel Kadhafi, devenu allié de la France et d'Idriss Déby, livre des armes à ce dernier.

Source : (Dumont, 2007).

4.2 Questions de conflits en Afrique subsaharienne

« L'Afrique connaît une baisse de la conflictualité depuis le début du XXIe siècle, mais elle demeure le continent où le nombre de victimes, du fait des conflits armés, est le plus élevé. Dans un contexte de mondialisation et de fin de la guerre froide, les conflits armés ont changé de nature » (Hugon, 2006).

Ainsi, cette section présente dans un premier temps, les conflits qui persistent en Afrique, et dans un second temps, elle présente les différents conflits qui sévissent au Tchad et au Cameroun. Cela permet de se faire une idée sur la nature des conflits internes auxquels les professionnels de l'information au Tchad et au Cameroun sont soumis, ainsi que de tenter de comprendre quels sont les facteurs, qu'ils soient d'ordre politique, économique ou encore social impliqué dans ces conflits.

4.2.1 Les conflits en Afrique

« Alors que le développement est un processus long et endogène, l'Afrique est le continent des conflits, de l'urgence et des tsunamis silencieux » (Hugon, 2006). Selon l'auteur, depuis 1990, 19 conflits majeurs sont localisés dans 17 pays (au moment où il rédige ce texte). Il évoque une baisse de ces conflits majeurs en Afrique entre 1990 et 1997, et un accroissement entre 1998 et 2000 avec 11 conflits par an. L'on redescend à 5 conflits par an en moyenne depuis 2001. En 2006 plusieurs conflits éclatent dans la République démocratique du Congo (RDC), la Côte d'Ivoire, la Somalie, l'Érythrée, l'Éthiopie et le Darfour, sans occulter le Tchad. Des conflits qui résultent des différents états de sous-développement et de divers facteurs d'insécurité. De même, Adoum (2012), explique que l'histoire politique de l'Afrique postcoloniale est caractérisée par une multitude de conflits intraétatiques ou interétatiques. Une situation qui serait le résultat de l'instauration et de l'adaptation d'un ordre qui serait contraire aux réalités sociopolitiques africaines. Hugon (2006) précise ainsi que certains conflits sont gouvernementaux et territoriaux. Par exemple, le cas du Soudan en 2004.

« Les conflits armés sont des catastrophes anthropiques. Il y a risque systémique dans la mesure où il y a interdépendances entre facteurs pluriels, où les réponses des agents conduisent à accroitre la crise à un niveau collectif et où les régulations sont défaillantes. En outre, les phénomènes peuvent faire tâche d'huile à une échelle infranationale ou transfrontalière » (Hugon, 2006). Ce risque systémique résulte de l'entrecroisement de plusieurs facteurs.

L'auteur évoque ainsi le facteur « structurel », se référant au sous-développement, pouvant se traduire par la mise en danger des populations peu engagées, ainsi que par l'instabilité des marchés, et un manque de ressources. Il évoque également la question des « chocs conjoncturels, endogènes ou exogènes » se référant à divers évènements qui tendent à perturber le système. Les facteurs « institutionnels et politiques », concernant le manque de prévention et de régulation par une instrumentalisation des jeunes sans emplois, par le biais de questions d'ordres religieux ou ethniques. Et les facteurs d'ordre « informationnels » caractérisé par une crise du traitement de l'information conduisant à de la propagande ou de la manipulation orchestrée par les pouvoirs et les médias.

Selon Hugon (2006), les conflits armés africains fonctionneraient comme un effet boule de neige. Il explique cela par diverses approches pluridisciplinaires. Notamment la sociologie, la politique, l'économie, et la psychologie.

Ainsi la cause principale pouvant être mineure, en l'absence de régulation, peut basculer dans quelque chose de plus important.

« En outre, la violence engendre la pauvreté, l'exclusion et l'absence d'institutions, qui elles-mêmes, nourrissent les conflits » (Hugon, 2006). Cela peut se voir notamment par une « réactualisation des conflits ancestraux », l'histoire de l'Afrique étant particulièrement caractérisée par la violence des conquêtes, des guerres et des razzias. Une « instrumentalisation du religieux », lorsque l'intégrisme religieux se transforme en nationalisme ou en socialisme. Le « politique », à travers des compétitions pour les postes de pouvoir, et des différends entre groupes sur des bases identitaires, et la dimension « régionale des conflits africains », qui sont intranationaux ou transfrontaliers.

> « Le Zimbabwe a été ainsi impliqué dans la guerre de la RDC pour s'opposer au leadership de l'Afrique du Sud. Le conflit du Libéria et de la Sierra Leone s'est déplacé vers la Côte d'Ivoire par le biais des jeunes combattants en déshérence. Les pays voisins de la Côte d'Ivoire sont impliqués dans la guerre civile qui a abouti à la partition de facto du pays. Les affrontements au Darfour ont fait tâche d'huile au Tchad, du fait des interférences réciproques de ce pays et du Soudan chez le voisin, au point de jeter les bases d'un conflit régional. Les conflits génèrent des flux de réfugiés dans des pays limitrophes qui alimentent avec des effets de retour des conflits régionaux. Le génocide rwandais et les flux de réfugiés ont conduit à un développement des conflits en RDC. Certains conflits concernent le contrôle de territoires et la délimitation des frontières (cas de Badmé et de l'accès à la mer pour l'Éthiopie en Érythrée) » (Hugon, 2006).

En termes de facteurs économiques, l'auteur précise que les économies africaines sont dominées par des idéologies de rentes, avec un enrichissement principalement par le biais de la captation de richesses. Ces conflits permettent l'ingérence de divers facteurs nationaux, régionaux et internationaux, privés et publics. Ainsi, les rebelles, habituellement pointés du doigt, ne sont pas les seuls instigateurs de ces conflits. « Les guérillas, rebelles ou soldats perdus, vivent de soutiens extérieurs, de prédation sur les productions ou sur les aides extérieures ou de captation des ressources naturelles » (Hugon, 2006). Ainsi, selon l'auteur, dans un contexte instable, sans régulation adéquate, de nombreuses activités peuvent s'avérer lucratives. Et les firmes les plus compétitives sont celles qui disposent d'un système de sécurité fonctionnel (les multinationales) et sont de ce fait, plus aptes à gérer l'anarchie. Ces conflits

d'ordre économique auraient ainsi plusieurs effets sur la croissance économique des différents pays africains.

> « Il est évident que les conflits réduisent la croissance économique et qu'inversement de nombreux pays sortant de conflits connaissant une croissance rapide, de type rebond (Mozambique, Rwanda). Ces relations statistiques sont toutefois peu significatives en termes de sortie de trappes à sous-développement. Un conflit peut connaître une croissance si ses ressources stratégiques sont protégées (cas des enclaves pétrolières), alors que le sous-développement s'accroît en termes d'éducation, de santé ou d'aménagement du territoire » (Hugon, 2006).

L'insécurité et les risques de guerre expliquent le faible investissement étranger en Afrique (1 % des investissements directs mondiaux), par contre le taux de retour capital plus important dans le monde (29 % pour les filiales des firmes américaines). L'on note également un important coût humain.

> « On estime que les conflits entre 1945 et 1995 ont fait plus de six-millions de morts dans neuf pays totalisant 160 millions d'habitants (Soudan, Éthiopie, Mozambique, Angola, Ouganda, Somalie, Rwanda, Burundi, Sierra Leone). Avec ses 13 millions de déplacés internes de ses 3,5 millions de réfugiés, l'Afrique est deux fois plus mal lotie que l'Asie, dont la population est pourtant cinq fois plus nombreuse (Commission pour l'Afrique, 2005). Ce sont les pays limitrophes des zones de guerre qui sont les plus touchés par les flux de réfugiés. Ainsi en Guinée, pays frontalier de quatre pays en conflit (Libéria, Sierra Leone, Guinée-Bissau et Côte d'Ivoire), on estime le nombre de réfugiées à hauteur du dixième de la population » (Hugon, 2006).

De manière générale, ce sont les pays en conflit qui connaissent le plus de famines. Selon l'auteur des seigneurs de guerre ont parfois recours à la famine comme arme afin d'éliminer les opposants, et ce, en les laissant mourir de faim. C'est le cas en Somalie, avec une destruction des récoltes paysannes ou avec un blocage alimentaire. L'on peut également citer le cas de l'Éthiopie durant l'an 2000, ravagée par la sècheresse, le coût de la guerre avec l'Érythrée ainsi que l'attentisme des autorités éthiopiennes. Les blocus alimentaires ont donc très souvent constitué une arme en temps de conflits. Selon l'auteur, dès lors que la guerre comporte des intérêts économiques, il serait nécessaire de mettre en place des « mécanismes compensatoires et des garde-fous ». Une politique de prévention serait nécessaire notamment pour les

minorités, telles que l'accès à l'éducation et à la santé. « La prévention des conflits passe par des politiques de développement améliorant disponibilités et accessibilité grâce aux progrès de productivité,) des politiques de redistributions, au renforcement des capacités des agents […]. En conclusion, l'éduction des jeunes, le passage d'économies de rentes à des économies de paix créant de la valeur ajoutée et des opportunités d'emploi sont des facteurs essentiels de réduction des risques de conflits » (Hugon, 2006).

4.2.2 Les conflits au Tchad

> « Sur les 75 à 80 conflits recensés à travers le monde depuis 1945, on dénombre une quarantaine de guerres civiles en Afrique dont certaines ont été extrêmement longues comme celles du Tchad. Ce pays, après 42 ans de guerres civiles, est cité parmi les pays africains les plus ravagés par les conflits politiques violents. La racine du drame tchadien est liée aux facteurs historiques de ce territoire » (Adoum, 2012).

Ainsi, à l'instar de Malafosse (2008), le Tchad comporte à lui seul, toutes les caractéristiques d'une Afrique post-coloniale. Adoum (2012) évoque justement le caractère interminable des conflits tchadiens ainsi que les principaux facteurs de ces conflits. Ces conflits peuvent, en effet, se déclencher par trois différentes voies. Notamment, par la gestion privative du pouvoir, par la violence comme mode d'accès au pouvoir, et par l'interférence des puissances étrangères dans les conflits tchadiens.

Au sujet de la gestion privative du pouvoir, Adoum (2012) évoque une question très souvent étudiée par les spécialistes de la question tchadienne. Il s'agit de la confiscation de l'administration par l'élite originaire de la même région que le Président de la République. Une situation qui est maintenue dans le temps et appliquée à tous les régimes qui se succèdent au Tchad.

> « Du président Goukouni Weddeye en passant par Hissein Habré jusqu'à Idriss Déby Itno, la gestion politique et administrative du pays se trouve confisquée entre les mains d'un clan, celui du Président en exercice. Cette manière de gérer les affaires publiques constitue une entrave au développement du pays et devient source de mécontentement de l'élite intellectuelle qui ne cesse de dénoncer en ces termes : « Opacité dans la gestion des affaires publiques, incompétence récompensée, corruption généralisée, absence de lisibilité et de traçabilité des projets de développement, impunité, crime organisé »

> l'exclusion des autres groupes communautaires tchadiens fut apparente » (Adoum, 2012).

Ce qui contribue eu déclenchement de divers conflits identitaires, et communautaires, ainsi que la formation de groupes rebelles ayant pour objectifs de déchoir le régime en place. D'importantes violences interétatiques opposant les tribus arabes et non arabes ont fait des ravages en 2006. Au sujet de la violence comme mode d'accès au pouvoir, « depuis le coup d'État du 13 avril 1975 qui a porté le général Félix Malloum au pouvoir jusqu'à nos jours, la succession à la tête de l'État tchadien a été souvent réalisée au prix d'effusion de sang » (Adoum, 2012). Et depuis le règne de Hissein Habré, de pratiques nouvelles se mettent en place. Notamment, le concept de responsabilité collective qui perdure aujourd'hui encore. En effet, cela implique d'attribuer à toute une famille ou à une ethnie la responsabilité des actes politiques instigués par un seul individu. Le résultat en est que certaines familles se voient dépossédées de leurs biens, pourchassés, ou encore emprisonnées, sinon dans les cas extrêmes, massacrées. Une situation qui ne s'est pas améliorée durant le règne du Président Idriss Déby.

> « Ainsi, le régime Deby est soumis à plusieurs tentatives de renversement par des forces rebelles. Aujourd'hui, nombre de Tchadiens ne croient pas à l'alternance à la tête du pays par les voies des urnes, car la résignation face à un régime atypique est totale. Cependant, la majorité de citoyens tchadiens espère un changement, mais pas une alternance démocratique. Ce pessimisme populaire à propos de la démocratie tchadienne pousse certains auteurs à qualifier la question tchadienne d'institutionnalisation de la violence comme unique mode pour la conquête du pouvoir » (Adoum, 2012).

En ce qui concerne la question des motivations des puissances étrangères dans les conflits tchadiens, il faut savoir que ces conflits sont aussi parfois alimentés par des ingérences extérieures.

> « Les enjeux géopolitiques et géostratégiques de l'espace tchadien déterminent les incessantes immixtions des puissances étrangères dans la problématique de la question tchadienne. L'importance géostratégique de l'espace de Toumaï fut attestée depuis 1892 lorsque E. Etienne, président d'Afrique française déclarait : Le lac Tchad sur ce point central, est l'objet de tant de convoitises parce que celui qui le possèdera sera le maître de l'intérieur de l'Afrique » (Adoum, 2012).

Cette intervention de l'hexagone dans les affaires du Tchad remonte depuis les premières ères de la crise. Notamment, en 1966, lorsque le Président Tombalbaye fait appel aux forces françaises dans un contexte conflictuel compliqué impliquant une rébellion dangereuse sur le territoire. Quant aux États-Unis, leur immixtion date des années 1977 au moment où la Lybie menace le Tchad. La Lybie et le Soudan sont justement les plus engagés dans le conflit tchadien. Mais l'ambigüité de la politique française dans le conflit tchadien fut importante. « Cette attitude constitue l'un des obstacles aux solutions du différend tchadien dont les conséquences ne cessent d'impacter sur le développement de ces pays » (Adoum, 2012).

4.2.3 Les conflits au Cameroun

Le Cameroun a été une ancienne colonie allemande jusqu'en 1916. L'Allemagne convoitait le Cameroun pour deux raisons. D'une part dans le but de bâtir un empire colonial en Afrique Centrale, et d'autre part, dans le but exploiter les nombreuses ressources agricoles du Cameroun. Pendant la première guerre mondiale en 1916, les forces alliées françaises et britanniques chassèrent l'Allemagne du Cameroun, pour l'envahir à leur tour.

Le pays a été divisé en deux. Le Cameroun britannique sur la rive gauche, et le Cameroun français, sur la rive droite. Malgré la réunification et l'indépendance du pays en 1961, le Cameroun a gardé des séquelles de cette division. Notamment, des volontés séparatistes qui ont abouties en 2016, à une crise anglophone. Un conflit armé, opposant l'armée centrale camerounaise, et les militants pour un Cameroun anglophone, indépendant.

> « Est anglophone celui qui parle l'anglais : mais tel n'est pas le cas au Cameroun. Ici, l'anglophone est celui qui est natif ou originaire de l'une des deux régions que sont le Nord-Ouest ou le Sud-Ouest, anciennes « colonies » britanniques. L'anglophonie renvoie à des considérations ethniques, culturelles et régionales. Depuis 1960, l'anglophonie impulse des revendications d'ordre identitaire et communautariste, lesquelles s'expriment désormais sous le mode de la violence, dont la dynamique est transfrontalière » (Koungou, 2018).

Ainsi, plusieurs mobilisations commencent dès octobre 2016. Ces mobilisations sont en général encouragées par des acteurs de la sphère syndicale et politique. Les réponses des autorités demeurent insatisfaisantes. Ce qui a induit un « réflexe de répression ». Une trentaine de leaders des mobilisations placés en détention pour cause de terrorisme. Ces derniers ont été libérés en août 2017 dans le cadre d'un « pardon du président de la République ».

Mais le problème perdure. Le Gouvernement devrait apporter quelques solutions d'ordre technique et politique.

Sur le plan technique, dans le cadre du système éducatif, les anglophones dénoncent une politique de l'homogénéisation des systèmes, ce qui ferait disparaitre le sous-système anglophone au profit du système francophone. Sur le plan politique, le gouvernement devrait, selon l'auteur, pencher entre trois solutions.

> « La décentralisation, le fédéralisme et la sécession. À propos de la décentralisation, le gouvernement détient des leviers, dont la mise en œuvre effective des institutions prévues par la constitution de 1996, laquelle institue la régionalisation avec des exécutifs élus. Or, à ce jour, ce sont des gouverneurs nommés par le président de la République qui dirigent les dix régions. Les populations des zones anglophones souhaitent plus d'autonomie et une gouvernance de proximité. En revanche, le fédéralisme reste un tabou pour le gouvernement. Il s'agit pourtant de l'exigence exprimée par le principal parti de l'opposition, le *Social Democratic Front*, dont le socle électoral est constitué par les deux régions anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest). Enfin chez les sécessionnistes, on observe des mouvements rivaux, le *SCNC* de chief Ayamba et le *Southerm Cameroon Libération Mouvement* de Carlson Anyangwe » (Koungou, 2018).

Ainsi, le problème anglophone comporte un ensemble de revendications qui sont à leurs tours exprimées de diverses manières et à plusieurs reprises par les anglophones du Cameroun. Ces revendications ou mobilisations sont considérées comme des mouvements corporatistes et syndicaux depuis 2016 par les autorités. Elles prennent notamment la forme de violences sous le mode de revendications communautaristes. Ces revendications perdurent en raison de l'incapacité des gouvernements à apporter des solutions concrètes, et ce, depuis l'indépendance en 1960. Ce qui a contribué à qualifier le pays comme un pays à problèmes. Cependant, avec la création de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et le multiculturalisme, dirigée par l'ancien Premier ministre Peter Mafany Musonge, le gouvernement a tout de même apporté une réponse partielle.

> « Le problème anglophone doit être saisi dans sa globalité, et les solutions définies sectoriellement. Le dialogue, nécessaire, ne devrait pas exclusivement s'appuyer sur des élites institutionnelles inféodées au régime ; il doit être inclusif. Si le quadrillage de la zone anglophone par les forces d'élite de l'armée nationale se justifie au regard de la

guerre asymétrique menée par des groupuscules s'attaquant aux symboles de l'État (attaques des postes de gendarmerie, destruction d'écoles, etc.) ; le dialogue revendiqué par tous devrait néanmoins s'abstenir de manœuvres d'intimidation, au nombre duquel il y a des incarcérations d'interlocuteurs légitimes au regard des populations » (Koungou, 2018).

Ajoutons à cela, le conflit de Bakassi, qui désigne le conflit frontalier ayant opposé le Cameroun et le Nigéria dans le Golfe de la Guinée. Un conflit orchestré par des communautés qui se montrent hostiles à la paix entre les États.

4.3 Petite histoire des femmes d'Afrique subsaharienne

Dans un texte consacré à l'histoire des femmes d'Afrique subsaharienne, Coquery-Vidrovitch (2013), à travers plusieurs aspects historiques, se questionne sur l'émancipation des femmes africaines dans des sociétés dans lesquelles les coutumes et les traditions influencent lourdement les trajectoires féminines.

> « Le regard des hommes d'Afrique sur les femmes comme la perception que les Africaines ont d'elles-mêmes reste empreint d'une idéologie sociale souvent encore extrêmement conservatrice. Les rites sociaux ont la vie dure. Tout ce qui concerne l'essence du féminin, qu'il s'agisse de la formation de la fillette, de l'initiation de la jeune fille, des conceptions dominantes sur le mariage, sur la maternité, voire la mort, bref tout ce qui fait la condition féminine demeure marqué par un héritage complexe, dont le poids s'est encore alourdi récemment » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

Revenons à cette question de la formation de la fillette, donc du point de départ du chemin qui mène à l'univers professionnel. L'autrice développe ce sujet à travers trois axes fondamentaux. Elle prend le cas du **« conformisme congolais »** à titre d'exemple, le **« conformisme sud-africain »,** et la question du **« retard de la scolarisation féminine ».** « Les femmes ont été les mal-aimées de l'école coloniale, en raison d'une double influence : celle héritée de leur propre culture, et celle importée par le colonisateur » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

4.3.1 Le cas du Congo belge

Durant l'ère coloniale, il existait une « idéologie missionnaire » qui œuvrait en faveur d'une différenciation des sexes ainsi que d'une supériorité masculine. Cela se répandait alors à travers la religion.

> « Toute autorité venait de Dieu, à travers l'image du père valorisée par la mission. Les bons Pères y figuraient autant de patriarches modèles, créant des entreprises agricoles et distribuant alentour les biens vivriers en même temps que la bonne parole. Les garçons pas plus que les filles n'étaient destinés à l'assimilation avec les Blancs ; mais le droit chrétien exigeait la domination du père de famille sur ses enfants, et du chef de famille sur la propriété agricole privée ; les hommes furent encouragés à développer l'agriculture d'exportation coloniale » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

L'apprentissage agricole fut ainsi transmis et imposé aux hommes. Une activité à laquelle les femmes ne devaient surtout pas prendre part, car leur rôle était autre. En effet, ces dernières éduquées par des religieuses se devaient d'apprendre à devenir de bonnes mères, elles devaient apprendre à être douces et dociles ainsi que de s'acquitter de leurs tâches ménagères. Il fallait qu'elles puissent transmettre de bonnes valeurs chrétiennes à leurs enfants, et ce, en honorant leurs activités féminines dans la sphère privée. Une éducation des filles qui n'étaient donc pas inscrites dans les actes de 1890 et 1892, ni même dans le contrat du Vatican en 1906.

> « L'enseignement ne pouvait donc être mixte. Les règles d'accès à l'école, les programmes d'enseignement, la langue utilisée, et en définitive le taux de scolarisation, tout fut différent. L'évolution de l'idéologie coloniale se mesure sur les progrès de l'enseignement des garçons, dominé par le double projet de former des auxiliaires religieux (prêtres ou pasteurs), et de leur apprendre un métier exploitable par la colonisation. Mais la formation des filles ne changea guère. Elles étaient essentiellement fondées sur la volonté de leur inculquer une morale chrétienne jugée indispensable à leur rôle d'épouses et de mères » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

Quelques écoles sont tout de même créées vers la fin du XIXe siècle, toujours en valorisant les rôles de sexes comme mentionné précédemment. Alors que quelques protestants tendaient à vouloir insérer une éducation mixte, les catholiques quant à eux, renforçaient les clivages hommes et femmes en n'inculquant aux filles que la religion. « Lecture et écriture, qui commençaient d'être réclamées par les garçons, de même qu'un peu de géographie, étaient même estimées dangereuses pour la santé mentale des filles, risquant de les détourner de leurs devoirs domestiques. Le résultat fut qu'en 1960, sur 48 000 enfants scolarisés, les filles ne représentaient que 15 % » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

Il existait un écart entre les sexes de 3 ans, dans les écoles primaires. Le même cadre était imposé pour le cas des écoles professionnelles. Seuls les garçons disposaient d'une certaine liberté de choix des enseignements, notamment le français qui allait leur être utile en tant que commis d'administration. Les femmes, dans la plupart des cas, suivaient des formations d'aide-ménagère qui allaient leur être utiles pour servir chez les Européens.

> « À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, sur une population de quelque dix-millions d'habitants, la moitié des garçons étaient plus ou moins scolarisés, c'est-à-dire plusieurs centaines de milliers (il y aura, en 1958, un million et demi d'enfants scolarisés, mais pour leur quasi-totalité à l'école primaire). On ne comptait en revanche dans les écoles que 20 000 files, destinées à donner des cours ménagers ou à devenir institutrices. Les missionnaires avaient plusieurs noviciats pour religieuses, mais seulement 24 petites écoles professionnelles destinées à « occuper » les filles entre la fin de l'école primaire et le mariage » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

Après la guerre, le code d'éducation de 1948 avait permis de réaliser six années d'enseignement, uniquement pour les garçons, ainsi que la création d'écoles primaires et secondaires publiques. La situation féminine continuait de stagner. Les maintenant ainsi dans un engrenage de « servitude atavique » et de dispositions intellectuelles inférieures. Ce n'est qu'en 1960, que ces dernières ont pu, pour la première fois, accéder à l'apprentissage de la langue française dans les écoles primaires. Bien que l'accès à l'université ne leur était pas interdit, après l'indépendance, les filles y étaient absentes.

> « L'innovation fut de créer quelques écoles professionnelles moins connotées, mais qui continuaient de proposer des « métiers féminins » : il existait en 1960 sept écoles, toutes spécialisées dans la confection (couture, bonnèterie, textiles…). Une mission belge envoyée en 1954 par la nouvelle coalition libérale-socialiste de gouvernement (non-catholique pour la première fois), critiqua vertement la condition faite aux filles, auxquelles l'éducation ménagère n'était même pas enseignée correctement » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

Selon Coquery-Vidrovitch (2013), il s'agit ici du déséquilibre le plus fort de toutes les situations coloniales. En effet, au moment de l'indépendance du Congo, seulement 20 % de filles sur 1,6 million d'élèves étaient scolarisées dans l'enseignement primaire, et 4 % dans l'enseignement supérieur. À Stanleville (Kinsangi), moins de 5 % étaient des salariées en 1950

et 15 % avaient bénéficié d'une scolarisation. Vers 1970, après l'indépendance, la situation stagnait.

> « Il serait trop facile d'incriminer la « tradition ». La vérité est que les deux conceptions de la dépendance féminine, l'africaine et l'européenne, aussi contraignantes l'une que l'autre, se sont superposées pour renforcer la différence des sexes. […] Les Africaines ont été traitées par omission, ce qui explique leur marginalité professionnelle et sociale. Cette mise à l'écart concertée les a davantage encore éloignées des hommes, surtout des citadins dits « évolués », c'est-à-dire de la partie prenante de la modernité à l'occidentale » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

4.3.2 Le Cas de l'Afrique du Sud

Au sujet du conformisme sud-africain, selon l'autrice, les modalités seraient différentes en apparence. En effet, les filles ont pu bénéficier en amont d'une éducation plus importante que celle des garçons. Un constat qui a pu être établi dans les écoles primaires. Au début des années 1980, l'on pouvait noter une parité des effectifs. L'on comptait 1,6 million d'enfants africains de chaque sexe dans les écoles d'Afrique du Sud. « Les raisons de ce phénomène, à première vue curieux, sont complexes. Elles résultent de la persistance, dans les sociétés africaines, d'usages et de croyances anciennes réservées aux garçons, les filles représentaient le maillon faible de la chaîne » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

Les similitudes avec le Congo belge, résident dans le fait que l'éducation féminine est tout de même restée plus arriérée que celle des garçons.

> « Les missionnaires et protestants d'Afrique du Sud, et surtout, les puritains d'ascendance boer considéraient la femme (et tout particulièrement la femme africaine) comme un être inférieur, mais la condition féminine blanche, toutes choses égales par ailleurs, ne valait guère mieux. L'idéal domestique a toujours dominé, d'autant que l'influence missionnaire s'est répandue beaucoup plus tôt que dans le reste de l'Afrique, confrontée par l'idéologie victorienne qui confinait les femmes à la maison » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

Quelques chiffres traduisent une situation plus complexe chez les noires, par rapport aux femmes blanches. Ces dernières avaient du mal à terminer leurs études. 70 % n'obtenaient pas leur *Junior Certificate* (BEPC) contre 42 % des garçons. En 1970, 60 % de femmes ne bénéficiaient toujours pas d'une scolarisation.

Depuis 1865, en Afrique du Sud, la scolarisation d'un enfant blanc était plus couteuse que celle d'un enfant noir. « Celui-ci reçoit une formation élémentaire et professionnelle (*Education Act*). Mais chez les noirs, comme chez les blancs, l'idéologie dominante est transmise de génération en génération » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

Une idéologie qui tendait à préserver les jeunes filles d'un arrêt prématuré de leur scolarisation par peur de grossesse, sans omettre que pour les parents, les garçons sont naturellement plus intelligents et que donc la scolarisation leur sera plus bénéfique, tandis que l'on sait à l'avance que les filles ne s'éloigneront pas de la sphère privée. L'on assiste alors à des enseignements genrés. Les matières scientifiques étant réservées aux hommes. En 1977, l'on ne comptait que vingt-deux écoles professionnelles pour Africaines, toutes orientées vers des carrières dites « féminines ».

Seule *Lovedale*, une institution mixte eurafricaine créée en 1838 recensait depuis sa création plus de filles que de garçons. Les filles n'avaient alors pas accès aux filières mathématiques et langues anciennes. En 1868 fut créé un pensionnat permettant pour la première fois aux Africaines de poursuivre des études plus importantes, mais ces études portaient toujours en elles, les substances des pratiques que l'on définit comme féminines. Cela a perduré jusqu'en 1922. Les garçons quant à eux apprenaient depuis 1858, des métiers dits « masculins » (charpentiers, maçons, forgerons, etc.). La première infirmière africaine sortie de *Lovedale* n'a été diplômée qu'en 1907.

> « Ce fut seulement en 1938 que des candidates furent admises à se présenter régulièrement au South *African medical Council Certificate*. Il avait fallu plus d'un siècle de colonisation, avec le double handicap du racisme et du sexisme, pour en arriver là… pendant longtemps, seul un « Hospital certificate » existait à St Matthew. Si l'on compte aujourd'hui presque autant d'infirmières noires que de blanches, elles sont utilisées à soigner cinq fois plus que de noirs » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

4.3.3 Le retard de la scolarisation féminine

Coquery-Vidrovitch (2013) prend en amont le cas du Sénégal. « L'héritage culturel créole des Saint-Louisiens et le désir d'assimilation favorisée par l'octroi de la nationalité française aux « originaires » des « quatre communes » encouragèrent la scolarisation poussée des garçons » (Coquery-Vidrovitch, 2013). Du côté des filles, seulement celles issues de milieux plus « éclairés » ont pu bénéficier de cette même scolarisation.

D'après les données d'une étude réalisée en 1975, les pères encourageraient majoritairement les études que les mères, pour leurs filles. Même constat pour le cas de la Guinée. Mais tout cela, en soutenant toujours les croyances que l'éducation d'un garçon était plus essentielle que celle d'une fille. Une croyance renforcée auprès des petites filles, encouragées par des résultats médiocres par rapport aux garçons. Mais cette médiocrité était le résultat de nombreuses charges domestiques auxquelles les garçons n'étaient pas soumis.

Ce n'est qu'à la seconde moitié du XXe siècle que l'éducation des filles prend un peu plus d'ampleur. Au début des années 1950, l'enseignement élémentaire se généralise. Par exemple, selon l'autrice, au Nigéria, en 1955-57, un système d'éducation primaire public est introduit (*Universal Primary Education, ou upe*). De manière plus générale, en termes de facteurs de différenciation des pays, l'autrice note que quelques éléments peuvent influer sur le choix ou non de la mixité. Notamment, le niveau d'urbanisation, ou encore l'héritage colonial entre autres. « En définitive, ce n'est pas, comme on risquerait de penser, dans les zones où prédomine l'islam ou bien dans celles où la pauvreté est la plus grande que l'éducation féminine est la plus défavorisée ; la discrimination scolaire est la plus marquée là où s'entremêlent une forte tradition animiste du travail des femmes et un héritage colonial catholique et francophone » (Coquery-Vidrovitch, 2013).

Ainsi la femme africaine moderne fait son apparition de manière assez tardive dans la vie politique par exemple. Mais ces dernières luttent davantage désormais pour leur droit, tant politiquement que sociologiquement. Leurs voix commencent à résonner de plus en plus fort, et tendent à rattraper le retard qu'elles ont accusé.

Synthèse

En somme, ce chapitre a permis de se familiariser avec le terrain de notre recherche, avec notamment une présentation du Tchad et du Cameroun de manière plus ou moins générale, en mettant l'accent sur quelques données géopolitiques, historiques, et culturelles. Nous avons présenté les situations conflictuelles des deux pays, qui sont assez importantes, et de manière plus générale en Afrique noire. Il s'agit, pour le cas du Cameroun et du Tchad, de deux pays qui se sont retrouvés embarqués dans diverses formes de conflits, qui continuent aujourd'hui encore, de semer le trouble. Nous avons également pu présenter un aspect historique des trajectoires féminines en Afrique subsahariennes, dans le contexte de la scolarisation notamment, et les conséquences de la colonisation sur les femmes. Cela peut permettre de mieux comprendre les situations féminines professionnelles à l'heure actuelle. Notamment dans le milieu du journalisme.

CHAPITRE 5 : JOURNALISME AU TCHAD ET AU CAMEROUN

L'on reste dans la contextualisation avec la nécessité de camper le décor pour comprendre en profondeur, les enjeux du sujet. Ainsi, l'objectif fondamental de ce chapitre est de tenter de comprendre la manière dont est pratiqué le journalisme de guerre, ainsi que les conditions de travail des journalistes en Afrique subsaharienne dans ces contextes conflictuels.

En effet, les médias africains ont pris de l'ampleur dans des environnements idéologiques influencés par la géopolitique mondiale. Et divers paradigmes ont pu participer à l'assignation ou à la fabrication de rôles particuliers aux journalistes d'Afrique francophone.

Dans un premier temps, nous aborderons la question de la pratique du journalisme au Tchad et au Cameroun sous des prismes bien précis. Autrement dit, nous aborderons ici la question des conditions de travail des journalistes tchadiens et camerounais de manière générale, afin d'évaluer les multiples risques auxquels ces derniers sont confrontés dans l'exercice de leur fonction. Cela permet également de mesurer la perméabilité du journalisme de guerre dans ces pays.

Dans un second temps, nous évoquerons la gestion des conflits par les journalistes dans les pays d'Afrique subsaharienne de manière générale. Nous aborderons ainsi la question du contrôle des journalistes en temps de guerre, les rapports ou interactions entre les journalistes et les pouvoirs étatiques en ces périodes, ainsi que les contraintes qui résultent de ces interactions aussi complexes que conflictuelles. En effet, les multiples contraintes que rencontrent les journalistes semblent produire à leur tour de multiples manières d'appréhender les informations.

5.1 Le journalisme au Tchad et au Cameroun

Cette section tente d'effectuer un état des lieux du journalisme au Tchad et au Cameroun **en questionnant les conditions de travail des journalistes camerounais et tchadiens de manière globale.** Il nous semble que la démarche est nécessaire lorsque l'on souhaite questionner un pan de la profession comme celui du journalisme de guerre. Si ce journalisme est pratiqué, est-ce que les journalistes disposent d'une autonomie suffisante pour s'engager dans une telle pratique ? À quels risques sont-ils confrontés dans l'exercice de leurs fonctions dans un pays comme dans l'autre ? Ce qui est donc, fondamentalement questionné ici, c'est la question de **la liberté d'expression**. Quelques données factuelles sont présentées à des fins illustratives.

Au regard des données présentées dans la littérature scientifique, le journalisme d'Afrique francophone est, manifestement, **un métier à risques multidimensionnels**. À ce propos, Frère (2015) affirme : « Si on évoque la question des « risques » dans le contexte des médias en Afrique, la première idée qui vient à l'esprit est celle de la liste noire que dresse chaque année l'organisation de défense de la liberté de la presse Reporters Sans Frontières (RSF) » (Frère, 2015). Laquelle présente chaque année, un nombre toujours élevé de journalistes tués dans différents pays d'Afrique, dans l'exercice de leurs fonctions.

5.1.1 Les conditions générales de travail des journalistes camerounais

Selon les données présentées par Reporters Sans Frontières (RSF), le Cameroun possèderait un paysage médiatique très riche, mais demeure également **l'un des pays les plus dangereux pour les journalistes**. Le site dénombre 500 organes de presse, et précise la difficulté de la production d'information. Les journaux les plus notables sont : *Le Messager*, *Le jour*, *The Guardian Post*, *La voix du Centre*, *Défis actuels* ainsi que le quotidien public *Cameroon Tribune*. Il existe de nombreuses radios et télévisions privées. Notamment, *Équinoxe TV*, *Canal 2 International*, *Siantou* et *Royal FM*. Le média d'État au service de la communication du régime du Président Paul Biya au pouvoir depuis 40 ans, demeure la radiotélévision publique *CRTV*.

Au Cameroun, il semble que la presse privée et le pouvoir constituent le soubassement de toute une série d'obstacles et de violences à l'encontre des journalistes. Atenga (2005), évoque à ce propos, les différentes formes de violences rencontrées par les journalistes camerounais. Cela va des lois restrictives, de la répression judiciaire et administrative, des interpellations et des emprisonnements, ainsi que des conséquences de ces violences.

Au sujet des lois restrictives, l'auteur souligne le contrôle exercé par les autorités sur la presse indépendante au lendemain des indépendances et durant la période du parti unique (1960-1962 à 1990).

> « En prétendant libéraliser la vie publique en 1990 sous la pression de la rue et de Paris, qui entendait désormais conditionner l'aide publique au développement à l'ouverture démocratique, le régime camerounais a subrepticement réintroduit dans les nouvelles lois dites de communication sociales des dispositions qui avaient fait régner la terreur sous le parti unique » (Atenga, 2005).

Ainsi, depuis 1990, l'article 113 du Code pénal défend d'émettre ou de propager des nouvelles susceptibles de porter atteinte aux autorités publiques ou à la cohésion nationale sous peine d'un emprisonnement de trois mois et d'une amande de 100 000 à 200 000 francs (CFA). De même que l'ordonnance sur la subversion en date du 12 mars 1962. Selon Atenga (2005), il s'agit de textes reproduits sur la loi française du 29 juillet 1881 (article 69) portant sur la liberté d'expression. Avec la reprise de cette loi, l'État camerounais aurait tout simplement « tué l'esprit fondateur » posant comme principe la liberté d'expression des opinions et des pensées. L'auteur précise toutefois qu'il ne s'agit là que d'une des multiples formes de répression légale.

Au sujet de l**a répression judiciaire**, l'auteur évoque le caractère abusif de « l'appareil judiciaire camerounais » en prenant comme exemple les différents procès intentés aux journalistes (quatre-cents procès au moment où il rédige ce texte).

Notamment l'affaire Célestin Monga, un économiste qui publiait dans le journal *Le Messager*, une lettre ouverte au président de la République, dans laquelle il dénonçait les dérives démocratiques, ainsi que son éditeur Pius Njawé, qui ont par la suite été arrêté le 18 janvier 1991, au terme de trois audiences, « condamné à six mois de prison avec sursis et à 300 000 francs CFA d'amende chacun (458 euros) pour outrage au président de la République et aux corps constitués » (Atenga, 2010). Atenga (2010) a réalisé un portrait posthume de celui qu'il définit comme « un journaliste de combat » Pius Njawe.

La première partie de ce portrait revient sur les débuts du journaliste. Au moment de la création du *Messager* le 17 novembre 1979, il était à l'époque, le plus jeune directeur de publication du pays. Il n'avait que 22 ans. Ce n'est qu'à la fin des années 1980, au moment de la libéralisation, que le journal acquiert véritablement la configuration d'une entreprise. Le journal gagne en notoriété et les tirages atteignent les 180 000 exemplaires. Ce fut alors le journal qui fit retentir la voix du peuple. Après une longue crise en 1993, le quotidien fête tout de même ses 30 ans en 2009. Il devint le journal privé d'Afrique subsaharienne francophone. Pius s'est frayé un chemin dans le milieu journalistique sans avoir les diplômes adéquats, ce qui lui a valu de nombreuses calomnies visant à décrédibiliser le journal et le professionnalisme préconisé. Au fil du temps, *Le Messager* se voit interdit de publications, en raison de nombreuses dénonciations.

Le 27 décembre 1990, après la publication par l'économiste Célestin Monga de la lettre ouverte à l'encontre du président Paul Biya et des institutions du pays, les deux hommes sont arrêtés. Une grande mobilisation est alors en marche. Des artistes camerounais, Reporters sans frontières, à Amnesty International et d'autres organisations réagissent.

« En essayant de le faire taire, le régime de Yaoundé a fait de Pius Njawe non seulement un journaliste connu à travers le monde, mais aussi un ardent défenseur des droits de l'homme, en particulier de l'un des plus imprescriptibles d'entre eux : le droit à la libre expression. Pour ceux qui s'intéressent aux médias africains, Pius est ainsi devenu un martyr » (Atenga, 2010). Au moment de son décès, 126 arrestations lui sont attribuées. Il s'agissait en réalité de la totalité des interpellations et arrestations dont a été victimes l'ensemble des journalistes du *Messager*. En 1996, il avait à son actif cinq procès. Mais Pius n'était pas l'auteur du texte qui le conduisit à sa plus longue détention (10 mois) de fin 1997 à octobre 1998, suite à l'affaire du « malaise cardiaque » dont Paul Biya aurait été victime au moment de la finale de la Coupe du Cameroun.

Ce retour bref sur l'histoire de cette figure emblématique du journalisme au Cameroun proposé par Atenga (2010) permet de mettre en lumière les défaillances d'un système qui broie valablement la liberté de la presse. Frère (2005) affirme également que les journalistes camerounais sont soumis à une multitude d'entraves dans l'exercice de leur fonction, qui suscitent la peur et favorisent l'autocensure.

> « Elles vont des arrestations et des condamnations arbitraires, à des intimidations directes ou indirectes (pressions sur des membres de la famille, sur les éditeurs, ou sur les petits vendeurs de journaux), au harcèlement fiscal ciblé, ou même aux violences physiques et aux disparitions. Saisies, suspensions, interdictions, mises à sac des rédactions, passages à tabac, harcèlement fiscal et brimades ont été recensés par un chercheur qui en a dénombré plus de mille depuis 1990 » (Frère, 2005, p. 256).

Les multiples procès dont les journalistes camerounais sont victimes concernent des révélations sur des milieux politiques, et d'affaires, qualifiées de diffamations, d'injures ou d'outrages à un membre du gouvernement ou fonctionnaires. La pression infligée à un journaliste a pour objectif de le conduire à donner les noms de ses sources, ce qui ne cadre pas avec les règles de la profession en matière de protection des sources et du respect de l'anonymat. En se basant sur des interprétations exacerbées de la loi et du Code pénal, le ministère public peut poursuivre

un journaliste et son journal pour « commentaires tendancieux », pour soustraction de documents administratifs, destruction de pièces ou encore propagation de fausses nouvelles, et ce, souvent sans présentation de preuves formelles.

De même Atenga (2005) évoque au sujet des **interpellations et les emprisonnements**, les multiples arrestations très souvent arbitraires, et agressions dont sont victimes les journalistes à la suite de textes publiés. Des arrestations qui ne sont ni plus ni moins que des vendettas dans le but d'assujettir les journalistes. Ce que l'auteur qualifie de « techniques de gouvernementalité autoritaire ». Un système défaillant dans lequel n'importe quel citoyen se sentant offensé par un article se rend justice lui-même, sans passer par la loi, car cette dernière s'avère inefficace, un système dans lequel les policiers, des militaires, des hommes politiques de l'opposition, des artistes, des sportifs peuvent effectuer des descentes dans les rédactions afin d'arrêter des journalistes, ou de se confronter à ces derniers. Lorsque ces journalistes sont arrêtés, l'auteur affirme qu'ils subissent davantage de sévices au sein de l'univers carcéral dû aux conditions de détention déplorables. Au sujet de la **répression administrative**, Atenga (2005) affirme :

> « En sus de la répression judiciaire, journalistes et journaux ont eu longtemps à affronter le « rouleau compresseur » de l'appareil bureaucratique camerounais. Jusqu'en 1996, avant d'aller à l'imprimerie, chaque éditeur devait soumettre la totalité de ce qu'il comptait publier à la lecture d'un fonctionnaire de l'Administration territoriale. Ce dernier décidait de ce qui décidait de ce qui méritait d'être édité ou pas. Il était alors courant d'ouvrir un journal pour y trouver des pages blanches ou barrées, ce qui avait souvent un effet contraire à celui recherché par les autorités. Ces pages censurées tendaient, à tort ou à raison, à convaincre les lecteurs que les journaux ainsi réduits au silence étaient fiables ! » (Atenga, 2005).

Cette répression aurait eu un impact lourd sur la situation économique des journaux. Notamment la perte des matériaux de travail, dommages et intérêts, honoraires d'avocats, etc. Des pertes qui n'ont pas su être rattrapées par les aides financières du gouvernement, qui sont insuffisantes. Sans occulter « les mécanismes de strangulation économique » qui aggravent la situation des journaux déjà affaiblis. Cela se manifeste, en 1999, par un harcèlement fiscal de la presse. Certains journaux en ont fait les frais.

Tcheuyap (2014) souligne une autre conséquence des différentes formes de répression. Il évoque en effet, dans une réflexion diachronique sur la généralisation et la banalisation de

l'usage des pseudonymes dans la presse camerounaise depuis les années 1990, les conditions de la pratique du journalisme dans un contexte mêlant répression et libertinage. L'auteur évoque des « modes de survies éditoriales » mis en place par la presse privée au Cameroun.

> « Cette presse est devenue un baromètre de la démocratie, dans la mesure où, pour faire face à la répression et offrir d'autres discours, elle a fait prospérer l'écriture pseudonymique. Le journalisme officiel étant marqué par « les grossièretés des procédés et des sophismes » dans la représentation du régime, on utilise d'abord les pseudonymes comme modalité de la dissidence. Un tel exercice rend féconde l'interrogation de cet espace construit entre le nom et les identités alternatives » (Tcheuyap, 2014).

L'auteur explique que chez les journalistes camerounais, l'utilisation des pseudonymes constitue très souvent des moyens de se protéger ou encore des « calculs tactiques ». Mais il semble que la pratique ne soit pas toujours une réussite.

En effet, il existerait des « chasses aux pseudonymes » qui auraient fait de nombreuses victimes. « Si ces journalistes sont pourchassés malgré leurs recours à ces « infidélités patronymiques », c'est parce qu'ils ne se sont pas spécialement distingués par leur dithyrambe à l'égard du pouvoir » (Tcheuyap, 2014).

Il semblerait alors que l'écriture masquée soit une pratique devenue ordinaire dans le paysage journalistique au Cameroun. Il s'agit d'un milieu complexe, dans lequel les journalistes tentent de trouver des moyens de travailler sans trop d'entraves. Au fil du temps, selon l'auteur, la pratique demeure résolument une « stratégie de survie professionnelle et intellectuelle ».

5.1.2 Les conditions générales de travail des journalistes tchadiens

Selon les données présentées par Reporters Sans Frontières (RSF) , la situation politique et sécuritaire du Tchad **comporte des risques conséquents pour les journalistes tchadiens**. Une situation davantage marquée avec le décès du président Idriss Déby Itno en avril 2021. Depuis l'enclenchement du processus démocratique en 1990, le paysage médiatique a évolué et quelques médias ont pu obtenir une indépendance. Cependant les médias publics n'ont aucun contrôle de l'information. Plusieurs titres paraissent : L'*Observateur*, *La voix*, *Le pays*, etc. Il existe quatre stations de télévisions privées dans la ville de N'Djamena (la capitale) et L'Office National des Médias audiovisuels qui est une institution de l'État en charge de la Radio et de la Télévision (*ONAMA*). Ainsi qu'une soixantaine de radios sur le territoire national.

Le ministère de la Communication est au contrôle de tous les médias publics. Ce dernier se charge de la nomination des responsables des organes de presses ainsi que des responsables de l'organe de régulation des médias. Malgré le fait que les organes de presses possèdent leur propre ligne éditoriale, ces derniers n'échappent pas à un contrôle exacerbé des informations concernant le régime en place. Les journalistes peuvent être des cibles d'expéditions punitives, une suspension des médias, et les reporters étrangers peuvent se voir tout simplement expulsés.

Le Tchad n'échappe pas non plus à des tensions entre la presse privée et le pouvoir. Selon Frère (2005), les journalistes tchadiens sont les cibles de nombreuses mesures répressives et arbitraires (interpellations, perquisitions, emprisonnement, condamnations injustifiées), visant dans la plupart des cas, les journalistes qui critiquent les hautes autorités. L'accès à l'information est problématique dans un pays où les journalistes sont souvent brutalement interpelés par les forces dans l'exercice de leurs fonctions. Ce qui conduit fréquemment à la rumeur qui débouche sur des procès en diffamation. La presse d'État est généralement marquée par un manque de ressources, tant d'ordre matériel que personnel, ainsi qu'une indépendance discutable. Ces médias fonctionnent comme des services administratifs du ministère de la Communication et moyens de politisation des nominations. Il existe une autocensure permanente, soutenue par le biais de multiples menaces de procès en diffamation et la présence d'agents de services de renseignement au sein des organes de presse.

> « Les sujets tabous sont essentiellement la rébellion qui sévit au Nord et tout ce qui touche au Président et à son entourage. Mais il peut être aussi répréhensible de donner la parole à tout représentant de l'opposition politique. Ainsi, en mai 2004, *FM Liberté* a été menacée de fermeture pour avoir diffusé un éditorial jugé injurieux qui mettait en cause la révision constitutionnelle visant à permettre la réélection d'Idriss Déby pour un troisième mandat. Plus tôt, en février 2004, c'est le directeur de la radio privée *Brakos*, émettant à Moissala (à 600 km de N'Djamena) qui était interpelé et sévèrement battu pour avoir laissé diffuser sur les ondes de sa radio une interview d'un homme politique de l'opposition tchadienne » (Frère, 2005, p. 234).

Les procès en diffamation sont alors souvent employés comme des instruments de pression de l'exécutif sur la presse privée. À titre d'exemple, en 1998 et 2000, deux journaux (*L'Observateur* et *N'Djamena bi-hebdo*) ont été condamnés pour complicité de diffamation » simplement parce qu'ils ont fait leur devoir de journalistes en rapportant les propos d'hommes politiques tchadiens. Ces derniers se sont alors retrouvés « co-responsables » de ces propos.

> « À contrario, c'est l'auteur, extérieur à la rédaction, haut fonctionnaire à la retraite, d'un courrier publié par *N'Djamena Hebdo* dans sa rubrique « Opinions » qui a écopé, en 2002, d'une peine de prison ferme : la plainte émanait de l'ambassadeur de Libye au Tchad, car le courrier dénonçait les agressions dont étaient victimes les ressortissants tchadiens résidant dans ce pays et le désintérêt des autorités pour ce problème » (Frère, 2005, p. 234).

Généralement les peines prononcées sont beaucoup trop lourdes par rapport au « délit » commis. En mai 2003, durant une rencontre organisée par l'Institut Panos à Paris, qui réunissait journalistes et magistrats, un avocat au bureau du Tchad avait fait une déclaration dans laquelle il reprochait à certains journalistes de ne pas assumer les conséquences de leurs fautes en s'érigeant en martyrs.

Ce à quoi un journaliste répondait que le problème se situait précisément dans la manière de juger ces journalistes qui seraient en « fautes ». À la suite de quoi, en juin 2004, l'État tchadien était condamné à verser six-millions de francs CFA de dommages et intérêts à la radio *FM Liberté* pour le préjudice subi au moment de sa fermeture, avec pour motif officiel de « fonctionnement illégal » et de « comportement déviant ».

Frère (2005) explique que des radios communautaires également sont parfois des cibles d'intimidations émanant de pouvoirs locaux : « du commissaire de police aux chefs de poste administratifs, en passant par les commandants de police aux chefs de poste administratifs en passant par les commandants de brigade, tous les détenteurs de la force publique s'irritent des critiques formulées par les radios à l'endroit de leur gestion et tentent d'y mettre fin par la menace » (Frère, 2005, p. 235).

À titre d'exemple, en 2003, les journalistes de la radio communautaire *Brakoss* ont provoqué une grève qui s'est étendue sur une durée de trois jours afin de protester contre l'intervention des autorités locales dans les affaires de la radio par le biais d'une vague de menaces à la suite de la diffusion d'informations impliquant des douaniers et des gendarmes qui seraient coupables de pillages et de violations des droits de l'homme sur les civils. De même, le pouvoir en place a tenté d'exercer des pressions sur les médias en organisant des descentes sur les terrains avec les journalistes afin de manipuler leurs points de vue sur les évènements en cours.

> « En 2000 lors de massacres à Bardai et en 2001 lors de la mort suspecte, sur une route à l'intérieur du pays, d'un opposant en pleine campagne présentielle, des

> journalistes ont été emmenés sur les lieux, gratifiés de généreuses enveloppes de francs CFA, dans le but de pouvoir ensuite lever les doutes portant sur l'implication des autorités dans ces évènements. La presse privée s'est refusée à se laisser ainsi influencer » (Frère, 2005, p. 235).

Selon Frère (2005), les journalistes tchadiens exercent dans des situations compliquées, mais paradoxalement, ces derniers disposent d'un cadre légal qui devrait leur être assez favorable. En effet, il existe des lois qui devraient permettre aux journalistes de travailler en toute liberté. Notamment, la Loi n° 029/PR/94 du 29 août 1994 reconnaît la liberté de la presse, sans « autorisation préalable ni cautionnement » ainsi que la loi n° 43/PR/94 concernant la communication audiovisuelle et la loi n° 12/PR/94 concernant la création du Haut Conseil de la Communication.

« La nouvelle Constitution, adoptée en 1996, après une longue période de transition successive à la Conférence nationale de 1993, institutionnalise la liberté de la presse et d'opinion. Une liberté qui demeure toutefois fragile dans les faits, vu les contraintes posées par le contexte économique et par les relations tendues avec le pouvoir » (Frère, 2005, p. 235).

Le Haut Conseil de Communication, qui est une autorité administrative indépendante, dispose d'un pouvoir considérable dans la gestion du paysage médiatique. Il est considéré par ses homologues d'Afrique centrale, comme l'instance la plus opérationnelle. Toutefois, il rencontre des difficultés et demeure l'objet de multiples répressions émanant de l'exécutif. Notamment dès avril 2001, à la veille des élections présidentielles où il décide d'interdire les débats d'ordres politiques sur les ondes de radios privées ainsi que tout commentaire dans les bulletins d'information.

> « L'article 35 de cette décision, qui a provoqué un tollé, stipulait que les radios « qui ne seront pas conformées à la présente décision seront suspendues pendant la période électorale ». Il s'agissait là de la première intervention de cette nature du HCC dans le paysage médiatique. *FM Liberté*, radio privée la plus populaire de N'Djamena, a refusé de se plier à cette injonction, et, après des négociations houleuses avec le HCC, a obtenu l'autorisation de couvrir la campagne électorale » (Frère, 2005, p. 236).

Finalement, *FM Liberté* a été suspendue durant trois semaines à la suite de la diffusion d'un reportage au sujet des émeutes dans l'université de la ville de Ngaoundéré au nord du Cameroun, relatant les dégâts commis par les étudiants tchadiens. Les Camerounais, résidant

sur le territoire tchadien, ont été soumis à des mesures de rétorsion. Mais le Haut conseil réitère en interdisant à nouveau tous les programmes d'ordre politiques avant le scrutin législatif, en se positionnant véritablement comme un « instrument gouvernemental de contrôle de l'information ».

Selon Frère (2005), il existe tout de même une certaine solidarité entre les structures professionnelles. Elle prend l'exemple d'une protestation en 2002, différentes publications appelées « journaux morts » dans le but de dénoncer l'arrestation d'un journaliste stagiaire du *Temps*. Et trois radios ont cessé d'émettre pendant deux jours. Cependant, malgré cette solidarité souvent importante, il persiste des difficultés organisationnelles au sein des différentes structures professionnelles.

> « Si certains évoquent « la fragmentation de la presse tchadienne, traversée par des courants d'intérêts divergents et où s'affirment de nombreux particularismes », il faut surtout souligner les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontées toutes les entreprises dont les responsables sont dès lors plus préoccupés par la survie de leur média (étant, pour la plupart, obligés de mener des activités lucratives en dehors du journalisme) que par le militantisme associatif » (Frère, 2005, p. 237).

Notons que les médias tchadiens jouent un rôle fondamental d'écho de ceux pour qui les vecteurs classiques d'expression (les médias d'État) sont inaccessibles. Cela peut être des témoignages de rebelles ou de divers rapports rédigés par des ONG de défense des droits de l'homme au sujet des différentes répressions perpétrées sur le territoire et que le pouvoir choisirait de faire taire. « Dans un contexte où les antagonistes sont multiples, son seul parti pris réel semble être celui de l'opposition à un régime qui a nombre de fois démontré son caractère non démocratique » (Frère, 2005, p. 237).

Il est alors question d'un pouvoir qui instrumentalise diverses tensions territoriales afin de réaffirmer sa base politique. La presse privée joue dans ce contexte, un rôle de dénonciation en prenant le parti pris des victimes. Frère (2005) note toutefois, que les caractéristiques culturelles et les appartenances régionales communes, existants entre ces journalistes et les victimes, permet au pouvoir et aux médias publics de justifier ces démarches par des « motivations identitaires et politiques » plutôt que professionnelles et de fait, ces derniers se voient décrédibilisés.

Précisons également que les journalistes de télévision sont régulièrement victimes de pressions venant des autorités.

> « En 2002, des journalistes de TVT (la télévision nationale tchadienne) ont surpris et filmé des douaniers de la brigade mobile en train de molester un adolescent qui avait ramassé un savon tombé de leur véhicule. Une querelle s'en est suivie entre les douaniers et les journalistes, également filmée par ces derniers qui ont décidé de diffuser l'élément dans le journal télévisé du soir. Quelques moments avant la diffusion, le ministre de la Communication a interdit le passage de la séquence à l'antenne, après avoir subi de vives pressions de la part de la douane » (Frère, 2005, p. 233).

Au-delà des incidences de cette nature, la télévision souffre également de problèmes d'ordre techniques assez importants. Frère (2005) , explique que ces problèmes auraient perduré jusqu'en 2004, jusqu'à ce qu'une mission de coopération de *Radio Chine Taiwan International* permette de rétablir le fonctionnement de l'émetteur radio en ondes courtes de la *RNT*. Cette dernière avait cessé d'émettre depuis 2002.

5.2 La gestion des conflits par les journalistes dans les pays d'Afrique subsaharienne

Cette section tente de mettre en exergue les formes de journalisme pratiqué ou pouvant être pratiquée en temps de conflits dans les pays d'Afrique francophones. Elle présente également les conditions de travail et les différents enjeux, mais cette fois avec **une approche plus recentrée sur la pratique du journalisme de guerre**. Elle met également en lumière à **la complexité et la diversité des systèmes médiatiques et des interactions entre journalistes et belligérants** à partir de quelques cas précis.

5.2.1 Le contrôle des journalistes en temps de conflits en Afrique

Rappelons que la notion de conflit fait référence ici à diverses formes de **conflits internes de grande ampleur**. Autrement dit, il concerne la menace terroriste, des émeutes violentes, la guerre civile, ou encore, des conflits sociaux généralisés. Nous questionnons également la question de la couverture de conflits externes dans cette recherche, mais la littérature scientifique n'a pas été féconde à ce sujet. Il s'agit donc d'une question qui sera revisitée auprès des différents protagonistes.

Ainsi, en synthétisant les résultats d'une recherche doctorale, N'sana (2021), propose une analyse des pratiques journalistiques durant la guerre ayant opposée les Forces armées de la

République démocratique du Congo (FARDC) eu Mouvement du 23 mars 2012 et novembre 2013. Ces journalistes bien que travaillant dans des situations difficiles (pauvreté, insécurité, précarité…) sont parvenus à informer leur public, dans des conditions tout aussi complexes en temps de guerre.

> « La volumineuse littérature relative à la couverture médiatique des conflits armés montre que la pratique du journalisme en situation de guerre est tributaire des décisions et stratégies politiques et militaire. Le but des responsables politiques et militaires étant de gagner le contrôle de la production des nouvelles devient un enjeu stratégique. Parfois, le journaliste n'a de choix que de se conformer aux règles établies par les responsables militaires à la fois objets et garants sécuritaires » (N'sana, 2012).

L'auteur met ainsi, en lumière, la difficulté pour un journaliste engagé dans la couverture d'une guerre, de pouvoir travailler de manière sécurisée. Il évoque des insécurités d'ordre physique, psychologique et professionnel, **engendré par les belligérants**. « Le risque de subir des atteintes physiques et la pression morale exercée par les autorités, les rebelles, et la population ont créé une tension permanente peu propice à l'exercice d'un journalisme objectif, impartial et indépendant » (N'sana, 2021).

L'insécurité que vivent les journalistes en temps de conflits s'est avérée une menace permanente pour les journalistes congolais dans des proportions parfois « inouïes ». D'une part, elle aurait constitué une menace de l'intégrité physique des journalistes, et d'autre part, elle a également fonctionné comme un générateur d'angoisse et une entrave à la pratique journalistique conventionnelle.

En effet, la peur semble alors fonctionner dans ces contextes, comme un instrument de pouvoir, ou d'asservissement des journalistes, dont l'objectif est l'encadrement forcé et imposé des discours.

À ce sujet, Tcheuyap (2021), affirme :

> « L'idée centrale du système de peur qu'est la censure se trouve dans la volonté de dire quoi penser, de fabriquer des symboles participant à la construction nationale et à l'image d'un leadeur « charismatique », figure de la faillite postcoloniale. Chez les journalistes, on le voit depuis la colonisation, cette peur persiste et se traduit aussi par une contrainte physique.

> Dans certains pays, les fautes déontologiques, ou définies comme telles, entraînent la prison. Cette gouvernementalité de la peur instaure une société disciplinaire et induit une autocensure qui force au silence, à la capitulation devant l'oppression » (Tcheuyap, 2021).

N'sana (2021) note également qu'en plus de l'instabilité des interactions avec les belligérants, le traitement de l'information concernant les conflits, a également révélé (dans les cas des radios en étude ici) les modalités de l'organisation interne de leurs médias.

L'influence politique des propriétaires s'est :

> « révélée être un facteur déterminant de l'orientation éditoriale des radios. Dans un contexte dont on dit que la création des entreprises médiatiques révélait de stratégies de promotion personnelle plutôt que de considérations purement journalistiques, le journaliste devait s'accommoder à l'idée que le professionnalisme ne se déploie que dans la mesure où il contribue à la poursuite et l'atteinte des intérêts de l'employeur » (N'sana, 2021).

Ainsi, l'analyse de N'sana (2021) a, par exemple, permis de constater que la structuration des radios et leurs modes de production fonctionnent comme un « filtre à pression », capable de maintenir ou d'accentuer certaines interférences extérieures. Il évoque un mécanisme qui dépendrait du niveau d'autonomie de la rédaction concernée, par rapport à la direction ou aux actionnaires ainsi que de sa capacité de réceptivité des influences politiques émanant du système médiatique.

L'auteur affirme que le fait d'appartenir à une radio comme *RFI* ou *OKAPI* pour un jeune reporter peut donner **un sentiment de sécurité**. Contrairement à son confrère d'une radio locale pour qui ce sentiment demeure un mystère.

Ainsi, l'appartenance à un média international, basé à Paris, par exemple, et constitué d'un service en Afrique, permet d'introduire les journalistes congolais dans un réseau de solidarité significatif. Alors que le journaliste de radio locale, lui, peut travailler de manière isolée, en s'abstenant de divulguer ses contacts ou ses possibles moyens de protection, celui qui travaille pour un média international est en mesure de se référer à des normes professionnelles conventionnelles qui peuvent lui être bénéfiques en cas de litiges. Ainsi, cette capacité de filtrage repose majoritairement sur :

> « La seule volonté du directeur et de sa perception du journalisme ainsi que de ses rapports avec les autres acteurs du système médiatique. Or, il apparait que dans ces radios (souvent, crée par des acteurs politiques ou bénéficiant d'appuis financiers conséquents de ces derniers), les intérêts des pourvoyeurs des fonds inspirent et guident les choix éditoriaux, contrairement au Code de déontologie du journaliste congolais qui dispose dans son préambule que « la responsabilité des journalistes vis-à-vis du public prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics » (N'sana, 2021).

Ainsi l'Afrique centrale, représente un univers particulièrement riche, lorsque l'on souhaite questionner le rôle des médias en situation de conflits, ou encore les conditions de travail des journalistes. Ces pays possèdent des trajectoires historiques et journalistiques singulières, mais force est de constater qu'à l'heure actuelle, ces journalistes vivent des contraintes similaires dans l'exercice de leurs fonctions. Et plus encore, en situation de conflits. Et ces différentes contraintes semblent produire également différentes formes de traitement des informations en temps de conflits.

5.2.2 Les formes de journalismes en temps de conflits en Afrique

Partant du principe que le Tchad et le Cameroun sont également des zones dangereuses pour les journalistes, et dans lesquelles la profession peine à s'exercer librement, ces données présentées par N'sana (2021), permettent également d'envisager que le journalisme de guerre qu'il présente dans son texte, comporte des similarités avec ceux qui sont pratiqués dans les pays sélectionnés pour cette recherche.

« De leur expérience de la couverture de la guerre du M23, les journalistes évoluant dans ces radios congolaises ont rapporté des injonctions, expresses ou tacites, de partialité, de refus de la neutralité, et d'absence d'objectivité au profit de l'acteur « Gouvernement ». **Des injonctions à cesser d'être des journalistes, le temps d'un conflit** » (N'sana, 2021).

L'auteur relève que malgré les multiples injonctions, il découvre des stratégies « passionnantes » mises en place par les journalistes, qui leur permettent soit de s'adapter aux différentes contraintes, soit de les contourner, afin que la finalité demeure inchangée. À savoir, informer le public. Il présente ainsi **plusieurs formes de journalisme en temps de conflits**. Notamment, **le journalisme effacé**.

Il s'agit, ici, d'une forme de journalisme qui est caractérisé par l'emploi de divers procédés rédactionnels qui font taire le journaliste, autant que faire se peut, afin de préserver les sources de l'information, et en particulier les responsables politiques et militaires. L'auteur évoque un « effacement énonciatif ». Concept initialement évoqué par Rabatel (2004). En effet, ce dernier explique que ce remplacement des récits journalistiques, par les discours des protagonistes, est un procédé qui permet aux journalistes de faire parler les sources à leurs places, afin de se protéger. Une manière d'avoir une couverture leur permettant de se dédouaner s'ils sont pointés du doigt. Dans ces circonstances, le dictaphone devient un outil indubitablement indispensable.

> « Le risque de représailles ne concernant pas uniquement les journalistes, différentes sources, acteurs, ou témoins, officiels ou privés, politiques ou société civile, ont exigé que leurs échanges avec les journalistes soient entourés des précautions sécuritaires à la mesure de dangers encourus. L'anonymisation des sources d'information, à travers des formules d'usage présentes dans les textes informatifs analysés, fait partie de la stratégie arrêtée par les journalistes à ce sujet. Toutefois, en se donnant la possibilité de faire dire à ses sources ce qu'il ne peut affirmer lui-même sans danger, le journaliste conserve une marge de manœuvre énonciative permettant de choisir les propos à mettre en avant » (N'sana, 2021).

L'auteur évoque également **le journalisme surveillé**, qui se caractérise cette fois, par une anxiété généralisée (de manière non clinique) provoquée par les possibles représailles émanant des autorités, à la suite de la diffusion de certaines informations. C'est un journalisme qui se traduit par un contrôle interne oppressant et strict au sein des rédactions. « Les responsables tiennent à s'assurer de la conformité des propos énoncés par les journalistes à ce qui est considéré comme « politiquement correct » par les autorités » (N'sana, 2021).

L'auteur cite, également, **le journalisme assiégé**. Particulièrement répandu en situation de conflits armés, ce journalisme est « marqué par la mise en état de siège physique des rédactions par les forces belligérantes. Ces derniers imposent des règles aux journalistes et décident de ce qui doit être diffusé à l'antenne » (N'sana, 2021). À ce moment-là, ce ne sont plus vraiment les journalistes qui sont aux commandes. Ils deviennent des moyens de transmission des informations sans aucune prétention de commentaire ou d'analyse.

L'auteur cite ensuite **le journalisme embarqué**. C'est une initiative qui est encouragée ou justifiée par un manque de moyens, permettant au journaliste reporter de se rendre sur des zones éloignées. Alors ils acceptent d'être embarqués par des autorités qui doivent se déployer sur les fronts. Mais il s'agit là d'une porte ouverte à de multiples formes de manipulations des journalistes. Ces journalistes embarqués sont des journalistes qui savent que leur neutralité ou impartialité s'arrête au moment où ils s'embarquent dans ces voyages. Le résultat en est que, les productions journalistiques sont finalement « largement orientées ».

« Cette forme s'apparente beaucoup au journalisme assiégé, en ceci qu'elle écarte toute possibilité pour le journaliste, de rapporter des sons de cloche autres que ceux provenant de l'auteur de l'embarquement. Les sites à couvrir, les personnages à interroger, et dans certains cas, les mots à utiliser sont fortement suggérés au journaliste » (N'sana, 2021).

N'sana (2021) évoque, pour finir, deux autres catégories de journalisme qui sont des formes de journalisme de communication. L'auteur parle d'une information-communication, qui est souvent motivée soit par un apport financier venant de la source, soit rattachée à l'identité du propriétaire du média. Il cite ainsi **le journalisme patriote** et **le journalisme des vainqueurs**.

Le journalisme patriote concerne les journalistes qui s'engagent en faveur d'une cause qui leur parait juste. Ces derniers s'inscrivent alors dans une démarche « préjudiciable à l'objectivité et à l'intégrité » de leur travail. « Cette tendance s'observe lorsque le journaliste s'engage à défendre sa patrie, qu'il estime en danger, ou lorsque le média dans lequel il travaille décide qu'il est de son devoir de défendre la nation ou la collectivité au nom de ses auditeurs » (N'sana, 2021).

Le journalisme des vainqueurs est une variante du journalisme patriote. Ce dernier se manifeste en cas de victoire. L'auteur parle d'un journalisme « triomphaliste » ou les médias vantent leur contribution à la victoire et supportent ainsi les vainqueurs d'un conflit.

> « La phase de fin de conflit s'est caractérisée dans les radios congolaises, comme VBR, par la montée d'un discours vantant les exploits des FARDC, alors même que la fin du conflit devait surtout beaucoup aux pressions diplomatiques. Les efforts de neutralité, d'équilibre et d'indépendance à l'égard des belligérants ont laissé la place à un soutien assumé aux vainqueurs, auxquels le journaliste lui-même s'identifie » (N'sana, 2021).

Selon N'sana (2021) plusieurs journalistes auraient rapporté les nombreuses contraintes de diverses natures auxquelles ils ont été soumis durant l'exercice de leur fonction, et qui ont rendu la transmission des informations en situation de conflits, particulièrement fastidieuse. L'étude, réalisée par l'auteur, a cependant révélé que malgré ces différents obstacles, les journalistes ont pu déployer différentes formes de journalismes afin de parvenir à informer leur public. C'est un contexte dans lequel la gestion des émotions et la persévérance ont permis à ces journalistes de continuer à faire leur travail. Selon l'auteur, les différentes formes de journalisme évoquées traduisent un environnement sociétal, entrepreneurial, professionnel ou personnel, voire particulier.

Synthèse

En somme, ce chapitre nous montre que la pratique du journalisme est chapeautée par une diversité et une multitude de risques et de contraintes. La liberté de la presse qui constitue une liberté fondamentale pour les journalistes semble défaillante de manière générale dans les pays d'Afrique francophones, et certainement au Tchad et au Cameroun également, étant donné que nous nous sommes intéressés à ces pays. Cette liberté semble assurément encore moins présente en ce qui concerne le cas du journalisme de guerre, ou de la couverture des conflits armés. Nous avons vu que les journalistes sont parfois contraints de s'adonner à diverses méthodes de contournement des différentes restrictions afin de pouvoir effectuer leur travail du mieux qu'ils le peuvent. Partant de ce postulat, nous pouvons d'ores et déjà en déduire que le journalisme de guerre, s'il existe et qu'il est dénommé de cette manière dans les pays concernés, est pratiqué dans des conditions certainement fastidieuses. Une difficulté qui se matérialise supposément à travers les relations qu'entretiennent les journalistes avec les pouvoirs publics. Cette question sera ainsi étudiée, en introduction à la question du travail des femmes en particulier.

CHAPITRE 6 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

L'objectif de ce chapitre est de présenter nos choix méthodologiques qui dérivent du choix fondamental de la recherche qualitative. Nous avons en amont, clarifié ce que l'on entend par la notion de recherche qualitative. Il s'agit d'une recherche qui fait appel à diverses méthodes et approches qui ont permis une présentation complète et détaillée de notre sujet d'étude. Ainsi, pour la collecte de nos données, nous avons procédé par thématiques. Au regard des différents éléments qu'il faut prendre en compte pour répondre à notre question de recherche, il nous a semblé important de compartimenter la collecte des données en trois parties qui se succèdent de façon logique (voir annexes).

Nous présentons, dans un premier temps, les méthodes émanant de la démarche qualitative, employées. Il s'agit notamment de l'observation, de l'entretien semi-directif, et du focus group. Les courants déployés, permettant d'interpréter et de discuter des données, sont : l'approche qualitative/interprétative, et l'approche descriptive et explicative. Ces dernières étant mises en corrélation avec l'analyse dramaturgique de Goffman.

Nous présentons, dans un second temps, les méthodes et outils de collectes et de traitement des informations. Nous avons ainsi présenté l'analyse thématique, tout en expliquant de manière détaillée les différentes étapes de traitement des informations. Nous utiliserons l'outil *Canva*, permettant de réaliser des arbres thématiques. Cette approche permet de classifier les informations, ainsi que faire ressortir les différentes connexions, et dissemblances dans le matériau collecté. Étant donné qu'il s'agit d'une recherche abordée sous le prisme du genre, notons que les points de vue masculins et féminins ont été pris en compte dans cette recherche, afin d'obtenir un certain équilibre au niveau des matériaux. Ce chapitre se termine sur les difficultés rencontrées.

6.1 La recherche qualitative

Nous nous sommes penchés sur les méthodes qualitatives dans ce travail, parce que nous avions à cœur de pouvoir questionner les faits, au-delà de ce que le contexte semble refléter et d'envisager de faire remonter en surface, une globalisation des mécanismes sociaux sous-jacents aux réalités sociales étudiées. Il est alors important, à travers cette approche, de faire ressortir l'ambivalence des réalités sociales, des pratiques, des expériences, les structures des trajectoires, et surtout du sens. Selon Drapeau (2004), le caractère phénoménologique de la recherche qualitative permet d'envisager le monde, non pas comme « une entité définie et finie », mais comme « un construit subjectivement vécut ». Il explique que sa dimension

épistémologique réside d'une part, dans la notion de mutation, et d'autre part, dans la notion d'évolution. « Les processus interactifs, ou les mutations permettent aux éléments sociaux, individuels et culturels, de devenir créateur d'un sens, d'un logo, à un moment et à un endroit, mais aussi de pouvoir faire preuve de nouveauté à tout moment » (Drapeau, 2004).

Ainsi, à l'instar de Kohn & Christiaens (2014), la recherche s'est concentrée sur les mots et les récits, ainsi que sur une description « grossière » d'une pratique humaine et une compréhension en profondeur de l'objet de recherche.

Avec l'approche qualitative, le processus de recherche opère à différentes étapes qui se succèdent. Et ces étapes peuvent être remaniées, revues, reconfigurées, suivant l'évolution de la recherche. « Les activités de terrains, de recueil et d'analyse des données, de développement et de modification de la théorie, d'élaboration ou de recentrage des questions de recherches, d'identification et de traitement de la validité se déroulent plus ou moins en parallèle, chacune influençant toutes les autres » (Chevalier et al., 2022).

Elle apparait alors, comme une posture incontournable, lorsqu'il s'agit de questionner un contexte social particulier, avec ses acteurs, avec leurs codes, leurs croyances, leurs expériences, leurs vécus, etc. Il s'agit d'un vocable général qui se réfère à une variété de moyens interprétatifs ayant pour objet de décrire, décrypter, traduire, et analyser certains phénomènes sociaux. Ce qui importe alors ici est plus de l'ordre de la signification des phénomènes, ou des paramètres de stabilisation d'un phénomène. Autrement dit, c'est la causalité des phénomènes étudiés qui est importante, ainsi que la manière dont les individus perçoivent le phénomène en question.

6.1.1 L'approche qualitative interprétative

Avec la démarche qualitative/interprétative, l'on se donne pour principale mission de comprendre les significations que les individus donnent à leur propre vie et à leurs expériences. Il s'agit alors de comprendre un phénomène, à partir de propos recueillis. Le défi consiste ainsi à parvenir à traduire fidèlement les mots, les comportements, les pensées, les trajectoires professionnelles, ou sociales, les interactions, etc.

Nous avons employé dans ce travail, l'interprétation des données qui sont dans un premier temps rattachées aux principales thématiques (chapitre 8) et dans un second temps, des données prises sous d'autres éclairages, concernant notre sujet de recherche (chapitre 9). Il s'agit, selon Andreani & Conchon (2005), d'une démarche qui « détermine par écrit ce que l'on comprend

des données et ce qu'elles veulent dire. Elle commente les résultats (le point de vue des interviewés) en fonction des questions posées par l'enquête. **Elle procède à un diagnostic des informations analysées** » (Andreani & Conchon, 2005).

Cette démarche nous a permis de présenter aussi fidèlement que possible, non seulement les positions des individus concernés, mais également toutes les informations supplémentaires, qui viennent accentuer les premiers reliefs afin de permettre une compréhension plus généralisée de la situation. C'est une démarche qui nécessite une compréhension des espaces et des mécanismes qui régulent les sociétés analysées afin de parvenir à saisir le sens réel des récits, des actions, des interactions, etc. Ainsi, il faudrait parvenir à « traduire » les phénomènes. Comprendre les individus. Ou encore, comprendre leur logique, leurs schèmes de pensées et d'actions.

Selon Gonthier (2004), il existe une « exigence compréhensive » dans les sciences sociales. Il évoque ainsi trois composantes fondamentales du processus de formation de l'objet de connaissance. « Sa signification est interne à la réalité du sujet agissant, à la perception qu'il en a au titre de sujet conscient, et à la pensée du sujet connaissant qui prétend la saisir » (Gonthier, 2004). Ainsi, le fait de comprendre les individus, revient à saisir le sens subjectivement visé qui représente « *le primum mobile* » des conduites sociales (Gonthier, 2004).

Il s'agit de manière précise, **d'une interprétation significative et sémiotique** des données. Notons que les interactions sociales peuvent être interprétées de façon claire, à condition que leurs sens ou significations soient déjà clairement exprimés par les sujets concernés. En effet, durant la recherche, les individus disposaient d'explications claires, d'idées, du sens de leurs interactions en relation avec la question de recherche. Ce qui fluidifie alors, le processus d'interprétation rationnelle des différents points de vue. Cette dimension sémiotique a permis, dans cette recherche, d'agrandir des portes entrouvertes permettant d'établir des connexions avec le phénomène étudié. Autrement dit, elle n'est pas uniquement basée sur des faits ou des témoignages. Elle prend également en compte, les comportements, les gestes, les expressions, des éléments structurels, qui sont assemblés simultanément, afin de faire ressortir ce qui les relie. Ainsi, dans ce travail, les chapitres suivants sont reliés de manière à fournir une narration, logique dans le sens, où ils se complètent. Ils viennent combler des espaces vides, de manière cohérente. C'est un cheminement qui repose alors sur la capacité à lier significativement des éléments de diverses natures, pour en produire une conclusion rationnelle.

6.1.2 La méthode descriptive et explicative

Dans notre dernier chapitre, dédié à la discussion des résultats (chapitre 10), nous adopterons une approche descriptive et explicative. En effet, cette démarche nous semble la plus appropriée étant donné que les données sont observées et analysées sous le prisme de l'approche dramaturgique goffmanienne. Selon l'auteur, les sociétés sont en apparence, de vastes scènes de théâtres, sur lesquels les acteurs sont en constante **représentation**. Ces derniers tentent de tenir un rôle, de maintenir une représentation cohérente et dénuée de fausse note. Les acteurs et actrices sont soucieux de perdre la face ou de la faire perdre. Partant de ce postulat, et sachant que le modèle dramaturgique s'attèle à interpréter et à décrire l'interaction sociale, une approche descriptive nous semble à cet effet plus adéquate. Le fait d'établir une cohabitation entre la description et l'explication nous semble ainsi nécessaire dans ce travail. L'approche dramaturgique vient alors chapeauter toute l'analyse. Une manière, à l'instar de Goffman, de **mettre le langage en actes**.

Pelletier & Demers (1994) établissent, dans le but de définir ce qu'est une approche descriptive, trois points de repère qu'ils nomment « paliers » correspondant à la démarche employée. Il s'agit de la **perception** des phénomènes, la **catégorisation** des observations perçues, et la **concrétisation** des éléments abstraits (appréhension abstraite), ou l'explication.

Ainsi, nous sommes fondés à penser qu'une **analyse descriptive agit en corrélation avec la dimension explicative**. Il s'agit d'une part de décrire la réalité des faits étudiés, pour mieux la cerner, et ensuite, le volet explicatif vient mettre en lumière la relation, ou le déterminisme existant dans le phénomène concerné. Cela conduit à une généralisation rationnelle des faits, qui sont en amont soumis à des théories pour vérification. Selon Ossipow (2002) l'approche explicative peut mobiliser un type de causalité à la fois interne et externe. Dans la causalité externe, on peut adopter des concepts à caractères holistes (telle que les concepts de Goffman) auxquels l'on assigne un rôle causal sur les phénomènes individuels et collectifs. Notamment, la société, la structure, etc.

La causalité interne concerne des rapports psychiques de l'action humaine dans la société tels que la passion :

> « il y a toute une psychologie des passions humaines dans l'œuvre de Tocqueville par exemple – ou tels que la rationalité chez Weber, ou tels que les « bonnes raisons » que les acteurs sociaux peuvent avoir d'agir d'une certaine manière, ou encore tels que

l'inconscient. Au fond, c'est toute théorie causale qui est candidate à l'explication en sciences sociales » (Ossipow, 2002).

6.2 Échantillonnage et participant.es

Dans cette section, il est question de clarifier la méthode de l'échantillonnage, la taille de l'échantillon ainsi que les profils des acteurs et actrices qui ont été interviewés durant la collecte des données au Tchad et au Cameroun.

6.2.1 Échantillonnage en boule de neige

L'échantillonnage de la recherche qualitative a pour objectif, non pas d'obtenir un échantillon représentatif, mais plutôt un échantillon qui reflète les caractéristiques et la richesse du contexte ou de la population étudiée. Ainsi, nous avons opté pour la méthode de l'échantillonnage en « boule de neige », dont la constitution s'est faite de manière progressive dans les deux pays. Il s'agit d'une méthode non probabiliste de collecte de données, habituellement employée en sociologie, dans laquelle chaque enquêté devient, par la suite, un contact permettant de conduire à d'autres enquêtés.

Par exemple dans le film « La couleur des sentiments », le personnage principal Skeeter utilise la méthode de l'échantillonnage de boule de neige alors qu'elle cherche des sujets d'interview pour le livre qu'elle écrit sur les conditions des femmes noires effectuant des tâches ménagères, dans le but de mettre à jour leurs conditions de travail et leurs expériences au sein de familles blanches dans les années 1960. Ainsi, Skeeter a dans un premier temps identifié une travailleuse domestique qui a accepté de lui parler de ses expériences. Cette dernière contacte ensuite d'autres travailleuses domestiques pour que Skeeter les interviewe. Elles en recrutent ensuite quelques autres, et ainsi de suite.

Il nous semble que c'est le cas, en ce qui concerne notre sujet de recherche. Étant donné que nous ne pouvons sélectionner des journalistes de manière hasardeuse, et que nous n'avions aucune certitude de trouver des femmes reporters de guerre nous avons tenté de créer un réseau de journalistes dans chaque pays, qui ont pu parler d'une part, de la situation actuelle de la profession de journaliste, de reporter de guerre, et surtout de la place des femmes dans cet univers. Dans notre cas, cette démarche nous a semblé être une évidence, car il était impossible d'interviewer tous les journalistes de chacun de ces pays. D'autant plus que le nombre importe peu ou pas du tout dans notre approche.

Le meilleur moyen d'obtenir des informations précises et de qualités, c'était donc probablement cette technique, qui commence quelque part avec une, deux personnes (des journalistes en l'occurrence) et se termine avec un cercle un peu plus vaste. Nous sommes partis du principe que si un.e journaliste est habilité à s'exprimer sur les questions des pratiques journalistiques de manière générale et plus particulièrement sur la situation du reportage de guerre, alors il/elle, pourrait être à même d'identifier d'autres professionnel.les de l'information habilité.es à se prononcer sur ces mêmes questions.

6.2.2 Taille de l'échantillon et profils des journalistes

L'échantillonnage en boule de neige a permis de s'adresser à des journalistes hommes et femmes expérimentés, maitrisant les rouages et les mécaniques de la pratique de la profession au Tchad et au Cameroun. Des journalistes pouvant informer sur les enjeux du journalisme, l'évolution du journalisme, et la situation du reportage de guerre dans chaque pays. Bien évidemment, il a également été au demeurant, question de tenter de trouver des femmes pratiquant le métier de reporter de guerre.

Ces derniers ont pu nous informer sur les situations de la profession et sa féminisation. Des journalistes ont pu aider à comprendre la mise en relation de la féminisation du journalisme, avec des phénomènes sociaux plus larges, car le champ journalistique est empreint de logiques englobantes. Nous avons pu approfondir les liens entre la féminisation du journalisme, l'évolution, et la place des femmes sur le marché du travail et dans l'espace public, ou encore les évolutions du marché des médias et des conditions de production de l'information.

Ainsi, nous avons interviewé **au total 47 journalistes**, hommes et femmes dans les deux pays (au sein des capitales respectives, N'Djamena pour le Tchad et Yaoundé pour le Cameroun) indépendamment de leur genre donc. Dont **20 journalistes au Tchad** (11 hommes et 9 femmes) et **15 journalistes au Cameroun** (7 hommes et 8 femmes). Ainsi que **6 femmes au Tchad et 6 femmes au Cameroun** durant les focus groups.

En ce qui concerne les profils, pour les journalistes hommes interviewés au Tchad, il s'agit en majorité (9 hommes sur 11), de journalistes qui ont des postes à responsabilités. En effet, la méthode boule de neige, ne conduisait en majeure partie que vers des hommes qui ont un certain pouvoir au sein des médias ou dans le secteur médiatique plus largement. Ainsi, cela dénote que les journalistes hommes les plus aptes à s'exprimer sur la question disposent d'une certaine ancienneté dans la profession, et également d'un certain pouvoir. Ce qui n'est pas le

cas du côté des femmes, où la méthode a conduit à seulement 4 femmes qui disposent de postes à responsabilités. Cela peut aussi simplement traduire, une faible présence des femmes aux postes à responsabilités, et non une expérience moins importante. Mêmes types de profils pour les journalistes hommes camerounais qui sont « presque » tous des directeurs, des chefs, des rédacteurs en chef, etc. Des journalistes qui possèdent une ancienneté dans la profession. Ce qui n'est également pas le cas du côté des femmes journalistes camerounaises. Rappelons que ces profils concernent ceux des enquêtés lors des entretiens individuels. La dimension « ancienneté » est tout de même présente, mais ces femmes ne disposent pas de postes de pouvoir comme leurs homologues masculins. Les tableaux suivants en donnent un aperçu.

Tableau N° 13 : Les hommes journalistes interviewés au Tchad

Profil	**Poste**	**Médias**
Homme	Directeur général	*TV Toumaï*
Homme	Directeur général	*ONAMA*
Homme	Coordonnateur du journal	*N'Djamena Hebdo*
Homme	Journaliste reporter	ONAMA
Homme	Rédacteur en chef radio	*ONAMA*
Homme	Ministre de la Communication	
Homme	Directeur général	*Sahara TV*
Homme	Chef de la division radio	*ONAMA*
Homme	Journaliste reporter	*RNT*
Homme	Secrétaire de rédaction	*ONAMA*
Homme	Chef de service reportage et technique de transmission	*RNT*

Source : (L'autrice).

Le tableau suivant présente à son tour, les profils féminins au Tchad.

Tableau N° 14 : Les femmes journalistes interviewées au Tchad

Profils	Postes	Médias
Femme	1re femme journaliste au Tchad	retraite
Femme	Directrice générale adjointe de la communication à la présidence.	Ancienne journaliste
Femme	Sous-directrice de l'information Radio	*ONAMA*
Femme	Rédactrice en chef adjointe Radio	*ONAMA*
Femme	Coordinatrice Radio	*Dja FM*
Femme	Journaliste reporter	*Dja FM*
Femme	Journaliste présentatrice	*Sahara TV*
Femme	Journaliste présentatrice	*Toumaï TV*
Femme	Journaliste reporter	*Toumaï TV*

Source : (L'autrice)

Le tableau suivant présente à présent, les profils d'hommes journalistes camerounais interviewés de manière individuelle.

Tableau N° 15 : Hommes journalistes interviewés au Cameroun

Profils	Postes	Médias
Homme	Spécialiste des sciences sociales pour le développement et la résolution des conflits	
Homme	Rédacteur en chef	Journal *Œil du sahel*
Homme	Grand reporter	*CRTV*
Homme	Directeur de publication	Journal *La Nouvelle*
Homme	Chef des programmes	*CRTV*
Homme	Chef du département Radio	*ESSTIC*
Homme	Rédacteur en chef	Journal *Cameroon Tribune*

Source : (l'autrice).

Le tableau suivant présente à présent, les profils de femmes journalistes camerounaises interviewées de manière individuelle.

Tableau N° 16 : Femmes journalistes interviewées au Cameroun

Profils	**Postes**	**Médias**
Femme	Journaliste photoreporter	*Cameroon Tribune*
Femme	Journaliste sport	*Cameroon Tribune*
Femme	Journaliste société	*Œil du sahel*
Femme	Journaliste Radio	*CRTV*
Femme	Journaliste TV	*CRTV*
Femme	Journaliste société	*Le Jour*
Femme	Correspondante	*Équinoxe TV*
Femme	Journaliste culture	*Le Jour*

Source : (l'autrice).

Cette démarche a permis de croiser les discours des unes et des autres afin d'en étudier les différentes modalités et les variables. Ces journalistes ont été interviewés d'abord, sur la question des pratiques journalistiques, la question de la pratique de couverture de conflits armés, et pour finir, sur la place des femmes dans la couverture de conflits armés. Nous avons donc établi un guide d'entretien composé de **29 questions au total** (le guide d'entretien se trouve dans les annexes).

Dans la première thématique qui concerne **les pratiques journalistiques de manière générale**, les questions les plus importantes sont axées sur les questions d'assignation genrée, de division du travail, des pratiques journalistiques en fonction des genres.

Nous avons évoqué également la question des comportements et assignations genrés dans les rédactions ou sur les terrains.

La deuxième thématique a permis d'établir un **état des lieux de la pratique du reportage de guerre**. L'objectif était de comprendre comment se définit cette pratique dans ces pays à l'heure actuelle. Comment les uns et les autres conçoivent-ils cette profession ? S'ils le pratiquent, de quelles ressources ou quels outils peuvent-ils bénéficier et qui sont les acteurs qui sont envoyés au front pour couvrir les conflits ? Peuvent-ils le faire de manière autonome ? Comment couvrir les conflits armés dans des pays qui sont soumis à de multiples crises conflictuelles ? Existerait-il des manières de raconter la guerre ou de filmer la guerre qui soit propre aux genres ?

Et la troisième thématique concernant **la place des femmes dans le journalisme et dans la couverture de conflits armés** est axée sur l'évolution des femmes. Si elles ne le pratiquent pas, quels en sont les causes ou les facteurs ? Quel peut être l'apport des femmes dans la couverture des conflits armés ? Que pensent les uns et les autres de la pratique de ce métier par les femmes journalistes ? Ou comment serait perçue la féminisation du reportage de guerre dans les deux pays ?

Cette troisième thématique a grandement contribué à répondre à notre question de recherche, et à la vérifier dans notre hypothèse et nos sous-hypothèses. Certes, toutes les questions et les thèmes sont absolument nécessaires, mais cette partie a permis d'avoir des réponses plus concrètes. Ainsi, à partir de cela, nous avons divisé nos résultats en thématiques également, mais ces thématiques correspondent aux différentes sous-hypothèses que nous avons tenté de vérifier. Toutes ces questions sont incontournables pour comprendre la réalité des faits dans la pratique de ce métier au Tchad et au Cameroun.

6.3 Méthodes de collectes des données

Il est important de rappeler que le choix d'une méthode s'inscrit dans une problématique et conduit à la mise en œuvre de techniques adaptées aux objectifs de la recherche. Précisons que la neutralité des techniques n'existe pas, et aucune ne permet d'appréhender la totalité du système social. Adopter une méthodologie qualitative conduit à privilégier l'enquête de terrain et ces deux principales techniques de recueil de données qui sont l'observation et l'entretien. Mais ajoutons à cette liste, la méthode du focus group.

6.3.1 L'entretien semi-directif

Durant notre recherche de terrain, nous avons effectué des entretiens semi-directifs mêlant **récits de vies**, **et co-construction du sens**. Selon Imbert (2010), l'entretien semi-directif permet de collecter des données qui favorisent l'amplification des connaissances. Il s'agit d'une **conversation** ou d'un **dialogue entre deux personnes**. C'est « un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage, de reconnaissance de l'expertise du profane et du chercheur. Ce dernier ayant établi une relation de confiance avec son informateur va recueillir un récit en s'appuyant sur un guide préalablement testé et construit à l'issue de travaux de recherche exploratoire » (Imbert, 2010).

Nos entretiens se sont étendus sur une durée oscillant entre 30min et 1h. La conduite d'un tel entretien a nécessité l'élaboration d'un guide d'entretien thématique dont l'ordre des thèmes a été établi pour préfigurer un déroulement ou une logique de l'entretien. Il est alors composé de points repères incontournables durant les entretiens.

Précisons également que le guide d'entretien a parfois évolué durant les entretiens, car de nouveaux éléments se sont ajoutés aux informations déjà récoltés. Cela constitue un enrichissement des données permettant de mieux cerner le phénomène. Les questions ont été élaborées dans l'optique d'effectuer d'une part, une vérification des sous-hypothèses, et d'autre part, de manière à ce que l'on puisse permettre aux enquêtés de pouvoir fournir librement plusieurs pistes supplémentaires, pouvant expliquer le phénomène qui nous intéresse.

Les entretiens réalisés en présentiel ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone, ainsi qu'une prise de notes afin de faciliter la mémorisation des axes les plus significatifs. Les notes sont moins élaborées, car elles comportent surtout des listes à puce permettant de rappeler les moments importants des entretiens. Cela permet également d'enregistrer ce que le dictaphone ne peut faire.

Notons également que ces entretiens prennent davantage la forme **de récits de vies**. En effet, le but est de faire entendre la parole des acteurs et actrices afin d'en faire ressortir des « tranches de vie ». Cette approche est souvent nécessaire lorsqu'il est question d'interroger **des groupes désavantagés**. Dans notre cas d'étude, cela a été important surtout pour les femmes, étant donné que plusieurs d'entre elles ont raconté leurs expériences, leurs vécus, ponctués par des anecdotes. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'illustrer une question posée, par une histoire, avec certaines précisions situées et temporelles. Il s'agit alors d'offrir à l'enquêté, une occasion de

se dévoiler, et ce dernier la saisie à sa guise. Précisons qu'il faut faire une distinction entre récits de vies et histoire de vie. Cette dernière, étant davantage employée durant un entretien non directif. Il a donc été question de leur permettre de développer diverses expériences et points de vue. De mettre en scène des relations de travail, ou même d'illustrer une journée ordinaire de travail pour un homme comme pour une femme journaliste. Quelques-un.es ont évoqué quelques expériences en liaison avec les différents axes évoqués. Qu'il s'agisse du cas des femmes par rapport au journalisme de guerre, ou même des relations ou des interactions professionnelles, ou plus personnelles. « Le récit de vie ne suit pas une continuité chronologique, contrairement à l'histoire de vie. Le narrateur peut revenir en arrière, faire des digressions ou se focaliser sur certains évènements jugés suffisamment importants. La hiérarchie dépend des marqueurs temporels significatifs et de l'intrigue suggérée » (Bah et al., 2015).

Tableau N° 17 : Comparaison des méthodes de récits de vies et histoires de vies.

	Histoires de vie	Récits de vie
Contenu	Le sujet rapporte des faits réels de son expérience vécue. On s'intéresse à la description des évènements.	Un sujet raconte un épisode quelconque de son expérience telle qu'il l'a vécue. On s'intéresse au vécu des évènements.
Données	Enquêtes auprès du répondant et de son entourage. Matériaux et documents biographiques secondaires : dossier médical, dossier judiciaire, agendas, curriculum-vitae, tests psychologiques ... Faits.	Matériaux et documents autobiographiques : journal intime rédigé par le sujet, correspondances, journaux de voyages, journaux de création, récits oraux ou écrits faits par le sujet. Mise en récits des faits.
Forme	Description de faits attestés.	Forme narrative mettant en scène des décors, des personnages, des évènements, des épisodes, des rebondissements et un dénouement.
Structure	Reconstitution chronologique.	Selon la structure du récit du répondant (pas de chronologie).

Source : (Bah et al., 2015).

Ainsi, ses entretiens ont également parfois pris des formes **d'« auto-analyses assistées »,** tel que l'affirme (Bourdieu, 1991). Il explique que la personne interrogée profite de l'occasion qui lui est donnée de se remettre en question ou des suggestions pour opérer un travail d'explication, « souvent douloureux et gratifiant à la fois », et afin d'exprimer une profondeur du discours, des expériences, et des réflexions longtemps enfouies en soi. Cela a pu être le cas avec certaines femmes durant ces entretiens et quelques hommes. Ces derniers ont parfois profité de ces occasions, pour se remettre en question ainsi que la société dans laquelle ils évoluent, mais également leurs environnements de travail. « Le rôle du sociologue serait de conduire progressivement les « agents » à objectiver leur position, à comprendre leur « habitus », et le cas èchant, à « imputer à des causes sociales leur souffrance ». L'entretien sociologique, conçu par Bourdieu comme une forme d'« auto-analyse assistée » serait d'ailleurs un outil privilégié d'émancipation sociale » (Kakpo & Lemêtre, 2019).

6.3.2 Focus group

Selon Touré (2010) le focus group est une technique qualitative qui consiste à recueillir des discussions axées sur des phénomènes particuliers, des sujets d'importance pour un sujet donné. Il s'agit de collecter des informations par le biais d'un guide d'entretien (dans notre cas semi-directif) qui aide à engendrer une pluralité d'opinions qui alimentent des recherches sociales ou autres. En sciences sociales, elles permettent d'ordinaire d'obtenir des réponses à des questions de recherche dont le but est **d'élucider un phénomène social**.

Ainsi, nous avons opté pour le focus group parce que la méthode s'avère utile dans des travaux axés sur la phénoménologie sociale, la dynamique des groupes, ou encore la théorie des représentations sociales[5].

Les participantes de nos focus groups réalisés au Tchad et au Cameroun ont été sélectionnées en fonction des objectifs de l'étude. Leur sélection visait à refléter la réalité et à explorer la plus grande diversité possible de témoignages afin de croiser les opinions pour faire émerger tous les points de vue sur le sujet. Le but était avant tout d'explorer les réactions spontanées et les expériences personnelles des participantes.

[5] « Selon la théorie des représentations sociales, toute représentation portée par un individu est socialement construite. Les représentations sont sociales ; elles se forgent dans le creuset de la communication et de l'agir, qu'elles contribuent à rendre possible » (Garnier & Sauvé, 1999).

Il s'agissait donc de préférence d'individus ayant une expérience vécue du sujet étudié. Ces réunions ont également permis d'approfondir des questions évoquées par d'autres journalistes durant les entretiens individuels (parce que les focus groups ont été réalisés après les entretiens individuels) et d'évaluer le degré de sensibilité des participantes par rapport aux différentes thématiques employées. Une évaluation nécessaire lorsqu'il est question d'interpréter des données.

Précisons que durant les focus groups réalisés, les témoignages avaient tendance à converger dans les mêmes directions. Ces réunions ont alors favorisé des opinions communes, des situations, des expériences et des ressentis partagés. Les divergences au sein de ces groupes ont été si peu nombreuses, qu'il n'a pas été possible d'en produire des thématiques distinctes. Les focus groups ont été réalisés en non-mixité. C'est-à-dire qu'ils n'étaient composés que de femmes. Des femmes journalistes qui ne se connaissaient pas toutes, et qui provenaient de différents secteurs médiatiques.

Précisons que : « dans la démarche qualitative, travailler avec un petit nombre de personnes est un critère de base de la validité scientifique : c'est la condition pour pouvoir prendre en compte la dimension humaine, relationnelle, affective, émotionnelle, etc. » (Marty, 2021).

En effet, l'idée de départ était de réaliser ces réunions uniquement avec des femmes reporters de guerre. N'ayant pas pu dénicher de tels profils, la composition s'est faite en tenant compte, du métier, de l'expérience (certaines femmes ont couvert des conflits « de manière occasionnelle »), ainsi que des profils travaillants dans divers médias. Le but de la démarche était d'une part de se rapprocher le plus possible de la population concernée par ce sujet de recherche, et d'autre part, de varier autant que faire se peut, les profils afin d'obtenir des données plus ou moins généralisées. Des données qui reflètent les pratiques journalistes dans chaque pays.

Le tableau suivant offre un aperçu de l'organisation des focus groups dans les deux pays.

Tableau N° 18 : Organisation des focus groups.

Pays	Désignation	Effectif	Composition des groupes	Lieux	Durée
Cam	Focus group 1	6	1 Journaliste Photoreporter *Cameroon Tribune* 1 Journaliste société quotidien *La Nouvelle* 1 Journaliste radio culture *CRTV* 1 Journaliste société quotidien *L'œil du sahel* 1 Journaliste économie *Cameroon Tribune* 1 Journaliste présentation *Équinoxe TV*	Salle de conférence	1h 33
Tchad	Focus group 2	6	2 Journaliste au quotidien *Le progrès* 1 Directrice de *l'Agence de Presse tchadienne* 1 Journaliste de présentation chaine de TV *Toumaï TV* 1 Journaliste radio *ONAMA* 1 Journaliste radio *DJA FM*	Agence de Presse	1h 45

Source : (L'autrice).

Ainsi, de même que durant les entretiens individuels, les focus groups ont favorisé des récits de vies, des expériences racontées en instaurant des prises de paroles par tour des tables, des anecdotes parfois surprenantes, ainsi que la confirmation des éléments récoltés durant les entretiens. Lorsque les réponses à certaines questions deviennent unanimes, nous savons que nous pouvons passer à l'étape suivante. Précisons également que ces focus groups ont d'une certaine manière fonctionné (particulièrement au Tchad), comme des occasions de s'exprimer

sur des questions qui sont habituellement gardées sous silence, mais qui sont source de divers tourments pour ces actrices.

C'était une occasion de faire entendre leurs voix. Ainsi, la saisie des émotions, des sentiments, n'a pas été fastidieuse, puisque ces dernières laissaient toutes leurs émotions transparaitre aussi bien dans leurs gestes, leurs expressions, que dans leurs propos. Ce qui veut dire que le degré de sensibilité des sujets abordés était naturellement à notre portée. Ce qui n'a pas entièrement été le cas au Cameroun, même si, là-bas également, les conversations avaient plutôt tendance à aller dans le même sens. Nous avons, toutefois, veillé à éviter un *effet Hawthorne*, en favorisant la narration d'expériences personnelles, lorsque cela était vraiment nécessaire.

6.3.3 L'observation

Le travail d'observation, réalisé parallèlement durant chaque entretien et focus group, a consisté à noter les expressions, les gestes, l'ambiance, ou les attitudes. En somme, les observations non verbales, les phénomènes comportementaux significatifs. Il existait alors une dimension « observation » durant ces entretiens, nécessaires pour consigner les réactions en relation avec certains sujets ou certaines thématiques évoqués. Même si le fait d'observer n'est pas toujours suffisant pour accéder aux sentiments réels des individus, elle a tout de même été prise en compte. Il s'agit d'une méthode, qui permet d'analyser avec attention les individus, ainsi que leurs perceptions du monde qui les entoure, les phénomènes, les interactions professionnelles ou autres, racontées, afin de mieux les expliquer, les décrire, les traduire. Cela a été nécessaire pour vérifier notamment, comment les individus réagissent à l'énonciation des différents sujets ou questions évoqués. Ce qui signifie que toute l'analyse n'est pas uniquement basée sur ce qu'ils et elles ont dit, mais aussi sur ce qu'ils et elles ont laissé transparaitre. Ce qu'ils et elles ont exprimé par le biais de divers comportements, gestes ou expressions. Ces éléments sont donc relevés pour chaque entretien ainsi que durant les focus groups (voir annexes pour consulter le guide).

Selon Fernendez (2021), ce processus requiert un acte d'attention permettant de mettre la focale sur certains objets ou aspects de ces objets concernés, un acte intelligent « cognitif », permettant de sélectionner un petit nombre d'informations pertinentes, et un acte conceptuel, qui se réfère à la conception de l'acte d'observer. Ce qui importe alors, c'est d'observer des comportements observables, à sens unique, et dans l'instant présent. Il s'agit donc d'une posture adéquate du fait de son caractère descriptif et explicatif.

Précisons qu'il ne s'agissait pas d'une observation participante. Nous avions ainsi envisagé l'exercice, comme une méthode complémentaire, à celle de l'entretien semi-directif et du focus group, au regard de notre angle de recherche.

Le tableau suivant présente les paramètres à prendre en considération pour la mise en place d'un dispositif d'observation.

Tableau N° 19 : Paramètre du dispositif et caractéristiques de l'observation.

Paramètres du dispositif	Caractéristiques de l'observation
La situation d'observation	**En milieu naturel* (jeu d'enfants à l'école) **En milieu aménagé* (examen clinique)
Le champ de l'observation	**Globale* (attention flottante, sélection non régulière, sensibilité à l'inattendu) **Focalisée* (attention fixée, sélection régulière)
La séquence de l'observation	**Narrative* (chronologie des observables) **Attributive* (présence/absence des observables)
La nature des observables	**Forte inférence* (phénomènes transférentiels) **Faible inférence* (comportements)
La relation observateur/observé	**Implication* (observation participante) **Extériorité* (observation structurée)
La visibilité du dispositif	**Visible* (prise de notes) **Invisible* (glace sans tain)
Visées de l'observation	**Explicative* (observation transversale, analyse de l'association entre variables) **Fonctionnelle* (observation longitudinale, analyse de la dynamique)

Source : (Pedinielli, Fernandez, 2015)

Ainsi, nous pouvons affirmer que nos observations ont été établies en milieu naturel de manière globale (sauf pour le cas du focus group réalisé au Cameroun) avec un dispositif visible, à des fins davantage explicatives. Il s'agissait ainsi de noter des observations pour chaque individu, afin de les soumettre à une évaluation.

6.4 Méthode de traitement des données

Pour le traitement de nos données, nous avons opté pour une analyse thématique. Il s'agit d'un traitement du corpus à l'aide de thèmes, ou d'expressions synonymes, de nos sous-hypothèses. Rappelons que nous avions en amont défini de manière détaillée nos différentes sous-hypothèses. Nous avons ainsi pu sélectionner des éléments qui sont en relation avec les différents thèmes. Il semble que le procédé soit particulièrement efficace en cas d'analyse descriptive, comme cela sera le cas pour notre dernier chapitre. Nous sommes ainsi parties du principe qu'il vaudrait mieux entreprendre un procédé qui nous sera utile pour mener à bien notre chapitre lié à la discussion des résultats. Précisons enfin que l'analyse thématique, adoptée dans ce travail, est ajustée en fonction des besoins de cette recherche.

6.4.1 L'analyse thématique : définition et démarche

Avant d'effectuer une analyse thématique, il existe un certain nombre d'informations qui doivent être déterminées à l'avance. Elles concernent, selon Paillé & Mucchielli (2012), l'objet de l'étude, la question de recherche, les objectifs d'analyse, le résultat attendu, ainsi qu'une idée claire des informations de terrain. Ces questions sont essentielles dans la mesure où elles contribuent à déterminer l'importance ou la valeur attribuée à telle ou telle donnée.

> « Je n'aurai pas le même regard sur les données selon que je cherche à y repérer « des stratégies » ou des « représentations », ou selon que je suis attentif aux données psychologiques ou aux données sociales, ou encore dépendant de la tournure qu'a prise l'enquête. Si ces éléments sont connus, alors, les choix et la définition des thèmes pourront être explicités et justifiés » (Paillé & Mucchielli, 2012).

En tenant compte de la direction que prend la recherche (dans notre cas, axée sur les interactions professionnelles principalement), nous avons procédé à un examen discursif des principaux thèmes. Notre analyse thématique possède ainsi une fonction de repérage et une fonction de documentation. Pour information, le repérage consiste en un assemblage de thématiques pertinentes qui sont directement en relation avec l'objectif de recherche. La documentation, quant à elle, consiste à faire ressortir des parallèles ou les oppositions entre les

différents thèmes. L'objectif était alors, avec cette méthode, de repérer les unités sémantiques contenues dans le matériau récolté, et les regrouper progressivement à l'intérieur des catégories ou différents thèmes. Ainsi, la toute première étape de notre travail a consisté en une retranscription complète et manuelle de tous les entretiens, ainsi que des focus groups. Cela relève, selon les auteurs, de la nature du support. Nous avons opté pour le support papier.

Un autre aspect technique concerne le mode d'inscription des thèmes. Paillé et Mucchielli (2012) évoquent les modes : d'inscription en marge, d'inscription en inséré, et d'inscription sur fiche. Nous avons opté pour **le mode d'inscription en inséré**. Autrement dit, nous avons directement intégré les thèmes à l'intérieur des textes en attribuant divers codes couleur correspondant aux quatre thématiques (les sous-hypothèses).

Par exemple : surligner en rouge les passages liés aux stéréotypes de genre, en jaune ce qui sont liés à la question de la culture, en vert pour la genrification des professions, et en bleue pour le syndrome d'imposture. « Ce mode est intéressant dans la mesure où il est partie intégrante du texte et facilite parfois les opérations de sélection, de passages, de recherche, de regroupement » (Paillé & Mucchielli, 2012). Cela nous a donc été grandement utile pour la sélection de verbatims, permettant d'alimenter les chapitres liés à l'interprétation des résultats.

Au sujet de la **démarche de thématisation,** nous avons opté cette fois pour **une analyse textuelle** qui permet d'étudier individuellement chaque texte. Ainsi, nous avons établi une liste de thèmes avec des indicateurs définitionnels permettant de les identifier à la lecture des textes. Nous avons ensuite repéré et regroupé les différents thèmes évoqués en traversant chaque entretien, ainsi que les deux focus groups. Cette approche permet également de faire ressortir des informations supplémentaires, qui sont également soumises à une analyse afin d'alimenter le second chapitre interprétatif. « L'analyse textuelle peut analyser la fréquence et la cooccurrence des mots (analyse lexicométrique), mais aussi la signification du texte (analyse sémantique) » (Coron, 2020). Notons toutefois que nous sommes davantage intéressées à la signification des témoignages qu'à la cooccurrence des mots. L'attention était donc plutôt portée sur la cooccurrence des thèmes de manière plus générale.

Précisons aussi que nous avions déjà décidé des thèmes bien précis, permettant d'obtenir des réponses à notre question de recherche. D'autant plus que la thématisation textuelle individuelle permet également si nécessaire l'ajout de thèmes supplémentaires, et que tous les témoignages ont pu être rangés dans l'une de ces catégories (sous-hypothèses).

6.4.2 Niveau de généralité et d'inférence des thèmes

« Un thème est un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indications sur la teneur des propos » (Paillé & Mucchielli, 2012). Dans notre travail, il a été question de tenter de mesurer le niveau de généralité des différents thèmes, afin de s'assurer qu'ils possèdent tous suffisamment d'éléments (proches de la réalité) permettant d'effectuer une analyse et les classer par ordre thématique.

Rappelons que dans notre cas, le but principal est de faire ressortir des sous-axes thématiques à partir de thèmes déjà prédéfinis et de générer par la suite des thématiques supplémentaires, qui viendront donc compléter celles qui ont été créées à partir des sous-hypothèses prédéfinies (chapitre 9). Il s'agira ainsi d'autres causes qui sont substantiellement inhérentes à la pratique du journalisme. Elles seront donc directement présentées de manière interprétative également. Et cela ne dispense pas d'une relecture complète du matériau, et ce, pour vérifier chaque thème envisagé. Les unités de significations ou unités sémantiques constituent des phrases qui sont directement liées à une même thématique. Il s'agit de la méthode adoptée, en séparant les différentes unités de signification et en créant des cellules.

Ce procédé a permis d'une part d'effectuer **des regroupements** (lorsqu'un thème est rattaché à un autre) et des **hiérarchisations** (lorsqu'un thème est perçu comme plus important ou plus central). Toutefois, ce constat ne s'est effectué qu'à la fin de la construction des différents arbres thématiques. La hiérarchisation a permis de classer les thèmes par ordre d'importance, selon les acteurs et les actrices.

En ce qui concerne **la validité du niveau d'inférence**, il s'agit, selon les auteurs, du niveau de correspondance avec la réalité, qui pourrait dépendre de plusieurs facteurs, en particulier de la nature du rapport entre les indices et le thème concerné. Ainsi, les thématiques sélectionnées ont fonctionné dans ces contextes comme des facteurs de faibles inférences (stéréotypes de genre, genrification des professions, ou culture) ou de moyennes inférences (syndrome d'imposture). En guise d'exemple :

> « Une inférence de faible niveau présente un rapport étroit entre les indices et le thème proposé. Si la personne interviewée témoigne de sa peur en lien avec un évènement donné, et que le thème est libellé *Peur*, il y a évidemment un rapport très étroit et direct entre les éléments du témoignage analysé et le thème proposé, et l'inférence est donc de

faible niveau. En analyse thématique, l'analyste va chercher à générer préférablement des thèmes de faibles ou de moyenne inférence. À l'inverse, une inférence élevée présente un rapport éloigné et distant entre les indices et le thème » (Paillé & Mucchielli, 2012).

L'inférence apparait ici, non comme un moyen de générer un nouveau thème tel que les auteurs l'ont expliqué, mais comme un indicateur, un moyen de vérifier la correspondance d'un thème avec la question de recherche, en mettant la focale sur les différents indices de différents ordres. Ce qui importe alors, est de s'assurer de la consistance des différentes sous-hypothèses sélectionnées (qui prennent l'apparence de thématiques ici) afin de les confronter à notre approche théorique.

6.4.3 L'élaboration de l'arbre thématique

Il s'agit, à cette étape, d'une présentation schématisée de l'essentiel du propos évoqué dans le corpus, alimenté par des axes thématiques rattachés à chaque thème, ainsi que des axes subsidiaires. Cela permet d'avoir une vue d'ensemble de l'ampleur du phénomène étudié.

> « Règle générale, l'analyse ne s'arrête pas à l'étiquetage des extraits et débouche sur la construction d'une représentation synthétique et structurée du contenu analysé, un panorama, en quelque sorte, de l'ensemble des cas de figure du phénomène faisant l'objet de l'étude. La forme la plus usuelle est l'arbre thématique. Il s'agit d'un groupement des thèmes où un certain nombre de rubriques classificatoire chapeaute des grands regroupements thématiques, lesquels se subdivisent à leur tout en autant d'axes thématiques que le phénomène à l'étude le suggère, ces axes étant eux-mêmes détaillés par des thèmes subsidiaires » (Paillé & Mucchielli, 2012).

Selon les auteurs, cette construction est possible à partir des liens existants entre les différents thèmes et sur la base de la récurrence de certains d'entre eux. Ce qui implique (comme nous l'avons fait) de porter une attention aux points communs dans les témoignages, au sujet des expériences, des parcours, etc. Et parallèlement, porter également une attention aux dissemblances, ou oppositions. Il s'agit précisément de relever les convergences et les divergences au sein de la catégorie femme, au sein de la catégorie homme, et plus globalement, entre les hommes et les femmes, afin de mieux restituer les discours. Ainsi, les récurrences, divergences, oppositions, convergences, complémentarités dans les témoignages, ne seront pas exposées de manière assez explicite dans les résultats, puisqu'ils ne présentent que les causes

évoquées par les enquêté.e.s. Ils seront incorporés dans les chapitres liés à l'interprétation des résultats. Donc de manière plus organisée et intelligible. Mais l'essentiel du propos figure tout de même dans l'arbre en amont.

En ce qui concerne notre travail, il s'agit alors d'un **regroupement de nos quatre principales** thématiques, qui vont donc se **subdiviser en différents sous-axes thématiques**, détaillés à leur tour par **des axes subsidiaires**. Ainsi, nous présenterons dans le chapitre suivant, un arbre thématique pour chaque thème. Des arbres thématiques seront également présentés pour chacun des focus groups réalisés en fonction de ces mêmes thèmes, mais viendront apporter des compléments d'informations, ou d'autres approches de ces données.

Rappelons que le but d'une analyse thématique est d'ordinaire de relever des thèmes. Seulement, nous avons entrepris cette approche dans un premier temps, afin de **faire ressortir les indicateurs des différents thèmes déjà prédéfinis** et créer à partir de ces thèmes et **des axes thématiques pour regrouper les thèmes** et dans un second temps, afin **de mesure l'impact des thématiques sur le phénomène étudié,** et les soumettre à **une interprétation** puis à **une analyse descriptive** / **explicative** (qui semble fonctionner avec une analyse thématique en amont). « L'analyse thématique est une méthode d'analyse principalement descriptive. Sa tâche première est ainsi de livrer le plus d'informations pertinentes possible sur les phénomènes analysés. Elle vise à illustrer comment l'expérience se déploie et non seulement combien de fois elle se produit » (Paillé & Mucchielli, 2012). Ainsi, plus une thématique est évoquée comme facteur en cause du phénomène étudié (de manière concrète ou à travers divers indices) plus elle a un impact important dans notre objet de recherche. On compare alors la manière dont ce facteur agit, à partir des différents témoignages. Ce qui veut dire que la redondance n'est pas à elle seule significative du phénomène qui pose problème, mais également les différentes manières dont « cet élément redondant » est évoqué, ou raconté à chaque fois. C'est-à-dire qu'il peut être répétitif suivant les témoignages, mais il faudrait pouvoir saisir l'éclairage du récit pour chaque cas ou pour chaque catégorie d'individus.

À cet effet, il faudrait avant toute chose qu'il existe une congruence réelle entre les faits et les différents thèmes. Autrement dit, l'on tient compte de tous les marqueurs qu'ils soient implicites ou explicites puisque la dimension interprétative viendra juste après le relevé des thèmes. C'est la raison pour laquelle, la méthode est ajustée à notre recherche, puisqu'elle n'est généralement pas employée à des fins interprétatives, mais davantage descriptives.

Selon Paillé & Mucchielli (2012), la problématique de la récurrence et de la construction de l'arbre thématique soulève des questions fréquentes, telles que : le nombre de fois qu'un thème doit être évoqué pour être qualifié de thème « commun », ou encore, s'il existe une différence entre un thème récurrent chez quelques participants ou plusieurs participants et la manière de classifier ces thèmes à plusieurs niveaux. Ils expliquent à ce sujet qu'il n'existe pas de nombre prédéterminé et fixe, permettant de traduire la récurrence « significative » d'un thème. Cela dépend de plusieurs facteurs, notamment de la nature des différentes expériences. Il faudrait alors se demander s'il existe une information d'importance véhiculée par la répétition d'un thème, et à quel niveau se situe-t-elle dans l'analyse générale.

> « Ceci signifie au moins deux choses : les informations récurrentes ne sont pas les seules informations à posséder une valeur, et leur récurrence ne fournit pas tant une valeur qu'un statut, c'est-à-dire un état donné défini par un type d'informations donné. Le statut d'une information pourrait être, par exemple, qu'elle met en lumière une autre information, et cela pourrait avoir autant d'importance que le fait qu'elle soit récurrente » (Paillé & Mucchielli, 2012).

Cependant, précisons que (comme c'est le cas dans notre recherche), il existe des thèmes récurrents qui constituent finalement des facteurs fondamentaux agissant sur les expériences des individus. Il existe ainsi un certain nombre de concepts présentés par Paillé et Mucchielli (2012), qui permettent de veiller à la bonne conduite d'une analyse thématique. Les concepts analytiques concernent ceux d'ensembles thématiques saillants (les affinités entre les différents thèmes), l'axe thématique (la dénomination qui permet d'établir des liaisons entre les thèmes), le regroupement thématique (qui concerne l'assemblage établi des thèmes et de son axe), et l'arbre thématique (la schématisation). Précisons encore, que les thèmes qui sont générés à partir des principales catégories constituent des « causes » ou des « facteurs » permettant d'expliquer la situation des femmes. Par exemple, s'il existe une thématique principale dénommée comme « discrimination », la discrimination constitue de ce fait une cause au phénomène. Et elle sera donc rangée dans la catégorie ou dans la principale thématique « stéréotype de genre ».

6.4.4 Outil de création d'arbres thématiques

Pour présenter les différents arbres thématiques, nous emploierons un outil de carte mentale ou heuristique qui permet de structurer l'arborescence thématique. Il s'agit précisément du *mind mapping*. Un outil de pensée visuelle qui consiste à notifier des idées sous forme de mots-clés

formant des branches et des sous-branches. Ce qui permettra d'avoir une vue d'ensemble sur la manière dont se déploient les différentes thématiques. La manière dont elles sont organisées et hiérarchisées. C'est une manière d'attribuer une structure aux différents thèmes, avant de passer au processus d'interprétation.

Le *mind mapping* aurait été formalisé par Tony buzan dans les années 70. « Il le présentait comme le couteau suisse de la pensée. La capacité du *Mind Mapping* à jongler avec les idées le transformait en idéal pour résoudre toute problématique d'organisation d'idées, d'informations ou de connaissances » (Delengaigne & Masucci, 2020).

Schéma N° 1 : Exemple de Mind Mapping (carte à la main)

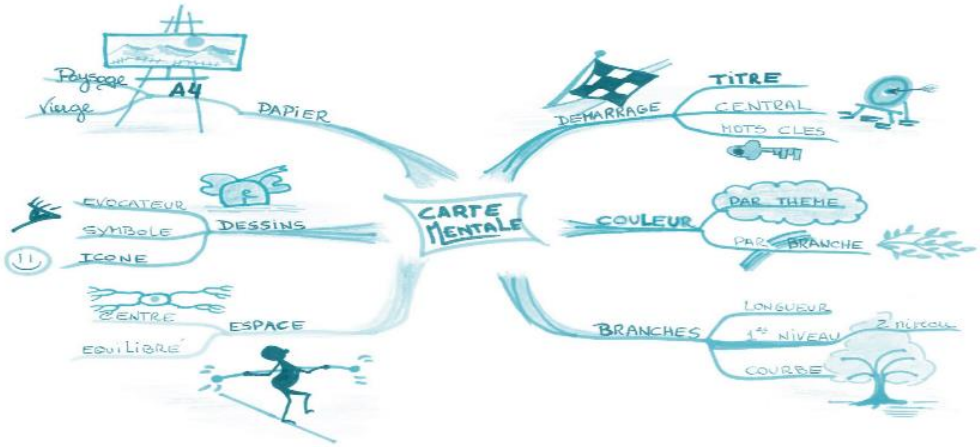

Source : (Delengaigne & Masucci, 2020).

Ensuite, avec l'arrivée du numérique en 1990, plusieurs logiciels ont vu le jour et ont permis au *Mind Mapping* de prendre une plus grande ampleur.

Schéma N° 2 : Exemple de Mind Mapping (carte au logiciel)

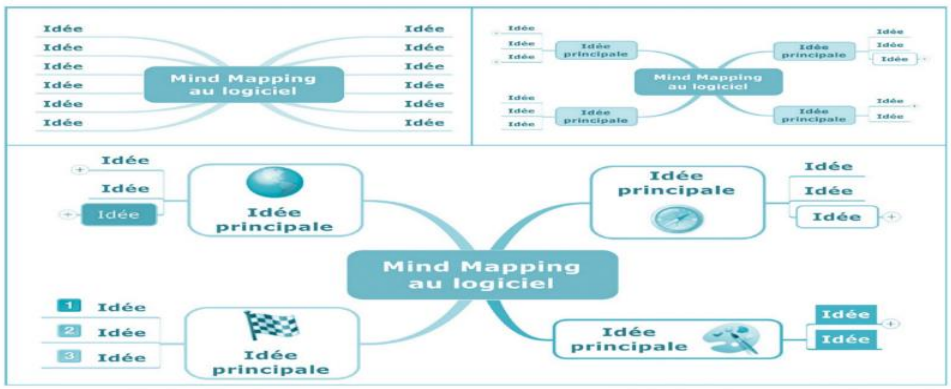

Source : (Delengaigne & Masucci, 2020).

Nous nous sommes ainsi intéressés à ce système, parce qu'il permet justement de présenter les données de manière arborescente. En effet « le cerveau fonctionne sur un modèle non linéaire, il marche par association, connexion et catégorisation d'informations. La structure de notre pensée est spatiale et arborescente, une méthode qui représente l'information sous cette forme s'adapte plus facilement aux préférences naturelles du traitement de l'information » (Delengaigne & Masucci, 2020). Ainsi, les branches représentent « l'ossature » de la carte, car elles permettent de structurer les idées, et établir des liens entre les informations. Elles sont organisées de manière hiérarchique, reliées par des segmentations.

Schéma N° 3 : Exemple de segmentation

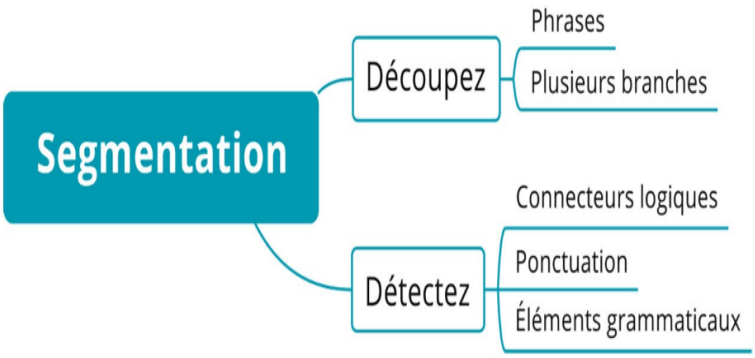

Source : (Delengaigne & Masucci, 2020).

Ainsi, pour la création de nos arbres thématiques, nous avons utilisé **l'outil *Canva***. Il s'agit d'un outil qui permet de réaliser des diagrammes d'affinité. Cet outil propose des modèles conçus à cet effet (mais nous avons tenté de construire nos arbres thématiques). Ils proposent des styles prédéfinis, plusieurs types de polices et des milliers de bibliothèques de formes pour structurer et schématiser les diagrammes.

Schéma N° 4 : Interface de l'outil *Canva*.

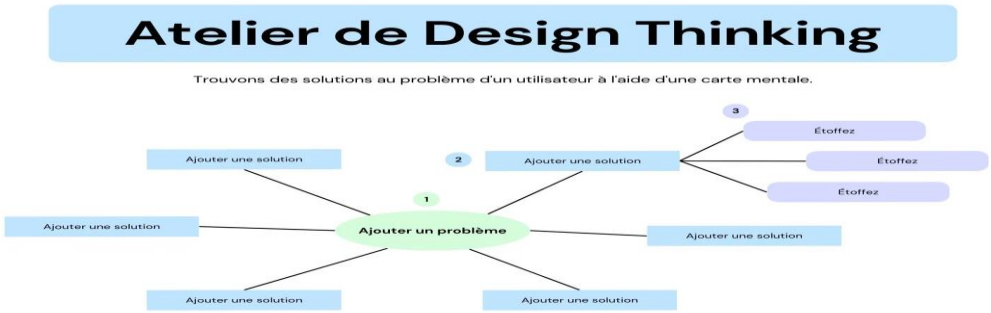

Source : Canava.com.

6.4.5 Difficultés rencontrées

Nous avions envisagé, durant cette recherche, de cerner ce que vivent les femmes journalistes au sein des différents pays à travers divers documents écrits également. Nous avions envisagé, en plus de la rencontre avec les acteurs et actrices, de réaliser une analyse de documents provenant de différentes sources variées et manifestant de multiples pointes de vues : articles de journaux, articles scientifiques obtenus directement sur le terrain, compte rendu de réunions d'équipe tel que les conférences de rédactions.

Cette analyse aurait permis une plus large appréhension de la signification que les actrices (femmes journalistes) et leurs confrères donnent à l'expérience de ces dernières et à la construction de leurs trajectoires dans l'univers médiatique dans sa globalité et d'obtenir des pistes quant à la question de la pratique du reportage de guerre dans nos terrains de recherche. En utilisant le document, nous avions souhaité intégrer **la dimension du temps** à notre analyse. Afin de mieux saisir comment la situation était abordée quelques années plus tôt. Comment les femmes à l'époque concevaient-elles ce métier en Afrique par exemple ? Pouvaient-elles prétendre à une certaine autonomie, ou à une certaine polyvalence ? Pouvons-nous parler des changements significatifs pour les différents acteurs au fil du temps ?

Le but était d'en dégager la dimension chronologique (si tant est qu'il en existe une), jusqu'à nos jours. Cela aurait représenté une sorte de prolongation de la recherche documentaire réalisée avant la phase de collecte de données. Et permettre également de découvrir de nouveaux horizons, de dévoiler des aspects qui n'ont pas pu être révélés en amont.

Cela n'a pu se faire (du moins de cette manière), car, une fois sur les terrains, nous avons été confrontés à un manque accru de ressources fournissant des informations sur les différentes pratiques journalistiques dans nos terrains de recherche. Qu'il s'agisse d'articles scientifiques ou d'ouvrages. Cela s'est donc avéré particulièrement ardu d'obtenir une documentation supplémentaire pour compléter les recherches effectuées en amont. Des ouvrages ou des articles auraient pu être d'une très grande utilité. Mais nous n'avons pu en obtenir ni auprès des journalistes ni dans les bibliothèques.

Il a ainsi fallu se fier aux données examinées en amont, ainsi qu'aux témoignages des journalistes. En effet, le fait de questionner les pratiques journalistiques de manière générale a permis d'obtenir quelques informations sur le développement du journalisme dans les deux

pays, sur l'évolution des femmes, et sur la pratique du journalisme de guerre, de manière plus générale.

Une autre difficulté concerne les échanges durant les entretiens individuels avec quelques hommes au Tchad. En effet, ces derniers n'ont pas souhaité répondre à quelques questions évoquées en amont par les femmes. Il s'agit de questions se rattachant aux expériences féminines et qui impliquent les hommes de manière générale.

Synthèse

Ce chapitre nous a permis d'établir le fil conducteur du traitement des données. Pour résumer, nous avons pu faire ressortir de manière détaillée les enjeux de l'étude qualitative, parce que notre posture est essentiellement qualitative. Nous emploierons dans les chapitres suivants (8 et 9), une analyse interprétative, et nous adopterons une analyse descriptive / explicative pour le chapitre concernant l'analyse des résultats. Nous avons établi une taille de l'échantillon qui fait donc un total de 47 journalistes hommes et femmes qui ont été interviewés, à l'aide d'un échantillonnage « en boule de neige ». Une pratique généralement employée pour les populations difficiles a trouvé, mais il nous a semblé que dans notre cas, cette technique pourrait s'avérer efficace. Les méthodes de collectes de données sont le focus group, l'entretien semi-directif et l'observation. Et pour finir, nous avons opté pour une analyse thématique afin de présenter les résultats de manière globale. L'outil permettant de dresser des arbres thématiques est l'outil *Canva*.

PARTIE III : APPROCHE EMPIRIQUE

Cette partie constitue notre approche empirique. Il est composé de quatre chapitres. Le premier chapitre consiste à présenter les résultats de notre recherche. Il s'agit de mettre en exergue les différentes causes présentées par les enquêté.es au sujet de l'absence des femmes dans le journalisme de guerre, dans les deux pays, et de vérifier s'ils infirment ou confirment les sous-hypothèses préétablies et dans quelle mesure.

Le second chapitre vise cette fois à interpréter les résultats. Autrement dit, comment se traduisent et se manifestent les résultats obtenus ? Comment les uns et les unes expliquent-ils la situation, au travers des quatre sous-hypothèses prédéfinies ? Il est également question de mettre en avant les expériences, les vécus, les avis, les contre-avis. L'interprétation met en corrélation les points de vue masculins et féminins. Nous allons alors tenter d'interpréter ces résultats en respectant autant que faire se peut, les expériences et points de vus des protagonistes.

Le troisième chapitre, constituant également une interprétation, vient en complément du chapitre précédent. Il permet de démontrer que nous ne nous sommes pas contentés de vérifier les sous-hypothèses, car nous avons creusé d'autres pistes, mettant en lumière d'autres aspects des résultats. Il tourne alors essentiellement autour des pratiques journalistiques, et se désintègre ainsi de nos différentes sous-hypothèses, pour aller explorer les facteurs potentiellement inhérents à la profession de journaliste de manière générale, et à la pratique du journalisme de guerre en particulier, en gardant le cap sur la situation des femmes. Cette séparation en deux axes interprétatifs permet également d'équilibrer les chapitres en termes de volumes.

Et le dernier chapitre concerne la discussion des résultats, ou encore, la traduction scientifique des résultats. C'est dans ce chapitre que s'entremêleront théories du genre mobilisées et observation des faits. Il s'agira de reprendre les données interprétées dans les chapitres précédents, et d'en faire ressortir la / ou les valeurs ajoutées de la recherche, tout en essayant de leur attribuer « un sens ». Rappelons que l'approche de recherche qualitative que nous avons choisie agit dans ce contexte, comme un moyen de décrire les phénomènes et de transcrire les expériences des différents acteurs et actrices. Précisons également que, certes, l'enquête est axée sur les femmes, mais les hommes également ont largement contribué à cette recherche. Nous sommes fondés à penser que ces résultats ne seraient pas aussi multiples et variés s'il n'avait été question, que de s'adresser uniquement aux femmes.

CHAPITRE 7 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE AU TCHAD ET AU CAMEROUN

L'objectif de ce chapitre est de présenter nos résultats de recherche, gravitant autour des sous-hypothèses prédéterminées (stéréotype de genre, syndrome d'imposture, genrification des professions, et le contexte socioculturel). Ces résultats concernent les éléments ou axes thématiques abordés par les participant.es comme facteurs, pouvant freiner l'avancement des femmes dans le journalisme plus généralement, et dans le journalisme de guerre en particulier. Ces derniers seront argumentés dans le chapitre 8, et les causes supplémentaires de cette absence des femmes dans le journalisme de guerre, seront argumentés dans le chapitre 9, qui vient donc en complément des données récoltées.

Ils se présentent ainsi en quatre étapes : premièrement, les thèmes principalement évoqués (donc les sous-hypothèses à partir desquelles se sont créés d'autres facteurs), ensuite les sous-axes thématiques directement rattachés à ces principales sous-hypothèses, puis les axes subsidiaires. Avant la présentation des différents arbres, un résumé synthétique des axes thématiques évoqués est proposé.

Cette manière de présenter les résultats permet de mettre à jour, les différents facteurs qui ralentissent l'évolution des femmes sur ces terrains, de manière globale et synthétique dans un premier temps. Une manière de présenter les causes de l'absence des femmes dans le journalisme de guerre évoquées par les répondant.es, sans argumentations ni explications. Ces éléments sont ensuite détaillés, interprétés et traduits dans les chapitres suivants, de manière structurée. La démarche permet ainsi, dans un premier temps, de lire les données de manière généralisée, puis de manière détaillée dans un second temps. Cela permet également, suivant la disposition ou l'ordre des ensembles thématiques saillants, qui apparaissent pour les deux pays, de mesurer la teneur et la variation de ces ensembles pour chaque pays, comme facteurs pouvant entraver l'évolution des femmes journalistes.

Ainsi, pour chaque pays, un seul arbre thématique renfermant les principales thématiques évoquées et récurrentes sera présenté. Il renferme alors les différents sous-axes thématiques et axes subsidiaires évoqués. Puis viendront les données des focus groups, suivant le même schéma de présentation en mettant en lumière d'autres aspects des résultats.

7.1 Présentation des résultats par thèmes et par pays

Les résultats seront présentés ici de manière analytique. C'est-à-dire, thème par thème. Précisons que chaque dénomination des différentes thématiques se réfère à nos différentes sous-hypothèses. Ainsi, **« la boite de pandore »** correspond au facteur culture, **« la question des clichés dans les pratiques journalistiques »** correspond à la question des stéréotypes de genre, **« la question de confiance en soi »** concerne le syndrome d'imposture, et **« la question de la division sexuelle du travail »** concerne la genrification des professions.

7.1.1 La boite de pandore

Le facteur socioculturel représente littéralement, dans ces contextes, la boite de pandore. Autrement dit, l'élément déclencheur de toute une série de problèmes ou d'obstacles visant à entraver l'évolution professionnelle des femmes journalistes. En effet, la question de la culture a été évoquée durant les entretiens et les focus groups dans les deux pays de manière quasiment spontanée. Il s'agit du premier élément évoqué par la totalité des répondant.es. Ainsi, le premier schéma présente la manière dont cette dernière s'est déployée au Cameroun et au Tchad durant les entretiens individuels. Avant d'aller plus loin, nous souhaitons préciser qu'à l'heure actuelle, d'après les données recueillies seulement une femme au Cameroun a couvert des conflits à plusieurs reprises, mais, elle ne se définit pas comme reporter de guerre, et les autres femmes et les hommes affirment qu'il n'en existe pas d'autres.

Les données de l'arbre thématique révèlent qu'au Cameroun, de la question de culture, sont nées les questions de **religion**, de **croyances collectives** sur les rôles des uns et des unes véhiculées par la religion, ainsi que la question et celle des **effets de la culture sur les hommes**. Ces éléments constituent les sous-axes thématiques.

Les axes subsidiaires sont des prolongements des sous-axes thématiques qui viennent donner plus de précisions sur les raisons qui pouvant justifier l'absence des femmes dans le journalisme de guerre au Cameroun. Ces éléments sont donc directement rattachés aux sous-axes thématiques. L'arbre met alors, en lumière, tous les thèmes évoqués au Cameroun, tant de manières redondantes, que de manières significatives. Ce qui signifie que la récurrence de ces axes thématiques traduit également un impact considérable de ces derniers sur les parcours féminins dans la pratique du journalisme.

En ce qui concerne le Tchad, précisons en amont que seules 4 femmes sur l'ensemble des femmes interviewées ont couvert des conflits (dont 2 participantes du focus group), mais de manière occasionnelle ou pendant de courtes périodes. Et pour certaines, cela n'a été qu'une question de chance. Elles se sont retrouvées au bon endroit et au bon moment. Elles affirment que c'est un exercice qui appartient aux hommes et qu'elles ne pensent pas qu'il existe d'autres femmes ayant effectué le même exercice. De manière générale, la majorité des femmes interviewées ont exprimé la volonté de devenir reporters de guerre.

En ce qui concerne la question de la culture, les mêmes sous-axes thématiques ont été évoqués. La **religion**, les **croyances collectives** ou **pesanteurs socioculturelles**, ainsi que **les effets de la culture sur les hommes.**

Ainsi, au sujet de la religion, les répondants ont évoqué les nombreuses d'injonctions liées à la religion. Les hommes et les femmes journalistes (des deux pays) ont expliqué que les différentes cultures (dogmes religieux ou différentes idéologies) interfèrent avec les pratiques journalistiques. Ce qui serait manifestement problématique pour les femmes qui se voient bloquées dans leurs trajectoires professionnelles.

En ce qui concerne les croyances collectives, en plus des questions liées au cadre privé et public, ces dernières ont évoqué, avec insistance, les nombreuses obligations morales qui représentent également des obstacles.

Au sujet des effets de la culture sur les hommes, qui est abordée dans les deux pays, les répondantes ont parlé du regard masculin sur les femmes, et des conséquences de ce regard, également proposé comme cause de leur absence dans le journalisme de guerre. Ce regard porté sur les femmes, sous le joug culturel, les enferme dans des postures désavantageuses qui ne cadrent pas avec certaines pratiques. La récurrence de cette thématique met en lumière des problématiques plus ou moins similaires et significatives. Les expériences diffèrent naturellement selon qu'il s'agisse d'une femme ou d'un homme, et selon les trajectoires personnelles, mais par essence, les uns et les unes vivent et conçoivent **des réalités similaires.**

Schéma N° 5 : Arbre thématique de la question de culture au Tchad et au Cameroun

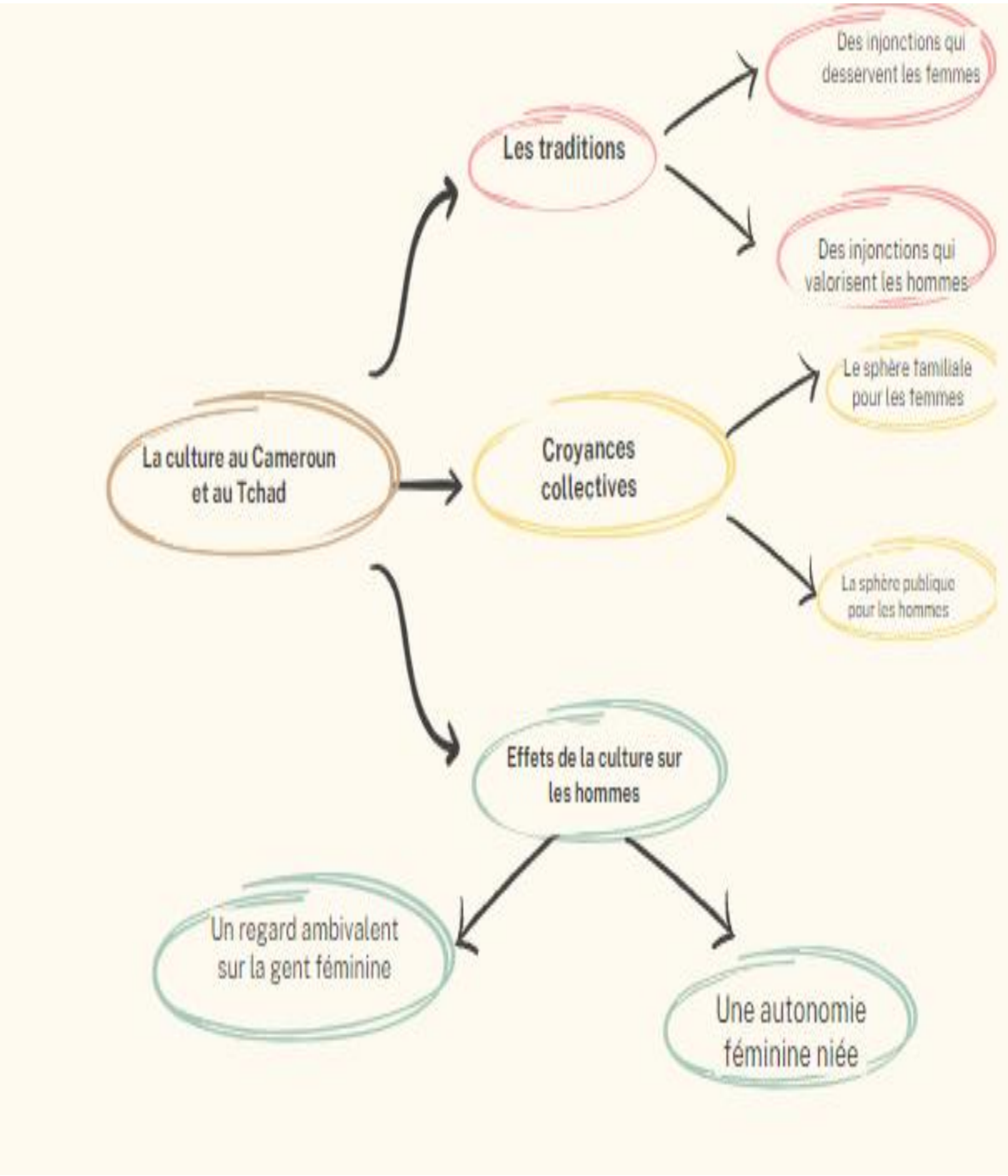

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

7.1.2 La question des clichés dans les pratiques journalistiques

Le terme de cliché fait référence à notre thématique « stéréotypes de genre ». Concept que nous avons supposé être à l'origine de la place minorée des femmes dans le reportage de guerre. Pour rappel, nous avions définis ces stéréotypes de genres dans notre contexte, comme des représentations négatives, des images erronées, véhiculées, qui ont pour corolaire, des discriminations à l'encontre des femmes journalistes.

La plupart des répondant.es ont également confirmé que cette sous-hypothèse pouvait être à l'origine de l'absence des femmes dans la pratique du reportage de guerre. Les hommes interviewés n'ont pas reconnu personnellement avoir déjà eu recours eux-mêmes à ces comportements, mais disent que c'est un phénomène récurrent dans la profession.

Ainsi, trois sous-axes thématiques principaux se rattachant à la thématique stéréotype de genre ont également émergé dans les deux pays. Il s'agit de la question de **discrimination**, qui se traduit par une attitude de différenciation objectivement injustifiée, **la phallocratie**[6] ou l'expression d'une domination des hommes sur les femmes, et **le sexisme**, qui se traduit différemment selon les pays.

Au Cameroun et au Tchad, ces sous-axes thématiques ont été évoqués comme causes de l'absence des femmes dans le journalisme de guerre. Il existe des variations à différents niveaux donc de la manière dont ces éléments se matérialisent en fonction des pays, mais les problématiques restent les mêmes.

Durant notre enquête au Tchad, la totalité des journalistes, hommes interviewés, a évoqué cette dimension durant les entretiens et l'a confirmé comme cause possible. Du côté des femmes, nous avons affaire au même résultat. Aucune femme n'a réfuté la possibilité d'un impact des stéréotypes de genre sur les pratiques des femmes surtout.

[6] « Nom féminin, au milieu XXe siècles, domination des hommes (et de la symbolique du phallus) sur les femmes. Mais, pour les féministes, la phallocratie, que certaines appellent aussi l'androcratie ou le système patriarcal, n'est pas uniquement une domination. C'est aussi un système qui utilise soit ouvertement soit de façon subtile tous les mécanismes institutionnels et idéologiques à sa portée […] pour reproduire cette domination des hommes sur les femmes » (Michel, 2007).

Au sujet des discriminations, les femmes et quelques hommes des deux pays ont ainsi évoqué **des mécanismes de ségrégations invisibles et visibles.**

La question de phallocratie ou de l'androcratie tourne autour de **la supériorité des hommes** et de **l'infériorité des femmes** de manière générale dans les sociétés et la question du sexisme, dont la mesure varie en fonction des pays. Mais elle varie également selon ce que les uns et les unes conçoivent comme comportement sexiste, et jusqu'à quel point ce comportement peut s'avérer problématique.

Ainsi, les journalistes tchadiennes et camerounaises ont nettement affirmé que leur absence dans le journalisme de guerre pourrait être expliquée par les questions liées aux stéréotypes de genre. Un positionnement qui est alors récurrent (certainement de manière significative). Précisions que quelques hommes ont admis qu'ils pourraient, en effet, jouer un rôle important dans cette part numérique faible des femmes dans le journalisme, et en particulier dans le *hard news*. Même si ce rôle se voit davantage justifié par d'autres facteurs (culturels).

La question du sexisme est également rattachée à la question de **naturalisation des rôles de genre**, dans le sens où il s'agirait d'un processus de classification ou **d'assignation genrée** des spécialités ou des activités journalistiques.

Schéma N° 6 : Arbre thématique de la question de stéréotypes de genres au Tchad et au Cameroun

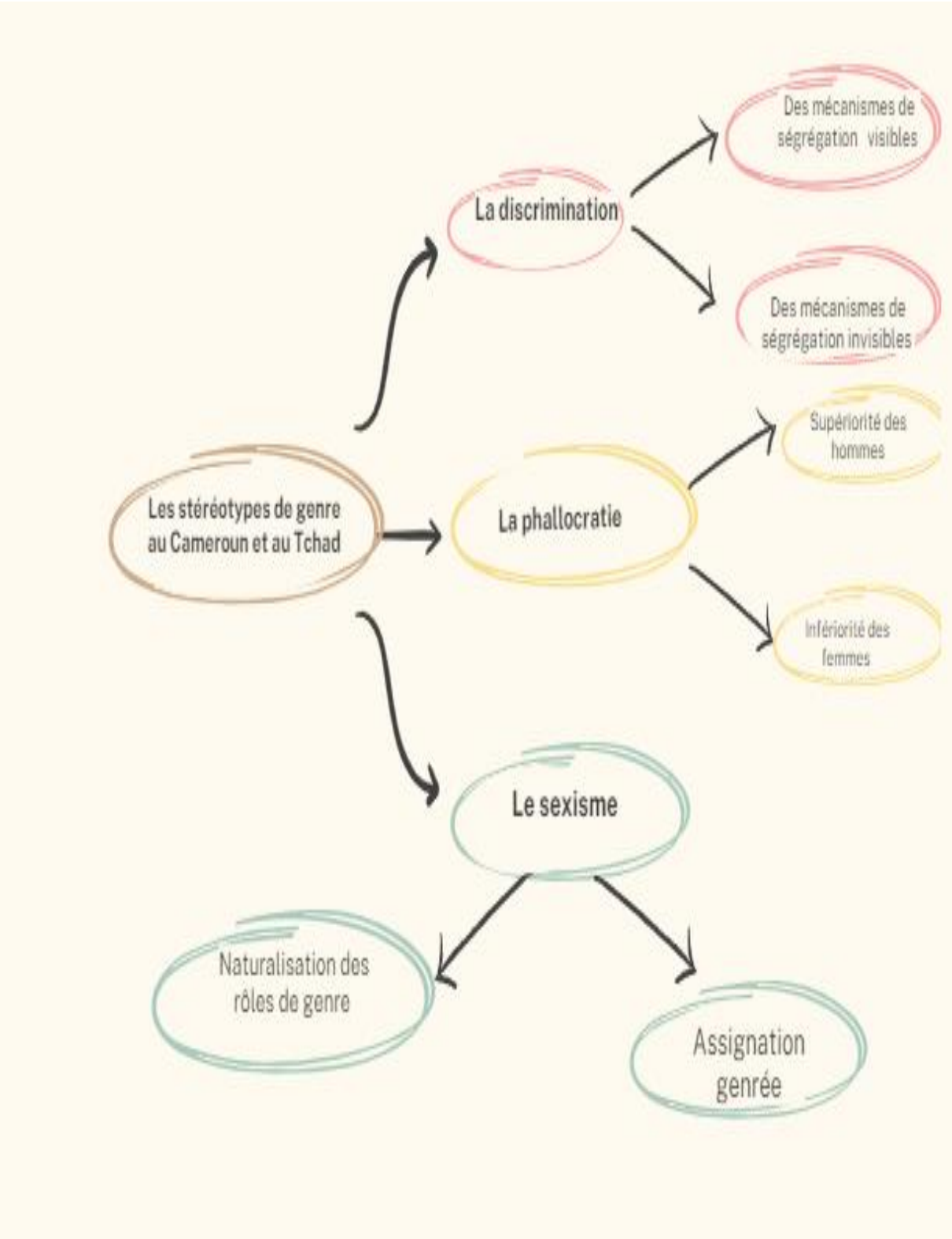

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

7.1.3 La question de confiance en soi

La notion de confiance en soi fait référence à notre sous-hypothèse sur la question du **syndrome d'imposture**. Ce mécanisme psychique qui crée chez les concernées (en l'occurrence les femmes), un sentiment de scepticisme à l'égard de leur propre valeur et qui les pousse à attribuer leur réussite à des facteurs externes, comme la chance ou à céder leur place aux hommes. Dans notre cadre théorique, nous avions expliqué que ce syndrome pouvait prendre plusieurs formes, ayant pour chacune des qualificatifs précis. Par exemple, une femme peut affirmer avoir confiance en elle, mais exprimer autre chose, que l'on décèle alors à l'aide d'indicateur permettant de déterminer si, en réalité, il pourrait potentiellement s'agir d'un syndrome d'imposture.

Au sujet du Cameroun, les hommes interviewés ont expliqué que les femmes souffrent d'un manque de confiance en elles plus prononcé que chez les hommes. En ce qui concerne les femmes, une petite poignée a affirmé ne pas avoir l'assurance nécessaire pour un tel exercice, et nous sommes parvenus à déceler des indices du syndrome d'imposture chez certaines femmes.

Étant donné que le manque de confiance en soi est une cause possible de l'absence des femmes dans le journalisme de guerre, il a donc été question durant les entretiens, de tenter de comprendre, d'où provient ce manque d'assurance, et qu'est ce qui l'alimente chez les femmes. Ainsi, les thèmes évoqués (qui constituent donc des sous-axes thématiques) concernent le **contexte historique**, **le contexte sociétal**, et le **contexte familial.**

Les axes subsidiaires concernent ainsi, pour chaque thématique, **les modalités d'insertion des filles dans l'enseignement**, une **éducation genrée** qui alimente les inégalités genrées. Les hommes et les femmes s'inscrivent alors très tôt dans des rôles inégalitaires. Ainsi qu'un rappel constant de l'importance des hommes dans la société. Ce qui favorise, naturellement, une piètre estime de soi chez les femmes.

En ce qui concerne le Tchad, les résultats révèlent que les hommes interviewés pensent que les femmes manquent de confiance en elles et de courage. Ils pensent globalement que ce sont les éléments indispensables pour exercer un tel métier. Et du côté des femmes, certaines ont affirmé clairement qu'elles manquent de confiance en elles pour un tel exercice et d'autres ont au contraire, affirmé qu'elles seraient en mesure de pratiquer une telle activité.

Comme pour le cas du Cameroun, les mêmes thèmes reviennent notamment, l'accès retardé à l'enseignement, une éducation genrée, et dans la fragilité, ainsi qu'une dévalorisation des contributions féminines dans la société. Ce sont des éléments qui s'inscrivent naturellement dans le monde du travail tant ils sont ancrés dans les sociétés.

Les répondant.es ont ainsi parlé d'une éducation qui s'amorce in utero, se matérialise lors de la socialisation durant l'enfance et se prolonge dans la maturité. Dans ces cas, les filles demeurent fragiles, soucieuses de leurs apparences, soucieuses de se marier, et les garçons, qui poursuivent de leur côté une socialisation dans le courage, la bravoure, etc. Partant de cet axiome, les femmes ne développent pas assez de confiance en elles pour intégrer un milieu comme le journalisme de guerre, une fois qu'elles sont dans la profession.

Rappelons que le syndrome d'imposture, telle que nous l'avons défini précédemment, concerne certes le manque d'estime de soi, mais il ne se traduit pas uniquement à travers le témoignage d'une personne qui affirmerait ouvertement qu'elle manque de confiance en elle. Il se manifeste à travers la manière de travailler. Il a alors été important que les répondantes, notamment, expliquent leurs manières de travailler, afin que l'on puisse avoir des outils nécessaires pour évaluer s'il est possiblement question d'un syndrome d'imposture ou non.

Schéma N° 7 : Arbre thématique de la question de la confiance en soi au Tchad et au Cameroun

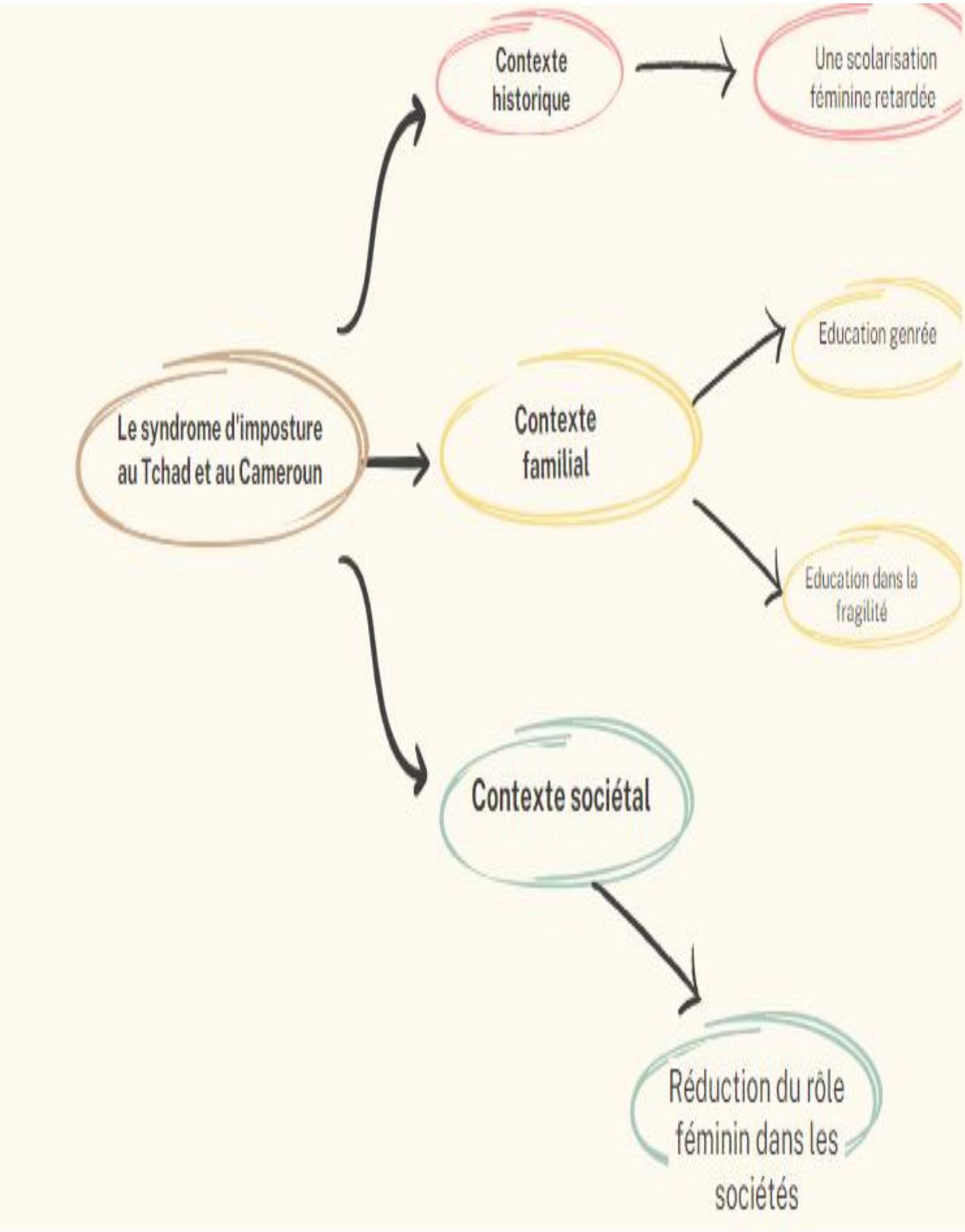

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

7.1.4 La question de la division sexuelle du travail

La notion de division sexuelle du travail fait ici référence à notre sous-hypothèse sur **la genrification des professions**. Nous avions mentionné dans le premier chapitre de la première partie que cette sous-hypothèse est axée ici sur la base d'un des principes de la division sexuelle du travail. Celui qui implique qu'il existerait des travaux d'hommes et des travaux de femmes.

Ainsi, au Cameroun, la plupart des journalistes hommes ont affirmé qu'il existerait bien des métiers conçus pour chaque genre. Et les femmes ont au contraire affirmé que c'est un élément qui pose problème dans leurs pratiques quotidiennes, car ce serait une pensée répandue dans la société. Nous allons donc nous baser sur les témoignages masculins dans les deux pays, afin de construire les arbres thématiques.

Au Tchad, plusieurs hommes ont également affirmé que le reportage de guerre était un métier d'homme. En expliquant qu'effectivement les métiers devraient être pratiqués en fonction des genres. Certains ont néanmoins affirmé que les femmes devraient pouvoir réaliser des reportages de guerre. Et toutes les femmes ont évoqué cette question comme étant un obstacle dans l'exercice de leur fonction.

Les sous-axes thématiques justifiant l'absence des femmes concernent ainsi, la question de **la biologie**, du **contexte historique**, la question du processus de **scolarisation,** ou encore de **l'impact de l'environnement socioculturel**. Précisons cependant que la question de la biologie a davantage été évoquée au Cameroun. Elle fait référence à une naturalisation exacerbée des qualités masculines et féminines.

Ainsi les répondants ont contextualisé les métiers sur un plan historique afin de mettre en exergue l'idée que les métiers masculinisés à l'heure actuelle ont leurs raisons de l'être. Le journalisme de guerre, n'échappant pas à cette catégorisation. Au niveau de l'environnement socioculturel, les répondants ont affirmé que les uns et les unes font des choix qui sont culturellement réglés en fonction des sexes. Une différence qui influence naturellement les parcours des individus dans les sociétés.

Nous avons également la question de la scolarisation genrée, et de la hiérarchisation scolaire a été évoquée. Lieu où les garçons évoluent généralement dans des filières typifiées masculines et les femmes, dans des filières typifiées féminines.

Schéma N° 8 : Arbre thématique de la question de genrification des professions au Tchad et au Cameroun

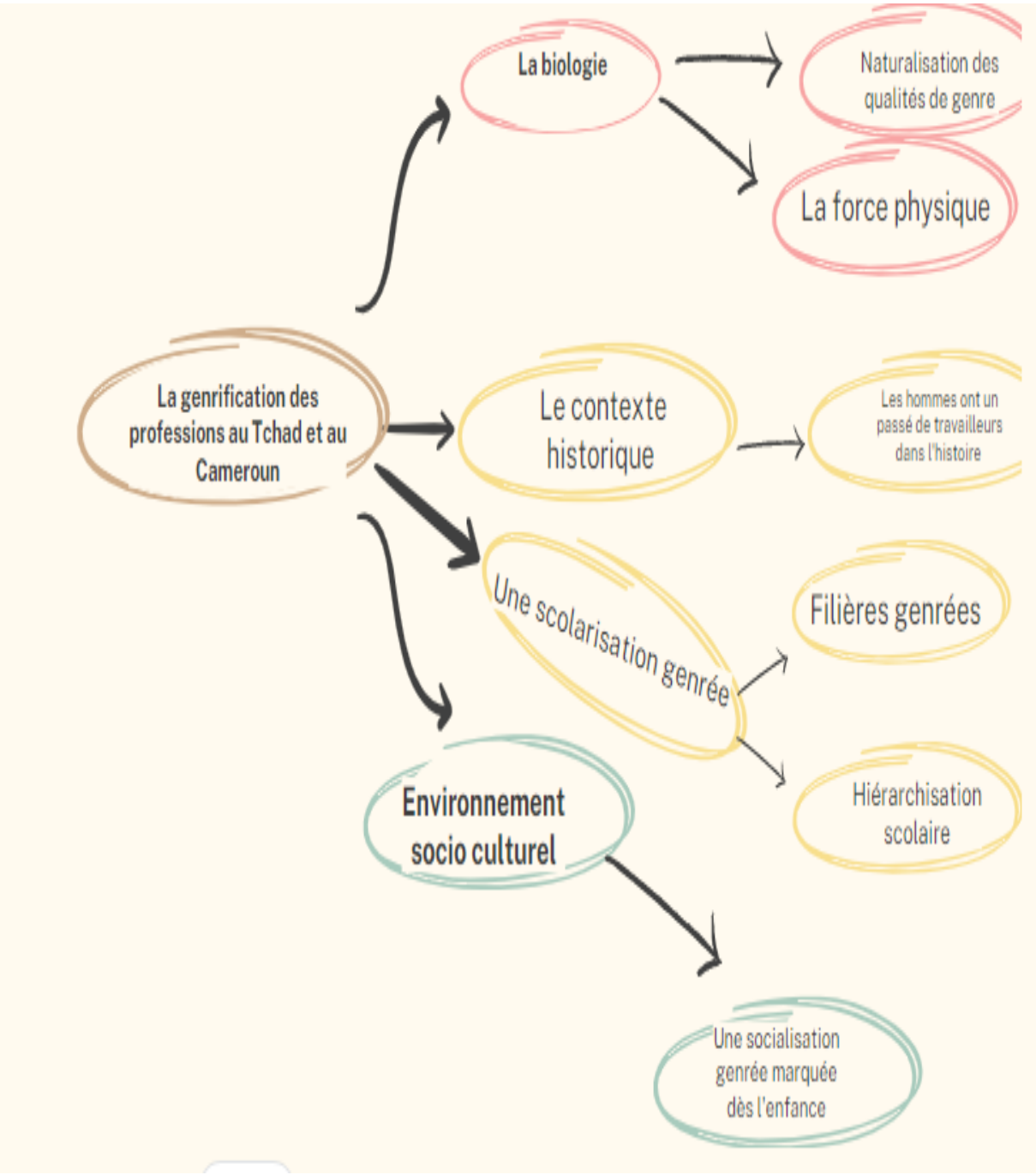

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

7.2 Présentation des résultats des focus groups par thèmes

Rappelons que l'objectif des focus groups était, dans un premier temps, d'entreprendre une réunion en non-mixité, c'est-à-dire des groupes uniquement composés de femmes. Afin qu'elles puissent s'exprimer de façon plus libre. Le second objectif était de sélectionner des femmes journalistes venant de plusieurs secteurs médiatiques différents, indépendamment de leurs postes, et qui n'ont aucun lien entre elles, afin d'obtenir des informations plus riches et variées. Nous avions prévu de réaliser cette réunion uniquement avec des femmes reporters de guerre. Cela n'a pu se faire, car **il n'en existe pas en tant que tel.** Du moins pas de manière officielle ou constante. Bien qu'il ne soit pas tout à fait possible de parler de « constance » dans ce métier de reporter de guerre de manière plus globale.

Cette diversité de profils de l'échantillon visait avant tout, à fournir un éventail d'idées variées sur les pratiques journalistiques de manière générale, et en particulier, des informations supplémentaires sur la question du reportage de guerre au féminin. Au final, certes, nous avons pu obtenir des informations supplémentaires sur la place du genre dans les contenus journalistiques, et surtout la question de la féminisation du journalisme de guerre dans les processus de production de l'information. Cependant, il faut noter que dans ces résultats, il a été plus question d'un consensus plutôt que de positionnements contradictoires (en ce qui concerne nos sous-hypothèses). Et ce, malgré la diversité des profils. Les convergences étaient donc plus nombreuses que les divergences. Ce sont, en grande partie, des éléments qui viennent corroborer les informations obtenues durant les entretiens semi-directifs réalisés avec d'autres acteurs et actrices. La seule différence est que d'une part, ces réunions ont véritablement favorisé une expression plus libre et riche en termes de récits de vies, plus détaillée en donnant leurs avis sur leurs homologues masculins, et d'autre part, elles ont permis d'obtenir des informations complémentaires. Il semble que les femmes sont plus motivées à s'exprimer et à se livrer, lorsqu'elles sont ensemble.

Nous souhaitons préciser avant d'aller plus loin, que sur la totalité des interviewés au Cameroun, trois hommes ont couvert des conflits à plusieurs reprises. Certains sont connus pour leurs travaux sur ces terrains, du moins dans ce terrain. Contre une seule femme. En ce qui concerne le Tchad, six hommes couvrent ou ont couvert des conflits, même s'ils ne se définissent pas comme des experts dans le domaine. Contre 4 femmes. Ces données quantitatives permettent simplement de confirmer que la méthode de boule de neige a été

efficace, dans le sens où elle a permis de dénicher des profils qui ont une connaissance ou une expérience du journalisme de guerre, dans un contexte dans lequel la pratique se fait rare.

Nous revenons donc ici, toujours à travers des arbres thématiques, sur les principales thématiques, mais en mettant en lumière, le surplus d'informations obtenues durant les focus groups. Les thématiques sont mentionnées à nouveau, mais désignées différemment afin d'éviter des répétitions dans la titraille.

7.2.1 Le contexte culturel et ses avatars

Le focus group, réalisé au Cameroun, s'est étendu sur une durée d'une heure et trente-trois minutes. Les différentes actrices ont à tour de rôle donné leur avis sur les questions et ont pu développer leurs réponses en donnant des exemples à l'appui également.

Au Cameroun, il existe quelques questions (qui sont parfois revenues durant les entretiens semi-directifs), mais de manière brève, et qui a pu être détaillée et généralisées durant les focus groups. Il s'agit de conséquences rattachées au contexte culturel, qui pourraient potentiellement représenter des obstacles. Elles sont revenues sur des questions d'ordres culturelles qui freinent leurs trajectoires au sein des médias (ici en principales sous-thématiques). Il s'agit des questions de **l'impact des pesanteurs socioculturelles,** celles des **relations intraféminines**, et la question de **l'intégration des normes culturelles par les femmes**.

Desquelles découlent respectivement (en axes subsidiaires) la question des **affres culturelles sur femmes** et du regard masculin, celle de **l'absence de solidarité entre femmes**, et donc de **concurrences féminines au sein des médias**. On peut voir avec ces résultats que les femmes journalistes n'écartent pas la possibilité d'une interférence du contexte culturel dans la pratique du journalisme, mais elles affirment toutes globalement que ce phénomène pourrait être ignoré tout simplement, et ce n'est pas le cas. Au contraire, il prend de l'ampleur et se matérialise de diverses manières. Les pratiques professionnelles sont entachées par les croyances culturelles des protagonistes. Elles viennent avec leurs lots de pensées, d'odologies genrées et perturbent les trajectoires féminines.

Tous ces aspects sont explicités de manière détaillée dans le chapitre suivant. Mais l'arbre thématique permet, dans un premier temps, d'en avoir un aperçu.

Schéma N° 9 : Arbre thématique de la culture et ses avatars au Cameroun



Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

Le focus group, réalisé au Tchad, s'est étendu sur une durée d'une heure et quarante-cinq minutes. Les différentes actrices sont intervenues à tour de rôle pour donner leur avis sur les questions et ont eu la liberté de développer leurs réponses en donnant des exemples à l'appui.

Certaines questions sont également revenues, notamment la question **du regard masculin**, qui traduit selon elles, **un besoin de soumettre les femmes**, celle **l'intégration des normes culturelles par les femmes**, et les **relations féminines.** La question de la **conception du rôle des femmes** d'un point de vue culturel par rapport au travail, a été évoquée et celle de **la religion (musulmane)** en particulier, au sujet de laquelle, certaines femmes ont souhaité s'appesantir.

Desquelles découlent cette fois, en axes subsidiaires, comme nous le verrons dans l'arbre thématique, une adhésion aux valeurs relayées par le contexte culturel, un rôle autre que celui de journalistes pour les femmes, la question de l'empathie qui est véritablement omniprésente chez les femmes, et la difficulté décuplée pour les femmes de confession musulmane à exercer ce métier. En effet, la thématique tournait autour de la question de soumission particulière des femmes à leur mari agissant en corrélation avec la soumission imposée à Dieu dans le Coran.

En somme, l'on peut voir avec ces résultats que toutes les répondantes sont en accord sur le fait que le facteur culturel interfère beaucoup dans leurs pratiques journalistiques et représente un frein considérable.

Schéma N° 10 : Arbre thématique de la culture et ses avatars au Tchad

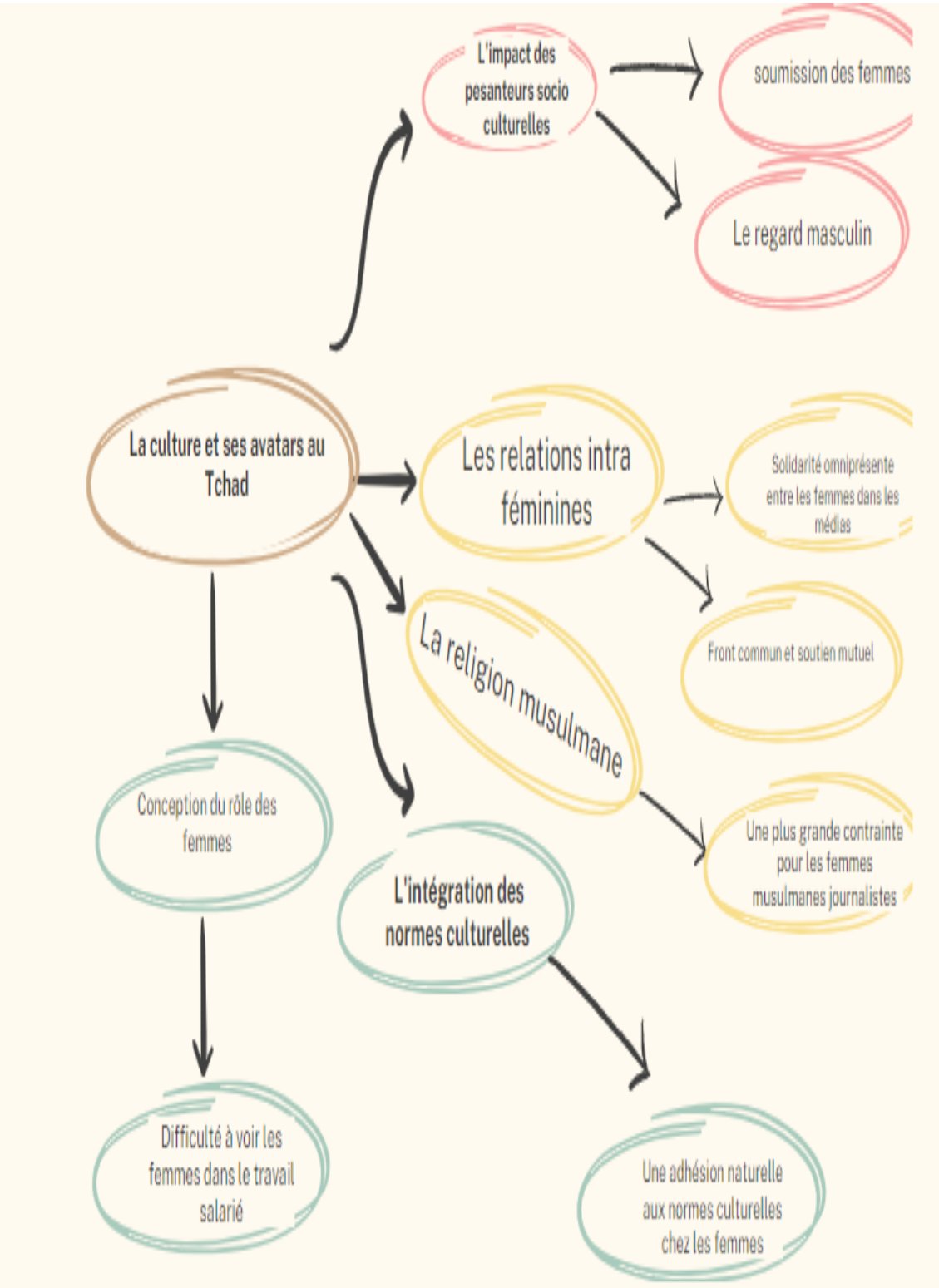

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

7.2.2 La discrimination et ses dérives

Durant le focus group réalisé au Cameroun, les femmes ont évoqué des questions liées aux stéréotypes de genre, qui perturbent les trajectoires féminines au sein des médias. Et lorsque celles-ci sont perturbées, il devient alors impossible pour les femmes d'intégrer les secteurs journalistiques les plus nobles. Elles ont ainsi évoqué des comportements qui résultent des discriminations dont elles sont victimes.

Ainsi, elles ont insisté sur deux questions, qui représentent ici les sous-thématiques prépondérantes de cette rubrique « stéréotypes de genre ». Il s'agit notamment de **comportements sexistes perpétrés par les femmes elles-mêmes envers d'autres femmes**, de la question du **sexisme comme un élément faisant partie intégrante des comportements masculins naturels**.

Elles ont évoqué un phénomène infernal et circulaire. Autrement dit (en axes subsidiaires), au sujet des femmes sexistes, les journalistes ont parlé de **la toxicité de l'environnement de travail**, à cause de gestion du sexisme induit par les femmes. Qu'il s'agisse des questions de **dénigrement des compétences féminines**, des **cas d'humiliations**, des cas **de blagues déplacées,** etc. Les femmes elles aussi en sont instigatrices.

Le sexisme masculin, lui, est envisagé comme **une normalité masculine**. Un élément faisant partie du décor. **Ce serait la routine**. Quelque chose que l'on doit accepter. Quelque chose qui ferait partie des paramètres masculins, mais qui parvient à perturber les expériences féminines de diverses manières.

La question du climat, hostile entre les femmes, vient avec des questions de **complots ou de manigances orchestrés par les hommes**. Des mécanismes qui tendraient à empêcher les femmes de prendre conscience des obstacles qui sont mis sur leurs chemins par les hommes. Et si elles n'en ont pas conscience, elles ne peuvent riposter.

Schéma N° 11 : Arbre thématique de la discrimination et ses dérives au Cameroun

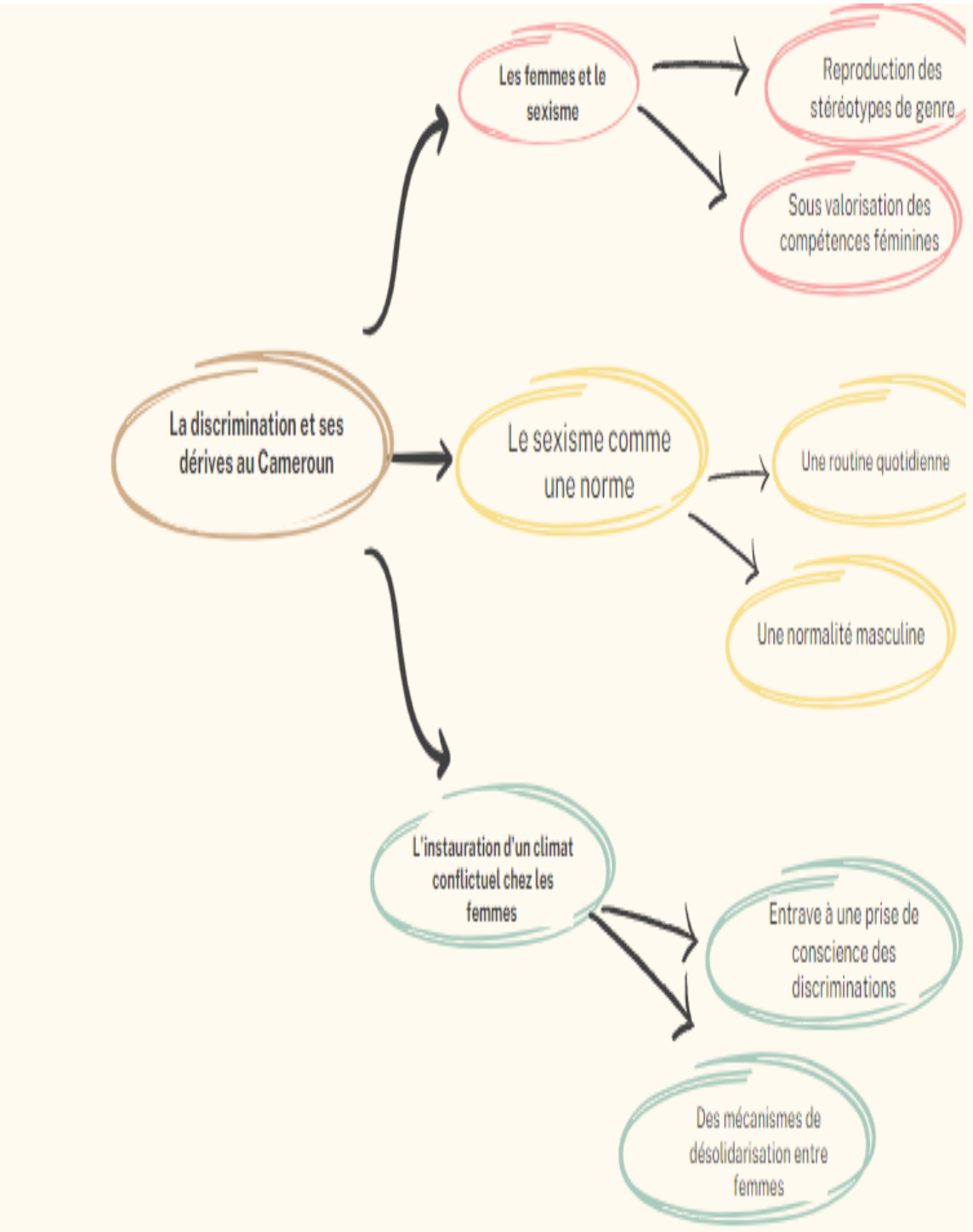

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

En ce qui concerne le Tchad, durant le focus group, la grande question évoquée par les répondantes concernait celle des conséquences de ces discriminations. Elles ont tenu à démontrer et faire comprendre comment elles vivent ce métier au quotidien, avec toutes les angoisses qui les habitent. Cela va de la **considération des femmes sur le lieu de travail**, à la **difficulté d'allier vies professionnelles et vies privées.**

De la question de la considération des femmes, sur le lieu de travail, découle celle du fait de **courtiser des femmes,** qui sont là pour autre chose que pour s'adonner à de telles sollicitations. Il s'agit d'un problème qui, une fois encore, perturbe les trajectoires féminines et ces dernières ne savent pas toujours comment réagir et les plus jeunes sont parfois mal à l'aise. Certaines femmes abandonnent le métier à cause de ces agissements parce que la frontière est très fine entre le fait de courtiser, et le harcèlement sexuel à proprement parler. Ainsi, l'activité se transforme plus en terrain de chasse pour les hommes qu'en un terrain de travail lorsque les femmes font partie de cet univers.

Au sujet de la difficulté de la gestion de vie privée et vie professionnelle (nous en parlerons plus en détail dans le chapitre suivant), elle concerne davantage **les nombreuses rumeurs et croyances** qui obligent à percevoir la profession de journaliste dans le pays comme une sphère **dévalorisante pour les femmes**. Mais dans une société où la valeur intrinsèque de l'homme supplante celle de la femme, les rumeurs, aussi calomnieuses soient-elles, leur glissent sur la peau, tandis qu'elles éraflent celles des femmes. Entre ces calomnies qu'elles décrivent comme infondées, et le comportement de leurs conjoints dans la sphère privée, les femmes ont des difficultés à évoluer dans le journalisme. Ces comportements, bien évidemment, consistent en toutes sortes de manœuvres visant à conduire ces dernières à abandonner la profession.

Il n'est donc pas question de difficultés émanant des demandes formelles des entreprises (qui concerneraient, par exemple, la gestion des horaires de travail ou des conditions de travail formelles, etc.) même si la question des horaires trouve un rôle dans la fluctuation des trajectoires dans d'autres circonstances.

Schéma N° 12 : Arbre thématique de la discrimination et ses dérives au Tchad

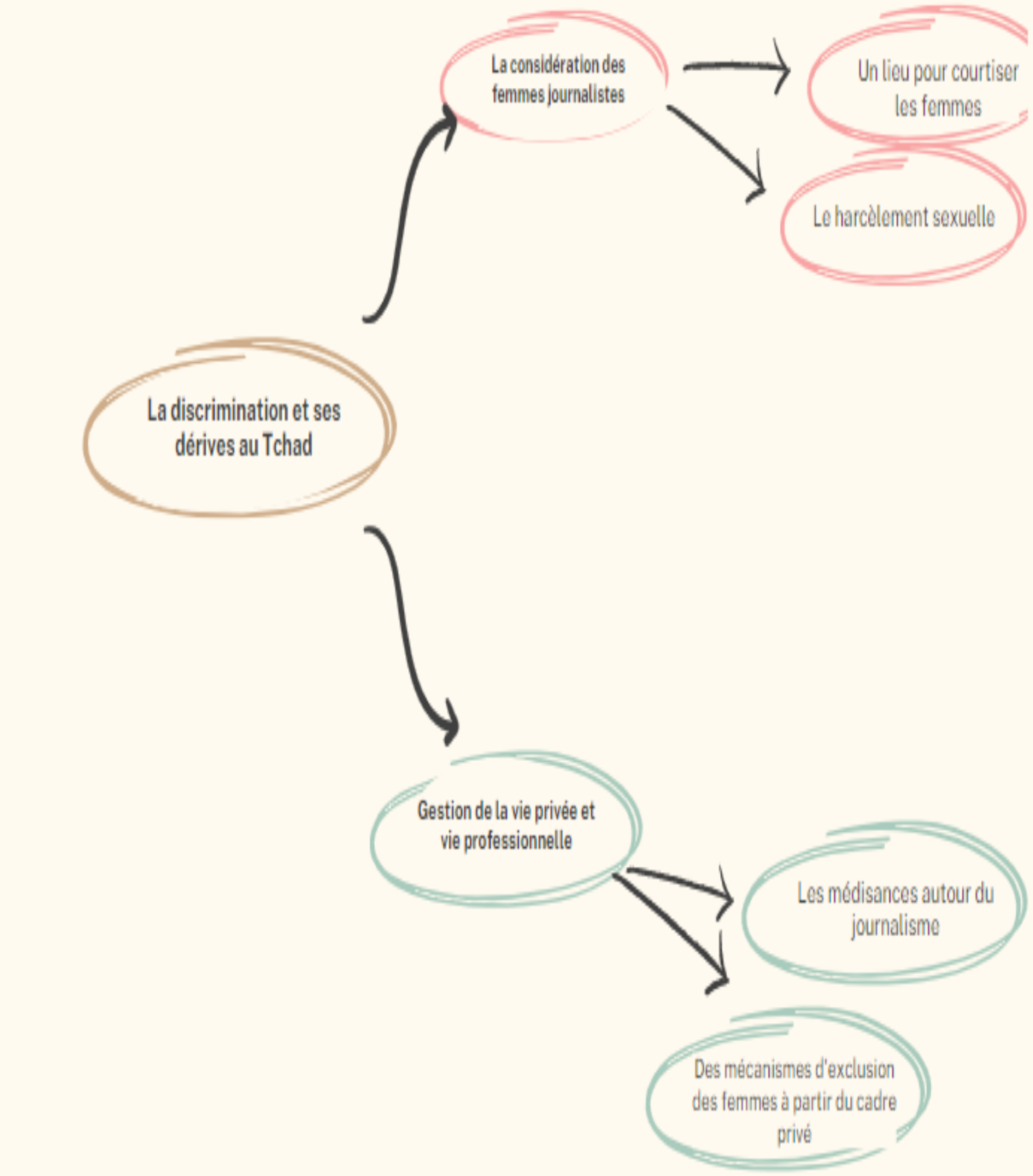

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

7.2.3 Les manifestations du déficit de confiance en soi

Ces résultats démontrent deux argumentations (sous-axes thématiques) fondamentales. Les femmes camerounaises ont mentionné **le manque d'ambition** chez les femmes de manière générale, qui les enfermerait dans des pratiques qu'elles jugent moins importantes ou moins nobles. Et inversement**, les journalistes rencontrés ont tenu à préciser qu'il existe des femmes qui sortent du lot et qui veulent évoluer dans les entreprises médiatiques**.

En ce qui concerne la première catégorie, les arguments (axes subsidiaires) vont dans le même sens que durant les entretiens individuels. Un sentiment qui émanerait du contexte social, culturel et familial, donc. Il s'agit, ici, d'un travail que les femmes doivent effectuer sur elles-mêmes afin de **prendre plus des risques.** Elles ont affirmé que quelques hommes (une toute petite poignée) auraient tendance à les **encourager à intégrer tous les secteurs médiatiques** et à prendre plus de places. Elles ont toutefois évoqué **une inertie généralisée** chez la gent féminine **et un manque de confiance en soi, additionnée à un manque d'ambition**. Il s'agit là d'un point de vue global sur la manière dont travaillent la plupart des femmes dans les médias. Et il serait donc, de ce fait, compliqué d'investir des secteurs plus nobles. Et pourtant, elles peuvent se montrer plus rigoureuses que les hommes.

Au sujet de la seconde catégorie au contraire, il ne s'agit pas d'une pression particulière exercée sur les femmes dans le lieu de travail, mais **une pression qu'elles s'infligent elles-mêmes**. Nous avions attribué cela à **certaines formes de syndromes d'imposture,** car il existe des indices qui permettent de déceler de quel type de syndrome d'imposture il est question. Mais ces dernières ont verbalisé leurs expériences de manière à ce que l'on puisse en déduire qu'elles évoluent sous l'influence de ce syndrome. D'autant plus que quelques-unes ont très clairement explicité **une charge de travail nettement plus prononcée que leurs homologues masculins**. Ce syndrome qui tend vers un travail plus important a été décelé chez quelques femmes également durant les entretiens individuels. Mais il a été intéressant de voir que plusieurs femmes (pas toutes les femmes, certainement, mais la majorité) réunies à huis clos manifestent clairement le même symptôme.

Schéma N° 13 : Arbre thématique du déficit de confiance en soi au Cameroun

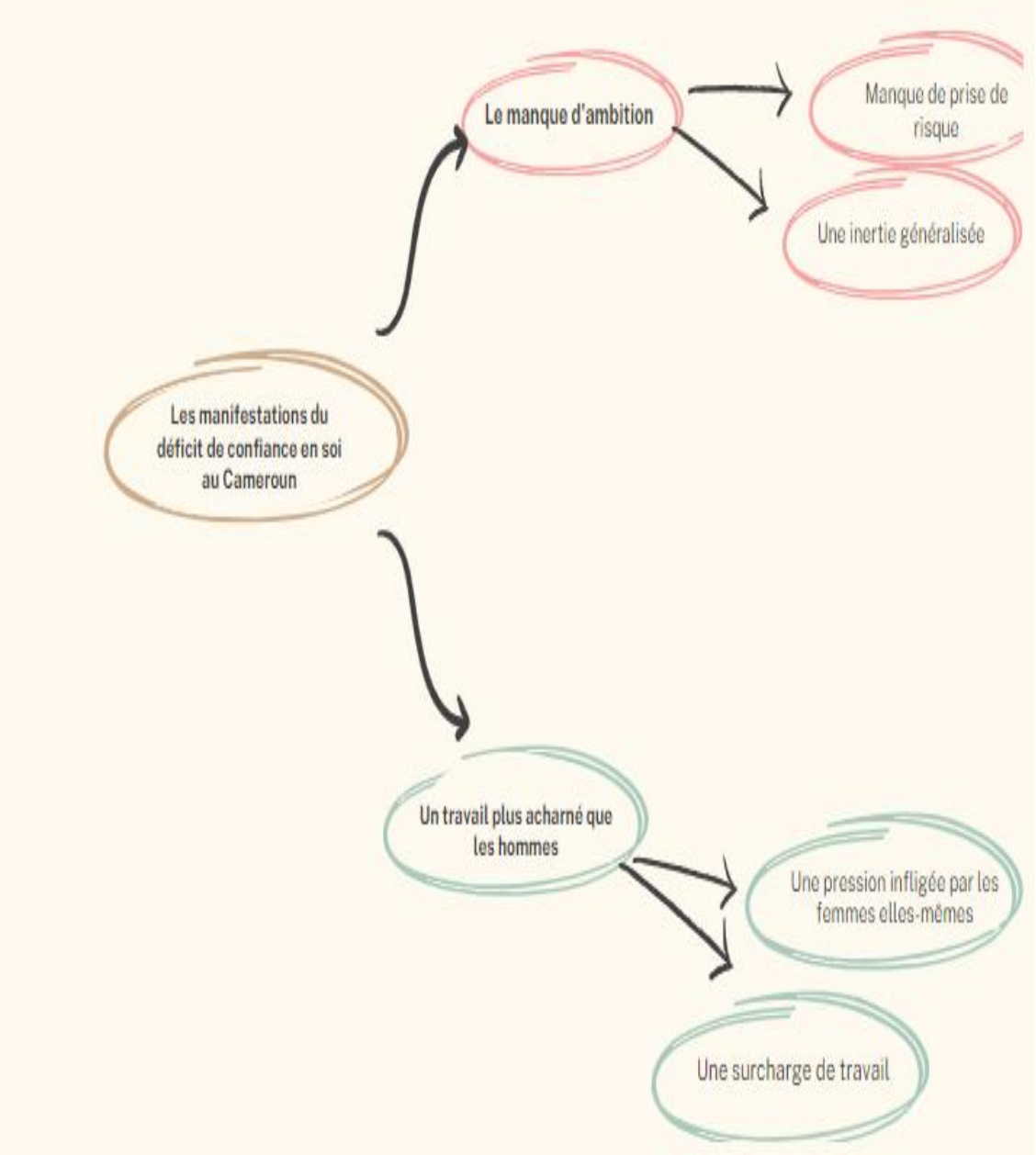

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

En ce qui concerne le Tchad, au-delà des causes évoquées au sujet du contexte social, culturel et familial, les femmes ont également expliqué que d'une part elles souffrent d'un manque de confiance en elles qui serait dû à **la valorisation des compétences masculines**, et d'autre part, elles aimeraient **plus de combattivité de la part des femmes de manière générale. Et elles évoquent également une surcharge de travail.** Donc, ce manque de confiance en soi, est généralement ressenti en réponse au traitement de leurs confrères, qui se voient trop souvent mis sur un piédestal.

Ainsi leur posture rejoint celle des femmes du Cameroun au sujet **du manque d'effort et d'ambitions**. En effet, les femmes ne semblent pas avoir autant soif de réussites et de pouvoir que les hommes de manière générale et elles sont plus enclines à effectuer des tâches de diverses natures. Elles ont alors évoqué des questions **de faible estime de soi**, **d'autodénigrement** ou encore de **banalisation des travaux féminins** (par les dirigeants). La question de **la procrastination** revient, ainsi que celle **d'un doute perpétuel** de ce que les femmes sont capables d'accomplir.

D'un autre côté, elles ont expliqué qu'il est difficile pour elle d'avoir confiance en elles et en leurs compétences, lorsque **les responsables des médias démontrent clairement une confiance plus importante envers leurs confrères masculins**. Dans un tel contexte, elles veulent bien se battre, mais affirment que la tâche demeure fastidieuse.

Au sujet de la surcharge de travail, l'on dénote également des signes de syndrome d'impostures. Cependant, la tâche s'est avérée plus complexe que pour le cas du Cameroun en raison de la structuration de la profession. (Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre 9).

Notons simplement ici qu'il faut plus de rigueur pour l'évaluation de ces indices dans un contexte dans lequel le journalisme de manière générale manque de structuration. Ainsi, un syndrome d'imposture peut être confondu avec un mode de travail. Nous avons néanmoins veillé à dissocier ces deux éléments en posant des questions plus personnalisées et ajustées aux répondantes.

Schéma N° 14 : Arbre thématique du déficit de confiance en soi au Tchad

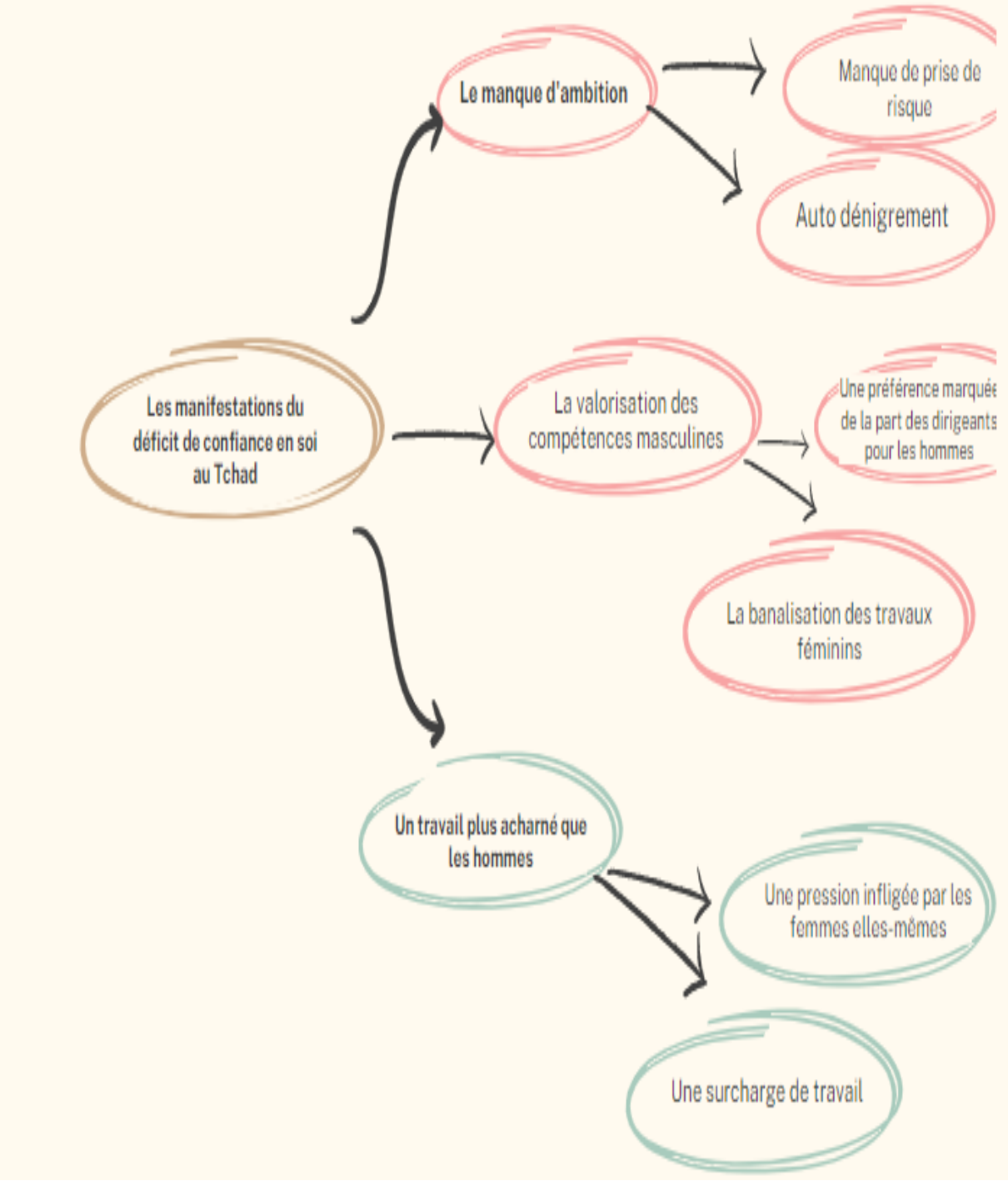

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

7.2.4 Des travaux d'hommes et des travaux de femmes

Durant les focus groups réalisés au Tchad et au Cameroun, au sujet de la genrification des professions, les femmes ont essentiellement parlé de perspective féminine dans le journalisme de guerre. Autrement dit, elles affirment que d'une part, certes il existe des croyances selon lesquelles il vaudrait mieux que ce travail soit effectué par un homme (croyances qui ne concernent que les hommes) et d'autre part, ces dernières pensent qu'il ne faudrait pas sous-estimer **l'apport du regard féminin sur un conflit**.

La plupart des répondant.es ont affirmé que les femmes pourraient avoir un apport positif dans le traitement des informations en zones de conflits en évoquant une possible manière différente de regarder et raconter la guerre afin d'apporter un peu de nouveauté.

Les femmes ont expliqué que **les compétences des uns et des autres ne sont pas assez exploitées**. Elles souhaitent plus de diversité sur l'ensemble des pratiques, des spécialités journalistiques de manière plus générale, afin qu'elles puissent mettre en œuvre leurs compétences. Dans l'état actuel des choses, les uns et les unes sont enfermés dans des rôles de genre (pour la plupart) et de ce fait, il est impossible de déterminer les capacités réelles des journalistes hommes comme femmes.

C'est manifestement un contexte qui rassemble les deux **principes de la division du travail** (principe de séparation et principe de hiérarchie). Donc le fait qu'il existerait des travaux d'hommes et de femmes, et qu'un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femmes. Notons tout de même que le phénomène semble plus exacerbé au Cameroun. Du moins en ce qui concerne le principe de hiérarchie.

Schéma N° 15 : Arbre thématique travaux d'hommes et des travaux de femmes au Tchad et au Cameroun

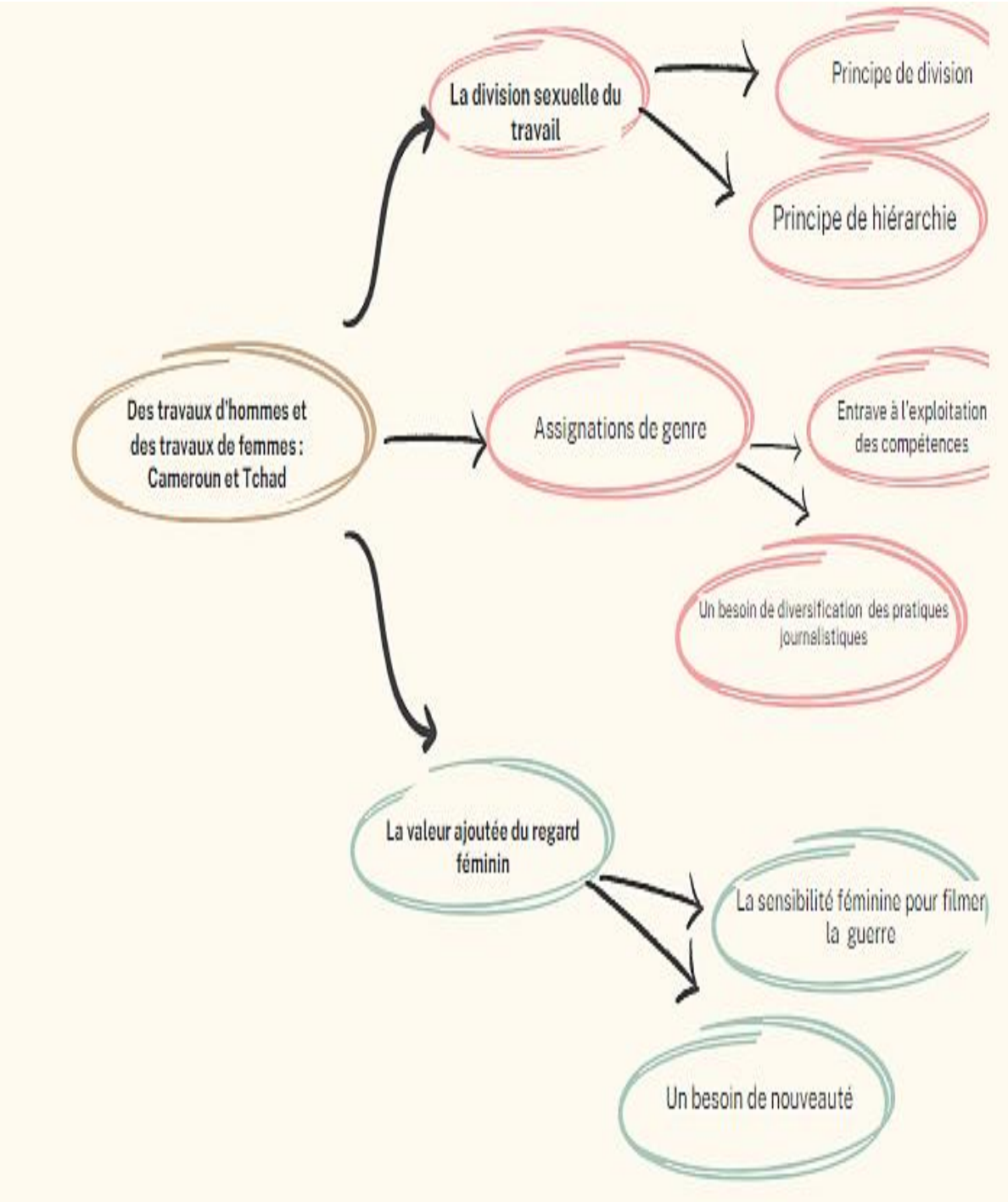

Source : Notre recherche du terrain du 1er septembre au 30 octobre 2021

7.3 Au sujet des thèmes

Rappelons ici que nous avons affirmé précédemment (chapitre 6) que l'analyse thématique a permis d'effectuer **des regroupements** (lorsqu'un thème est rattaché à un autre) et des **hiérarchisations** (lorsqu'un thème est considéré plus important, ou plus central).

7.3.1 Au sujet des regroupements thématiques

Nous observons que les principales sous-hypothèses définies ainsi que les axes thématiques comportent des liaisons les unes avec les autres. En effet, les principales thématiques qui nous ont permis de faire ressortir des sous-axes thématiques (qui sont également **des facteurs endogènes et exogènes qui bloquent ou ralentissent la progression des femmes dans le reportage de guerre)** sont des éléments qui forment un lien de cause à effet ou qui agissent en corrélation. Et tous ces éléments émanent du facteur culturel.

En effet, nous pouvons constater qu'il existe une bicatégorisation, hiérarchisée de l'organisation sociale, qui prend naissance au sein de la famille, dans l'éducation, dans la scolarité, puis dans le monde du travail.

La **question des métiers genrés** (principes de la division sexuelle du travail). Là où les unes et les uns arrivent en étant prédisposés à pratiquer des activités en fonction de leur genre comportent des similitudes avec les données culturelles au sujet de l'environnement culturel, qui influence les trajectoires scolaires.

Ensuite les **stéréotypes de genre (qui concerne tant les hommes que les femmes),** qui se traduit par des discriminations à l'encontre des femmes parce qu'elles dérogent à l'ordre social en effectuant des tâches qui ne correspondent pas à leurs caractéristiques « féminines » édictées par les croyances culturelles.

Et de ces stéréotypes de genre, apparait naturellement **le sentiment du syndrome d'imposture** qui à son tour se traduit de plusieurs manières différentes. Notamment lorsque dans une rédaction, les hommes sont plus valorisés que les femmes. De même, **religieusement parlant**, les hommes ont une prédominance innée. Notamment dans la religion musulmane.

Et dans la majorité des cas, ce syndrome d'imposture se traduit par sa forme la plus basique. En d'autres termes, par une dévalorisation des compétences féminines par les femmes elles-mêmes.

7.3.2 Au sujet de la hiérarchisation thématique

La hiérarchisation thématique est déterminée en fonction du degré d'importance ou d'inférence d'un thème par rapport à un autre, sur la réalité. L'on prend en compte le niveau de sensibilité : comment ils et elles réagissent à l'évocation d'un thème ? Est-ce que tel ou tel thème semble avoir un impact plus significatif ou plus important qu'un autre ? etc.

De ce point de vue, en ce qui concerne les hommes, **la culture** arrive en tête du classement. Les causes liées à la culture ont largement accompagné les hommes dans leurs argumentations, suivis de la question de genrification des professions. Ces deux thématiques ont suscité beaucoup de réactions auprès de la gent masculine. Viennent, en dernière position, les questions de **syndrome d'imposture** suivies des **stéréotypes de genre**.

Du côté des femmes, une fois encore les facteurs d'ordre **socioculturels** ont suscité de vives rections, suivies des questions liées aux **stéréotypes de genre** qui arrivent donc en seconde place. En effet, ces dernières ont évoqué, à plusieurs reprises, les discriminations qu'elles vivent au sein des médias. Il s'agit d'une thématique qui, non seulement, se matérialise de plusieurs manières en fonction des pays, mais c'est également une thématique qui a suscité des réactions de diverses natures. Puis arrivent ensuite la question des **métiers genrée**, et enfin celle du **syndrome d'imposture**.

On constate donc que si l'on se base sur le niveau de sensibilité des sujets, ou thématiques, ils varient en fonction des genres. Les uns et les unes ne perçoivent pas leurs expériences de la même manière, mais ils et elles les perçoivent à travers les mêmes lunettes culturelles. Et c'est précisément ce qui semble brouiller les trajectoires féminines. L'impact de l'environnement socioculturel.

Précisons, pour finir, que les répondants ont évoqué d'autres causes possibles de cette place minorée des femmes journalistes africaines dans la littérature scientifique ainsi que dans le paysage médiatique (en particulier dans le reportage de guerre). Notons ainsi qu'il en existe d'autres pistes envisageables (chapitre 9) essentiellement rattachées à la pratique du journalisme de guerre, ou du journalisme de manière générale. Ces pistes supplémentaires seront interprétées ultérieurement.

Synthèse

En somme, rappelons que ces résultats permettent d'introduire le chapitre suivant, puisqu'ils seront interprétés. Ils permettent également d'évaluer le niveau d'inférence des sous-hypothèses prédéterminées, avec la réalité. Ils indiquent, en effet, que les sous-hypothèses que nous avions envisagées en amont peuvent être envisagées comme des facteurs limitant l'accès des femmes au reportage de guerre. Les différentes sous-thématiques déployées à partir des principaux axes thématiques permettent d'avoir un premier aperçu de la manière dont ces derniers se dessinent sur les terrains concernés.

Rappelons également à ce niveau, que seulement une femme au Cameroun a couvert des conflits à plusieurs reprises, mais ne se définit pas comme reporter de guerre, et les autres femmes affirment qu'il n'en existe pas d'autres. Rappelons qu'au Tchad, seules 4 femmes sur l'ensemble des femmes interviewées ont couvert des conflits (dont 2 participantes du focus group), mais cela n'a pas été sans difficulté. De manière générale, la majorité des femmes interviewées ont exprimé un intérêt pour le journalisme de guerre. Ce chapitre a également permis de vérifier la validation des sous-hypothèses prédéterminées, dans notre sujet de recherche.

CHAPITRE 8 : FEMMES JOURNALISTES AU TCHAD ET AU CAMEROUN : ENTRE CROYANCES ET PRÉJUGÉS.

L'objectif de ce chapitre est de présenter une interprétation des principaux résultats obtenus (des entretiens et les focus groups), **uniquement sous l'angle des sous-hypothèses que nous avons déterminées**. Il s'agit en d'autres termes d'expliquer la manière dont les uns et les autres conçoivent ces éléments évoqués comme causes de l'absence des femmes dans le journalisme de guerre. Les hommes et femmes ont pu se mettre d'accord sur l'impact d'un facteur, mais ces derniers peuvent parfois avoir des points de vue différents sur la manière dont ce facteur s'articule. Dans quelle mesure est-ce que le facteur en question est problématique par rapport à notre sujet de recherche, en fonction du genre ?

Il est donc question d'associer les principales thématiques évoquées, à certains facteurs supplémentaires, afin de construire une argumentation complète et plus riche, alimentée par des verbatims explicites. L'objectif est de pouvoir saisir les différents raisonnements dans leur ensemble. Ainsi, la mise en corrélation de ces facteurs permet d'offrir un premier aperçu du monde social du journalisme au Tchad et au Cameroun, pour saisir les causes du phénomène qui nous intéresse.

Ce chapitre nous permet également de comprendre les rôles tenus par les uns et par les autres dans ce contexte, en ce qui concerne la question des assignations de genre, ainsi que les rapports de genre dans les processus de production de l'information. Mais il permet aussi de saisir les différentes modalités de réactions des femmes face aux inégalités de genre. On peut observer comment d'un côté, il se met en place une sorte de guérilla entre les genres, et de l'autre, comment les femmes enfilent des casquettes masculines afin de contrer ces inégalités. Ce qui est susceptible de créer des tensions entre les femmes elles-mêmes.

Il s'agit donc à l'instar de Joan W. Scott (2012), de repérer dans le langage, dans les discours, les faits, les croyances et dans les fantasmes liés à une époque (et un contexte) la façon dont les catégories se construisent. Des catégories qui, prises dans leur évidence, naturalisent des identités. Pour Joan W. Scott, « ce sont les fantasmes et les désirs inconscients, pris dans une histoire, qui construisent et maintiennent les définitions de la différence des sexes à des fins de stratégies de pouvoir ». Et parler d'histoire, revient à parler de culture. Les deux éléments étant intimement liés.

8.1 La culture comme objet d'oppression

Il s'agit, ici, d'une interprétation par le biais de la dimension relationnelle du genre. Autrement dit, nous mettons en corrélation dans l'ensemble de ce chapitre, les points de vue masculins et féminins, tout en nous focalisant sur les expériences féminines.

Cette sous-partie aborde la question des **pesanteurs socioculturelles** ainsi que tous les éléments qui s'y rattachent. Ces pesanteurs socioculturelles peuvent être définies comme des forces d'inertie, des attitudes de résistance spécifiques à un groupe donné, qui se veut conservateur et attaché aux traditions culturelles, qui ne militent pas toujours en faveur d'un changement social utile ou non, face à l'évolution actuelle des sociétés. Les recherches menées sur le terrain révèlent qu'il existe une forte influence de ce facteur sur l'évolution des femmes dans le monde du travail. Notamment dans la pratique du métier de journalisme, et surtout dans la pratique du reportage de guerre au féminin. Une activité qui, précisons-le, se développe difficilement malgré les différents contextes conflictuels. Nous présenterons ici, ce que nous entendons précisément par pesanteurs socioculturelles et ce qu'ils engendrent. Il est également question de tenter de démontrer comment cette notion est appréhendée en fonction des genres.

8.1.1 Les pesanteurs socioculturelles

D'après les propos recueillis auprès des intervenant.es des deux pays, les femmes seraient enfermées dans des sociétés qui sont façonnées sous un prisme androcentrique[7]. De ce fait, elles seraient invisibilisées et trop souvent mises à l'écart. En effet, dans la conscience collective en Afrique, l'homme est consacré à la sphère publique tandis que la femme l'est à la sphère privée.

Ainsi, les femmes affirment rencontrer plusieurs différentes oppressions qui se croisent, et forment une immense barrière. Ces oppressions qui découlent directement du facteur **« culture »,** prennent plusieurs formes et s'étendent jusque dans le domaine du travail salarié.

[7] Ce mot constitue un biais idéologique qui consiste l'être humain masculin au centre du monde. Il « désigne à la fois un système de représentations sociales et de valeurs, qui traduisent une expérience générale selon laquelle les femmes sont, à bien des égards, beaucoup plus dépendantes des hommes que les hommes ne sont dépendant des femmes. Ce qui se vérifie encore aujourd'hui dans l'ensemble des sociétés non occidentales qui nous sont chronologiquement contemporaines, et pas seulement dans les cultures influencées par l'islam, pour qui il s'agit d'une loi divine » (Legrand, 2006).

Une des formes de ce facteur concerne la question **du contexte familial**, une autre renvoie à la notion du ***care***, et une troisième forme, relève de la « **nature** » des sexes. Nous pouvons ajouter à cette liste, **la dimension religieuse**. Parce que d'après ces femmes journalistes, les dogmes religieux, plus encore au Tchad, participent à une injonction à l'infériorité des femmes, étant donné que ces textes ont certifié la prééminence de l'homme sur la femme. En effet, dans plusieurs pays d'Afrique :

> « La religion constitue une des lois qui régit nos sociétés, qu'on le veuille ou non. Même si l'on dit que celles-ci ne nous influencent pas, elle parait toujours au fondement de certaines cultures. Souvenons-nous que pour Karl Marx, elle est l'opium du peuple. En effet, elle demeure incontestée et incontestable dans les mentalités, tuant l'esprit critique de ses adeptes. La raison n'a plus raison surtout face au divin » (Kahoyomo, 2021).

Au Tchad par exemple, d'un point de vue religieux, les femmes journalistes doivent obtenir l'accord de leurs époux d'une part, avant de pouvoir se rendre sur le terrain, en cas de conflits (ou pas), et d'autre part, étant donné que ce sont les rédactions qui peuvent envoyer des journalistes en zones de conflits, ils sont parfois forcés de demander l'accord des époux ou pères de ces dernières. Parce que le respect des époux va de pair avec le respect de la religion. Donc du Dieu à qui l'on doit obéissance.

Kahoyomo (2021) parle d'un « chantage à la croyance », ou une certaine « intimidation morale religieuse » qui est caractérisé par la mise en place d'un sentiment de culpabilité chez les femmes qui ne se soumettent pas à Dieu (donc par analogie aux hommes également). Il s'agit, là, de la pierre angulaire des routines féminines dans la société. La dimension religieuse vient alors fortement exercer une pression sur les individus (en particulier les femmes). Alors, tous les comportements sont passés au crible à travers les lunettes de la religion, afin de déterminer si ces derniers sont conformes aux paramètres comportementaux édictés.

Cette situation nous renvoie aux propos de Pateman (2010) au sujet du contrat social, qui implique un assujettissement des femmes permettant aux citoyens-frères d'avoir entière autorité sur leur famille. Étant donné que ce contrat social, indépendamment de la forme qu'il prend, fonctionne comme un instrument de subordination des femmes, qui vise à exclure ces dernières de la société civile. Et dans ce cas de figure, leurs corps appartiennent à leurs époux ou pères.

Au sujet du cadre privé et familial réservé aux femmes, il s'avère que ces partisans du **familialisme**[8] conservent une perception propice à la famille traditionnelle et sourcillent à l'idée d'imaginer une réalité dans laquelle les femmes sortiraient de ce cadre. Encore moins dans un univers comme celui du journalisme et donc par extension, celui du reportage de guerre. Les hommes africains conservent précieusement une image des femmes africaines, teintée d'idéologies ultras conservatrices. C'est un contexte social dans lequel, le mariage ou la maternité sont des fonctionnalités féminines fondamentales. Si ces éléments ne sont pas fonctionnels, chez ces dernières, elles deviennent défaillantes. Tel est le poids avec lequel elles doivent vivre. Les contraintes culturelles sont si enracinées, que les uns et les unes ont du mal à concevoir d'autres réalités.

Ainsi, pour les hommes, la vie des femmes devrait suivre une trajectoire bien prédéterminée, et sans écarts. Une trajectoire lisse, homogène, dans laquelle la femme est tout simplement, **soumise,** et il arrive même que cette dernière pense parfois qu'il s'agit là du comportement qu'elle doit adopter.

> « La femme a pour mission de se mettre « sous ». Par conséquent, elle voit ses libertés abrégées par ce système […]. La soumission impliquerait la notion de souveraineté et de conscience. Si l'on revient à la servitude volontaire, celle-ci est cautionnée. La femme, en son âme et conscience, doit alors respecter cette soumission. En y regardant de plus près, la soumission des femmes devient l'art de les dominer sans leur consentement, mais tout en les convainquant que cela est voulu. C'est plus qu'un tour de passepasse. Par le biais de la persuasion, par la manipulation, elle finit par y croire dur comme fer » (Kahoyomo, 2021).

On peut alors constater une forte pensée conservatrice de « la femme au foyer » qui demeure statique. La carrière professionnelle de la femme se voit ainsi parsemée d'obstacles relevant de son « prétendu » rôle de femme au foyer, adepte du « soin », selon les journalistes. Les femmes abordent cette question comme un phénomène problématique tandis que les hommes l'abordent comme un phénomène normal, voire naturel.

[8] Il s'agit d'une idéologie décrite comme une identification forte et un grand attachement des individus à leur famille, et des sentiments de loyauté et de solidarité entre les membres d'une famille. Selon verjus (2013), le familialisme est une pensée qui fait de la famille un vecteur de dévolution des droits et de l'autorité politique dans la société.

« Dans la plupart des villes encore aujourd'hui, elles ont du mal à travailler. Elles n'ont pas accès à tout dans ce métier. Alors, imaginez le reportage de guerre ! On se dit qu'elles ont d'autres tâches à assumer. J'ai une petite anecdote. Aujourd'hui en occident, un homme rentre chez lui du travail, sa femme n'est pas là, il a faim, donc il se fait à manger tout seul comme un grand garçon. C'est leur tradition. Mais ici au Tchad, non. Quand tu rentres, ta femme est là, tu attends qu'elle te serve le repas et tu manges. Ce sont nos valeurs. Même si ça semble un peu étrange pour vous. C'est ce qui fait de nous des Africains. Ce sont des réalités qui n'appartiennent qu'à nous. Et en plus je ne sais pas cuisiner (rire) on m'a toujours appris que c'est un truc de femmes ! ». [9]

Au Cameroun, on relève la même problématique au fil des entretiens. **Elles semblent avoir un peu plus de liberté et d'autonomie que les femmes journalistes tchadiennes,** mais ces facteurs persistent tout de même. Cela vient de la manière dont la société perçoit la femme, de manière générale. Du rôle qu'elle devrait jouer et de la place qu'elle devrait prendre.

« *Nous sommes en Afrique et nous avons un rapport particulier à la femme, à la maman, à la sœur, y compris dans le monde du travail. Mais il y a certains des facteurs exogènes qui impactent quelque part sur la prise de décision. Des facteurs qui la desservent certes, mais qui la servent aussi manifestement. Elles vont un peu dans tous les domaines, mais toujours avec un certain regard lancé sur elles ».* [10]

Il faut noter qu'au Cameroun, les femmes semblent prendre un peu plus de recul vis-à-vis de ce facteur, par rapport aux femmes tchadiennes. Elles évoquent ces pesanteurs socioculturelles comme problématiques, mais, elles expliquent que cela ne les empêche pas de toucher à la plupart des spécialités journalistiques, à l'exception des domaines réservés au *hard news*. Domaines dans lesquels, il persiste des inégalités de genre.

Cette dimension de la femme, vouée à la sphère privée, n'est pas uniquement véhiculée par les hommes journalistes dans les deux pays, car, selon les données recueillies, les femmes jouent également en rôle dans le maintien de cette conception collective.

[9] Notre entretien, 8 octobre 2021 au Tchad (Directeur général *TV Toumaï*).

[10] Notre entretien, 8 septembre 2021 au Cameroun (Rédacteur en chef de *l'œil du sahel*).

8.1.2 Une question de protection

Nous avions affirmé plus haut, que la conception de la notion de culture comme facteur de l'absence des femmes dans la couverture de conflits armés était différente en fonction des genres. Il sera question ici d'expliquer comment les hommes perçoivent cette dimension en mettant en exergue les arguments qu'ils évoquent.

En effet, l'argumentation principale servant de justificatif de l'absence des femmes dans cet univers, est la **question de la protection**. Il s'agit ici de sociétés qui voient aujourd'hui encore en la femme, la mère, l'épouse, qu'il faut **à tout prix protéger**. Une notion qui apparait dans **la totalité des témoignages masculins** et ce, qu'il s'agisse du Tchad ou du Cameroun. Les hommes ne donneraient pas de place aux femmes dans ce métier qu'est la couverture de conflits armés, car ils voudraient les protéger.

> « *On veut protéger les femmes ! On va plus être touché s'il arrive quelque chose à une femme. On va chercher à savoir qui est responsable. Qui l'a envoyé ? Et ça va devenir une responsabilité tellement forte, pour les responsables des médias. On se dit aussi que si les rebelles capturent une femme, ils lui feraient certainement des choses qu'ils ne feraient pas à un homme. Donc si elle est rattachée à un média, le média en cause devient irresponsable ».* [11]

Ce phénomène se traduit parfois par une forme **d'infantilisation des femmes**. C'est-à-dire que leur maturité est niée en termes d'expérience professionnelle. Il s'agit de veiller sur les femmes comme l'on pourrait veiller sur un enfant. Dans le but de préserver sa sécurité. D'après la plupart des hommes, elles ne pourraient survivre à la vue du sang ou des armes. « *C'est culturel. La société tchadienne voit la femme comme un enfant, qu'il ne faut pas exposer. Au niveau des responsables quand il faut désigner des équipes pour aller sur le théâtre des opérations, par réflexe, on va choisir les hommes. On ne pense jamais à une femme en premier* ». [12]

Au-delà de cette dimension infantilisante, certains prônent une sorte de **sacralité de la femme**. Ils expliquent que le fait de protéger les femmes est certes culturel. Mais, dans leur culture, c'est une forme de respect de la femme.

---

[11] Notre entretien, 6 septembre 2021 au Cameroun (Spécialiste des sciences sociales pour le développement et la résolution des conflits).

[12] Notre entretien, 21 octobre 2021 au Tchad (secrétaire de rédaction radio *ONAMA).*

De par sa place de mère, de fille ou d'épouse, de par leur rôle de donner la vie, la leur, devrait de ce fait être préservée. Car un homme journaliste qui meurt sur un terrain de guerre, ce serait moins choquant que la perte d'une femme pour la société. Tant elle est « précieuse ».

> « *C'est aussi une forme de respect qu'on leur accorde. Chez nous ici, la perte d'une femme journaliste sur un terrain de guerre serait un véritable drame. On sait que l'homme est fait pour ce genre de terrain. La femme, c'est la mère avant tout. La douceur, la paix. Elle renvoie un message de paix dans la société. On ne peut pas envisager de l'exposer aussi facilement ».* [13]

Les hommes ont également évoqué, toujours dans le cadre de la question de protection, **l'aspect physiologique**. En effet, plusieurs journalistes ont comparé les reporters de guerre à des militaires. Relevant ainsi que cet exercice aurait des exigences qui ne sont pas à la portée des femmes. Elles ne seraient pas assez fortes pour courir si cela s'impose. Pas assez résistantes pour tenir le coup s'il faut couvrir des zones sur plusieurs kilomètres, et elles seraient incapables de s'adapter aux conditions de vie qu'un tel terrain impose. De ce fait, afin de les préserver, il ne faudrait pas qu'elles pratiquent un tel métier. En effet, l'homme, de par ses capacités physiques naturelles, serait plus à même de jouer ce rôle. Il peut alors bénéficier d'une précellence déjà acquise.

> « *Quand j'étais rédacteur, il y avait des attentats terroristes, je n'avais plus de reporter à envoyer. J'ai voulu envoyer une consœur journaliste. Après un coup de fil de son mari, elle me dit : ça va être un peu difficile pour moi finalement parce que le patron n'est pas d'accord. Il pense que je n'ai pas les capacités nécessaires pour y aller. Du coup, j'ai été obligé d'accepter la décision de son mari et je me suis rendu sur le terrain moi-même. C'est un métier noble, mais à haut risque. Tu ne peux pas exercer ce métier sans te salir les mains sur le terrain, mais au Tchad quand voulez envoyer une jeune journaliste sur le théâtre des opérations, il y a des obstacles soit du côté des époux, soit du côté de la rédaction, des organes dans lesquelles elles exercent ».* [14]

En somme, la plupart des journalistes, hommes interviewés, pensent que permettre aux femmes de pratiquer le journalisme de guerre, irait à l'encontre des usages, des idéologies véhiculées

[13] Notre entretien, 20 octobre 2021 au Tchad (Journaliste reporter homme *RNT Radio Tchad*).

[14] Notre entretien, 15 octobre 2021 au Tchad (homme journaliste reporter *RNT Radio Tchad*).

par les sociétés (encore plus au Tchad), de ce fait, il ne faudrait pas encourager cette pratique qui devrait demeurer l'apanage des hommes. Mais il en ressort principalement que femmes et hommes ne sont pas sur la même longueur d'onde, concernant ces éléments émanant du domaine culturel, qui freinent manifestement l'avancement des femmes dans cet univers journalistique en particulier. Pour les uns, la culture serait une raison valable pour éviter de travailler dans des domaines prédéfinis comme masculins, et pour les autres la culture ne serait rien d'autre qu'un prétexte pour que cet univers demeure la chasse gardée des hommes, et pour que la domination soit maintenue.

« *Ils reconnaissent que nous sommes compétentes, mais malgré cela, ils mettent toujours des barrières pour nous rabaisser. C'est une domination. Il n'y a aucune reconnaissance dans notre travail* ».[15]

8.1.3 Une argumentation fallacieuse

Durant les entretiens individuels et le focus group réalisé au Tchad, les femmes ont également affirmé que la question de culture était un obstacle. Cependant, elles jugent que cette **argumentation liée à la protection des femmes est réductionniste et fallacieuse**. Ces femmes journalistes affirment fermement que les hommes veulent au contraire, dominer l'univers journalistique et que la religion ou la culture ne serait alors qu'un **prétexte** employé pour arriver à leur fin.

> « *C'est tout bonnement une protection venimeuse. Plusieurs d'entre nous n'en ont pas besoin. On a étudié dans les mêmes écoles, on a appris le même journalisme et une fois sur le terrain on me met des bâtons dans les roues ? NON. Et ce n'est pas au déclin de ma vie que quelqu'un pourra m'imposer sa loi. D'autant plus que cette loi est tout simplement liberticide. Je ne souhaite pas être protégée, je veux exercer mon métier* ».[16]

D'après les femmes journalistes tchadiennes, il s'agirait d'une manière pour les hommes de maintenir leur domination[17] et de soumettre les femmes.

---

[15] Focus group, 29 octobre 2021 au Tchad (journaliste radio *Dja FM*).

[16] Focus group, 29 octobre 2021 au Tchad (Directrice, agence tchadienne de presse).

[17] Dans un sens plus large, « La domination désigne toute forme d'exercice du pouvoir qui existe dès que et pour autant qu'on la reconnait comme telle, dans un espace donné, conduisant à un jugement de légitimité, de soumission ou de contestation. Elle peut être associée à la force ou au droit, à la détention de ressources économiques et culturelles. Elle peut également être associée à l'emprise psychique ou au consentement, l'esprit

Les questions liées à l'importance ou à la sacralité de la femme ne seraient que pures affabulations. Elles n'auraient pas le sentiment d'être mises sur un piédestal, mais, plutôt, un sentiment **d'être contrôlées**. Une forme d'injonction ou d'obligation à la subordination. Nous pouvons en déduire à ce stade, que **le principal frein des femmes journalistes tchadiennes, ce sont les hommes.**

« Cette histoire de protection c'est n'importe quoi. Ces raisons ne sont pas fondées. L'homme tchadien n'a jamais considéré la femme comme une pierre précieuse. C'est une manière de nous contrôler et de décider de ce que nous sommes capables de faire ou pas ». [18]

En ce qui concerne le Cameroun, du point de vue des femmes, en plus de l'idée selon laquelle l'argumentation de protection serait une couverture, ou de moindre importance, elles pensent également qu'il est possible de parler d'un instinct masculin. Autrement dit, ce serait un réflexe naturel pour les hommes de vouloir protéger les femmes. Un réflexe qui prendrait naissance dans la structuration de la société, ou du contexte social. Il faut noter que la dimension religieuse n'affecte pas beaucoup les femmes au Cameroun, contrairement aux femmes journalistes tchadiennes, pour qui c'est un poids en plus. Mais la question du *care*, ou celle du renvoi à la sphère privée, sont omniprésentes dans les deux pays.

Cependant, les femmes journalistes camerounaises ne mettent pas les hommes au centre de leurs obstacles comme c'est le cas au Tchad. Au Cameroun, **loin de nier toute forme de domination ou de subordination émanant des comportements masculins,** les femmes ont expliqué que, parce que certaines veulent réussir dans un milieu dominé par les hommes, et **montrer qu'elles n'ont pas besoin d'être protégées, mais respectées**, elles en viennent à **adopter des codes masculins**. À partir de là, il n'est plus possible de parler de solidarité entre femmes, mais d'une guerre de tranchées dans laquelle certaines femmes se rangeraient du côté des hommes.

Ainsi, alors qu'au Tchad, les femmes s'attèlent à mener une lutte contre ce qu'elles appellent un « ennemi commun », au Cameroun par contre, les femmes semblent vouloir se conduire comme des hommes.

---

comme le corps pouvant être impliqués dans une relation de domination. La question de la domination est au centre des débats de la société contemporaine » (Laufer, 2005).

[18] Focus group, 29 octobre 2021 au Tchad (femme journaliste *Le progrès*).

Elles ont conscience de cet « ennemi commun » qui sévit chez elles également, mais, en réponse à ses réflexes masculins dits instinctifs, elles vont s'engouffrer dans une certaine concurrence. Une façon de s'affirmer et de montrer qu'elles sont douées et légitimes de travailler dans les domaines de leurs choix. Allant jusqu'à se définir parfois comme des hommes.

« *Je suis une femme journaliste qui est un homme* ! » [19] ou comme neutre, donc en niant leur féminité. Mais cette manière de nier sa féminité se retrouve tant chez certaines journalistes tchadiennes que chez les journalistes camerounaises. C'est un processus qui oblige à considérer davantage le statut de journaliste, plus que celui de femme.

> « *Je fais le théâtre des conflits. Si je suis sur le terrain, je n'ai pas besoin de ma maquiller ou de me doucher. Aucun de mes gestes ne permet de rappeler en permanence que je suis une femme. Donc quand on y va, on incarne d'abord un métier des armes. Parce qu'il faut garder ça en tête et ne pas se rendre sur ces terrains en tant que femmes. Mais je suis une journaliste et je dis que le journalisme n'a pas de sexe. Et je le répète à qui veut l'entendre.. Il suffit qu'elle se dise : dans cette zone c'est la zone rouge. Je suis journaliste et pas une femme. Je dois faire mon travail* ».[20]

Notons tout de même que les femmes, journalistes tchadiennes et camerounaises, évoquent toutes un élément présenté comme un facteur endogène des pesanteurs socioculturelles. Il s'agit du fait pour les femmes, de faire ce que l'on attend d'elles, ou de faire le strict minimum. Ce serait une attitude qui conforte les hommes et la société sur l'idée que la femme aurait une place à respecter. Un rôle particulier à jouer. Ce serait la preuve d'une certaine soumission.

> *« Les véritables freins de la femme, c'est la femme elle-même. Elle va estimer qu'il est préférable pour elle de faire le strict minimum. De faire ce qu'on attend d'elle en tant que femme. Quand elle agit de cette manière, elle donne le bâton à l'homme journaliste pour se faire battre ! C'est-à-dire qu'elle lui envoie un message qui dit que son rôle est bien d'être discrète et d'être protégé ».* [21]

[19] Notre entretien, 23 septembre 2021, Cameroun (femme journalisme photoreporter *Cameroon Tribune*).

[20] Focus group, 29 octobre 2021, Tchad (directrice de l'agence de presse tchadienne).

[21] Notre entretien, 24 septembre 2021, Cameroun (femme journaliste sport *Cameroon Tribune).*

En somme, au Tchad comme au Cameroun, les pesanteurs socioculturelles ont bien un impact sur les pratiques des unes et des autres. Seulement, d'un côté, les hommes sont les seuls moteurs de ce facteur (même s'il existe un léger reproche envers les femmes qui n'en font pas assez). C'est-à-dire que les femmes tchadiennes semblent penser que les hommes construisent de façon insidieuse, sous couvert de la culture, une réalité qui tend à bloquer le développement d'une autoévaluation de soi, chez les femmes. Cependant, à partir du moment où elles mettent des mots sur ce qu'elles pensent vivre, la prétendue « fourberie » ne pourrait que se dissoudre.

Au Cameroun, en plus des hommes, certaines femmes participeraient à cette domination déguisée en protection au nom de la culture. Elles y participent notamment, en rappelant à l'ordre, les femmes qui ne semblent pas vouloir s'ajuster à des comportements prédéterminés par leur supposée nature féminine.

8.2 Une discrimination multiforme

Nous avons constaté, durant nos entretiens, que les femmes sont en effet victimes de discriminations. Nous savons d'ores et déjà qu'hommes et femmes baignent dans une atmosphère empreinte de **stéréotypes de genre**. D'après notre constat, ces discriminations prennent plusieurs formes différentes selon les pays.

8.2.1 Sexisme hostile et sexisme subtil

Durant les entretiens et le focus group réalisés au Tchad, les femmes ont expliqué qu'elles sont soumises à une forme de sexisme assez virulente. Ce que nous avons défini ici comme « sexisme hostile ». Ce sexisme se traduit par des comportements qu'elles définissent comme du **machisme**[22] ou de la **misogynie**[23].

[22] C'est un terme qui a été « forgé à partir du mot macho qui signifie notamment « sexe du masculin », « mâle », mais également « mulet » […] la spécificité du machisme tiendrait essentiellement au type de rapport hommes/femmes qui lui est consubstantiel […] il reposerait sur l'idée d'une supériorité absolue de l'homme et, corrélativement, il renverrait à une image dans l'ensemble dépréciative de la femme » (Béjin, 1992).

[23] La misogynie est couramment définie comme une haine des femmes. Et « il est généralement admis que cette haine a pris et prend encore des formes différentes d'une culture à l'autre, et qu'elle a été plus ou moins aigüe à certaines périodes historiques, mais il n'existe aucun consensus quant aux causes de son apparition ou à la manière dont elle se développe. De plus […] elle prend bien des formes hideuses, infiniment pires que les sifflets et les insultes verbales. La classe, la race, l'âge, les préférences sexuelles, l'habillement, tout cela entre dans le cocktail misogyne, selon l'endroit du monde où il apparait. La misogynie peut être plus intense quand les sociétés évoluent, quand les hiérarchies établies et les frontières bien définies semblent compromises, quand les anciennes croyances

Des attitudes négatives, des traitements différenciés, liés à une attribution à la femme, des capacités innées et une naturalisation systématique des compétences.

Un autre problème renvoie à la question de **l'image particulière des femmes journalistes.** En effet, au Tchad, deux principaux éléments sont véritablement révélateurs, d'une situation féminine assez affligeante. D'une part, le fait que la femme journaliste soit littéralement qualifiée de **prostituée**[24], et d'autre part, le fait que son **statut de journaliste soit constamment remis en question**.

« *Dans l'esprit de l'homme tchadien, le métier de journaliste est synonyme de bordèlerie*[25]*. Tu es tout le temps sollicité par la rédaction, et si tu as une certaine responsabilité, tu es obligé de travailler. Tu bouges constamment. C'est ça qui est à l'origine de cette situation. Ils n'ont pas de preuve, mais ils vont te qualifier de bordel* ».[26]

Ce qualificatif de « prostitué » serait donc alors lié au **caractère autonome** qu'offre la profession de journaliste. C'est un métier qui amène à bouger, à voyager parfois, à côtoyer plusieurs sources… Manifestement, cela ne cadre pas avec les idéologies défendues dans la société tchadienne. C'est-à-dire qu'elle renvoie, malgré elle, une image dépréciative de ce que doit être une femme tchadienne. Une femme journaliste au Tchad, c'est donc une femme qui est en quête d'émancipation. Et une femme en quête d'émancipation est vue comme une femme « un peu trop libre ». Et cette liberté qui est jugée exacerbée fait d'elle une femme qui perd de la valeur aux yeux de la société. Entendons, par-là, aux yeux des hommes surtout. « *On a parfois l'impression qu'une femme journaliste c'est une femme un peu "malpropre". C'est celle qui sape les mœurs, qui ne respecte pas la société. Vous avez des hommes qui vous diront*

commencent à céder la place a de nouvelles. C'est alors que la sorcière surgit de l'interstice et que le besoin de la bruler sur le bucher paraît particulièrement urgent » (Hustvedt, 2019).

[24] Selon Foucart (2017), la prostitution constitue un problème social qui « se range aux côtés de l'alcoolisme, de l'illettrisme, de la délinquance, des conduites addictives, etc. […] et un problème social est « un problème qui est perçu comme esthétiquement laid, éthiquement mauvais ou politiquement illégitime. Le désagrément, le danger, ou le risque qu'il représente ne se réduit pas à un trouble personnel » (Foucart, 2017). C'est de cette manière que la prostitution est perçue dans les sociétés concernées ici.

[25] Ce mot est employé dans ce contexte comme synonyme de prostitution.

[26] Notre entretien,14 octobre 2021, 1[1re] femme journaliste tchadienne à la retraite

ouvertement " moi je ne peux pas épouser une femme journaliste" comme si elle perdait toute valeur ». [27]

Cette représentation qui est faite de la femme journaliste s'applique à toutes les femmes, qui finalement tiennent un rôle secondaire dans la société. Seulement, dans le journalisme, ces discriminations sont plus corrosives. Durant les entretiens, la plupart des femmes ont évoqué ce problème. Cette question de leur image qu'elles jugent comme bafouée. Les femmes, durant le focus group, sont revenues sur cette question en donnant plus de détails et d'exemples.

> *« Avez-vous déjà entendu parler de la loi des 3B ? Cette loi circule en off parmi les journalistes hommes. Elle stipule qu'un homme journaliste c'est un bosseur, un baiseur, et un buveur. Et c'est une loi complètement péjorative qui prend de l'ampleur. Vous comprenez que cela n'a pas la même connotation chez une femme. Les retombées sont plus violentes. Ce sont les hommes qui font véhiculer ces idées pour pouvoir qualifier les femmes de prostituées quand elles sont dans ce métier ».* [28]

Elles expliquent que dans l'imaginaire de l'homme, journaliste tchadien, et même de la société, ce serait une profession de débauche. **Une profession qui accorderait trop de liberté aux femmes**. Parce qu'elles seraient trop exposées. Et cela les rend indisponibles pour s'acquitter de leurs tâches ménagères. Elles affirment ainsi, que si la simple pratique des métiers du journalisme est problématique, alors qu'en serait-il du reportage de guerre qui, en plus d'offrir une liberté plus grande, met encore en exergue la question du danger.

Ce qui nous mène à la question du **statut de la femme journaliste tchadienne**. Hommes et femmes ont exprimé la difficulté pour les femmes d'accéder à la profession de journaliste. Et quand elles sont parvenues à y mettre les pieds, leur légitimé a été remise en question. Questionnement qui persiste encore aujourd'hui.

« *La femme journaliste, cela attise la curiosité, comme si c'était une femme particulière. On peut encore entendre des remarques comme "Une femme journaliste ? Est-elle une*

[27] Notre entretien, 19 octobre 2021, au Tchad (directrice générale adjointe de la communication à la présidence).

[28] Focus group, 29 octobre 2021 au Tchad (journaliste au quotidien *Le progrès*).

extraterrestre ? " (Rire) vous voyez ? Elles ne sont pas encore acceptées et reconnues à leur juste valeur dans ce métier ».[29]

Cette comparaison de la femme, journaliste à une « extraterrestre », a également été évoquée par Char (2020) au sujet de la manière dont les femmes étaient perçues dans le reportage de guerre à l'époque. Seulement, il est intéressant de noter qu'en ce qui concerne le Tchad, le temps semble figé, car les femmes journalistes n'ont pas besoin de couvrir des conflits pour être comparées à des espèces animales ou végétales qui apparaissent dans des univers qui ne sont pas les leurs. Elles ont seulement besoin d'être des journalistes.

Les journalistes tchadiennes auraient donc encore beaucoup de mal à se faire une place dans la profession de journaliste. Parce qu'elles sont tenues d'endosser un certain nombre de rôles qui leur sont imposés par la société. Elles doivent justifier leur présence et leur légitimité auprès des sources et de leurs confrères. Mais également auprès de leurs familles et de la société entière.

« *Moi lors de mon premier reportage en zone de conflit, c'est d'abord mon mari qui me dit : mais toi tu vas faire ça, et tu oublies que moi je suis là et que ton enfant est là ? J'ai répondu que c'était le métier. Il me dit : tu ne peux pas changer de métier ?* » [30]

Il semble, alors, que les croyances collectives perçoivent cette association femme/journalisme comme un oxymore. Mais elles perçoivent d'autant plus l'association femme/journaliste de guerre comme l'authentique antinomie des valeurs qui sont portées par la société. Cependant, ces femmes ne sont plus disposées (comme cela a pu être le cas dans le passé) à se soumettre à ce que la société attend d'elles. Elles réclament l'émancipation qui leur a été pendant trop longtemps confisquée.

> « *C'est peut-être un métier qui répond plus à leurs aspirations d'émerger dans une société fortement concentrée sur les hommes avec une certaine pression sur l'émancipation des femmes. Peut-être que les femmes vont vers le journalisme en cherchant une certaine émancipation, une liberté. C'est le problème de nos sociétés*

[29] Notre entretien, 7 octobre 2021, Tchad (Chef du service reportage technique et de transmission de la *RNT Radio Tchad*).

[30] Focus group Tchad, 29 octobre 2021, (Femme journaliste, au quotidien *Le progrès*)

qui sont des sociétés archaïques, misogynes, qui n'acceptent pas l'émergence de la femme ». [31]

En ce qui concerne à présent le Cameroun, les dynamiques sont légèrement différentes. Nous avons défini le vécu des femmes, de sexisme « subtil ». Pour la simple raison qu'elles sont moins soumises aux effets des stéréotypes de genre que les femmes tchadiennes. Elles ont exprimé des attitudes négatives à leur égard. Attitudes qui sont camouflées sous la pression sociale. C'est une forme de sexisme plus contemporain. Elles expliquent, certes, un traitement défavorable par rapport à leurs homologues masculins, mais de façon insidieuse. Un sexisme subtil, caractérisé par un traitement inégalitaire, et invisible qui résulte des stéréotypes de genre. Cela se traduit aussi par des opinions défavorables des femmes et des comportements qui sous-valorisent leur travail, mais toujours avec une petite touche de « plaisanterie », pour ne pas trop froisser ces dernières.

Les hommes et les femmes avec qui nous avons échangé, ont alors expliqué qu'il existe certes, des discriminations, mais, que ce ne serait pas des comportements violents ou méchants. C'est-à-dire qu'à la différence du Tchad, leur statut de journalistes ou leur mérite n'est pas systématiquement remis en question.

Durant les entretiens individuels, certains hommes ont expliqué qu'il est possible de parler de discrimination, mais que cela se présentait sous des formes plutôt adoucies.

« Il y aura toujours des soldats ou même des journalistes hommes qui peuvent balancer des remarques déplacées ou faire des blagues salaces, mais ça reste dans un esprit relativement positif. Ce n'est jamais vraiment méchant. Disons que ce ne sont ni des agressions physiques ni verbales. C'est une réalité que je ne peux pas sermonner de manière concrète n'étant pas une femme, mais sur le terrain, pour le peu de femmes que j'ai pu voir, elles n'ont rien subi de bien méchant (sourire narquois) ». [32]

La plupart des femmes journalistes ont expliqué que cela faisait partie de leur routine. Même si intérieurement cela peut représenter un obstacle si elles souhaitent embrasser des milieux

[31] Notre entretien, 4 octobre 2021, au Tchad (ministre de la Communication).

[32] Notre entretien, 10 septembre 2021, au Cameroun (Grand reporter *CRTV*).

dominés par les hommes, ça n'en est pas moins une « habitude ». Il existe donc, pour le cas du Cameroun, une certaine **euphémisation exacerbée des comportements sexistes**.

Ces comportements sont ancrés dans les pratiques des femmes journalistes au quotidien, et elles ont fini par les **intégrer**. Comme une **normalité** ou même **une résignation**. Kahoyomo (2021) à propos de ce sujet, parle d'un **syndrome de Stockholm** et affirme que :

> « Cette résignation est tellement ancrée, qu'elle réussit à modifier les comportements féminins. Cela a engendré ce que l'on pourrait appeler la féminité toxique dans laquelle elles sont promptes à **accepter des agissements humiliants et déshumanisants pour recevoir les éloges de leurs compères masculins**. D'où l'image de la femme martyre en Afrique. La vraie femme africaine se tait et se doit de tolérer tous les travers pour espérer entrer au Panthéon de la femme exemplaire. La femme vertueuse se voit récompenser par le mariage, « le Graal » de toute femme. Une certaine dépendance de la femme à l'homme se crée et s'ancre dans l'imaginaire collectif » (Kahoyomo, 2021).

Les actrices supposent ainsi que c'est un milieu dans lequel les femmes doivent se forger un mental solide, puisqu'elles ne peuvent pas les faire disparaitre. Donc la dimension problématique de ces discriminations est bien réelle et présente, mais les femmes ont entrepris un **processus d'acceptation et de résignation** face à ces agissements. Argumentant que c'est là que se trouve leur planche de salut dans ce milieu.

« Quand j'ai eu la chance de couvrir Boko haram, j'ai vraiment dû faire preuve de courage. J'ai fait l'objet de nombreuses remarques déplacées et vraiment désagréables, liées à mon physique par exemple. Mais je me disais que c'était normal, qu'il fallait juste ignorer tout cela parce que je suis là pour faire mon travail. Je n'y pouvais rien de toute façon ». [33]

Durant le focus group les femmes ont établi une comparaison avec les pays occidentaux. Elles expliquent qu'en France, par exemple, les femmes ne supporteraient pas le moindre geste ou mot sexiste. Elles pensent que les femmes françaises, en général, crieraient au scandale à la moindre occasion parce que les comportements sexistes auraient plus d'impacts sur ces dernières. Elles estiment également que les femmes reporters de guerre en Europe, du fait de leur avancée supérieure dans le milieu, ne devraient pas trop se plaindre du sexisme. Parce que

[33] Notre entretien, 20 septembre 2021 au Cameroun (Correspondante *Équinoxe TV*).

ces femmes disposent déjà de tous les outils nécessaires pour évoluer dans la profession sans tenir compte de ces comportements discriminatoires.

> *« J'ai l'impression que dans le mindset, nous on est beaucoup plus sport que les occidentales. Par exemple, il y a une femme dans ma rédaction qui a des formes fortes, elle se prend parfois des remarques par les hommes. Chez vous, en France, on appelle ça le Body Shaming si je ne me trompe pas. Chez vous, c'est clairement une catastrophe ! Chez nous, ça arrive tout le temps ! C'est à toi de voir maintenant à quel point ça peut t'affecter ! Qu'il s'agisse du reportage de guerre ou du domaine dans lequel tu exerces. Il faut se forger un mental solide* ». [34]

En somme, les femmes journalistes camerounaises reconnaissent qu'elles évoluent dans un milieu très « macho ». Un milieu dans lequel la plupart des hommes ne souhaitent pas voir les femmes aux commandes. Elles expliquent qu'ils agissent parfois de façon sournoise, en s'assurant de bloquer l'évolution des femmes. Elles reconnaissent qu'elles sont vues comme « faibles » et c'est la raison pour laquelle les femmes devraient faire abstraction de ce facteur, même si cela est évidemment très compliqué.

Un autre point important a été mis en exergue par les femmes journalistes au Cameroun. C'est que malgré le fait de baigner dans cet univers sexiste, le métier de journaliste reste relativement assez libre au Cameroun. Il ne sera donc fait aucun reproche à une femme, parce qu'elle est journaliste. Elles n'ont pas besoin en permanence (comme c'est le cas au Tchad) de courir après une certaine émancipation ou de prouver qu'elles ont le droit d'être des journalistes, reporters de guerre ou pas.

8.2.2 Conséquences de ces discriminations

Il est question, ici, d'évoquer les conséquences de ces stéréotypes de genre jugées nuisibles. D'un côté comme de l'autre. En ce qui concerne le Cameroun, au-delà de la dimension intégrative des stéréotypes de genre, il s'avère que **certaines femmes reproduisent ces stéréotypes de genre.** Nous avions déjà évoqué cet élément dans la section précédente, concernant la question de protection des femmes. La question des codes masculins adoptés. En effet, pour aller plus loin, dans ce processus, certaines femmes peuvent se montrer assez intransigeantes envers les autres femmes. Elles ont expliqué que ce comportement est surement

[34] Focus group, 30 septembre 2021, au Cameroun (Journaliste *Cameroon Tribune*).

une réaction au sexisme produit par les hommes. Certaines femmes journalistes en viennent donc à penser que pour réussir, face à l'ennemi commun, il faudrait qu'elles mènent des luttes solitaires. Selon elles, les stéréotypes de genre, les discriminations, ne font que les séparer davantage.

« *Diviser pour mieux régner ! On en est là ! Mais, les actrices de ces agissements ne le voient pas. Elles ne voient pas que ce sont les hommes qui nous séparent. On a perdu la culture de l'aîné qui tend la main. On est plutôt sur un mimétisme aveugle du masculinisme*[35] ». [36]

Elles en appellent alors à plus de solidarités entre-elles, pour pouvoir évoluer dans tous les champs journalistiques, sans que le facteur de « genre » ne soit problématique. Or, dans l'état actuel des choses, il leur est impossible de nier que le genre façonne les unes et les autres dans ce microcosme social, qu'est le milieu du journalisme.

« *La riposte, la montée au filet des femmes professionnelles est vraiment grave ! Parce que la manière avec laquelle ces femmes évoluent ne permet pas aux cadettes de persévérer. Une fois qu'elles se retrouvent aux commandes, elles regardent en arrière et disent aux autres : vous croyez que c'est facile ? débrouillez-vous !* ». [37]

Elles évoquent, pour finir, une mise à l'écart parfois, une peur de prendre la parole, une peur de ne pas être écoutée ou respectée, parfois une déstabilisation ou une irrévérence ou une impertinence clairement exprimée de la part de confrères.

> « *Il y a des hommes qui viennent frontalement vous dire que vous n'avez pas à leur donner d'ordres, même si vous êtes mieux placé qu'eux. Les plus dangereux sont même ceux qui ne parlent pas. Mais qui font le travail à votre place. Et qui, parfois, rien que la légèreté avec laquelle ils vous répondent, ou par leur manque de disponibilité, vous montre très clairement qu'ils ne vous respectent pas* ».[38]

---

[35] Le masculinisme peut être un concept défini comme un concept qui désigne « tout groupe organisé autour de la défense de la cause des hommes, dans une confrontation /rivalité avec le féminisme et les femmes. En cela, le masculinisme diffère de l'antiféminisme, car, si toute pensée masculiniste est conséquemment antiféministe, l'antiféminisme n'est pas toujours masculiniste » (Gourarier, 2017).

[36] Focus group Cameroun, 30 septembre 2021, (présentatrice à la chaîne de télévision *Équinoxe TV*).

[37] Notre entretien, 28 septembre 2021, Cameroun (femme, journaliste radio *CRTV*).

[38] Focus group Cameroun, 30 septembre 2021, (femme journaliste, quotidien *La Nouvelle*).

En ce qui concerne le Tchad, durant les entretiens avec les journalistes, plusieurs hommes et femmes ont affirmé que la plupart des femmes journalistes tchadiennes sont en **permanentes situations conflictuelles au sein de leur foyer. Beaucoup sont des femmes divorcées, car leurs compagnons ne supportaient pas l'idée d'un mariage avec une femme dite « trop exposée ».**

« *Le divorce est monnaie courante dans le domaine du journalisme. Et l'instabilité dans les foyers persiste. Quand elles sont lancées dans la profession, elles n'arrivent pas à travailler en paix à cause de leurs hommes. C'est un constat réel* ».[39]

Cela fait également référence à l'incompatibilité familiale évoquée par Char (2020), lorsqu'il affirme que les femmes reporters de guerre ont des difficultés à lier vie professionnelle et vie familiale.

> *« Parce que la femme est appelée à se marier. Elle est dans un foyer. Et quand elle est journaliste, elle peut être amenée à travailler tard la nuit, à ne pas s'occuper des enfants, du mari, et ça pose un problème. J'ai dirigé l'ONR TV pendant 9 ans, j'ai passé toute ma vie à la télévision ici. Sachez donc qu'il y a des femmes qui ont eu de sérieux problèmes parce qu'elles ont choisi le métier de journaliste. Elles ont eu des problèmes avec leurs maris qui pensent qu'elles ne s'occupent pas bien de leurs foyers. Donc pour le reportage de guerre ça peut être deux fois plus un obstacle. Donc elles ont besoin du consentement de leurs maris. Ils ne peuvent pas accepter qu'elles aillent dans des coins où elles peuvent trouver la mort ou même qu'elles circulent librement ».* [40]

Durant le focus group, deux femmes ont affirmé être divorcées parce que la situation devenait insoutenable. En effet, pour l'une, le fait qu'elle soit journaliste était particulièrement problématique pour son ex-époux et cela a contribué à mettre fin à leur mariage. Ce dernier lui reprochait constamment d'avoir des **liaisons extraconjugales** durant ces heures de travail. Elle affirme ne jamais avoir compris pourquoi cette profession est tant entachée par des idées reçues et d'autant plus, des idées de cette nature.

« *Ce métier a eu raison de notre mariage ! Je ne lui posais jamais des questions quand il allait travailler. Mais à moi, c'était toujours des choses comme : "Pourquoi tu ne veux pas avoir des*

[39] Notre entretien, 20 octobre 2021, Tchad, (homme journaliste reporter *RNT*)

[40] Notre entretien, 12 octobre 2021, au Tchad (Directeur général *ONAMA*).

rapports intimes avec moi ce soir ? Tu dis que tu es fatiguée donc ça signifie que tu vois d'autres hommes". Vous voyez à quel point les choses vont loin ?! ».[41]

Une autre femme avait expliqué que ce qui posait problème dans son foyer, était simplement le fait qu'elle travaille. Son ex-époux aurait préféré qu'elle reste à la maison, qu'elle s'occupe des enfants. Il aurait préféré mener cette tâche seul, car il estimait (culturellement parlant), que c'est le rôle de l'homme de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille.

« En ce qui me concerne, il voulait simplement me garder enchainé à la maison comme une esclave ! Pourtant j'ai autant le droit que lui, de vivre ma vie et de me construire une carrière professionnelle si cela me chante. Et ce, même dans le reportage de guerre ». [42]

Les femmes avec lesquelles nous avons échangé durant les entretiens individuels ont affirmé qu'elles ne se retrouvaient pas personnellement dans ces situations qui vont jusqu'aux divorces, mais, que cela pose en effet parfois des problèmes au sein de leurs foyers, d'autant plus que certaines connaissent d'autres femmes journalistes ayant vécu ces cas de divorces à cause de la profession de journaliste. Quoiqu'il en soit, cela est toujours problématique.

D'une manière ou d'une autre. Soit parce que la femme veut obtenir une certaine indépendance en travaillant, soit parce qu'elle est journaliste. Ajouter à cela, la question de harcèlement sexuel sur le lieu de travail, caractérisé par des avances perpétrées avec insistances et de l'intimidation. Le journalisme et la gent féminine ne font manifestement pas bon ménage au Tchad.

La dimension de **rivalité**, ou celle du **manque de solidarité**, ou encore la question de **reproduction des stéréotypes de genres** qui sont évoqués au Cameroun ne semblent pas exister entre les femmes au Tchad. Ces dernières ont expliqué être assez solidaires, elles vivent les mêmes oppressions. Elles réagissent aux comportements sexistes venant de leurs homologues masculins du mieux qu'elles le peuvent et ensemble. Leurs relations consistent davantage en une empathie qui leur permet de comprendre l'autre. Ce qui semble prendre davantage la forme d'une **osmose identitaire.**

[41] Focus group Tchad, 29 octobre 2021, (Journaliste *TV Toumaï*).

[42] Focus group Tchad, 29 octobre 2021, (Journaliste radio *Dja FM*).

Elles souhaiteraient également que les femmes cessent de croiser les bras lorsqu'elles sont en désaccord avec ce qui leur est demandé de faire en tant que journalistes. Elles aimeraient que les effets de la société cessent d'impacter autant leurs carrières afin qu'elles puissent faire leurs preuves dans ce milieu pris en otage par les hommes.

On comprend que questionner l'absence des femmes dans le reportage de guerre au Tchad est un processus un peu plus long que la situation des femmes journalistes camerounaises. Les obstacles semblent donc plus nombreux et plus acerbes au Tchad.

8.3 Origines et manifestations du déficit de confiance en soi

Il est question, ici, d'interpréter les résultats obtenus qui sont liés à la question du syndrome d'imposture. Nous avons pu déterminer les origines de ce sentiment éprouvé par les femmes, ainsi que la manière dont il se manifeste. Ces manifestations semblent différentes d'un pays à l'autre. Ainsi, nous avons pu dégager une typologie de profils de ces femmes journalistes.

8.3.1 Le combo historique, sociétal et familial

Nous avons pu constater, durant les entretiens, que ce syndrome d'imposture que ressentent les femmes journalistes tchadiennes et camerounaises provient à la fois de leurs constructions historiques, de la société, et de la famille également.

Au sujet de la dimension sociétale, elle intervient dans les deux pays, dans le sens où il existerait de nombreuses injonctions et des exigences émanant de la société, qui contribueraient à maintenir les femmes dans des carcans bien définis. La forme la plus violente de ces injonctions consiste à rappeler sans cesse aux femmes « leur rôle de femmes » au sein des sociétés. Il va sans dire, qu'il est question, globalement d'un rôle moins noble, moins important que celui des hommes.

Dans les deux pays, certain.es acteurs et actrices ont évoqué la dimension historique de ce questionnement. Ils ont expliqué que pour comprendre ce phénomène, il serait nécessaire de remonter aux racines. En effet, du point de vue historique, on a longtemps considéré que les femmes ne devaient pas être instruites. Qu'elles n'avaient pas besoin d'aller à l'école. Ils expliquent qu'il faudrait prendre en compte le fait que la famille, la société ou même de l'école, ont pu être des obstacles à l'éducation des filles. Cette éducation, dans le contexte familial, met en place un ensemble d'aptitudes liées à la division sexuelle des tâches selon les normes en vigueur dans la subculture à laquelle elle appartient.

On comprend qu'il s'agit d'une sorte de ritualisation associée au sexe, qui prend naissance dans le noyau familial, avant de s'étendre jusque dans la société. Sur le long terme, les femmes seraient alors naturellement formatées, au Tchad comme au Cameroun, à adopter certains comportements et un état d'esprit conçu sur mesure.

> « *Dans les sociétés africaines, pendant très longtemps les femmes ne sont pas allées à l'école. Quand on entre dans le décryptage, on doit tenir compte du milieu et de la société. Dans les années 40 à 50, les femmes ne vont pas encore à l'école. Donc les filles commencent à aller à l'école dans les années 70. Il existe une coupure entre les sexes et dans cette coupure, on ne peut pas sortir une règle générale, et dire que parmi les filles journalistes pourquoi il n'y a pas beaucoup de reporter sportive ou de journalistes de guerre. C'est parce que l'assise, tel qu'elle est construite, historiquement, socialement et culturellement, ne le permet pas tout simplement* ». [43]

Les femmes vont donc adopter des comportements et une psychologie qui impactent plus tard sur leur mental, quand elles entrent à l'école et encore plus loin lorsqu'elles commencent à travailler. Les répondant.es parlent d'une **éducation dans la fragilité**. Dès lors, elles seraient naturellement moins disposées que la gent masculine à conserver ou à acquérir une certaine confiance en soi.

Au Tchad, il semble surtout que les femmes ont été élevées dans l'optique d'un mariage précoce et demeurer sous la protection de leurs époux. Nous pouvons imaginer que lorsque l'on nous répète durant toute l'enfance que notre existence se résume à un seul et unique objectif, cela ne nous permet guère d'aller explorer nos capacités. Les femmes semblent avoir pris conscience de cet état des faits, et lorsqu'elles entrent dans les professions aujourd'hui, en particulier la profession de journaliste, elles savent à l'avance qu'elles doivent fournir plus d'efforts que les hommes. Et ce, pour démontrer qu'elles sont capables de porter d'autres casquettes que celles de « mères de….épouses de… ». Elles ont besoin de prouver quelque chose.

> *« Je pense qu'au Tchad ou plus largement dans les pays africains, le problème c'est que déjà il y a beaucoup de femmes qui vont très tôt en mariage et concilier la vie de famille et ce métier c'est très compliqué. Vu que c'est un métier assez exigeant et qui impose beaucoup de disponibilité. Ensuite pour couvrir un terrain de conflits, il faut être sur le*

[43] Notre entretien, 17 septembre 2021, au Cameroun (Chef du département radio ESSTIC).

terrain, donc il faut s'absenter de chez soi. C'est ce qui fait que les femmes sont moins nombreuses dans ce métier au Tchad. Aujourd'hui, les conflits s'imposent dans nos quotidiens donc forcément à un moment il va falloir que tous les journalistes commencent à s'impliquer. Quand elles sont dans les rédactions, elles sont plus professionnelles, car elles doivent faire plus d'efforts que les hommes pour prouver leur légitimité ». [44]

Certaines femmes tchadiennes ont expliqué que lorsqu'elles ont fait part à leurs proches, de leur besoin de faire des études pour devenir des journalistes, certains ont eu des réactions démesurées. Argüant que ce n'était pas le rôle d'une femme de pratiquer ce genre de métier, et que de toute façon, elles n'en seraient pas capables. Elles ont alors dû entrer en conflit avec leurs proches et imposer leurs décisions, jusqu'à ce que leurs choix soient acceptés. Mais avec quelques réserves tout de même.

« Quand j'ai voulu passer le concours de journalisme, personne ne voulait rien entendre. C'était en 1997. Époque durant laquelle les gens étaient encore plus traditionalistes qu'aujourd'hui. On me disait que j'en serais incapable. C'était l'argument. Et en tant que femme ce serait mal vu. J'ai lutté et j'ai été admise à ce concours et même pour aller étudier c'était une autre paire de manches. Après le résultat du concours, il fallait que j'aille à Dakar. Et là encore, on disait que ce n'était pas normal pour une jeune fille de voyager pour étudier. Il y a trop de restrictions ! Comment les femmes peuvent-elles avoir confiance en elles dans un tel contexte ? ».[45]

Notons toutefois, que cette dimension familiale n'a pas autant été évoquée au Cameroun, qu'au Tchad. Mais, les questions historiques et sociétales sont bien à l'ordre du jour en ce qui concerne les origines du syndrome d'imposture d'un côté comme de l'autre.

[44] Notre entretien, 21 octobre 2021 au Tchad (Sous-directrice adjointe de l'information de la radio *ONAMA*).

[45] Notre entretien, 27 octobre 2021, au Tchad (Journaliste présentatrice *Sahara TV.)*

8.3.2 De la perfectionniste au Cameroun à la superwoman au Tchad

Durant les entretiens, ainsi que les focus groups, nous avons pu relever deux typologies différentes de profils de femmes atteintes par ce sentiment d'imposture.

Au Cameroun, nous avons pu dresser le profil de la perfectionniste. Ce comportement qui consiste à s'imposer des standards élevés, de peur que l'incompétence présumée de la concernée ne soit révélée au grand jour.

Ce sentiment de ne jamais être à la hauteur conduit l'individu, à ne tolérer le moindre défaut, ou le moindre échec. Cadoche et de Montarlot (2020), ont affirmé que les sociologues Paul L. Hewitt et Gordon L. Flett décrivent le perfectionnisme dans ses trois dimensions précisent :

- Vis-à-vis de soi,
- À l'égard des autres : il découle souvent sur des conflits avec les collaborateurs,
- Et socialement prescrit : la croyance que les autres ont des attentes irréalistes, mais qu'il faut s'y soumettre.

Nous avons pu déceler ces trois dimensions à plusieurs reprises chez les femmes journalistes camerounaises. Pour chaque cas, un exemple. En ce qui concerne **la première dimension**, un comportement décrit à plusieurs reprises chez les participantes du focus group au Cameroun. Il est question d'une certaine sévérité vis-à-vis de soi-même quant aux impératifs de perfection, associée à une faible tolérance à la critique extérieure, doublé d'une autocritique cinglante.

> « *En fait, j'ai conscience que je ferais peut-être moins bien qu'un homme du moins au début, parce qu'ils ont plus l'occasion que nous de se frotter à ce terrain. Mais si j'en ai l'occasion, je ne manquerai pas de donner le maximum pour me prouver à moi-même que j'en suis capable. Que je peux aller faire du reportage de guerre. Que mon genre ne sera jamais un problème » !* [46]

D'autres journalistes ont également pu évoquer des propos qui se traduisent par la **deuxième dimension**. Celui de devoir se battre d'arrachepied pour prouver aux autres (les hommes) qu'elles ont leur place dans tous les secteurs médiatiques.

> *« Nous sommes dans un milieu dominé par les hommes, même si les femmes sont désormais plus nombreuses. Et quand on met les pieds dans des secteurs qui sont dominés*

[46] Focus group Cameroun, 30 septembre 2021, (journaliste quotidien *La nouvelle*).

par ces derniers, il faut vraiment faire deux fois plus qu'eux ! On n'a pas le droit à l'erreur. Une erreur est pardonnée à un homme, mais pas à une femme. Il y a parfois des disputes parce que je ne supporte pas les critiques à mon endroit avec tous les efforts que je fournis ». [47]

Ces affirmations sont semblables à celles qui ont été évoquées par Allémonière, et al. (2019), en parlant de la contrainte à devoir faire plus d'efforts que les hommes et que les femmes n'ont pas le droit à l'erreur.

Et en ce qui concerne **la dernière dimension**, là encore nous en avons observé la démonstration durant les entretiens individuels.

« J'ai parfois l'impression à la minute ou une tâche m'est confiée, qu'on attend énormément de moi ! Alors je me dis que si je ne peux pas toucher la lune pour prouver ma légitimité, je peux au moins toucher les étoiles (rire). Mais c'est l'état d'esprit dans lequel je suis en permanence ». [48]

En ce qui concerne le Tchad à présent, comme indiqué dans le titre, le sentiment d'imposture qui s'est avéré prépondérant est celui de la **superwoman**. Nous avions mentionné dans le deuxième chapitre que la superwoman était comparée à la déité indienne, Shiva. Pour exprimer la **capacité et le besoin d'être multitâche**. En effet, son exigence envers elle-même et envers les autres est démultipliée par rapport à la perfectionniste. Une exigence qui s'étend à plusieurs rôles. Il lui faut être opérationnelle en toute circonstance et en tout point. Nous avons pu déceler ce sentiment à plusieurs reprises chez les journalistes tchadiennes.

« Le journalisme c'est la relation des faits. Et si l'homme peut le faire, la femme peut le faire. Pas de chichis ni de caprices, car ça alimente l'image péjorative qu'ont les hommes envers les femmes dans cette profession. Alors moi, sur un terrain de conflit ou dans d'autres circonstances, je ne dors pas. Je ne travaille pas comme les hommes. Je travaille 10 fois plus que les hommes ! ». [49]

Un autre exemple, d'une femme qui explique que ce titre de journaliste polyvalente est un atout pour les femmes tchadiennes, car cela leur permet de toucher vraiment à tout. Elles veulent

[47] Focus group Cameroun, 30 septembre 2021, (Journaliste *Cameroon Tribune).*

[48] Notre entretien, 29 septembre 2021 (journaliste quotidien *Le Jour*).

[49] Focus group Tchad, 29 octobre 2021, (directrice de l'Agence de Presse tchadienne).

pouvoir, avec l'expérience, être des spécialistes de la presse écrite, de la radio, de la télévision. Elles veulent devenir des reporters de guerre, des photoreporters. Même si quelques-uns de ces secteurs ne sont pas encore à leur entière disposition.

> *« Nous sommes des journalistes généralistes au même titre que les hommes dans cette profession. Et à partir de là, aucune porte ne devrait nous être fermée. Moi j'ai pris l'habitude de me rendre disponible en toute circonstance, pour tous types d'exercices journalistiques. Je ne veux donner aux hommes la moindre occasion de penser que je suis une incapable ».* [50]

8.3.3 Un sentiment qui demeure aléatoire

Nous relevons, au terme de l'interprétation de la notion de syndrome d'imposture, qu'il s'agit toutefois, d'un sentiment variable et dynamique. Au Tchad et au Cameroun, chez les femmes journalistes, c'est un sentiment qui demande à être changé, à être amélioré, ou ajusté. Il découle de plusieurs facteurs, comme **l'enfance**, des **comportements discriminatoires** ou un **sentiment d'injustice**. Du moins en ce qui concerne le secteur journalistique que nous avons étudié. Ces sentiments tendent à enfermer les journalistes femmes, dans une spirale infernale de dévalorisation de leurs propres capacités.

Bien entendu, au-delà de ces sentiments précis que nous avons pu décrypter d'un côté comme de l'autre, il existe des femmes qui manifestent ce syndrome d'imposture par la **non-action** tout simplement. Celles à qui l'on reproche de ne pas en faire assez. Celles à qui l'on reproche de laisser trop de place aux hommes. Celles qui se contentent de faire le strict minimum. Celles qui reconnaissent le *soft news* comme étant leur **spécialité par nature** et qui permettent aux hommes de penser que le reportage de guerre leur appartient. Au Tchad et au Cameroun, il a été fait énormément de reproches à ces femmes-là en particulier.

> *« Notre seul avantage réside dans la féminisation grandissante du journalisme qui force un peu les choses et permet aux femmes de se retrouver un peu dans tous les domaines. Donc j'incrimine la femme qui n'oublie pas qu'elle est femme donc qui veut ce qui est soft, ce qui est doux, là où elle peut en finir rapidement et rentrer chez elle. Ces femmes nous font honte ! Mais heureusement, il y a des femmes qui sont ambitieuses et qui*

[50] Focus group Tchad, 29 Octobre 2021, (journaliste travaillant dans la radio *Dja FM*).

estiment qu'elles doivent parler de politique, parler de sport, ou même filmer la guerre ».[51]

Les femmes souhaitent alors une certaine résilience de la part d'autres femmes journalistes qui semblent se contenter du « peu qu'on leur donne ». Ces reproches sont présents dans les deux pays, mais encore plus au Cameroun. Les femmes nombreuses dans la profession, et de ce fait, elles ne comprennent pas pourquoi elles ne parviennent pas à prendre plus de place. Elles aimeraient que les femmes soient plus compétitives de manière générale, plus combattives. Parce que c'est du journalisme certes, mais c'est aussi une question de notoriété et de pouvoir. Et les femmes devraient s'imposer davantage.

« *Il y a encore beaucoup de femmes qui se laissent faire, qui préfèrent s'effacer dans les rédactions. Et ces femmes-là, quand on leur confie une responsabilité, ça devient encore plus compliqué, parce que les responsabilités vont de pair avec les contraintes et les obligations, et elles finissent par lâcher. Elles se permettent de se plaindre, qu'on leur en demande trop, qu'elles n'ont pas de repos, pas de weekends, elles disent : mon mari se plaint, ma famille se plaint, etc. Et étant donné que les hommes ce sont des gens qui aiment le pouvoir, dès qu'ils constatent que tu as une défaillance, il ne te sera jamais accordé une seconde chance. Jamais elle n'occupera un poste important. Donc certaines parmi nous doivent fournir plus d'efforts ! ».*[52]

Au sujet des femmes tchadiennes qui ont évoqué cette dimension, concernant les femmes qui « n'en font pas assez », elles ont également explicité que parfois, même les femmes les plus fortes, les plus combattives sont parfois découragées parce que leurs compétences sont sans cesse remises en question. Donc il est possible de se battre, de s'imposer, mais, c'est un sentiment qui, parfois, disparait et laisse la place au désespoir et au découragement. Entendons donc, il n'est pas possible de toute façon d'être ultra opérationnelle en tout temps. C'est une lutte sans répit. De ce fait, il est normal de baisser les bras souvent.

« À force de nous rappeler qu'on n'a pas le droit de laisser notre famille, nos maris, nos enfants, pour aller en guerre ça devient fatigant. Le découragement survient ! Tu travailles dans une rédaction pendant 5 ans, 6 ans, 8 ans, sans que l'on ne t'envoie

[51] Notre entretien, 23 septembre 2021, au Cameroun (Journaliste photoreporter *Cameroon Tribune*).

[52] Focus group Cameroun, 30 septembre 2021 (journaliste à *L'Œil du Sahel*).

jamais en reportage de guerre, tu es découragé ! Tu finis par te résigner en te disant que tu ne peux pas faire l'affaire alors qu'en réalité tu en es tout à fait capable ! On nous empoisonne tellement l'esprit qu'on finit par se demander si vraiment on peut. Moi, jusqu'à l'aéroport, à quelques minutes de l'embarquement, pour aller couvrir le conflit au Mali, on me fait culpabiliser en me demandant si je suis sûr que je veux abandonner ma famille pour prendre ces risques ! Il faut que nous réussissions toutes ensemble à briser les barrières des pesanteurs socioculturelles ».[53]

En somme, il existe des femmes journalistes au Tchad et au Cameroun qui, sans cesse, se battent chacune à leur manière, pour faire changer les mentalités, pour qu'elles soient reconnues à leur juste valeur dans la profession. Mais elles sont faites de chaire, elles sont humaines, alors fatalement, parfois, elles se laissent envahir par une immense vague de désespoir. Une vague qui se cristallise davantage lorsqu'elles sont passionnées et qu'elles veulent découvrir le reportage de guerre ou le pratiquer en permanence et non par chance, parce qu'il manque des hommes à l'appel. Elles estiment que cela n'est guère normal de devoir lutter pour pratiquer quelque chose qui est offert aux hommes sur un plateau doré parce que leur genre est un avantage.

« Les gens, les hommes ! te découragent au maximum ! On nous ramène toujours à notre rôle de femmes, de mères, etc. Tu es là dans la rédaction pendant plusieurs années et tu vois les hommes aller et venir dans toutes les directions, y compris le reportage de guerre, pendant que toi tu fais de ton mieux pour prouver que tu es compétente ! Et finalement, tu abandonnes ». [54]

8.4 Un genre, un métier

Nous revenons ici, sur les différents avis donnés par les acteurs sur la question de la **genrification des professions** dans les deux pays. Il s'agissait, ici, de tenter de déterminer, si du point de vue des acteurs, et actrices, les métiers ont un genre. Il s'avère que de manière générale, toutes les femmes des deux pays de recherche ont expliqué que ce sont les hommes qui auraient cette conception. Et de leur côté, les hommes n'ont pas manqué de confirmer cette affirmation en donnant des exemples.

[53] Focus group Tchad, 29 octobre 2021, (journaliste au quotidien *Le progrès*).

[54] Notre entretien, 27 octobre 2021, Tchad (journaliste présentatrice *TV Toumaï*)

Ainsi, cette section va majoritairement s'appuyer sur les différentes directions que prennent les argumentations masculines sur la question de la genrification des métiers. Étant donné que les femmes ont réfuté ce point de vue « masculin », qu'elles jugent également problématique pour leur carrière. Nous allons le conclure sur la question de la perspective féminine dans le reportage de guerre. Est-ce alors un métier masculin ou féminin, du point de vue des protagonistes ?

8.4.1 Une approche historique et biologique

Les résultats nous permettent d'observer que du côté de la gent masculine, il existe une certaine **naturalisation des qualités féminines et masculines**, qui sert à la répartition genrée des métiers (mais, avec deux ou trois petites nuances). Dans ces circonstances, le genre est un système de relations sociales qui repose entre autres sur : « Une logique binaire qui distribue les possibles (hommes/femmes) a des voies de réalisation sociales distinctes et on leur reconnait des qualités différentes » (Julliard, 2013, p. 60).

Ils expliquent alors que les métiers masculins se fondent surtout sur la question de biologie, de force physique. Ils font parfois appel à l'histoire, pour expliquer que les hommes ont toujours tenu ce rôle de travailleurs.

> « *Il y a des domaines qui sont, soit liées à la génétique, soit à la biologie, et à ce moment-là si l'on prend la sociologie des professions par exemple, on ne peut pas commencer à spéculer sur le fait qu'est-ce qu'il y a des femmes dans le travail du maçon, de charpentier. Dans l'organisation sociale du travail historiquement, ce sont les hommes qui vont dans les champs. Dans les couples, il n'y a que très peu de cas où c'est la femme qui prend la responsabilité de protéger le mari. Comment donc pourrait-on envisager de les voir dans un autre rôle ? Si historiquement c'est l'homme qui protège la femme, on comprend que l'homme est le bras fort et dans ce cas-là les travaux de la maison sociologiquement (maçon, charpentier) la femme n'est pas dedans ! ».*[55]

Certains hommes expliquent que ce sont des choix qui viennent naturellement des femmes. Parce qu'elles seraient prédisposées à travailler dans un type de secteur particulier. Des secteurs qui seraient liés à leur nature féminine, douce, attentionnée, une force physique inférieure, ou

[55] Notre entretien, 17 septembre 2021, au Cameroun (Chef du département radio à ESSTIC).

à leur disposition à donner la vie, etc. Donc des domaines qui relèvent davantage de la dextérité et du domaine des soins ou de l'éducation. Ils estiment que c'est un questionnement qui n'aurait pas lieu d'être, car la société serait construite sur cette base. Selon ces hommes, tous les métiers doivent être sexualisés, car ce serait « la norme ».

> *« Pourquoi n'a-t-on pas beaucoup de femmes bouchères ? Pourquoi ne vendent-elles pas de la viande ? Il faut analyser un existant. Qui a décidé, par exemple, que c'est la femme qui accouche ? Cela nous est imposé comme une contrainte. Donc il faut d'abord bien construire la base des affirmations. De quels types de sociétés parle-t-on ? De quel type de travail parle-t-on ? L'exigence vis-à-vis du journalisme de guerre ne peut pas se faire dans une société où les jeunes filles n'ont pas 50 ans de pratiques professionnelles en journalisme. Il faut toujours mettre ça en compétition avec le journalisme sportif ».*[56]

Au Tchad, les hommes ont expliqué que certaines femmes se dirigent instinctivement vers des travaux « liés au genre et à l'éducation ». Elles seraient plus intéressées par les sujets qui touchent les femmes et les enfants, et ce ne serait pas anodin. Ils évoquent également la question du contexte familial. Car, selon eux, les choix prennent véritablement naissance dans ces contextes. Si l'on éduque la jeune fille en lui faisant comprendre que son rôle primordial dans la vie est de donner la vie, alors cela devient normal pour elle de se focaliser sur ce pour quoi elle existe.

> « *Avec la fragilité de la femme et son contexte familial, tout ça… Son mari peut lui dire : « Avec tous les journalistes qu'il y a dans la rédaction, pourquoi est-ce toi qu'on envoie ? Et ton rôle est de t'occuper des enfants ou d'en faire d'autres ! (RIRE) On a souvent ce genre de situation. Donc elles peuvent finir par penser elles-mêmes à travailler en fonction de leur genre ».*[57]

Les hommes, journalistes tchadiens, ont également évoqué la dimension historique. C'est-à-dire que ce phénomène de sexualisation serait lié à l'accès retardé des femmes dans la profession de journaliste. Dans le travail de manière générale. Mais il semble qu'à leur arrivée dans le métier, les femmes faisaient presque instinctivement des choix qui n'imposaient pas

[56] Notre entretien, 16 septembre 2021, au Cameroun (Chef des programmes *CRTV*).

[57] Notre entretien, 13 octobre 2021, au Tchad (coordonnateur du journal *N'Djamena Hebdo*).

trop d'efforts. Elles allaient naturellement vers *le soft*, et les hommes auraient eu à partir de là, une certaine confirmation qu'elles faisaient ce qui était fait pour elles. Ils avaient des difficultés à les imaginer dans d'autres domaines. Quelques fois, avec la crainte que la présence féminine conduise à une **dégradation de la profession**.

> *« Les femmes étaient très rares dans le journalisme. Dans les années 80, 90, au début des années 2000, on ne comptait pas beaucoup de femmes dans les rédactions. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'on a commencé à constater que les femmes s'intéressaient un peu au métier de journaliste. À l'époque déjà, il y avait des domaines précis où interviennent les femmes par rapport aux hommes. Aujourd'hui, dans le sport, par exemple, rares sont les femmes qui sont dans ce domaine. Ce n'est qu'à partir de 2011 qu'on a commencé à se dire que les femmes pouvaient travailler dans les mêmes services que les hommes. Ces derniers temps, elles interviennent dans plusieurs domaines. Mais évidemment, il y a encore beaucoup d'inégalités. Il ne faut pas se mentir. Toujours avec cette crainte qu'elles puissent tout foutre en l'air parce qu'elles seraient faites pour autres choses ».*[58]

Quelques hommes ont également expliqué que les femmes seraient leurs propres obstacles. Car elles se portent moins volontaires que les hommes, elles ont moins d'audaces que les hommes. Argüant tout de même que ce manque de volonté des femmes accentue l'idée selon laquelle les professions auraient un genre. Les hommes ont donc, globalement, argumenté en faveur de facteurs génétiques, familiaux, ou historiques. Seulement un homme au Cameroun a pu manifester une approche différente.

> « *Je n'ai pas une vision du journalisme qui est calquée sur le genre. Pour moi il n'y a que de bons journalistes et de mauvais journalistes. Il y a des femmes qui font d'excellents reportages ! Ce n'est pas lié au genre. Ce n'est pas une perspective de genre. C'est vrai qu'il y a des réalités physiologiques. Mais dans le journalisme, ça ne s'applique pas. Du moins ça ne devrait pas. Peut-être dans un univers comme celui de l'armée* ».[59]

[58] Notre entretien, 21 octobre 2021, au Tchad (secrétaire de rédaction radio *ONAMA*).

[59] Notre entretien, Tchad, 20 octobre 2021, rédacteur en chef de *Cameroon Tribune*.

8.4.2 La question des choix de filières

Quelques hommes ont également évoqué la question du choix des filières. Selon eux, tout prendrait naissance **dans le système scolaire**. Ils partent du principe que les femmes auraient tendance à s'orienter vers des filières qui ne leur permettent pas de travailler dans les mêmes domaines que les hommes. Selon eux, tout le problème viendrait de **la hiérarchisation scolaire**. En effet, ils expliquent que les différences d'orientation entre filles et garçons ont des conséquences sur l'insertion des femmes dans l'emploi. Les femmes seraient moins encouragées à s'engager dans des filières scientifiques. Ils se questionnent sur le fait que cela pourrait provenir de l'entourage ou des femmes elles-mêmes.

Ce qui permet de penser de manière systématique qu'elles font des choix en fonction de leur genre. En d'autres termes, elles vont privilégier des filières générales ou littéraires, alors que les garçons, eux, vont vers les filières plus technologiques, professionnelles, les formations scientifiques. Elles se dirigent ainsi vers des domaines déjà féminisés au fil des années. Ainsi, leur insertion professionnelle diffère forcément de celle des garçons. Cela est plus compliqué pour les femmes de toucher un peu à tous les domaines.

> « *Elles choisissent instinctivement des métiers des séries B, A… pendant ce temps-là, les garçons sont dans les séries maths, physiques, médecins… Parce que si elles ne font pas le bac C, si elles disent qu'elles n'aiment pas les maths, il faudrait étudier la psychologie de leur choix. On ne peut pas les forcer. Peut-être bien qu'en faisant ces choix, cela renvoie le message selon lequel ce serait vraiment une question liée à la nature. Et c'est un schéma répétitif. Donc quand elles arrivent dans le journalisme, on s'attend au même résultat ».*[60]

Les hommes mettent en avant le fait que ces choix qui commencent au moment de la scolarisation des filles et des garçons ont forcément un impact dans toutes les pratiques. Ils évoquent l'hypothèse selon laquelle ce ne serait pas forcément une question de biologie, mais que les uns et les autres seraient en quelque sorte formatée à partir de l'école. Ce qui fait que plus tard, dans les professions, on peut observer une prolongation des choix des uns et des autres. Dans le journalisme, si une fille a étudié dans une filière littéraire, elle traitera forcément

[60] Notre entretien, 8 septembre 2021, au Cameroun (Rédacteur en chef au journal, *l'œil du sahel*).

de l'information plus « *soft* » qu'un homme qui, lui, aura étudié quelque chose de plus « technique ».

> « *On retrouve les femmes un peu partout dans les différents services, mais s'il faut mettre sur la balance entre les services de l'information et les services des programmes, elles sont plus dans le secteur des programmes. Parce que vous avez la musique, la culture, l'amour, l'environnement, tout ce que la femme aime. Je remarque qu'elles aiment mieux ces programmes que de couvrir des informations sur le terrain. Elles aiment rester sur place, comme faire du journalisme de télévision pour être vues, elles n'ont pas beaucoup de motivations pour les informations chaudes ».*[61]

Au Tchad par contre, quelques hommes ont expliqué que cette division ne pouvait pas forcément venir de l'école, mais plutôt de la société. C'est-à-dire **que la société construit les individus avant qu'ils ne mettent les pieds à l'école**. Ce serait les sociétés uniquement qui seraient construites sur ces bases. De manière à ce que les genres tiennent des rôles particuliers. C'est de cette manière qu'ils ont expliqué cet intérêt qu'ont plusieurs femmes pour tout ce qui se rapporte à la culture ou à la santé. Ce serait alors l'ordre naturel des choses. Ils expliquent donc que c'est l'environnement socioculturel qui influence de toute évidence les préférences et les décisions.

> *« En fait, ce que vous constatez dans le journalisme est le reflet de notre société. Lorsque dans la société on vous répète que vous êtes homme, vous devez pratiquer tel ou tel métier, ou inversement pour une femme, quand on arrive dans un environnement professionnel, chacun va se diriger vers ce que la société lui a toujours enseigné. J'ai bien envie de parler de normes, mais est-ce que nous ne sommes pas tous victimes d'un certain enfermement dans les pratiques culturelles ? Voilà pourquoi je pense que plus de mixité ne serait pas de refus dans l'ensemble des pratiques. Mais dans l'état actuel des choses, oui. Je peux affirmer comme ça qu'il existe des métiers pour les uns et pour les autres ».*[62]

Nous parlons alors d'un positionnement qui se fait dans la société dès le plus jeune âge. Les uns et les autres se dirigent instinctivement vers des voies jugées normales pour leur genre. Les

[61] Notre entretien, 13 septembre 2021, au Cameroun (directeur de publication du journal *La Nouvelle*).

[62] Notre entretien, 20 octobre 2021, au Tchad (Journaliste, Chef de la division radio *ONAMA*).

répondants ont expliqué que les filles continuent par exemple de choisir de faire un baccalauréat littéraire et que ce serait peut-être une manière de se projeter dans le monde du travail en ayant conscience qu'elles seront acceptées dans certains domaines et pas dans d'autres. Elles intègreraient, selon eux, l'idée selon laquelle il sera plus facile d'être légitime dans certains métiers selon leur genre. Ce serait donc **un acte inconscient.**

Quant aux garçons, ils intègrent l'idée selon laquelle il faudrait à tout prix être bon en mathématiques par exemple, surtout pour le regard des autres. Alors ils seraient eux-mêmes victimes de ce cercle vicieux. Choisir une filière littéraire pour un homme, ce serait exprimer une certaine faiblesse, une certaine vulnérabilité. Comme s'ils perdaient une part de leur virilité. Ils auraient même parfois peur d'être des cibles de railleries.

En somme, ce que nous pouvons relever ici, c'est que les femmes n'ont pas proposé des pistes d'analyses pour comprendre cette question de genrification des professions. Elles ont simplement affirmé que c'était une pensée bien réelle, désavantageuse pour elles, et **exclusivement masculine**. Elles sont alors en faveur d'une mixité plus généralisée et d'une intégration des femmes dans les domaines du sport, de la politique, et de la couverture de conflits armés.

Les hommes quant à eux, comme on a pu le voir, **loin de nier le fait de penser qu'il existe des métiers d'hommes et des métiers de femmes**, proposent tout de même des explications, des pistes à suivre pour décrypter cette division des genres dans le travail. Cela va de **la biologie, du contexte historique, familial, à la question de la scolarisation et du choix des filières, ou encore de l'impact de l'environnement socioculturel. Le genre fonctionne alors ici comme un élément organisateur de la société en fonction des valeurs attribuées aux uns et aux autres.**

Bereni, et al. (2020) affirment à ce sujet que : « La dichotomie féminin-masculin sous-tend toute une série de dichotomies fondamentales de la pensée, selon des modalités variables en fonction des sociétés. » (Bereni et al. 2020, p. 6).

On comprend alors qu'il s'agit d'un processus complexe, dans lequel plusieurs éléments sont imbriqués. Mais la question de la genrification des professions ne demeure qu'un facteur parmi tant d'autres, pouvant expliquer les comportements des uns et des autres.

Notons également que cette question aurait pu être associée à la question des stéréotypes de genres parce que nous avons pu déceler quelques similitudes dans les différentes argumentations des répondant.es. Mais nous avons estimé que ces similitudes n'étaient pas suffisantes pour en faire une seule et même thématique.

8.4.3 L'art de raconter la guerre

Cette section, met également en exergue, **l'idée d'une conception masculine de la guerre**, « approximativement » généralisée chez les hommes, mais également, la possible **valeur ajoutée de la couverture de conflits armés par les femmes**.

Au regard des données précédemment évoquées, il convient d'affirmer ici que le caractère phallocentrique de la profession de journaliste de guerre au Tchad et au Cameroun, et peut-être dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, apparait comme une évidence. Nous revenons ici sur les causes de cette approche du **journalisme de guerre au masculin**.

Ainsi, de manière générale, l'identité professionnelle de ce métier est davantage marquée par son caractère masculin dans les deux pays. Il s'agit ici de sociétés dans lesquelles, la prévalence est déterminée en fonction du rôle du contexte sociale, qui a son tour façonne les individus. Ces derniers se conforment à des rôles sexués, édictés par la culture. Cet environnement conditionne les individus de manière à ce que leurs choix de carrière soient passés en amont, sous le moule culturel. Ce qui permet de déterminer des métiers genrés. L'on constate alors à des différenciations genrées qui permettent à l'heure actuelle de ne rien voir d'autre que l'empreinte masculine dans une pratique comme le journalisme de guerre. Des valeurs et des normes se transmettent de génération en génération, et le résultat en est que ces valeurs se retrouvent matérialisées dans les institutions.

Ainsi, dans l'imaginaire de la plupart de ces journalistes (hommes), le journalisme de guerre est résolument associé à une activité masculine par nature. L'on peut supposer (en dehors de toutes les autres causes évoquées) que cette conception est également et possiblement accentuée ou véhiculée **à travers les médias**. Telle que l'industrie cinématographique par exemple. Ruellan (2018) évoque justement par exemple, au sujet de la question du « mythe du reporter de guerre », une valorisation qui s'effectue également à travers différents films.

> « Depuis *Professions reporter* d'Antonioni en 1975, plusieurs œuvres ont mis en scène des reporters : *Full Metal Jacket*, de Kubrick en 1978, *Le faussaire*, de Schlöndorff en 1981, *Reds*, de Beatty en 1981, *L'année de tous les dangers*, de Weir en 1982, *Under*

Fire, de Spottiswoode en 1983, *La déchirure*, de Joffé en 1984, *Slavador*, de Stone en 1986, *Welcome to Sarajevo*, de Wintterbottom en 1997, *War zone*, de Roth en 1999, *Harrisson's Flowers*, de Chouraqui en 2000, *Eyes of War*, de Tanovic en 2009, *The Bang Bang Club*, de Silver en 2010, *Le Combat ordinaire*, de Tuel en 2014. Ces œuvres, de réalisateurs masculins souvent de premier plan, ignorent pratiquement les figures de reportères, tout au plus en voit-on dans les seconds rôles dans deux films. Rares, elles semblent aussi dénuées de féminité, fondues dans une identité virile qui consacre le courage, la violence, l'excès, la douleur du héros » (Ruellan, 2018, p. 160-161).

C'est justement cela. Le courage. L'argument prépondérant. Les femmes manqueraient de courage, de bravoure, et leur féminité ne saurait ou ne devrait être associée à un univers qui respire à ce point la masculinité. Une féminité qui ne saurait s'associer à un tel danger, à une vie si « sauvage », si « brutale ».

En ce qui concerne la **valeur ajoutée de la couverture de conflits armés par les femmes,** les femmes pensent qu'il serait intéressant et surtout justifié de permettre aux femmes de montrer ce dont elles sont capables. Toujours associées à diverses activités féminines, elles aiment que les esprits s'élargissent davantage afin de leur permettre d'exister dans cet univers également.

« *Je pense que si on leur donne une chance, les femmes peuvent nous surprendre. Elles peuvent capturer des images que l'œil masculin ne peut percevoir. Elles peuvent provoquer des émotions en traitant ces sujets. De la compassion, ou de l'espoir. Les hommes sont un peu froids. J'ai l'impression qu'ils vont à la traque des images sanglantes et que ça ne va pas plus loin que ça* ».[63]

Notons également que l'ensemble des femmes tchadiennes partagent cet avis.

« *On nous a souvent reproché d'être dans le détail, mais que serait le journalisme sans le détail ? Et encore plus en cas de conflit ? Peut-être qu'à partir de là ils ouvriront les yeux et verront qu'on peut apporter beaucoup* ». [64]

[63] Notre entretien, 13 octobre 2021, au Tchad (Coordonnateur du journal *N'Djamena Hebdo*).

[64] Notre entretien, 21 octobre 2021, au Tchad (Sous-directrice de l'information radio *ONAMA*).

En ce qui concerne le Cameroun, seulement quelques hommes ont évoqué cet aspect durant les entretiens individuels. En effet, ils ont expliqué que les femmes ne prennent pas assez les devants pour pouvoir embrasser tous les secteurs journalistiques alors qu'elles seraient d'une part, en mesure d'apporter une touche « féminine » aux informations trop chaudes et d'autre part, leur présence serait un atout du point de vue de la collecte de l'information.

« *Je pense qu'en règle générale, quand on a des reportages un peu compliqués ou l'accès aux sources est un peu restreint, elles sont mieux placées pour chercher les informations. Cela peut être une bonne raison d'envoyer les femmes sur ce genre de terrain. Elles peuvent avoir des facilités par rapport aux hommes* ».[65]

Ce que nous pouvons traduire des avis des uns et des autres, c'est que dans l'imaginaire de « la plupart » des journalistes hommes de ces pays, le reportage de guerre est un métier conçu pour les hommes. En ce qui concerne les femmes de manière générale, au de-là de la mise en valeur des « caractéristiques féminines » comme atout pour le reportage de guerre, elles ne semblent pas tenir compte du risque épistémologique induit par ce questionnement**.** Un élément auquel Char (2020) fait allusion dans son enquête sur les femmes reporters de guerre dans le monde arabo-musulman.

En effet, **l'argumentation liée à « l'émotivité féminine »** est envisagée par quelques répondantes, et répondants **comme une valeur ajoutée pour le reportage de guerre** alors que, paradoxalement, il est reproché aux femmes de manière générale dans le métier, l'incapacité d'adopter une posture objective du fait de leur nature. Alors pour résumer, d'une part, il y a des hommes (en majorité) qui pensent que le fait de filmer la guerre ce n'est pas pour les femmes parce qu'elles sont trop fragiles, trop douces, trop sensibles, et d'autre part, il y a tout de même cette petite part d'hommes qui pensent à leur tour que c'est justement cette sensibilité, cette douceur, cette féminité, cette empathie « naturelle », qui doivent pouvoir s'aligner à une chose aussi obscure que le reportage de guerre, afin de pouvoir produire une chose plus constructive. Quelque chose de plus complet, plus équilibré. Une manière de permettre une cohabitation entre deux éléments contraires, pour être en mesure de porter un regard plus transversal sur la guerre.

[65] Notre entretien, 10 septembre 2021, au Cameroun (Grand reporter *CRTV*).

« *Il y a des dames qui font de très bons reportages. J'estime qu'elles ont naturellement plus de facilité. Elles savent accéder aux informations. Elles ont la persuasion, leurs instincts maternels, leur sensibilité qui peut leur permettre d'accéder à ce genre de terrain. La femme a toujours quelque chose de tendre. Chacun reconnait toujours en la femme, sa mère et tout… donc à priori, je pense qu'elle peut naturellement mieux le faire en zone de conflits. Il lui faut maintenant de la volonté, de l'enthousiasme, et l'amour de la profession* ».[66]

Il s'agit, selon Ruellan (2018), de discours qui sont également généralement valorisés par « le mythe de la masculinité du reporter » qui disqualifient alors les femmes des secteurs informationnels principalement ceux qui sont liés au *hard news*. Par exemple durant le focus group réalisé au Tchad, une journaliste a affirmé que contrairement aux hommes, elle ferait plus attention sur le terrain et serait beaucoup plus touchée s'il fallait être confronté à la vue de corps sans vie ou de blessés.

« *Je pourrai même tenir la main à un blessé, le réconforter, ou s'il est mourant, avec mon cœur de femme, je ne pourrai pas l'ignorer contrairement aux hommes. La femme met de l'amour dans tout ce qu'elle entreprend. Alors que l'homme travaille comme un robot. Le côté naturellement humanitaire des femmes pourrait avoir son importance pour un tel exercice. Je vais vous raconter une anecdote. On a été en zone de conflits une fois avec des confrères. Et en rentrant au QG, j'ai vu qu'un militaire avait le dernier souffle. Et traditionnellement, on dit que quand quelqu'un est sur le point de mourir, il faut lui donner un peu d'eau. Et moi, en tant que journaliste femme que je suis, je ne peux pas le voir comme ça et continuer mon chemin. Je me suis approchée, j'ai pris sa tête et je lui ai parlé. Il m'a répondu, et sa réponse m'a permis d'écrire l'attaque de mon article. Vous voyez ?* ».[67]

Des propos confirmés par les autres femmes.

Il n'est évidemment pas question de ne rien ressentir, d'être un journaliste sans émotion, mais il semble exister une confusion entre le fait de raconter la dimension humaine de la guerre avec un « regard féminin » (si tant est qu'il en existe un) et raconter la guerre en faisant une entière

[66] Notre entretien, Tchad, 20 octobre 2021, (rédacteur en chef de *Cameroon Tribune).*

[67] Focus group Tchad, 29 octobre 2021, (femme journaliste radio *ONAMA).*

abstraction de la distance émotionnelle préconisée par la profession, qui permettrait de s'en tenir aux faits. Même si la neutralité ou subjectivité absolue demeure discutable. Ce que nous pouvons retenir au-delà de cet aspect qui semble un peu confus pour les protagonistes, c'est que toutes les femmes de ces terrains considèrent que le reportage de guerre n'a pas de sexe ou qu'il devrait essentiellement être féminin. Qu'elles sont capables de réaliser les mêmes travaux que les hommes !

Ces derniers, quant à eux, pensent (en majorité) que le reportage de guerre est masculin. Les avis demeurent alors partagés en fonction des genres. Chaque genre, tirant la couverture de son côté.

Synthèse

En somme, ce chapitre permet de mieux saisir les positionnements des uns et des autres par rapport aux différents facteurs. Il révèle également comment chaque sous-hypothèse peut prendre plusieurs formes différentes en fonction des terrains d'études, mais il met aussi en exergue les similitudes. Nous pouvons affirmer à l'instar de Ruellan (2018) que le genre demeure une dimension centrale de toutes les relations sociales, en particulier au travail. Nous avons pu, comme l'affirme l'auteur : « Observer comment les unes et les uns activent ou pas leur genre construisent ou gomment des représentations stéréotypées, s'adossent à des identités ou les repoussent en fonction des contextes et des enjeux » (Ruellan, 2018, p. 242). Ce chapitre permet, dans un premier temps, de cerner les différents contextes, les comportements, les modalités d'interactions genrées ou féminines, les négociations constantes, ainsi que les croyances collectives qui viennent façonner les trajectoires professionnelles. Il permet, plus encore, de présenter de premières causes fondamentales de cette part numérique faible des femmes dans le journalisme de guerre au Tchad et au Cameroun.

CHAPITRE 9 : JOURNALISME AU TCHAD ET AU CAMEROUN : ENTRE CONTRAINTES ET DISCRIMINATIONS

L'objectif de ce chapitre est de proposer une seconde interprétation, axée sous l'angle des pratiques journalistiques, reflétant d'une part la compréhension, la définition, la situation et la pratique du reportage de guerre au Tchad et au Cameroun, et d'autre part, les différentes formes de problématiques rencontrées par les journalistes, et en particulier les femmes dans ce métier. Il vient également mettre en lumière les nouveaux facteurs qui ont émergé et qui sont susceptibles d'approfondir la recherche.

Nous présentons alors, dans un premier temps, les différentes conceptions de la pratique du reportage de guerre par les acteurs et actrices des terrains de recherche. Autrement dit, mettre la lumière sur la définition de ce métier, et sur la manière de le pratiquer. Dans une suite logique, nous présentons également les différentes difficultés rencontrées par les acteurs et actrices lorsqu'ils sont soumis à cet exercice. Ces difficultés et ces conceptions concernent aussi bien les hommes journalistes que les femmes des deux pays. La troisième section vient mettre la lumière sur quelques particularités décelées dans les pratiques. Particularités qui, du fait de leur importance, sont susceptibles de contrecarrer la pratique du reportage de guerre du côté de la gent féminine. Nous aborderons par la suite la question des mécanismes de ségrégation genrés, ainsi que les modalités d'évolution ou les dynamiques de féminisation du journalisme de manière plus générale, afin de comprendre pourquoi elles sont absentes du reportage de guerre. Et la dernière section viendra enfin mettre en exergue les processus d'invisibilisation des femmes, dans le métier de journalisme au Tchad et au Cameroun. Ce qui permettra de mieux déchiffrer les expériences féminines dans le journalisme, ainsi que les facteurs exogènes et endogènes susceptibles de représenter des freins pour leurs évolutions. Qu'il s'agisse des domaines journalistiques typifiés masculins de manière plus générale, ou du reportage de guerre en particulier. Ce chapitre permet alors de cerner d'une manière globalisante le déploiement des rapports de genre dans les processus de production de l'information et de comprendre comment les valeurs sociales viennent se mêler au monde professionnel et contribuent à configurer et maintenir les cas d'affectations genrés. Qu'il s'agisse de la répartition des spécialités journalistiques, ou de la distribution des fonctions hiérarchiques. En partant du principe qu'il existe des clivages, et des pratiques discriminatoires, il est aisé de comprendre pourquoi les femmes sont absentes du reportage de guerre.

Cependant, il est nécessaire dans ce cas de figure, de démontrer comment ces clivages sont introduits et surtout, comment ils se traduisent et contribuent à faire vivre aux femmes une expérience moins valorisante que celle de leurs confrères masculins.

9.1 Les différentes conceptions du journalisme de guerre par les acteurs et actrices

Le reportage de guerre, ou journalisme de guerre, nous avons pu le constater, peut être défini de diverses manières selon les individus. Ces derniers conçoivent parfois ce métier comme une pratique qui est à leur portée, mais qu'ils ne peuvent pratiquer comme il se doit, ou encore comme une pratique plutôt lointaine, et qui ne ferait donc pas partie du journalisme africain. Cependant, globalement, les postures sont partagées et vont dans **trois principales directions**. Une conception entièrement **occidentale** (qui représente une minorité dans notre échantillon), une conception **universelle et flexible** selon le lieu où l'on se trouve (qui concerne le point de vue de la majorité des acteurs et actrices), et une conception **masculine et dangereuse**. Nous ne reviendrons pas sur ce dernier point ici, étant donné que la question du reportage de guerre comme métier masculin ou féminin est déjà abordée en fin du chapitre précédent. La question du danger reste quant à elle, cependant, unanime.

9.1.1 Le journalisme de guerre comme pratique occidentale

Lorsque l'on évoque la question de reporter de guerre, certain.es acteurs et actrices rencontrés ont une image bien précise de ce qu'implique un tel statut. C'est un ou une journaliste occidental avant toute chose. Ce qui vient dès lors, marquer en amont une certaine distance géographique vis-à-vis de la pratique. Non loin de signifier un désintérêt, au contraire, une certaine admiration s'est révélée. Nous allons tenter d'établir un assemblage des témoignages, au sujet de la façon dont ils et elles perçoivent le journalisme de guerre comme pratique « occidentale », afin de faire ressortir toutes dimensions évoquées.

« *En fait, je pense que ce métier ne s'inscrit pas tout à fait en Afrique de manière générale. C'est pour les Occidentaux. En plus, ce sont eux qui l'ont instauré, donc ils maitrisent mieux la pratique* ».[68]

Le journaliste de guerre est un loup ou une louve solitaire, qui, armé de sa caméra, embarque dans un avion à destination d'un pays, ou d'une zone en pleine guerre. C'est un loup ou une louve solitaire qui **couvre des conflits contemporains**. Il ou elle se rend en Afghanistan, au

[68] Notre entretien, 14 septembre 2021 au Cameroun (Directeur de publication The Guardian Post).

Mali, couvre la guerre russo-ukrainienne, le conflit irakien, les violences ethniques au Sud-Soudan, l'insurrection djihadiste au Mozambique, ou encore l'insurrection au Maghreb, etc. C'est un oiseau voyageur en quête d'images faisant trembler le monde. C'est un.e journaliste qui a une certaine noirceur en lui ou en elle, qui le ou la rend à la fois courageux.se et imprudent.e. Sa bravoure n'a d'égales que sa noblesse. Pour ce ou cette journaliste, le journalisme se vit intensément, ou il ne se vit pas. Ces journalistes contemplent derrière leurs appareils photo, un monde qui est abimé. L'horreur, l'hécatombe, le sang, les intempéries, les coups de feu, les bombes, les ruines, les monstruosités, les larmes, les soldats meurtris, les populations brisées. Pour ensuite raconter l'histoire qui s'y cache derrière.

« *Ils sont toujours en déplacement et vont dans toutes les régions en guerre du monde. J'imagine souvent ces journalistes comme des aventuriers. Je pense que ce n'est pas à notre portée. Ça ne fait pas partie de notre culture. Même si c'est vrai qu'en tant que journaliste, on peut être confronté à ces horreurs de manière générale. Mais j'admire leur courage !* ». [69]

Ce sont aussi des journalistes qui se déguisent souvent. Dans le sens où ils se fondent dans la masse, ou dans le décor. Ils ont l'art de se camoufler afin de mieux capturer les images et les témoignages dont ils ont besoin pour construire leurs histoires. Lorsqu'il s'agit d'une femme, elle peut, par exemple, arborer un tchari, qui est un vêtement d'ordinaire porté par les femmes afghanes, et qui recouvre entièrement le corps de ces dernières, ne laissant au niveau des yeux qu'une légère meurtrière grillagée. Ce qui permettrait à n'importe quelle femme étrangère, journaliste de guerre, de passer inaperçue dans ce pays. De même qu'un homme journaliste étranger pourrait, par exemple, se faire passer pour un militaire. Ainsi, lorsqu'ils arrivent dans un pays étranger, ces reporters de guerre sont messieurs ou madame Tout-le-Monde.

Au-delà de la notion de **voyage**, du **vécu dans l'effroi**, de **déguisement**, les acteurs et actrices ont également insisté sur la question de la **renommée** de ces journalistes. Ce sont eux qui font la une des journaux, de par la nature de leurs reportages, des risques qu'ils prennent. C'est le mythe du héros ou de l'héroïne de guerre, qui ne fait pas tout à fait la guerre. Il ou elle la montre telle qu'elle est. Il ou elle est un héros ou une héroïne en ce qu'il ou elle montre au monde des horreurs tapies dans l'ombre. Cela leur confère une posture homérique. Ces journalistes tchadiens et camerounais se sont construit une image occidentale de la pratique du journalisme de guerre et le voient ainsi comme un pan de la profession qui se trouve aux antipodes de leurs

[69] Notre entretien, 29 septembre 2021 au Cameroun, (Journaliste Le Jour).

habitudes journalistiques. Le reportage de guerre peut être personnifié. Il peut s'agir d'Anne Nivat, d'Adrien Jaulmes, ou encore de Florence Aubenas, dont les prouesses ont été évoquées par quelques femmes journalistes.

Pour ces derniers, le reportage de guerre est tout simplement « trop loin » et ne peut être pratiqué que de cette manière. De la manière occidentale. Il a pris naissance ailleurs, alors il n'a pas sa place en Afrique subsaharienne. Il s'inscrit dans une autre culture et une autre tradition. Il est le fruit d'un contexte social et historique qui lui est plus favorable, dans lequel il possède toute latitude pour se déployer et être exploité à sa juste valeur.

Quelques-un.es ont alors estimé que la question du reportage de guerre en soi, est une question beaucoup trop prématurée pour que l'on puisse en établir un état des lieux. Certes, il existe des guerres en Afrique subsaharienne, mais ces derniers, concernés par cette conception du journalisme de guerre comme pratique occidentale, pensent que ce journalisme de guerre ne s'inscrit pas dans le journalisme africain, et cela pourrait bien ne jamais être le cas. Il s'agit d'une pratique qui aurait été conçue pour un autre espace géographique, et pour des profils qui vont de pair avec ces espaces concernés.

Ce qui a également conduit à la question du **type de guerre**. Les guerres ne seraient pas de même nature, celles qui sont couvertes par les Occidentaux, seraient plus importantes (nous y reviendrons dans la sous-section suivante). Ce sont des guerres qui bénéficient d'une plus grande couverture médiatique. Or, il semble, d'après les acteurs et actrices, que l'on parle moins des guerres africaines.

9.1.2 Le journalisme de guerre comme contrainte

Contrairement à la catégorie précédente, ces journalistes ont expliqué que la pratique du métier de journaliste de guerre s'impose à eux, au regard de la pluralité de conflits qui se déroulent dans ces pays. Plusieurs d'entre eux ont affirmé qu'ils ont, quelque part, l'obligation de devenir des reporters de guerre. Subséquemment, ces derniers ne considèrent pas la pratique comme appartenant nécessairement à l'Occident.

> « *La couverture de zones de conflits s'est imposée au Tchad sans que les professionnels des médias ne cherchent à se spécialiser. Nous sommes dans un pays où il y a eu beaucoup de conflits et donc sans le vouloir, beaucoup de reporters se sont retrouvés à couvrir les terrains de conflits. On a connu beaucoup de rébellions, de guerre et*

dernièrement, le terrorisme récemment dans le lac Tchad. Donc ça s'est fait indépendamment des journalistes ».[70]

Il semble alors qu'il n'existe pas de types de journalisme devant être pratiqué en fonction de l'environnement social, mais que ce dernier ne fait que s'adapter. Il se transforme. Il y aurait, selon cette catégorie de journalistes, un journalisme de guerre africain, qu'il convient de nommer « couverture de conflits armés » au lieu de « reportage de guerre ». Et ce, pour la raison, qu'il ne se définit pas. Ce n'est pas un genre journalistique à part entière. Il fallait simplement définir une activité qui s'est imposée aux journalistes, et le qualificatif de « couverture », d'ordinaire employé dans le jargon journalistique, vient simplement s'associer à la notion de « conflits armés ». Ils ont alors simplement dénommé une activité et ils lui ont attribué une place aux cœurs des rubriques « politiques » dans les médias. Ces informations liées aux conflits sont alors, dans la plupart des cas, traités par des journalistes pour qui la rédaction d'articles concernant les conflits est coutumière.

Précisions également qu'au Cameroun, la couverture de conflits armés s'est imposées avec le conflit de Bakassi[71]. Une insurrection qui a commencé en 2006, dans la péninsule de Bakassi au Cameroun et dirigée par des séparatistes locaux contre les forces armées camerounaises. C'est à partir de cet évènement que le journalisme de guerre s'est peu à peu imposé et qu'il fallut prendre des dispositions pour couvrir ce type d'évènements.

« *Dès qu'il se déclenche, il commence à prendre de l'ampleur dans les médias étant donné que c'est un conflit qui oppose le Cameroun à plusieurs puissances voisines* ».[72]

Ainsi, tout est dans la nature de la guerre, et dans le patronyme. Selon ces derniers, la question de la nature de la guerre signifie qu'il s'agit souvent de guerres qui ne sont pas structurées. En d'autres termes, il s'agit de guerres « asymétriques », « extrêmement violentes », des guerres dites « pas classiques », ou « spéciales », « mal organisées ». Il arrive également que des ministres aillent à la guerre, ainsi que des directeurs généraux, etc. Des guerres durant lesquelles c'est l'état-major qui est en au-devant des combats, contrairement à

[70] Notre entretien, 19 octobre 2021 au Tchad (Directrice générale adjointe de la communication à la présidence).

[71] Il s'agit du conflit frontalier opposant le Cameroun et le Nigéria dans le golfe de Guinée. Contrairement à Dakar, où la résolution du conflit est pacifique, à Bakassi, du fait des potentialités pétrolières de la région, des affrontements armés ont secoué le processus de pacification. (Abdouraman, 2008).

[72] Notre entretien, 23 septembre 2021 au Cameroun (journaliste Photoreporter Cameroon Tribune).

d'autres guerres. Ainsi les Occidentaux auraient de meilleures prédispositions pour couvrir des conflits qui sont mieux structurés ou plus organisés.

Ces derniers considèrent qu'à partir du moment où ils baignent dans des climats conflictuels, ils ont le devoir de couvrir et de relayer les informations. Le journaliste est un journaliste partout. Il se trouve qu'ils vivent et travaillent dans des zones sujettes aux conflits. Alors, ils font leur travail de journalistes en essayant de rapporter les faits aussi fidèlement que possible, puisqu'ils ne peuvent détourner le regard de ces conflits.

Seulement, le qualificatif de « reporter de guerre » n'est pas employé comme tel. Ce journaliste qui couvre un conflit en Afrique de manière continue sera qualifié de « grand reporter », de « reporter » ou tout au plus de « journaliste spécialiste dans les questions liées aux conflits ». Mais, par essence, le travail reste le même. La confrontation aux armes, au sang, aux populations en détresse, ou dans quelques cas, à la mort, reste la même. Une guerre reste une guerre. Un journaliste reste un journaliste. Certes, le niveau de dangerosité pourrait varier en fonction de la « dimension » de la guerre, mais l'activité ne change pas pour autant. Il s'agit, dans tous les cas, d'une personne qui porte la casquette de journaliste et qui se rend sur une zone incontestablement dangereuse, afin de restituer les informations collectées. Partant de ce postulat, les acteurs et actrices ont considéré qu'il n'est pas possible d'affirmer que la pratique du reportage de guerre appartienne à l'occident. Si elle semble ne pas être à leur portée, c'est simplement parce qu'il n'est pas suffisamment fait mention des travaux des journalistes africains sur ces terrains et parce que ce journalisme lui-même peine à s'ancrer véritablement en tant que spécialité. En effet, il semble que les journalistes tentent d'en rassembler les paramètres, afin de construire quelque chose de suffisamment immuable, permettant à la grande majorité des journalistes interviewés d'affirmer qu'il existe, à sa manière. Bien que cette « manière » ne fasse pas l'unanimité.

Ainsi, le grand reporter au Cameroun ou au Tchad, est un journaliste ayant couvert plusieurs conflits, un journaliste qui est connu et reconnu pour avoir traité des « sujets dit conflictuels », de l'information chaude, et qui en relate ces faits de temps à autre dans les rubriques réservées aux informations d'ordre politique. Il va sans dire qu'il s'agit habituellement d'un homme.

Notons également que selon ces journalistes, la dimension « voyage » n'est pas exclue du champ d'activité d'un journaliste qui couvre des conflits en Afrique. Parce que même si ce dernier « ne va pas bien loin », il lui arrive tout de même de voyager.

La seule différence réside dans **les limites de ce voyage**. En effet, ils n'ont pas la possibilité ni les moyens de se rendre systématiquement dans les régions les plus conflictuelles du monde. Il y a une certaine limitation géographique, dans la mesure où généralement, il ne sort pas tout à fait de l'Afrique francophone. Il va au Mali, au Niger, en République Démocratique du Congo, ou encore au Niger, etc. Contrairement à un journaliste étranger qui, lui, semble pouvoir aller aussi loin qu'il le désire. Tandis qu'eux doivent se limiter à la loi du mort kilométrique.

Il convient alors d'affirmer que même si le journalisme de guerre s'est d'une certaine manière imposé en Afrique, cela ne le rend pas incongruent avec le contexte du journalisme africain. Ce dernier possède bien ses propres codes. C'est-à-dire qu'au-delà du patronyme et de la nature ou de la dimension des conflits, ce journalisme de guerre africain s'adapte et s'accommode aux conditions de travail des journalistes africains.

La plupart de ces journalistes de guerres apprennent plus ou moins la profession sur le tas. Autrement dit, ils ne bénéficient pas de formations dédiées au renforcement ou à l'apprentissage des codes de la couverture de conflits armés. L'adage « c'est en forgeant qu'on devient forgeron » prend ici tout son sens. Ainsi, à défaut de cette formation, l'audace, le courage, la persévérance, et l'éthique journalistique deviennent des codes de conduites appliqués dans ces circonstances. Sans occulter que souvent, ces journalistes possèdent une maitrise des régions conflictuelles dans lesquelles ils se rendent, aussi bien sur les plans géopolitiques, sociaux, économiques que religieux. Ils possèdent alors quelques outils d'ordre déontologiques, plus ou moins malgré eux, leur permettant tout de même de couvrir des conflits. Alors, il est possible que le journalisme de guerre soit une contrainte dans ces pays, parce que ces derniers n'ont pas eu le temps de décider de le pratiquer ou de l'intégrer dans les cursus de formations, encore moins de le définir, mais cela ne semble pas tout à fait constituer un frein à la pratique de cet exercice. Cela peut au contraire, expliquer le positionnement des journalistes évoqué plus haut, car il s'agit d'une pratique qu'ils n'ont pas, rencontré dans leur apprentissage de la profession. Le reportage de guerre, tel qu'ils le conçoivent, prend alors les allures d'un mythe lointain et mystérieux, étranger à leur univers, ou à leur réalité.

9.2 Les problématiques liées à la pratique du journalisme de guerre

Ici, nous abordons les principales difficultés rencontrées par les journalistes, lorsqu'ils s'adonnent à la pratique du reportage de guerre. En effet, ces derniers avaient souligné le fait que quoi que l'on puisse en dire, il existe des conflits, et que c'est leur devoir de journalistes de relater les faits.

Cependant, entre les risques, le manque de liberté d'expressions, ou de ressources, les journalistes peinent à travailler de manière efficace. Précisons que cette partie concernant les contraintes concerne en grande majorité les hommes, car ce sont eux qui se retrouvent souvent sur les champs de guerre.

9.2.1 La contrainte liée à l'angle de traitement de l'information

« *Jamais pendant* ». Ces deux mots répétés à plusieurs reprises semblent chaque fois érafler les lèvres de celles et ceux qui les prononcent. La notion de temps est employée ici, pour signifier les moments durant lesquels la guerre est filmée. En effet, les journalistes, constamment contrôlés, ont rarement la possibilité, ou l'autorisation de **couvrir une zone de conflits en temps réel.** C'est-à-dire que les journalistes vont souvent être obligés de se rendre sur ces zones, seulement après le conflit. Certes, il n'est pas proscrit dans la pratique du reportage de guerre de couvrir l'après-guerre, cela peut tout à fait être un angle de traitement, ou même une contrainte, car le journaliste arrive trop tard sur le terrain par exemple, ou qu'il a été compliqué pour ce dernier d'accéder au terrain durant le conflit. Mais, cela peut être problématique lorsque l'on a rarement l'occasion de capturer des images en temps réel. Lorsque l'on n'a pas d'autre choix que de traiter une information sous un seul et unique angle. Lorsque l'on ne peut jamais photographier ou filmer des images ou morceaux d'images du déroulement du conflit. **La problématique qui est soulevée ici est alors celle de l'angle.**

« L'angle est une routine journalistique de préconstruction qui permet une organisation anticipée du saisissement de l'information et une présentation rationalisée de celle-ci. Elle permet d'assurer la production d'informations en relation aux conditions matérielles, temporelles et cognitives qui la contraignent » (Ruellan, 2006).

Afin de mieux cerner de quoi il est question ici, nous emploierons la typologie d'angles de traitement d'informations, présentées par Ruellan (2006). L'auteur a, en effet, proposé une « régularité d'angles », souvent mobilisée par les journalistes (le déroulé des faits, le bilan, les acteurs, les causes, les précédents, les réactions, les conséquences, et les à-côtés). Nous allons les adapter à notre sujet, afin de fournir une explication plus claire de la situation des journalistes vis-à-vis du journalisme de guerre.

Ainsi, au sujet du **« le déroulé des faits »,** qui consiste à relater les faits, la manière dont ces derniers se sont succédé. Les journalistes évoquent une incapacité à capturer ces faits aux moments mêmes où ils se déroulent. Ils ont soif d'images prises à vif. À titre d'exemple, à

l'instar de l'illustre Robert Capa et sa célèbre photo de la mort d'un soldat américain, prise en 1936.

Photographie N° 4 : Robert Capa, Mort d'un milicien, Front de Cordoue, 1936



Source : (Deroo, 2013).

Ou encore, une photo iconique comme celle de la petite fille du napalm, prise en 1972 durant l'attaque de l'armée sud-vietnamienne.

Photographie N° 5 : La petite fille du Napalm



Source : Journal *Le Parisien*

Précisons que ces images emblématiques de reporters de guerre étrangers ne traduisent pas de notre part, une démarche de transformation des pratiques journalistiques africaines. Elles ne sont employées qu'à des fins illustratives afin de mieux traduire les problématiques expliquées par les protagonistes. Ainsi, ces derniers ressentent un besoin absolu de pouvoir accéder aux conflits d'une manière ou d'une autre, lorsque ceux-ci ont lieu. C'est alors un choix qui n'est « presque » jamais à leurs portées. Ce qui ne leur permet de ne regarder la guerre que d'une seule manière, et de la raconter également d'une seule manière. Certains ont évoqué que ce serait une façon de travailler qui constitue finalement (et malheureusement) une norme, ou une règle à suivre, **dans le traitement des conflits armés**. Ils ont affirmé n'avoir droit « *qu'aux restes* » de la guerre. L'un d'entre eux, laissant même échapper : *« On joue un peu les médecins après la mort* ». C'est de cette manière qu'ils ressentent et vivent cet état des faits. Ce serait comme, pour certains, arriver à un feu de camp à la fin de celui-ci. Lorsque le feu est éteint, et qu'il ne reste plus que des braises et des morceaux de bois morts. La comparaison est certes indélicate, mais elle reflète au mieux les différentes impressions.

« *Par exemple le cas de l'opération la « colère de Bohoma », où la guerre contre Boko haram à laquelle s'est rendu le président Debby. C'est justement après la guerre qu'on a envoyé quelques journalistes sur le terrain pour faire une sorte de compte rendu des évènements. Mais en pleine guerre, ce n'est pas encore possible malheureusement* ».[73]

Notons également qu'avec le phénomène des smartphones, les combattants ont plus de chances que les journalistes d'obtenir des images en direct, des différents conflits, et de les relayer à travers les réseaux sociaux.

Cependant, il s'agit d'une posture qui n'est pas entièrement dénuée d'importance, notamment dans un contexte de conflits, car quelques riverains, et des victimes de conflits peuvent toujours témoigner de leurs vécus. Et c'est la posture la plus courante. Mais elle perd peu à peu de sa valeur, auprès de ceux qui sont supposés rendre des comptes à travers les médias. Elle perd de sa valeur en raison du caractère dictatorial des différents régimes qui régulent les existences forçant les journalistes à ne regarder la guerre qu'à travers un seul filtre. De ce fait, le journalisme de guerre telle que les protagonistes le perçoivent, tel qu'ils aimeraient véritablement le pratiquer, apparait finalement empiriquement contraire aux fonctionnements

[73] Notre entretien, 13 octobre 2021 au Tchad (Directeur de publication N'Djamena Hebdo).

de ces sociétés et se révèle la plupart du temps, fastidieux. Certains préfèrent parler de « descente sur les terrains », à la place de « couvertures de conflits », et ce, à leur grand dam.

Ce qui nous renvoie à la question du **« bilan »**, il s'agit ici d'apporter des éclairages quant aux pertes matérielles ou humaines, qui permettent de fournir au public un compte rendu ou un constat du conflit. C'est là, un angle de traitement qui est à leur portée. En général, ces informations parviennent assez aisément au journaliste, qui peut ensuite exposer ces données.

Un autre angle concerne les **« acteurs »,** un procédé qui permet d'ordinaire de fournir une pluralité de points de vue sur le conflit qui s'est déroulé. Cette question doit être développée un peu plus loin dans ce chapitre, mais dans ce cas de figure, les journalistes n'ont pas la possibilité d'obtenir des informations venant de tous les protagonistes impliqués dans un conflit. Ruellan (2006), classe les protagonistes dans deux catégories distinctes : « ceux qui agissent directement, et ceux qui sont concernés ». Il est vrai que dans un conflit, de manière plus générale, l'accès aux acteurs est certainement plus complexe que pour tout autre type de faits. Cependant, les journalistes semblent souvent, se retrouver dans des situations qui ne leur permettent d'accéder à aucune des deux parties.

Les **« causes »** constituent également un angle de traitement. Les origines d'un conflit dans notre cas. Les journalistes peuvent se rapprocher de quelques experts en questions de conflits de telles ou telles régions, afin de leur fournir des éléments supplémentaires, pour peaufiner leurs récits. Cependant, la cause pourrait, dans certains cas, représenter une posture angulaire inaccessible. Dans la mesure où les pouvoirs étatiques exercent parfois un contrôle sur les récits de guerres, ne permettant, parfois pas d'obtenir des éléments précis sur les causes. Ainsi, avant même de pouvoir couvrir un conflit, les recherches sur le conflit en question demeurent incomplètes, parsemées de zones d'ombres. Ils en viennent parfois à se demander : qui est l'ennemi ?

Au sujet des **« précédents »,** évoqués par Ruellan (2006), que l'on adopte lorsque l'évènement (le conflit ici) surgit de manière impromptue, sans aucun présage qu'il se produirait. Alors, les journalistes peuvent évoquer des évènements de même nature, ayant eu lieu dans le passé, notamment lorsqu'il s'agit des mêmes acteurs. Par exemple, le cas du groupe terroriste Boko Haram. Les journalistes peuvent alors revenir sur quelques évènements concernant les agissements de ce groupe terroriste de manière « rétrospective », pour élaborer les éléments de réponses.

Ruellan (2006) cite également les **« réactions »** comme angle de traitement, qui implique de présenter ce qui est dit (médias, public, etc.) et ce qui est fait (décisions prises, politiques énoncées, etc.). Les journalistes concernés peuvent également (parfois), avoir accès à ces informations. De même que les **« conséquences »** d'un conflit, ou **« les à-côtés »** (éléments indirectement liés aux conflits, mais qui en découlent tout de même) sont à la portée des journalistes.

En somme, le déroulé des faits, les acteurs (or mis les victimes), les causes, et les réactions (émanant des pouvoirs politiques), représentent des éléments globalement difficiles d'accès. Or : « Dans un conflit, la présence des journalistes est indispensable pour rendre compte du **déroulement de la guerre**, et du comportement de part et d'autre des belligérants, du nombre des victimes et des dommages civils et militaires ainsi que des retombées de la guerre sur les plans militaires, politiques, économiques et sociaux » (Bizimana, 2006).

Ce qui met ici le journaliste dans une posture telle qu'il se trouve constamment limité dans sa manière de travailler. Il se voit évoluer dans un climat qui ne lui permet pas de faire correctement son travail, car il se retrouve désarmé. Les journalistes ont exprimé une certaine lassitude, dans la manière de couvrir les conflits, à cause des différentes barrières qui leur sont infranchissables. Il y aurait une certaine constante dans la manière de traiter les conflits donc. Frère (2016) , a évoqué au sujet de la formation des journalistes africains, l'existence de formations au journalisme **« post-conflit ».** Ces derniers n'ont pas fait mention d'une telle formation. Certainement parce que cette dernière n'a lieu que de manière ponctuelle ou qu'elle n'a pas lieu dans ses pays. Il pourrait donc s'agir d'un mode traitement des conflits propre au journalisme de guerre dans certains pays d'Afrique subsaharienne.

Ainsi, ces derniers en font généralement abstraction ou sont moins intéressés par les histoires humaines qui gravitent autour des conflits. Généralement, le journalisme qu'il convient de pratiquer en cas de conflit est un journalisme dit, « sensible au conflit », ou un journalisme de paix. Tendant à valoriser les efforts de règlement des conflits, donc un traitement de fond des conflits. Cependant, ces derniers, même s'ils souhaitent pratiquer le journalisme de cette manière, ne le peuvent pas. Pour la simple raison qu'ils n'ont pas toujours (ou presque jamais) accès à toutes les données nécessaires. Ils n'ont pas les causes réelles et ne peuvent pas toujours expliquer les mécanismes liés à un conflit. Alors ils se rabattent sur un journalisme de guerre « spectaculaire » ou « sensationnelle », auquel ils n'ont également pas accès finalement du fait du contrôle exacerbé des informations par les pouvoirs en place.

Cela donne l'impression que tous les angles les plus importants de traitement de l'information en temps de conflits, leur sont confisqués. Cependant, ils affirment tout de même vouloir travailler de manière moins contrôlée. Ils veulent parfois pouvoir être dans le feu de l'action. Finalement : « l'angle est un enrichissement, un choix productif qui cristallise les variables essentielles du bon journalisme. Mais c'est aussi une réponse à des contraintes » (Ruellan, 2006).

9.2.2 La contrainte liée à la liberté d'expression

Ici, nous abordons de manière plus détaillée la question de la liberté d'expression. Une liberté qui semble considérablement obstruée lorsqu'il s'agit de faits liés aux différents conflits. Il s'agit, précisément, du **caractère « filtré » des informations** liées aux conflits, qui sont entièrement sous le contrôle de l'État. Dimension qui vient interférer avec la liberté de la presse. Ils sont alors contraints de ne dire que ce que l'État leur permet de dire, sous peine de représailles.

> *« Je me souviens en l'an 2000, l'armée camerounaise était au front dans la presqu'île de bakassi contre l'armée nigériane. J'étais le directeur d'un journal qui s'appelait La nouvelle presse. Et j'entre en possession d'un certain nombre de documents concernant le répertoire de l'armée du Cameroun. Après publication, j'ai été convoqué chez l'officier le plus gradé. Il m'a reproché d'exposer l'armée alors que nous sommes en guerre. On vous met dans un carcan sans vouloir que vous en sortiez, sous peine d'un certain nombre d'actions répressives ».*[74]

Le journalisme de guerre dans ces pays se résumerait à du journalisme dit « contrôlé », car les canaux seraient tracés à l'avance. Pour caricaturer un peu la situation, l'État serait un ventriloque et les journalistes, des marionnettes utilisées pour dire ce qui est permis d'être dit. Ils prennent l'exemple des protagonistes du groupe terroriste Boko Haram. Ils ne peuvent leur donner la parole par peur des représailles. Cette contrainte, liée à la liberté d'expression au sujet de ce type d'information, se matérialise de plusieurs manières, dans les deux pays, et toutes convergent dans le sens de la réappropriation des récits de guerre par les autorités.

[74] Notre entretien, 13 septembre 2021 au Cameroun (Directeur de publication La Nouvelle).

- **Par les lois antiterroristes**

Les journalistes camerounais, par exemple, ont évoqué qu'il existe une loi antiterroriste qui stipule qu'il est interdit pour un journaliste de donner la parole à une personne accusée de terrorisme, sinon ces derniers seraient sanctionnés. D'où le patronyme de **« guerre muette** ». Muette, car les protagonistes ne peuvent pas parler (dans le sens où il est interdit au journaliste de leur tendre un microphone) elle est muette, car les politiques ne parlent pas, et lorsqu'ils le font, ils parlent à demi-mot, et muette parce que la guerre elle-même, finalement, ne parle pas.

- **Par le contrôle des contacts**

Les carnets de contacts des journalistes couvrant régulièrement des conflits sont parfois passés au crible, dans le but d'effectuer des vérifications au sujet des informations que ces derniers détiennent au sujet des conflits. Certains journalistes, en possession de répertoires des armées, peuvent être sanctionnés de diverses manières. Ils leur sont, en général, reprochés, d'exposer les forces armées en temps de guerre, ou de détenir des informations liées à la sécurité, qu'ils n'ont pas divulguée aux autorités comme cela se doit.

Alors ces journalistes se retrouvent la plupart du temps, contraints de dissimuler les informations qu'ils ont en leur possession, de manière rigoureuse pour éviter de se faire prendre. Pour le cas du Cameroun, certains journalistes se seraient déjà retrouvés devant un tribunal militaire pour des procès parce que ces autorités ont estimé qu'ils sont des complices ou des terroristes. À l'heure actuelle, certains journalistes sont encore en prison parce que dans leurs répertoires, l'on a retrouvé des noms de présumées sécessionnistes. En somme, il semble que les journalistes n'aient pas le droit d'avoir un certain nombre de contacts, et un certain type de contact.

- **Par une privation d'autonomie**

On retrouve alors également au Tchad et au Cameroun la pratique de l'*embedding*[75], lorsque les journalistes ont l'opportunité de couvrir des conflits.

[75] Au sujet du concept d'embedding, certains chercheurs attachés à l'observation directe de l'ethnographie y ont recours depuis les années 2000, pour analyser la manière dont les journalistes sont contrôlés dans leur travail par des forces extérieures. C'est un concept d'ordinaire employé en communication militaire pour démontrer comment l'armée « intègre » les journalistes sur le terrain en les amenant à ne couvrir qu'une partie de la réalité.

Ce système permet, de toute évidence, un meilleur contrôle des informations par les pouvoirs étatiques. Puisque les journalistes embarqués sont surveillés et ne peuvent donc travailler en toute liberté. Ils n'ont généralement pas le droit de couvrir une zone de conflits de manières indépendantes. Ils doivent toujours être accompagnés par des autorités (ministère de la Défense, armée, etc.). Aussi, étant donné qu'il s'agit presque toujours d'initiatives de l'armée, les journalistes s'adonnent parfois à des négociations pour pouvoir être embarqués afin de regarder le conflit de près, et être à mesure de fournir une narration authentique. Mais ce n'est que rarement le cas parce que ces derniers, ne leur font voir que ce qu'ils ont besoin de leur montrer. De plus, la notion de journalisme « free-lance », par exemple, n'existe pas. Or, ces derniers semblent vouloir bénéficier d'une certaine flexibilité dans l'exercice de leur fonction, et non de cette dépendance aux autorités. Alors, lorsqu'ils sont « *embed* », ils se doivent de se conformer aux règles de l'armée, ils doivent apprendre leur code, et suivre les instructions qu'on leur donne.

- **Par l'interdiction d'accès à certaines zones**

Certaines régions sont inaccessibles pour les journalistes. Notamment ceux, qui essaient de travailler de manière autonome. Toujours dans l'optique d'empêcher ces derniers d'établir des contacts avec les protagonistes ou d'obtenir des informations. Par exemple, c'est le cas des zones du Nord-Est et du Sud-Est au Cameroun. Certaines zones peuvent leur permettre d'obtenir des informations sur les conflits en cours. De ce fait, si d'aventure un journaliste s'y retrouve, il sera sanctionné afin de servir d'exemple. S'il se retrouve dans une zone interdite aux journalistes en présence des autorités, il se définit davantage à ce moment-là comme un prisonnier de guerre, parce qu'il n'est pas libre de ses mouvements.

- **Par le contrôle des journalistes sur les terrains**

Une fois que le journaliste est sur le terrain (pendant le conflit s'il a de la chance), tout ce qui filme, ce qu'il photographie, ce qu'il note, est contrôlé. Il n'est là que parce qu'il est journaliste et qu'il faut qu'il communique des informations sur les faits qui se déroulent dans la société. Il n'est là que par la nature de son statut. Le reste, les mots, l'histoire, le déroulé des faits ne sont pas de son ressort. C'est lui qui écrit, mais c'est l'État qui tient le stylo et qui dicte la narration.

L'on met en lumière comment les journalistes sont incorporés dans une unité et jusqu'où cette contrainte affecte la couverture d'un conflit. (Lamoureux, 2019).

Parce qu'après son passage en zones de conflits, il se doit de présenter ces données et de confirmer la manière dont ces informations-là vont être relayées. Une sorte de tri des informations donc. Le journaliste se retrouve alors dans une posture dans laquelle il peut voir des choses, mais il ne peut les dire. Les informations qu'il recueille sont alors dans la majorité des cas, manipulées. Alors, d'une part, ces journalistes doivent attendre que les autorités décident de se rendre en zones de conflits, puis négocier afin d'être embarqués, et d'autre part, une fois sur ces terrains, la guerre qui faisaient tant de bruits de loin, devient soudainement « muette ». Celui qui prend tout de même le risque de raconter les choses telles qu'elles se sont produites demeure dans la terreur parce qu'il lui pend en permanence au-dessus de sa tête, une épée de Damoclès.

9.2.3 La contrainte liée au manque de ressources

Cette section concerne la question de **l'absence des ressources.** Plusieurs journalistes ont évoqué un manque accru de ressources liées à leur sécurité ou à leurs aptitudes à réaliser de bons reportages en zones de conflits. Quelques-uns ont effectué des comparaisons avec des journalistes de guerre français qui, eux, semblent bénéficier d'une boite à outils et de mesures de sécurité plus optimales. Rappelons que cet aspect de la pratique concerne les journalistes qui ont parfois l'opportunité d'être embarqués dans des avions militaires.

L'un des éléments fondamentaux, manquant aux journalistes des différents terrains, concerne **la maitrise du photoreportage**. En effet, il semble qu'au Cameroun et au Tchad, les journalistes hommes comme femmes peinent à s'approprier l'outil photographique. L'art de raconter une histoire à travers les images. L'exercice reste encore l'apanage d'une poignée de journalistes de part et d'autre, et en grande partie, des hommes. Et de cette question, découle directement celle de la formation en photojournalisme. Cette dernière est inexistante au Tchad à l'heure actuelle et commence à peine à faire ses débuts au Cameroun. Il s'agit alors d'un frein considérable à l'exercice de cette profession tant pour les hommes que pour les femmes de manière générale. Ces derniers ont eux-mêmes expliqué qu'avant de vouloir filmer une guerre, il faudrait d'abord maitriser ce qui permet de capturer les images de guerres. Nous en venons, alors, à la question des **équipements adéquats**. La question du type d'appareil photographique revient souvent. Un réflex ou un hybride ? Quels réglages ? Quels cadrages ? Combien d'appareils photo ? Que faut-il mettre dans son sac quand on se rend sur une zone de guerre ?

De même les questions de stockages et transmissions des photos. Faut-il emporter un ordinateur avec soi ? etc. Les questions relatives au storytelling, et celles qui sont relatives au post-traitement des images sont encore en cours d'apprentissage. Ces derniers ont également difficilement accès à des éléments incontournables pour un tel terrain tels que les **gilets par balles** ou à des **casques** pour cet exercice. La protection des journalistes est si médiocre, d'après les acteurs, qu'ils en viennent parfois à se demander s'ils n'ont pas besoin, eux aussi, d'armes pour se défendre en zones de conflits. Certains des journalistes hommes interviewés au Tchad ont déjà été blessés par balles, pour l'un d'entre eux, à la tête parce qu'il n'avait pas de casque. Il s'en est sorti *in extremis*.

Photographie N° 6 : Grand Reporter blessé à la tête, lors de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram en 2015, à Fotokol. Aujourd'hui directeur de la chaine de télévision *Sahara TV.1*



Source : Donnée de terrain au Tchad en octobre 2021.

Photographie N° 7 : Grand Reporter blessé à la tête, lors de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram en 2015, à Fotokol. Aujourd'hui directeur de la chaine de télévision *Sahara TV*.2



Source : Donnée de terrain au Tchad en octobre 2021.

Forts de ce constat, ces derniers ont expliqué devoir se rendre sur ces terrains « à l'aveugle, la peur au ventre ». Ils utilisent leurs équipements habituels, en plus d'un appareil photo ou une caméra. Les questions de sécurités sont donc au cœur de l'actualité en ce qui concerne le journalisme de guerre au Cameroun et au Tchad. Les journalistes décrivent une qualité de sécurité médiocre.

> *« Au Tchad il y a quand même un gros problème, les risques sont trop nombreux. J'ai couvert le Mali par exemple. Ce n'est pas évident d'être en contact avec les militaires. Ici on est ni protégés ni assurés. On part avec les militaires, mais on n'a pas les ressources nécessaires pour filmer la guerre. J'ai perdu des confrères comme ça. On a à peine des gilets par balles et pourtant c'est la moindre des choses ».*[76]

Seules les femmes, dans les (cas extrêmement rares) où ces dernières, parviennent à embarquer pour ces terrains, peuvent bénéficier d'une protection plus rapprochée, mais pas toujours efficiente. C'est la raison pour laquelle, les hommes rechignent à les voir en zones de conflits. Rappelons également que le métier de journaliste en Afrique, de manière plus générale, est en lui-même un métier à risques. Alors, en situation de conflits, les risques s'accroissent davantage. (Frère, 2015), affirme à ce sujet :

> « Qu'il s'agisse de la mort, de la violence physique, de pressions multiformes ou de la « fatigue », est-il possible de prévenir les risques auxquels sont confrontés de nombreux journalistes africains ? La prévention est-elle possible quand les risques ne sont pas identifiés de façon nuancée, quand certains d'entre eux sont ignorés, quand la fragilité statuaire des professionnels permet à leurs patrons et aux dispositifs organisés de solidarité sociale de se désintéresser de leur sort ? Une démarche de prévention signifierait, d'abord, d'essayer de limiter la probabilité d'occurrence des violences ou de harcèlement en adoptant des mesures légales et règlementaires, ou protégeant la pratique professionnelle ».

À cette question, vient s'ajouter celles des **moyens financiers et de l'assurance**, qui sont, eux aussi, dysfonctionnels, voire inexistants. Embarquer dans un avion militaire, sans être préalablement correctement informé, et sans savoir s'ils vont rentrer chez eux sains et saufs. Cela met en exergue le fait que l'accompagnement militaire ne constitue pas à elle seule, un

[76] Notre entretien, 20 octobre 2021 au Tchad (Journaliste, reporter *RNT*).

gage d'assurance et de sécurité. Et les moyens financiers mis à disposition des journalistes envoyés en zones de conflits par leurs rédactions sont insuffisants.

D'autant plus que « la prévisibilité de certains risques encourus par les journalistes en zones de conflit nécessite des mesures visant à limiter leur probabilité à défaut d'en éliminer totalement l'occurrence. La gestion des risques implique d'évaluer les dangers, d'en informer les acteurs puis d'entreprendre des actions de préventions ou de correction » (Bizimana, 2006). Ce qui n'est pas le cas pour les acteurs et actrices de ces terrains. Cela dénote également, parallèlement, une désinformation au sujet des risques et la vérification des aptitudes et des connaissances des journalistes envoyés sur ces terrains manque de rigueur. Une réalité nettement plus prononcée au Tchad.

9.3 Les spécificités notoires des pratiques journalistiques au Tchad et au Cameroun

Nous abordons, dans cette section, les problématiques majeures exprimées sur les différents terrains, dans la pratique du métier de journaliste de manière globale. Ces irrégularités contribuent à déséquilibrer la répartition des pratiques journalistiques, et peuvent expliquer l'absence des femmes dans le journalisme de guerre selon les actrices et acteurs des différents terrains. Le journalisme de guerre est considéré comme un symbole de réussite dans la profession. Et si certaines femmes ne parviennent à y accéder, elles se tournent vers d'autres moyens, leur permettant d'obtenir une certaine reconnaissance. Ces données, exposées ici, ne concernent pas toutes les actrices rencontrées, mais elles sont représentatives des dysfonctionnements généraux.

9.3.1 Les femmes et la presse écrite au Tchad et au Cameroun

Selon les journalistes rencontrés, le journalisme de guerre, comme toute autre pratique journalistique, passe par **l'écriture.** Il s'agit du point névralgique ou de l'épine dorsale de ce métier. Parce qu'il faut pouvoir retranscrire ce que l'on a vu, entendu, senti et même ressenti. Il faudrait pouvoir, à l'instar d'Albert Londres, « mettre la plume dans la plaie ».

C'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux relations qu'entretiennent les femmes dans ces contextes, avec l'écriture. D'autant plus que les acteurs de ces terrains déplorent le manque de plumes féminines dans ce métier, et en particulier pour le cas du **Tchad**. Il semble en effet qu'au Tchad, la presse écrite reste à l'heure actuelle, un domaine vierge ou peu fleurissant de manière générale, et les femmes y sont « quasiment » absentes. Pourtant telle que l'affirme Frère (2016) :

> « Une culture écrite existait dans plusieurs régions d'Afrique bien avant l'arrivée du colonisateur. Dans les royaumes haoussas ou le sultanat d'Agadez, l'islam avait, depuis des siècles, amené l'écriture dans son sillage, même si son usage restait restreint à une élite érudite. Une vie littéraire s'est développée à Tombouctou (dans l'actuel Mali), dès le XVe siècle, comme en témoignent les dizaines de milliers de manuscrits conservés dans les bibliothèques de la ville […]. Ils attestent de l'utilisation de l'écriture pour la conversation, la transmission, et le développement des connaissances depuis des siècles » (Frère, 2016, p. 32-33).

Ce secteur semble aujourd'hui délaissé par la gent féminine en particulier, et les responsables des organes de presses écrites se questionnent sur cette absence. Certains ont expliqué qu'elles sont généralement **moins aptes**, au regard de leurs compétences rédactionnelles (ce qui est envisageable, car la plupart ne passent pas par des écoles de journalisme), d'autres ont évoqué les nombreuses **contraintes et exigences liées au secteur de la presse écrite**, ou encore la question de la **précarité** qui touche aussi bien les hommes que les femmes dans ce milieu. En effet, en partant du principe que les femmes auraient des besoins plus importants que les hommes, et ne pouvant être rémunérées convenablement, elles s'en vont vers d'autres horizons. À titre d'exemple, le directeur de publication du journal *Ndjamena hebdo*, a expliqué qu'aucune femme ne travaille dans ce journal à l'heure actuelle, malgré les nombreuses stagiaires qui intègrent le journal. Une situation qui n'évolue pas beaucoup, même avec la récente ascension des femmes dans le milieu journalistique.

Ainsi, seule la **dimension contraignante de la presse écrite** a effectivement été confirmée par quelques femmes, durant le focus group réalisé au Tchad. Elles ont évoqué une difficulté à gérer les obligations familiales et le travail sollicité en presse écrite. Selon ces dernières, il s'agirait là de la raison la plus probable du très faible nombre de femmes dans la presse écrite. Il semble alors que la réponse à cette problématique est plus rattachée au socle familial qu'aux compétences féminines. Néanmoins, elles reconnaissent voir, dans le domaine de l'audiovisuel, une plus grande flexibilité, et un moyen de réussite plus avantageux.

De plus, d'après les actrices, les femmes semblent penser que celles qui évoluent dans le domaine de l'audiovisuel sont celles qui réussissent le mieux, et qui arrivent le mieux à gérer les obligations familiales et les attendant professionnelles, indépendamment du domaine dans lequel elles évoluent.

Ce sont des journalistes dont le travail est plus valorisé. D'autant plus que ces femmes-là, **elles sont vues et entendues**.

> « *C'est vraiment un problème, car il y a des femmes qui pensent vraiment que la presse écrite se trouve au plus bas niveau du journalisme. C'est déplorable parce que ça se voit sur leurs écrits finalement. Et elles se montrent vraiment envieuses envers celles qui font de la télévision. Pourtant à partir du moment où tu es journaliste, tu dois savoir et pouvoir écrire. Tu dois même aimer l'écriture !* ».[77]

Cela nous permet d'en venir au cas du **Cameroun**. Contrairement au Tchad, les femmes sont effectives dans la presse écrite. Cependant, il existe des croyances selon lesquelles la presse écrite aurait, pour les femmes de manière générale, d'après les propos recueillis, moins de valeur que la radio ou la télévision. Les actrices ont expliqué que même durant les formations en journalisme, les femmes ont toujours été moins nombreuses dans les cours dédiés à la presse écrite. Elles déplorent cette conception de la presse écrite, car il existerait plusieurs façons de s'exprimer, et il serait donc important de passer par ce milieu. La presse écrite serait le secteur des journalistes niés, oubliés, inconnus. Elles ne veulent pas passer du temps à « griffonner » sur tes papiers, parce que cela est synonyme d'échec. Elles veulent que l'on sache qui elles sont.

Selon les actrices, cette situation conduirait les femmes à fournir un travail moins important ou moins intéressant que leurs confrères. C'est un travail qui est pratiqué pour la plupart, de manière mécanique. Quelques-unes, affirmant : *« parfois, elles trichent ».* Dans le sens où elles sont généralement beaucoup moins impliquées, alors les papiers pourraient manquer de rigueur. Parce qu'elles ont atterri précisément à cet endroit, et qu'elles sont contraintes d'y travailler. Elles le font certes, mais en gardant à l'esprit qu'elles ne devraient pas être là. Ces actrices rencontrées ont mis en exergue le fait que **le journalisme de guerre ne peut se pratiquer sans la maitrise ou l'intérêt pour l'écriture**. **Elles conçoivent la presse écrite comme un pont par lequel il faudrait passer pour pouvoir couvrir des conflits**.

Et c'est le message qu'elles aimeraient faire entendre à toutes femmes journalistes au Cameroun. À toutes celles qui estiment qu'elles sont en situation d'échec dans la presse écrite. Or, **comment, d'après ces femmes, vouloir réussir à retranscrire une histoire aussi sensible**

[77] Focus group, 29 octobre 2021 au Tchad (Journaliste radio *Dja FM*).

que celle d'un conflit, sans pour autant avoir l'expérience de l'écriture ? Elles souhaitent alors que durant les formations, l'on valorise davantage la presse écrite autant que le journalisme de guerre, comme deux éléments qui doivent fonctionner en corrélation. Parce que la passion, l'intérêt pour le journalisme de guerre ne sont pas grand-chose, sans la maitrise de l'écriture.

9.3.2 Une fascination pour la télévision

« Un adage court dans les rédactions, selon lequel l'information dans la presse imprimée, c'est de l'information, tandis que l'information à la télévision, c'est de la télévision » (Jespers, 2009). Si les femmes sont moins nombreuses (Tchad) ou moins intéressées (Cameroun) par l'écriture, nous l'avons introduit précédemment, c'est bien parce que leur concupiscence se situe dans le monde du journalisme de télévision, qui représente, pour ces femmes, un sacerdoce. Nous abordons ainsi, ici, la raison précise de cette fascination. Il semble, en effet, que la télévision est autant un synonyme de réussite que le journalisme de guerre. À défaut de ne pouvoir pratiquer l'un parce que l'on est une femme, l'on peut envisager de pratiquer l'autre, parce qu'il est davantage à notre portée. Telle est la maxime qui schématise les trajectoires féminines de manière générale. C'est le schéma type du principe de parcimonie. L'hypothèse la plus simple est souvent la plus vraisemblable. Autrement dit, il est plus aisé pour une femme journaliste tchadienne ou camerounaise d'envisager, dans sa quête de réussite professionnelle, de se montrer et de se faire entendre à travers la télévision, que de se voir embarqué ou envoyé dans le théâtre des conflits. Cette spécificité qui concerne les deux pays semble poser un problème pour les actrices, parce que les femmes, de manière plus globale, limitent considérablement leurs capacités à explorer plusieurs axes dans le métier, en pensant qu'un journalisme réussit, c'est un journalisme de présentation.

Ces dernières ont établi des comparaisons entre ces deux activités (télévision et journalisme de guerre), dans l'optique de valoriser deux canaux de réussites inéluctables dans le métier. Être une journaliste de télévision (plus envisageable) ou être une journaliste de guerre (moins envisageable). Certaines femmes ont expliqué que si elles parvenaient à intégrer l'univers du journalisme de guerre, leur idéal serait de parvenir à allier ces deux univers. Autrement dit, filmer un conflit en relayant simultanément ou ultérieurement, les images et les informations à travers la télévision, et non la presse écrite (s'il fallait faire un choix).

La réponse à cette fascination tient en un mot. **« frustration »**. C'est le sentiment qui accompagne celles qui ne parviennent pas à « faire de la télévision ». Un sentiment partagé par celles qui voient régulièrement leurs confrères masculins embarqués en zones de conflits au Tchad. Certaines femmes camerounaises ont évoqué des cas où des femmes se sont plaintes de travailler pendant plusieurs années dans le secteur de l'audiovisuel, sans pour autant qu'on leur donne l'opportunité de présenter un journal ou d'animer une émission de télévision. Comment peuvent-elles briller si personne ne les voit ? Si personne ne sait qui se cache derrière un article aussi bien écrit qu'il pourrait l'être. Elles se sentent incomplètes.

Notons également que c'est la société, et même les secteurs médiatiques, qui valorisent davantage ce journalisme de télévision. L'opinion populaire tend à en faire quelque chose de prestigieux. Alors la presse écrite se voit affaiblie et évincée. Faire de la télévision pour les femmes, apparait dans ces sociétés comme une signature virtuelle, de réussite. C'est la cloche de la gloire qui retentit. Un processus motivé par l'idée de mettre un visage sur un nom donc. Les journalistes ont expliqué qu'il y aurait certainement, quelque part, un besoin de se mettre en scène, en même temps que l'information elle-même. Mais pour que la présentation se déroule correctement, le besoin de partager l'information devrait surpasser celui de se montrer. Et non simplement vouloir être une célébrité qui « se donnerait en spectacle », par l'image. Jespers (2009), affirme à ce propos du pouvoir de la télévision que :

> « La télévision, peut expliquer ou – plus souvent – faire partager, faire rêver, sensibiliser, choquer, susciter la réflexion, l'adhésion ou le rejet, anesthésier ou exciter ; mais tout cela, elle le fait en montrant des images. Les images constituent à la fois la matière première et le mode d'expression propre de l'information télévisuelle. Le journaliste de télévision, contrairement à son confrère de la presse imprimée, a l'obligation absolue de montrer ce qu'il avance. Et l'intervention télévisuelle sur la réalité peut aller jusqu'à la mettre, littéralement, « en scène » » (Jespers, 2009).

Ces dernières peuvent alors entreprendre la presse écrite, comme un châtiment, dans lequel la sentence serait de rester cacher. La situation leur semble problématique parce que c'est un schéma dans lequel la manière de rapporter les faits d'actualité semble plus importante que les faits eux-mêmes. Indépendamment de leur nature. Ce qui compte alors dans ce cas de figure, au sujet du journalisme de guerre, ce n'est pas tant le fait de porter la plume dans la plaie, mais le fait de porter le regard vers la personnification d'un accomplissement honorifique.

Durant le focus group réalisé au Tchad, les femmes ont expliqué qu'elles sont déjà des personnes non désirées dans le journalisme de manière générale. Alors, travailler dans un autre domaine que celui de l'audiovisuel serait envisageable, mais temporairement. Parce qu'elles font beaucoup de sacrifices en s'engageant dans le journalisme, pour acquérir une certaine liberté. Alors, elles se demandent, à quoi bon vouloir transgresser des règles, si le résultat en est qu'elles se retrouvent coincées dans la presse écrite. Autrement dit, s'il faut arracher sa liberté par le biais d'une profession que l'on aime, autant le faire de manière à ce que l'on sorte complètement de cette « cachette », imposée par des paramètres culturels. Et dans l'audiovisuel, et en particulier en télévision, elles ne peuvent pas passer inaperçues.

Les femmes ont expliqué qu'il serait dommage de ne pas couvrir un conflit au moins une fois durant une carrière, car cela est toujours flatteur lorsque l'on cite votre nom, en référence à quelque chose d'aussi grand que le reportage de guerre (et plus encore à la télévision). Cependant, les actrices précisent que la passion doit être le moteur de ce projet. Quelques-unes ont suggéré que même s'il est normal de vouloir réussir dans une profession, les motivations de cette envie doivent être accompagnées par un véritable intérêt pour le métier et un intérêt pour les informations liées aux conflits qui touchent les populations. Toujours est-il que le sentiment de quête de connaissance et de reconnaissance est palpable. Un projet de justice sociale qui leur permettrait enfin « d'exister ».

« *C'est peut-être le meilleur moyen de s'émanciper pour ces femmes. Peut-être qu'elles se sentent encore trop enfermées dans la presse écrite. Elles veulent être connues et reconnues, je pense. Et par quel autre moyen que la télévision pour ça ?* ».[78]

9.3.3 Une structuration aléatoire

Le journalisme de guerre, nous l'avons vu précédemment, manque de structuration et de stabilité dans les deux pays. Il s'installe, et les journalistes tentent tant bien que mal de le dompter. Cette sous-section concerne **les deux pays, mais le phénomène engendre une dérégulation plus importante de la profession, au Tchad**. Nous parlerons de la question de la structuration ou de l'organisation professionnelle du métier. Un aspect qui est problématique pour les journalistes, car cela ne permet pas toujours de déterminer ou d'évaluer les capacités

[78] Focus group, 30 septembre 2021, au Cameroun (Journaliste *Cameroon Tribune*).

des uns et des unes à effectuer telle ou telle tâche dans le métier. Nous mettrons alors l'inflexion sur le cas du Tchad.

Parler de structuration ici, revient à parler de la notion de **« spécialisation ».** C'est un contexte dans lequel, il existe certes, des entreprises médiatiques et des rubriques ou services au sein de ces entreprises comme dans n'importe quelle autre entreprise médiatique. Seulement, il semble que les journalistes, de manière générale, peuvent sillonner ces nombreuses rubriques sans avoir la certitude qu'ils sont qualifiés pour la tâche qu'ils entreprennent de réaliser. C'est-à-dire que la répartition des tâches de manière générale, s'opère en fonction des habitudes de travail, ou essentiellement en fonction du genre et des différentes aspirations dans le métier. Ils s'accordent ainsi tous à dire qu'il « *n'y a pas de spécialisation* ». Dans le sens thématique du terme. Alors, comment peut-on questionner la pratique du reportage de guerre au féminin, s'il n'y a pas de spécialisation ?

Dans ce cas précis, ces journalistes se définissent, pour la grande majorité, comme des journalistes **« généralistes ».** Il est vrai que par principe, un journaliste est d'une certaine manière un généraliste, puisqu'il possède une base théorique des différents axes journalistiques, des modalités de travail au sein des différents supports médiatiques, et puisqu'il se doit de garder l'œil ouvert sur toutes formes d'actualité. Cependant, les journalistes tchadiens ont évoqué un partage des tâches très souvent aléatoire dans les sous-espaces des entreprises médiatiques.

« *Je ne peux pas vraiment parler de spécialités. C'est de l'information générale. On peut donc dire que tout le monde peut écrire sur tous les sujets. C'est parfois problématique, parce que tu peux perdre ton temps à faire quelque chose, alors que tes compétences sont ailleurs et inexploitées* ».[79]

La notion de spécialisation n'existe pas alors, tous peuvent s'ensevelir dans des trajectoires pluridimensionnelles au sein même de ce microcosme. Cette situation qui semblait faire partie des pratiques journalistiques dans un premier temps durant les entretiens, s'est vite révélée être, au contraire, une forme de déstructuration qui engendrerait une diversification et une surcharge de travail pour la plupart, et par extension, une confusion identitaire de manière générale.

[79] Notre entretien, 13 octobre 2021 au Tchad (Coordonnateur journal *N'Djamena Hebdo*).

Une confusion identitaire, dans le sens de la manière dont les individus se définissent eux-mêmes professionnellement, et de la manière dont les autres les définissent. D'après les acteurs et actrices, cette multifonctionnalité exacerbée tend davantage, à perturber la manière de travailler des uns et des unes.

Par exemple, une journaliste de radio a expliqué qu'elle se définissait comme une journaliste polyvalente, capable de réaliser des émissions, animer des émissions, assurer la production, réaliser des reportages, et présenter le journal. Cette même journaliste explique pouvoir travailler dans divers services (société, culture, santé, etc.), et ce parfois, simultanément. Certains journalistes ont également expliqué qu'un journaliste habituellement assigné dans une rubrique qui se trouve à l'extrême bord des questions de conflits peut être envoyé sur une zone de conflits pour rapporter les faits. Dans ce cas de figure, la validation des aptitudes de l'individu est alors souvent déterminée à partir d'éléments aussi arbitraires, que son genre (un homme, parce qu'il s'agit tout de même d'une guerre et parce que les hommes sont bien plus nombreux) et de sa capacité physique (assez fort et courageux). Ce journaliste se rend en zones de conflits et récolte et traite les informations comme il le fait habituellement suivant sa ligne éditoriale. Il possède certainement des compétences rédactionnelles qui sont prises en compte, mais **celles-ci ne sont pas systématiquement privilégiées**.

Ce problème soulevé par quelques journalistes met en lumière une défaillance importante dans le secteur médiatique tchadien. Cette question a été évoquée durant les différents entretiens, parce que justement, à la question de la répartition des tâches et de la pratique du journalisme de guerre, les journalistes ont très souvent répondu qu'il n'y a pas de spécialité déterminée. Ils et elles ont alors évoqué leurs activités et les différents secteurs dans lesquels ils et elles évoluent. Certains ont suggéré qu'avec une meilleure définition des pratiques, et une spécialisation plus formelle, les uns et les unes pourraient bénéficier d'un meilleur ancrage dans le métier, et ils pourraient, par le même temps, mettre à profit leurs expériences et faire progresser le journalisme au Tchad. Cette question de polyvalence a conduit les femmes à se questionner sur les raisons de leur exclusion du reportage de guerre, dans un climat qui tient si peu compte, des aptitudes réelles des uns et des unes. Pourquoi dans ce cas, la politique (dans laquelle sont traitées des informations relatives aux conflits), l'économie, ou le sport, restent des domaines majoritairement réservés aux hommes ?

9.4 Mécanismes de ségrégation genrée et modalités d'évolution des femmes journalistes au Tchad et au Cameroun

Cette section est centrée sur les dynamiques d'évolutions des femmes journalistes dans les deux pays. Ces données ont permis de mettre à jour, des processus implicites qui tendent à imposer une stagnation des positions et des trajectoires féminines dans les secteurs médiatiques. Implicites, parce que d'après les femmes, les hommes s'arrangeraient à les enfermer dans des secteurs prédéfinis de manière à ce qu'elles n'empiètent pas trop sur leurs terrains. Ce qui rend les parcours trop souvent monolithiques. Ces dernières ont alors exposé ces éléments, toujours dans l'optique de proposer un état des lieux général, de la manière dont elles évoluent au sein des médias. Il est alors précisément question des modalités d'évolutions verticales et horizontales et de la perception des femmes dans le journalisme de guerre.

9.4.1 Évolution des femmes journalistes au Tchad

Au niveau de la distribution des fonctions hiérarchiques, donc de **l'évolution verticale** des femmes tchadiennes dans les médias, il est certes possible de parler d'un plafond de verre existant, dans l'absolu. Mais, il s'avère qu'à la différence des femmes journalistes camerounaises, les journalistes tchadiennes semblent avoir moins de difficultés à obtenir des postes à responsabilité. Seulement, ces responsabilités sont presque toujours « limitées ». Autrement dit, dans la majorité des cas, d'après les données recueillies, elles ne vont pas devenir rédactrices en chef, mais rédactrices en chef « adjointes ». Elles ne seront pas directrices de publications, mais « sous » directrices de publications. Elles ne vont pas être non plus directrices de l'information, mais « sous » directrices de l'information, ni même directrices générales, mais directrices générales « adjointes ». Comme s'il s'agissait de leur dire : « nous vous donnons des responsabilités, mais pas trop quand même ». Elles conservent alors une place secondaire comme condamnées à exercer un service ancillaire impossible à éradiquer. Peut-être est-ce une manière de les garder justement (à l'intérieur) en leur accordant ces postes qui leur permettrait de se rapprocher du sommet de la hiérarchie.

« *Je pense que les hommes ou les gens de manière générale, sont plus à l'aise avec l'idée qu'on soit derrière un bureau, à un poste à responsabilité, plutôt que sur le terrain, indépendamment du type de terrain. Donc qu'il soit chaud ou moins chaud* ».[80]

[80] Notre entretien, 25 octobre 2021 au Tchad (Rédactrice en chef adjointe de radio *ONAMA*).

L'on peut alors envisager ce microcosme social, qu'est l'univers journalistique pour les femmes tchadiennes, comme une autre forme de sphère privée. Une sorte de reconfiguration de la sphère publique donc. Parce que si les hommes ne peuvent garder indéfiniment les femmes à la maison, donc littéralement dans la sphère privée, en les empêchant de travailler, il est possible que des mécanismes de conservation des femmes « à l'intérieur » soient mis en place. L'on pourrait se demander pourquoi elles auraient besoin de faire des terrains chauds, puisqu'elles sont « presque » bien placées dans la hiérarchie. Pourquoi voudraient-elles couvrir des conflits pour réussir ou s'épanouir étant donné qu'on leur fait miroiter une possible explosion du plafond de verre ? Elles sont alors condamnées à attendre sans cesse le jour où elles pourront enfin le faire voler en éclat, afin de se libérer de ce statut « secondaire » qui persiste en tout temps. Ce serait donc pour les hommes, d'après les femmes, une manière de maintenir une certaine domination.

À ce sujet, Julia T. Wood (1994), évoque des oppositions relationnelles : l'autorité des hommes opposée à l'incompétence des femmes ; les activités extérieures opposées aux activités « intérieures ».

À titre d'exemple, la sous-directrice de l'information de la radio à l'*ONAMA* a souhaité, deux jours après le décès du maréchal Idriss Déby Itno, se rendre dans une zone de conflits lorsque les rebelles menaçaient d'avancer, pour avoir quelques images. Son supérieur hiérarchique lui a demandé pourquoi elle voudrait prendre des risques, alors que son travail et sa position hiérarchique lui rapportent suffisamment, tant en matière d'expérience qu'en matière de salaire. Il préférait envoyer un homme sur place. Cette dernière a rétorqué que la question n'était pas là et qu'elle avait autant le droit qu'un homme, de se rendre sur le terrain parce qu'un journaliste n'est pas supposé rester claustrer indéfiniment dans son bureau. Cet exemple démontre la difficulté pour ces femmes, aussi bien « placées » qu'elles puissent être, à effectuer des descentes sur les terrains, d'autant plus lorsqu'ils sont dits « chauds ». Les femmes ne rencontrent alors pas tant de difficultés à évoluer verticalement, du moment qu'elles restent une fois encore « cachées ». C'est précisément ce qui leur donne l'impression que l'on (les hommes) ne souhaite pas les voir dans l'espace public.

La répartition horizontale des femmes au sein des différents médias au Tchad est éclairante. Nous avions précisé plus haut qu'il n'y avait pas de spécialisation en tant que telle, alors il serait plus approprié de parler ici, de « desk » ou de « domaines ».

Il existe alors des domaines qui sont typifiés masculins, et des domaines typifiés féminins.

La plupart des journalistes rencontrés s'accordent à dire que les femmes journalistes tchadiennes sont plus nombreuses dans le journalisme dit « classique ». Du point de vue des acteurs et actrices, ce journalisme, loin d'échapper à toutes formes de sujets liées au *soft news*, est davantage défini comme un journalisme « assis ». Un journalisme dans lequel les femmes seraient moins sollicitées que les hommes, pour effectuer des descentes sur les terrains. Ainsi, les sujets liés à la culture, la société, les questions de genre, la santé, l'éducation, etc., sont d'avance étiquetés « féminines ». Quelques-un.es ont tout de même tenu à préciser que les femmes s'efforcent de « toucher un peu à tout », mais il va sans dire que le genre fonctionne alors fortement, dans le système médiatique tchadien, comme principe de partage des tâches. Il est donc possible de parler ici d'une asymétrie des apports féminins, du fait de leur faible nombre, et des croyances auxquelles sont attachés les journalistes.

Ces croyances étant encore fortement corrodantes conduisent la plupart des femmes à rester confinées dans des domaines qui reflètent le mieux, les conceptions féminines de la société. Ce qui signifie que dans le journalisme comme partout ailleurs, elles se doivent de fournir un travail de « femmes », déterminé par leurs prédispositions au travail du *care*. Leurs expériences sont alors chapeautées par de supposées aptitudes qui sont structurellement contraires, au traitement des informations dites chaudes (politique, sport, etc.), qui requiert une certaine distanciation émotionnelle, une disponibilité opérationnelle, ou encore un certain contrôle austère ou une certaine résistance physique (dans le cas du journalisme de guerre). Ce cercle informationnel « chaud », reste alors en très grande partie un bastion masculin. Notons également qu'à l'heure actuelle, la féminisation du journalisme au Tchad s'effectue d'une part, « par le bas », parce que la plupart des femmes ne s'engagent pas obligatoirement dans le journalisme après avoir bénéficié d'une formation dans une institution dans la plupart des cas, et encore moins dans une institution reconnue. Ce qui les rend alors vulnérables à un mouvement de ségrégation horizontale, qui vient s'accentuer par le biais des croyances culturelles. Et d'autre part, elle s'effectue également « par le haut », pour celles (assez nombreuses d'après les données obtenues) qui possèdent un capital social élevé (et dans quelques rares cas, des diplômes obtenus dans des écoles de journalisme en dehors du pays), leur permettant d'accéder assez vite à des postes à responsabilité, donc d'évoluer de façon verticale.

9.4.2 Évolution des femmes journalistes au Cameroun

« Le champ journalistique est le lieu d'une lutte entre une culture dominante, imposée comme la norme, portée essentiellement par des hommes et construite dans une perspective masculine » (Damian-Gaillard et al., 2009). Cela résume concrètement la situation du Cameroun, où les femmes sont, contrairement au Tchad, beaucoup plus nombreuses que les hommes dans le métier de journalisme. Certains hommes ont même évoqué une « véritable invasion ». Pour cela, ces derniers s'attèlent à maintenir les postes de pouvoir.

« *Ils ne vous le diront pas, mais je pense qu'ils sont en position de faiblesse quand on voit la montée croissante des femmes dans le milieu. Alors, toute la stratégie consiste à tenter de conserver les postes les plus importants. Vous voyez un peu ?* ».[81]

Ainsi, au niveau de la distribution des fonctions hiérarchiques, donc de **l'évolution verticale,** il existe une série d'obstacles informels qui ralentissent l'ascension interne des femmes journalistes. Des barrières invisibles qui freinent l'avancement vertical des femmes. Ces dernières ont expliqué que d'un côté très peu de femmes obtiennent des postes « de pouvoir », et d'un autre côté, les hommes ont beaucoup de difficulté à **« tolérer la hiérarchie féminine ».** Autrement dit, les hommes tiennent encore globalement les commandes des médias. Il existe quelques femmes (contrairement au Tchad), qui sont à la tête des quelques structures médiatiques, mais comparativement aux hommes, elles sont encore très peu nombreuses.

La question du plafond de verre est, ici encore, inévitable. Les hommes semblent mettre en place des mécanismes d'exclusion des femmes des hautes sphères journalistiques. Les caractéristiques sociales, ou économiques ne semblent influer sur la nomination des femmes à des postes décisionnels, pas plus que la dimension professionnelle. Cette féminisation qui s'effectue le plus souvent par le « haut » (la plupart des femmes journalistes sortent de différentes écoles de journalisme du pays diplômes en main donc) ne semble pas non plus jouer efficacement en leur faveur de manière efficace, lorsqu'il est question de postes décisionnels. Par contre, il semble que les hommes s'emploieraient à freiner ces avancements par des facteurs se rapportant à la conciliation du travail et de la vie privée, donc à l'indisponibilité des femmes. Un mécanisme qui touche également les femmes journalistes tchadiennes.

[81] Notre entretien, 28 septembre 2021 au Cameroun (Journaliste TV CRTV).

En effet, les horaires de travail, par exemple, semblent le plus souvent décrédibiliser les femmes. Elles sont étiquetées indisponibles du fait des obligations familiales, donc inaptes pour la gestion des postes de pouvoir.

> « La disponibilité est implicitement assimilée à une forme de compétence professionnelle. Soumises à des tensions contradictoires entre contraintes privées et aspirations professionnelles, les journalistes femmes oscillent, entre deux postures, selon le cycle et l'âge de vie où elles se situent, leur statut marital, la présence et l'âge des enfants, la répartition du travail domestique au sein de leur couple, etc. » (Damian-Gaillard et al., 2021, p. 52).

Le métier de journaliste, étant très prenant, pèse ainsi davantage sur les parcours féminins que ceux de leurs homologues masculins, ce qui représente un facteur véritablement discriminant pour ces dernières. Quelques-unes font leurs preuves, arrivent à mettre en place des routines pour se rendre plus disponibles, ou encore, redoublent de travail afin que les supérieurs puissent voir en elles, autre chose que des femmes indisponibles pour des raisons familiales.

Au niveau de la répartition horizontale, les femmes ont investi la quasi-totalité des domaines journalistiques et des supports médiatiques. Elles sont nombreuses aussi bien dans l'univers audiovisuel que celui de la presse écrite ou d'internet. Contrairement au cas du Tchad, au sujet de la question de la spécialité, celle-ci pose moins de problèmes au Cameroun, parce que les journalistes parviennent à s'organiser en déterminant leurs domaines de prédilections, et en stabilisant leurs trajectoires. Ce qui leur permet alors de suivre un parcours correctement délinéé, tout en se perfectionnant dans le chemin qu'ils et elles empruntent.

De plus, étant donné que la profession a tendance à se féminiser de manière fulgurante, les femmes se frayent des trajectoires dans tous les différents axes journalistiques. Par exemple, pour le cas du quotient *Cameroun Tribune*, 80% des journalistes seraient des femmes. Elles se retrouvent aussi bien en services économie qu'en politique, ou en sport. En somme, sur cinq services, trois sont dirigés par des femmes (l'économie, société et sport). La politique (où l'on traite les informations relatives aux conflits) quant à elle, reste majoritairement la chasse gardée des hommes.

Ces dernières n'échappent pas non plus au phénomène de féminisation selon les rubriques. Il s'agit de rubriques qui sont désertées par les hommes, croyant qu'ils n'ont rien à y faire, car ce serait l'apanage des femmes.

Ainsi, un certain type de sujet est exclusivement toujours traité par des femmes. Des sujets, bien évidemment, substantiellement rattachées une fois encore, au travail du *Care*. De fait, les travaux féminins et masculins ne sont pas répartis de manière homogène, malgré la part numérique accablante des femmes. « Les évolutions morphologiques de la profession et sa féminisation méritent d'être mises en relation avec des phénomènes sociaux plus larges, car le champ journalistique est travaillé par des logiques englobantes, même s'il dispose d'une autonomie relative » (Damian-Gaillard et al., 2009). Ainsi, cette évolution massive des femmes se conjugue alors, en même temps que de multiples divergences et des clivages, qui sont également induits par le biais des croyances culturelles du pays.

Les rubriques ou les sujets typifiés féminins que les femmes appellent ici « le menu fretin » tendent à se dissoudre, sous la forte pression de la féminisation du journalisme, car il renforce la dynamique de spécialisation sexuée. Le menu fretin n'est pas affriolant. C'est un menu sans saveur, parce qu'il enferme les individus (hommes et femmes) dans un processus de stabilisation comportementale qui tend à en faire des êtres singuliers dans un sens dépréciatif. Autrement dit, des individus qui peuvent éternellement se satisfaire du même type de menu « froid » (pour le cas des femmes) et d'un menu « chaud » (pour le cas des hommes).

Ce serait par l'existence d'un tel menu que certaines femmes restent dans leur « zone de confort ».

9.4.3 La conception des femmes dans le journalisme de guerre

Les données exposées précédemment permettent d'avoir un aperçu général plus éclairant des conditions de travail des journalistes hommes et femmes, ainsi qu'un aperçu des modalités d'évolutions des femmes dans le paysage journalistique tchadien et camerounais. Cette sous-section aborde cette fois, la manière, dont **l'éventualité d'une féminisation du journalisme de guerre serait perçue de part et d'autre par la société** de manière générale. Cette approche a été nécessaire, puisqu'elle a permis aux enquété.es de se projeter, d'imaginer un futur dans lequel les femmes africaines pourraient couvrir des conflits sans restriction liés au genre. « *Je dois avouer que j'ai beaucoup de mal à l'imaginer. Peut-être dans une réalité utopique ! (rire)* ».[82]

[82] Notre entretien, 21 octobre 2021 au Tchad (Secrétaire de rédaction radio *ONAMA*).

Femmes reporters de guerre au Tchad et au Cameroun. Un cocktail composé de la quintessence du paradoxe, du suc de l'aconit, et de l'amertume d'une *Woody nightshade*, produisant autant de la fièvre que de la paranoïa. En un mot : inimaginable. Cela représente le point de vue de la majorité des acteurs de ces terrains de recherche. À l'annonce du titre de recherche, quelques-uns ont laissé échapper des micro-expressions d'étonnement ou de surprise à peine visible, car cela n'a duré qu'une demi-seconde. D'autres se sont contentés d'esquisser de petits sourires, donnant l'impression qu'il s'agit d'une plaisanterie.

En particulier au Tchad. Le joker « culture » a alors été brandi comme pour se dédouaner. Comme pour expliquer que femmes et guerres, là-bas, cela ne rime à rien. Comme pour expliquer que traditionnellement, ce n'est pas leur rôle. Comme pour expliquer que cela ne sera peut-être pas bien perçu, pas accepté. Comme pour expliquer que même si le journalisme de guerre avait toute la place pour être pratiqué, il s'agit d'un métier d'homme. Comme pour expliquer que la société ne comprendrait pas. Et pourtant, quelques-unes ont pu faire leurs preuves. Quelques-unes sont parvenues à se départir des limites de genre, et ont couvert des conflits. « *Des exceptions* ! » disent-ils. Pour la plupart. Ou encore, « *ce n'est pas courant* ».

C'est une réalité. Cependant, il existe un paradoxe assez déroutant. Le Tchad est nettement plus austère envers la liberté ou l'émancipation des femmes, par rapport au Cameroun. Et pourtant, c'est au Tchad, que plus de femmes se sont frotté au reportage de guerre. Même si la majorité de ces femmes ont effectué ces couvertures en zones de conflits en dehors du pays, comme au Mali par exemple.

Il est important de préciser ici que, même si l'idée d'une femme dans un champ de guerre semble inconcevable de manière générale, dans les deux pays, il existe tout de même, inversement, quelques hommes ayant manifesté un besoin de changement de la part des femmes. **Ils en appellent à une plume féminine dans ce journalisme de guerre.** Pensant que le regard féminin est versatile. Capable de douceur et capable d'une rigueur de travail, indétectable chez la plupart des hommes. Un caractère versatile capable d'accomplir des prouesses en zones de conflits. Capable de regarder ce que l'homme ne voit pas. Ils en appellent à une révolte importante de la part de gent féminine. Ils en appellent à une prise des commandes de leurs parcours tant professionnels que personnels. Ils en appellent à une explosion des parois des zones de conforts. Ces hommes ne sont pas nombreux, mais ils représentent à eux seuls, d'après la gent féminine, une lueur d'espoir dans un climat (journalistique et sociétal) confisqué

par les hommes depuis bien trop longtemps. Parce que, de leur point de vue, si elles se révoltent toutes, aucune barrière ne pourra leur être infranchissable.

Du point de vue des femmes, les avis convergent dans la même direction. Apporter une touche féminine à une activité si enchevêtrée tant d'un point de vue sémiotique que pratique, dans une dynamique masculine, ne pourrait être que bénéfique. Parce que les femmes, lorsqu'elles sont confrontées à des activités qui ne semblent pas leur revenir, travaillent deux fois plus, et produisent par conséquent, des résultats deux fois plus positifs. Durant le focus group réalisé au Tchad, les femmes ont laissé transparaitre une forte exaspération, du fait des entraves qui les empêchent de se lancer dans ces terrains. Notons alors que selon ces dernières (au Tchad et au Cameroun), les femmes et les hommes ne peuvent couvrir des conflits de la même manière. Le regard masculin ne pourra jamais être aussi multiaxial et émotionnel, qu'un regard féminin face à un conflit. Ce qui, de *facto* leur permet d'affirmer qu'elles feraient certainement un meilleur travail que leurs confrères en zones de conflits, ou que leur apport, ne pourrait être que complémentaire.

À titre d'exemple, Eveno (2003), cite Sylvie Debras au sujet de sa thèse sur la lecture de *L'Est républicain* : « Les hommes s'intéressent à la guerre, à la stratégie et à la tactique, les femmes aux aspects humains de la guerre. Les hommes cherchent à mettre la guerre à distance alors que les femmes cherchent à se rapprocher du conflit pour comprendre et s'impliquer. Sylvie Debras résume l'attitude des femmes et des hommes en opposant l'opinion à l'émotion, le contrôle et l'empathie » (Eveno, 2003).

9.5 Processus d'invisibilisation des femmes dans le journalisme et dans le reportage de guerre

Après avoir brossé les différentes pratiques journalistiques comprenant les conceptions du reportage de guerre de manière générale, les modalités d'évolutions des femmes, nous aborderons à présent ici les différentes formes d'invisibilisation des femmes, dans l'optique de mettre à jour l'imbrication des systèmes d'oppression dont les femmes font l'objet dans le journalisme. Il est précisément question de facteurs pouvant être endogènes (émanant des femmes elles-mêmes) ou exogènes (émanant des hommes, ou du fonctionnement des sociétés), et pouvant entraver l'évolution des femmes de manière générale dans le journalisme, et dans le journalisme de guerre en particulier.

9.5.1 La question de l'homosocialité au Tchad et au Cameroun

Les femmes journalistes tchadiennes et camerounaises ont évoqué une habitude qu'ont les hommes journalistes, de former des groupes d'hommes. Ils travaillent à l'unisson, en cercles restreints, en excluant ainsi les femmes des différentes activités dans le métier. Nous avons titré cette « habitude », à l'instar de Delvaux (2021), le « boys club ».

Les actrices évoluent dans des climats à caractère androcentrique exacerbé du Tchad et du Cameroun. Ainsi, selon Delvaux (2021), le boys club peut être défini comme un réseau, un clan, une famille, une équipe, une fraternité. Les membres de ce groupe sont liés entre eux et dépendent les uns des autres. Ils sont unis par « un intérêt commun et une croyance partagée, ou même un idéal socialement partagé ». Une organisation en non-mixité, dans laquelle les femmes sont des « *persona non grata*». Ces croyances partagées par ces groupes d'hommes découlent des différentes idéologies culturelles et religieuses, qui confères aux femmes, un rôle particulièrement biologique, transposé dans un contexte professionnel. En effet, la préférence des rédacteurs en chef pour leurs confrères masculins semble également faire partie des paysages journalistiques au Tchad et au Cameroun. Durant les focus groups, les femmes ont expliqué que si elles sont absentes aussi bien dans le journalisme de guerre, que dans un autre domaine typifié masculin, c'est bien parce que les hommes travaillent comme si les femmes n'existaient pas, ou comme si leur présence, n'apporterait rien de particulier à l'avancement des différentes tâches journalistiques. Les femmes ont émis l'hypothèse selon laquelle, ils auraient « peur » ou « honte » de voir les femmes réussir dans des domaines qui semblent leur appartenir de droit. À ce sujet, une journaliste tchadienne a expliqué que bien qu'étant douée pour la relecture et la correction des papiers dans la rédaction où elle travaille, les hommes préfèrent faire circuler les papiers entre eux, afin d'éviter d'être affligés par une correction féminine sur leur travail. Visiblement, par crainte de se voir assaillir par un sentiment de honte ou de médiocrité vis-à-vis des femmes.

« *Mais il faut les voir hein ! c'est grave ! Il y a un journaliste qui était prêt à soumettre un article médiocre, parce que les corrections venaient de moi. Moi en tant que femme et pas en tant que journaliste. C'est une partie de ma personne qu'il a préféré ignorer tout simplement, comme si elle n'existait pas* ».[83]

[83] Focus group Tchad, 29 octobre 2021, (Femme journaliste, au quotidien *Le progrès*).

« Les socialités masculines peuvent conduire à la fois à l'exclusion et à l'invisibilisation des femmes dans les interactions informelles entre collègues et chefferie […]. Cette homosocialité est accentuée dans les contextes concurrentiels qui sont prégnants dans le journalisme, notamment dans le journalisme politique » (Damian-Gaillard et al., 2021).

Le fait d'attendre que les femmes soient rentrées chez elles, pour se rassembler afin de parler de sujets « importants », de sujets que l'on juge n'étant pas à la portée des femmes, en est une illustration. Le fait de se confier les tâches journalistiques entre hommes, les tâches définies comme étant les plus nobles, les plus délicates à traiter. Ou même le fait de ne penser à envoyer une femme en zone de conflits que parce que les hommes sont indisponibles, est encore une forme de manifestation de ce groupe d'hommes. Les sociétés elles-mêmes sont organisées de manière à ce que les femmes soient toujours des « plans b » ou des « indésirables ».

Cette homosocialité conduit, dans le métier, à une invisibilisation des femmes dans les interactions et dans la production de l'information. Elle prend de l'ampleur dans les domaines comme celui de la politique, et de ce domaine, découle, selon les répondant.es, tout ce qui concerne les conflits. Il s'agit là d'une barrière aux dimensions beaucoup trop larges pour que les femmes puissent exercer librement. Les femmes ont fait mention de la préférence des rédacteurs en chef, à l'égard des hommes à qui sont confiés de manière systématique le traitement des conflits armés, les informations sportives ou politiques. Ainsi, cette habitude de se confier les tâches importantes ou « nobles », serait une façon de conserver non seulement un statut dans la société et une manière de conserver ce même statut dans toutes les institutions.

L'homosocialité semble alors représenter un élément fondamental dans : « le blocage des carrières des femmes, ainsi qu'une culture dominante imposée comme la norme portée essentiellement par des hommes et construite dans une perspective masculine » (Damian-Gaillard et al., 2021). L'homosocialité apparait comme le facteur le plus prégnant dans ces contextes, parce que pour arriver jusqu'au reportage de guerre, il faut passer par la politique, et la route qui mène à la politique est parsemée d'embuches pour les journalistes tchadiennes et camerounaises. Le journalisme politique demeure à l'instar du journalisme sportif des : « domaines dans lesquels les journalistes femmes rencontrent non seulement des formes spécifiques d'insertion professionnelle, à l'entrée et dans la spécialité ou tout au long de leur carrière, mais doivent sans cesse justifier de leurs compétences professionnelles vis-à-vis de leurs confrères masculins et de leurs sources » (Damian-Gaillard et al., 2009).

9.5.2 Le sexisme institutionnel et la sexualité comme objets d'oppression

Le sexisme et le harcèlement sexuel, sont monnaies courantes dans les univers journalistiques au Tchad et au Cameroun. Même si les actrices de ces pays ne réagissent pas de la même manière face à ces comportements, et ne sont pas complètement confrontées aux mêmes types de comportements sexistes. Cependant, précisons que ces comportements semblent davantage perturber la quotidienneté et les pratiques des femmes journalistes tchadiennes, étant donné que les femmes camerounaises affirment ne pas être particulièrement perturbées par ces agissements.

> « De nombreuses études menées dans différents pays montrent que le harcèlement sexuel perpétré par des hommes dans les entreprises médiatiques est chose répandue : en Afrique (Opoku-Mensah, 2004), en Australie (North, 2009), dans les Caraïbes (De Bruin, 2004), en France (Damian-Gaillard, Saitta, 2019), en Grande-Bretagne (Ross, 2004), en Inde (Seedharan, Thorsen, Gouthi, 2020) » (Damian-Gaillard et al., 2021, p. 55).

Damian-Gaillard et al., (2021), évoquent dans leur ouvrage, au sujet du vécu des femmes journalistes sportives au Canada, un « mythe de la salope », initialement employé par Marilou St-Pierre (2018). Selon ce mythe, les journalistes seraient constamment renvoyées à leurs sexualités par une supposée « quête d'aventures sexuelles avec les athlètes ». De même, elles évoquent les travaux de Lachover (2005), portant sur les témoignages de femmes correspondantes de guerre, dans lesquels ces dernières relatent « des comportements inappropriés, du harcèlement sexuel, ou de façon générale, des difficultés à travailler avec les sources du fait de leur genre lorsqu'elles couvraient les guerres du Salvador ou du Golfe » (Damian-Gaillard et al., 2021).

Ces exemples, permettent de mieux cerner le vécu des femmes journalistes tchadiennes, qui doivent constamment se débattre contre ce qui peut être appelé ici le **« mythe de la prostituée »,** et qui s'étend de manière considérable (donc pas seulement à un secteur « masculinisé des médias »), et qui fait d'elles des cibles faciles. **Ce mythe se manifeste par des accusations d'infidélités**, des accusations d'entretenir des relations ou des aventures sexuelles avec les journalistes hommes, le fait de les considérer comme des femmes sans valeurs, comme des femmes « malpropres », des femmes « impures », des femmes qu'aucun homme ne voudrait épouser parce qu'elles sont des journalistes.

Des femmes qui « osent » travailler avec des hommes, des femmes qui vont à l'encontre de leur rôle de femmes dociles et cachées. Des femmes qui, une fois journalistes, deviennent des « rebuts de la société ». Parce que ce serait le métier des débauchés, des impudiques, des bourbeux, etc.

« *C'est vraiment dommage que ce métier soit à ce point dénigré et encore plus lorsque les femmes sont là. C'est-à-dire qu'il est déjà mal vu et en plus, il devient encore plus insignifiant et ridicule lorsque les femmes y sont associées* ».[84]

Cet aspect de la situation des femmes journalistes, qui chapeaute toute la profession en niant l'identité professionnelle des femmes, a été contesté par les hommes. Ces derniers ont au contraire, valorisé les femmes durant les témoignages, et ont prétendu ne pas avoir eu vent de telles situations. Seul un homme a pu confirmer ces dires, en précisant que la question n'est pas abordée par les hommes, parce qu'ils sont les instigateurs d'une telle définition de la profession, et les responsables du déséquilibre des couples au Tchad, lorsque la femme est une journaliste.

Ce mythe se manifeste également par **les tenues vestimentaires des femmes**. Et en particulier des femmes de confession musulmane. En effet, le port du pantalon, par exemple, est associé à une forme de « banditisme ». Certaines femmes ont expliqué que lorsqu'elles portent des pantalons, elles sont insultées, regardées de travers, voire ignorées par les sources masculines. La question qui a émergé de cet état des faits a été : comment peut-on couvrir un conflit avec une jupe ? Et plus encore, une jupe longue ou une robe ? Bien qu'il n'existe aucune règle particulière sur la manière dont doit se vêtir un ou une journaliste de guerre, et ce, indépendamment de l'endroit d'où il se pratique. Mais il s'agit, dans ce cas, d'un vêtement qui leur confère une certaine respectabilité culturellement. Porter un tel vêtement, c'est en quelque sorte, un gage de respect des exigences de la bienséance soutenue dans la société. Ainsi, tandis qu'une femme journaliste se voit refuser un entretien parce qu'elle porte un pantalon (et que celui-ci laisse apercevoir ses formes), une autre se voit refuser un entretien parce qu'elle n'est pas assez couverte, ou parce qu'elle est une femme tout simplement. Une journaliste a, un jour, demandé à son employeur si elle pouvait accompagner l'équipe sélectionnée par le média pour lequel elle travaille, sur une zone de conflit.

[84] Notre entretien, 27 octobre 2021 au Tchad (Journaliste présentatrice *Sahara TV*).

Cette demande a été rejetée, parce que cette dernière ne disposait pas d'une tenue vestimentaire adéquate et parce qu'il fallait certainement pouvoir être libre de ses mouvements. Une situation contradictoire. Parce que lorsqu'elles n'en portent pas, elles ne sont pas assez bien équipées pour un tel terrain. Et lorsqu'elles en portent, elles sont qualifiées de « prostituées », ou de « bandites ». Par exemple, un journaliste a expliqué que lors d'une descente sur le terrain avec une consœur qui, justement, portait un pantalon, la source (masculine) qu'ils devaient interviewer s'était offusquée de voir cette femme vêtue de la sorte. Argüant que ce ne sont point des manières respectables pour une femme. Précisons qu'il s'agit là d'une contrainte qui touche les femmes de manière générale dans la société. Mais il s'agit là de la manière dont elle perturbe la quotidienneté des femmes journalistes. Nous tenons de ce fait, à préciser qu'aucune femme journaliste rencontrée au Tchad pour cette recherche ne portait de pantalons.

Elles évoluent alors dans un climat en perpétuelle contradiction avec ce que la société attend d'elles. C'est un contrôle du corps des femmes qui pousse la plupart, à adhérer à ces injonctions d'ordre culturel. Il s'agit alors, d'un autre obstacle considérable, à la pratique du journalisme de guerre pour les femmes journalistes tchadiennes. Dans ce contexte, le port du pantalon apparait comme quelque chose de libérateur pour les femmes.

Et c'est précisément ce qu'elles ne doivent surtout pas ressentir. La liberté ou l'émancipation, qui est, dans ce contexte, un synonyme de « libertinage ». Alors que le port d'une longue robe ou d'une longue jupe et même d'un voile est un gage de respect. C'est le symbole du mythe de la passivité, de l'oisiveté et de la discrétion féminine. Notons cependant que certaines femmes tentent d'éduquer les nouvelles entrantes dans la profession, aux comportements sexistes qui, manifestement, se traduisent également de cette manière. C'est une situation qui, d'après les actrices, oblige parfois les femmes à démissionner, ou à se montrer discrètes, donc peu enthousiastes dans les entreprises médiatiques.

À titre illustratif (et non à des fins comparatives une fois encore) il semble que les femmes reporters de guerre en occident, ne choisissent de se travestir de la sorte, qu'en raison de certaines contraintes. Parce que leurs identités, dans certaines régions, ne leur permettent pas d'obtenir des informations ou des images.

Par exemple, Quérouil-Bruneel et Viguerie (2015), évoquent cette contrainte dans leur ouvrage relatant le parcours de deux baroudeuses en terrain miné, accompagné d'illustrations.

Photographie N ° 8 : Quérouil-Bruneel & Viguerie en reportage dans la région afghane, devant porter une Burka pour leur sécurité.



(Quérouil-Bruneel & Viguerie, 2015).

Or, dans le cas du Tchad, cette contrainte s'inscrit manifestement, dans des mécanismes de contrôle des corps des femmes. Et l'institution de mariage est à ce propos, l'un des vecteurs fondamentaux de l'appropriation des corps de ces femmes par les hommes. Alors plus elles sont couvertes, plus elles sont des femmes respectables.

9.5.3 La question de l'autoaffectation, l'autodévalorisation des femmes et réaffirmations des normes de genre

« *Les femmes s'arrangent à ne pas exister dans les rédactions* ».[85] Telles sont les propos tenus par une femme durant le focus group réalisé au Cameroun et confirmé par les autres femmes. Ce problème existe au Tchad également. Durant cette recherche, contre toute attente, les femmes se sont criblées d'autocritiques, et parfois de façon assez corrodante. Elles se sont fait le reproche de donner aux hommes, « les moyens de les diminuer ».

[85] Focus group, 30 septembre 2021, au Cameroun (Journaliste *Cameroon Tribune*).

En effet, elles estiment (au Tchad comme au Cameroun) que ne pouvant empêcher les comportements masculins ou les pesanteurs socioculturelles qui les ralentissent, elles se doivent de travailler davantage. Et à l'heure actuelle, elles ne peuvent affirmer avec certitude qu'elles déploient des efforts considérables pour évoluer, tant de manière verticale que de manière horizontale.

Ainsi, la plupart des femmes s'alignent et s'ajustent à des comportements stéréotypés, et **se complaisent dans ces comportements**. Au Tchad, les actrices ont affirmé que certaines femmes aiment être protégées, cajolées, etc. Alors, elles s'enlisent dans une dynamique de comportements qui encouragent les hommes à penser qu'elles ne sont pas plus que des femmes. Un journaliste reporter de radio raconte à ce propos que lors d'une mission dans une zone de conflit, durant laquelle les journalistes vivaient dans des conditions difficiles (impossibilité de se doucher, ou d'avoir de l'intimité, etc.), une femme (qui s'est retrouvée dans l'équipe par chance) s'est plainte durant toute la durée de la mission, du fait qu'elle avait été contrainte de travailler dans ces conditions qu'elle jugeait « inhumaines ». Alors que les hommes, eux, se contentaient de faire leur travail en silence. Et il termine par : « *Comment chercher à les valoriser lorsqu'elles-mêmes réduisent leur rôle ? Elles ne font pas d'effort. Au lieu de se battre et de montrer les crocs, elles apparaissent comme des petites choses craintives* ».[86]

Les acteurs et actrices de cette recherche ont alors expliqué que, de façon générale, les femmes pensent qu'elles ont raison de se dévaloriser et cela vient de l'environnement culturel. Et ces dernières n'envisagent pas à sortir de ce carcan. Elles n'imagent pas le fait d'avoir le droit d'oser aller au-delà des schémas prédéfinis pour elles. Elles ne parviennent pas à développer un esprit critique par rapport à leur propre situation. Ce qui se traduit alors par les choix qu'elles font dans le métier de journalisme. C'est la raison pour laquelle elles se voient aussi diminuées par les hommes, et qu'elles ont beaucoup de difficultés à prendre des risques.

C'est ainsi que les rubriques liées au *soft news,* se retrouvent assiégées par une massification de femmes qui ne sont dans ces rubriques que parce qu'elles pensent que c'est là, la suite logique de leurs vies de femmes. En guise d'exemple, le directeur de publication du journal quotidien camerounais *La Nouvelle*, explique qu'il déplore le fait que les femmes ne s'intéressent en majeure partie qu'à des informations à caractère sociales, ou aux questions

[86] Notre entretien, 15 octobre 2021 au Tchad (Journaliste Reporter radio *ONAMA*).

typiquement féminines de manière générale et qu'elles n'osent pas se dévoiler, donc elles vont plutôt avoir tendance à se cacher. Mettant en exergue, leur nature féminine pour éviter de travailler sur des sujets d'ordre politiques, ou sportifs, affirmant qu'elles n'ont pas ce qu'il faut pour travailler sur des sujets « masculins ». Ce qui crée une brèche tendant à renforcer les croyances et la confirmation de l'existence d'un journalisme féminin. Dénué de politique, de sport, ou encore de journalisme de guerre donc.

Tel que l'affirme Damian-Gaillard et al., (2009), « cet exercice du journalisme « au féminin » les cantonnerait plus souvent aux genres du reportage, du portrait, de l'enquête, formats propices à la narration, aux témoignages et à une définition plus ethnographique, voire plus « psychologisante » du journalisme ».

Cette autodévalorisation et autoaffectation féminine est un phénomène que Bourdieu (2014), nomme « l'effet pygmalion inversé ou négatif ». Un effet qui s'exerce de manière continue et précoce sur les femmes et qui finalement passe inaperçu. Il prend pour exemple la manière dont les parents encouragent et les professeurs (famille, école) découragent l'orientation des filles vers certaines disciplines techniques ou scientifiques. De ce fait, les filles en viennent à intégrer le fait qu'elles sont moins intelligentes.

Ce qui est le cas, puisque les acteurs et actrices ont affirmé dans les deux pays, que les femmes n'ont pas assez confiance en elles. Cependant, ces représentations sont mises en exergue par les femmes pour diverses raisons. Elles se traduisent par une mise en scène et un renforcement des attributs féminins, quelques fois pour obtenir des informations, une meilleure position dans l'entreprise, ou quelques faveurs. Cette question a été davantage, évoquée au Cameroun.

Il s'agit notamment, de ce que Damian-Gaillard et al., (2021) appellent la « *tactic of flirting* », « tactique de séduction (TdA) » qui :

> « Consiste à favoriser une relation de séduction avec son interlocuteur, afin de renforcer les liens avec celui-ci sans toutefois aller jusqu'à avoir une relation sexuelle avec lui. Il s'agit de jouer avec les limites, sans se compromettre professionnellement.[…] ces journalistes ont alors l'impression de dominer la relation de pouvoir avec leurs sources masculines, parce qu'elles sont capables d'établir des limites : ne pas s'habiller de manière trop féminine évite que leurs sources masculines ne se méprennent sur leurs intentions » (Damian-Gaillard et al., 2021).

Précisons, cependant, que cette « tactique » est davantage employée durant les interactions avec les sources masculines, afin de faciliter la communication, et d'obtenir des informations sur les sujets traités. Il arrive en effet, que les sources masculines se montrent plus bavardent lorsqu'une femme « met en scène » ses attributs féminins, se montre plus gentille que professionnelle, plus souriante que professionnelles ou plus séduisante que professionnelle. Cette mise en scène des attributs féminins ne signifie pas, par exemple, de devoir se vêtir de manière « provocante ».

Bien que les journalistes camerounaises ne rencontrent pas des difficultés d'ordre vestimentaire, comme c'est le cas pour le Tchad. Quelques-unes ne sont pas très à l'aise avec ce procédé, mais elles ne disposent parfois d'aucune autre arme pour mener à bien leur profession. Notons également qu'il s'agit d'un procédé qui possède quelques limites. Notamment au sein des entreprises médiatiques, **lorsqu'il s'agit de pénétrer le monde fermé du journalisme masculin.**

9.5.4 Les femmes au prisme de la famille et du travail domestique

Dans une analyse basée sur le discours de presse, Marie-Joseph Bertini (2002) parvient à déterminer cinq profils de femmes employés par les médias, qui constituent des représentations lointaines culturelles, et qui tendent à singulariser les actions et les rôles féminins.

Elle présente ainsi **la figure de l'égérie**, qui est une femme de l'ombre vouée à la sphère privée, **la muse** qui représente la femme passive, **la mère** « l'hétéronomie, dans laquelle l'existence des femmes est pensée conduite à refuser à celles-ci leur statut de « personnes », ainsi que leur appartenance à l'espèce humaine. La femme est pratiquement toujours présentée comme femme-de, mère-de, sœur-de, consolidant et produisant à l'infini un système de société patriarcale » (Vovou, 2002). **La madone**, figure qui représente autant la maman que la putain, et **la passionaria**, une combattante dotée d'une passion démesurée.

La conception féminine au Tchad oscille d'après les acteurs et actrices, entre le profil de **la mère,** celui de **la madone** et celui de **l'égérie**. En effet, elles sont d'abord présentées comme des composantes importantes de la société, du fait de leur statut de femme-de, mère-de, sœur-de, et même de fille-de. De ce fait, dans le secteur journalistique, avant d'être une journaliste, elles sont d'abord, un de ces statuts. Les hommes ont expliqué qu'ils devaient porter une attention particulière à la sécurité des femmes, parce qu'ils veulent éviter d'avoir des ennuis avec les proches de ces dernières, s'il venait à leur arriver une mésaventure lors d'une mission

périlleuse. Ainsi, les projets ou ambitions professionnelles sont sans cesse abordés sous le prisme, des obligations familiales. « La vie familiale des femmes est représentée comme une force qu'elles doivent concilier avec leurs activités ou leurs engagements sociaux » (Damian-Gaillard et al., 2021). Mais elles sont également des « madones », parce que le métier de journaliste vient entacher leur profil de mère, en statut de « putain », tel que nous l'avons précédemment expliqué.

Ajouté à cela, le besoin de les garder caché, donc de ne pas les exposer (l'égérie). Ces trois paramètres, associés, rendent la quête d'un journalisme plus libre, incompatibles avec les représentations féminines dans la société.

Au sujet du Cameroun, le profil de **la mère** agit également fortement comme régulateur des trajectoires féminines, et est parfois utilisé pour décrédibiliser les femmes dans l'exercice de leurs fonctions. Lors du focus group, les femmes ont expliqué que plusieurs préjugés entourent encore leurs rôles. Les hommes semblent en effet penser que leur responsabilité de mères, ou de femmes, leur font perdre quelque chose par rapport à ces derniers. Pourtant quelques femmes, ont pu faire leurs preuves en conciliant, vies de famille et responsabilités professionnelles. L'enjeu serait, d'après elles, de pouvoir démontrer qu'elles sont capables de gérer autant le front familial que le front professionnel. Elles ont également soulevé le fait qu'il est toujours plus compliqué de pardonner une faute professionnelle à une femme qu'à un homme. Parce qu'à la moindre erreur commise, l'argument lié à leurs natures de mères, et de femmes, des éléments liés aux hormones qui déréguleraient l'efficacité de ces dernières, l'émotivité, etc., sont très vite mis sur le tapis.

> « L'auteur démontre que lorsque les femmes sont présentées comme des sujets agissants, l'élément du *patior* (signifiant la passion, mais surtout la compassion, la douleur) est toujours latent dans leur action, opposé à la raison qui semble réservée aux hommes. Reprenant les catégories établies par Aristote, l'auteur montre qu'au sein de nos sociétés, les hommes sont classés du côté de l'action (*poien*), alors que les femmes le sont du côté de la passion (*paskhein*). Ainsi, l'action des femmes est-elle aussitôt renvoyée à la sphère privée, la dimension personnelle étant toujours mise en avant dans leur façon d'agir » (Vovou, 2002).

De plus, les hommes camerounais ont également évoqué « la dimension maternelle » des femmes, pour justifier le fait qu'elles ne seront certainement pas envoyées sur des terrains en conflit. L'un de ces hommes a expliqué que, parce que la femme est également une mère, elle sacralise naturellement la vie de manière plus intense, et le terrain de guerre, ne permet pas une telle prédisposition. Autrement dit, cet argument implique que les femmes seraient beaucoup trop touchées par la mort. De ce fait, elles doivent s'y tenir à l'écart.

Argument que les femmes ont réfuté, expliquant que de toute manière, tout le monde est confronté à la mort à un moment ou à un autre au cours d'une vie. Alors sur un terrain de guerre, ou pas, cela ne change pas grand-chose.

Parce que la femme qui s'engage dans le reportage de guerre le fait certainement parce qu'elle est impliquée et passionnée par la profession. Qu'elle soit de nature sensible ou pas, elle connait la mesure de l'activité dans laquelle elle s'engage. Alors, la figure de la mère semble fortement dicter les prises de décisions, les routines de productions de l'information, et les assignations genrées. Offrant ainsi aux hommes un cadrage prédéterminé à partir duquel ils appréhendent les informations et leurs traitements en ce qui concerne les femmes.

Synthèse

Ce chapitre a permis de revenir de manière plus détaillée, sur les différents axes fondamentaux de cette recherche. Il a permis de présenter une interprétation et une définition globalisante de la notion de journalisme de guerre, du point de vue des acteurs et actrices, au Cameroun et au Tchad, ainsi que la manière dont ces derniers pratiquent, ce métier, et la manière dont ils aimeraient le pratiquer. Nous avons également pu proposer les différents obstacles liés au journalisme de guerre, dans des contextes particuliers, ainsi que les spécificités notoires des pratiques journalistes, qui viennent, elles aussi, perturber la manière dont les uns et les unes semblent vouloir embrasser cette profession.

La présentation des mécanismes de ségrégation verticale et horizontale, additionnée aux modalités d'évolution des femmes, permet de cerner les obstacles que celles-ci rencontrent dans leurs trajectoires dans le monde journalistique de manière générale. Et la conception des femmes dans ce journalisme met en exergue, la force exercée par les croyances, et les idéologies dans ces pays, sur le rôle que doivent jouer les femmes. Pour finir, les processus d'invisibilisation mettent en lumière la nature des différents éléments qui peuvent certainement contrarier l'accès des femmes dans le journalisme de guerre.

Ce chapitre permet, alors, de confirmer qu'il existe bien une anti féminisation des reportages en zones de conflits au Tchad et au Cameroun.

CHAPITRE 10 : DISCUSSIONS DES RÉSULTATS

L'objectif fondamental de ce chapitre est de démontrer l'impact des formes d'organisation des grands groupes sociaux, sur les différentes formes d'interactions sociales, et par extension, dans ce microcosme social qu'est le monde du quatrième pouvoir. La microsociologie, proposée par Goffman, offre une passerelle adéquate à une étude des relations sociales et des expériences des individus, qui vont bien au-delà des réalités observables en surface. Autrement dit, elle permet de cerner les expériences de par toutes les différentes strates des faits sociaux superposés. Ce que l'on peut voir et ce qui est imperceptible, ce qui est dit et ce que l'on tait volontairement ou pas. L'épiderme, le derme et l'hypoderme des faits sociaux donc.

L'interactionnisme proposé par le sociologue a ainsi permis, dans ce cas d'étude, de présenter, de manière structurée, trois niveaux d'analyses imbriqués. Le premier niveau, plus général, touche aux contextes sociaux des différents pays qui ont fait l'objet de cette recherche. Les notions de culture, de traditions, de codes y sont exploitées. Le second niveau met en exergue la manière dont ces codes acquis par les biais culturels s'introduisent, parfois de façon insidieuse dans les pratiques quotidiennes, et façonne les individus au sein des institutions. Et le dernier niveau est axé sur les éléments relatifs aux différents changements qui tendent à s'opérer dans le journalisme, ou ceux qui se produisent à l'envers du décor ente les individus, ou encore des éléments qui semblent représenter des obstacles pour une catégorie d'individus et la manière dont ces obstacles-là sont traités.

Ces analyses sont, à la manière de Goffman mises en relief par le biais de catachrèses théâtrales et réparties en trois sections dans ce chapitre dédié à la discussion et l'analyse des résultats obtenus. Ces analyses visent moins à exposer les détails des réalités (observées à travers des lunettes microsociologiques), que sur une analyse plus globale de ces « détails ». Autrement dit, ces détails sont pris dans leur ensemble, ils sont par la suite étudiés et décryptés, puis discutés ici de manière plus holistique. Une manière de suggérer une certaine corrélation entre des éléments du niveau microsociologique et ceux du niveau macrosociologique ou une influence accrue du macro sur le micro donc.

L'ensemble des sections comportent ainsi par essence quelques concepts du sociologue, certaines émanant du « cadre théâtral ». Concepts qui sont naturellement réajustés et reconfigurés pour les besoins du sujet de cette recherche.

Elles mêlent également des expériences journalistiques plus générales des hommes et des femmes (car ces éléments paraissent incontournables pour schématiser les différents positionnements), ainsi que les rapports à la couverture de conflits armés par les journalistes hommes et femmes au Cameroun et au Tchad. L'ensemble des données est alors analysé par le biais des théories Goffmaniennes.

10.1 La dimension symbolique du genre ou l'exposition : Acte 1

La dimension symbolique du genre, présentée ici, se réfère aux rôles socialement attribués aux uns et aux autres en fonction de leurs sexes au sein des sociétés et par extension (nous le verrons un peu plus tard), dans le monde journalistique. En effet, nous estimons qu'il est préférable d'effectuer une analyse de l'ordonnancement social, des codes sociaux et de la manière dont ces derniers sont intégrés et utilisés par les acteurs et actrices. Une manière de présenter une carte d'identité structurelle des sociétés étudiées, ainsi que des individus. Tout cela permet de mieux cerner des expériences plus restreintes semblant donner lieu à des « micro-configurations spatiales » (Goffman et al., 2002), mais également, selon nos observations, à des « micro-configurations genrées », qui structurent les pratiques journalistiques.

10.1.1 La scène et les dramaturges

Aussi certain que le dramaturge est maître de sa pièce de théâtre, les hommes, eux, arborent des statuts de dirigeants des sociétés. Ils semblent être les vecteurs des rôles et des statuts socialement prédéfinis. Statuts d'ordinaire incontestés, mais parallèlement remis en question par la gent féminine et quelques hommes. Pour aller plus loin au sujet des acteurs et des actrices, nous empruntons ici a (Goffman, 1959), le concept **« d'équipe ».**

Les équipes et les représentations

Goffman (1959) définit ce concept comme étant : « tout ensemble de personnes coopérant à la mise en scène d'une routine particulière » (Goffman, 1959, p. 81) ou encore d'une représentation. Lorsque des acteurs sont en représentation sur une scène (en l'occurrence les sociétés étudiées ici), plusieurs niveaux d'analyse s'entrecroisent. La représentation individuelle, l'ensemble des acteurs, et l'interaction elle-même. Autrement dit, ce qui importe dans cette analyse, c'est « l'appareillage symbolique » employé par les acteurs pour mener à bien une représentation, les difficultés rencontrées dans cette représentation, et les interactions entre les différentes équipes. Il faut noter que la représentation dramatique à laquelle nous nous

référons ici se déroule en amont sur une scène. Selon Goffman, il s'agit de représentations dans **« la région antérieure »** du spectacle qui est donné.

L'analyse, présentée dans ce chapitre, évoque alors **deux scènes antérieures**. Les sociétés dans leur entièreté (dans cette première partie), et les milieux journalistiques dans la partie suivante. Nous avons pu observer que les équipes en question ici, évoluent dans des environnements conservateurs et androcentriques qui confèrent naturellement aux hommes des rôles de « **metteurs en scène** ».

Et sur ces scènes, les représentations semblent prédéfinies pour les différentes équipes, qui les reproduisent ensuite, afin de maintenir une certaine définition des situations. Autrement dit, un certain ordre social. Goffman précise qu'il serait plus intéressant pour une étude plus optimale, de départir le personnage de l'acteur lui-même. Par exemple, lorsque les hommes affirment devoir protéger les femmes, en les empêchant de couvrir des zones de conflits, il pourrait s'agir dans ce cas, d'une manifestation des rôles des personnages qu'ils pensent devoir jouer et non du rôle de l'acteur lui-même. Goffman fournit à ce sujet, un exemple permettant de mieux cerner la manière de dissocier ces deux casquettes :

> « Quand, dans notre société, des époux sont réunis pour passer la soirée avec des amis de fraiche date, la femme tend à accorder à la volonté et à l'opinion de son mari plus de respect et de soumission qu'elle ne se soucierait de le faire seule avec lui ou en présence de vieux amis. En adoptant un rôle respectueux, elle permet à son mari de prendre **un rôle dominateur** ; ainsi, lorsque chaque membre du couple joue son rôle particulier, la cellule conjugale, en tant que telle peut **produire l'impression que le nouveau public attend d'elle** » (Goffman, 1959, p. 80).

Ainsi, les membres des équipes dont il est question ici, s'attèlent à jouer des représentations que l'ensemble des acteurs extérieurs à la pièce de théâtre, ou des spectateurs, s'attendent à les voir jouer. Et dans ces pièces de théâtre, il se trouve des représentations masculines et des représentations féminines bien distinctes. Une bi-catégorisation de représentation théâtrale et hiérarchisée donc. Ce qui signifie que le problème fondamental des sociétés concernées par cette étude réside dans la conception ou dans la représentation du féminin et du masculin et sur les rapports de sexes qui en découlent. Si nous partons du principe que les femmes et les hommes composent des équipes bien distinctes, de par leurs différences anatomiques ou biologiques, il est également possible d'envisager que les représentations attendues par ces

deux équipes sur scène (les sociétés) soient également différentes. C'est ce que Goffman nomme « le relief dramatique ».

« Ainsi, d'une manière générale, on constate que les membres d'une représentation d'équipe diffèrent les uns des autres par le relief dramatique attribué à chacun d'entre eux et qu'une routine d'équipe diffère d'une autre dans la mesure où ses membres se voient attribuer un relief dramatique différent » (Goffman, 1959, p. 100).

Ces reliefs dramatiques peuvent à leur tour prendre une multitude de formes et de qualificatifs. Ils peuvent concerner la manière d'interagir, et même s'ancrer profondément dans les esprits afin de reconfigurer indéfiniment les schèmes de pensées et d'actions des individus.

Ces derniers en viennent à croire qu'il ne peut exister d'autres manières d'interagir puisqu'ils sont concentrés à travailler sur le maintien d'une situation qui peine à bénéficier d'une mise à jour. Autrement dit, les valeurs culturelles, dogmes religieux et autres idéologies, enferment ces sociétés dans un dôme invisible, si solide qu'il en devient infrangible, et capable de résister à toute forme d'intrusion visant à apporter des modifications ou des restructurations sur quelques aspects de la vie quotidienne, ainsi que sur la manière de définir les individus qui évoluent à l'intérieur même de ce dôme. Goffman explique à ce sujet que :

« Les valeurs culturelles d'une organisation définissent dans les moindres détails ce que les participants doivent penser sur un grand nombre de sujets et instaurent par-là même un système d'apparences qu'ils doivent maintenir, qu'ils aient ou non un sentiment réel en deçà de ces apparences » (Goffman, 1959, p. 228).

Ce que les individus tentent alors inconsciemment ou pas de mettre en œuvre, c'est maintenir une certaine stabilité dans les mises en scène, sous peine de provoquer des dissonances avec leur propre conception et définition de la réalité. Cette éventualité ne concerne bien évidemment pas la totalité des acteurs et actrices, il s'agit plus nettement de l'ambiance générale, du **climat dans lequel les uns et les autres évoluent.** Et partant de cet axiome, Goffman (1959), évoque **un risque de rupture de représentation à trois niveaux,** lorsque cette ambiance est défaillante. Celui de la personnalité de l'acteur, celui de l'interaction avec les autres acteurs et actrices, et celui de la structure sociale, qui s'en trouveraient déséquilibrés.

L'invariance des personnages et de leurs rôles

Nous avons évoqué dans cette première partie les équipes (acteurs et actrices) ainsi que l'importance des représentations auxquelles les uns et les unes sont soumis.es, dans le but de démontrer la forte pression exercée par ces reliefs dramatiques dans l'ordre social. Ainsi, dès lors qu'une telle pression existe d'emblée dans l'ensemble des sociétés, nous sommes fondés à penser que ce phénomène prend une plus grande ampleur qu'il n'en laisse paraitre. Il apparait en effet que les différences d'ordres biologiques qui d'ordinaire ne sont pas supposées bâtir des existences délinéées et prédéterminées de manière si édictée en viennent à jouer un rôle fondamental dans les sociétés et donc dans tous types d'interactions.

« Comment dans une société moderne, ces différences biologiques non pertinentes entre les sexes en viennent-elles à sembler d'une telle importance sociale ? Comment, sans justification biologique, ces différences biologiques sont-elles élaborées socialement ? » (Goffman et al., 2002, p. 31)

La réponse, nous l'avons vue dans les résultats et les interprétations, réside bien dans les croyances collectives[87], etc. Tous ces éléments viennent permettre à l'individu de proposer une représentation dramatique qu'il ou elle juge comme faisant partie d'une **norme**. Bien qu'étant remis en question par une partie des protagonistes de cette recherche. La notion de culture fonctionne dans ce contexte, comme un élément constitutif de l'appareillage symbolique des individus, qui leur permet de préserver leurs **« façades personnelles »**. Concept défini par Goffman (1959), comme étant des éléments qui, confondus avec la personne de l'acteur, sont indissociables de ce dernier. Il peut s'agir du sexe, de l'âge, ou de la race.

Ainsi, les caractéristiques liées au genre, par exemple, demeurent relativement stables et conservent leurs formes en fonction des différentes représentations. Ce qui signifie que **la variabilité du genre et donc de ses représentations possiblement polyvalentes sur scène n'existe pas.** Dans le sens où elles ne sont pas envisageables. C'est une notion immuable, figée et paramétrée à l'aide de canaux dressés par les environnements sociaux. Le calcul parait alors évident. **Un genre équivaut à une représentation unique et perpétuelle.**

[87] Les croyances collectives désignent l'existence des représentations communes parmi les membres d'un groupe, des représentations partagées et circulant entre les membres, des modalités de croire semblables accompagnées de pratiques associant des signifiants à un même signifié (Sanchez, 2017).

Il s'avère également que la stabilité de la manière de définir les personnages, et les représentations que ces derniers doivent effectuer débutent comme dans la plupart des sociétés actuelles, par ce que Goffman nomme **« un système d'étiquetage ».**

Il évoque un classement par le biais d'une **configuration physique** qui permet de déterminer une définition de l'individu par un étiquetage selon son sexe. Un paramétrage conduisant à une bi-catégorisation genrée qui évolue en même temps que les individus. Mais il ne s'agit là que du premier outil servant à étiqueter les individus de manière continue.

> « Ce tri est confirmé à différentes étapes de la croissance de l'individu par d'autres signes biologiques, certains d'entre eux étant reconnus par le sens commun, d'autres (au moins dans la société moderne) étant élaborés par la science, tels ceux produits par la découverte des chromosomes, des gonades et des hormones. Dans tous les cas, l'affectation à une classe sexuelle s'applique presque sans exception à toute une population et vaux pour toute la vie, ce qui constitue un cas exemplaire, sinon prototypique, de classification sociale » (Goffman et al., 2002, p. 45).

Cette classification induit naturellement à une socialisation différentielle. Nous l'avons vu dans notre enquête ; les uns et les unes sont profondément enchevêtrés dans des représentations visant à exploiter ces attributs qui ne font d'eux que des personnages masculins et féminins. Et lors de ces représentations, cette différenciation qui commence par le sexe, prend alors une ampleur démesurée dans les sociétés concernées, car à la différence de la plupart des sociétés occidentales par exemple, au sein des sociétés concernées, la subordination, la sujétion ou même l'obéissance du féminin envers le masculin, sont si exacerbées qu'elles peinent véritablement à se diluer ou à se désintégrer, et demeurent comme fixées sur le marbre. En effet, cette posture féminine, déterminée comme naturelle, s'articule dans toutes les sphères des sociétés concernées. Sociétés qui portent en elles tous les paramètres d'une structure patriarcale[88]. Ces agglomérations séculières dans lesquelles les hommes sont déifiés, et dans lesquelles ils leur sont attribués des rôles de régulateurs. Situation visiblement favorable pour

[88] Il s'agit d'une structure sociale au sein de laquelle « le prince de Cité ou le chef de la tribu ont le même pouvoir sur les membres de la collectivité que le père sur les personnes de sa famille ». Une organisation qui puise sa source dans le pouvoir du père donc. (Badinter, 2002)

les personnages masculins d'une certaine manière, et défavorables pour les personnages féminins.

Il y a un donc un certain nombre de mises en scène qui sont justifiées par le caractère culturel des contextes sociaux. Le problème qui se pose à l'heure actuelle, au niveau des relations sociales, réside dans l'acceptation et l'intégration de la nature de ces représentations par la gent masculine (et quelques femmes), et par opposition à la remise en question de l'invariance de ces représentations, du côté de la gent féminine (et quelques hommes).

Nous l'avons vu avec la question du mariage par exemple, qui est finement ajustée sur le parcours des femmes et qui fonctionne comme une cloche qui retentit à chaque moment de leur processus d'évolution dans la société. Précisément pour le cas du Tchad, où les femmes non mariées doivent l'être le plus tôt possible, les femmes mariées doivent s'occuper de leur foyer avant toute chose, et les femmes qui tardent à se marier ou qui essaient de feindre un désintérêt pour l'institution ou l'idée même du mariage sont à deux doigts de se retrouver à l'échafaud (métaphoriquement parlant).

Condamnées pour **non-respect de leur représentation légitime sur scène**. Parce que finalement, la question du mariage demeure un des nombreux éléments qui semble former un bloc, un fragment normalement isolé, mais que l'on s'attèle à vouloir à tout prix associer au genre féminin afin de le rendre complet, telle une pièce de puzzle. La catégorie « femmes » ne peut se départir de cet élément comportant en lui des obligations et des attentes normatives bien définies. Goffman (1975), affirme d'ailleurs à ce sujet :

> « Dans nos sociétés, dire d'une femme qu'elle est notre femme, c'est la placer dans une catégorie bien réelle… certes, il faut s'attendre à ce que des caractères uniques, enchevêtrés à l'histoire de la relation, viennent en colorer les bords : néanmoins, au cœur de cette relation, c'est toujours l'éventail de nos attentes socialement standardisées quant à la nature et la conduite de cet échantillon de la catégorie « épouse » : qu'elle s'occupera de la maison, qu'elle distraira nos amis, qu'elle sera capable d'avoir des enfants. Elle sera une bonne ou une mauvaise épouse, et cela relativement à ces présupposés admis, partagés par d'autres maris au sein de notre groupe social. (Et certes, il est scandaleux de parler du mariage comme d'une relation particulariste.) Donc, quels que soient nos rapports, avec des inconnus ou des intimes, nous voyons toujours le doigt de la société

s'y introduire sans ménagement, venant jusque-là nous mettre à notre place » (Goffman, 1975, p. 70).

Il apparait impossible de ne pas tenir compte de ce facteur, tant il interfère avec une telle impétuosité dans la vie des femmes. Le positionnement de Goffman au sujet du mariage, comme une relation non particulariste, est justement un composant fondamental de ce socle familialiste dans les contextes concernés. Il serait adéquat d'évoquer ici, un particularisme culturel. En somme, les femmes doivent être des femmes et les hommes doivent être des hommes. Autrement dit, les femmes doivent jouer leur rôle de mères, d'épouses, de filles, plus que tout autre rôle, etc. Il est alors inscrit sur leur script que cette institution est plus importante que le travail salarié pour les femmes. Ou encore, qu'elles sont aussi fragiles que des objets en porcelaine. Des personnages dont il faudrait en préserver la vulnérabilité. Les hommes, eux, aussi solides que des roches, conservent leur rôle d'hommes avec tous les attributs que le statut masculin requiert. La force, la bravoure, et plus que tout, dans notre contexte d'étude, **le droit au sacrifice sur un champ de guerre**. Une opposition mâle/femelle soutenue comme une profession de foi par la plupart des acteurs.

Cela a également été le cas avec la notion des métiers masculins et des métiers féminins, ou encore de la scolarisation des filles et des garçons. Milieu dans lequel l'on retrouve des matières étiquetées masculines et des matières étiquetées féminines. Il semble alors, à l'instar de Goffman, que :

« Toute étiquette adéquate que nous utilisons pour désigner les catégories « hommes », « femmes », « mâles », « femmes », « il », « elle », etc., peuvent facilement en venir à fonctionner comme représentation, symbole et image d'ensemble de la classe, ce qui est une manière de constituer un attribut en récipient que d'autres attributs viendront simplement remplir » (Goffman et al., 2002, p. 52).

Ainsi, tous ces éléments constitutifs des personnages de leurs représentations respectives constituent des normes dans ces sociétés. Normes qui semblent avoir pour objectif de veiller au **bon fonctionnement des représentations quotidiennes**. Goffman (1971), définis les normes comme **un guide pour l'action soutenue par des sanctions sociales** pouvant être négatives ou positives. Il s'agit d'un guide de comportements qui régissent la vie publique et les interactions sociales, enfermant ainsi les individus dans un déterminisme social infernal. Ou encore, un continuum de comportements (adoptées à l'égard de diverses croyances), qui

n'évoluent ni ne se transforment dans le temps. Et dès lors que rien de change, le rôle du genre demeure, lui aussi, immuable.

10.1.2 Les didascalies ou scénarios

Après avoir présenté **les personnages**, **la scène ou la région**[89] **antérieure principale** et **les représentations fixes** qui leur sont assignées dans les sociétés, nous abordons ici plus en détail, leurs relations avec les codes et les règles de conduite. Notre ambition est de démontrer ici **les processus de représentations qui sont induites par le contexte culturel** des personnages.

Les codes et règles

L'œuvre de Goffman au sujet de « l'arrangement des sexes », porte plus sur la manière dont les différences sexuées sont employées comme chemins de fer des arrangements sociaux, que sur les conséquences mêmes de ces différences sexuées. En d'autres termes, et à titre d'exemple, ce n'est pas tant le fait que les femmes soient sous valorisées ou sous-représentées à cause des différences sexuées, ou encore les conséquences de ce désavantage qui importe pour le sociologue (mais c'est bien ici un fait), mais plutôt **ce qui maintient ce désavantage de manière perpétuelle**. Quelle est la lecture symbolique qu'il convient d'établir ici ? Mais également, comment arrivent-elles à s'organiser et à évoluer dans la société et dans le travail ? Dans ce cas d'études, toutes ces dimensions demeurent congruentes au regard des résultats obtenus. Autrement dit, il est important de déterminer ici (au-delà de la compréhension du maintien des situations désavantageuses des femmes) aussi bien les éléments confirmatifs du désavantage des femmes, que les causes ou les conséquences de ce désavantage.

Il semble ainsi que dans ces sociétés, les individus obéissent à des codes. Ces codes sont à leur tour transformé en règle de conduite. Ces dernières se présentent sous la forme de « guides d'actions » recommandés non parce qu'ils seraient agréables ou faciles, mais parce qu'ils sont convenables ou appropriés (Goffman, 1974). Par exemple, dans notre recherche, certains éléments apparaissent comme des règles de conduite. Tel que la division des sexes qui, en toute circonstance, représente à elle seule une règle de conduite, en particulier pour le cas du Tchad.

[89] Selon Goffman (1959), la région peut être définie comme tout lieu borné par des obstacles à la perception, ceux-ci pouvant être de différente nature. Il propose, comme exemple, des vitres épaisses, comme les salles de régie des studios radiophoniques qui favorisent l'isolation acoustique d'une région à défaut de son isolation optique, tandis que des cloisons à mi-hauteur isolent d'une façon inverse. Nous avons choisi d'utiliser ce concept dans notre approche, pour définir les différents contextes géographiques de manière plus générale.

Les hommes et les femmes ne doivent pas partager les mêmes espaces sociaux, et ils ne doivent pas non plus effectuer le même type de tâches. Un autre exemple, dans la plupart des familles « musulmanes tchadiennes », les frères et sœurs ne doivent jamais dormir dans la même chambre. De même pour les repas. Hommes et femmes se doivent d'honorer ces moments chacun et chacune de leurs côtés. Ce qui peut en partie expliquer les phénomènes d'homosocialité dans les médias au Tchad. Le mariage apparait également dans ces blockhaus culturels et familialistes, comme une règle. Dépassé un certain âge pour une femme sans mariage c'est là une manière implicite d'enfreindre une règle. De même que la protection des femmes en est une.

Des croyances aux règles

Ainsi, les règles ou codes de conduites reposent sur un ensemble de croyances. Les croyances peuvent prendre diverses formes et provenir de diverses sources, mais celles dont il est question dans ce travail, concernent les différentes idéologies culturelles et traditionnelles. Et ces croyances sont si fortes, qu'elles en viennent à configurer profondément les individus. Parce que finalement croire :

> « C'est accepter un ensemble de propositions pour des raisons externes à celles-ci, soit parce qu'elles sont incarnées par des acteurs ou des institutions considérés comme légitimes et investies d'une certaine autorité du point de vue de ceux qui les acceptent, soit par **transmission, par tradition ou par habitude**. Croire c'est, admettre des propositions comme un prérequis fournissant des règles de comportement et de coordination de l'action collective, des repères de représentation, soit à titre d'hypothèse implicite, soit dans le cadre d'un processus d'échanges et de partage de propositions. […] Croire ce peut être enfin **éprouver en plus d'approuver**. Croire devient ici, dans son intensité la plus forte, une condition d'existence, la clé de voûte à laquelle toutes les représentations et actions se rattachent et sont subordonnées, intensité forte obtenue soit sous forme d'expérimentation, soit **sous forme d'identification à une idéologie au sens large du terme.** Cette dernière modalité de la croyance est fondamentale, car elle ne se réduit pas à la seule dimension d'une attitude propositionnelle. Croire exprime au monde propre à un individu ou à un groupe, une manière de combiner des expériences à partir d'une recherche antéprédicative de sens qui n'est pas assujettie à un exercice d'évaluation du degré de vérité des propositions d'une croyance » (Sanchez, 2017).

Précisons à présent que ces règles agissent généralement, selon Goffman, de deux manières dans les sociétés.

« Les règles de conduite empiètent sur l'individu de deux façons générales : directement en tant qu'*obligations*, contraintes morales à se conduire de telle façon ; indirectement en tant qu'*attentes* de ce que les autres sont moralement tenus de faire à son égard. » (Goffman, 1974, p. 44). Alors, ces devoirs qu'ont évoqué les protagonistes, ces rôles d'hommes protecteurs, voulant préserver et protéger les femmes, seraient davantage, des indications émanant de textes religieux, **agissant simultanément comme des obligations et des attentent**. Autrement dit, la société attend de ces hommes qu'ils soient les fervents gladiateurs de ces dames. Goffman (1974), précise également qu'un acte soumis à une règle de conduite peut être envisagé comme une forme de communication, parce qu'il présente « une configuration du moi » aussi bien de celui pour qui la règle est une obligation que celui pour qui la règle est une attente. Il y a alors un script qui est établi pour chaque catégorie d'individu, en fonction de son « moi » particulier.

Selon Goffman (1974), il existerait deux types de règles. **Les règles symétriques et les règles asymétriques**. Dans le premier cas, les individus sont soumis aux mêmes obligations et attentes de représentations par rapport au public et inversement. Les règles asymétriques par contre, font en sorte que le traitement que l'on inflige à un autre acteur est un traitement à sens unique. Il est donc possible d'affirmer que **nos terrains de recherches présentent, globalement, des règles de conduite asymétriques**. Puisqu'il est écrit, vu, et dit, que ce sont les hommes qui dirigent les représentations. Ce sont eux qui écrivent les scénarios. Ce sont eux qui racontent les histoires des personnages. (C'est symbolique. Mais nous ne sommes pas pour autant loin de la réalité). Et ils ne conçoivent pas (du moins pour la plupart des hommes dans notre échantillon, et de manière plus générale, d'après les informations recueillies) l'idée que les femmes endossent les rôles de dramaturges. Rôles qui semblent effectivement appartenir aux hommes de droit.

Au-delà des règles symétriques et asymétriques, Goffman (1974), évoque également les notions **de règles substantielles et cérémonielles**. Les premières visent à établir une ligne de conduite pour ce l'on peut juger être d'importance ou d'ordre moral, les secondes en revanche concernent les éléments de moindre importance. Autrement dit, les règles cérémonielles concernent les étiquettes ou encore, le phénomène de stéréotypage. Mais ces deux éléments peuvent agir en corrélation dans toutes sociétés.

Précisons également que :

> « L'ensemble des signes qu'un groupe social donné emploie à des fins cérémonielles compose **l'idiome cérémoniel de ce groupe**. Habituellement on distingue les sociétés selon le degré de cérémonial qui imprègne chaque type d'interaction d'une durée déterminée, ou bien selon l'expansivité et la minutie des formes observées. Peut-être vaudrait-il mieux établir si le cérémonial exigé constitue une obligation désagréable ou s'il est accompli spontanément, sans y penser ou avec plaisir » (Goffman, 1974, p. 50).

Il va sans dire que dans les sociétés ayant fait l'objet de cette recherche, l'idiome cérémoniel des groupes sociaux est si clairement dessiné, qu'il est pratiquement évident d'affirmer que **les règles cérémonielles constituent des obligations désagréables pour certains (les femmes), et elles sont accomplies inéluctablement par la gent masculine.** En somme, ce qui émane de la tradition ou de la culture devient une règle à suivre pour maintenir une représentation stable.

Ces règles deviennent des habitudes, des gestes du quotidien, auxquels l'on n'y prête guère attention, et qui, pourtant, maintiennent **une différenciation sexuée automatisée**. L'habitude, qui est maintenant établie comme une norme, passe inaperçue. Et elle devient si tentaculaire, qu'elle empiète sur toutes les autres formes possibles d'interaction, notamment dans **le domaine professionnel**.

10.2 La performativité du genre ou le nœud : Acte 2

Nous introduisons à présent la **deuxième scène ou nommée ici, région antérieure secondaire de la représentation** offerte par les acteurs et actrices. Le monde particulier du journalisme, qui nous intéresse. Nous avons évoqué plus haut que selon Goffman (2002), les différences de sexes sont mises en place et soutenues par le biais des interactions sociales.

10.2.1 Le genre en scène

Dans le secteur du travail, ces différences de sexes influencent la répartition des tâches et même des statuts. Ce phénomène est défini comme une **« réflexivité institutionnelle »** (Goffman et al., 2002). Une analyse qui tend à démontrer que les ces différences biologiques sont établies en même temps que l'organisation sociale (Lieber, 2004).

La réflexivité institutionnelle

Les femmes, par exemple, se seraient approprié des rôles pensés pour elles par la société. Elles les ont intégrées par des *habitus* liés à l'éducation, à la culture ou à la religion, subissant

inconsciemment **une violence symbolique**[90], qui a contribué à les cantonner dans des secteurs journalistiques de moindre envergure, les éloignant alors des sphères du pouvoir. Par secteurs de moindres envergures, nous parlons du *soft news* plus généralement. Au sein de l'information dédiée au divertissement, l'on retrouve naturellement tout ce qui a toujours été attribué aux femmes. Tout ce qui a toujours été conçu afin qu'elles puissent **maintenir une représentation féminine** au sein de la profession.

La réflexivité institutionnelle se traduit alors dans ce contexte pour les femmes, par un certain type de comportement et de choix qui découlent en quelque sorte, d'une **éducation dans la fragilité,** donnant lieu à une **représentation « inférieure ».**

Dans le journalisme, la question de l'autoaffectation des femmes, dans des secteurs moins convoités par les hommes, en est un exemple. Si elles évoluent dans un contexte social qui leur apprend qu'elles sont conçues pour développer un intérêt particulier pour le soin, le divertissement, les histoires d'amour, les potins, etc. Il en sera de même dans tout type de travaux.

« Dans la société industrielle, les femmes ont traditionnellement gravité, ou on les a fait graviter, autour d'emplois prolongeant les compétences qu'elles exercent au foyer ; l'industrie du vêtement, le travail ménager, le nettoyage industriel et les services personnels, tels que l'enseignement, l'hôtellerie, les soins infirmiers, la restauration » (Goffman et al., 2002, p. 82).

Il apparait alors naturel qu'elles **transposent ses « habitudes »** de manière mécanique dans leurs univers professionnels. Goffman (2002), évoque même un **« prolongement culturel ».**

Une représentation à l'image du personnage qu'elles pensent devoir jouer donc. Au regard de cette éventualité, nous sommes tentés de croire que la couverture de conflits armés serait aux antipodes de l'idée que les femmes pourraient se faire de l'exercice en question en tant qu'activité qu'elles pourraient exercer. Il en est de même pour le syndrome d'imposture qui se traduit lorsqu'elles touchent à des secteurs informationnels qui ne semblent pas correspondre aux attentes normatives qui les concernent.

[90] La violence symbolique est une violence « qui se nie – ou se dénie – en tant que telle ; elle se passe de la force brutale et des coups, ou du moins elle les relègue à l'arrière-plan ; elle opère dans et par le langage, et plus largement dans et par la représentation ; elle n'en est pas moins violence, au sens le plus rigoureux » (Terray, 2002).

Les hommes sont confrontés au même paramétrage, car ayant bénéficié **d'une éducation dans la « force, la résistance, ou le courage »,** ils évoluent avec l'idée d'une **représentation « supérieure ».** La question de supériorité intellectuelle de l'homme s'est perpétuée dès lors que son sexe a permis de le définir comme « mâle ». On peut le voir avec leur accès à la scolarisation (dans les pays concernés), qui s'est faite longtemps avant que l'on puisse envisager que les femmes pouvaient, elles aussi, bénéficier de ce privilège. Il y aurait alors, des gestes rituels, qui permettent de **maintenir ces rôles au sein même des médias.**

Dès lors, dans le journalisme, les hommes, eux, savent à l'avance qu'ils peuvent bénéficier des tâches plus « importantes ». Autrement dit, du traitement de l'information plus chaude. Une catégorie d'information qui serait à leur image, comme calquée sur les attributs masculins. La couverture de conflits armés apparait alors pour l'homme journaliste tchadien et camerounais, comme une évidence. Une réalité permanente. Il ne conçoit pas d'autre réalité que celle de préserver et de protéger les femmes, parce que son contexte socioculturel lui enseigne que du fait de sa posture « supérieure », « robuste », « combattive » et « intellectuellement plus consistante », ce rôle lui revient de droit.

Alors, en pénétrant dans l'univers médiatique, ses croyances le mènent à se diriger instinctivement vers les spécialités qui vont contribuer à valoriser ses attributs et veiller ainsi à se hisser au sommet des sphères médiatiques, tout comme il l'est dans la société également. Et ces prolongements culturels au sein des sphères journalistiques constituent en eux-mêmes des « séquences d'autoconfirmations ».

Une complémentarité illusoire dans un décor particulier

Au-delà du caractère ritualisé et naturel des comportements de genre au sein des institutions, Goffman (2002), évoque parallèlement l'existence d'une certaine **complémentarité** qui parvient tout de même à se matérialiser dans les représentations. Comme si ces attributs masculins et féminins formaient un tout. Cette question est évoquée ici, car **certains acteurs ont expliqué que leurs relations avec les femmes sont envisagées comme des relations « complémentaires »**. Ils ont estimé que les « choses sont en ordre ».

Or, ce positionnement ne peut être considéré comme une réalité absolue, car nous avons pu voir que les femmes étaient globalement en désaccord. Les hommes observent plutôt le monde de cette manière :

« La fragilité s'accorde avec la force, la douceur avec la dureté, la serviabilité permanente avec l'orientation vers des projets, l'ignorance en mécanique avec la compétence mécanique, la sensibilité à la souillure contre l'insensibilité à la souillure, et ainsi de suite » (Goffman, 2002, p. 105).

Si dans notre recherche, quelques acteurs et les actrices n'avaient pas contesté cet ordre social qui est déjà bien ancré, l'on serait tenté de croire cette fois que les choix qui sont faits au niveau de la répartition des spécialités et de la distribution des fonctions ou du secteur journalistique, ne sont là rien de plus que l'élaboration d'une pièce de théâtre dans laquelle les représentations s'accordent parfaitement et même naturellement. Certes, nous avons bien conscience **de la dimension caricaturale de cette description du féminin et du masculin**, ainsi que des rôles et des règles à suivre en tant qu'individus mâles ou femelles. Cependant, les données de terrains (en plus de braquer les projecteurs sur cet essentialisme paroxystique) permettent d'affirmer que la supposée complémentarité évoquée par Goffman (2002) ici (qui est une description de la manière dont les différences de sexes induisent des comportements différentiels) est bien une réalité apparente, mais également consciente, notamment auprès des acteurs de cette recherche.

Parce que ce positionnement induit un risque de se demander si les travaux questionnant la part numérique faible féminine au sein de professions dites masculines ne feraient qu'établir des spéculations qui n'auraient guère lieu d'exister, au sujet d'un système qui fonctionne déjà parfaitement. Autrement dit, se demander pourquoi les rôles ne sont pas équitablement répartis indépendamment des sexes (ou des genres) reviendrait à élaborer au contraire, des analyses erronées de structures déjà ordonnancées de manière « complémentaires ».

Chaque pièce du puzzle déjà bien fixée en vue de maintenir une représentation parfaitement coordonnée. Mais nous en sommes loin en ce qui concerne cette recherche. Il est en effet possible de parler de complémentarité, mais seulement dans quelques aspects de moindre importance que celle du partage équitable des tâches au sein des institutions tel que le secteur du journalisme. Une institution qui requiert un partage des tâches effectué sur la base des compétences, des expériences, ou encore de l'intérêt pour la profession globalement ou pour la couverture de conflits armés et non un partage qui découlerait des attributs masculins ou féminins donc.

Ce rapport de complémentarité qui maintient les femmes dans une posture défavorisées contribue à établir une atmosphère dans laquelle les femmes sont « à la fois valorisées, voire

« mythifiées », tout en étant considérés comme de moindre valeur. » (Lieber, 2004). Cela est envisageable, car la question de la sacralité de la femme (qui n'existe que dans l'esprit des hommes) et qui est revenue à plusieurs reprises durant les entretiens, semblait fonctionner en parfaite harmonie avec l'idée de la femme comme être secondaire, faible de corps et faible d'esprit. Ou (pour aller plus loin dans les qualificatifs de dévaluation), elles demeurent considérées comme des êtres à part entière, tant le simple fait d'utiliser les mots « femme » et « guerre » dans la même phrase, est pour ainsi dire, un sacrilège, voire une antithèse. Alors, parler de complémentarité, ne modifie en rien les représentations, les rôles ou les statuts qui les caractérise si ardemment dans le journalisme. Au contraire, cela semble desservir les femmes. Liber (2004), évoque à ce sujet, des relations de complémentarité certes, mais des relations de complémentarités qui induisent une certaine vulnérabilité.

La scène journalistique peut encore être appréhendée ici à travers un autre concept élaboré par Goffman (1959), appelé **« le décor** ». En effet, il explique que :

« Un décor est normalement géographiquement stable, de sorte que les acteurs qui voudraient faire d'un décor particulier un élément de leur représentation ne peuvent entamer l'action avant de s'être transportés à l'endroit approprié, et doivent cesser leur représentation quand ils le quittent » (Goffman, 1959, p. 29).

Cette notion est employée ici, car en ce qui concerne cette recherche, la représentation « naturelle » ne s'arrête pas à l'entrée ou à la sortie du décor. Elle fonctionne avant, pendant, et après.

Dans ce cas de figure, elle tend à se perpétuer. L'on peut dire d'elle qu'elle est chromatophore[91], car elle s'adapte tel un caméléon changeant de couleur au contact de divers stimulus qui émanent des contextes sociaux. Nous rejoignons Goffman sur ce point, étant donné que sa microsociologie met en exergue la manière dont les représentations sont actualisées et reconfigurées au contact d'un nouveau « décor ».

Elle ne fait que trouver des moyens de s'installer et de s'articuler de la même manière qu'en dehors du décor. Autrement dit, les femmes et les hommes trouvent des moyens de conserver

[91] À l'origine il s'agit de cellules de l'épiderme que l'on retrouve chez de nombreuses vertèbres pouvant modifier l'intensité de la couleur de leur peau, grâce à la dispersion et l'agrégation de pigments contenus dans les cellules. (Perez, s. d.)

leurs rôles (de manière générale) dans le journalisme. Que ces moyens soient mécaniques ou de pleine conscience.

Le résultat en est que certaines portes demeurent alors closes pour certaines et pas pour les autres parce que les différences de sexes vont de pair avec les différences de rôles. Raison pour laquelle certaines femmes ont, par exemple, intégré le fait qu'elles ne devraient pas fournir trop d'efforts, contrairement aux hommes qui, eux, intègrent l'idée que le journalisme « debout » fait partie intégrante de leurs paramètres définitionnels.

Cette section visait avant toute chose, à mettre en lumière l'idée selon laquelle les différences sexuelles tendent à restreindre les vastes possibilités représentationnelles des individus. Ces institutions peuvent ou doivent travailler à désactiver les paramétrages de genrification des tâches et des fonctions, du moins, dès lors que les individus pénètrent dans les scènes journalistiques. Ce qui est encore loin d'être le cas, il nous semble.

La stigmatisation du « genre » féminin

Selon Nizet & Rigaux (2014), « l'intérêt général de l'étude des stigmates est qu'elle met en lumière la façon dont certains attributs vont, dans une société donnée, avoir des effets sur la constitution de l'identité individuelle dans l'interaction ».

Cette posture désavantageuse occupée par les femmes de manière générale, et en particulier dans le journalisme, en fait manifestement des individus « stigmatisés ». Goffman (1975) définit le stigmate comme un attribut qui jette **une déconsidération profonde**. « Un stigmate représente donc en fait un certain type de relation entre l'attribut et le stéréotypage […]. Il existe des attributs importants qui, presque partout dans notre société, portent le discrédit » (Goffman, 1975). Il précise aussi que la stigmatisation peut être envisagée de deux manières. D'une part, lorsque l'individu prend conscience que la cause de sa stigmatisation est « connue » et « visible », dans ce cas on dira de lui qu'il est *discrédité*. D'autre part, au contraire, lorsque l'individu sait que sa différence n'est pas immédiatement perceptible. Ce qui en fait un individu *discréditable*. Goffman (1975), classe les individus stigmatisés dans trois grandes classes. Les « monstruosités du corps », les « tares du caractère », et « les stigmates tribaux », au sein desquels il énumère les notions de race, la nationalité, ou encore la religion.

Le reste, les « autres » sont tout simplement « normaux ». Des êtres humains normalement physiquement et moralement bien constitués, sans aucune défaillance perceptible.

> « Il va de soi que, par définition, nous pensons qu'une personne ayant un stigmate n'est pas tout à fait humaine. Partant de ce postulat, nous pratiquons toutes sortes de discriminations, par lesquelles nous réduisons efficacement, même si c'est souvent inconsciemment, les chances de cette personne. Afin d'expliquer son infériorité et de justifier qu'elle représente un danger, nous bâtissons une théorie, une idéologie du stigmate, qui sert aussi parfois à rationaliser une animosité fondée sur d'autres différences » (Goffman, 1975, p. 15).

Toute l'analyse de Goffman (1975), au sujet des stigmates, repose alors sur les relations qu'entretiennent ces derniers avec les « normaux ». Relations qu'il qualifie de « contacts mixtes ». Ainsi, le statut des femmes journalistes tchadiennes et camerounaises, tel que nous l'envisageons sous le prisme du concept de stigmate, **tend à les définir, du fait des multiples formes de discriminations dont elles sont victimes, comme étant des êtres *discrédités*.** Elles se démarquent ainsi des autres catégories de personnes stigmatisées, car elles le sont de par leurs attributs « féminins ».

En effet, dans le travail de Goffman sur les stigmates, le sociologue, n'exploite pas suffisamment ou à peine la catégorie « genre » et par analogie, la catégorie « femmes » comme faisant « potentiellement » partie du cercle des stigmates. Cependant, il nous semble aller de soi qu'à partir du moment où la race (notamment noire, ou autres minorités) peut être considérée comme un stigmate, alors, le genre lui aussi peut en faire partie.

Ainsi, ces dernières, de par leurs attributs féminins, de par leurs caractéristiques, leurs expériences, leurs statuts, sont des êtres stigmatisés condamnés à se contorsionner de diverses manières afin d'améliorer les relations avec les « autres » (les hommes ou les « normaux »), ou à travailler sur l'image qu'elles renvoient à ces derniers afin d'améliorer leurs représentations. Nous avons pu l'observer à travers les nombreux témoignages de femmes journalistes évoquant les actes et les gestes effectués de manière quasiment constante, afin de démontrer qu'elles sont plus qu'un « stigmate ». Qu'elles sont capables de se plier aux mêmes types de représentations effectuées par leurs homologues masculins au sein des médias.

C'est là une étape importante, pour toutes femmes voulant acquérir une plus grande expérience, une connaissance, et surtout entreprendre un projet social qui vise à une **reconnaissance.** « Au cours des contacts mixtes, l'individu affligé d'un stigmate a tendance à se sentir « en

représentation », obligé de surveiller et de contrôler l'impression qu'il produit, avec une intensité et une étendue qui, suppose-t-il, ne s'imposent pas aux autres » (Goffman, 1975, p. 26).

Nous souhaitons également emprunter à Goffman (1975), pour cette analyse, l'hypothèse selon laquelle, l'individu stigmatisé, traversent deux phases dans son existence. Dans un premier temps, il « apprend » et il « intègre » le point de vue des « normaux » tout en construisant une image de « soi » qui lui est envoyé, en même temps qu'une perception de ce que le rôle qui lui est assigné implique. Dans un second temps, il prend conscience que cette image, ce rôle qu'il a travaillé à aiguiser durant une bonne partie de sa vie, fait de lui, un stigmate. Les actrices interviewées ont alors intégré les représentations liées à leur rôle et ont travaillé depuis le berceau, à les perfectionner encore et encore sans même réaliser que ce rôle portait en lui depuis toujours, toutes les substances de la stigmatisation.

Il s'agit là de ce que Goffman (1975), nomme un « itinéraire moral », qui comporte deux étapes (l'intégration du stigmate et la prise de conscience de ce qu'implique ce même stigmate). Les femmes sont alors, stigmatisées, parce qu'elles évoluent sous le joug de stéréotypes liés à la féminité, ces derniers faisant d'elles en toute circonstance, des êtres différenciés. Réduites au rôle inconfortable relaté pour elles sur un script. « Le maintien du stigmate n'est qu'un rameau d'une activité fondamentale dans la société, à savoir, le stéréotypage, le « profilage » de nos attentes normatives quant à la conduite et au caractère d'autrui » (Goffman, 1975, p. 68).

Dans notre cas d'études, certains faits bien précis découlent de ce stéréotypage faisant des femmes des stigmates. L'on peut citer, entre autres, l'assignation systématique des femmes à la sphère privée, afin d'occulter une meilleure exploitation de leurs compétences dans la profession, le plafond de verre (plus virulent au Cameroun), l'emploi de tout ce qui se rapporte à la sexualité pour ébranler les femmes dans le métier, le sexisme institutionnel, le manque de reconnaissance et l'invisibilisation des travaux féminins (notamment du peu de femmes ayant pu couvrir quelques conflits), etc. Cela n'a pour conséquence que de maintenir des trajectoires monolithiques et peu honorables. Des représentations archaïques et conservatrices, qui ne sont pas supposées envahir les trajectoires et les expériences des individus (femmes), dans toutes sphères de leur existence. Il devient donc inconcevable (pour les individus) de concevoir des mises en scène qui paraissent à l'extrême bord des identités hommes / femmes.

Abordons à présent la notion de **« groupe »** qui prend tout son sens dans notre étude. Une posture permettant de mieux cerner les expériences des individus stigmatisés. Parce que la définition de l'individu, de son rôle ou de sa représentation découle du positionnement de sa catégorie au sein de la structure sociale. Goffman (1975), emploie le terme **d'« agrégat ».**

> « Agrégat dont les porte-paroles affirment qu'il est, et lui seul, le véritable groupe, celui auquel on appartient *naturellement*. Toutes les autres catégories, tous les autres groupes dont l'individu fait nécessairement partie par ailleurs sont donc implicitement considérés comme n'étant pas en réalité les siens : il n'est pas réellement l'un de ceux-là. Par la suite, le vrai « groupe » de l'individu, c'est l'agrégat de ceux qui sont contraints d'endurer les mêmes privations à cause du même stigmate ». Il ajoute que : « la nature d'un individu, que nous lui imputons et qu'il s'attribue, est engendrée par la nature de ses affiliations » (Goffman, 1975, p. 134-135).

Ce phénomène a pu se matérialiser pour le cas du Tchad par exemple, par une **propension au groupe** assez tangible chez les femmes journalistes. En effet, il y a cette dimension de solidarité dans l'injustice pour mieux provoquer la justice, ou de sororité, qui tend probablement à instaurer un soutien moral mutuel dans un contexte ou une ambiance discriminante. Elles établissent alors des **alignements sur le groupe**.

Par contre, les femmes, journalistes camerounaises, ont établi **des alignements hors du groupe**. Elles semblaient se considérer, se définir, ou même s'identifier, de manière plus générale, « du point de vue d'un autre groupement : les normaux et la grande société qu'ils constituent » (Goffman, 1975). Elles sont plus disposées à maintenir les définitions des situations mises en place par les « normaux » (les hommes journalistes), même si elles le font parfois à leur manière. Les « contacts mixtes » (stigmatisés/normaux) sont alors plus fluides que ceux du Tchad. Dans ce cas d'études, fluidifier les contact mixte, c'est par exemple, pour une femme, ne pas « fournir autant d'efforts » qu'un homme, c'est choisir de se conforter dans le traitement des informations divertissantes, c'est ne pas réclamer les tâches journalistiques que l'on pense pouvoir mener à bien, ou encore, ne pas relever les comportements sexistes au sein des médias, ou même, encourager ses comportements. Ainsi, plus il y a de fluidités, plus grandes sont les possibilités de ne jamais parvenir à travailler dans un secteur comme celui de la couverture de conflits armés pour les femmes.

Cette fluidité interactionnelle vise possiblement à conserver des valeurs culturelles et des normes sociales dans n'importe quel décor, ou sur n'importe quelle scène. Ainsi, d'après Goffman (1975), tout individu n'adhérant pas à son script (qui n'œuvre pas dans le sens des valeurs cultuelles), devient un **« dévieur ».** Précisons que la déviation peut se manifester sous diverses formes.

Mais celle qui nous intéresse dans ce travail concerne les individus qui se refusent d'adhérer au statut ou à la place sociale qui leur a été attribuée, et qui présentent des irrégularités dans leurs comportements à l'égard des différentes institutions. Ces derniers sont définis comme des « marginaux ».

> « S'il doit exister un champ d'études appelé « la déviance », il est probable que ce sont les déviants sociaux ainsi définis qui en formeront le centre. Les prostituées, les drogués, les délinquants, les criminels, les musiciens de jazz, les bohèmes, les gitans, les saisonniers des carnavals, les clochards, les poivrots, les gens du spectacle, les joueurs professionnels, ceux qui dorment sur les plages, les homosexuels, les pauvres sans remords, tous ceux-là en feraient partie. Ce sont eux les individus qui paraissent engagés dans un refus collectif de l'ordre social » (Goffman, 1975, p. 166-167).

Dans un souci illustratif des propos ci-dessus du sociologue, nous sommes tentés de supposer que l'ordre social de ces sociétés est si finement, étroitement, et rigoureusement défini qu'une femme qui couvrirait une zone de conflits ne serait probablement pas perçue différemment qu'une des catégories d'individus cités plus haut. Le sentiment en serait décuplé pour le cas du Tchad par exemple. La preuve en est qu'une femme, simplement journaliste, peut se voir comparée à une extraterrestre. Une « déviante sociale » donc.

Partant de ce postulat, et dans la même optique, l'on pourrait dire d'une femme journaliste qui feint de s'adonner à des pratiques habituellement typifiées masculines qu'elle commet une **« fausse note »** durant sa représentation. Goffman (1959), démontre qu'une seule fausse note serait capable de provoquer **« une rupture de ton »,** qui déséquilibrerait la représentation à plusieurs niveaux :

« D'abord celui de l'interaction elle-même, où chaque participant va ressentir un malaise, une gêne, un trouble lié à la mise en question de la réalité commune. Ensuite, au-delà de

l'interaction, c'est la profession, l'organisation, bref le collectif auquel appartient l'acteur maladroit dont la réputation est affectée… » (Nizet & Rigaux, 2014).

L'actrice qui commet alors une fausse note durant sa représentation (vouloir couvrir, ou couvre une zone de conflits), n'est pas tellement différente de celui ou celle que l'on qualifie de « dévieur », parce que la déviation découle directement du rôle « naturel » joué par l'individu de manière contingente. Tandis que la fausse note découle du comportement de l'individu, d'un acte réprimandable qu'il aurait commis. On dira de ce dernier qu'il commet un **« faux pas ».** Duquel pourrait découler un processus de « réparation[92] ». Tout dépend de la manière dont l'individu perçoit son « faux pas ». En général, dès lors que la société est en désaccord, ce dernier tente de rétablir l'ordre de l'interaction, ou la représentation. (En supposant par exemple, qu'il est fait le reproche à une femme de vouloir effectuer une tâche conférée à un homme et que cette dernière souhaite revenir sur sa position). Selon ces femmes, celles qui ont couvert des conflits, la société voit bien en leurs actes, de faux pas, de manière plus générale. Mais aucun discours féminin n'a cependant laissé suggérer un regret, ou un besoin de « réparer » quoi que ce soit.

Nous avons pu le voir lors des entretiens avec les hommes, qui considéraient l'idée d'une femme sur un terrain de guerre, comme une incohérence non seulement au niveau de l'ordre de l'interaction, mais également au niveau de l'organisation même qui est en charge de la journaliste. Ces derniers avaient manifesté une inquiétude vis-à-vis de ce que pourraient penser la société, les conjoints, ou encore l'organisation elle-même s'ils « envoyaient la fille ou la femme de quelqu'un sur un terrain dangereux ». Mais les femmes qui, elles, ne conçoivent pas (ou plus) la réalité de la même manière sont tentées de pénétrer dans le petit monde fermé du journalisme masculin, et ce, parfois par le biais d'une multitude de moyens.

10.2.2 La théâtralisation

Goffman (1975) suppose qu'il existerait une « unicité globale » du déroulement de l'existence de l'individu, qui : « contraste du tout au tout avec la multiplicité intérieure que l'on constate

[92] Selon Goffman (1974), « La réparation survient lorsque ceux qui participent à une entreprise ou à une rencontre ne parviennent pas à prévenir un évènement qui, par ce qu'il exprime, est incompatible avec les valeurs sociales défendues, et sur lequel il est difficile de fermer les yeux, le plus fréquent est qu'ils reconnaissent cet évènement en temps qu'incident, en tant que danger qui mérite une attention directe et officielle et s'efforcent d'en réparer les effets ».

chez l'individu lorsqu'on le considère du point de vue de son rôle social, c'est-à-dire dans un domaine où, si la ségrégation des rôles et des publics est bien faite, il peut parfaitement s'accommoder de plusieurs « moi » et jusqu'à un certain point, proclamer qu'il n'est plus ce qu'il était » (Goffman, 1975, p. 80).

Nous parlerons, ici, du déguisement. Cette propension à se défaire de son rôle, afin d'endosser un autre rôle. Cet acte abstrait durant lequel l'individu va enfiler un déguisement dans lequel il pourra mener à bien une représentation. Dans notre cas, il peut s'agir d'une **inversion de rôle** ou même d'un **emprunt de rôle**. L'individu (les femmes journalistes de nos terrains de recherches) tend alors à démontrer qu'il n'est pas que ce qu'il semble être. Il souhaite mettre en lumière la « multiplicité de moi » qui constitue son être. Dans ce cas de figure, son paramètre indique alors que sa représentation est sans limite.

Le déguisement

« Les acteurs peuvent être sincères ou être insincères tout en étant convaincus de leur propre sincérité, mais il n'est pas nécessaire de croire sincèrement à son rôle pour jouer de façon convaincante » (Goffman, 1959, p. 72).

Nous supposons que les représentations mises en place par les femmes journalistes dans les différentes institutions tendent à démontrer que ces dernières nient perpétuellement leurs identités. Et ce rejet de sa propre représentation se manifeste de trois manières différentes : **une surestimation du rôle d'autrui** (les hommes), **une envie de jouer le rôle d'autrui** également (toujours les hommes), ou encore **un affinement ou une réaffirmation de son propre rôle** lorsque cela est nécessaire. Le genre se voit alors, activé et désactivé de temps à autre.

La surestimation des représentations masculines survient lorsque l'on réalise que les tâches journalistiques les « plus importantes » leur sont conférées de droit. Lorsque l'on se rend compte que des pans de la profession demeurent l'apanage masculin. De ce constat, il pourrait alors naitre des affirmations telles que : « *je suis une journaliste femme qui est un homme* ». Ou encore : « *il vaut mieux être un homme si l'on souhaite réussir dans ce milieu* ». Elles jouent des rôles masculins, en adoptant des codes masculins, en légitimant des comportements masculins discriminant envers d'autres femmes, etc.

Ce qui leur permet de bénéficier d'une expérience moins dévalorisante au sein des médias, et donc d'accéder à des secteurs réservés aux hommes. C'est précisément dans ce cas qu'il serait plus adéquat de parler **de représentations « non naturelles », qui commencent à l'entrée du**

décor, **et qui s'arrêtent, une fois que l'individu en sort**. Parce que cette manière de désactiver son genre, son rôle défini comme naturel, ne se prolonge pas une fois que les femmes retrouvent leurs espaces personnels. C'est un déguisement qui leur permet d'acquérir un statut plus important, ou plus significatif dans **le monde du travail**. En d'autres termes, nier sa féminité (virtuellement) pour être mieux accepté (réellement). Un phénomène qui prend une plus grande ampleur du côté des journalistes camerounaises.

Affiner ou réaffirmer son identité ou sa représentation, ou même encore ses attributs féminins, c'est une manière d'accentuer son « moi » octroyé par le public, dans un contexte précis. Ce déguisement est un sacrifice. Parce qu'en soi, les femmes veulent être des femmes ayant la liberté d'exploiter leur féminité comme elles le pressentent en toute circonstance.

Ne pouvant le faire de manière opérationnelle, elles sont alors parfois forcées d'arborer ce déguisement afin d'obtenir des faveurs, au sujet des tâches qui peuvent leur être confiées. Les hommes, étant souvent sensibles à ce type de représentation (qui finalement peut être envisagé comme est une forme de négociation), leur accordent souvent les différentes doléances. C'est alors, **le jeu du genre**. Les représentations naturelles ou genrées ne sont perpétuelles que dans le regard des autres. Les apparences. Puisque ces représentations semblent se perpétuer, en surface. En effet, ces déguisements étant feutrés, ne sont perceptibles que du point de vue des actrices, qui s'efforcent d'établir des codes de conduites sous-jacents, afin de rendre leur environnement de travail « légèrement » plus agréable.

Goffman (1975) parle d'un « déguisement personnel » et d'un « déguisement social », mêlant « indenté personnelle », et « identité sociale ». « Dans les deux cas, qu'il s'agisse d'identité personnelle ou d'identité sociale, on peut toujours distinguer la mise en scène destinée à prouver que l'on est ce qu'on n'est pas, de celle qui cherche à démontrer que l'on n'est pas ce qu'on est » (Goffman, 1975, p. 81). Ainsi, la femme qui affirme simplement être un homme journaliste, et voulant être considérée professionnellement comme telle, se déguise du premier point de vue (déguisement personnel). Celle qui adopte des rôles et des codes masculins afin de couvrir des informations chaudes (il peut s'agir de la même femme) se déguise du second point de vue (déguisement social).

Il est alors possible de se départir de l'assignation de genre en ayant recours aux deux catégories de déguisement. En modifiant son propre script, et en le faisant pour le public et à des fins bien précises. Il va de soi que la fin justifie les moyens. Son but est de démontrer que d'une part,

elle n'est pas « qu'une femme », ne pouvant évoluer que dans certains secteurs prédéterminés. D'autre part, elle cherche à démontrer qu'elle peut s'adonner à des représentations aussi bien typifiées masculines que féminines. Si toutefois, il est nécessaire, bien entendu, de continuer le jeu des pratiques journalistiques sexuées.

Il ne faudrait cependant pas omettre les actrices qui, ayant **si profondément intégré leurs représentations**, découlant de rôles naturels, agissent en conformité avec les attentes sociales normatives. Elles présentent une moindre estime d'elles-mêmes, et préfèrent se soustraire de toutes occasions de démonstrations de leurs compétences. Elles estiment que les hommes sont plus aptes à effectuer certaines tâches. Ces femmes semblent toutefois représentées des figurantes qu'il faudrait extraire des décors, du point de vue des autres femmes et de quelques hommes. Ce cas de figure peut être défini comme une manière d'« adhérer aux valeurs en se déconsidérant ».

Goffman (1959), en donne un exemple assez concret :

> « Les collégiennes américaines ne faisaient pas étalage, et sans doute ne le font-elles pas davantage aujourd'hui, de leur intelligence, de leurs talents et de leur esprit de décision, lorsqu'elles se trouvaient en compagnie de garçons qui leur faisaient la cour ; elles témoignent par là d'une grande maitrise psychologique en dépit de leur réputation internationale, de légèreté. On rapporte que ces comédiennes permettent à leur soupirant de leur fournir des explications fastidieuses à propos de choses qu'elles savent déjà ; elles cachent leur force en mathématiques à leurs compagnons moins capables ; elles se laissent battre au pingpong *in extremis* […]. Grâce à ces divers subterfuges, la supériorité naturelle des garçons se trouve démontrée et l'infériorité du sexe faible confirmée » (Goffman, 1959, p. 43-44).

L'on parle aujourd'hui d'une forme de *mansplaining*[93], qui est certes une évolution majeure à l'heure actuelle de manière générale, ou un moyen pour les femmes de sortir de l'ombre et faire montre de leur maitrise. Cependant, en ce qui concerne nos contextes étudiés, il semble que le concept ne soit pas encore tout à fait accueilli. Du moins, il l'est à quelques égards. Il n'en reste pas moins que le problème sous-jacent au syndrome d'imposture ici (défini simplement comme

[93] Il s'agit d'un concept féministe qui désigne une situation dans laquelle un homme explique à une femme quelque chose qui concerne un domaine dont elle est experte (Diallo & Blachette, 2020).

un manque de confiance en soi, en valorisant les hommes et en se dévalorisant en retour), révèle qu'au regard de la multiplicité de « moi » pouvant être activée durant ces interactions, ces femmes vont (dans la majorité des cas), activer un rôle qui tend à **préserver ou à renforcer la supériorité masculine**. Une fois encore, parce que les règles en vigueur ont fait de l'homme ce qu'il est. Dans le journalisme ou partout ailleurs dans ces sociétés.

Il faut noter que cette manière de se diminuer peut également être définie comme un déguisement parce que les actrices se fixent spontanément ou aveuglément des limites et sabordent ainsi leurs propres représentations.

« En fait, étant donné les dangers imprévisibles qui menacent une représentation et la nécessité de rester solidaire des autres acteurs et de maintenir une certaine distance par rapport aux spectateurs, on peut à certains moments compromettre sa représentation si on n'est pas capable de se débarrasser de l'idée qu'on se fait de la réalité » (Goffman, 1959, p. 72).

Nous avons alors dans ces terrains deux catégories de femmes qui possèdent deux types de définitions des réalités dans lesquelles elles évoluent. Ces deux catégories de femmes sont présentes dans les deux pays. Cependant, de manière plus générale, la catégorie la plus repandue, demeure, celle qui possède une définition de la réalité qui tend à renforcer les pilotis des représentations masculines. L'autre catégorie fait montre de divers stratagèmes tendant à renverser ces schémas, mais elle reste tout de même légèrement en retrait. Ce qu'il faut bien souligner, c'est qu'elles ont pris une certaine conscience du déséquilibre de la situation.

En somme, le déguisement semble agir dans ces contextes sociaux, comme des moyens de dénaturaliser les flux interactionnels au sein des médias, afin de permettre aux femmes de vivre des expériences plus gratifiantes. Il peut servir de point de départ pour la construction d'un microcosme social (le monde du journalisme) dénué de toutes formes d'idéologies genrées.

Sauver la « face »

Le terme « face » est employé ici, afin de discuter des particularités des hommes journalistes, de différents contextes sociaux. Ces derniers semblent, en effet, porter en eux toutes les configurations de ce paramètre des identités sociales.

Et il s'agit, ici, du point culminant des comportements masculins au sein des médias. Comportements qui étaient au cœur des témoignages féminins au sujet des différentes obstructions à leurs avancements dans la profession. « On peut définir le terme *face* comme

étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi délinéée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageables » (Goffman, 1974, p. 9).

Ces attributs, nous les avons évoqué plus hauts, au sujet des rôles associés à chaque catégorie d'individu. Ainsi, si l'on part du principe que dans une société par exemple, la ligne d'action des hommes consiste à : protéger les femmes, à manifester une certaine bravoure, une autorité quasiment paternaliste sur les femmes, ou encore une virilité nettement perceptible, l'on comprend dès lors que, **prendre le risque de manifester des comportements contraires à cette ligne de conduite pourrait engendrer une fissure considérable dans l'ordre social**. Ou encore, une « sanction sociale négative ». Leurs valeurs sociales en prendraient un coup. Pour éviter d'en arriver là, ils tentent alors de « sauver la face » ou à la garder.

« Un individu *garde la face* lorsque la ligne d'action qu'il suit manifeste une image de lui-même consistante, c'est-à-dire appuyée par les jugements et les indications venus des autres participants, et confirmée par ce que révèlent les éléments impersonnels de la situation » (Goffman, 1974, p. 10).

Raison pour laquelle, certains hommes ont prétendu qu'il serait inconcevable d'envoyer une femme dans une zone de guerre. La société aurait du mal à l'envisager. Pourquoi une femme irait-elle jouer un rôle qui appartient à un homme ? S'il lui arrive malheur, la société ne s'en remettrait pas (par contre, si un homme journaliste meurt au combat, par exemple, l'émotion est nettement plus atténuée). Alors, garder la face pour les hommes, c'est **honorer leur fidèle posture guerrière.** D'autant plus qu'« en tout lieu de la société, on peut s'attendre à ce que le code social comporte un accord sur le point jusqu'où une personne peut aller pour sauver la face » (Goffman, 1974, p. 13). Il semble alors que la mort et les possibles traumatismes liés à ces terrains fassent partie d'un de ce « point ». Mais fatalement, les lauriers d'un bon reportage sur un fait d'actualité d'importance, publié, également.

Nous souhaitons alors supposer qu'il y a une forte volonté de « sauver la face » par le biais d'une **« façade » à caractère viriliste**. Une particularité masculine si importante qu'elle semble broyer les hommes autant que les femmes sans même que ces derniers ne s'en rendent compte. Les femmes l'ont affirmé : « les hommes veulent garder le pouvoir », « les hommes ne

tolèrent pas la hiérarchie féminine ». Ils ne conçoivent pas l'idée de voir les femmes dans d'autres rôles que ceux qui demeurent subordonnés. Le cas échéant, ils se verraient affaiblis ou diminués. La société s'en donnerait à cœur joie de le leur faire savoir. C'est un processus relationnel et interactionnel circulaire. Processus dans lequel l'homme se doit de demeurer fort et virile et la femme, faible et fragile. Parce que la possession de ces attributs connus et prédéfinis lui confère la responsabilité d'en porter d'autres de mêmes natures. Les acteurs et actrices sont alors pris au piège et doivent s'en tenir à ces « faces ».

> « De différentes façons dans différentes sociétés, il (l'individu) doit faire preuve d'amour-propre, **répudier certaines actions parce qu'elles sont au-dessus ou en dessous de sa condition**, et **forcer à en accomplir d'autres, même si elles lui coutent beaucoup**. Dès qu'elle pénètre dans une situation où elle reçoit une certaine face à garder, une personne prend la responsabilité de surveiller le flux des évènements qu'elle croise. Elle doit s'assurer du maintien d'un certain *ordre expressif*, ordre qui régule le flux des évènements, importants ou mineurs, de telle sorte que **tout ce qu'ils paraissent exprimer soit compatible avec la face qu'elle présente**. Dans notre société, lorsque quelqu'un montre ce scrupule d'abord par devoir envers lui-même, on parle de fierté ; quand c'est par devoir envers des instances sociales plus larges dont on reçoit l'appui, on parle d'honneur » (Goffman, 1974, p. 13).

Dans les contextes sociaux concernés, qu'il s'agisse des médias ou de manière plus générale, les hommes s'érigent en dirigeants dans tous les domaines, non seulement par fierté, mais également parce que ce comportement leur vient également de la société elle-même. De la manière dont ils ont été éduqués. Cet *ordre expressif* est transposé de la société, aux différentes institutions. Il n'est pas proscrit qu'un homme n'ait pas réellement envie de couvrir un conflit, mais que pourtant, ce dernier se plie à cette tâche afin de « préserver la face ».

De le même manière qu'il n'est pas proscrit qu'une femme ne veuille animer une émission de télé ou radiophonique dédiée aux relations amoureuses, à la beauté, ou à la culture, mais qu'elle le fasse tout de même, car c'est là, la seule tâche qu'on veuille bien lui confier du fait de son statut de femme.

Cette dernière se trouve alors obligée de feindre un intérêt ou un amour pour sa « cellule ». L'ordre expressif est ainsi maintenu et tout le monde vit en harmonie. Une première impression de complémentarité semble alors planer au-dessus des institutions (enfin en apparence).

Ainsi, dans n'importe quelle structure professionnelle, il existe des « faces » à conserver et des « lignes de conduite », une certaine « figuration », qui permettent de « sauver la face culturelle de ces sociétés ». Goffman affirme à ce sujet :

> « Chaque personne, chaque groupe et chaque société en a, semble-t-il, un répertoire qui lui est propre. C'est en partie à ce répertoire que l'on se réfère quand on demande à quoi ressemble « vraiment » une personne ou une culture. Pourtant, il semble que chaque ensemble de pratiques manifestées par telle personne ou tel groupe soit tiré d'un ensemble structuré, unique et cohérent, des pratiques possibles, comme si la face, par sa nature même, ne pouvait être sauvée que d'un certain nombre de façons, et que chaque groupement social dût faire son choix dans une matrice unique » (Goffman, 1974, p. 16).

Goffman (1974), évoque également une simultanéité existante dans l'action qui consiste à préserver sa propre face et celle des autres. Cependant, dans notre contexte, et puisqu'il est question des hommes ici en particulier, précisons que leur ambition ne consiste pas tant en la préservation de la face des femmes. Elle consiste plutôt en un maintien simultané de la face des « autres » hommes. Ce qui se manifeste par exemple, par la répartition des activités entre hommes. C'est une manière de se passer le flambeau au sein des institutions, car s'ils faisaient intervenir les femmes dans cette chaine de pouvoir masculine, cela reviendrait une fois de plus à déséquilibrer un ordre interactionnel et à faire perdre aux hommes leurs places sur les trônes. La « *féminitude* » a donc encore de beaux jours devant elle.

10.3 La dimension dénaturalisante des rapports de genre ou le dénouement : Acte 3

Durant notre enquête, nous avons décelé un caractère dénaturalisant des rapports de genre, au sein des médias. Ces moments durant lesquels les individus discriminés peuvent d'une part apporter des critiques aux différentes représentations, et d'autre part, retirer leurs costumes, leurs déguisements et se conforter dans leurs identités personnelles. Leur « moi » réelle et possiblement authentique. Ou le « moi » avec lequel ils seront le plus à l'aise. Ce moment est défini ici, comme étant, **« les coulisses »**. Il s'agira, dans cette analyse, de la « **région postérieure »,** de la représentation, ou encore, de **l'envers du décor.** Cette partie marque un peu une rupture avec tout ce qui est présenté plus haut. C'est le paradoxe qui insuffle un espoir de changement.

10.3.1 Les coulisses : Une scène parallèle

L'on peut définir une région postérieure ou coulisse comme un lieu, en rapport avec une représentation donnée, où l'on a toute latitude de contredire sciemment l'impression produite par la représentation (Goffman, 1959).

« Tout travail de figuration[94] suppose un public et l'assistance d'un public, mais toute performance sur scène suppose des coulisses où l'acteur prend ses dispositions. D'un côté la comédie de la disponibilité *(front-stage)* et la maitrise des impressions de l'auditoire, de l'autre, la possibilité de se comporter sans cérémonie *(back-stage) »* (Joseph, 2009, p. 58).

Nous avions expliqué que les femmes pouvaient s'adonner à des représentations sur scène, sans pour autant qu'elles soient en accord avec les rôles qui leur sont assignés. Ces dernières peuvent alors profiter de quelques moments en apartés, pour faire le point, pour riposter, ou encore désengrener la représentation. Elles peuvent, par exemple, profiter de l'occasion de s'adresser à un spectateur neutre (que nous sommes), venue s'entretenir avec elles sur leurs situations, ou des heures de déjeuners entre femmes pour aborder des questions qu'elles n'aborderaient pas en présence masculine, profiter des petits instants volés durant les heures de travail, pour exprimer tout ce qui est refoulé de manière constante. Des émotions de diverses natures s'entremêlent en tentant de démolir les murs derrière lesquels elles sont terrées. Comme une balle de tennis qui ferait des allers et retours entre le dédain et la frustration, la colère et le désespoir, parfaitement crayonné sur les visages. La scène postérieure semble secondaire, ou de moindre envergure, mais il se trouve qu'elle a toute son importance dans ce contexte.

Les expressions contradictoires

Les « expressions contradictoires » se mettent en place lorsque les rideaux sont baissés, lorsque le public est absent, ou lorsque la représentation se termine. C'est un univers parallèle, dans lequel la plupart des individus (les femmes en majorité) ne portent plus de déguisements. À défaut d'en enfiler un autre, mais de nature moins formelle tout de même.

> « C'est là qu'on met soigneusement au point les moyens de faire exprimer à une représentation quelque chose de plus que ce qu'elle exprime ; c'est là qu'on fabrique

[94] Selon Goffman (1974), la figuration est composée de tout ce qu'entreprend un individu pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne, y compris lui-même. Elle permet de prévenir les incidents. Autrement dit, les évènements, dont les implications symboliques, représentent un danger pour la face.

ouvertement les illusions et les impressions ; c'est là qu'on peut emmagasiner les accessoires scéniques et les éléments de la façade personnelle, en y entassant en vrac des répertoires entiers d'actions et de personnages […] c'est là qu'on peut examiner minutieusement les costumes et les autres éléments de la façade personnelle pour en rectifier les défauts. C'est là que l'équipe peut faire ses répétitions et éliminer les expressions choquantes alors qu'il n'y a pas de public pour en être offensé ; c'est là qu'on peut éduquer les membres défaillants de l'équipe, ceux qui sont incapables de s'exprimer, ou bien les éliminer de la représentation. C'est là que l'acteur peut se détendre, qu'il peut abandonner sa façade, cesser de réciter un rôle, et dépouiller son personnage » (Goffman, 1959, p. 110-111).

Goffman cite à ce propos Simone de Beauvoir, qui propose également une illustration plus ou moins proche de notre sujet de recherche, car elle démontre ici, des femmes en situations, en absence d'un public masculin :

« Ce qui donne leur valeur à de tels rapports, c'est la vérité qu'ils comportent. Devant l'homme, la femme est toujours en représentation ; elle ment en feignant de s'accepter comme l'autre essentiel, elle ment en dressant devant lui, à travers mimiques, toilettes, paroles concertées, un personnage imaginaire ; cette comédie réclame une constante tension ; près de son mari, près de son amant, toute femme pense plus ou moins ; " Je ne suis pas moi-même" ; le monde mâle est dur, il a des arêtes tranchantes, les voix y sont trop sonores, les lumières trop crues, les contacts rudes. Auprès des autres femmes, la femme est derrière le décor ; elle fourbit ses armes, elle ne combat pas ; elle combine sa toilette, invente un maquillage, prépare ses ruses : elle traine en pantoufles et en peignoir dans les coulisses avant de monter sur scène ; elle aime cette atmosphère tiède, douce, détendue… pour certaines femmes cette intimité frivole et chaude est plus précieuse que la pompe sérieuse des relations avec les hommes » (Beauvoir cité dans Goffman, 1959, p. 111).

Les coulisses permettent alors aux femmes journalistes de discuter de ce qui a été fait durant la représentation, de la décortiquer, d'évoquer les questions de rôles et de tâches, de parler de la manière alambiquée avec laquelle les différences de représentations sont mises en place par les hommes.

Des faits de harcèlements sexuels ou de sexismes au sein des médias. De parler des faveurs qui sont faites aux hommes, de la manière avec laquelle ils sont représentés, et de la manière avec laquelle elles sont sous-représentées. Elles évoquent des stratégies qu'elles peuvent élaborer afin d'apporter un changement à la pièce de théâtre, etc.

> « Le comportement des coulisses présente ce que les psychologues pourraient appeler **un caractère de « régression »,** et l'on peut se demander si une région postérieure donne aux individus l'occasion de régresser ou si la régression, au sens clinique, est une conduite de région postérieure adoptée à contretemps pour des raisons qui ne sont pas socialement acceptables. En adoptant le style de la coulisse, les gens peuvent transformer n'importe quelle région en coulisses » (Goffman, 1959, p. 125).

Et c'est là précisément ce que les femmes tentent de mettre en place. Faire en sorte que ce à quoi elles aspirent en coulisses devienne une réalité sur les scènes. En particulier, ce qui concerne la manière de travailler des uns et des unes, un partage plus « juste » des tâches.

En permettant, dans un premier temps aux femmes, d'explorer toutes les sphères journalistiques. Qu'elles soient catégorisées comme *soft* ou *hard*. Ce possible « caractère de régression » fonctionne ici (loin du sens clinique) comme la mise en place d'une trêve propre aux coulisses pour les femmes, parce qu'elles peuvent s'exprimer librement.

Il se pourrait que dans une telle région, les femmes partagent alors ce que Goffman (1959), qualifie **de « secrets stratégiques ».** Ces secrets concernent les intentions et les aptitudes qu'une équipe cache à son public afin de l'empêcher de s'adapter de manière opérationnelle à la représentation qu'elle propose de mettre en place.

« Les secrets stratégiques sont ceux que les milieux d'affaires et d'armée utilisent lorsqu'ils préparent un plan d'action contre l'adversaire […]. Souvent, on cache des informations, non pas parce qu'on sait qu'elles ont une importance stratégique, mais parce qu'on sait qu'elles pourraient prendre une telle importance un jour » (Goffman, 1959, p. 138).

Précisons cependant qu'elles ne parlent pas que des hommes dans les coulisses. Elles parlent aussi des femmes qui s'opposent à tout changement de représentations. Celles qui se hâtent de rentrer chez elles afin de retrouver leurs enfants, de regagner une **scène post-postérieure**.

Au sujet de cette scène post-postérieure (que nous avons pris la liberté de nommer de la sorte), il s'agit dans ce contexte de la sphère privée. La cellule familiale. Lieu où les femmes mettent leurs rôles (du moins ceux qui sont employés dans les rédactions), dans un état de veille (même si dans la forme et par essence, elles tiennent le même rôle. Seul le décor change véritablement, avec un confort recherché et des directives amoindries), jusqu'au lendemain et ainsi de suite, les jours défilant viscéralement. Goffman, évoque **une distance au rôle**.

> « Il semble que, pour Goffman, la distance au rôle ne signifie pas que l'individu dispose d'une certaine liberté par rapport à la société ; elle signifie plutôt que, dans certaines circonstances, il est en mesure de manifester son allégeance à un autre rôle. Ce qui rend possible la distance au rôle n'est donc pas l'existence d'un « moi » qui échapperait aux déterminations sociales, mais bien la multiplicité des rôles occupés par chaque individu » (Nizet & Rigaux, 2014, p. 23).

Alors, tandis que certaines femmes veulent profiter de la scène postérieure pour « aiguiser » leurs armes afin de remanier leurs scripts, d'autres au contraire, préfèrent se réfugier le plus tôt possible dans leurs espaces privés. Le mécanisme semble poser problème ici, car il se trouve justement que les réunions réalisées en apartés entre femmes dans les médias concernent souvent ces comportements (notamment au Cameroun). Le comportement des **adeptes du foyer** (ce qui, en soi, n'est pas un problème). Il n'en reste pas moins que cette question semble faire partie des sujets généralement (trop souvent) évoqués durant ces rassemblements. Ce qui laisse supposer, tel que les intéressées l'ont affirmé, que : « l'ennemi de la femme, c'est la femme ». Parce qu'être une adepte du foyer renforcerait les idéologies liées aux représentations féminines.

La région postérieure, comme nous l'avons vu avec l'exemple de Beauvoir, est également et littéralement le lieu (salles de rédaction vides pendant les pauses ou cafétérias, ou encore salles de repos ou des convives) où les femmes vont desserrer leurs escarpins, manger sans devoir faire preuve de délicatesse, parler la bouche pleine, s'esclaffer librement, ou encore basculer dans la goguenardise. Ici, les codes de conduites n'ont pas leur place. Elles sont des femmes journalistes féminines et masculines à la fois, ou simplement féminines si telle est leur plaisir. Elles sont des journalistes de guerre « dans l'âme ». Elles sont, durant ces instants, libres de rêver, libres de porter un déguisement ou de ne pas en porter.

Ces moments passés dans la région postérieure semblent leur conférer un certain répit. Au Cameroun, elles peuvent rêver du jour où enfin, les hommes représenteraient des denrées d'une extrême rareté dans les médias (ce qui leur permettrait d'élargir la brèche qui peine à se transformer en une muraille effondrée et réduite en poussière), tandis qu'au Tchad, elles rêvent du jour où enfin, elles pourraient faire entendre leurs voix, qui résonnent encore comme un écho lointain.

Il est alors possible de parler de « réunions féminines ». Seulement, à la différence des hommes qui s'adonnent à ces rassemblements masculins, elles les mettent en place durant des moments adéquats. Les hommes, eux, se rassemblent à tout moment. Il ne leur sera pas reproché de s'adonner à ces rituels puisqu'il se produit le même phénomène en dehors du décor (particulièrement au Tchad). Il n'existe pas de limites à l'homosocialité masculine.

La solidarité

Ici, il est question de sororité entre collègues, femmes, journalistes. Nous avions précédemment évoqué cette question (voir chapitre 8) dans le cadre de l'interprétation des résultats. La question est naturellement évoquée cette fois-ci, à titre analytique. Il convient de parler de l'importance de cette sororité féminine qui permet de rehausser la valeur et les capacités féminines au sein des médias.

En effet, dans les coulisses, les femmes se soutiennent réciproquement. Loin de l'adversaire, elles peuvent partager ce destin qu'elles qualifient d'injustice, en petits comités.

« Il y a souvent dans les coulisses des moments où les acteurs doivent se remonter mutuellement le moral […]. Si l'équipe comporte des acteurs qui se différencient en fonction des divisions sociales fondamentales (âges, groupes ethniques, etc.), alors la liberté de l'activité de coulisse rencontre certaines limitations arbitraires » (Goffman, 1959, p. 126). Goffman explique tout de même que la distinction la plus importante demeure toujours la distinction de sexe. Et dans notre cas de figure, il n'est pas question de mutations des personnages dans les coulisses. Elles partagent des tâches techniquement différentes au sein des rédactions, mais substantiellement semblables du fait des inégalités, hommes / femmes. Ce qu'elles partagent alors sur scène, ne leur permets pas d'inclure les hommes dans cette bulle de solidarité en coulisse, puisqu'ils en sont les principaux instigateurs.

Goffman (1959), cite une fois de plus Beauvoir, afin d'apporter plus d'éclairage au sujet de la notion de solidarité entre collègues de sexes féminins :

> « Les amitiés féminines qu'elle parvient à conserver ou à créer seront précieuses à la femme ; elles ont un caractère très différent des relations que connaissent les hommes ; ceux-ci communiquent entre eux en tant qu'individus à travers des idées, les projets qui leur sont personnels ; les femmes enfermées dans la généralité de leur destin de femmes sont unies par une sorte de complicité immanente. Et ce que d'abord elles cherchent les unes auprès des autres, **c'est l'affirmation de l'univers qui leur est commun**. Elles ne discutent pas des opinions : elles échangent des confidences, elles se liguent pour créer une sorte de contre-univers dont les valeurs l'emportent sur les valeurs mâles ; réunies, elles trouvent la force de secouer leurs chaines ; elles nient la domination sexuelle de l'homme en se confiant les unes aux autres leur frigidité, en raillant cyniquement les appétits de leur mâle, ou sa maladresse, elles contestent aussi avec ironie la supériorité morale et intellectuelle de leur mari et des hommes en générale. Elles confrontent leurs expériences » (Beauvoir cité dans Goffman, 1959, p. 155).

Nous sommes alors fondés à penser que ce qui se joue entre collègues femmes dans l'ombre, dans l'envers du décor, dans une dimension parallèle, lorsque les lumières sont éteintes, pourrait **avoir un impact considérable si justement, ces positionnements féminins se transposaient sur les scènes**. Au vu et au su de tous. En effet, les femmes s'adonnent dans les coulisses du monde journalistique à l'élaboration de diverses stratégies sans pour autant parvenir à se positionner au niveau des rampes théâtrales armées de ces mêmes stratégies. Ainsi, les idées révolutionnaires, les revendications, les questionnements autour de la place et du rôle des femmes restent eux aussi coincés dans cet univers parallèle.

Ces groupes semblent plutôt fonctionner comme des idiomes rituels propres aux femmes, au sein desquels, le *modus vivendi* consisterait à garder le **« secret ».** Autrement dit, tout ce qui se dit en coulisses, reste en coulisses. Toute la problématique se trouve précisément à ce niveau. Parce que toute la bienveillance partagée, le besoin de provoquer des changements, la complicité, l'amitié, etc., ne peuvent servir de levier de manière concrète ou efficace, et permettre aux femmes journalistes de se libérer de ces chaines qu'elles trainent avec elles depuis si longtemps déjà. Le glaive demeure ainsi rangé dans son fourreau, parce que le secret persiste.

« La bonne volonté rituelle qu'un individu témoigne à un collègue constitue une sorte de traité de paix : " tu ne racontes rien sur moi et nous ne dirons rien sur toi" » (Goffman, 1959, p. 157). « On constate également que les membres d'une équipe entretiennent des rapports de familiarité, qu'ils partagent et **cachent les secrets qui pourraient trahir le spectacle** » (Goffman, 1959, p. 225).

Il se pourrait qu'il soit question d'un procédé assez paradoxal qui se traduit dans les coulisses. D'une part, les femmes voudraient conserver l'objet de leur tourment entre elles, et d'autre part, les femmes tenteraient de préserver les représentations en public et donc l'ordre interactionnel existant entre les journalistes hommes et femmes en évitant d'évoquer « généralement » ces questions en présence des hommes. Autrement dit, elles semblent partagées entre l'idée de se confier les unes aux autres sur les facteurs qui sont à l'origine des clivages au sein des médias et de leurs expériences dépréciatives, l'idée de devoir garder ces contraintes physiques et morales entre-elles, et l'idée de préserver « la façade » de la scène, ou l'image, la notoriété du média dans l'état dans lequel elles se trouvent. Un enchevêtrement d'actions contradictoires donc. Elles ont, entre leurs mains, des stratégies qui sont étudiées, revisitées, reconfigurées, discutées, etc. Mais le passage à l'action concrète demeure comme suspendu dans le temps. Mais pendant combien de temps ?

10.3.2 Coups de théâtre

Le coup de théâtre est d'ordinaire, un évènement imprévu. Dans notre cadre d'analyse, il l'est à la fois pour les spectateurs, et les personnages. Mais le coup de théâtre demeure, lui aussi, fatalement, un fidèle élément des « coulisses ». Il offre aux femmes journalistes, la possibilité d'entrevoir un avenir plus coruscant. Quelques masques masculins tombent. Lassent de jouer des rôles, de lutter quotidiennement pour garder la face. Lassent de devoir être sur le qui-vive à tout moment et de contrôler leurs tirades.

Des idéologies étrangères aux rôles

Revenons une fois encore à cette notion de multiplicité de « moi » que la ségrégation des rôles et des publics permet à l'individu d'assumer (Goffman, 1975). Il va sans dire que dans ce contexte, s'il fallait identifier des individus *discréditables*, ce serait ces hommes. Ceux qui sortent du lot. Ceux qui sont en faveur de rôles et de statuts égalitaires des genres. Ceux qui sont d'une infime minorité, et qui existent cependant. Ceux qui ne se confortent pas dans leurs représentations.

Ceux qui ne voient dans le journalisme que des journalistes. Ceux qui conçoivent la couverture des conflits armés comme n'importe quelle tâche journalistique à la portée de n'importe quel journaliste, souhaitant s'y prêter. Ceux qui ne comprennent pas pourquoi le risque, le traumatisme, le sacrifice, ou encore la satisfaction d'avoir couvert un conflit ne devraient planer qu'au-dessus de leurs têtes masculines, alors qu'il se pourrait que les véritables intéressés par l'exercice (hommes comme femmes) soient confinés dans d'autres tâches. Ceux qui ne comprennent pas pourquoi il n'est pas concevable d'exploiter le regard féminin sur un monde entaché par des hécatombes, parce qu'il ne faudrait pas heurter la délicate sensibilité de ces dames. Ceux qui conçoivent que certaines femmes n'aient pas besoin de leur protection et encore moins d'un comportement paternaliste et infantilisant.

Ces hommes-là n'ont pas de stigmates visibles. Étant donné qu'ils disent et pensent différemment, mais face aux autres hommes, ils « gardent la face ». Ils gardent le silence. Ils « maitrisent les impressions ». Les mots et les pensées contraires aux rôles se hachurent pour laisser la place à une réplique apprise par cœur depuis la nuit des temps.

Après tout, il semble que prendre le risque de parler c'est prendre de risque de déséquilibrer, de briser un ordre interactionnel, qui fonctionne avec les mêmes canons depuis toujours. Alors, ils ne peuvent exprimer ces facettes de leur « moi » différents, qu'en présence des personnes stigmatisées, à savoir les femmes. Ils les encouragent, ils expriment l'injustice, la sous-représentation, la sous-valorisation des femmes. Ils expriment des idéologies contraires. À la manière d'un militaire, qui, au sein de son régiment, serait témoin de diverses injustices envers les femmes (agressions sexuelles, harcèlement, propos sexistes, propos dévalorisants, etc.), mais qui décide de ne pas parler, car ce dernier se verrait bizuté, diminué, insulté, affligé de qualificatifs féminins employés à des fins humiliantes. Il serait un traitre. Il serait à son tour « un stigmate » dans le sens que nous l'entendons ici. Une personne discriminée.

Alors, il se tait, feint de ne rien entendre, de ne rien voir, refoule son positionnement, à l'image de la devise des trois singes[95].

[95] Il s'agit d'un symbole d'origine asiatique, constitué de trois singes. Chaque singe se couvre une partie différente du visage avec ses mains. Le premier signe se couvre les yeux, le deuxième se couvre la bouche, et le troisième, les oreilles. Il semble former une maxime picturale qui consisterait à : « Ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire. » À celui qui suit ce conseil, il n'arrivera que du bien (Desportes, 2015).

Il s'adonne parfois aux mêmes railleries et comportements parfois à caractère misogyne afin de maintenir l'illusion qu'ils sont ce qu'ils semblent être. Afin de conserver cette considération « d' homme », de « normal ». Alors, il serait peut-être constructif et positif pour les uns et les unes que ces derniers daignent valoriser leurs convictions. Parce que ce serait pour tous, « moralement juste ». D'autant plus que : « la maxime de notre action, doit être érigée en règle universelle » (Kant, 1785). Mais ils font le choix de « faire semblant », afin d'éviter de se voir discriminé à leur tour.

« L'individu qui fait semblant, intentionnellement ou non, peut se trouver discrédité parce qu'apparait soudain un aspect de lui-même qui s'impose aux regards de tous, y compris de ceux qui ne faisaient que l'identifier socialement à partir de ce qui est toujours perceptible dans une situation donnée » (Goffman, 1975, p. 94).

Ces hommes, dont les pensées et les croyances vont à l'encontre des usages, vivent entre deux mondes. Condamnés à s'adonner à un contrôle d'informations sur scène (dans le paysage journalistique) en présence d'autres hommes et du public extérieur à la scène, extérieure à la région antérieure, car ils sont sous l'influence d'un puissant « complexe de Cendrillon[96] ». Et parallèlement, lorsque l'occasion se présente, ces derniers peuvent manifester des comportements inattendus. Ces hommes sont pris entre l'enclume et le marteau. L'enclume étant le regret de **la situation des femmes**, évoluant sous l'emprise d'une doctrine délétère, et le marteau représente ces **sociétés profondément patriarcales**, qui exercent une forte pression sur les hommes et les femmes. Il est vrai que l'on pourrait se demander, comment dans de telles sociétés construisent et maintenues sur la base des divisions sexuelles, et de la subordination des femmes, il s'y trouverait quelques individus masculins ayant échappés à des directives et des croyances qui leur sont inculquées depuis le plus jeune âge ?

S'agit-il d'individus ayant bénéficié d'une éducation différente ? Dans des contextes sociaux différents ? S'agit-il simplement d'hommes ayant pris conscience de la position inconfortable des femmes dans la société plus généralement et en particulier dans les médias comme cela a pu être le cas durant les entretiens ? Seraient-ils simplement harassés par le fonctionnement circulaire et invariable des sociétés s'élargissant de plus en plus au fil des siècles ?

[96] Selon Lachance (2014), ce concept est employé pour signifier le plus haut niveau de stratégies de dissimilation de sa propre différence : « partir avant les douze coups de minuit pour ne pas apparaître tel qu'on est en réalité ».

Toujours est-il que ces hommes possèdent entre leurs mains, eux aussi, des idées novatrices tendant à faire évoluer les statuts des femmes au sein des institutions, mais ces idées-là demeurent coincées dans la région postérieure des scènes de représentations.

Un autre paramètre au sujet de cette catégorie d'individus, consiste également dans le fait qu'ils pensent qu'un véritable changement ne pourrait se faire par leur seule intervention. Selon ces derniers, le changement des représentations féminines doit provenir d'initiatives féminines. Nous supposons en effet que même si ces hommes ont une autre idée de ce qu'est la femme dans une société, de son rôle à jouer dans une institution, il n'en reste pas moins qu'aucune urgence ne pourrait contraindre ces hommes à agir en vue d'une meilleure représentation féminine dans le journalisme. Pour la simple raison qu'ils ne sont pas les sujets stigmatisés. Ils sont des alliés silencieux. D'autant plus que si l'on part du principe qu'ils sont (plus ou moins) globalement responsables du désavantage des femmes, comment pourraient-ils en être la solution ? Ces définitions silencieuses ou secrètes de la réalité semblent alors constituer des positionnements « **hors cadres** » pour les hommes, ou pourrait-on dire, qu'ils peinent à se départir d'un « mécadrage » des représentations profondément enfouies dans les consciences.

Une possible reconfiguration de l'ordre de l'interaction

Ce qui ressort le plus de ces entretiens, notamment ceux réalisés avec les actrices, c'est qu'il existe toute de même une grande **« volonté »** d'apporter des changements au niveau des interactions entre acteurs et actrices. **Dans l'idéal**, ces changements ne pourraient s'opérer qu'en effectuant en amont un changement de l'ordre social général lui-même, afin qu'il puisse suffisamment influencer l'ordre de l'interaction. Une opération qui, certes, ne peut se mettre en place de manière drastique ou fulgurante. Parce que les normes sociétales et les idéologies culturelles ont tant configuré les normes interactionnelles, qu'elles semblent finalement fonctionner de manière corrélée.

Selon Nizet & Rigaux (2014), Goffman aurait évoqué la possibilité d'un « couplage flou » *(loose coupling*), pour signifier qu'il n'y aurait pas obligatoirement de « déterminisme simple allant du macrosociologique, vers le microsociologique, et inversement ». Cependant, au sein d'une institution, dans un cercle plus restreint, il est peut-être envisageable d'apporter quelques réglages, au moins **à trois niveaux** :

Au niveau de l'insertion des individus sur les scènes de représentations. Une redéfinition des pratiques journalistiques apporterait un nouveau souffle au métier. Par redéfinition des pratiques, il s'agit de dissocier les types de représentations, des sexes des individus. Ce qui conduirait à supprimer dans le même temps, la stigmatisation de certains individus, sous prétexte qu'ils ou elles effectuent des tâches féminines ou masculines, donc valorisantes ou dévalorisantes. Une reconsidération des pratiques étiquetées comme *hard news* (dont fait partie la couverture de conflits armés), comme des activités à portée de tous donc. Cette éventualité semble certes, audacieuse, voire beaucoup trop idéaliste, au regard des structures des contextes sociaux dont il est question et même peut-être plus largement.

Cependant, comment envisager des représentations différentes, lorsque les mots surpassent les actions ? Dans le sens où les individus consacreraient une plus grande partie du temps à élaborer et débattre au sujet des défaillances de l'ordre interactionnel, dans les coulisses, au lieu de les appliquer de manière concrète et constante sur scène. Il semble alors que parfois, en effet, des actions valent plus que des mots.

Au niveau du dialogue, qui apparait comme une des premières fonctionnalités à introduire dans les paramètres interactionnels, il semble, en effet, planer une idée selon laquelle, les hommes « ne comprendraient pas ». À ce sujet justement, Goffman (1975), affirme dans son œuvre consacrée aux stigmates que :

> « Les normaux ne sont pas méchants, s'il leur arrive de l'être, c'est par méconnaissance. Il convient donc de les aider gentiment à se comporter avec égards. Il ne faut pas leur retourner leurs affronts, leurs rebuffades, ni leurs remarques déplacées. L'individu stigmatisé devrait au contraire […] s'efforcer avec sympathie de rééduquer son offenseur en lui démontrant point par point, tranquillement et avec tact, qu'en dépit des apparences, il est lui aussi au fond **un être parfaitement humain** » (Goffman, 1975, p. 138).

Il apparait alors que cette dynamique qui consiste à dénaturaliser les rapports de genre au sein des médias, ou encore à défaire les idéologies essentialistes qui entourent le genre est bien plus présente dans les esprits des personnes discriminées (les femmes). Il est ainsi possible d'envisager qu'il s'agit déjà, plus ou moins, en soi, d'un tremplin à une certaine évolution des rôles et des représentations. Il s'agirait pour ce faire de valoriser les notions d'équité, de respect, de légitimité, etc., au lieu de les étouffer dans les murs insonorisés des coulisses.

Il faudrait parvenir à une redéfinition complète de la signification des situations ou des mises en scène attribuées aux interactions hommes et femmes pour en atténuer le caractère si ardemment discriminant. Les secrets doivent être dévoilés. Ils doivent émerger des abymes dans lesquels ils sont enfouis. Il serait intéressant que les femmes parviennent à faire ressortir, ou transgresser ces velléités si louables et pourtant tellement si ardemment étouffées. Telle que l'affirme Keck (2012) :

> « C'est lorsque ces identifications secrètes entrent trop fortement en contradiction avec le rôle joué sur scène, ou lorsque l'individu doit jouer ce que Goffman appelle « des rôles contradictoires » que l'acteur est amené à, comme on dit, « faire une scène », c'est-à-dire mettre en question les conditions mêmes dans lesquelles se déroule la mise en scène, en exigeant un réaménagement des rôles et la mise en place d'une **nouvelle scène** » (Keck, 2012).

Au niveau de l'engagement, certaines « stratégies » commencent progressivement à se dessiner. Notamment, le refus de certaines femmes, de devoir se tapir dans le décor de la sphère privée, de devoir effectuer des tâches qui s'y rattachent d'une certaine manière. Nous avons pu le voir, avec quelques femmes qui ont choisi le divorce, au profit de leurs carrières. Ces femmes sont passées à l'action, parce que coincées entre les obligations de la région post-postérieure et celles émanant de la scène de représentations. Ne pouvant continuellement mener une lutte en dedans et en dehors des scènes. Tentant sans cesse de désactiver et d'activer le « moi » qui correspond le mieux à telle ou telle situation.

Les hommes journalistes considèrent ces représentations de deux manières. Elles sont « normales » d'une part, et « légères » d'autre part. Autrement dit, ils fonctionnent avec les idéologies qui leur sont inculquées au sujet des rôles genrés, et ils ne conçoivent pas les expériences féminines comme des expériences sérieuses, réelles et à fortes conséquences. Il s'en suit que les conséquences des inégalités, de la sous-représentation des femmes, du caractère parfois outrecuidant de leurs expériences, semblent figurées en arrière-plan. Cette moindre importance accordée aux expériences féminines conduit ces dernières à se départir progressivement des engagements établis envers les acteurs de la sphère privée (les conjoints ou l'entourage qui représentent un obstacle), et ceux de la sphère publique (les journalistes hommes et parfois des femmes aussi).

Épilogue

L'approche dramaturgique a permis de faire ressortir la corrélation existante entre valeurs culturelles, et les normes sociales, qui se prolongent, se maintiennent au sein des organisations et qui façonnent les individus ainsi que leurs comportements. Mais plus encore, elle a permis de : « De décrire les techniques de maitrise des impressions qui sont utilisées dans une organisation donnée, les principaux problèmes que pose dans l'organisation la maitrise des impressions, ainsi que la nature et les rapports des différentes équipes de représentations qui agissent » (Goffman, 1959, p. 227).

Au regard de ces résultats analytiques, nous sommes tentés d'affirmer que dans ces contextes sociaux, ce sont justement les **« ruptures de ton »**, les **« fausses notes »**, les **« ruptures de représentations »**, **la désorganisation de l'ordre de l'interaction**, qui vont permettre d'améliorer l'ordre interactionnel (en particulier pour les femmes). Et ce, malgré les risques encourus. En somme, il serait peut-être utile, voire nécessaire, de **défaire l'ordre d'interaction** au sein des différentes institutions. Une manière de déconstruire, pour mieux reconstruire. Autrement dit, tout ce qui est considéré comme de potentiels accidents interactionnels, doivent au contraire être envisagés comme des moyens de défaire, de démanteler, de réorganiser, de disloquer un système dans lequel la façade est « en apparence » hiératique. Et ce, parce que ce système apparemment hiératique comporte des variations, ou des signes de transformations latentes. Du moins, en ce qui concerne les institutions professionnelles concernées. De manière lapidaire, nous parlons d'un remodelage interactionnel, multidimensionnel, et pourquoi pas transnational ? Du moins pour les populations d'Afrique subsaharienne qui pourraient rencontrer le même type de difficulté, relevant de diverses formes de dichotomies réductrices de genre. En effet, l'aspect le plus intéressant de cette recherche (qui certes n'échappe pas à une approche essentialiste des rôles des femmes et des hommes) réside dans ce qui se joue dans le troisième acte **(les coulisses)**. Autrement dit, le lieu où se jouent des conceptions différentes de ces rôles, qui viennent configurer les individus, sous le prisme de la structure culturelle, et contextes sociaux.

Aussi, au regard de cette possible « multiplicité de moi », l'enjeu dans ce cas d'étude serait que les femmes parviennent à activer ce « moi » des coulisses, qu'elles refoulent, afin de le mettre en scène, et ce, en s'affranchissant de toutes formes de domination, quelle qu'elle soit. **Précisément dans l'univers professionnel**.

Ce « moi » qu'elles aimeraient voir évoluer tant de manière horizontale que verticale, ce « moi » qu'elles aimeraient voir évoluer dans le journalisme de guerre ou dans toutes autres branches réservées aux hommes, et sans obstruction liée à divers facteurs exogènes, qui n'ont pas leur place dans un cadre de travail dans lequel elles s'engagent. Et plus encore, lorsqu'il s'agit d'un engagement affectif. Un amour pour le métier. Ce « moi » qu'elles aimeraient voir vivre dans l'efflorescence de leurs singularités intrinsèques.

Raison pour laquelle nous soutenons qu'il serait intéressant de procéder à une **« rupture de cadre ».** Instaurer un lapsus général, intentionnel et mis en scène par les femmes. Puisque d'après quelques témoignages masculins, il appartient à ces dernières, de « prendre les choses en main » dans le cadre des possibles pratiques journalistiques, dont on ignore manifestement ce que ces dernières peuvent être capables de faire ou non. C'est une confiscation du droit de tester ses propres limites. Ce cadre de travail s'avère être à la fois une « modalisation » et une « fabrication ».

Nous parlons manifestement d'un contexte dans lequel les individus ne définissent pas leurs expériences de la même manière, dans un contexte dans lequel c'est justement chose recommandée (en ce qui concerne la pratique du métier). À la manière d'une image populaire de la psychologie de la forme, tandis que les uns perçoivent le lapin, les autres perçoivent le canard. Autrement dit, les hommes sont véritablement ancrés dans une conception fonctionnaliste des sociétés, tandis que les femmes la perçoivent comme une forme d'égalitarisme. En particulier un égalitarisme[97] minimal, axé sur l'égalité des droits, et des chances. Il s'agit là du principe même de la méritocratie[98]. Mais il ne s'agit là que d'une

[97] « La notion d'«égalitarisme » présuppose que l'action sociale au sein de certains collectifs peut se réduire à un objectif partagé : l'égalité. […]. L'égalitarisme tend à dissimuler les lignes d'exclusion tracées autour de ceux à qui le terme est appliqué, tout en masquant la co-implication fondamentale de l'égalité et de la hiérarchie. S'intéresser aux fins de l'égalitarisme signifie analyser les « objectifs » qui ce concept sous-tend, et qui ont trait à la mise en avant d'une valeur commune d'égalité » (Buitron & Steinmüller, 2020).

[98] « Quand on parle de méritocratie on pense immédiatement à l'article 6 de la déclaration des Droits de l'Homme et di citoyen aux termes duquel « tous les citoyens (…) sont admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ». Manière de rappeler que désormais le destin de chacun ne serait plus indexé sur l'aléa de la naissance » (Keller, 2021).

perception. En effet, les actes féminins, globalement, vont dans le sens du fonctionnalisme. Et les mots, *à contrario*, traduisent un égalitarisme à la fois ubiquiste et chimérique.

Parce que d'une part, les femmes y vont pour travailler en tant que journalistes, et pas en tant que « femmes », mais on leur attribue d'autres rôles, ou qualificatifs ou encore d'autres fonctions incompatibles avec le statut de journalistes. Et d'autre part, elles semblent être les victimes d'une manipulation institutionnelle tendant à leur faire intégrer l'idée que leurs rôles se trouvent ailleurs que ceux à quoi elles aspirent. « Tout cadre implique des attentes normatives et pose la question de savoir jusqu'à quel point et avec quelle intensité nous devons prendre part à l'activité cadrée » (Goffman, 1991, p. 338).

Ces dernières sont prises au piège dans une représentation qui se répète en boucle et inlassablement, indépendamment du décor. Un peu comme ces films dans lesquels les acteurs vivent la même journée encore et encore en espérant trouver une échappatoire. Ils se demandent ce qu'il faudrait enfin changer pour que leurs quotidiennetés retrouvent leurs unicités. Ou même ces films dans lesquels l'on peut voir des acteurs atteints de paralysie du sommeil. Ils sont allongés sur leurs lits, les yeux bien ouverts, ils voient des choses (parfois terrifiantes), mais ne peuvent ni bouger ni parler. Ils sont alors entièrement dominés par la peur. Le contexte permet d'établir les mêmes observations. Si l'on part du principe dont les femmes savent ce qui est problématique dans leurs trajectoires, leurs évolutions, mais qu'elles ne réagissent pas toutes, ou comme il faudrait réagir, à défaut de suggérer qu'il s'agit là d'une forme latente de syndrome de Stockholm généralisée, l'on pourrait suggérer que ce serait possiblement, de la peur. La peur d'agir, la peur de compromettre une représentation trop longtemps performée, la peur de s'affirmer, etc. Même si, le fait d'agir, tel que nous l'évoquons ici, peut induire du point de vue des hommes, une « défaillance de cadrage de l'expérience ». Mais peut-être pas uniquement auprès des hommes.

Un autre aspect qu'il nous semble important de rappeler ici est que certes, il existe une bicatégorisation, hiérarchisée et même caricaturée de l'organisation sociale au sein de ces sociétés, comportant même les paramètres d'un système homéostatique, et qui de fait dessert naturellement les femmes. Nous en avons pleinement conscience. Toutefois, nous avons pu le voir (chapitre 4), nous parlons ici de sociétés africaines, qui ont été **transformées** par des doctrines religieuses et des codes des Occidentaux et des Arabes, et qui se sont ainsi retrouvées dans le spectre du patriarcat.

Et cette transformation s'inscrit également dans les pratiques journalistes, étant donné qu'il est question de cela dans cette recherche. Pratiques qui ne peuvent manifestement se dissocier de ces dogmes hérités des colons.

Kahoyomo (2021), affirme à ce sujet :

> « Les mémoires vidées ont pu être reformatées afin d'y implanter **une vision androcentrique de la construction de la société**. La conception naturaliste africaine des rapports entre homme et femme a été **réinterprétée à la lumière de nouveaux dogmes installés.** Les hommes africains, de gré, mais surtout de force, ont été confinés à l'école du patriarcat […]. La femme est devenue le deuxième sexe voire le sexe faible qu'il faut encore et toujours affaiblir ».

Et de ce fait, en qualité de personnes dites faibles, par analogie, elles auraient besoin de « protection ». Ainsi, la faiblesse se voit complétée par la force. Et la crainte par la bravoure… Un château de cartes en parfait équilibre.

Il est question de sociétés, qui, à l'origine, étaient des sociétés matriarcales[99]. C'est-à-dire que les femmes étaient déifiées (même si elles ne l'étaient que par le biais d'un attribut biologique, leur permettant de donner la vie, ou de par leur caractère de « porteuses de paix »). De fait, elles ne pouvaient être dévalorisées telles qu'elles le sont à l'heure actuelle, puisque le bon fonctionnement des sociétés reposait entièrement entre leurs mains. Selon Kahoyomo (2021), dans l'Égypte ancienne, il existait des déesses vénérées telles que *Maât*, qui était une figure de justice, de vérité et de paix.

> « La femme a la prééminence naturelle du fait qu'elle porte la vie. C'est elle qui met au monde les nations. Elle détient le pouvoir de donner la vie si elle ne la crée pas. La déesse Maât organise l'équilibre cosmique, tout comme la femme planifie la vie en société. D'où son caractère sacré. Les femmes, depuis le néolithique, sont au centre de la vie sociétale. Déjà, la femme est considérée comme une déesse-mère. Ce comportement de déification de la femme va perdurer jusqu'à ce que le continent se heurte aux premiers colons qui

[99] Selon Kahoyomo (2021), le matriarcat ou la gynocratie est une marque de fonctionnement de la société primitive africaine. Étymologiquement, il renvoie à la locution *mater* en latin qui signifie mère, puis au terme grec *arché* qui signifie commandement.

contrairement aux idées reçues ne sont pas européens, mais arabes » (Kahoyomo, 2021, p. 76).

L'autrice explique que l'hypothèse de l'existence du matriarcat dans les sociétés africaines s'est mise en place dans les années 1960 par Cheikh Anta Diop[100] pour qui les sociétés africaines reposaient fondamentalement sur des valeurs matriarcales. Valeurs qui renfermaient trois pratiques principales :

> « Le **matriarcat** désigne le système social dans son entièreté. La **matrilinéarité** est une règle de filiation et de succession, qui s'appuie sur l'ascendance maternelle et par laquelle un enfant est affilié exclusivement au groupe des parents de sa mère. Quant à la **matrilocalité**, elle signifie que le domicile du couple se trouve au sein du foyer familial d'origine de l'épouse » (Kahoyomo, 2021, p. 78).

Certes, il est par essence, question d'une inversion des rôles, même s'il semble que durant l'ère du matriarcat en Afrique, les hommes ne subissaient guère de discriminations à proprement parler. Cela dénote, un plus grand respect de ce que les femmes représentaient d'antan. Ces dernières n'étaient pas considérées comme des êtres fragiles qu'il fallait à tout prix protéger. Encore moins comme des êtres faibles ou de moindres valeurs.

Cela démontre le caractère amovible des sociétés. Elles évoluent en même temps que de nouveaux concepts, de nouvelles approches. Un féminisme africain commence à jaillir des esprits en vue d'une amélioration des postures essentialistes des sociétés, des « rôles de sexes ». Il n'est pas tant question de déifier l'homme ou la femme, mais de parvenir à établir de nouvelles règles, de nouveaux « codes » afin que tous puissent emprunter une multitude de trajectoires ne découlant pas du genre.

C'est de cette manière que le genre en Afrique parviendra, peut-être à se dissocier des paramètres idéologiques, religieux et culturels qui lui sont alloués. Ce qui rendrait, par le même temps, les espaces interactionnels moins entachés par les marques culturelles dans le partage des tâches, et dans la distribution des fonctions. Il ne serait plus question de « prolongement culturel ».

[100] Illustre savant scientifique sénégalais. Considéré comme l'égyptologue par excellence, ces travaux aspirent à faire revivre l'histoire africaine. Pour ce faire, il se penche sur les sociétés égyptiennes antiques. (Kahoyomo, 2021)

Défaire le genre ici, revient alors, à lui attribuer un **statut libre**, un **statut dissocié de ce que les textes religieux ou culturels conceptualisent et ordonnent**. Un statut entièrement **déterminé par le biais des capacités, du savoir-faire, et des compétences des uns et des autres,** de manière plus générale, particulièrement dans le monde du travail salarié, au sein des organisations professionnelles telles que les institutions médiatiques. **Défaire le genre** c'est parvenir à : se dissocier des multiples formes de différenciations de sexes ou de genre édictées par les usages et coutumes, qui tendent à atténuer ou à nier les particularités des uns et des unes dans un contexte (journalistique) dans lequel, la créativité, la liberté d'expression, le sens du relationnel, sont de mise.

Pour finir, **défaire le genre,** ce serait parvenir à ne pas se fixer des limites parce que l'on ne serait pas née avec le genre qui porte en lui, tout ce qui se rapporte au libre arbitre. Le genre qui aurait le droit de choisir pour lui et pour les autres. Le « genre » qui aurait le droit de décider s'il est prêt à risquer sa vie pour une cause noble. Celui qui bénéficie des avantages sociaux, économiques, politiques, et de divers autres droits, reposant sur la simple et unique base, qu'il est « du genre » masculin. Celui qui se voit naturellement et continuellement transfiguré, idéalisé et empreint d'une témérité sans égal. Le « bon genre ».

Synthèse

Nous avions au départ, pour objectif, de démontrer à travers l'approche dramaturgique, l'impact ou l'influence du niveau macrosociologique, sur le niveau microsociologique, au sein des sociétés étudiées. Il apparait, au terme de cette analyse, tel que le suggérait Goffman, que ces deux niveaux agissent plus ou moins en corrélation. Quelques fois l'une interférant sur l'autre. Cependant, la dimension culturelle chapeaute véritablement les pratiques et configure les individus ainsi que leurs modes de fonctionnement. Cela a pu se voir dans la première partie de ce chapitre. Ensuite, nous avons pu voir comment les individus travestissent parfois leurs identités afin d'améliorer leurs expériences. Même si globalement, les femmes s'adonnant davantage à ces contorsions, demeurent celles qui bénéficient d'une expérience moins satisfaisante. Et par-dessus tout, nous avions démontré dans la troisième partie, grâce aux méthodes analytiques proposées par Goffman, que **les choses ne sont pas toujours ce qu'elles semblent être**. Une fois encore, il n'est pas question d'un sens caché dans un fait social, mais plutôt, dans un sens qui implique de mieux regarder. Un sens flouté qui se trouve en arrière-plan, comme sur une photographie, et qui aurait besoin d'un ajustement de sa netteté. Une amélioration du contraste contenu dans le phénomène étudié. Ainsi, les femmes peuvent paraitre désavantagées, mais dans le même temps, affuter des armes pour mieux combattre, élaborer des stratégies, etc. **Les hommes peuvent dire et penser des choses qui, dans les coulisses une fois encore, sont contestées.** Les individus évoluent dans un monde à la fois instable, impondérable, et en perpétuelle transformation. Ce qui les emmène à tenter de s'adapter de diverses manières à diverses situations, tout en maintenant « une ligne de conduite ».

Nous avons pu, à travers un pan du journalisme, élargir la recherche sur l'ensemble des pratiques journalistiques, sur les inégalités hommes, femmes dans les médias, et sur le mode de fonctionnement des médias. Une opération qui paraissait incontournable, afin de déterminer si les femmes journalistes au Tchad et au Cameroun sont sous-représentées dans le journalisme de guerre. Un cheminement analytique long et complexe, qui n'aurait pu se mettre en place sans l'emploi des études de genre dans ce travail.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au regard de l'absence de figures féminines africaines du reportage de guerre à travers la documentation et dans les médias, nous avions pour objectif principal de savoir si cela pourrait résulter d'une anti féminisation des reportages de guerre en Afrique centrale, et principalement au Cameroun et au Tchad. Choix guidé d'une part, en raison d'une possible singularité dans les pratiques journalistiques, et d'autre part, en raison des différentes violences sociopolitiques dont ces pays font l'objet depuis de longues années. Nous avions à cœur de déterminer comment s'effectuent les couvertures de ses conflits armés de manière générale, et en particulier chez les femmes journalistes. Ainsi, tout l'intérêt de cette recherche résidait dans le fait de tenter de déterminer ce qui peut justifier que dans ces contextes-là, les femmes journalistes ne pratiquent pas du journalisme de guerre ? Cette recherche, qui devait au demeurant camper dans deux microcosmes distincts (l'univers journalistique), et au sein de deux terrains nationaux, s'est finalement élargie. Et ce, de manière considérable, et à juste titre. Mais cet élargissement s'est avéré nécessaire, voire incontournable. Nous ne pouvions détourner le regard des multiples formes et les directions qu'ont empruntées les différents témoignages. Il fallait sortir du journalisme. Non pas entièrement, mais il fallait garder un pied à l'intérieur, et un autre à l'extérieur, afin de comprendre ce qu'il se passe à l'intérieur.

- **Rappel de la question de recherche**

Pour éclairer cette situation, nous avions établi une question de recherche qui consistait à déterminer les facteurs qui limitent l'engagement ou la progression des femmes dans le domaine du reportage de guerre, dans les deux pays ciblés. Ainsi, les données de la littérature scientifique ne pouvaient que nous emmener dans une seule direction. Ainsi, tel que le souligne le principe philosophique du rasoir d'Occam, les hypothèses suffisantes les plus simples sont les plus vraisemblables.

La réponse ne pouvait être que l'existence d'une sous-représentation des femmes, doublée d'une sous-valorisation de ces dernières, dans le journalisme de guerre, au Tchad et au Cameroun. Les sous-hypothèses qui en ont découlé (syndrome d'imposture, genrification des professions, contexte socioculturel, stéréotypes de genre) et qui sont avérées justes ont pu prendre plusieurs formes, de telle sorte que l'on ne puisse écarter aucune piste. Cette recherche de facteurs traduisait une recherche de la grammaire sociale. Ce qui impliquait une première approche structuraliste. Il fallait prendre en compte les contextes sociaux.

Les causes ne pouvaient qu'être puisées au sein des différents environnements socioculturels. Qu'est-ce qui pouvait expliquer que le cas de ces femmes était maintenu en quarantaine dans le monde de la recherche scientifique ?

- **Approche privilégiée**

Pour mener cette recherche, nous avons principalement mobilisé l'approche des études de genre (*Gender Studies*). Nous nous intéressions au cas des femmes, par rapport à un ancien bastion masculin, dans deux contextes différents. De par ses possibles ruptures épistémologiques, permettant d'ouvrir une brèche afin d'atteindre les expériences des groupes subalternes (épistémologie du point de vue), nous avons pu établir une approche adaptée à notre question de recherche. Il fallait trouver un moyen de mettre en corrélation les éléments du niveau macrosociologique, et ceux du niveau microsociologique.

Ainsi, les travaux d'Erving Goffman ont permis de mettre à jour les différents éléments permettant d'éclairer la situation. S'intéresser à l'ordre de l'interaction allait permettre de définir les paramètres des interactions professionnelles. La plupart des œuvres de Goffman sont apparues ici comme des pièces de puzzle qui allaient permettre, petit à petit, chacune à sa place, de construire notre narration scientifique. Afin de mieux raconter l'histoire de ces femmes. Par exemple, *Stigmate* a permis de mieux décrire les processus de discriminations, engendrés par des stéréotypes de genre et des croyances, *La présentation de soi* et *Les relations en public* ont permis de déterminer comment les uns et les unes se définissent et comment ils et elles maintiennent ces définitions en présence des autres, ainsi que les différents comportements. *Les rites d'interactions* a été nécessaire dans la mesure où cet ouvrage a permis de comprendre l'importance du maintien des codes des sociétés. Un maintien de codes sans limite. Et l'approche des *cadres de l'expérience* permet de mieux cerner l'organisation sociale de manière plus générale, ainsi que l'expérience individuelle. Il fallait donc faire un tri dans ses œuvres, et sélectionner celles qui seraient incontournables dans cette recherche.

Le défi était ainsi de parvenir à extirper une certaine autonomie, une certaine individualité dans l'ordre de l'interaction. Goffman conçoit, en effet, cet ordre comme quelque chose qui ne peut s'expliquer par des causes psychologiques, ou essentiellement par le macro. Donc le contexte social. Ce contexte social trouve sa place, certes, dans cette recherche. Une très grande place, car il constitue le soubassement des principes généraux des différents ordres interactionnels au sein de ces sociétés, et parce que les différentes définitions des situations reposent sur ces

contextes sociaux. Donc sur les éléments du macro. D'autant plus qu'il fallait délimiter un cadre général, et compartimenter à partir de ce cadre, les différents éléments du micro, faire ressortir les particularités, ou singularités, afin de les déployer dans une perspective.

Alors, il fallait creuser. Il fallait se pencher sur les micro-interactions, et tenter de traduire, jusque ce à quoi nous n'avons pu assister. Cette recherche, sous le prisme de l'approche dramaturgique, devrait normalement se faire, lorsque l'on effectue une observation participante. Cela n'a pas été le cas. Certes, nous avons observé, ce qui était à notre portée, et plus encore, nous avons écouté. L'ouïe et la vue ont été les armes les plus fidèles. Sans occulter la capacité à imaginer. Mettre moralement en scène les récits, afin de les retranscrire. Il fallait comprendre ce que les histoires traduisaient, pour les individus. Il fallait pouvoir accéder à une réalité *sui generis*. Il nous fallait une description des interactions les plus personnelles, des sentiments, des émotions, des envies, des peines, des frustrations.

Il fallait ainsi se saisir du cadre théâtral, avec son vocabulaire, ses concepts, et lui permettre de trouver une place, un rôle à jouer dans les différentes perspectives. Que l'on se penche sur les comportements, ou sur la présentation de soi, ou encore sur les interactions en publics. L'approche descriptive et explicative allait permettre de retranscrire les témoignages. De construire un fil conducteur. Nous devions permettre aux hommes et aux femmes rencontrées de proposer leurs propres définitions des situations. Une situation, ou des situations, qui sont en réalité les reflets des sociétés. Une personnalisation des sociétés, matérialisée par des corps dans différents contextes. Une situation qui constitue la valeur établit, dans un ordre social, la norme. Ainsi, c'est la raison pour laquelle, cette recherche, qui devait au demeurant, se limiter au journalisme dans ces pays, s'est vue malgré elle déviée de sa trajectoire. Les témoignages prenant dans un premier temps, les récits d'expériences professionnelles, tendaient naturellement à s'évaporer toujours plus profondément, dans une histoire de la société, une histoire des femmes, une histoire des cultures, et même parfois, un procès des femmes. Il fallait tenir compte de ces informations pour répondre à la question qui nous taraudait. Rappelons également que la méthode de « boule de neige » adoptée pour localiser les participants des différents entretiens, méthode généralement adoptée pour rechercher des populations difficiles à joindre, nous a été vraiment utile et opérationnelle dans notre travail. Non pas parce que les journalistes sont injoignables, mais parce que les reporters de guerre, s'il y en avait, seraient difficiles à joindre. Notre objectif était alors, à défaut d'en trouver, de nous adresser directement à des professionnel.le.s de l'information, pouvant nous renseigner sur les pratiques

journalistiques de manière générale, sur la situation du reportage de guerre, et sur la situation des femmes face au reportage de guerre.

Certes, cela n'a pu se faire sans questionner également la situation des hommes face au reportage de guerre. Notre recherche a pris la direction d'une recherche qualitative / interprétative, car nous avions à cœur de comprendre les interprétations que les individus donnent à leur propre vie, leurs expériences, leurs vécus, leurs points de vue.

- **Synthèse des conclusions et réponse à la question de recherche**

Les résultats ont permis de mettre à jour des facteurs pouvant être classifiés en deux grandes catégories. **La première concerne les individus et leurs propres croyances**. Des facteurs qui s'avèrent finalement plus exogènes qu'endogènes. Lorsqu'une femme affirme ne pouvoir couvrir un conflit, parce qu'elle pense sincèrement que ce n'est pas pour elle, alors cela vient des injonctions sociétales, lui conférant un rôle éternel et inchangeable.

Lorsqu'elle affirme clairement que la gent masculine ne lui permet pas, cela vient d'autant plus des constructions sociales, car les hommes intègrent l'idée selon laquelle, les femmes devraient s'éloigner de cette sphère. C'est de l'ordre du social. Ainsi, que le facteur en lui-même émane de l'institution, ou de l'individu, les données convergent vers l'ordre du social. Ainsi, l'on parle de relations professionnelles, soutenues et schématisées par des croyances collectives qui influencent fortement les activités, et ce, de manière plus générale. Finalement, les facteurs endogènes apparaissent comme des données de moindres envergures. Le syndrome d'imposture se nourrit de ce que le contexte social inculque aux individus, de même pour la genrification des professions, et les stéréotypes de genre. Les différentes sous-hypothèses gravitant ainsi autour de contexte socioculturel. Ce dernier, les nourrissant encore et toujours avec de plus en plus d'intensité. Il est extrêmement difficile, de se départir des croyances, alors les uns et les unes les emportent partout. En tous lieux et en tout temps. Telle une marque indélébile sans laquelle, l'on arriverait plus à définir notre manière de vivre.

La seconde catégorie concerne le métier de journaliste plus généralement, et en particulier le journalisme de guerre. Nous souhaitons évoquer à nouveau cette notion de « codes ». En effet, il est dit et écrit à plusieurs reprises qu'il existe des journalismes. Autrement dit, différentes manières de s'approprier ce métier, et de l'articuler de diverses manières également, suivant son contexte social et sa situation sociale. Et plus encore, en Afrique. Cependant, il s'avère que tout n'est pas que « codes ».

Les contraintes sont souvent déguisées en codes. Les concernées savent que ce sont des contraintes, mais les acteurs extérieurs, peuvent les concevoir comme des codes.

Autrement dit, le journalisme de guerre, ou reportage de guerre, ou encore la couverture de conflits armés est pratiqué dans ces pays, suivant des codes. Et ces codes sont en réalité des « contraintes ». Des contraintes liées à la liberté d'expression, qui représente tout de même un socle fondamental du quatrième pouvoir. Par exemple, la problématique de l'angle de traitement de l'information en temps de conflits, que nous avons soulevé, ne se poserait pas si les journalistes et autres autorités rencontrées n'avaient pas exprimé le caractère particulièrement borné et de manière pluridimensionnel de cette profession, et plus encore, de ce journalisme. Les articulations de la profession, c'est-à-dire, les techniques d'écriture, les stratégies de communication, etc., peuvent prendre des formes qui n'appartiennent qu'à ces pays, ou ce continent. Mais il n'est pas possible de parler d'un possible journalisme de l'après-conflit, qui s'avère particulièrement chimérique, en particulier pour ces pays. Il ne constitue qu'un frein, une entrave à l'exercice de la profession. Une entrave à la liberté d'expression. Une entrave à la créativité, et au développement d'un esprit critique face à une actualité sensible. Une entrave à l'information et à la connaissance.

Comment pratiquer du journalisme sensible au conflit, ou du journalisme de paix, lorsque nous ne sommes pas informés sur les tenants et les aboutissants ? Lorsque l'on ignore les différentes manières de filmer la guerre ? Cette entrave entraine au contraire, une malheureuse curiosité pouvant découler sur un traitement et une transmission littéralement plus spectaculaire et théâtrale que constructive de la guerre. De même qu'elle tend à nourrir des croyances essentialisantes des manières de filmer la guerre. Une erreur dans la manière de s'approprier la guerre. Il existe ainsi dans cette recherche, une forte relation, **contrainte et croyance**, qui viennent façonner les trajectoires des journalistes hommes et femmes, et qui agissent encore de manière plus importante, sur les trajectoires féminines. Après tout, suivant le raisonnement des concernées, pourquoi envoyer une femme dans un quelque chose que les hommes eux-mêmes ont du mal à atteindre ? D'autant plus que cette chose est personnifiée en figure masculine.

Alors, oui. Il existe une antiféminisation des reportages de guerre. Oui, il existe une sous-valorisation des compétences féminines, oui il existe une sous-représentation des femmes, et les facteurs explicatifs de cette invisibilisation féminine prennent plusieurs formes suivant les

deux catégories présentées plus haut. La première, étant bien évidemment, la plus importante. **Et cette antiféminisation est combattue par le biais de divers rôles de genre**.

Notons, également, que la sous-représentation des femmes au Tchad se traduit davantage, par **une sous-représentation quantitative**. Dans la mesure où elles n'ont pas facilement accès au métier de manière plus générale, et qu'elles ne sont pas libres d'effectuer les tâches de leurs choix. De ce fait, elles sont encore peu nombreuses.

Par contre, au Cameroun, cette sous-représentation se traduit essentiellement par une **mise à l'écart des femmes** (également présente au Tchad) dans le traitement des informations dites « chaudes » d'après les données recueillies. Au sujet des compétences féminines, ces dernières découlent effectivement plus du jugement social ou des croyances sociales, que de la véritable capacité de l'individu à pouvoir pratiquer une activité. Autrement dit, la performance de l'individu semble prendre moins de place que les normes organisationnelles (en particulier au Tchad). Alors, quelles que soient leurs prouesses, elles s'effondrent sous le poids des compétences masculines. Compétences réelles, ou imaginées. Ce qui pourrait rendre une femme potentiellement douée pour la couverture de conflits armés, peu compétente, parce que cela ne cadre pas avec les normes établies. Une compétence qui pourrait donc bien être évaluée en dessous de sa valeur réelle. Des changements s'effectuant à plusieurs niveaux peuvent être opérés pour améliorer la situation des femmes journalistes. Premièrement, au niveau de la dimension de la pratique du métier de journaliste. Une meilleure restructuration des professions qui pourrait conduire à une répartition des tâches plus équilibrée en fonction des compétences des uns et des unes. Ensuite, une meilleure connaissance de ce qu'est le reportage de guerre, ses enjeux et ses codes. Une plus grande pratique et un plus grand apprentissage du photoreportage de manière générale, et une implication plus importante de la part des femmes. Un aspect important concerne la mise en valeur des travaux de ces quelques femmes qui ont pu couvrir des conflits. Parce que si leurs travaux ne sont pas mis en valeur, ou s'ils sont attribués à la gent masculine, les autres femmes continueront de penser que le reportage de guerre ne les concerne pas, ou même de penser que l'exercice est l'apanage des Occidentaux. Les questions de formations en reportage de guerre dans les écoles de journalisme, seraient également un plus et permettrait à la profession de gagner plus en place dans ce microcosme. Les journalistes hommes et femmes pourraient prendre un minimum de contrôle sur la couverture des zones de guerre, qui demeure la chasse gardée des différentes institutions gouvernementales.

- **Enjeu et portée de la réponse**

Lorsque nous évoquons une antiféminisation qui serait combattue sous le prisme de multiples rôles de genre, nous parlons de contraste. Un contraste définitionnel de soi, au regard des multiples rôles que l'on peut jouer dans un contexte donné. Autrement dit, la plupart des rôles qui sont joués par les femmes journalistes sont des rôles « pratiques », puisés dans les différents contextes sociaux, et non des rôles véritablement « convoités ».

Le terme « convoité » est d'ailleurs employé ici à juste titre, étant donné qu'il existe chez les femmes, une volonté ardente de jouer le rôle de « l'autre ». Des hommes, donc. L'enjeu réside ainsi, dans la mise en lumière d'une certaine contradiction, ou les possibles et multiples formes de positionnements « contraires aux rôles », dans des contextes sociaux, dans lesquels cette possibilité pourrait s'avérer finalement chimérique. Sinon comme un fantasme, qui ne pourrait être réalisé que par la force de l'imagination. Elles expriment un besoin profond de s'extirper d'une ère anachronique, et cette expression prend des formes plurielles. De fait, la négation du genre pour accéder à des domaines réservés aux hommes, ou pour être plus respecté en est un exemple. Cela dénote un inconfort important avec soi-même. Une insuffisance, et une insatisfaction d'être soi-même. Un besoin de s'élever au-dessus de soi. De même pour les hommes, pour qui, le fait de sauver la face, constitue finalement, une manière d'appréhender le monde, et de traiter le monde, qui les dessert eux, et plus encore, les femmes.

La frontière parait également fine entre le fait de définir les hommes comme des bourreaux ou comme des victimes d'un système qui tend à les maintenir dans les schémas intemporels. De même que, la frontière paraît fine, entre le fait de définir les femmes comme des victimes, ou comme des combattantes. Telle est la question la plus importante ici ? Doit-on tenir compte de ce qu'elles pensent ou de ce qu'elles vivent ? Qu'est-ce qui parait plus important ? Dans ces situations qui se rejoignent, alors que d'un côté les femmes paraissent véritablement comme des victimes, de l'autre côté, bien que victimes au regard de la situation, elles paraissent au contraire, comme résilientes. Endossant des rôles divers et variés inlassablement dans le but de survivre. Survivre à un contexte qui leur coupe les ailles. Aiguisant tout aussi inlassablement des armes, qui ne connaitront d'autre destin que l'usure. Si et seulement si rien ne change.

Les croyances ne changent pas. Elles ne peuvent changer. Selon le sociologue Gérald Bronner, « il ne sert à rien de démentir les croyances d'un croyant ». De fait, elles sont réelles, elles sont

légitimes, elles découlent d'une histoire, d'un passé. Par contre, ce qui peut changer, c'est la limite que l'on peut imposer à ces croyances.

La croyance ne devrait pas fonctionner comme une entrave à l'obtention d'une indépendance mentale, d'autant plus dans un contexte comme celui de l'univers journalistique. Les croyances ne devraient pas enfermer davantage les individus dans des stéréotypes qui les assignent indéfiniment à des rôles de genre. Parce que tout part de là. De cet enfermement. De cette assignation qui ne peut qu'asphyxier les uns et les unes. Elles ne devraient pas nous obliger à porter des masques, des déguisements. Cela ne doit pas être un fil conducteur que l'on suit afin d'arriver là où nous sommes supposés arriver.

Là où l'on (les sociétés) « croit » que nous devons, arriver. C'est vivre dans une censure permanente, et dans tous les sens du terme. C'est-à-dire, vis-à-vis de soi, de son propre rôle, de son identité personnelle et professionnelle, et vis-à-vis du métier de journalisme, qui se voit à d'autres égards enfermés dans un contrôle lui faisant perdre son essence. Nous parlons des croyances, parce que notre sujet ne nous en a pas laissé le choix. La croyance c'est la religion, la culture, les stéréotypes de genre, les idées reçues, etc. Elle s'emploie à empêcher le genre de se défaire. Il n'est pas question de ne plus croire, ou de ne pas croire, mais il est question de savoir croire. À quels moments doit-on croire ? À quels moments doit-on se permettre de croire ? De croire à notre guise, de croire à ce que l'on veut croire, de croire à ce qui tend à renforcer la valence différentielle des sexes. Il ne nous semble pas inconvenant de supposer qu'une fois dans la sphère publique, dans le monde du travail, les croyances ne devraient être que « secondaires ». Elles devraient s'écarter et permettre aux compétences, aux capacités de se déployer. Les femmes l'ont affirmé : le journalisme n'a pas de sexe. Alors pourquoi est-ce que le journalisme de guerre, lui, aurait un sexe ?

Ensuite, cette réponse révèle que dans certains contextes (et peut-être même de manière générale) du fait de son caractère versatile, le genre est amené à se transformer ou à s'adapter en fonction des situations. Il existe donc, une possibilité de **« défaire » le genre**, en se détachant des standardisations normatives qui le produisent et qui impactent l'évolution d'un genre au profit de l'autre. La possibilité d'un détachement des genres peut être illustrée ici, par la volonté des femmes et de quelques hommes (du moins dans notre échantillon), de faire changer l'ordre des choses. De réclamer une plus grande inclusivité des femmes dans le traitement des informations dans le domaine journalistique, en particulier dans le reportage de guerre.

Cette conclusion n'aurait sans doute pas été la même, si les hommes n'avaient pas été inclus dans cette recherche. S'ils n'avaient pas eu l'opportunité d'exprimer leur point de vue, ou leurs ressentis, même si le plus important ici, était de partir essentiellement du point de vue du sujet discriminé.

Ce croisement de points de vue a permis de comprendre que les unes et les uns agissent en fonction de ce qui leur a été inculqué. Donc dans ce cas précis il est possible d'affirmer qu'il ne s'agit pas incontestablement et uniquement d'une invisibilisation intentionnelle, alimentée par les hommes. Mais le déséquilibre qui se dessine au sein de ces ordres sociaux laisse présager que rien n'est définitif. Que peut-être, un jour, l'on pourra enfin admirer plusieurs figures féminines africaines du journalisme de guerre, à travers les outils de recherches, ou encore, dans une pluralité d'écrits scientifiques.

- **Les apports de la recherche**

L'un des principaux apports de cette recherche vient du fait d'avoir employé **les études de genre** dans cette thèse. Elle permet de prouver une fois encore, que les études de genre et les sciences de l'information et de la communication, tendent à favoriser, des raisonnements indubitablement heuristiques, dès lors qu'elles sont adoptées conjointement. L'épistémologie **du point de vue des « femmes »** en particulier s'est avérée une approche pertinente dans cette recherche, étant donné qu'elle a favorisé une large et complète représentation des perspectives féminines.

En mettant la focale sur les situations vécues et subies par les femmes, nous sommes parvenus à adopter un positionnement ontologique, et de l'élargir à un spectre plus large, permettant ainsi de recouvrir le plus d'expériences féminines. Il n'était pas uniquement question de parler de soi, pour ces femmes, mais de parler aussi des autres femmes, de manière générale. Des femmes africaines, des femmes journalistes dans leurs pays, des difficultés rencontrées par les femmes dans les sociétés et dans les médias. Certes, c'était le but de la démarche, mais certains témoignages donnaient l'impression, que ces femmes avaient besoin d'être entendues. Elles avaient besoin que l'on sache ce qu'elles vivent. Comme une chose que l'on garde constamment en soi, jusqu'au moment où quelque chose ou quelqu'un nous permet de tout mettre à jour. De plus, le fait de partir des études de genre constitue un contrat moral signé, constituant un engagement épistémologique.

Ensuite, **d'un point de vue des institutions** et des journalistes de manière générale, cette recherche a suscité diverses réactions, tant le sujet ne semblait attendu. Il a suscité autant l'incompréhension que la passion. Comme si l'on tentait d'introduire un élément étranger dans une atmosphère qui se voulait déjà complète. Autrement dit, la question a permis de **braquer les projecteurs sur un sujet qui n'était pas vraiment évoqué**.

Cela a permis de remettre en question les modes de professionnalisation des journalistes, les modes de répartitions des spécialités journalistiques, les modes de distributions des fonctions hiérarchiques, ainsi que les doctrines autoritaristes et leurs incidentes sur les pratiques journalistiques. Notamment, en contextes de conflits. De nombreuses suggestions ont été faites par les femmes et quelques hommes.

Par exemple, quelques-unes ont souhaité trouver un moyen d'établir un réseau avec des femmes reporters de guerre en occident afin d'apprendre le métier, étant donné qu'elles ne possèdent ni les outils ni les connaissances suffisantes.

Elles ont souhaité pouvoir établir un contact avec celles qui peuvent prétendre posséder les rudiments nécessaires à cette entreprise. Elles ont suggéré que les cours de journalisme de guerre soient intégrés dans les cursus. Ou encore, des formations ponctuelles au journalisme de guerre, pour les journalistes déjà en activité. Elles ont souhaité mettre en place des moyens de « défaire le genre » au sein des institutions, afin qu'elles puissent avoir les mêmes opportunités et les mêmes avantages que leurs homologues masculins. Cette recherche a ainsi favorisé **une prise de conscience** d'un problème qui touche énormément de femmes journalistes, ainsi que de multiples **suggestions afin d'améliorer l'écosystème du journalisme au Tchad et au Cameroun.**

Sans omettre **son apport dans la discipline**, qui ne semble pas comporter beaucoup de travaux scientifiques sur les femmes journalistes africaines, dans la pratique du journalisme de guerre en particulier. Ce document pourrait constituer ainsi un support sur lequel s'appuyer si l'on souhaite aborder cette question sous d'autres angles, et avec d'autres approches théoriques et méthodologiques. Et ce, même s'il est question de se pencher uniquement sur la pratique du journalisme de guerre en Afrique subsaharienne.

Notons également la manière dont cette recherche a permis d'une part de mobiliser **une pluralité de disciplines, en favorisant une lecture riche et variée** (sociologie, anthropologie, philosophie, informations et communication, phénoménologie). Et tout cela, avec l'ambition

de questionner au départ, une part infinitésimale d'un métier, par rapport à une catégorie, dans un contexte donné. Ce simple questionnement permet de passer par de nombreuses étapes, en brisant les frontières, allant jusqu'à s'en éloigner partiellement, parce que cela était indubitablement nécessaire.

Un dernier apport réside dans ce qu'il a été possible de produire, **en adoptant une approche relationnelle du genre**, alors que l'on souhaite étudier le cas d'un genre. Les hommes, devant tenir au demeurant, permettre d'établir des comparaisons entre leurs situations et celles des femmes, se sont avérés des enquêtés tout aussi essentiels dans la construction de notre histoire scientifique. Permettre aux hommes de se livrer lorsque ce qui nous importe, c'est la situation des femmes, a contribué à établir un certain équilibre dans notre raisonnement, et surtout une compréhension plus importante des expériences féminines dans le journalisme de guerre. Raison pour laquelle nous suggérons que l'approche relationnelle du genre devrait toujours être envisagée lorsque l'on souhaite questionner les activités d'une catégorie précise, dans un contexte particulier. Cette approche n'est pas forcément essentialisante, elle est davantage complémentaire. Non dans le sens que les genres se complètent, mais dans le sens où ils permettent d'avoir une vue plus globalisante du phénomène à étudier.

- **Les perspectives en matière de poursuite de la recherche**

Cette recherche a permis de se questionner sur quelques aspects, qu'il serait certainement très important et intéressant de creuser. Notamment, **la question du rapport des femmes journalistes en Afrique subsahariennes, à la télévision ou à la presse écrite.** Une approche qui permettrait de comprendre les croyances qui persistent au tour d'un type de journalisme, au détriment de l'autre. Creuser davantage, ce qui fait que la télévision soit une réussite et la presse écrite, un échec. Est-ce que ces croyances commencent au moment de la professionnalisation des journalistes ? Est-ce que ces dernières intègrent une idée de « valence différentielle des journalismes » ? Certes, faire du reportage de guerre confère aux acteurs et actrices une notoriété à laquelle les autres journalistes ne peuvent prétendre. Mais la télévision est-elle aussi valorisante que le journalisme de guerre ? Cette perspective est d'autant plus intéressante, parce que durant notre recherche, seules les femmes ont manifesté ces points de vue, ces idées au sujet de la mesure de la réussite professionnelle, par rapport au fait que l'on fasse de la télévision ou de la presse écrite.

En ce qui concerne la télévision, est-ce que cela découle du pouvoir de l'image télévisuel ? Une quête de vedettariat ? « De nos jours, le vedettariat repose sur l'utilisation d'images fortes. L'image agit avant tout comme un attrape-regard. Elle comporte un avantage certain : elle joue sur les sentiments et permet de communiquer un message complexe en un clin d'œil ; pas de lecture et pas d'efforts de réflexion » (Dupont, 2018). Ou s'agit-il plutôt, à l'instar de Ruellan et Le Cam (2017), d'une quête d'émotions ?

Une manière de donner du sens au métier de journaliste ? Durant les recherches, quelques femmes ont trouvé le moyen d'associer le reportage de guerre, à la télévision, en le présentant comme un idéal. Joindre deux univers aussi significatifs socialement, l'un que l'autre, afin d'atteindre le summum de la notoriété. C'est dire à quel point, le journalisme de télévision, du moins dans ces contextes, est considéré du point de vue des femmes, comme la certitude d'un accomplissement personnel et professionnel. En ce qui concerne la presse écrite, il serait intéressant de développer la recherche sur les raisons de cette dévalorisation de la pratique. D'autant plus, qu'une fois encore, il s'agit d'un positionnement qui ne concerne que les femmes. Ce qui suscite encore plus d'interrogation.

Il serait aussi intéressant de développer la question de l'angle de la femme, toujours dans le même contexte et en relation avec le même type de journalisme. Cependant, nous imaginons que cet aspect de la situation pourrait bénéficier (si les personnes concernées parviennent à introduire des formations en journalisme de guerre), de quelques redéfinitions au moment de l'apprentissage du métier. Il s'agirait alors de se pencher sur la question de l'émotion dans le journalisme de guerre, dans une perspective féminine. La posture semble essentialiste certes, mais elle découle de nos observations et des différents témoignages. Est-ce que le terrain de guerre est un terrain favorable à un journalisme d'empathie ? Ou encore, quel type d'empathie correspond le mieux à un terrain de guerre ? Ce qui ne braquerait alors pas la perspective uniquement du côté des femmes, mais de l'ensemble des journalistes. « L'empathie pour autrui a trois composantes : l'empathie émotionnelle (ou affective), l'empathie cognitive et l'empathie mature qui, lorsqu'elle est partagée avec autrui, devient réciproque. L'empathie émotionnelle permet à l'être humain d'identifier les émotions de l'autre sans nécessairement les partager » (Tisseron, 2017). Et selon Tisseron (2017), l'empathie cognitive permet de comprendre autrui et de se départir de sa situation, tandis que l'empathie mature est une combinaison de l'empathie émotionnelle et cognitive. Elle implique véritablement de se mettre à la place de l'autre.

Faut-il véritablement se mettre à la place des autres pour faire du journalisme de guerre sensible au conflit ? Il semble que dans la plupart des pratiques journalistiques en temps de conflits, le spectaculaire prend généralement le dessus. Une surenchère dans la déshumanisation de l'ennemi en mettant bien en exergue les horreurs perpétrées. Ainsi, cette question peut être développée à partir d'une catégorie, ou de toutes les catégories. De même qu'elle pourrait être abordée pour d'autres terrains nationaux que ceux de l'Afrique subsaharienne. Disons qu'il s'agit d'une question à large spectre.

ANNEXES

FEMMES REPORTERS EN ZONES DE CONFLITS AU TCHAD ET AU CAMEROUN : EXISTE-T-IL UNE ANTI-FEMINISATION DU REPORTAGE DE GUERRE ?

A- GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

Ces questions constituent des fils conducteurs ou des points repères à ne pas omettre durant les entretiens individuels. Il s'agit alors de questions établies avant la collecte de données sur les terrains. Cela signifie que d'autres questions sont apparues, suivant les témoignages des journalistes. Certaines permettant d'approfondir les idées, et d'autres, permettant de rebondir sur ce qui a été dit.

RÉPARTITION DES PRATIQUES JOURNALISTIQUES ET ASSIGNATIONS GENRÉES	**ÉTAT DES LIEUX DU JOURNALISME DE GUERRE**	**SITUATION DES FEMMES DANS LE JOURNALISME DE GUERRE**
1- Est-il possible de parler d'une parité des effectifs dans le journalisme au Cameroun/Tchad de manière générale ?	**7-** Pouvez-vous me parler de la place qu'occupe la couverture de conflits armés à l'heure actuelle au Cameroun/Tchad ?	**13-** Les femmes sont-elles nombreuses dans ce métier de journaliste de guerre ?
2- La distribution des fonctions hiérarchiques favorise-t-elle plus les hommes ou les femmes d'après vous?	**8-** Comment percevez-vous ce métier ?	**14-** Quelles peuvent être les causes, professionnelles ou autres, de l'absence des femmes dans ce métier ?
3- Vers quels secteurs médiatiques les femmes et les hommes se tournent habituellement ? (politique, économie, société, culture ?...) Et comment expliquer cela ?	**9-** Quelles sont, selon vous, les qualités requises pour exercer un tel métier ?	**15-** Pouvez-vous me parler de votre expérience dans le journalisme de guerre ? (Pour les hommes et les femmes qui en ont fait l'expérience)

4- Que vous évoque la notion de stéréotypes de genre ?	**10-** Les journalistes hommes et femmes disposent de quelles ressources (assurances, sécurité, etc..) pour la couverture des conflits armés ?	**16-** Quel peut être l'apport des femmes dans la couverture de conflits armés?
5- Quel est l'impact de ces stéréotypes dans la distribution des tâches au sein des médias ? (s'il en est question)	**11-** En cas de conflits, les rédactions vont privilégier l'envoi d'hommes ou de femmes pour couvrir un conflit ? Pourquoi ?	**17-** Comment serait perçue la féminisation du journalisme de guerre au Cameroun/Tchad ?
6- Comment est perçue l'entrée en masse des femmes dans le journalisme au Cameroun ? Est-ce un avantage ?/ comment expliquer la faible présence des femmes journalistes au Tchad ?	**12-** Pouvez-vous me parler du traitement médiatique de la crise actuelle qui sévit dans le nord du Cameroun ? (pour savoir s'il y a des femmes sur ce terrain actuellement)/ comment se déroule habituellement les couvertures médiatiques des conflits au Tchad ?	**18-** Pourriez-vous proposer quelques outils à mettre en place pour une éventuelle féminisation de cet axe du métier ?

B- GUIDE D'ENTRETIEN FOCUS GROUPS : FEMMES JOURNALISTES

Nous employons, ici, la technique de l'entonnoir. Autrement dit, nous partons de leurs connaissances sur le métier, de la manière dont elles le perçoivent, à leurs pratiques et expériences. Précisons que ces femmes ont d'abord présenté leurs domaines d'exercices, et les raisons de ces choix. Nous avons ensuite fait rediriger l'entretien dans le domaine du journalisme de guerre.

1-	Le métier de reporter de guerre est, du fait de son statut, l'un des plus nobles de la profession. Qu'en est-il de son statut au Cameroun/Tchad ?
2-	Que pensez-vous du métier de journaliste de guerre ? Comment le percevez-vous ?
3-	Pour être journaliste de guerre ici, il faut être intéressé par la politique. Les journalistes camerounaises/tchadiennes sont-elles intéressées par cette pratique ? Et vous-même ? Pourquoi ?
4-	Les femmes sont-elles présentes dans ce métier ?
5-	Avez-vous déjà expérimenté le reportage de guerre? Si oui, pouvez-vous raconter votre expérience ?
6-	Quels sont les obstacles que vous avez rencontrés ?
7-	Pourriez-vous envisager une carrière dans ce métier ? Pourquoi ?
8-	Pensez-vous que c'est un métier qui conviendrait davantage à un genre plutôt qu'à un autre ? Pourquoi ?
9-	Quels peuvent être les avantages et les inconvénients à exercer ce métier au Cameroun/Tchad pour une femme ?
10-	Quel peut être l'apport des femmes dans la couverture de conflits armés?
11-	Pourriez-vous suggérer quelques outils à mettre en place pour une éventuelle féminisation de cet axe du métier ?

C- GRILLE D'OBSERVATION

Cette grille présente les éléments qui ont été observés auprès des enquêté.es. La méthode est essentielle en ce qu'elle permet d'interpréter les réactions, ou de mesurer à quel point les sujets évoqués ont un impact sur chaque personne. D'autant plus qu'il existe des situations où les expressions ne semblent pas refléter ce que disent les uns ou les unes. Une analyse de ces données observables permet ainsi de déterminer le niveau d'authenticité des propos.

LES DISCOURS EN SITUATION
Les comportements
Les gestes
Les désirs exprimés
Les émotions
Les ressentis
Réactions vis-à-vis des différents thèmes
Les éléments difficiles à formuler

Bibliographie

LE JOURNALISME DE GUERRE ET LES FEMMES

Ouvrages

Allan, S., & Zelizer, B. (Éds.). (2004). *Reporting War : Journalism in Wartime,* London, . Routledge.

Allen, T., & Seaton, J. (Éds.). (1999). *The media of conflict : War reporting and representations of ethnic violence*, (1. publ), London, Zed Books.

Assouline, P. (1990). *Albert Londres : Vie et mort d'un grand reporter 1884-1932*, Paris, Gallimard.

Belkaid, A. (2017). *ILYM Irak Libye Yémen Médias Quel rôle pour les médias dans les pays en crise ?,* Paris, L'Harmattan.

Bitentu, P. N. (2021). *Médias et conflits armés en RDC : Des journalistes en danger, le journalisme en chantier*, Paris, L'Harmattan.

Bizimana, A.-J. (2014). *Le dispositif embedding de Aimé-Jules Bizimana—Livre électronique | Scribd*. https://fr.scribd.com/book/500823661/Le-dispositif-embedding-Surveillance-et-integration-des-journalistes-en-Irak

Connelly, M., & Welch, D. (2005). *War and the Media : Reportage and Propaganda, 1900-2003*, Londres, Bloomsbury Academic.

Cooke, J. B. (2007). *Reporting the war : Freedom of the press from the American revolution to the War on terrorism,* (1st ed), New York, Palgrave Macmillan.

De Franco, C. (2012). *Media Power and the Transformation of War*, Londres, Palgrave Macmillan.

Frère, M.-S., Howard, R., Marthoz, J.-P., & Sebahara, P. (2005). *Afrique centrale, médias et conflits : Vecteurs de guerre ou acteurs de paix*, Bruxelles, Éd. Complexe GRIP.

Furneaux, R. (1944). *The First War Correspondent : William Howard Russell of the Times …,* Londres, Cassell.

Glucksmann, A., Filkenstein, S., & Ackerman, G. (Éds.). (2007). *Hommage à Anna Politkovskaïa*, Paris, Buchet-Chastel.

Hippolyte, & Saint-Exupéry, P. de. (2014). *La fantaisie des dieux : Rwanda 1994*, Paris, les Arènes.

Howard, R. (2009). *Conflict Sensitive Journalism : A Handbook*. International Media Support.

Jaulmes, A. (2021). *Raconter la guerre : Une histoire des correspondants de guerre*, Paris, Équateurs.

Jentile, C. (2001). *Tête brûlée : Femme et reporter de guerre*, Paris, Plon.

La Brosse, R. de, & Brautovi, M. (2017). *Reporting the attacks on Dubrovnik in 1991, and the recognition of Croatia*, Newcastle, Cambridge scholars publishing.

Laroche-Joubert, M. (2019). *Une femme au front : Mémoires d'une reporter de guerre*, Paris, Cherche midi.

Le Cam, F., & Ruellan, D. (2017). *Émotions de journalistes : Sel et sens du métier*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble.

Lupis, M., & Rosenberger, M. (2021). *Le mal inutile : Le témoignage d'un grand reporter de guerre*, Neuilly-sur-Seine, Atlande.

Manoukian, P. (2013). *Le diable au creux de la main : Récit*, Paris, Don Quichotte éd.

Marchand, P. (2019). *Sympathie pour le diable : Roman*, Paris, Stock.

Maspero, F. (2016). *L'ombre d'une photographe, Gerda Taro*, Paris, Éditions Points.

Meyer, C. (2021). *La protection internationale des journalistes en mission professionnelle périlleuse : Enquête sur un défi impossible,* Paris, Editions L'Harmattan.

Missoum, L. (2015). *L'image de guerre à quel prix ? Sur les traces du grand reporter Karim Baïla*. Paris, l'Harmattan.

Nayl, C. (2019). *Elles risquent leur vie : Cinq femmes reporters de guerre témoignent,* Paris, Tallandier.

Nivat, A. (2000). *Chienne de guerre*, Paris, Fayard.

Ouimet, M., & Pattier, J.-B. (2019). *Un reporter au cœur de la Libération : Des plages du Débarquement au bureau d'Hitler*, Malakoff, Armand Colin.

Quérouil-Bruneel, M., & Viguerie, V. de. (2015). *Profession reporters : Deux baroudeuses en terrain miné*, Paris, Éditions de La Martinière.

Ruellan, D. (2018). *Reportères de guerre : Goût et coûts*, Paris, Mines ParisTech, PSL.

Sacco, J., Capitolin, S., & Van den Dries, S. (2004). *Goražde. 1 : La guerre en Bosnie orientale, 1993-1995 / Joe Sacco*, Montreuil, Rackham.

Sullivan, G. (2005). *Journalists at risk : Reporting America's wars*, Minneapolis, Twenty-First Century Books.

Sylvester, J. L. (2005). *Reporting from the front : The media and the military*. Lanham, MD : Rowman & Littlefield.

Tumber, H., & Palmer, J. (2004). *Media at War : The Iraq Crisis*, Thousand Oaks, SAGE.

Zerocalcare, & Seban, B. (2019). *Kobané calling,* (Nouvelle éd. augmentée), Paris, Cambourakis.

Chapitres de livres

Augé, É. F. (2007). Qu'est-ce que la propagande ? In *Petit traité de propagande* (p. 11-35). De Boeck Supérieur.

Boulanger, P. (2014). Chapitre 8—Médias et conflits armés. In *Géopolitique des médias* (p. 225-262). Armand Colin.

Marthoz, J.-P. (2018). En première ligne. In *En première ligne* (p. 15-58). Mardaga.

Mulligan, M. (2019). La fureur d'écrire : Écrivaines de voyage et journalistes de passion aux frontières de l'Europe des années trente et quarante. In N. Bourguinat (Éd.), *Voyageuses dans l'Europe des confins (xviiie-xxe siècles)* (p. 143-155). Presses universitaires de Strasbourg.

Opoku-Mensah. (2004). Hanging in there : Women, gender, and newsroom cultures in Africa. In *Gender And Newsroom Cultures : Identities At Work*.

Palieraki, E. (2013). Utopies révolutionnaires et luttes armées. In *Révolutions* (p. 180-191). Belin.

Raux, H. (2019). La médiation des images de guerre par la bande dessinée de reportage. Dans Blanvillain, C. et Boutevin, C., *Voir/montrer la guerre aujourd'hui, 2* : Visée(s), L'Harmattan.

Reljic, D. (2004). The News Media and the Transformation of Ethnopolitical Conflicts. In A. Austin, M. Fischer, & N. Ropers (Éds.), *Transforming Ethnopolitical Conflict : The Berghof Handbook* (p. 321-339). VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Terzis, G., Melone, S., & Ozsel, B. (2002). Using the Media for Conflict Transformation. In *The Berghof Handbook for Conflict Transformation*. Berghof Publications.

Articles de revues

Amar, M. (1996). Aux origines de l'agence magnum. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, *52*(1), 137-139.

Aubert, D. (2015). De Capa à Gamma : Le photojournalisme au révélateur chilien. *Monde(s)*, *8*(2), 121-140.

Barton, D., & Théofilakis, F. (2015). Couvrir la colonisation sans la violence : Des femmes journalistes allemandes face à la germanisation à l'Est pendant la Seconde Guerre mondiale. *Genre & Histoire*, *15*, Article 15.

Beurier, J. (2005). La Grande Guerre, matrice des médias modernes. *Le Temps des médias*, *4*(1), 162-175.

Bizimana, A.-J. (2006). Les risques du journalisme dans les conflits armés. *Communication. Information médias théories pratiques*, *Vol. 25/1*, Article Vol. 25/1.

Boussahba-Bravard, M., Pasteur, P., & Rédaction, le C. de. (2014). Femmes, militantisme et presse en Europe (1860-1930). *Genre & Histoire*, *14*, Article 14.

Boutot, A. (2009). Lee Miller, une battante sur tous les fronts. *Transatlantica. Revue d'études américaines. American Studies Journal*, *1*, Article 1.

Cariguel, O. (2017). Hommage aux photographes de guerre. *Revue des Deux Mondes*, 189-191.

Char, A. (2020). La montée des correspondantes de guerre. *Les cahiers du journalisme*, 2(5), 21 – 29.

Denoyelle, F. (2006). Imre Schaber, Gerda Tardo, Une photographe révolutionnaire dans la guerre d'Espagne. *Études photographiques*, *19*, Article 19.

Eyriès, A. (2018). Le journalisme narratif à l'épreuve du réel. Vers une sociologie en actes. *Hermès, La Revue*, *82*(3), 245-255.

Gatien, E. (2009). « Un peu comme la pluie ». La co-production relative de la valeur d'information en temps de guerre. *Réseaux*, *157-158*(5-6), 61-88.

Jestin , M. (2020). Le photoreportage en Europe, 1920-1970 , *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*.

Lachover, E. (2005). The gendered and sexualized relationship between Israeli women journalists and their male news sources. *Journalism*, *6*, 291-311.

Lonsdale, S. (2017). The Sheep and the Goats' : Interwar Women Journalists, the Society of Women Journalists and the Woman Journalist. *Academia*.

Lonsdale, S. (2019). Book Review : Carolyn M Edy The woman war correspondent, the U.S. military, and the press: 1846–1947. *Journalism*, *20*(5), 688.

Lynch, J., & McGoldrick, A. (2000). *peace journalism what is it? how to do it*. Academia.

Martinez, M., Ruellan, D., & Yaméogo, L. (2022). Reportages de guerre : Introduction. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, *11*(1), Article 1.

Mercier, A. (2004). Guerres et médias : Permanences et mutations. *Raisons politiques*, *13*(1), 97-109.

Palmer, M. (2005). William Russel, du « travelling gentleman » au « special correspondent », 1850-1880. *Le Temps des médias*, *4*(1), 34-49.

Ruellan, D. (2016). Reportères de guerre. *Travail, genre et sociétés*, *36*(2), 61-78.

Ruellan, D. (2021). Être une journaliste pendant la guerre du Vietnam. *Effeuillage*, *10*(1), 20-25.

Sicard, M. (2015). Les négatifs retrouvés de la Valise mexicaine. *Genesis. Manuscrits – Recherche – Invention*, *40*, Article 40.

Tétu, J.-F. (2018). Florence Le Cam, Denis Ruellan, Émotions de journalistes. Sel et sens du métier. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Communication, médias et sociétés, 2017, 240 pages. *Questions de communication*, *33*(1), 419-421.

Zancarini-Fournel, M. (2008). Anne Renoult, Andrée Viollis. Une femme journaliste ; Alice-Anne Jeandel, Andrée Viollis : Une femme grand reporter. Une écriture de l'événement, 1927-1939. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, *28*, Article 28.

Zhang, S. (2022). Book review : Discourse, Media, and Conflict: Examining War and Resolution in the News. *Journalism*, *23*(10), 2267-2268.

Page web

Prieto Mónica G. (2017). *Femmes, journalisme et guerre, la discrimination à la maison*. IEMed. https://www.iemed.org/publication/femmes-journalisme-et-guerre-la-discrimination-a-la-maison/?lang=fr

Seul, S. (2019). *Women War Reporters | International Encyclopedia of the First World War (WW1)*. https://encyclopedia.1914-1918-online.net/article/women_war_reporters

Actes de colloques et conférences

Alexandre, P. (2019, 22 Février). *La photographie de guerre, de la guerre de Crimée à nos jours. Quelques aspects de l'éthique et de l'esthétique d'un média visuel* [Conférence]. Académie de stanislas. www.Acacademie-stanislas.org/academiestanislas/index.php/vie-de-l-academie/calendrier-des-seances/seances-ordinaires

Bouveresse, C. (2016, 18 Novembre*). Les photographes à l'épreuve du marché, Magnum Photos et le « corporate » (1947-2015)* [Colloque]. Congrès de l'Association Française d'Histoire Economique : Art et économie, une histoire partagée, Toulouse. https://hal.science/hal-01810460.

Bora Uzima. I. (2013, 3 Mars). *La femme journaliste en contexte de conflits. Défis et opportunités* [Colloque]. Implication de la femme journaliste dans le processus de résolution des conflits en République Démocratique du Congo, Université chrétienne bilingue du Congo. https://www.researchgate.net/publication/280709561_la_femme_journaliste_dans_le_contexte_de_conflit_defis_et_opportunites

Mattiato, E., Peloille, M., & Dard, O. (2021, 11 Février). *Correspondants de guerre 1918-1939—Maroc, Éthiopie, Espagne*. *50*, 320 [Colloque]. Colloque international correspondant de guerre : aire latine 1918-1939, MRGT Amphi Tillion – Angers. https://hal.univ-smb.fr/hal-03137811

Raux, H. (s. d.). *La bande dessinée de reportage, vecteur d'éducation aux médias ?* [Conférence]. https://dtna.canoprof.fr/eleve/Arts/Culture/PREAC%20BANDE-DESSINEE/res/Le_Mode_dans_la_BD-H_Raux-14-03-22light.pdf

Rapport

Spurk, C. (2002). *Media and Peacebuilding Concepts, Actors and Challenges*. Swisspeace. https://www.jstor.org/stable/resrep11096

Dossier

Daghighian, N. (s. d.). *reporters – années 1930-1970*. http://phototheoria.ch › reporters_1

GENDER STUDIES

Ouvrages

Bereni, L. (Éd.). (2020). *Introduction aux études sur le genre* (2. éd. rev. et augm.3. tir), Louvain-la-Neuve, De Boeck.

Bourcier, M.-H., & Moliner, A. (2012). *Comprendre le féminisme*. Max Milo.

Bourdieu, P. (2014). *La domination masculine* (Éd. augmentée d'une préface), Paris, Éd. Points.

Bruin, M. D., & Ross, K. (Éds.). (2004). *Gender And Newsroom Cultures : Identities At Work*, Cresskill, New Jersey, Hampton Pr.

Connell, R., & Fassin, É. (2014). *Masculinités : Enjeux sociaux de l'hégémonie* (M. Hagège & A. Vuattoux, Éds.), Paris, Éditions Amsterdam.

Darras, B. (Éd.). (2007). *Études culturelles & Cultural studies*, Paris, L'Harmattan.

Delvaux, M. (2021). *Le boys club*, Paris, Éditions Payot & Rivages.

Goffman, E. (1959). *La présentation de soi*, Paris, Ed. de Minuit.

Goffman, E. (1961). *Encounters. Two Studies in the Sociology of Interaction*, Connecticut, Martino Fine Books.

Goffman, E. (1971). *Les relations en public*, Paris, Ed. de Minuit.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris, Ed. de Minuit.

Goffman, E. (1975). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit.

Goffman, E. (1986). *Strategic interaction* (3. paperback print), Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*, Paris, de Minuit.

Goffman, E., & Winkin, Y. (2016). *Les moments et leurs hommes*, Paris, Éditions Points.

Goffman, E., Zaidman, C., & Maury, H. (2002). *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute.

Harding, S. G. (1986). *The science question in feminism*, Ithaca, Cornell University Press.

Hartsock, N. C. M. (1983). *Money, sex, and power : Toward a feminist historical materialism* (Northeastern University Press ed), Boston, Northeastern University Press.

Heinich, N. (2020). *La cadre-analyse d'Erving Goffman : Une aventure structuraliste*, Paris, CNRS éditions.

Héritier, F. (2012). *Masculin-féminin*, Paris, O. Jacob.

Joseph, I. (2009). *Erving Goffman et la microsociologie* (2. éd., 2. tirage), Paris, Presses Univ. de France.

Kahoyomo, M. (2021). *Le féminisme africain à l'ère de la soumission féminine : L'insoumise fait peur*, Paris, L'Harmattan.

Lépinard, É., & Lieber, M. (2020). *Les théories en études de genre*, Paris, La Découverte.

Nizet, J., & Rigaux, N. (2014). *La sociologie de Erving Goffman* (Nouvelle éd), Paris, La Découverte.

Chapitres de livres

Badinter, É. (2002). Chapitre I. Le patriarcat absolu ou la confiscation de tous les pouvoirs. In *L'Un est l'autre* (p. 107-148). Odile Jacob.

Béjin, A. (1992). Chapitre premier. Le machisme comme repoussoir. In *Le nouveau tempérament sexuel* (p. 11-25). Éditions Kimé.

Boudon, R. (1971). 8. Le structuralisme. Dans R. Boudon, *La crise de la sociologie: Questions d'épistémologie sociologique* (Vol. 89, p. 215-221). Librairie Droz.

Cadoche, É., & Montarlot, A. de. (2020). *Le syndrome d'imposture : Pourquoi les femmes manquent tant de confiance en elles ?* les Arènes.

Dorlin, E. (2008). Introduction. In *Sexe, genre et sexualités* (Vol. 1-1, p. 5-8). Presses Universitaires de France.

Gourarier, M. (2017). Introduction. Penser le masculinisme. In *Alpha mâle* (p. 9-18). Le Seuil.

Hustvedt, S. (2019). Misogynie. In L. Bury (Trad.), *Passions sociales* (p. 401-408). Presses Universitaires de France.

Kergoat, D. (2017). Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. In J. Bisilliat & C. Verschuur (Éds.), *Genre et économie : Un premier éclairage* (p. 78-88). Graduate Institute Publications.

Lachance, J. (2014). 9. Les concepts et thématiques fondamentaux en socio-anthropologie de l'ado. In *Étudier les ados* (p. 79-96). Presses de l'EHESP.

Lachenal, P. (2016). Définition. Études de genre n. F. Pl. In *Questions de genre* (p. 9-10). Le Cavalier Bleu.

Laufer, J. (2005). 9. Domination. In *Femmes, genre et sociétés* (p. 67-75). La Découverte.

Le Breton, D. (2012). 2. Les grands axes théoriques de l'interactionnisme. In *L'interactionnisme symbolique* (p. 45-98). Presses Universitaires de France.

Mabilon-Bonfils, B. (2019). Interactionnisme. In *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (p. 235-236). Érès.

Michel, A. (2007). Introduction. Dans *Le féminisme* (Vol. 9e éd, p. 5-10). Presses Universitaires de France.

Terray, E. (2002). Réflexions sur la violence symbolique. In *Les sociologies critiques du capitalisme* (p. 11-23). Presses Universitaires de France.

Verjus, A. (2013). Familialisme. In *Dictionnaire. Genre et science politique* (p. 251-262). Presses de Sciences Po.

Articles de revues

Berger, A. E. (2008). Petite histoire paradoxale des études dites de « genre » en France. *Le français aujourd'hui*, *163*(4), 83-91.

Collins, P. H. (1989). The Social Construction of Black Feminist Thought. *Signs*, *14*(4), 745-773.

Damamme, A. (2006). Ayesha Imam, Amina Mama et Fatou Sow (Dir.) : Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines. *Nouvelles Questions Féministes*, *25*(3), 140-143.

Fleury, B., & Walter, J. (2009). Penser le genre en sciences de l'information et de la communication et au-delà (2). *Questions de communication*, *16*, Article 16.

Foucart, J. (2017). Prostitution et proxénétisme : Une construction sociale. *Le Sociographe*, *59*(3), 79-91.

Haraway, D. (1987). A manifesto for Cyborgs : Science, technology, and socialist feminism in the 1980s. *Australian Feminist Studies*, *2*(4), 1-42.

Jenson, J., & Lépinard, É. (2009). Penser le genre en science politique. Vers une typologie des usages du concept. *Revue française de science politique*, *59*(2), 183-201.

Julliard, V. (2009). Pour une intégration du genre par les sciences de l'information et de la communication. *Questions de communication*, *16*(2), 191-210.

Julliard, V. (2013). Éléments pour une « sémiotique du genre ». *Communication & langages*, *177*(3), 59-74.

Keck, F. (2012). Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne. *Archives de Philosophie*, *75*(3), 471-492.

Laufer, L. (2012). Scott Joan W., De l'utilité du genre. *Genre, sexualité & société*, *8*, Article 8.

Lieber, M. (2004). Erving Goffman, L'arrangement des sexes. *Sociologie du travail*, *46*(1), Article 1.

Ngo Nlend, N. L. (2020). Les études sur le genre en histoire au Cameroun : Enjeux et défis d'un savoir en construction. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, *64*, Article 64.

Nnaemeka, O. (2008). « Autres » féminismes : Quand la femme africaine repousse les limites de la pensée et de l'action féministes. *Africultures*, *74-75*(3-4), 12-19.

Revillard, A., & de Verdalle, L. (2006). Dynamiques du genre. (Introduction). *Terrains & travaux*, *10*(1), 3-17.

Scott, J., & Varikas, E. (1988). Genre : Une catégorie utile d'analyse historique. *Les cahiers du GRIF*, *37*(1), 125-153.

Simonin, D. (2011). Carole Pateman, Le contrat sexuel. *Lectures*.

Vété-Congolo, H., & Berthelot-Raffard, A. (2021). Construire et promouvoir une pensée francophone sur le sujet femme noire. *Recherches féministes*, *34*(2), 1-13.

Billet de blog

Delory-Momberger, C. (2017, novembre 3). La recherche biographique ou la construction partagée d'un savoir du singulier. *Carnets de recherche sur la formation*. https://crf.hypotheses.org/136

GENRE ET JOURNALISME

Ouvrages

Damian-Gaillard, B., Montañola, S., & Saitta, E. (2021). *Genre et journalisme : Des salles de rédaction aux discours médiatiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur.

North, L. (2009). *The Gendered newsroom : How journalists experience the changing world of media*, New York, Hampton Press.

Articles de revues

Bagare, M. (2019). Socio-anthropologie du rôle et de la place de la femme dans trois quotidiens du Burkina Faso. *French journal for media research*, 1- 53.

Boateng, K. J. A. (2017). Reversal of Gender Disparity in Journalism Education- Study of Ghana Institute of Journalism. *Observatorio (OBS*)*, *11*(2), 118-135.

Damian-Gaillard, B., Frisque, C., & Saitta, E. (2009). Le journalisme au prisme du genre : Une problématique féconde. *Questions de communication*, *15*(1), 175-201.

Eveno, P. (2003). Les médias sont-ils sexués ?Éléments pour une gender history des médias français. *Le Temps des médias*, *1*(1), 162-173.

Gadzekpo, A. (2009). Missing links : African media studies and feminist concerns. *Journal of African Media Studies*, *1*, 69-80.

Grossetête, M. (2016). Un genre déclassé : L'information de santé à l'épreuve de la féminisation du journalisme. *Cahiers du Genre*, *61*(2), 151-168.

Harvey, N. (2014). La difficile féminisation du Monde diplomatique. Ouvertures et résistances de la rédaction de 1954 à 2008. *Politiques de communication*, *2*(1), 171-188.

Lamoureux, S. (2019). Et si le cadrage médiatique provenait... De l'encadrement des journalistes ? *Cahiers du journalisme*, 2(3), 35-40.

Neveu, É. (2000). Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, *13*(51), 179-212.

Sreedharan, C., Thorsen, E., & Gouthi, A. (2020). Time's up. Or is it? Journalists' Perceptions of Sexual Violence and Newsroom Changes after #MeTooIndia. *Journalism Practice*, *14*(2), 132-149.

Wood, J. T. (1994). *Gendered Media : The Influence of Media on Views of Gender*. Gendered Media. Article 7, 31-40.

Acte de conférence

Lipani, M. (2018, 12 Novembre). *Gouvernance des médias régionaux : une histoire de mâle ?* [Conférence]. Femmes, hommes, mode d'emploi dans les médias. http://www.cnmj.fr/wp-content/uploads/FemmesHommesModesDEmploiDSmedias_WEB_planches.pdf.

Rapports

Régulateur de la communication audiovisuel et numérique. (2023). *La représentation des femmes à la télévision et à la radio*.

Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. (2020). *Rapport annuel*.

Projet mondial de monitorage des médias. (2020).

Médias grands public et réseaux sociaux. (2021). *Des journalistes couvrant le sommet sur le genre et l'information en Tanzanie.*

Thèses

Jemaneh, A. (2014). *Representation of Gender and gender Relations in Newspapers Narratives : The case of Ethiopia.* [Thesis, The Arctic University of Norway]. https://munin.uit.no/handle.

Okono, A. N. (2013). *Women Working in the Media Industry in Kenya:how Are They Faring* [Thesis, University of Nairobi]. http://erepository.uonbi.ac.ke/handle.

GENRE ET TRAVAIL

Chapitres de livres

Coquery-Vidrovitch, C. (2013). XIV. Les femmes et l'école. In *Les Africaines* (p. 225-252). La Découverte.

Debray, C., Csanyi-Virag, V., Avinens, M., Helterlin, L., Jaumes, J., Biasio, C., & Le Dréau, I. (2017). Chapitre 4. Mixité et stéréotypes. In *Femmes dans l'entreprise* (p. 57-68). EMS Editions.

Jobard, F., & de Maillard, J. (2015). Chapitre 3—La profession policière. In *Sociologie de la police* (p. 81-110). Armand Colin.

Le Feuvre, N. (2001). 3. La féminisation de la profession médicale : Voie de recomposition ou de transformation du « genre » ? In *Femmes et hommes dans le champ de la santé* (p. 197-228). Presses de l'EHESP.

Locoh, T. (2013). 17. Genre et marché du travail en Afrique subsaharienne. In *Travail et genre dans le monde* (p. 171-181). La Découverte.

Saitta, E., & Damian-Gaillard, B. (2019). Le genre comme ressource dans les rapports de pouvoir entre journalistes et représentants politiques. *Dans lire la politique au prisme du genre. Petits accompagnements du quotidien* (p. 69-85). Peter Lang.

Articles de revues

Achin, C. (2005). Un « métier d'hommes » ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation. *Revue française de science politique*, *55*(3), 477-499.

Bugain, J. (2005). La problématique du rôle des femmes dans le développement en Afrique : L'implication du CIFAD. *Recherches féministes*, *1*(2), 121-126.

Cappellin, P. (2010). Plafond, parois de verre ou ciel de plomb ? De la persistance des inégalités. *Cahiers du Genre*, *48*(1), 31-57.

Charmes, J. (2005). Femmes africaines, activités économiques et travail : De l'invisibilité à la reconnaissance. *Revue Tiers Monde*, *182*(2), 255-279.

Couppié, T., & Epiphane, D. (2006). La ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers : Entre héritage scolaire et construction sur le marché du travail. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, *93*, Article 93.

Darley, M., & Gauthier, J. (2014). Une virilité interpellée ? En quête de genre au commissariat. *Genèses*, *97*(4), 67-86.

Doutre, É. (2012). Inégalités et discrimination en Recherche & Développement : Analyse de l'effet des stéréotypes de genre dans les représentations sociales et les attitudes des élèves ingénieurs. *L'orientation scolaire et professionnelle*, *41/1*, Article 41/1.

Ekamena Ntsama, S. (2014). Les écarts salariaux de genre au Cameroun. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, *9*(2), 124-146.

Gouyon, M., Patureau, F., & Volat, G. (2016). La lente féminisation des professions culturelles. *Culture études*, *2*(2), 1-20.

Laufer, J. (2004). Femmes et carrières : La question du plafond de verre. *Revue française de gestion*, *151*(4), 117-127.

Le Feuvre, N., & Guillaume, C. (2007). Les processus de féminisation au travail : Entre différenciation, assimilation et « dépassement du genre ». *Sociologies pratiques*, *14*(1), 11-15.

Malochet, G. (2007). La féminisation des métiers et des professions. Quand la sociologie du travail croise le genre. *Sociologies pratiques*, *14*(1), 91-99.

Ravet, H. (2003). Professionnalisation féminine et féminisation d'une profession : Les artistes interprètes de musique. *Travail, genre et sociétés*, *9*(1), 173-195.

St-Pierre, M. (2018). L'expertise sportive : Les femmes mises en échec. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, *22*, Article 22.

Vovou, I. (2002). Marie-Joseph Bertini, Femmes. Le pouvoir impossible. *Questions de communication*, *2*, Article 2.

Ziani, M., Roy-Prince, B., Pinget, N., Martin, H., Marquis, I., & Harvey, J.-F. (2020). Le syndrome de l'imposteur : De quoi s'agit-il et comment l'apprivoiser ? *Gestion*, *45*(1), 68-72.

METHODES DE RECHERCHE

Chapitres de livres

Bah, T., Ndione, L. C., & Tiercelin, A. (2015). Chapitre 1. Qu'est-ce que le récit de vie ? In *Les récits de vie en sciences de gestion* (p. 35-60). EMS Editions.

Chevalier, F., Cloutier, L. M., & Mitev, N. (2022). Chapitre 1. Le développement de la recherche qualitative dans les sciences de gestion. In *La recherche qualitative* (p. 26-38). EMS Editions.

Coron, C. (2020). Outil 51. L'analyse textuelle. In *La Boîte à outils de l'analyse de données en entreprise* (p. 168-171). Dunod.

Delengaigne, X., & Masucci, F. (2020). Chapitre 2. Le Mind Mapping, un outil pour la vie ! In *Rédigez vite et bien avec le Mind Mapping* (p. 27-43). Dunod.

Fernandez, L. (2021). Chapitre 10. L'observation. In *Les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie* (p. 161-177). Dunod.

Marty, L. (2021). Chapitre 12. Le focus group. In *Les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie* (p. 197-213). Dunod.

Ossipow, W. (2002). Les styles explicatifs en sciences sociales. In *Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation* (p. 45-66). De Boeck Supérieur.

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11—L'analyse thématique. In *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 231-314). Armand Colin.

Articles de revues

Andreani, J.-C., & Conchon, F. (2005). Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : État de l'art en marketing. *Actes du 4e Congrès international sur les tendances du marketing en Europe, 2005*, 21-22.

Bourdieu, P. (1991). Introduction à la socioanalyse. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, *90*(1), 3-5.

Drapeau, M. (2004). Réflexion épistémologique sur la recherche qualitative et la psychanalyse : Refaire une place au rêve et à l'imaginaire. *Le Coq-héron*, *177*(2), 124-129.

Garnier, C., & Sauvé, L. (1999). Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement—Conditions pour un design de recherche. *Éducation relative à l'environnement. Regards - Recherches - Réflexions*, *Volume 1*.

Gonthier, F. (2004). Weber et la notion de « compréhension ». *Cahiers internationaux de sociologie*, *116*(1), 35-54.

Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : À la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, *102*(3), 23-34.

Kakpo, S., & Lemêtre, C. (2019). L'auto-socioanalyse : Un outil au service de la démocratisation universitaire ? *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, *14*.

Kohn, L., & Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : Apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique*, *LIII*(4), 67-82.

Pelletier, M. L., & Demers, M. (1994). Recherche qualitative, recherche quantitative : Expressions injustifiées. *Revue des sciences de l'éducation*, *20*(4), 757.

Touré, E. H. (2010). Réflexion épistémologique sur l'usage des focus groups : fondements scientifiques et problèmes de scientificité. *Recherches qualitatives*, *29*(1), 5.

DOCUMENTS GÉNÉRAUX

Ouvrages

Diallo, R., & Blachette. (2020). *M'explique pas la vie mec!,* Vanves, Hachette Livre (Marabout).

Frère, M.-S. (2016). *Journalismes d'Afrique*, Paris, De Boeck supérieur.

Kant, I., Delbos, V., & Kant, I. (1993). *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Le Livre de Poche.

Notué, J.-P., & Nicolas, A. (1993). *Batcham : Sculptures du Cameroun nouvelles perspectives anthropologiques* (1ière éd.), Marseille, Réunion des musées nationaux.

Chapitres de livres

Coquery-Vidrovitch, C. (2013). XVIII. Sexualité et émancipation. In *Les Africaines* (p. 311-357). La Découverte.

De Ketele, J.-M. (2013). Engagement professionnel. In *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (p. 101-104). De Boeck Supérieur.

Desportes, V. (2015). 6. Changer de paradigmes ou le syndrome des trois singes. In *La dernière bataille de France* (p. 88-118). Gallimard.

Dupont, L. (2018). Chapitre 6. Le rôle de l'image. In *Téléréalité : Quand la réalité est un mensonge* (p. 95-99). Presses de l'Université de Montréal.

Jespers, J.-J. (2009). Chapitre 2. Contraintes de l'information télévisuelle. In *Journalisme de télévision* (p. 39-51). De Boeck Supérieur.

Villepreux, O. (2021). Journalisme. In *Journalisme* (p. 1-110). Anamosa.

Articles de revues

Abdouraman, H. (2008). Le conflit frontalier Cameroun-Nigeria dans le lac Tchad : Les enjeux de l'île de Darak, disputée et partagée. *Cultures & Conflits*, *72*, Article 72.

Adoum, S. A. (2012). Tchad : Des guerres interminables aux conséquences incalculables. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, *248*(4), 45-55.

Atenga, T. (2005). La presse privée et le pouvoir au Cameroun. Quinze ans de cohabitation houleuse. *Politique africaine*, *97*(1), 33-48.

Atenga, T. (2010). Pius Njawe (1957-2010) : Portrait posthume d'un journaliste de combat. *Politique africaine*, *119*(3), 207-215.

Buitron, N., & Steinmüller, H. (2020). Les fins de l'égalitarisme. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, *236*, Article 236, 5-44.

Coulet, J.-C. (2011). La notion de compétence : Un modèle pour décrire, évaluer et développer les compétences. *Le travail humain*, 74(1), 1-30.

Deboudaud, J., & Chombart de Lauwe, P.-H. (1939). Carte schématique des populations du Cameroun. *Journal des Africanistes*, *9*(2), 197-204.

Deroo, É. (2013). En images. *Inflexions*, *22*(1), 61-67.

Dumont, G.-F. (2007). Géopolitique et populations au Tchad. *Outre-Terre*, *20*(3), 263-288.

Durampart, M. (2015). Sur les origines et l'évolution des sciences de l'information et de la communication. *Hermès, La Revue*, *71*(1), 31-40.

Frère, M.-S. (2015). Journaliste en Afrique : Métier à risque et risques pour le métier. *Simon Pomel (dir.), Du risque en Afrique. Terrains et perspectives, Paris, Karthala, 2015.*

Hugon, P. (2006). Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique. *Afrique contemporaine*, *218*(2), 33-47.

Keller, D. (2021). Vous avez dit méritocratie ? *L'ENA hors les murs*, *503*(2), 3-3.

Kelman, G. (2004). Le Cameroun. *Hermès, La Revue*, *40*(3), 90-92.

Koungou, L. (2018). L'Ambazonie : L'« État » catalyseur du mal-être de l'anglophone au Cameroun. *Revue Défense Nationale*, *809*(4), 101-106.

Legrand, H. (2006). Les femmes sont-elles à l'image de Dieu de la même manière que les hommes ? Sondages dans les énoncés de quelques pères grecs. *Nouvelle revue théologique*, *128*(2), 214-239.

Malafosse, A. (2008). Tchad, une continuité de conflits. *Études*, *409*(7-8), 19-29.

Nana Ngassam, R. (2014). Insécurité aux frontières du Cameroun. *Études*, *mars*(3), 7-16.

Ndibnu Messina Ethe, J. (2013). Compétences initiales et transmission des langues secondes et étrangères au Cameroun. *Multilinguales*, *1*, 105-119.

Nganang, P. (2004). Le Cameroun qui se réinvente. *Africultures*, *60*(3), 5-10.

Paillé, P. (2005). Engagement organisationnel et modes d'identification. Dimensions conceptuelle et empirique. *Bulletin de psychologie*, *Numéro 480*(6), 705-711.

Rabatel, A. (2004). L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langages*, *38*(156), 3-17.

Ruellan, D. (2006). La routine de l'angle. *Questions de communication*, *10*, Article 10.

Sanchez, P. (2017). Les croyances collectives : Un concept indéterminé. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, *55-1*, Article 55-1.

Serra, P. (2009). Le Cameroun, un raccourci d'Afrique. *Études*, *411*(10), 307-318.

Tcheuyap, A. (2014). Écrire Masqué : Pseudos & presse. *Politique Africaine*, (136),135-156.

Tcheuyap, A. (2021). Gouverner dans la peur. Pouvoir, médias et disqualification au Cameroun. *Politique africaine*, *161-162*(1-2), 245-264.

Tisseron, S. (2017). Les dérives de l'empathie. *L'école des parents*, *623*(2), 7-11.

Wagner, A.-C. (2012). Habitus. Dans *Les 100 mots de la sociologie*, s.p.

Page web

Perez, M. (2015, 24 Mars). Pour la Science. https://www.pourlascience.fr/sd/physico-chimie/https:https://www.pourlascience.fr/sd/physico-chimie/le-secret-des-cameleons-des-nano-cristaux-12068.php .

Tables des annexes

A- GUIDE D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIF 392
B- GUIDE D'ENTRETIENS FOCUS GROUPS : FEMMES JOURNALISTES 394
C- GRILLE D'OBSERVATION 395

Table des caricatures

Caricature N° 1 : La vice-présidente Dr Katheleen Letshabo 36

Table des cartes

Carte N° 1 : Carte du Cameroun 134
Carte N° 2 : Carte du Tchad 140

Table des graphiques

Graphique N° 1 : Hommes et femmes en activité par secteurs (%). Évolution de 2000 à 2010. Afrique subsaharienne. 28
Graphique N° 2 : Les hommes et les femmes journalistes selon trois quotidiens au Burkina Fasso 30
Graphique N° 3 : Répartition des thématiques en fonction des journalistes et en fonction des sexes 31
Graphique N° 4 : Femmes reporters et journalistes par rubriques en Afrique – GMMP 2015 35
Graphique N° 5 : Femmes reporters et journalistes en Afrique dans le GMMP de 2015 37
Graphique N° 6 : Typologie de sujets et part de femmes et d'hommes journalistes selon les sujets traités. 58
Graphique N° 7 : Taux de présence et temps de parole des femmes par genres de programmes 59

Tables des illustrations

Illustration N° 1 : Masque de ventre, bois, perles et pigments, H. : 58cm 24
Illustration N° 2 : Conceptualisation du syndrome d'imposture chez les femmes 42
Illustration N° 3 : Schématisation du plafond de verre 56
Illustration N° 4 : Passage de *La fantaisie des dieux.* 75
Illustration N° 5 : Extrait de *Kobané Calling* 76
Illustration N° 6 : Extrait de *Gorazde 1* : La guerre en Bosnie orientale, 1993-1995 76
Illustration N° 7 : Différents groupes de langues au Cameroun 137

Table des schémas

Schéma N° 1 : Exemple de Mind Mapping (carte à la main) 207

Schéma N° 2 : Exemple de Mind Mapping (carte au logiciel) 207
Schéma N° 3 : Exemple de segmentation 208
Schéma N° 4 : Interface de l'outil *Canva*. 208
Schéma N° 5 : Arbre thématique de la question de culture au Tchad et au Cameroun 217
Schéma N° 6 : Arbre thématique de la question de stéréotypes de genres au Tchad et au Cameroun 220
Schéma N° 7 : Arbre thématique de la question de la confiance en soi au Tchad et au Cameroun 223
Schéma N° 8 : Arbre thématique de la question de genrification des professions au Tchad et au Cameroun 225
Schéma N° 9 : Arbre thématique de la culture et ses avatars au Cameroun 228
Schéma N° 10 : Arbre thématique de la culture et ses avatars au Tchad 230
Schéma N° 11 : Arbre thématique de la discrimination et ses dérives au Cameroun 232
Schéma N° 12 : Arbre thématique de la discrimination et ses dérives au Tchad 234
Schéma N° 13 : Arbre thématique du déficit de confiance en soi au Cameroun 236
Schéma N° 14 : Arbre thématique du déficit de confiance en soi au Tchad 238
Schéma N° 15 : Arbre thématique travaux d'hommes et des travaux de femmes au Tchad et au Cameroun 240

Tables des tableaux

Tableau N° 1 : Les femmes journalistes par grands thèmes, et par région, 2020 37
Tableau N° 2 : Répartition ethnique selon les régions (partie 1) 142
Tableau N° 3 : Répartition ethnique selon les régions (partie 2) 143
Tableau N° 4 : Répartition ethnique selon les régions (partie 3) 144
Tableau N° 5 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 1) 146
Tableau N° 6 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 2) 147
Tableau N° 7 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 3) 148
Tableau N° 8 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 4) 149
Tableau N° 9 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 5) 150
Tableau N° 10 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 6) 151
Tableau N° 11 : Calendrier de l'histoire politique du Tchad (partie 7) 152
Tableau N° 13 : Les hommes journalistes interviewés au Tchad 190
Tableau N° 14 : Les femmes journalistes interviewées au Tchad 191
Tableau N° 15 : Hommes journalistes interviewés au Cameroun 191
Tableau N° 16 : Femmes journalistes interviewées au Cameroun 192
Tableau N° 17 : Comparaison des méthodes de récits de vies et histoires de vies. 195

Tableau N° 18 : Organisation des focus groups..... 198

Tableau N° 19 : Paramètre du dispositif et caractéristiques de l'observation. 200

Table des photographies

Photographie N° 1 : Manifestation contre la guerre du Vietnam, Washington DC, 1967..... 64

Photographie N° 2 : Première vague du débarquement des troupes américaines..... 65

Photographie N° 3 : Réfugiés espagnols conduits vers un camp entre Argelès-sur-Mer et le Barcarès, mars 1939. 65

Photographie N° 4 : Robert Capa, Mort d'un milicien, Front de Cordoue, 1936..... 291

Photographie N° 5 : La petite fille du Napalm 291

Photographie N° 6 : Grand Reporter blessé à la tête, lors de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram en 2015, à Fotokol. Aujourd'hui directeur de la chaine de télévision *Sahara TV.1*..... 299

Photographie N° 7 : Grand Reporter blessé à la tête, lors de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram en 2015, à Fotokol. Aujourd'hui directeur de la chaine de télévision *Sahara TV.2* 299

Photographie N ° 8 : Quérouil-Bruneel & Viguerie en reportage dans la région afghane, devant porter une Burka pour leur sécurité. 322

Tables des matières

RÉSUMÉ..... 2

SUMMARY..... 3

REMERCIEMENTS..... 4

SOMMAIRE..... 5

NOTES LIMINAIRES..... 6

LISTE DES ABREVIATIONS 7

INTRODUCTION GÉNÉRALE 8

PARTIE I : CADRES THÉORIQUES 19

CHAPITRE 1 : QUESTIONNER LE GENRE DANS LES MÉDIAS EN AFRIQUE..... 21

1.1 Le genre en Afrique subsaharienne 22

1.1.1 Genre, société et féminisme en Afrique subsaharienne..... 22

1.1.2 Genre et travail en Afrique subsaharienne..... 27

1.1.3 Genre et médias en Afrique subsaharienne..... 29

1.2 Problématisation, hypothèse, sous-hypothèses et objectifs 32

1.2.1 La problématique..... 32

1.2.2 Hypothèse 35
1.2.3 Les sous-hypothèses 38
1.2.4 Les objectifs 45
1.3 Quelques concepts fondamentaux 47
1.3.1 Anti-féminisation 47
1.3.2 La notion d'engagement 49
1.3.3 La notion de facteur 51
1.3.4 Évolution ou progression 53
1.3.5 Sous-valorisation 56
1.3.6 Sous-représentation 58
1.3.7 La question de compétence 59
Synthèse 61
CHAPITRE 2 : LES FEMMES DANS LE JOURNALISME DE GUERRE 62
2.1 Journalisme de guerre : Généralités 63
2.1.1 Les prémices du journalisme de guerre 63
2.1.2 Médias et guerres 67
2.1.3 Les formes du journalisme de guerre 71
2.2 Les femmes et le journalisme de guerre 78
2.2.1 Quelques figures emblématiques du reportage de guerre 78
2.2.2 Les modalités de féminisation du journalisme de guerre 82
2.2.3 Les difficultés rencontrées par les femmes dans la pratique du journalisme de guerre 85
2.2.4 Les perspectives féminines dans la guerre 89
Synthèse 91
CHAPITRE 3 : GENDER STUDIES 92
3.1 Définition du genre 93
3.1.1 Différentes variables du concept de genre 93
3.1.2 Petite histoire des études de genre 95
3.1.3 Domaines d'application des études de genre 97
3.2 Apport des études sur le genre 99
3.2.1 L'émergence de nouveaux concepts 99
3.2.2 Rupture épistémologique 101
3.2.3 Un outil important dans les sciences de l'information et de la communication

..... 104
3.3 Les théories du genre à mobiliser 109
3.3.1 Qui est Erving Goffman ? 109
3.3.2 L'approche interactionniste 114
3.3.3 La cadre analyse d'Erving Goffman 118
3.3.4 Le cadre théâtral 123
Synthèse 130
PARTIE II : CADRES CONTEXTUELS ET MÉTHODOLOGIQUES 131
CHAPITRE 4 : CONTEXTES DE L'ÉTUDE 133
4.1 Présentation des pays de recherche 133
4.1.1 Présentation du Cameroun 134
4.1.2 Présentation du Tchad 139
4.2 Questions de conflits en Afrique subsaharienne 152
4.2.1 Les conflits en Afrique 153
4.2.2 Les conflits au Tchad 156
4.2.3 Les conflits au Cameroun 158
4.3 Petite histoire des femmes d'Afrique subsaharienne 160
4.3.1 Le cas du Congo Belge 160
4.3.2 Le Cas de l'Afrique du Sud 163
4.3.3 Le retard de la scolarisation féminine 164
Synthèse 166
CHAPITRE 5 : JOURNALISME AU TCHAD ET AU CAMEROUN 167
5.1 Le journalisme au Tchad et au Cameroun 167
5.1.1 Les conditions générales de travail des journalistes camerounais 168
5.1.2 Les conditions générales de travail des journalistes tchadiens 172
5.2 La gestion des conflits par les journalistes dans les pays d'Afrique subsaharienne
..... 177
5.2.1 Le contrôle des journalistes en temps de conflits en Afrique 177
5.2.2 Les formes de journalismes en temps de conflits en Afrique 180
Synthèse 183
CHAPITRE 6 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 184
6.1 La recherche qualitative 184

6.1.1 L'approche qualitative interprétative 185
6.1.2 La méthode descriptive et explicative 187
6.2 Échantillonnage et participant.es 188
6.2.1 Échantillonnage en boule de neige 188
6.2.2 Taille de l'échantillon et profils des journalistes 189
6.3 Méthodes de collectes des données 193
6.3.1 L'entretien semi-directif 194
6.3.2 Focus group 196
6.3.3 L'observation 199
6.4 Méthode de traitement des données 201
6.4.1 L'analyse thématique : définition et démarche 201
6.4.2 Niveau de généralité et d'inférence des thèmes 203
6.4.3 L'élaboration de l'arbre thématique 204
6.4.4 Outil de création d'arbres thématiques 206
6.4.5 Difficultés rencontrées 209
Synthèse 210
PARTIE III : APPROCHE EMPIRIQUE 211
CHAPITRE 7 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE AU TCHAD ET AU CAMEROUN 214
7.1 Présentation des résultats par thèmes et par pays 215
7.1.1 La boite de pandore 215
7.1.2 La question des clichés dans les pratiques journalistiques 218
7.1.3 La question de confiance en soi 221
7.1.4 La question de la division sexuelle du travail 224
7.2 Présentation des résultats des focus groups par thèmes 226
7.2.1 Le contexte culturel et ses avatars 227
7.2.2 La discrimination et ses dérives 231
7.2.3 Les manifestations du déficit de confiance en soi 235
7.2.4 Des travaux d'hommes et des travaux de femmes 239
7.3 Au sujet des thèmes 241
7.3.1 Au sujet des regroupements thématiques 241
7.3.2 Au sujet de la hiérarchisation thématique 242
Synthèse 243
CHAPITRE 8 : FEMMES JOURNALISTES AU TCHAD ET AU CAMEROUN : ENTRE CROYANCES ET PRÉJUGÉS. 244

8.1 La culture comme objet d'oppression 245
8.1.1 Les pesanteurs socioculturelles 245
8.1.2 Une question de protection 249
8.1.3 Une argumentation fallacieuse 251
8.2 Une discrimination multiforme 254
8.2.1 Sexisme hostile et sexisme subtil 254
8.2.2 Conséquences de ces discriminations 260
8.3 Origines et manifestations du déficit de confiance en soi 264
8.3.1 Le combo historique, sociétal et familial 264
8.3.2 De la perfectionniste au Cameroun à la superwoman au Tchad 267
8.3.3 Un sentiment qui demeure aléatoire 269
8.4 Un genre, un métier 271
8.4.1 Une approche historique et biologique 272
8.4.2 La question des choix de filières 275
8.4.3 L'art de raconter la guerre 278
Synthèse 282
CHAPITRE 9 : JOURNALISME AU TCHAD ET AU CAMEROUN : ENTRE CONTRAINTES ET DISCRIMINATIONS 283
9.1 Les différentes conceptions du journalisme de guerre par les acteurs et actrices 284
9.1.1 Le journalisme de guerre comme pratique occidentale 284
9.1.2 Le journalisme de guerre comme contrainte 286
9.2 Les problématiques liées à la pratique du journalisme de guerre 289
9.2.1 La contrainte liée à l'angle de traitement de l'information 290
9.2.2 La contrainte liée à la liberté d'expression 295
9.2.3 La contrainte liée au manque de ressources 298
9.3 Les spécificités notoires des pratiques journalistiques au Tchad et au Cameroun 301
9.3.1 Les femmes et la presse écrite au Tchad et au Cameroun 301
9.3.2 Une fascination pour la télévision 304
9.3.3 Une structuration aléatoire 306
9.4 Mécanismes de ségrégation genrée et modalités d'évolution des femmes journalistes au Tchad et au Cameroun 309
9.4.1 Évolution des femmes journalistes au Tchad 309
9.4.2 Évolution des femmes journalistes au Cameroun 312

9.4.3 La conception des femmes dans le journalisme de guerre 314
9.5 Processus d'invisibilisation des femmes dans le journalisme et dans le reportage de guerre 316
9.5.1 La question de l'homosocialité au Tchad et au Cameroun 317
9.5.2 Le sexisme institutionnel et la sexualité comme objets d'oppression 319
9.5.3 La question de l'autoaffectation, l'autodévalorisation des femmes et réaffirmations des normes de genre 322
9.5.4 Les femmes au prisme de la famille et du travail domestique 325
Synthèse 328
CHAPITRE 10 :DISCUSSIONS DES RÉSULTATS 329
10.1 La dimension symbolique du genre ou l'exposition : Acte 1 330
10.1.1 La scène et les dramaturges 330
Les équipes et les représentations 330
L'invariance des personnages et de leurs rôles 333
10.1.2 Les didascalies ou scénarios 337
Les codes et règles 337
Des croyances aux règles 338
10.2 La performativité du genre ou le nœud : Acte 2 340
10.2.1 Le genre en scène 340
La réflexivité institutionnelle 340
Une complémentarité illusoire dans un décor particulier 342
La stigmatisation du « genre » féminin 345
10.2.2 La théâtralisation 350
Le déguisement 351
Sauver la « face » 354
10.3 La dimension dénaturalisante des rapports de genre ou le dénouement : Acte 3 357
10.3.1 Les coulisses : Une scène parallèle 358
Les expressions contradictoires 358
La solidarité 362
10.3.2 Coups de théâtre 364
Des idéologies étrangères aux rôles 364
Une possible reconfiguration de l'ordre de l'interaction 367
Épilogue 370
Synthèse 376
CONCLUSION GÉNÉRALE 377

ANNEXES..... 391
A- GUIDE D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIF 392
B- GUIDE D'ENTRETIENS FOCUS GROUPS : FEMMES JOURNALISTES 394
C- GRILLE D'OBSERVATION..... 395
Bibliographie 396
Tables des annexes.....411
Table des caricatures.....411
Table des cartes 411
Table des graphiques.....411
Tables des illustrations.....411
Table des schémas 411
Tables des tableaux..... 412
Table des photographies..... 413
Tables des matières..... 413